

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

DELSEMME Paul, *Les écrivains francs-maçons de Belgique*, Bruxelles : Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, 2004.

http://digistore.bib.ulb.ac.be/2012/i9782930149028_000_f.pdf

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle a été numérisée et mise à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles avec l'accord des auteurs, éditeurs scientifiques ou ayant droits.

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

PAUL DELSEMME



**LES
ÉCRIVAINS
FRANCS-MAÇONS
DE BELGIQUE**

PRÉFACE DE RAYMOND TROUSSON

BIBLIOTHÈQUES DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

LES ÉCRIVAINS FRANCS-MAÇONS DE BELGIQUE

Du même auteur

George Garnir. Les meilleures pages présentées par Paul Delseemme. Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1956 (collection anthologique des prosateurs belges).

Un théoricien du Symbolisme, Charles Morice. Paris, Nizet, 1958.

Teodor de Wyzewa et le Cosmopolitisme littéraire en France à l'époque du Symbolisme. Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, deux volumes, 1967.

L'Œuvre dramatique, sa structure et sa représentation. Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, 1979 (réédition 1983).

Les grands courants de la littérature européenne et les écrivains belges de langue française. Bruxelles, Émile Van Balberghe Libraire et Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, 1995.

PAUL DELSEMME

LES ÉCRIVAINS
FRANCS-MAÇONS
DE BELGIQUE

Préface de Raymond Trousson

© Paul Delsemme, 2004.

Publié par les Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles.

Delsemme, Paul.

Les écrivains francs-maçons de Belgique / Paul Delsemme ; préface de Raymond Trousson. — Bruxelles, Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, 2004. — 568 p. ;

16 x 24 cm.

ISBN 2-930149-02-7 — D.2004/7420/1

1. Franc-maçonnerie et littérature 2. Littérature belge — Histoire et critique
3. Francs-maçons — Belgique — Histoire

I. Titre

366.1

À la mémoire de John Bartier.

TABLE

Préface	II
Avant-Propos	23

PREMIÈRE PARTIE Une histoire condensée de la Franc-Maçonnerie

I. Le premier siècle de la Franc-Maçonnerie moderne	27
II. Vers une Franc-Maçonnerie rationaliste	41
En France, 41. En Belgique, 45.	
III. Littérature et Franc-Maçonnerie	54

DEUXIÈME PARTIE Écrivains de langue française

I. Charles-Joseph de Ligne	59
II. Contemporains du Romantisme	68
Joseph Defrenne, 68. Goswin de Stassart, 68. Louis De Potter, 72. Louis-Vincent Raoul, 75. Auguste Baron, 76. François-Désiré Bancel, 79. Théodore Weustenraad, 80. Édouard Wacken, 81. Antoine Clesse, 82. Félix Bovie, 83. Victor Lefèvre, 84. Alexandre Henne, 84. Honoré Chavée, 85. Charles Potvin, 88. <i>La Revue trimestrielle</i> , 92. Charles Rahlenbeck, 93. Pierre Tempels, 94. Joseph Demoulin, 95. Charles De Coster, 98.	

III. Au temps du Réalisme	112
<p>Louis Hymans, 112. Félicien Rops, 119. Joseph Dufrane, 128. Albert Lacroix, 128. Paul Heusy, 132. Charles Buls, 139. Ernest Discailles, 141. Eugène Hins, 145. Léon Vanderkindere, 147. Karl Grün, 148. Hermann Pergameni, 152. Adolphe Prins, 153. Gustave Lagye, 154. Jean Chalon, 154. Eugène Goblet d'Alviella, 156. Alexis Sluys, 170. Lucien Solvay, 178. Maurice Kufferath, 180. Henry Raveline, 188.</p>	
IV. L'époque de la Jeune Belgique et du renouveau littéraire ..	190
<p>Célestin Demblon, 190. Eugène Monseur, 192. Gustave Rahlenbeck, 194. Jeune Belgique et Franc-Maçonnerie, 196.</p>	
V. Le tournant du siècle	202
<p>Paul Hymans, 202. Émile Vandervelde, 203. Marius Renard, 210. Charles Gheude, 214. Sander Pierron, 216. Georges Marlow, 217. Fernand Mallieux, 223. Charles Delchevalerie, 225. Olympe Gilbert, 228.</p>	
VI. Le XX ^e siècle	230
<p>Frans Fischer, 230. Léopold Rosy, 233. Isi Collin, 235. Christian Beck, 236. Désiré Horrent, 247. Frans Van Kalken, 249. Georges de Froidcourt, 251. Louis Piérard, 253. Serge Brisys, 255. Raoul Ruttiens, 259. Victor Bohet, 266. Alex Pasquier, 268. François Bovesse, 270. Albert Guislain, 272. Fernand Rigot, 272. Jean-Marie Culot, 280. Clovis Piérard, 281. Paul-Aloïse De Bock, 282. Aimé Declercq, 291. Georges Linze, 293. François Closset, 305. Franc-Maçonnerie et Anarchie, 306. Hem Day, 307. Charles Moureaux, 315. Armand Abel, 315. Victor Larock, 318. Léo Champion, 320. Fernand Dumont, 326. Albert Baiwir, 328. Edmond Kinds, 331. Hyacinthe Brabant, 345. Henri Janne, 346. Robert Gilsoul, 351. Pierre Ruelle, 354. Louis-Philippe Kammans, 357. Albert Doppagne, 361. John Bartier, 367. Robert Debever, 371. Claude Backvis, 373. Irène Simon, 374. Louis Bertaux, 375. Marcel Hicter, 375. Pierre Vanbergen, 376. Jean Francis, 381. Jacques Oriol, 389. Louis Musin, 394. Serge</p>	

Creuz, 398. Georges Graive, 409. Jules Metz, 415. Georges Renoy, 420. Robert Frickx - Robert Montal, 427. François Van Laere, 444. Léon Somville, 449.

TROISIÈME PARTIE Écrivains de langue néerlandaise

I. Démocratie et langue	455
Karel August Vervier, 455. Jan Van Beers, 456. Felix Alfons Boone, 457. Emmanuel Van Driessche, 457. Julius De Geyter, 458. Emmanuel Hiel, 459. Julius Vuylsteke, 461. Karel Versnaeyen, 462. Max Roosees, 462. Julius Octaev De Vigne, 463. Julius Sabbe, 464. Julius Hoste, 466. Victor Van De Walle, 466. Isidoor Teirlinck, 467. Reimond Stijns, 467. Arthur Cornette, 468. Theophiel Coopman, 468. Jan Van Rijswijck junior, 469. Pol de Mont, 469.	
II. <i>Van Nu en Straks</i> , dans son sillage et en dehors	471
<i>Van Nu en Straks</i> , 471. Cyriel Buysse, 471. Camille Huysmans, 474. Maurits Sabbe, 474. Lode Baekelmans, 475. Herman Teirlinck, 475.	
III. Le XX ^e siècle	477
Ary Delen, 477. Frans De Backer, 477. Frans Smits, 477. Julien Kuypers, 478. Raymond Brulez, 478. Raymond Herreman, 479. Johan Daisne, 480. Leopold Flam, 482. Remy Van de Kerkhove, 493. Jan de Roek, 493. Leo Apostel, 494. Mark Braet, 512. Michel Oukhow, 516. Eddy Van Vliet, 516.	

CONCLUSIONS

Des écrivains engagés et libres	523
Bibliographie	529
Index	545

PRÉFACE

par Raymond Trousson

Professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles, académicien, historien littéraire, Maçon assidu depuis près de trois quarts de siècle, Paul Delsemme offre ici une inestimable contribution, tant à l'histoire de nos lettres qu'à celle de la Franc-Maçonnerie belge. Né en 1913, travailleur infatigable et érudit à la curiosité toujours en éveil, il n'est pas de ceux pour qui grand âge est synonyme d'oisiveté. Peut-être le doit-il à son parcours atypique, dont les obstacles lui enseignèrent très tôt le sens de l'effort comme celui du devoir.

Mis à part, dans sa petite enfance, un assez bref séjour à Pontarlier, il est, comme ses parents, Schaerbeekois depuis toujours et vit encore dans la commune où il a passé sa jeunesse. Une fois achevé le cycle complet des études à l'école moyenne C, boulevard Clovis, il s'inscrit en humanités modernes dans l'établissement qu'on appelait alors l'Athénée communal de Schaerbeek. Élève doué, il pourrait aspirer à poursuivre. Sa situation familiale fait malheureusement de lui, très tôt, un adulte chargé de responsabilités. Soutien de veuve, il lui faut renoncer aux études et gagner sa vie. Paul Delsemme sera donc, dès le 15 juillet 1931, employé temporaire au bureau de la population de Schaerbeek où son père avait avant lui fait carrière au service des travaux et où, depuis 1923, travaillait aussi — le moins possible — un " commis de direction " nommé Michel de Ghelderode.

Lecteur avide, passionné de littérature, bibliophile, Paul Delsemme ne pouvait guère trouver dans la routine administrative les satisfactions intellectuelles qui lui étaient nécessaires. Autrefois, déçu par ses fonctions de scribe à la Société générale, Charles De Coster — l'un de ces écrivains francs-maçons dont il est question dans le présent ouvrage —, s'était improvisé étudiant à vingt-trois ans. Delsemme en a vingt-sept lorsqu'il décide de changer d'orientation. Titulaire d'un diplôme d'études commerciales, l'Université lui était fermée à une époque où le savoir gréco-latin

était le sésame indispensable à qui souhaitait s'inscrire à la Faculté de philosophie et lettres. Il lui faut donc s'astreindre au sévère régime de ceux qui, armés de leur seule ténacité, entreprennent de compléter leur formation. C'est chose faite lorsqu'en novembre 1940, il satisfait aux exigeantes conditions du Jury d'homologation qui le déclare admissible en première candidature en philologie romane. Sans interrompre ses occupations professionnelles, il viendra à bout de quatre années d'études dans les difficiles conditions du temps de guerre, la fermeture de l'Université libre de Bruxelles par l'occupant le contraignant à passer la seconde candidature et la première licence au Jury central. Ayant subi à l'U.L.B. les épreuves de la seconde licence, il entre comme surveillant-éducateur à l'Athénée de Schaerbeek où, de 1946 à 1964, il sera un professeur de français dont se souviennent encore aujourd'hui ses nombreux élèves et que Jacques De Decker appelle à juste titre un " éveilleur ". Son expérience et ses qualités pédagogiques le firent désigner comme Maître de stages chargé d'évaluer les premières leçons des étudiants de licence. C'est ainsi que le signataire de ces lignes fit la connaissance, en 1958, d'un homme attentif à transmettre avec une persuasive bonhomie un savoir-faire impressionnant et à corriger les erreurs et les maladroites des débutants sans jamais les paralyser.

Paul Delsemme aurait pu s'en tenir là, mais il avait gardé de ses études universitaires le goût de la recherche et le besoin d'approfondir et de commenter ses lectures. Modestement, il commença par un choix des meilleures pages de l'écrivain régionaliste George Garnir, l'auteur des *Dix-Javelles* et de *La Ferme aux grives*, publié en 1956 dans une collection de La Renaissance du Livre dirigée par l'éminent érudit Gustave Charlier, qui avait été son initiateur à l'histoire littéraire.

C'était bien, mais il voulait davantage. En dépit des lourdes charges qui pèsent sur le professeur de français, il n'avait cessé d'approfondir sa connaissance de l'époque symboliste, qui demeurera son domaine de prédilection.

Il avait, en 1944, rédigé un mémoire de licence sur Charles Morice, sur qui faisait défaut une étude exhaustive. Remanié et complété, son travail parut à Paris en 1958, sous le titre : *Un théoricien du symbolisme : Charles Morice*. Le coup d'essai était un coup de maître, couronné, deux ans plus tard, par l'Académie française. Lié avec Mallarmé et surtout avec Verlaine, à qui il consacre une étude en 1888, Morice avait fait bonne figure, aux côtés de Barrès ou de Moréas, dans la rédaction de l'importante *Revue contemporaine* et surtout, il avait lancé en 1889 ce brûlot intitulé *La Littérature de tout à l'heure*, manifeste moderniste et pamphlet anticlassique

qui avait fait du bruit et dont le titre devait inspirer chez nous celui de la revue *Van Nu en Straks*. C'est le succès de cet ouvrage qui lui ouvrit les milieux des beaux-arts et le rapprocha de Paul Gauguin. Venu à Bruxelles, Morice fut accueilli par Octave Maus et Henri de Groux dans les salons de la *Libre esthétique*, et y fit nombre de conférences très suivies. Actif et entreprenant, il collabore avec Gauguin pour la mise en forme de *Noa-Noa* (1901) et enseigne un moment la littérature et l'esthétique à l'Université nouvelle, issue des conflits idéologiques et politiques qui avaient en 1894 déchiré le Conseil d'administration de l'U.L.B. Dans ce livre solidement informé, Delsemme a su faire revivre une figure essentielle du symbolisme, dont Morice fut l'un des théoriciens, et remettre dans un juste éclairage une personnalité et une œuvre peu à peu tombées dans l'oubli. Déjà s'affirmaient ici une réelle maîtrise de l'histoire littéraire, un constant souci de rigueur et d'information qui se retrouveront dans ses autres travaux.

Comment en vint-il, après Morice, à un autre théoricien du symbolisme, fils d'un médecin polonais émigré et collaborateur assidu de la *Revue wagnérienne* et de la *Revue contemporaine* ? *Teodor de Wyzewa et le cosmopolitisme littéraire en France à l'époque du symbolisme*, paru en 1967, était la version définitive d'une brillante thèse de doctorat soutenue en 1962, qui révélait en Paul Delsemme, non seulement l'un des meilleurs connaisseurs de ce mouvement, mais aussi un maître de la littérature comparée. Comme Charles Morice, dont les poèmes et les romans n'ont pas survécu, Wyzewa ne s'impose guère comme créateur et ses *Contes chrétiens* ou *Valbert*, sans originalité, n'ont pas laissé de traces. En revanche, son imposante œuvre critique — plus d'un millier d'articles — méritait amplement l'examen attentif. Allant à contre-courant à une époque où la récente défaite de 1870 conduisait à un nationalisme revanchard, Wyzewa n'hésitait pas à révéler aux Français la pensée de Nietzsche ou le théâtre de Hauptmann et à célébrer Wagner. Animées d'une curiosité universelle et foncièrement cosmopolite, ses études élargissent les horizons de l'époque : Wyzewa conduit ses lecteurs vers Ibsen ou Strindberg, leur fait découvrir les représentants des lettres néerlandaises, Multatuli, Louis Couperus, Pol de Mont ou Henri Conscience. Il n'ignore ni le domaine italien ni la littérature espagnole, traduit une quarantaine d'œuvres, d'Emily Brontë à François d'Assise, de la *Légende dorée* à Tolstoï. Surtout, il familiarise le public avec les œuvres de Sienkiewicz, de Wyspiansky et de Mickiewicz, s'enthousiasme pour Gontcharov, Gogol, Tourgueniev et Tolstoï — quitte à se tromper lourdement sur un Dostoïevski dont il dénonce les "niaiseries" et qu'il compare à Eugène Sue. L'ouvrage définitif de Paul Delsemme ne laisse rien ignorer

de ce personnage remuant, apostat du wagnérisme et du symbolisme qui en viendra à brûler ce qu'il avait adoré, mais prodigieux " passeur " de culture et touche-à-tout génial, prophète de l'anti-intellectualisme qui finira par se convertir au catholicisme. Au-delà de la personne de Wyzewa se déploie, dans ce livre magistral, l'ensemble d'une " fin de siècle " restituée dans toute sa complexité intellectuelle et esthétique.

Paul Delsemme avait amplement fait ses preuves. En 1964, il quitte l'Athénée de Schaerbeek pour une charge d'enseignement que lui confie l'Université libre de Bruxelles dans sa toute neuve section de journalisme et de communication sociale. Il sera, ici encore, un professeur écouté et admiré de ses étudiants qui apprécient, non seulement son érudition, mais sa personnalité, sa disponibilité et sa chaleur humaine, son sens du contact et de l'échange. L'entrée à l'université fut aussi pour lui l'occasion inattendue de s'initier à des techniques très particulières, puisque le nouveau chargé de cours était devenu en même temps bibliothécaire en chef de l'institution. Le titre n'était pas honorifique ni la situation une sinécure. Sans rechigner, Delsemme s'initia donc aux problèmes complexes de la bibliothéconomie et affronta les nécessités de la modernisation et de l'informatisation. Il n'a pas tardé à dépasser l'amateurisme : une série d'importantes publications techniques sur les politiques d'acquisition, la situation des bibliothèques en Belgique, les exigences de la documentation ou la formation professionnelle des bibliothécaires témoignent, dans ce domaine, d'une autorité qui lui valut d'exercer des responsabilités dans l'organisation nationale des bibliothécaires en chef des universités.

Ces charges — et cette surcharge — devaient priver Paul Delsemme, pendant des années, des loisirs nécessaires, non à la poursuite de ses travaux, jamais interrompus, mais au rythme qu'il eût souhaité leur imprimer. Son œuvre pourtant continua de s'édifier selon les lois d'une diversité qui correspondent à son ouverture d'esprit et à ses curiosités.

Il avait commencé par la publication de textes de George Garnir, et ne perdit pas de vue nos lettres nationales : réédition de *Gens des rues*, recueil de nouvelles et de contes du Verviétois Paul Heusy, à qui il a consacré une étude exhaustive, réédition de *Gueule-Rouge*, ce contre-*Germinal* dû au naturaliste Marius Renard, présentation du fonds Max Elskamp ou de la bibliothèque de Michel de Ghelderode légués à l'U.L.B., hommage à Gustave Vanwelkenhuyzen, présentation de l'exposition consacrée aux écrivains français de Belgique anciens élèves de l'*Alma Mater*...

Passionné de théâtre et toujours spectateur assidu aujourd'hui, Paul Delsemme a beaucoup écrit sur les arts du spectacle et il n'est pas

surprenant que le volume d'hommages que lui offrirent en 1983 ses amis, collègues et anciens élèves, s'intitule *Théâtre de toujours. D'Aristote à Kalisky*. De cet intérêt soutenu témoignent d'importantes études sur la " dramaturgie du document " (1971), cette forme particulière de représentation dramatique qui se donne pour objet la mise en scène des problèmes idéologiques ou politiques contemporains. Par ailleurs membre du Conseil national de l'art dramatique, il est aussi l'auteur d'une étude capitale sur l'œuvre dramatique, sa structure et sa représentation (1983).

Libéré en 1983 de ses enseignements et de ses soucis de gestionnaire des bibliothèques, Paul Delsemme fut élu le 10 janvier 1998 à l'Académie royale de langue et de littérature françaises, dont il est l'un des membres les plus assidus et où il enchante ses confrères de communications de haute tenue, nourries du savoir et de l'expérience d'une vie de recherches et de lectures.

On se tromperait lourdement en pensant qu'il se borne désormais à jouir de loisirs où le travail du chercheur aurait peu à peu fait place à la rêverie du retraité. Il suffirait, pour se détromper, de feuilleter *Les grands courants de la littérature européenne et les écrivains belges de langue française*, un volume publié en 1995 qui rassemble seize études essentielles parues entre 1966 et 1994. Elles portent, bien entendu, sur le symbolisme et sur des questions de création et d'esthétique théâtrales, mais aussi sur divers sujets relevant des lettres françaises de Belgique. S'il fallait opérer un choix, j'aimerais recommander l'enquête consacrée à *La Société nouvelle*, la grande publication cosmopolite et socialiste, voire anarchisante, dirigée de 1884 à 1897 par le Borain Fernand Brouez. Paul Delsemme en analyse minutieusement le contenu, montrant comment la plupart des noms fameux des lettres européennes trouvent place dans ce périodique d'une rare qualité qui atteste l'insatiable curiosité des intellectuels belges à la grande époque de la " renaissance " de nos lettres. Hauptmann et Marlowe, Dostoïevski et Swinburne, Tourgueniev et Oscar Wilde sont révélés ou expliqués à un public d'amateurs cultivés par des collaborateurs de choix, d'Eugène Hins à Léopold Wallner, de Brouez lui-même à Francis Nautet. Je tirerais aussi hors de pair la remarquable contribution consacrée au " style coruscant ", cet héritier singulier de " l'écriture artiste " des Goncourt, caractérisé par la recherche — et l'abus — du néologisme ou de l'obsolète, du rare, du bizarre et de la torture syntaxique, un style pratiqué chez nous par Elskamp, Verhaeren ou Lemonnier. Quelle patience et que de lectures ont été nécessaires pour rassembler tant d'exemples et les analyser afin de mettre en lumière un phénomène d'écriture qui, loin d'être exclusivement

belge, apparaît, à la fin du XIX^e siècle, en Angleterre, en Allemagne ou même en Russie ! Logiquement, cet examen du “coruscant” est suivi d’une enquête sur l’accueil réservé en Belgique au Français Léon Cladel, le peintre des humbles et des rustres de son Quercy natal, l’auteur jadis fameux d’*Ompdrailles*, adepte lui aussi d’une langue forgée et reforgée dont Émile Zola condamnait l’artifice et dont se moquait, chez nous, dans *Les Béotiens*, l’impitoyable Henri Nizet. Cladel trouva ici des fervents — Paul Heusy, Camille Lemonnier, Félicien Rops ou Edmond Picard — et surtout un éditeur, Henry Kistemaekers, la providence des naturalistes honnis et des auteurs interdits. À relire ces pages des *Grands courants*, on ne tarde pas à s’apercevoir qu’une sélection s’avère aussi difficile qu’arbitraire. Pourquoi élire celles-ci plutôt que celles-là, et selon quels critères faire silence sur cette vigoureuse synthèse du message doctrinal du symbolisme, ou sur l’étude des adaptations théâtrales du roman naturaliste, ou sur l’analyse comparative des deux versions de *Mariages* de Charles Plisnier...

La diversité des sujets, la maîtrise de la matière, la fermeté et la lucidité des jugements dénoncent en Paul Delsemme un historien littéraire de premier plan, à la curiosité toujours en éveil, et un humaniste qui sait s’ouvrir au contemporain sans renier l’héritage du passé parce qu’il demeure intimement persuadé de la continuité de la culture.

Même s’ils lui ont inspiré des enquêtes de premier ordre, l’histoire du symbolisme et le théâtre n’épuisent pas les intérêts de Paul Delsemme. En 1983, à l’occasion de la publication, par les Éditions de l’Université de Bruxelles, d’un ouvrage collectif qui célébrait le 150^e anniversaire du Grand Orient de Belgique et intitulé *Visages de la Franc-Maçonnerie belge du XVIII^e au XX^e siècle*, il publiait un long article consacré aux écrivains belges francs-maçons, du prince de Ligne à Fernand Dumont. Quinze ans plus tard, en octobre 1998, un colloque tenu à l’Université de Bologne sur le thème *Massoneria e cultura* lui fournit l’opportunité d’affiner et de préciser certaines de ses analyses. Rien de surprenant, car Paul Delsemme sait mieux que quiconque de quoi il parle. Initié en 1933 au “45 Égalité” du Droit humain, il appartient depuis 1945 à la loge “Prométhée”, du Grand Orient de Belgique : Franc-Maçon depuis plus de soixante-dix ans, il est un des doyens de la confrérie.

S’en tenant d’abord aux belles-lettres, c’est-à-dire aux poètes, romanciers, dramaturges, essayistes, critiques, voire historiens littéraires, Delsemme avait été frappé du nombre considérable d’écrivains, célèbres ou oubliés, qui avaient, dès avant l’indépendance, adhéré à la Franc-

Maçonnerie. N'était-il pas souhaitable de recenser ceux qui, en des temps parfois peu cléments, s'étaient résolument engagés et avaient combattu pour faire triompher une idéologie de progrès, de justice et de tolérance ? La tâche était malaisée. Si certaines œuvres véhiculent ouvertement l'idéal des Loges — *L'Éducation du genre humain* de Lessing, *La Flûte enchantée* de Mozart ou le *Wilhelm Meister* de Goethe —, il n'est pourtant pas fréquent que les auteurs fassent référence expresse à leur appartenance à une société, sinon secrète, du moins discrète, surtout dans un XIX^e siècle où l'adhésion à la Franc-Maçonnerie constituait aussi une prise de position politique à une époque où l'on ne pouvait guère se proclamer que catholique ou libéral. La difficulté, enfin, d'un dénombrement exhaustif augmentait encore du fait que, dans bien des ateliers, les archives, incomplètes, perdues ou dispersées, fournissent à l'enquêteur des renseignements épars, ne lui laissant que la ressource de l'information livresque ou orale et des contacts personnels. La ténacité s'est révélée payante : on trouvera ici mention de quelque cent quarante auteurs Maçons. Balayant large, l'auteur a retenu non seulement les écrivains d'imagination et de création, poètes, dramaturges ou romanciers, mais aussi ceux qui, d'une manière plus générale, ont tenu la plume pour rédiger des mémoires ou des souvenirs et même des philosophes, des philologues, des historiens, brossant ainsi un vaste tableau des intellectuels progressistes.

Le recensement offre des surprises. Passe que, dès avant l'indépendance, un aristocrate de grande maison ait appartenu à la confrérie. Le prince Charles-Joseph de Ligne, l'auteur des *Contes immoraux* ou des *Fragments de l'histoire de ma vie*, fut initié, peut-être dès 1765, à " La Bienfaisante " à l'Orient de Gand. Il affecte parfois de réduire ses souvenirs à des anecdotes plaisantes qui ne plaident pas en faveur du sérieux de la Maçonnerie de l'époque, qui prend sous sa plume des allures de société d'agrément. Désinvolture bien dans sa manière, mais que contredit, dans son œuvre abondante, la défense des valeurs — probité, loyauté, bienfaisance, tolérance, ouverture d'esprit, cosmopolitisme — qui caractérisent le programme de la Société. En revanche, qui eût soupçonné M^{re} Charles Mercy d'Argenteau, nonce apostolique du pape en Bavière, archevêque de Tyr *in partibus infidelium* et parrain de Charles De Coster, d'appartenir à l'Ordre ? Monseigneur était, il est vrai, ancien officier de cavalerie, décoré par Napoléon et initié en 1809 à la loge " La Parfaite Égalité ", et l'on rapporte que, établi à Liège à partir de 1837, il ne se cachait pas, mitré et crosse en main, pour adresser le salut maçonnique à quelque Frère aperçu dans la cathédrale où il officiait. Il est vrai aussi que les rapports entre Église et

Franc-Maçonnerie n'étaient pas alors ce qu'ils devinrent par la suite. Jusque vers 1830, la quasi-totalité des Loges, même anticléricales, se réclamaient de la religion catholique. À Bruxelles, par exemple, la loge " Les Vrais Amis de l'Union " ne manquait pas de mentionner l'appartenance à la " religion catholique, apostolique et romaine " pour chaque candidat à l'initiation ni de faire célébrer trois messes lors du décès d'un frère. Il était aussi interdit de traiter de questions politiques, mais la situation a considérablement évolué aux environs de 1850. De déiste et spiritualiste qu'elle était, la Maçonnerie, répondant aux condamnations fréquentes de l'épiscopat, s'est orientée vers un anticléricalisme de plus en plus virulent, vers l'antichristianisme et même l'antireligion. En outre, dans un discours fameux du 14 juin 1854, Théodore Verhaegen a proposé au Grand Orient un changement d'attitude : considérant que l'Ordre maçonnique, loin de se replier sur lui-même, devait soutenir les initiatives destinées à favoriser le développement de la vie culturelle et sociale, il recommandait un programme d'action qui permettrait de diffuser ses principes dans le monde profane.

Au fil de pages aussi allègrement écrites que parfaitement informées, Paul Delsemme réserve à ses lecteurs des découvertes dans bien des domaines. Défilent ici quelques-uns des hommes politiques de la Belgique indépendante, depuis Goswin de Stassart, Auguste Baron, Paul Hymans, Charles Buls, ou Émile Vandervelde jusqu'à Victor Larock ou Henri Janne, mais aussi des historiens — Ernest Discailles, Frans Van Kalken ou John Bartier ; des chansonniers — Antoine Clesse, bien sûr, mais aussi le peintre, graveur et aquafortiste Félix Bovie, membre de la Société vocale d'Ixelles et du cercle des Agathopèdes, dont la chanson, tantôt leste, tantôt maçonnique, était le violon d'Ingres ; des philologues — Albert Baiwir, Armand Abel, Pierre Ruelle ou Albert Doppagne — et le bibliographe Jean-Marie Culot ou l'éditeur Louis Musin ; des artistes — Félicien Rops ou Maurice Kufferath — et des médecins, comme Hyacinthe Brabant, professeur de stomatologie à l'U.L.B. mais également auteur d'*Helenka de Cracovie*, roman autobiographique ; des philosophes — Léopold Flam ou Léo Apostel ; des fondateurs de revues comme Théodore Weustenraad, Charles Potvin, Paul Heusy, Alex Pasquier, Georges Linze, dix autres encore ; des historiens littéraires et analystes comme François Van Laere ; le résistant François Bovesse, fondateur de l'hebdomadaire *Sambre et Meuse* et auteur des *Histoires d'un autre temps* ; les anarchistes Marcel Dieu, mieux connu sous le pseudonyme, plus convenable à ses convictions, de Hem Day et Léo Campion, et même Jules Metz, naguère familier aux téléspectateurs sous le nom de " Monsieur Météo " et auteur des *Coulisses du temps* ou des *Croyances, légendes et dictons de la pluie*

et du beau temps... Ce vaste panorama ne met pas seulement en évidence un nombre impressionnant de destins individuels : il offre aussi de la Belgique intellectuelle une perspective inédite.

On appréciera que Paul Delsemme ait étendu ses recherches aux lettres flamandes pour dresser un palmarès qui s'étend de Karel August Vervier, Orangiste nostalgique, jusqu'à l'avocat-poète Eddy Van Vliet, dont le décès, survenu en 2002, marque le terminus *ad quem* de l'enquête, les Francs-Maçons vivants n'étant évidemment pas recensés. Ici aussi, que de noms à retenir ! Le poète Emmanuel Hiel dont la carrière offre le modèle de l'accession d'un homme du peuple à la culture et à l'art, Cyriel Buysse, l'un des fondateurs de *Van Nu en Straks*, surnommé le "Maupassant flamand", l'homme politique Camille Huysmans, passionné de toponymie, d'histoire de l'art, de démonologie et de la *Légende d'Ulenspiegel*, le romancier Herman Teirlinck, ou Johan Daisne, l'un des maîtres du "réalisme magique"...

Destinant son livre à tous les publics, Paul Delsemme n'a pas négligé de broser, en une trentaine de pages, une utile *Histoire condensée de la Franc-Maçonnerie* en France et en Belgique. On y suivra son développement et ses vicissitudes depuis les fameuses *Constitutions* d'Anderson, en 1723, jusque dans les dernières années du XX^e siècle. Dans les Pays-Bas autrichiens, Joseph II, pourtant fils de Maçon, devait se montrer plus que méfiant à l'égard d'une société secrète aisément soupçonnable de visées subversives. En 1786, un édit supprima d'un trait de plume une vingtaine de loges, n'en laissant subsister que trois à Bruxelles. Nouveau bouleversement lorsque, en 1815, à la suite du rattachement de la Belgique aux Provinces-Unies, les loges belges, dépendantes du Grand Orient de France depuis l'occupation française, furent soumises à l'autorité du Grand Orient des Pays-Bas, présidé par le prince Frédéric, second fils de Guillaume I^{er} dont le fils aîné, Guillaume d'Orange, fut initié en 1817 à la loge bruxelloise "L'Espérance", dont il devint, quatre mois plus tard — le sang bleu a de ces privilèges — le Vénérable Maître, dignité dont le dépouilla en 1830 la Révolution. Un Grand Orient de Belgique fut constitué en 1833, dont le Grand Maître fut le baron Goswin de Stassart. La Maçonnerie belge, désormais indépendante, ne tarda pas à se heurter à l'Église. L'évêque ayant lancé le projet d'une université catholique à Malines, les loges réagirent : libéraux et Maçons, menés par Théodore Verhaegen et Auguste Baron, répliquèrent par la fondation, le 20 novembre 1834, de l'Université libre de Belgique, devenue en 1842 l'Université libre de Bruxelles... Le curieux lira avec intérêt le récit des crises traversées tout au

long du XIX^e siècle pour découvrir comment s'est faite l'évolution vers une Maçonnerie rationaliste, affranchie de toute obédience religieuse et fondée à la fois sur une morale humaniste, un rationalisme hérité du siècle des Lumières et une volonté de laïcisation de la société. Inutile de dire qu'une copieuse bibliographie permettra à qui le souhaite de pousser plus loin ses investigations.

Nombreux, on l'a vu déjà, sont les écrivains qui ont appartenu à la Franc-Maçonnerie, mais rares ceux qui, dans leurs œuvres, ont incorporé le symbolisme et les rites de la confrérie. Même Charles De Coster, dont la *Légende d'Ulenspiegel* relève indiscutablement de l'esprit des loges, s'est gardé, quoi qu'en aient dit certains critiques, d'y insérer des signes, évidents ou discrets, à l'usage des initiés. Rien de plus naturel, pour deux raisons. En premier lieu, De Coster ne souhaitait pas faire de son récit l'expression d'une société quelconque, si noble fût-elle, ni la transformer, pour les profanes, en un jeu de devinettes ; en second lieu, l'écrivain qui se hâte de publier à la fin de décembre 1867 afin de se trouver sur les rangs pour l'obtention du très officiel et gouvernemental Prix quinquennal ne se souciait pas non plus de révéler publiquement sa qualité de Maçon. Les raisons de De Coster valent pour les autres. Non seulement les initiés observent une règle de discrétion, mais ils ont aussi quelques raisons de redouter les désagréments que le monde profane réserve parfois au Maçon qui se découvre. On n'en voit donc guère qui, comme Victor Van De Walle ou Johan Daisne, glissent dans leurs fictions des allusions à la Maçonnerie.

C'est pourquoi, en l'absence compréhensible de professions de foi explicites, Paul Delsemme s'est partout efforcé de relever dans les œuvres les traces de l'idéal maçonnique dont il a développé les principes en première partie et qui rassemble les auteurs cités dans une fraternité intemporelle. Au-delà de la diversité des individus, des caractères, des talents, se révèle ici, en effet, une remarquable parenté idéologique qui les réunit dans une commune volonté d'édification d'un monde meilleur et plus juste.

Son ouvrage aurait pu se présenter sous la forme d'un dictionnaire. Il eût suffi de classer les écrivains dans l'ordre alphabétique traditionnel pour faire de l'ouvrage un outil de travail et d'information d'un maniement commode. Un tel projet était défendable, mais Paul Delsemme franc-maçon demeure Paul Delsemme historien littéraire et historien des idées. Aussi a-t-il choisi de répartir la matière en tranches chronologiques significatives. Peu de chose pour le XVIII^e siècle, représenté par le seul prince de Ligne, mais un important XIX^e et un riche XX^e siècle, qui le serait davantage encore s'il était permis d'y compter les Maçons toujours en vie. Ce

point de vue historique permet de se faire une idée de la transformation progressive des mentalités comme de la diversité des problèmes abordés et des moments forts de l'histoire de la Franc-Maçonnerie en Belgique. En témoigne, par exemple, l'examen de la *Revue trimestrielle* publiée de 1854 à 1868. Dirigée par Eugène Van Bommel, professeur à l'Université libre de Bruxelles, ami de Charles De Coster et romancier, mais non Maçon, elle ne compta pas moins de quarante et un Maçons sur un total de deux cent trente collaborateurs, soit — si l'on aime les statistiques — près de dix-huit pour cent de ses effectifs, comprenant des historiens, des savants, des économistes, des politiques, des artistes, des écrivains, des musicologues. Le déploiement chronologique permet encore de comprendre parfois les raisons d'un désengagement. Pourquoi le fameux mouvement de 1880, époque de la "renaissance" des lettres, ne compte-t-il de Maçons que Célestin Demblon et Gustave Rahlenbeck, astres littéraires de faible magnitude ? C'est sans doute que les écrivains et poètes de *La Jeune Belgique*, pour la plupart diplômés universitaires mais réduits par le système électoral censitaire à la condition de citoyens de seconde zone, affectaient à l'égard de la politique une attitude de rejet et, partisans de l'art pour l'art, condamnaient toute forme de littérature engagée, utilitaire. C'était la position intransigeante des trois G — Giraud, Gilkin, Gille —, évidemment peu favorables aussi à l'institution maçonnique, même s'ils n'étaient nullement adversaires de la liberté de pensée, des droits de l'homme et de la justice sociale, valeurs ardemment défendues par la Franc-Maçonnerie.

Quand bien même le lecteur ne partagerait pas les prédilections de Paul Delsemme, il trouverait encore un motif de se plonger avec le plus vif intérêt dans son livre. Puisqu'il lui fallait bien, en l'absence d'aveux explicites, chercher dans les œuvres mêmes, inscrits comme en filigrane, les principes de la Maçonnerie, l'auteur s'est livré à des analyses littéraires qui réjouiront tous les amateurs. Ce n'était pas chose aisée. Sans doute la documentation ne fait-elle pas défaut pour certains personnages parvenus à une large notoriété. Aussi Charles-Joseph de Ligne, Charles De Coster, Goblet d'Alviella, Félicien Rops, Christian Beck et d'autres fournissent-ils à Paul Delsemme l'occasion de mises au point qui raviront tout autant le curieux de littérature que le fervent de Franc-Maçonnerie. Mais il n'en va pas de même pour certains auteurs à l'audience plus restreinte, voire glissés dans l'oubli, et Paul Delsemme comble ici bien des lacunes. Où trouverait-on davantage d'informations sur Louis-Vincent Raoul, un Français installé en Belgique, qui enseigna la littérature à l'université de Gand, défendit avec bec et ongles le classicisme dans le *Mercurie belge*, s'illustra en 1843 par un *Anti-Hugo* et

que les mauvais esprits de l'époque, jouant sur ses initiales, se plaisaient à nommer " Le Vieux Radoteur " ? On en dirait autant, pêle-mêle, pour Hermann Pergameni, Olympe Gilbert, Robert Frickx, Edmond Kinds, Georges de Froidcourt, Jean Francis et nombre d'autres. Non seulement Delsemme retrace au plus près la carrière du personnage, le situe dans son contexte historique et esthétique, mais il analyse des écrits, cite — largement parfois — des textes : à certains égards, son livre prend ainsi valeur d'anthologie. Ce qui eût pu n'être qu'une succession de notices biobibliographiques devient ainsi un travail d'histoire littéraire composé d'études minutieuses informées aux meilleures sources et parfois nourries, comme dans le cas du journaliste Frans Fischer ou de Serge Brisy, pseudonyme masculin de Nelly Schoenfeld, de rapports personnels et amicaux.

Le résultat est un ouvrage précieux à plus d'un titre, qui intéressera le profane comme le spécialiste, d'autant plus que son auteur manie la plume avec un bonheur d'expression qui témoigne à la fois de connaissances sûres et d'un enthousiasme communicatif. Attentif à rendre son travail utile et de consultation aisée, il n'a pas jugé bon de l'alourdir par des notes qui en auraient rendu la lecture moins fluide, mais il a eu soin de procurer à ses lecteurs une riche bibliographie consacrée tant aux individus qu'à la Franc-Maçonnerie elle-même et de pourvoir cet impressionnant volume, véritable mine d'informations, d'un index où plus de treize cents entrées attestent l'ampleur de l'enquête et la richesse de la matière.

Dans ce que Franz Hellens, autrefois doyen de nos gens de lettres, appelait " l'automne de son grand âge ", Paul Delsemme n'a rien perdu de son ardeur au travail ni de son souci de servir une cause qui lui tient à cœur depuis près de trois quarts de siècle. On l'en remerciera par une acclamation qui sonnera familière à ses oreilles : *Vivat, vivat, semper vivat !*

Raymond Trousson,
Membre de l'Académie royale
de langue et de littérature françaises

AVANT-PROPOS

Par respect de la discrétion dont la tradition maçonnique fait une règle, nous limitons notre étude aux écrivains belges qui ne sont plus en vie, qui sont passés à l'Orient éternel.

Le terme *écrivain* ayant une signification extensible, nous l'entendons *stricto sensu*, nous le réservons aux belles-lettres, c'est-à-dire aux auteurs qui — en marge ou non d'une activité principale, étrangère à la littérature, peu importe — ont fait œuvre de poète, de romancier, d'auteur dramatique, d'essayiste, de critique d'art, d'historien de la littérature. Si nous évoquons certains historiens proprement dits, certains mémorialistes, certains critiques en différents domaines, c'est qu'ils nous semblent appartenir aux belles-lettres par la qualité de leur écriture ; ce critère est très subjectif, nous le reconnaissons.

Des écrivains dignes de mémoire nous ont sans doute échappé. Nous en demandons pardon à ceux que nos omissions involontaires étonneront et chagrineront.

Les archives maçonniques ont subi tant de pertes, tant de destructions que bon nombre de questions restent sans réponse. Une extrême prudence n'a cessé de nous guider : nous n'avons tenu compte que des appartenances maçonniques garanties par des informations puisées aux bonnes sources.

Il y a vingt ans, nous avons déposé dans *Visages de la franc-maçonnerie belge du XVIII^e au XX^e siècle* (direction scientifique de Hervé Hasquin, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1983) les résultats d'une enquête initiale, "Écrivains belges francs-maçons de jadis et de naguère : du prince Charles-Joseph de Ligne à Johan Daisne et Fernand Dumont" (p. 297-355). Le présent ouvrage, avec sa partie historique, ses nouveaux développements, ses notices plus longues, ses citations nombreuses, est beaucoup plus qu'une mise à jour. La première partie, "Une histoire condensée de la

Franc-Maçonnerie », a pour but d'aider le lecteur à situer chacun des écrivains recensés par rapport à l'évolution de l'institution.

Pour mener à terme notre travail, nous avons eu besoin d'informations. Nous remercions tout d'abord nos informateurs les plus efficaces et les plus diligents, parce qu'ils ont la haute main sur des trésors du savoir et qu'ils sont généreux de leur temps : MM. Frank Langenaken (CEDOM), Jacques Detemmerman (*Bibliographie des écrivains français de Belgique*), René Fayt et Colette De Schutter (Réserve précieuse des Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles). En ce qui concerne plus particulièrement certains écrivains, nous avons reçu l'aide de M^{mes} Mark Braet, Godelieve Denhaene, Hena Maes-Jelinek, Louis Musin, Katia Petit-Musin, Léon Somville, Nicole Verschoore, de MM. Jean-Luc Boigelot, Roland Brulmans, Jean De Bock, Jean-Jacques De Gheyndt, Michel De Greef, Jaak Frontier, Roger Grignard, Gaspard Hons, Louis Lingier, Paul Louka, Jean Rigot, Didier Ruttiens, Henri Ruttiens, Michel Thiery, Jeffrey Tyssens, Paul van Aken, Jean-Pierre Vanbergen, Jean Vandievoet. Nous leur réitérons ici notre gratitude.

Notre dette à l'égard d'Alain Esterzon est d'une autre sorte. C'est lui qui a souhaité que notre documentation sur les écrivains belges francs-maçons aboutisse à un livre. L'ouvrage serait sans doute resté à l'état de projet s'il ne nous avait communiqué sa conviction qu'il répond à un intérêt réel, sinon à une attente. Pendant près de deux ans, il a réglé, avec Muriel Collart, tous les problèmes matériels d'une édition, sans jamais perdre une once de son enthousiasme initial.

Accueillant le volume dans la collection des ouvrages édités par les Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, le Professeur Jean-Pierre Devroey ajoute un maillon à la chaîne d'amitié qui nous unit à lui depuis tant d'années.

PREMIÈRE PARTIE

UNE HISTOIRE CONDENSÉE
DE LA
FRANC-MAÇONNERIE

I
LE PREMIER SIÈCLE
DE LA FRANC-MAÇONNERIE MODERNE

La Franc-Maçonnerie moderne — l'institution dont il s'agira dans notre ouvrage — s'est constituée en Angleterre au début du XVIII^e siècle, par suite d'une mutation des loges, passées du stade opératif au stade spéculatif. Lorsque, à l'époque de la Renaissance, on cessa de construire des cathédrales et des monastères, les loges insulaires qui réunissaient les professionnels de la construction périclitèrent et la plupart disparurent. Quelques-unes, pour se maintenir, ouvrirent les rangs à des membres honoraires, dénommés " maçons acceptés ", gens de la noblesse et du clergé, avocats, médecins, érudits, sensibles au prestige dont la confrérie avait joui durant des siècles et presque tous guidés par des considérations religieuses, philosophiques, voire politiques, auxquelles le traditionnel secret des réunions maçonniques corporatistes offrait sécurité et protection. Comme aucun plan n'avait présidé à cette évolution et qu'on pouvait craindre de fâcheuses dérives, quatre loges londoniennes s'assemblèrent le 24 juin 1717, date de la fête solsticiale de la Saint-Jean d'été, à l'auberge dite " At the Apple Tree " où l'une d'elles tenait ses séances, et elles constituèrent une fédération, la Grande Loge de Londres (plus tard d'Angleterre), placée sous l'autorité d'un Grand Maître. Cette opération centralisatrice apparut très vite comme un évènement historique parce qu'elle substituait délibérément à la vieille maçonnerie professionnelle une maçonnerie originale, philosophique et universelle, ouverte à tous les hommes de bonnes mœurs et de bonne volonté, sans distinction de métier, de religion, de nation (mais à l'exclusion des femmes). L'idée était féconde : en 1725, l'obédience anglaise comptait déjà soixante-quatre loges.

Tel fut longtemps le point de départ historique généralement admis et qui liait l'origine de la maçonnerie spéculative à l'apparition en loges de maçons non opératifs, les *gentlemen masons*.

Ce schéma est soumis, depuis quelques années, à une révision sévère. Il paraît assez bien établi que la Franc-Maçonnerie spéculative, née au XVIII^e siècle, ne procédait pas de la Maçonnerie opérative par une transition graduelle, insensible, et qu'elle se présentait, au contraire, comme un phénomène autonome, résultant d'un emprunt délibéré à des formes et à des usages de l'ancienne Maçonnerie, par des hommes sans lien avec le métier de bâtisseur et avec les loges opératives. Ce mouvement pourrait s'être formé en Écosse, ce qui modifie l'origine exclusivement anglaise que la tradition attribue à la Maçonnerie moderne.

Il demeure que, dès 1718, la Grande Loge entreprit de recueillir toutes les anciennes chartes maçonniques opératives consignnant les obligations sur lesquelles les serments des bâtisseurs étaient prêtés et tous les textes relatifs aux us et coutumes du passé en vue de l'élaboration d'un code adapté à la situation nouvelle.

L'ouvrage qui en résulta, intitulé *Livre des Constitutions maçonniques*, adopté en 1722, imprimé en 1723, avait été rédigé par le pasteur écossais James Anderson (1684-1739), entouré de plusieurs collaborateurs. On subodore que l'inspiration du contenu doctrinal venait d'un pasteur d'origine française, Jean-Baptiste Désaguliers (1683-1744), élu Grand Maître de l'Ordre en 1719, savant considérable, mathématicien et physicien, ami d'Isaac Newton qui le choisit pour reproduire, devant d'illustres auditoires, les expériences sur lesquelles reposait son système.

Pour saisir l'exacte portée des *Constitutions*, il est instructif de détecter chez Désaguliers, vraisemblablement le principal concepteur, les idées et les sentiments qui le déterminaient. Fils d'un huguenot, ministre de la religion réformée, banni de La Rochelle après la révocation de l'édit de Nantes (1685), il était farouchement antipapiste et résolument hostile au catholicisme qui avait persécuté les siens. Ordonné diacre anglican en 1710, il demeurait de foi chrétienne, mais avec les réactions d'un homme de science disciple de Newton, voyant dans le merveilleux spectacle de la nature l'éclatante preuve de l'existence de Dieu et excluant de l'apologétique tout argument fondé sur autre chose que ce fait concret. Fêré de la méthode expérimentale qui avait conduit Newton à ses grandes découvertes en optique et en mécanisme céleste, il ne prisait pas Descartes, dont le système est un "roman philosophique", dira-t-il en 1734 dans la préface de *A Course of Experimental Philosophy*. En politique, sa position était aussi nette : il détestait Louis XIV et, du même élan, le gouvernement absolu de droit divin, auquel il opposait le régime parlementaire anglais et la royauté équilibrée de la dynastie hanovrienne.

Les *Constitutions* comportent en première partie une histoire de la Maçonnerie depuis Adam jusqu'au début du XVIII^e siècle. On peut supposer que c'est la section de l'ouvrage qui, idéologiquement, doit le plus à James Anderson, nourri d'antiquité biblique en tant que pasteur et très à l'aise pour lui attribuer l'authenticité historique que lui prête l'opinion traditionnelle. En vérité, par suite d'un emploi extensif du mot maçonnerie et en raison de la conviction qu'il y eut des Francs-Maçons à toutes les époques, l'histoire qu'il raconte est l'esquisse d'une histoire de l'architecture. Il ne faut pas sourire trop vite des naïvetés de cet abrégé et de ses manquements à l'esprit critique. Il est imprégné de la vision, nullement orthodoxe, de l'ascension continue de l'humanité vers le progrès matériel et intellectuel. On s'en avise dès le premier paragraphe, assez étonnant :

Adam, notre premier père, créé à l'image de Dieu, *le grand Architecte de l'Univers*, dut avoir les sciences libérales, et particulièrement la Géométrie, gravées dans son cœur ; car, précisément depuis la chute, nous en trouvons les principes dans le cœur de ses descendants. Avec le cours du temps, ces principes ont été exposés sous forme d'une méthode appropriée de propositions, en observant les lois de proportion empruntées au Mécanisme : si bien que les Arts mécaniques donnèrent aux savants l'occasion de réduire les éléments de la Géométrie en une méthode ; et cette noble science ainsi réduite est le principe de tous ces arts (en particulier de la *Maçonnerie* et de l'*Architecture*) en même temps que la règle suivant laquelle on les applique et les pratique.

Étonnante aussi, dans cet historique imbibé d'Écriture sainte, la brève et unique mention du Christ, " grand Architecte de l'Église " :

Aussi Rome devint-elle le centre de la Science comme du pouvoir impérial, jusqu'au moment où elle atteignit le zénith de sa gloire, sous César Auguste (c'est durant son règne que naquit le Messie de Dieu, le grand Architecte de l'Église).

La seconde partie des *Constitutions* énumère les obligations d'un Franc-Maçon. C'est là qu'on sent la marque de Désaguliers, le souffle de sa pensée. Retenons pour leur signification exemplaire les articles I et II.

I. Concernant *Dieu* et la *Religion*.

Un Maçon est obligé, de par sa condition, d'obéir à la loi morale, et s'il entend exactement l'Art, il ne sera jamais un stupide athée, ni un libertin irrégulier. Mais quoique, dans les temps anciens, les Maçons fussent tenus, dans chaque pays, d'être de la religion, quelle qu'elle fût, de ce pays ou de cette nation, on considère maintenant comme plus à propos de les obliger seulement à cette religion en laquelle tous les hommes sont d'accord, en laissant à chacun ses opinions particulières, c'est-à-dire d'être des *gens de bien et loyaux*, autrement dit des hommes d'honneur et de probité, quelles que soient les dénominations ou croyances qui puissent les distinguer. La Maçonnerie devient ainsi le centre de l'union et le moyen d'assurer une fidèle amitié entre des personnes qui seraient restées perpétuellement éloignées l'une de l'autre.

Le texte est formel, sans ambiguïté : cette religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord, c'est la religion naturelle que Désaguliers trouve dans la philosophie de Newton, c'est le déisme avec son corollaire, la tolérance religieuse, la grande idée, l'ardente prédication du siècle des Lumières. À remarquer que la nouvelle Franc-Maçonnerie, dans son manifeste de 1723, n'invoque ni les saints du Paradis (la Réforme a agi), ni même la Trinité (toujours mentionnée dans la tradition des corporations catholiques).

II. Du *Magistrat civil*, suprême et subordonné.

Un Maçon est un paisible sujet des pouvoirs civils, en quelque endroit qu'il réside ou travaille ; il n'a pas à se mêler aux complots et conspirations contre la paix et le bon état de la nation, ni à se comporter indûment à l'égard des magistrats inférieurs. En effet, comme la guerre, les effusions de sang et les troubles ont toujours fait tort à la Maçonnerie, les anciens rois et princes ont été fort disposés à encourager les Membres de la Corporation, à cause de leur caractère pacifique et de leur loyauté : c'est par ces qualités qu'en fait ils ont répondu aux chicanes de leurs adversaires et qu'ils ont développé l'honneur de la Confrérie ; aussi celle-ci a-t-elle toujours été florissante aux époques de paix. C'est pourquoi, si un Frère se montrait rebelle à l'État, il ne devrait pas être soutenu dans sa rébellion, il faudrait plutôt en avoir pitié comme d'un malheureux homme et,

s'il n'était convaincu d'aucun autre crime, encore que la loyale Confrérie dût nécessairement désavouer sa rébellion, et ne donner au gouvernement, en ces circonstances mêmes, aucun ombrage ni motif de déficience politique, il ne pourrait cependant être exclu de la Loge, et les rapports qu'il a avec elle restent imprescriptibles.

La nouvelle Franc-Maçonnerie entend maintenir une relation de bon aloi entre elle et l'État. Mais, en même temps, elle s'érige en institution autonome, soustraite à l'autorité de l'État. Quel sort réserve-t-elle au Frère coupable de rébellion contre les lois de son pays ? Elle le plaint, elle compatit, et elle le garde au sein de la loge dont il fait partie de manière indéfectible, en tant qu'initié et en application d'une règle supérieure à quelque législation profane que ce soit. Le Maçon n'est d'aucun pays, d'aucune nation, il est cosmopolite. L'article VI est explicite à ce sujet : " Aussi aucune brouillerie ou querelle d'ordre privé ne doit-elle se produire dans l'enceinte de la Loge, et moins encore de discussion au sujet de la religion, des nations ou de la politique de l'État : car en tant que Maçons, nous ne sommes que de la religion universelle dont il a été parlé plus haut, de même que nous ne sommes de toutes les nations, de toutes les langues, de toute parenté et de tout dialecte [...]. "

Religion naturelle et cosmopolitisme sont les deux conceptions-clés du *Livre des Constitutions* et, par voie de conséquence, du message maçonnique qui va se répandre dans le monde. Un extraordinaire phénomène de diffusion. Une Grande Loge sur le modèle anglais se fonde en Irlande en 1725, en Écosse en 1736 ; et dès les années 1730, la Franc-Maçonnerie touche l'Inde britannique, les Antilles et les colonies anglaises de l'Amérique du Nord. Sur le continent européen, les loges se créent souvent là où résident des Anglais, négociants, diplomates, militaires, voyageurs, exilés politiques, animés de prosélytisme. Par exemple, il est dit que Charles Radcliffe (frère de James Radcliffe, troisième comte de Derwentwater, jacobite combattant, décapité à la tour de Londres en 1716) est à l'origine, vers 1725-1726, de la loge parisienne " Saint-Thomas ", suivie en 1729 de la loge " Le Louis d'Argent " dite " Saint-Thomas II ". La Maçonnerie s'implante à Florence en 1725, à Madrid en 1728 (une loge militaire fondée par le duc de Wharton), à Varsovie vers 1729-1730, à Amsterdam et à La Haye en 1731, à Saint-Petersbourg la même année (présence attestée de Maçons

travaillant selon le rite anglais), à Lisbonne en 1735 (une loge fondée par un Écossais du nom de Gordon), en Suède la même année, à Genève en 1736, à Hambourg en 1737, en Hongrie en 1740 (à Presbourg, c'est-à-dire Bratislava, ville alors hongroise), à Prague en 1741, à Vienne en 1742 (une loge vraisemblablement militaire, "Zu den drei Kanonen"), dans les Pays-Bas autrichiens peut-être avant 1740, sûrement en 1742 (loge bruxelloise "L'Union"), en Norvège en 1748, dans la principauté de Liège en 1749 (loge "La Nymphé" instituée par Lord Stanhope à Chaudfontaine), au Danemark la même année, en Grèce en 1750 (dans l'île de Corfou, loge "La Bienfaisance", essaimage de "La Vraie Lumière" de Vérone)...

Ces événements témoignent du succès universel de la Maçonnerie. Toutefois, il faut savoir que la chronologie, en l'absence de textes absolument fiables, prête souvent à discussion et qu'il n'est pas toujours possible de relater avec une totale certitude comment, dans chaque pays, se manifestèrent les premières adhésions. Par exemple, une loge est-elle apparue à Mons dès février 1721, sous l'appellation de "La Parfaite Union" et avec une patente la déclarant "Mère Loge anglaise des Pays-Bas" ? Une ancienneté controversée.

En raison de ses assises philosophiques et rituelles, la Franc-Maçonnerie spéculative s'exposait au risque de perdre son unité pour des questions de fond ou de forme. L'institution maçonnique anglaise, à l'époque même de son expansion mondiale, subit un schisme qui devait la déchirer longtemps. Un certain nombre de Frères, influencés peut-être par le rituel archaïsant de la Grande Loge d'Irlande, protestèrent contre des modifications, des suppressions, des additions décidées par la Grande Loge d'Angleterre ; ils lui reprochaient particulièrement de déchristianiser le rituel, d'omettre des prières, d'ignorer les jours saints. En 1751, des loges, pour la plupart de création récente, formèrent une obédience rivale, la "Grande Loge des Francs et Acceptés Maçons selon les vieilles institutions", plus connue sous le nom de "Grande Loge des Anciens Maçons", qui bénéficia de l'impulsion du Frère Laurence Dermott (1720-1791). C'était le début d'une opposition réciproque qui dura soixante ans, jalonnée d'excommunications et de passages d'une obédience à l'autre. En 1813, la création de la Grande Loge Unie d'Angleterre ramena une paix que beaucoup désiraient depuis longtemps.

Les plus grosses difficultés de la Franc-Maçonnerie du XVIII^e siècle vinrent évidemment du monde extérieur. Mais les coups ne partirent

pas de tous les côtés. Assez paradoxalement, des têtes couronnées et des princes de sang, moins de vingt ans après la fondation de la Grande Loge de Londres, firent acte d'allégeance à une organisation qui se plaçait au-dessus de l'État et se déclarait internationale. François de Habsbourg-Lorraine (1708-1765), marié en 1736 à la future impératrice Marie-Thérèse, nommé corégent à l'avènement de son épouse en 1740 et en 1745 élu empereur du Saint-Empire romain germanique, reçut la lumière à La Haye, dans une loge temporaire, le 14 mai 1731, à une époque où il ne portait encore que le titre de duc de Lorraine : un évènement mémorable, car c'était la première fois qu'un membre de famille régnante entrait dans la Maçonnerie. Son frère (par le sang), Charles de Lorraine (1712-1780), gouverneur général des Pays-Bas de 1744 jusqu'à sa mort, fut comme lui un Maçon zélé, encourageant les progrès des Lumières. Le 5 novembre 1737, Désaguliers eut l'honneur de conférer les deux premiers grades maçonniques à Frederick Lewis (1707-1751), prince de Galles, dont il était le chapelain. Frédéric II le Grand (1712-1786), roi de Prusse, fut initié le 14 août 1738 (alors qu'il était encore prince héritier). Des membres de la haute noblesse frappèrent à la porte des temples. En Angleterre, le successeur de Désaguliers à la maîtrise de la Grande Loge fut le duc John de Montagu (1690-1749). Autre exemple : en 1738, le duc d'Antin, petit-fils du marquis et de la marquise de Montespan, fut élu " Grand Maître général et perpétuel des Maçons du royaume de France ". Qu'est-ce qui les motivait, les uns et les autres ? Vraisemblablement, l'attrait d'un mystère, le partage de certaines idées et le plaisir d'être particulièrement honorés dans une société où la fraternité, pourtant, est liée au principe de l'égalité ; mais aussi une stratégie : pour s'assurer le contrôle d'une institution dont on peut craindre la tendance subversive, le meilleur moyen est d'y entrer.

Il reste que la Franc-Maçonnerie suscitait de l'hostilité, même là où elle jouissait de considération. C'était le cas en Autriche. Bien que la cour de Vienne comptât de nombreux Maçons, parmi lesquels des personnalités très proches de l'impératrice — notamment François, son époux, le prince Wenzel von Kaunitz-Rietberg (1711-1783), son Chancelier, le Hollandais Gerard Van Swieten (1700-1772), son premier médecin —, Marie-Thérèse se méfiait d'une société qu'elle soupçonnait de noirs desseins politiques et, très catholique, elle subissait l'influence d'un clergé qui s'appliquait évidemment à entretenir ses préventions. Elle soudoyait des espions, elle faisait surveiller la correspondance des Maçons. Il lui aurait plu de proscrire la Franc-

Maçonnerie de ses États. Elle ne passa à l'action qu'en 1766, un an après la mort de son mari, prenant la grave mesure d'interdire aux fonctionnaires de s'affilier à l'Ordre des Rose-Croix, sous peine de licenciement. Charles de Lorraine, son beau-frère, la dissuada d'aller plus loin, et le duc Albert Casimir de Saxe-Teschen, initié à Dresde en 1764 et marié à l'archiduchesse Marie-Christine, la fille préférée de l'impératrice, agit dans le même sens. À la fin de son règne, Marie-Thérèse reconnaissait qu'elle s'était fait de la Maçonnerie une image fausse.

En France, l'opposition à la Maçonnerie se manifesta dans un contexte tout autre. À la mort du duc d'Antin en 1743, une assemblée de Maçons parisiens désigna pour lui succéder Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont (1709-1771), abbé commanditaire de Saint-Germain-des-Prés, seizième descendant (de mâle en mâle) de saint Louis, arrière-petit-fils du Grand Condé et petit-fils de Louis XIV (et de Madame de Montespan). Son élection fut ratifiée par les loges de province. Mais soucieux de rester bien en cour auprès de Louis XV qu'il savait hostile à la Maçonnerie, société secrète d'origine étrangère et protestante, il exerça de loin la fonction de Grand Maître de l'Ordre (appelé Grande Loge de France à partir de 1755) et il délégua ses pouvoirs à des adjoints. Il en résulta des dissensions qui tournèrent mal et justifèrent l'intervention du lieutenant général de police Antoine de Sartine, suspendant la Grande Loge en 1767. À la mort du comte de Clermont en 1771, elle fut rétablie et se donna comme Grand Maître Louis Philippe d'Orléans, duc de Chartres, le futur Philippe Égalité (1747-1793). Mais dès 1773, une scission engendra deux obédiences antagonistes : l'une qui prit le nom de Grand Orient et afficha d'emblée sa tendance rationaliste et démocratique, l'autre qui continua de s'appeler Grande Loge (dite parfois de Paris ou de Clermont) et se montra réfractaire à l'esprit progressiste. Malgré ce remue-ménage, la Maçonnerie française connut de 1773 à 1789 une période d'intense rayonnement. À la veille de la Révolution, le Grand Orient regroupait plus de six cents loges et la Grande Loge de Clermont cent trente. Chiffres auxquels il faut ajouter les divers ateliers de hauts grades, les loges anglaises et les loges d'adoption.

Alors que 1789 était l'aboutissement (non prémédité) d'idées et de principes véhiculés par les loges, la Révolution perturba l'activité maçonnique. Jusqu'à la fin de 1792, des réunions eurent encore lieu ; mais de 1793 à juillet 1794, elles cessèrent totalement. Après Thermidor, les loges se relevèrent lentement, stimulées par Alexandre-

Louis Roëttiers de Montaleau (1748-1808), élu Grand Maître du Grand Orient en 1795. En 1799, l'année où prit fin le Directoire — qui avait tenté d'enrayer la réaction catholique en favorisant, sans succès, le culte décadaire et la théophilantropie soutenus par force Maçons —, le Grand Orient et la Grande Loge fusionnèrent. L'année suivante, le nombre des ateliers remis au travail s'élevait déjà à soixante-quatorze. En 1805, un évènement : le Grand Orient et la Grande Loge se séparèrent de nouveau.

Assez tenté d'abord d'éliminer la Maçonnerie, Napoléon Bonaparte, arrivé au sommet du pouvoir (Premier Consul après le 18 Brumaire, Consul à vie en 1802, Empereur en 1804), préféra la protéger ; mais, décidé à la maintenir sous sa coupe, il fit nommer ses frères Joseph et Louis respectivement Grand Maître et Grand Maître adjoint et il veilla à ce que le fidèle Cambacérès jouât à leurs côtés un rôle efficace. En 1805, il encouragea Joséphine à raviver la maçonnerie d'adoption. Sous l'Empire, la Maçonnerie jouit d'une prospérité matérielle considérable ; mais, asservie à un pouvoir dictatorial, elle s'était vidée de sa substance essentielle.

L'histoire de la Maçonnerie française au XVIII^e siècle paraît assez heureuse par comparaison avec le sort des autres branches de la Maçonnerie latine. On peut y voir la conséquence d'une situation particulière, de nature juridique : la bulle *In eminenti* fulminée en 1738 par le pape Clément XII contre la Maçonnerie n'ayant pas été enregistrée par le Parlement, ne produisit aucun effet judiciaire en France. Ce ne fut pas le cas en Italie, en Espagne, au Portugal.

La bulle de 1738 est extrêmement violente. Contre les Francs-Maçons, les *liberi muratori*, elle retient comme fautes très graves :

- qu'ils rassemblent " des hommes de toute religion et de toute secte ", c'est-à-dire qu'ils tombent dans l'indifférentisme religieux ;
- qu'ils tiennent " une apparence d'honnêteté naturelle " pour une garantie morale suffisante, ce qui revient à tolérer l'immoralité ;
- qu'ils s'engagent par un serment prêté sur la Bible à dissimuler ce qu'ils font " dans l'obscurité du secret ", de quoi il faut déduire : " S'ils ne faisaient point le mal, ils ne haïraient pas ainsi la lumière, et ce soupçon s'est tellement accru que, dans plusieurs États, ces dites sociétés ont été depuis longtemps proscrites et bannies comme contraires à la sûreté des royaumes. "

Encourent l'excommunication non seulement les Francs-Maçons, mais aussi quiconque, sans appartenir à la confrérie, les fréquente, les

aide, leur donne asile. Ayant précisé cela longuement, le Souverain Pontife déclare : “ Voulons de plus et mandons que tous les Évêques et Prélats supérieurs, et autres Ordinaires de lieux, que tous Inquisiteurs de l’Hérésie, informent et procèdent contre les transgresseurs, de quelque état, grade, condition, rang, dignité ou prééminence qu’ils soient, les répriment et les punissent des peines méritées, comme fortement suspects d’hérésie. ”

Dès la promulgation de cette bulle — qui sera renouvelée par Benoît XIV en 1751 dans *Providas Romanorum* —, les interdictions et les condamnations se mirent à pleuvoir dans les pays de l’Europe méridionale.

Dans les États pontificaux, la qualité de Maçon fut passible de la peine de mort et de la confiscation des biens dès 1739. Dans les autres entités politiques de la péninsule italienne, les loges dépendaient de l’humeur des autocrates au pouvoir, plus ou moins hostiles, plus ou moins bienveillants. Dans le grand-duché de Toscane où régnait pourtant un Frère, François de Lorraine, l’époux de Marie-Thérèse, le cardinal Neri Orsini s’acharna contre le Franc-Maçon Tommaso Crudeli (1703-1745), le livra aux inquisiteurs qui le torturèrent pendant treize mois et ne le relâchèrent que sur intervention de l’ambassadeur d’Angleterre, mais le malheureux ne survécut pas longtemps à son martyre.

L’institution maçonnique italienne connut un répit à l’époque napoléonienne. En 1805, il se constitua à Milan un Grand Orient d’Italie, de rite écossais, dont Eugène de Beauharnais fut le Grand Maître. En 1814, les persécutions reprirent, comme il fallait s’y attendre.

En Espagne, la Maçonnerie fut prohibée en application de la bulle de Clément XII, et les Maçons furent tenus de se dénoncer spontanément devant le tribunal du Saint-Office et de s’engager à cesser toute activité de loge. En 1740, l’Inquisition, ayant découvert une loge encore au travail, fit condamner huit de ses membres aux galères. Durant les guerres napoléoniennes, la Maçonnerie de la péninsule ibérique bénéficia de la protection simultanée des Français et des Anglais. Mais au retour du roi d’Espagne Ferdinand VII en 1814, le régime coercitif sévit de nouveau. Des Frères s’obstinant malgré tout à se réunir, le roi, en 1824, fit savoir que tout Franc-Maçon refusant de renoncer solennellement à l’Ordre serait étranglé dans les huit jours, sans jugement : il y eut des exécutions.

Au Portugal, une loge réunissant des Irlandais catholiques et des

autochtones est dissoute dès 1738. Une autre loge, formée surtout de protestants anglo-saxons, subit le même sort en 1743. Son Vénérable Maître, Jean Coustos, incarcéré et torturé, est condamné à quatre ans de galères ; il doit sa libération en décembre 1744 à l'intercession du duc de Newcastle, l'ambassadeur anglais. Le 21 juin 1744 a lieu le premier autodafé réservé à des Maçons.

Sous le gouvernement du puissant marquis de Pombal, despote éclairé et Franc-Maçon (deux comportements alors conciliables), la Maçonnerie lusitanienne connut une longue période de tolérance, de 1750 à 1777. À la fin du XVIII^e siècle, la présence de régiments anglais favorisa l'expansion de l'Ordre. Le nombre des loges se multipliant, une Grande Loge du Portugal fut créée en 1804, reconnue par la Grande Loge d'Angleterre. Après la chute de Napoléon, l'histoire de la Maçonnerie portugaise, comme celle du pays, fut marquée par une grande instabilité.

Dans les Pays-Bas autrichiens où, comme partout ailleurs, de nombreux ecclésiastiques fréquentaient les loges, les bulles de 1738 et de 1751 étaient connues ; mais, pour n'avoir pas été enregistrées par le Conseil Privé, pour être donc " non placetées ", elles restèrent sans force légale. Il était du devoir des prêtres catholiques d'instruire leurs ouailles des condamnations prononcées par les deux Souverains Pontifes. Il était entendu que les choses ne devaient pas aller plus loin.

Mais la situation de la Maçonnerie s'assombrit sous le règne de Joseph II, accédant au trône le 29 novembre 1780. Quand on s'interroge sur les raisons qui empêchèrent ce fils de Maçon d'adhérer à la Maçonnerie, si proche cependant de ses objectifs moraux de prince éclairé, on en relève au moins trois : son désir de respecter le catholicisme rigide de sa mère, l'impératrice Marie-Thérèse, sa prévention à l'égard d'une société secrète, jamais à l'abri du soupçon de projets subversifs, et la confusion qu'il faisait entre l'authentique Maçonnerie et les nombreuses confréries plus ou moins occultistes dont il n'appréciait pas les " jongleries " (le mot est de lui). Resté en dehors de l'institution maçonnique, il voulut toutefois la régir de l'extérieur, la soumettre à un édit. Il s'en expliqua dans le rescrit daté du 11 décembre 1785, adressé au chancelier Kaunitz :

Jadis, et en d'autres pays, l'on défendit et l'on punit les Francs-Maçons, on dispersa les réunions qu'ils tenaient dans les Loges pour

la seule raison que l'on n'était pas renseigné sur leurs mystères. Pour moi, qui les ignore aussi, il me suffit de savoir qu'il est déjà résulté de ces réunions de Francs-Maçons quelque bien pour le prochain, pour les pauvres, pour l'éducation, pour que j'ordonne par les présentes des mesures plus favorables que celles qui ont été promulguées en d'autres pays. Ignorant moi-même les lois des Francs-Maçons et leurs délibérations, j'estime cependant qu'il faut les prendre sous la protection et la sauvegarde de l'État aussi longtemps qu'ils feront le bien, qu'il faut autoriser officiellement leurs réunions.

Joseph II, lorsqu'il légiférait, entrait dans les moindres détails ; par exemple, réformant la pratique religieuse, il allait jusqu'à fixer le nombre de cierges qu'il fallait allumer à certains offices. L'édit du 9 janvier 1786 relatif à la Maçonnerie n'a pas échappé à son esprit minutieux. Pour ne pas nous égarer en le démontrant, bornons-nous à constater que l'article 1, à lui seul, bouleversait l'institution : " Il ne pourra y avoir désormais qu'une seule Loge de Francs-Maçons dans chaque province, cette Loge ne pourra se tenir dans d'autre ville que la capitale, où réside le tribunal supérieur. "

Il en résulta que, dans les Pays-Bas autrichiens, vingt loges furent supprimées et seules subsistèrent les trois autorisées à poursuivre leurs travaux à Bruxelles : " L'Heureuse Rencontre ", " L'Union " et " Les Vrais Amis de l'Union ". Un séisme ! Imaginant qu'il la préservait de toutes dérives, Joseph II brisa la Maçonnerie de chez nous. Elle mit des années à se reconstituer.

Si la Franc-Maçonnerie spéculative, dès le premier siècle de son existence, subjuga tant d'esprits, c'est qu'elle répondait à des aspirations du temps.

Le XVIII^e siècle prônait la tolérance religieuse et le cosmopolitisme ; il croyait au progrès continu de la Raison dont on attendait qu'elle inspirât des réformes politiques et sociales opérées pacifiquement. D'un autre côté, annonciateur du romantisme, il était attiré par le mystère, les pratiques occultistes et les manifestations lyriques des sentiments.

La Franc-Maçonnerie épousait ces idées et ces sensibilités. Elle était ouverte, en principe, à toutes les religions ; elle accueillait les catholiques, les protestants et pas mal de croyants à qui il suffisait d'être déistes et pour qui le Grand Architecte de l'Univers se confondait avec

le Dieu dont Voltaire disait : “ Si Dieu n’existait pas, il faudrait l’inventer. ” Elle demandait à ses membres de pratiquer entre eux une morale de fraternité et de l’étendre au monde profane par des actes charitables et des actions utiles à l’humanité tout entière. D’autre part, société secrète (ou plus exactement à secrets), elle entretenait autour d’elle un climat de mystère et elle imprégnait certains de ses rituels d’un symbolisme teinté de mysticisme et d’occultisme.

La Franc-Maçonnerie n’était pas, au XVIII^e siècle, la seule association nouvelle en harmonie avec l’esprit nouveau. L’époque assista à la floraison des académies, des sociétés savantes, des salons philosophiques et de clubs de réflexion, tels que le célèbre club de l’Entresol qui, de 1720 à 1731, réunissait chaque semaine chez l’abbé Alary (logé à l’entresol de l’hôtel du président Hénault) une vingtaine de personnalités (parmi lesquelles Montesquieu), commentant faits et idées en toute liberté, sans la crainte d’être compromis. Mais la Maçonnerie se distinguait de ces groupements par son universalité, le nombre de ses adhérents et la diversité sociale de son recrutement.

Une diversité contrôlée... La Franc-Maçonnerie du XVIII^e siècle excluait d’importants groupes sociaux : dans les pays germaniques les Juifs, en France les comédiens (uniquement par crainte de devoir les défendre contre les cabales coutumières de leur métier) et partout les ouvriers et les paysans, incapables de remplir les conditions matérielles et intellectuelles de l’adhésion à l’Ordre. À part ces rejets, elle admettait un large éventail de classes sociales, depuis les artisans maîtres de leurs métiers et les petits bourgeois jusqu’à la haute noblesse. Cet éclectisme, cependant, pouvait varier selon les loges. Dans les villes abritant plusieurs loges, il était quasiment de règle que chacune eût ses propres critères de recrutement. Prenons l’exemple de trois loges bruxelloises qui coexistaient dans les années 1770 : à “ La Constance de l’Union ” (fondée en 1769), les Frères appartenaient à la petite et à la moyenne bourgeoisie ; “ La Parfaite Amitié ” (fondée en 1772) visait un niveau plus élevé : avocats, magistrats, petite noblesse ; quant à “ L’Heureuse Rencontre ” (fondée en 1772), les trois quarts de ses membres figuraient aux premiers rangs de la noblesse. On observe une situation semblable à Liège, où “ La Parfaite Intelligence ” (fondée en 1770), à l’effectif aristocratique, faisait face à “ La Parfaite Égalité ” (fondée en 1774), ouverte aux roturiers. De nombreux hommes d’église hantaient les temples maçonniques, nous l’avons signalé. Il se pouvait que le clergé fût majoritaire ici ou là : c’était le cas, en 1773, dans une loge

d'Angers, " Le Tendre Accueil de Glenfeuil ", dont le Vénérable Maître était le prieur de l'abbaye de Saint-Maur-sur-Loire ; et à Mons se constitua en 1783 une loge, " Les Amis Thérésiens ", composée exclusivement d'ecclésiastiques, tous de l'ordre des Récollets.

La maçonnerie spéculative, dès l'origine, avait rempli sa mission de porteuse d'idées. Mais des témoins fiables de sa vie interne au XVIII^e siècle, tels que le prince Charles-Joseph de Ligne, révèlent que les loges, pour nombre de ses membres, étaient avant tout des sociétés d'agrément et de bienfaisance, éprises de longues agapes et de discours fleuris. Il ne faut pas tomber dans l'erreur d'une vision idéalisante, anachronique...

II VERS UNE FRANC-MAÇONNERIE RATIONALISTE

En France

Si, après 1815, les Maçons français s'accommodèrent de la Restauration, c'est que Louis XVIII, souverain modéré malgré le souvenir des vicissitudes d'un long exil, se montrait bienveillant à leur égard. Par contre, Charles X, monté sur le trône en 1824 et entouré de nombreux affiliés à la Congrégation, association religieuse sectaire, adopta presque d'emblée la politique des ultras. Sous son règne, la Maçonnerie subit une étroite surveillance policière et la nation tout entière un gouvernement dominé par un parti-prêtre qui rêvait d'une restauration religieuse intégrale, l'Église catholique récupérant tous ses anciens privilèges de corps constitué et exerçant le pouvoir politique sous le couvert de son pouvoir spirituel. L'alliance renforcée du trône et de l'autel — qui ébranlait les libertés fondamentales inscrites dans la Charte constitutionnelle octroyée par Louis XVIII — provoqua une réaction libérale si violente qu'elle produisit la Révolution de 1830 et entraîna la chute de Charles X.

L'avènement de la monarchie de Juillet s'accompagna d'un mouvement d'anticléricalisme populaire qui atteignit son paroxysme lorsque l'archevêché de Paris fut mis à sac en février 1831 et que des évêques conseillèrent aux curés de ne plus se montrer en soutane dans la rue. Ces événements marquaient un tournant de l'histoire, annonçaient la lente, lointaine, mais irréversible désacralisation des institutions publiques. Toutefois, il n'entraîna pas dans les vues de Louis-Philippe d'accélérer cette évolution. Il mena une politique d'apaisement, souhaitée d'ailleurs par la majorité de l'opinion, ainsi que par la Maçonnerie, satisfaite de la suppression des articles de la Charte qui déclaraient le catholicisme " la religion de l'État " et voyant d'un œil favorable

l'apparition, avec Lamennais, Lacordaire, Montalembert, d'un catholicisme libéral, condamné aussitôt par Rome (encyclique *Mirari vos*, 1832).

Depuis la Révolution de 1789, la composition sociale des loges s'était modifiée profondément. Le clergé n'y était quasi plus représenté et la noblesse s'en était éloignée aussi, plus lentement, mais sans retour. En 1848, lorsque la II^e République fut proclamée et que Louis Napoléon Bonaparte en reçut la présidence, la Maçonnerie française groupait principalement des bourgeois, industriels, commerçants, fonctionnaires, hommes d'ordre, pas irréli-gieux, en grande majorité chrétiens, plutôt de l'espèce tiède. N'ayant pas ses propres constitutions, le Grand Orient de France les établit en 1849. L'article premier atteste que, à ce moment-là, l'institution était encore tout imprégnée de religiosité :

La Franc-Maçonnerie, institution éminemment philanthropique, philosophique et progressive, a pour base l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme ; elle a pour objet l'exercice de la bienfaisance, l'étude de la morale universelle, des sciences, des arts et la pratique de toutes les vertus ; sa devise a été de tout temps : Liberté, Égalité, Fraternité.

Les Maçons libéraux eurent bientôt des sujets d'inquiétude. Le comte Frédéric de Falloux, catholique libéral influent qui avait soutenu la candidature de Louis Napoléon (il devait s'en repentir bientôt), mit à profit sa brève carrière de ministre de l'Instruction publique pour élaborer la loi autorisant l'enseignement confessionnel et congréganiste dans les écoles primaires et secondaires. La loi Falloux, présentée à l'Assemblée législative par le successeur de Falloux au ministère, fut votée le 15 mars 1850, après un débat de deux mois, au cours duquel Victor Hugo (qui n'était pas Maçon) dénonça d'une voix superbement éloquente la nature réactionnaire et jésuitique de la proposition.

Maître du pays après le coup d'État du 2 décembre 1851 et la répression qui s'en suivit, Louis Napoléon prépara aisément l'opinion française à la restauration de l'Empire. Proclamé empereur des Français le 2 décembre 1852, il régna en dictateur, écrasa l'opposition républicaine, contraignit à l'exil les irréductibles, parmi lesquels Victor Hugo, bâillonna la presse, soumit l'Université, révoquant des professeurs républicains tels que Jules Michelet et Edgar Quinet et supprimant les agrégations de philosophie et d'histoire, disciplines jugées potentiellement subversives.

En réaction, les penseurs de gauche se détachèrent de l'idéalisme romantique de 1848 et adhérèrent au positivisme, tel qu'il se dégagait des essais et des articles d'Émile Littré, des analyses littéraires et historiques d'Hippolyte Taine et des travaux d'Ernest Renan sur l'histoire du christianisme (notamment *Vie de Jésus*, 1863). Dans cette optique, le catholicisme apparaissait comme un obstacle au progrès scientifique et au régime démocratique. Ce courant positiviste, progressiste et anticlérical toucha le Grand Orient de France. En 1865, les Maçons positivistes firent admettre — non sans peine — que l'obligation de croire en Dieu, inscrite à l'article premier des Constitutions, fût suivie d'une phrase qui, en reconnaissant la liberté de conscience, créait une antinomie insoluble : " Elle [la Franc-Maçonnerie] regarde la liberté de conscience comme un droit propre à chaque homme et n'exclut personne pour ses croyances. "

À cette époque, sous la pression des républicains qui avaient gagné des sièges aux élections de 1863 et qui étaient majoritaires à Paris, à Lyon, à Marseille, Napoléon III avait dû lâcher du lest, nommer Victor Duruy, anticlérical notoire, ministre de l'Instruction publique (1863), octroyer le droit de grève et de coalition (avril 1864), le droit d'interpellation (janvier 1867). Ce changement de climat politique encouragea Jean Macé (1815-1894), Maçon de fraîche date, à mettre sur pied en 1866 la Ligue française de l'Enseignement, inspirée de la Ligue de l'Enseignement que le Frère Charles Buisson avait fondée deux ans plus tôt à Bruxelles. En France comme en Belgique, il s'agissait de favoriser l'instruction primaire laïque et d'empêcher l'Église de faire main basse sur les écoles. En 1868, alors que quinze loges de tendance rationaliste adhéraient déjà à la Ligue, Jean Macé exposait aux Frères de " La Fidélité " de Colmar sa conception d'une Franc-Maçonnerie progressiste et très modérément ésotérique, appelée à remplacer les croyances religieuses en voie de disparition :

La Franc-Maçonnerie ne traîne pas le boulet des révélations surnaturelles, et peut évoluer librement hors du cercle des cérémonies, des formules et des symboles que lui a légués le passé. Ce n'est pas là qu'elle est, c'est dans sa doctrine, dans le dévouement fraternel au progrès humain dont elle a fait une loi à ses adeptes. Qu'on appelle cela une religion ou qu'on choisisse un autre mot, si l'on en trouve un qui soit bon, elle restera toujours une croyance avec l'obligation des actes à l'appui, et c'est par là que je la vois appelée à remplir la place que commencent à laisser vide les croyances qui s'en vont.

Désastre de Sedan le 2 septembre 1870, proclamation de la III^e République le 4 septembre, capitulation des armées françaises et signature de l'armistice franco-prussien le 28 janvier 1871, sanglant épisode de la Commune de Paris du 18 mars au 28 mai, insurrection à laquelle des Maçons participèrent, sans entraîner la masse des autres, restés en dehors.

Pendant quelques années, la République vécut sous la menace d'une restauration monarchique. Par bonheur pour elle, ses adversaires royalistes étaient divisés, et la Constitution de 1875 la consolida en légalisant le type de régime politique qu'elle représente. Les républicains gagnèrent les élections de 1876 et, malgré le coup d'État du 16 mai 1877 du président Mac-Mahon cherchant à les évincer par une dissolution de l'Assemblée nationale, ils sortirent vainqueurs des nouvelles élections d'octobre 1877. Le temps de " l'Ordre moral " était révolu.

Ce n'est pas un pur hasard : en cette même année 1877 et au terme d'une longue querelle, les Maçons positivistes du Grand Orient de France obtinrent qu'on retirât de ses Constitutions l'obligation de croire en Dieu et en l'immortalité de l'âme. Ils avaient été devancés par le Grand Orient de Belgique qui, dès 1872, supprima de ses rituels la mention du Grand Architecte de l'Univers.

Ce double évènement revêt une importance considérable. La Franc-Maçonnerie, universelle par vocation initiale, se scindait en deux blocs opposés de manière irréductible, et cette fracture s'est maintenue jusqu'à nos jours : d'un côté, une Maçonnerie rationaliste et laïque, principalement latine, qui élimina de ses constitutions toute affirmation dogmatique relative à l'existence de Dieu, à l'immortalité de l'âme et au caractère sacré de la Bible ; et, de l'autre côté, une Maçonnerie théiste, principalement anglo-saxonne, exigeant de ses adeptes qu'ils croient en Dieu et qu'ils tiennent la Bible (éventuellement un autre livre sacré) pour la révélation de la parole divine.

Incroyant, positiviste initié en juillet 1875 à la loge " La Clémentine Amitié ", en même temps que Littré, Jules Ferry (1837-1893), devenu ministre de l'Instruction publique en 1879, entreprit par une série de lois d'écarter de l'enseignement public et privé un maximum de congrégations religieuses et de donner à l'école primaire le statut d'une instruction gratuite, obligatoire et laïque. Il réalisait là un projet maçonnique qui devait, à la longue, marquer profondément la mentalité française.

Destiné à la prêtrise (mais jamais ordonné), docteur en théologie en

1860 avec une thèse sur saint Thomas d'Aquin, Émile Combes (1835-1921) devint, contre toute attente, un défenseur de la laïcité encore plus ardent, encore plus déterminé que Jules Ferry. Ayant perdu la foi et entrepris les études de médecine, il s'installa à Pons en 1866, fut initié en 1869, à la loge " Les Amis Réunis ", de Barbezieux, s'engagea dans la politique où il fit une carrière étincelante : chef du parti radical, président du Sénat (1894-1895), ministre de l'Instruction publique (1895-1896), successeur de Waldeck-Rousseau à la présidence du Conseil (1902-1905). Toute son action politique fut dictée par un anticléricalisme intransigeant. Il appliqua drastiquement la loi de Waldeck-Rousseau sur les associations (1^{er} juillet 1901), qui visait particulièrement les congrégations religieuses non autorisées à enseigner : en quelques jours, il supprima plus de 2.500 écoles confessionnelles, et des milliers de religieux furent expulsés. La loi du 7 juillet 1904 alla plus loin : désormais, l'enseignement était interdit à toutes les congrégations, ce qui entraîna la rupture des relations diplomatiques du gouvernement français avec le Saint-Siège. La séparation de l'Église et de l'État était proche. Combes aurait préféré une totale inféodation de l'Église à l'État ; le projet qu'il déposa en octobre 1904 s'inspirait de la Constitution civile du clergé de 1790. Moins farouchement anticlérical, le Frère Maurice Rouvier, qui lui succéda à la tête du gouvernement, fit voter le 3 juillet 1905 la loi qui abrogeait le Concordat napoléonien, garantissait la liberté des cultes, mais n'en subventionnait et salariait aucun, déclarait propriété de l'État l'ensemble des biens ecclésiastiques, mais confiait les édifices religieux à des " associations culturelles ".

En Belgique

La Belgique ayant été rattachée aux Provinces-Unies en 1815 et incorporée à une nouvelle entité politique, le royaume des Pays-Bas, les loges belges, qui dépendaient du Grand Orient de France depuis l'occupation française, furent placées sous l'autorité d'un Grand Orient des Pays-Bas, présidé par le prince Frédéric, le second fils du roi Guillaume 1^{er}. Favorable à la Maçonnerie, le roi cherchait tout de même, par cette fusion et la désignation du prince, à s'assurer du loyalisme des loges. Mais les Maçons belges firent entendre qu'ils craignaient de subir la domination hollandaise au sein de l'organe central. Pour les apaiser, il

fut décidé en 1817 que le Grand Orient des Pays-Bas se subdiviserait en deux Grandes Loges d'administration, une pour le Nord, une pour le Sud, celle-ci confiée à un noble belge, Charles Alexandre Rasse, prince de Gavre (1759-1832), représentant le prince Frédéric. On peut dire que, plusieurs années durant, les Maçons belges entretenirent de bonnes relations avec Guillaume 1^{er}, dont le fils aîné, le prince Guillaume d'Orange, fut initié à la loge bruxelloise " L'Espérance " le 14 mars 1817 et en devint le Vénérable Maître quatre mois plus tard. Ce qui altera parfois l'entente des loges belges avec la dynastie régnante, c'étaient l'autoritarisme du prince Frédéric, son ton cassant, ses maladresses. Le refroidissement entre le Grand Maître et les Frères belges fut sensible lors des festivités qui, en 1825, célébrèrent maçonniquement le mariage du prince : peu s'y rendirent, et ils se plaignirent d'avoir été fort mal reçus...

Le royaume des Pays-Bas jouissait d'un régime qui attira des exilés politiques de diverses provenances. Il y eut d'abord les proscrits français de la Restauration, conventionnels régicides et bonapartistes compromis pendant les Cent-Jours, parmi lesquels beaucoup de Maçons qui fréquentèrent les loges belges et dont certains s'y distinguèrent. C'est ainsi que Dominique Vincent Ramel-Nogaret (1760-1829), frappé d'exil en 1816 et installé à Bruxelles, s'affilia à la loge " Les Amis Philanthropes ", y exerça la fonction d'Orateur, puis celle de Vénérable Maître, et introduisit dans la Maçonnerie belge l'habitude des conférences scientifiques et littéraires. C'est ainsi que l'installation à Bruxelles, en 1817, du Suprême Conseil, organe régulateur du Rite Écossais Ancien et Accepté, était due à l'initiative du Français Jean Pascal Rouyer (1759-1819), réprouvé par le prince Frédéric qui avait des idées au sujet des Hauts Grades.

La Révolution de 1830 qui mit fin à l'union des Belges et des Hollandais, rompa aussi le lien qui rattachait les loges méridionales aux septentrionales. Il n'y eut cependant pas, dans la Maçonnerie belge, unanimité pour rompre sur-le-champ et nettement. Dès le 26 octobre 1830, la loge " Les Vrais Amis de l'Union ", à Bruxelles, prononça la déchéance du prince Frédéric comme Grand Maître, suivie bientôt par d'autres loges ; mais il en restait qui, par fidélité à la monarchie des Orange-Nassau, continuèrent à se réclamer du Grand Orient des Pays-Bas.

Un Grand Orient de Belgique se constitua le 16 janvier 1833, mais fragilisé dès le départ par la défection des loges orangistes et, en 1839,

par la dissidence des loges de la région liégeoise groupées dans une fédération d'esprit principautaire qui se maintint jusqu'en 1854.

L'élection du nouveau Grand Maître posa un problème délicat. Pour Joseph Defrenne, Premier Grand Surveillant faisant fonction de Grand Maître, il eût été normal d'élire le roi que la nation venait de se donner, ce prince Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha qui avait reçu la lumière (par communication) en 1813 à la loge bernoise "L'Espérance". Son projet se heurta à l'opposition des Frères qui, en souvenir sans doute des difficiles contacts avec le prince Frédéric, appelaient de leurs vœux une personnalité absolument étrangère à la famille royale. L'affaire se termina par un compromis à la belge : le roi Léopold honora le Grand Orient de Belgique de sa "protection spéciale" et, en 1835, désigna comme Grand Maître à vie son favori, le baron Goswin de Stassart.

La Belgique indépendante avait maintenu les trois universités d'État fondées par Guillaume 1^{er} à Gand, Liège et Louvain, mais elle les avait amputées chacune de plusieurs facultés, créant des situations impossibles qui appelaient une refonte de l'enseignement supérieur. Les tergiversations du gouvernement unioniste (alliance des catholiques et des libéraux), qui encommissionna l'affaire, incitèrent l'épiscopat à exploiter l'article de la Constitution garantissant la liberté de l'enseignement pour lancer l'idée, en 1832, d'une université catholique installée à Malines. Le cheminement du projet en Belgique et à Rome ayant duré assez longtemps, c'est le 11 juin 1834 que l'archevêque de Malines put soumettre à la ratification des évêques les statuts de la cléricale institution. L'évènement, bien que prévisible, consterna le milieu libéral, où l'on avait espéré que l'État déciderait finalement d'établir à Bruxelles la seule et unique université du pays. Il y eut des émeutes estudiantines à Gand, à Liège, à Louvain, et dès le 24 juin 1834, Théodore Verhaegen, avocat de profession, et Auguste Baron, préfet de l'Athénée de Bruxelles (initié de toute fraîche date, le 15 mai), proposèrent à leur loge, "Les Amis Philanthropes", de faire contrepoids à l'initiative catholique en soutenant la formation à Bruxelles d'une université libre, un projet auquel — soit dit par parenthèse — Baron avait travaillé déjà en septembre 1831. Les deux complices œuvrèrent avec une efficacité stupéfiante, faisant circuler des listes de souscription dans les loges et chez les libéraux, recrutant des professeurs de préférence bénévoles et obtenant du bourgmestre de la ville, le Frère Nicolas-Jean Rouppe (1769-1838), outre un gros subside, la disposition des locaux du Musée des Sciences et des Lettres (hélas ! par pour longtemps). Le 20 novembre

1834, le résultat était acquis, on célébrait en grande pompe dans la salle gothique de l'hôtel de ville de Bruxelles la naissance de l'Université libre de Belgique, ainsi dénommée pour bien affirmer le caractère national de la nouvelle institution.

À la suite du vote de la loi de Theux le 27 septembre 1835, la Belgique comptait officiellement deux universités d'État, l'une à Gand, l'autre à Liège, celle de Louvain ayant été supprimée, et deux universités libres, la catholique, transférée à Louvain cette année-là, et la libérale, parrainée ostensiblement par la Franc-Maçonnerie qui la considérait comme son œuvre, l'Université libre de Belgique, qui s'appellerait " de Bruxelles " à partir de 1842, sans doute pour se conformer à l'usage quasi universel de désigner les universités par le nom de la ville où elles siègent.

Pourquoi donc l'archevêque de Malines, Engelbert Sterckx, et les évêques chargèrent-ils les curés, par la circulaire datée du 28 décembre 1837, d'avertir les fidèles qu'il leur était défendu d'appartenir à la Maçonnerie et que les contrevenants étaient indignes de recevoir l'absolution ? L'Église savait pourtant que la majorité des Maçons belges d'alors professaient le catholicisme, que les loges, malgré leurs bouffées d'anticléricalisme, respectaient la religion, qu'il leur arrivait de faire dire des messes à la mémoire des Frères passés à l'Orient éternel et de remettre des aumônes aux paroisses, et que — manifestation religieuse combien significative — la première séance solennelle du Grand Orient de Belgique, en 1833, s'était terminée par une prière au " Très Haut ".

L'Église prenait évidemment ombrage de l'aide que la Maçonnerie accordait aux écoles rivales des confessionnelles et, en particulier, à l'Université libre de Belgique qui, en dépit d'énormes problèmes pécuniaires et de difficultés de tout genre, attirait des étudiants, survivait. Il apparaît cependant que la circulaire épiscopale répondait avant tout à une inquiétude politique, banalement temporelle. Devenu Grand Maître à vie avec la bénédiction du roi Léopold, le baron de Stassart avait suscité, à Gand, l'établissement d'une loge loyaliste, " La Fidélité ", destinée à contrebalancer, sinon à déstabiliser " Le Septentrion ", la loge locale demeurée orangiste. Les catholiques s'alarmèrent à l'idée qu'une loge d'esprit belge aurait un poids politique très supérieur à celui du " Septentrion ", affaibli par son orangisme, et que, par conséquent, la Maçonnerie allait accroître son influence et diviser peut-être l'unionisme au pouvoir. Fait d'une série de déductions, le raisonnement tenait la route. On pressa le cardinal Sterckx d'agir, et c'est l'évêque de

Liège, Corneille Richard Van Bommel, personnage dynamique et astucieux, qui dirigea l'opération, en adversaire résolu de la Franc-Maçonnerie et, singulièrement, des loges militaires, encore nombreuses, qu'il accusait de déchristianiser l'armée.

La lettre pastorale n'émut pas outre mesure le Grand Orient. Il soumit à ses membres une nouvelle formule d'engagement, qu'ils signaient ou non, en âme et conscience. Il y eut très peu de défections. Aux "Vrais Amis de l'Union", Laurent Hart (1810-1860), initié le 3 décembre 1836, grava une médaille fameuse, portant au droit la phrase prophétique : "La Maçonnerie vivra, Dieu le veut" et à l'avvers l'ensemble des préceptes maçonniques.

Dans l'immédiat, la condamnation épiscopale agit à l'inverse de l'effet escompté. Alors que les profanes de gauche blâmaient souvent la Maçonnerie pour son manque de combativité et l'accusaient de laisser ses beaux principes se gâter au contact des détenteurs du pouvoir politique et social, la Maçonnerie apparut soudain comme la seule force capable de s'opposer aux ambitions temporelle de l'Église. Des recrues très motivées affluèrent, et des Maçons désabusés qu'on ne voyait plus dans les temples, en reprirent le chemin.

À plus long terme, la situation se présenta sous un autre jour. On s'avisa que l'épiscopat n'avait pas trop mal calculé ; son antimaçonnisme marquait des points : les catholiques désormais n'envisagèrent plus d'entrer en Maçonnerie, et le roi Léopold, par opportunisme, s'en détourna discrètement, mais sûrement, ce qui dépeupla les loges militaires.

L'agression cléricale de 1837 amena les Maçons belges à se poser la question : faut-il que le Grand Orient se constitue en un groupe de pression intervenant directement dans la vie politique, comme l'Église le fait, ou bien faut-il qu'il agisse sur le monde profane de manière indirecte, en développant l'enseignement laïque et en soutenant des actions extérieures qui correspondent à l'idéal moral et humanitaire des loges ? Autrement dit : fallait-il abroger l'article 135 des statuts du Grand Orient qui interdisait les discussions politiques et religieuses en loge ?

Objet de débats tumultueux durant des années, l'article litigieux disparut en 1854. Il en résulta une crise grave : des loges belges furent mises en sommeil, et les loges allemandes, scandinaves, anglo-saxonnes rompirent toutes relations avec le Grand Orient de Belgique. Puisque la contrainte de l'article 135 ne s'exerçait plus, les ateliers militants proposèrent de donner des mandats impératifs aux Frères faisant de la

politique, voire de leur imposer des programmes élaborés et votés sous la voûte des temples. C'était aller trop loin, c'était la destruction de l'harmonie et de la sérénité fraternelles. Le 1^{er} mars 1863, le Grand Orient eut la sagesse d'écarter le système du mandat impératif.

Une crise de la même gravité surgit vers 1890, en un temps où les catholiques gouvernaient le pays sans partage. Dans les loges se côtoyaient des libéraux doctrinaires, des libéraux radicaux et des socialistes, unis par leur opposition au parti catholique et, tout à la fois, divisés par leurs divergences (au sujet du suffrage universel, des revendications ouvrières, etc.). Certains résistaient mal à la tentation d'importer en Maçonnerie les dissensions de la société profane. Cela faisait désordre. En 1893, le Frère Charles Magnette (1863-1937), de " La Parfaite Intelligence " à Liège, mit au point un règlement qui proscrivait de clôturer par un vote les discussions politiques ou religieuses. L'année suivante, le Grand Orient approuvait cette réglementation apaisante, adoptée bientôt par toutes les loges de l'obéissance, avec l'appui de Frères influents, Pierre Tempels et Eugène Goblet d'Alviella.

Révisant ses statuts en 1871-1872 (on en discutait depuis 1867), le Grand Orient de Belgique avait pris une décision autrement lourde de conséquences que les mesures édictées en 1854 et en 1894 : la décision de faire disparaître des Constitutions et des textes ritueliques l'invocation au Grand Architecte de l'Univers et l'affirmation de l'immortalité de l'âme, qui, l'une et l'autre, heurtaient les convictions philosophiques des nouvelles promotions d'initiés, détachées du déisme, influencées par le positivisme et, en général, professant l'agnosticisme ou l'athéisme ; toutefois les loges étaient autorisées à conserver les formules spiritualistes si elles le désiraient. Le Grand Orient de France — on l'a vu — légiféra de même en 1877, avec tolérance aussi puisque la mention du Grand Architecte subsista dans des rituels et dans des en-têtes de papier à lettres. Cela lui valut néanmoins — comme au Grand Orient de Belgique — la rupture avec de nombreuses puissances maçonniques étrangères, dont le *credo* figurait en termes lumineux dans la lettre que le colonel S. H. Clarke, Grand Secrétaire de la Grande Loge Unie d'Angleterre, adressait le 12 janvier 1885 au Grand Orient de France :

La Grande Loge d'Angleterre n'a jamais supposé que le Grand Orient de France ait voulu faire profession d'athéisme ou de matérialisme ; mais la Grande Loge d'Angleterre soutient et a toujours

soutenu que la croyance en Dieu est la première grande marque de toute vraie et authentique Maçonnerie et qu'à défaut de cette croyance professée comme le principe essentiel de son existence, aucune association n'est en droit de réclamer l'héritage des traditions et pratiques de l'ancienne et pure Maçonnerie.

On voit donc se dessiner, à la fin du XIX^e siècle, une ligne de démarcation entre les obédiences d'inspiration religieuse ou spiritualiste et celles de tendance rationaliste, voire matérialiste. Bien qu'ils aient évolué séparément, le Grand Orient de France et le Grand Orient de Belgique ont adopté presque à la même heure les principes de la Maçonnerie rationaliste.

Cette Maçonnerie se situe au croisement de deux courants de pensée : la morale humaniste, selon laquelle l'homme, mesure de toute chose, fin en soi, ne doit pas être assujéti au culte d'un être surnaturel, insaisissable, inconnaissable, et le rationalisme du siècle des Lumières, le siècle qui a donné le branle à la laïcisation de la société occidentale.

Cependant, cette Maçonnerie a conservé dans son symbolisme et ses rituels les vestiges évidents de la sacralité dont elle s'est détournée. Elle continue d'utiliser les symboles que les Maçons du XVIII^e siècle, poursuivant une tradition, empruntèrent à l'Ancien Testament et à l'art de bâtir, à la cabale et à l'alchimie, et parmi lesquels on retrouve des signes tenus depuis un temps immémorial pour des manifestations du sacré, le Soleil et la Lune, les quatre éléments et l'ensemble des nombres et des figures considérées comme immanentes à l'ordre du monde. Pourquoi cette fidélité à un appareil symbolique qu'il a fallu laïciser pour continuer à vivre avec lui ? Il y a au moins trois raisons. La première, c'est que ce symbolisme, pratiqué avec peu de variantes par tous les Francs-Maçons de la terre, témoigne de l'aspiration de la Maçonnerie à l'universalité ; il faut qu'il se perpétue afin que cette aspiration ait une chance de se réaliser. La seconde, c'est qu'il se prête aux interprétations individuelles, c'est que, toute liberté étant laissée de voir ou de ne pas voir en lui le support d'une transcendance, il peut rallier spiritualistes et matérialistes, déistes et athées, et qu'en cela il contribue à la concorde fraternelle, tout en restant porteur des fondements moraux, intangibles, de l'Ordre. La troisième raison, c'est qu'il donne aux réunions maçonniques une structure et une ambiance, une organisation si particulière et d'une telle efficacité intellectuelle, morale et pratique que, de l'aveu unanime des Maçons, elle n'a pas d'équivalent dans le monde profane.

En 1880, le Grand Orient de Belgique et le Suprême Conseil du Rite Écossais Ancien et Accepté — établi à Bruxelles en 1817 — mirent fin à leurs conflits d'autorité et de préséance par un traité qui fixait leurs compétences respectives : au Grand Orient, les ateliers travaillant aux trois premiers grades ; au Suprême Conseil, les ateliers des grades supérieurs à celui de maître. Quatre-vingts ans plus tard, des circonstances évoquées ci-dessous entraînèrent la dénonciation de ce traité.

Les loges d'adoption qui fleurirent au XVIII^e siècle relevaient totalement des loges masculines sur lesquelles elles étaient souchées. Les Pays-Bas autrichiens en comptèrent huit ou neuf ; comme en France, elles étaient fréquentées surtout par des dames de la haute noblesse. Cette Maçonnerie d'adoption, qui ne survécut guère à l'Ancien Régime, n'atténuait qu'en apparence l'exclusion des femmes, l'un des principes fondamentaux des *Constitutions* d'Anderson et une règle qu'il fut interdit très longtemps de transgresser sous peine " d'irrégularité ". Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle qu'une solution radicale mit sur un pied d'égalité maçonnique femmes et hommes : en 1893 se constitua à Paris, l'Ordre maçonnique mixte international " Le Droit Humain ". Le 22 février 1911, avec le concours des " Amis Philanthropes ", du Grand Orient, fut créée à Bruxelles la première loge mixte de Belgique, " 45 Égalité ", la bien nommée. L'obédience mixte se développa rapidement chez nous. On verra qu'elle attira quelques-uns de nos écrivains.

Le 20 avril 1974, à Bruxelles, sous le parrainage des " Amis Philanthropes n° 2 ", du Grand Orient, il fut procédé à l'érection de la loge " Irini " relevant de la Grande Loge féminine de France, qui initie des femmes seulement, mais accueille comme visiteurs les Frères des autres obédiences. " Irini " ayant fait souche, une Grande Loge féminine de Belgique a été inaugurée le 17 octobre 1981, formant une obédience indépendante et souveraine.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le Grand Orient de Belgique aborda à nouveau la question des symboles à caractère religieux : fallait-il les rétablir afin de renouer des relations avec la Franc-Maçonnerie anglo-saxonne ? Aucune conciliation ne s'étant dégagée de longs débats, cinq ateliers fondèrent une nouvelle obédience le 4 décembre 1959, la Grande Loge de Belgique, que le Suprême Conseil reconnut, répudiant ainsi le traité conclu en 1880 avec le Grand Orient. Cette Grande Loge se scinda lorsque, pour atteindre une

meilleure “ régularité ”, neuf loges formèrent le 1^{er} juin 1979 la Grande Loge Régulière de Belgique, la seule obédience belge reconnue par la Maçonnerie anglo-saxonne. Quant à la Grande Loge de 1959, elle se maintint et, loin de s'étioler, prospéra.

Les dissidences se répercutèrent au niveau des Hauts Grades. En 1962, les Frères de ces grades qui voulaient marquer leur fidélité au Grand Orient suscitèrent un Souverain Collège du Rite Écossais pour la Belgique, pratiquant le symbolisme dans un esprit laïque et libre examinateur. Un Grand et Suprême Conseil de Belgique est lié à la Grande Loge, tandis qu'un Suprême Conseil de Belgique ne travaille qu'avec la Grande Loge Régulière.

L'histoire de la Maçonnerie, même sous une forme abrégée, montre que l'engagement maçonnique comporte deux sortes d'éléments : les éléments de nature éthique immuables depuis l'origine de l'institution (tolérance, liberté, égalité, fraternité) et les éléments de nature métaphysique (Dieu, immortalité de l'âme, livres sacrés), liés à des croyances qui ont fluctué au rythme de l'évolution des idées, de la société et des mœurs. Il est important de savoir qu'un écrivain était franc-maçon — cela peut éclairer son œuvre —, mais il convient de s'aviser de l'époque et du lieu où s'est déroulée sa carrière maçonnique.

III

LITTÉRATURE ET FRANC-MAÇONNERIE

À toutes les époques, la Franc-Maçonnerie séduisit des écrivains. Faut-il s'en étonner ? L'idéal maçonnique et l'approche maçonnique des problèmes sont de nature à intéresser, sinon à captiver les êtres qui s'interrogent sur les rapports de l'individu avec la société et avec l'univers, et qui font de leurs observations et réflexions la matière première de l'art.

Si l'on s'en tient aux écrivains maçons les plus célèbres (en excluant ceux dont l'appartenance n'est pas solidement attestée), on constate qu'il en existe dans chacune des grandes littératures :

– de langue anglaise : Alexander Pope, James Mason, Benjamin Franklin, Robert Burns, Sheridan, Walter Scott, Mark Twain, Oscar Wilde, Conan Doyle, Rudyard Kipling ;

– de langue française : Montesquieu, Voltaire, Helvétius, Marmontel, Charles-Joseph de Ligne, abbé Jacques Delille, Chamfort, Choderlos de Laclos, Joseph de Maistre, Parny, Maine de Biran, Émile Littré, Pierre Proudhon, Émile Erckmann et Alexandre Chatrian, Charles De Coster, Edmond About, Jules Vallès ;

– de langue allemande : Friedrich Gottlieb Klopstock, Gotthold Ephraïm Lessing, Christoph Martin Wieland, Johann Gottfried Herder, Goethe, August Kotzebue, Johann Gottlieb Fichte, Jean-Paul Richter, Friedrich Rückert, Heinrich Heine ;

– de langue italienne : Vittorio Alfieri, Giuseppe Mazzini, Giuseppe Garibaldi, Giosué Carducci ;

– de langue espagnole : Simón Bolívar, Vicente Blasco Ibáñez ;

– de langue russe : Pouchkine.

Les littératures de rayonnement plus faible comptent aussi des écrivains maçons connus internationalement. Citons le Néerlandais Eduard Douwes Dekker dit Multatuli et le Grec Nikos Kazantzakis.

L'esprit maçonnique souffle plus particulièrement sur l'œuvre de trois de ces écrivains.

Gotthold Ephraïm Lessing (1729-1781, initié en 1771 à Hambourg, dans la loge "Zu den drei Rosen") puisa à la source maçonnique les thèmes de ses derniers grands ouvrages : le drame *Nathan der Weise* (Nathan le Sage, 1779), qui célèbre la fraternité sans distinction de races et de croyances ; les *Freimaurergespräche* (Dialogues maçonniques, 1778-1780), qui montrent le chemin vers une cité des hommes harmonieuse ; et *Die Erziehung des Menschengeschlechts* (L'Éducation du genre humain, 1780), où l'auteur déduit de son observation de l'évolution religieuse la certitude que l'humanité finira par accéder à une philosophie morale supérieure, consistant à faire le bien pour le bien.

Johann Wolfgang von Goethe (1749-1832), initié en 1780 à la loge "Amalia zu den drei Rosen", de Weimar, fut Maçon pendant plus de cinquante ans avec des sentiments qui oscillèrent entre l'ardente curiosité et l'indifférence désabusée en passant par la moquerie, exprimée au grand jour dans *Der Grosskophtha* (Le Grand Cophte, 1791). Il n'empêche que son expérience maçonnique, associée à sa propre quête spirituelle ("notre ardeur à marcher inlassablement vers un but inconnu", disait-il à son secrétaire Eckermann), lui ont inspiré des œuvres maîtresses, *Wilhelm Meisters Lehrjahre* (Les années d'apprentissage de Wilhelm Meister, 1821-1829) et *Faust* (1806-1832), et, parmi les œuvres mineures, l'initiatique *Serpent Vert*.

Rudyard Kipling (1865-1936), initié en 1886 dans une loge des Indes, "Hope and Perseverance", Maçon actif toute sa vie, voyait dans l'idéologie et le symbolisme maçonniques une manifestation exemplaire de la recherche spirituelle. C'est ce qui se dégage de quelques-uns de ses écrits très connus : poèmes tels que *The Mother Lodge* (1896) et *Palace* (1903) ; œuvres narratives riches en allusions initiatiques, *The Man Who Would Be King*, *The Jungle Book* (1894), *The Second Jungle Book* (1895) et *Kim* (1901).

En vérité, il est peu d'écrivains francs-maçons qui, à l'instar de Lessing, de Goethe et de Kipling, se soient proposé d'incorporer à leurs œuvres le symbolisme et les rites de la Maçonnerie. Cette rareté n'est pas étonnante : elle résulte normalement de la discrétion exigée des initiés ; elle peut s'expliquer aussi par l'appréhension des désagréments que le monde profane réserve parfois au Maçon qui se découvre.

En revanche, nombreux sont les écrivains francs-maçons qui ont contribué, par leurs prises de position, au rayonnement extérieur des principes maçonniques fondamentaux, facteurs de progrès et de démocratie.

Depuis que la Belgique existe comme État indépendant, le bilinguisme qui la caractérise et dont l'origine remonte à l'époque lointaine des invasions germaniques, n'a cessé d'être pour elle un facteur de division, et cela de manière croissante. Charles Potvin, Franc-Maçon et patriote, retraçant en 1882 dans le tome IV de *Cinquante ans de liberté* le développement des belles-lettres en Belgique avant et après 1830, avait à cœur de placer côte à côte, genre après genre, les écrivains de langue française et ceux de langue flamande ; il voulait, par ce voisinage, démontrer l'unité littéraire d'une nation dont l'indépendance, selon lui, avait pour seule garante l'union. Après lui, aucun historien ou critique notable, à l'exception de Paul Hamelius (*Introduction à la littérature française et flamande de Belgique*, 1921), ne tenta d'exposer parallèlement les deux expressions de la création littéraire en Belgique. L'exercice est trop artificiel, et il ne démontre plus rien lorsque le sentiment de l'appartenance ethnique et linguistique crée des frontières infranchissables.

Dans le présent ouvrage, nous évoquons séparément les écrivains francs-maçons de langue française et leurs Frères de langue néerlandaise. On observera, cependant, que, à toutes les époques, ils se trouvent coude à coude dans les grands débats philosophiques, politiques et sociaux. Il nous semble qu'il faut s'en réjouir : l'union des hommes de bonne volonté, probes et libres, en quelque lieu que ce soit, en quelque circonstance que ce soit, est toujours de bon augure.

DEUXIÈME PARTIE

ÉCRIVAINS
DE
LANGUE FRANÇAISE

I

CHARLES-JOSEPH DE LIGNE

Le premier écrivain dont nous avons à faire état est aussi le plus ancien que la littérature belge de langue française puisse revendiquer *légitimement*. Baptisé à Bruxelles le 23 mai 1735, à l'époque où les Pays-Bas méridionaux étaient autrichiens, mort à Vienne le 13 décembre 1814, au moment où le Congrès remaniait l'Europe dans une ambiance de fête, le prince CHARLES-JOSEPH DE LIGNE demeura tout au long de son existence le fidèle sujet des Habsbourg, lié à cette dynastie par un serment d'allégeance qu'il ne songea jamais à rompre, quelles que fussent les circonstances politiques qui auraient pu l'y amener. Mais cette dépendance d'homme lige n'affaiblissait en aucune manière son attachement aux hommes et aux choses de la Wallonie ancestrale ; il en donna des preuves nombreuses. Chassé de son cher Belœil après la bataille de Fleurus, en 1794, il ressentira jusqu'à sa mort la nostalgie du pays hennuyer. Il n'est pas abusif de le considérer comme notre compatriote et d'inscrire son œuvre au palmarès de la littérature française de Belgique.

Deux évènements — la mort de Charles, son fils préféré, tué le 14 novembre 1792 en Argonne, et la confiscation du domaine de Belœil en 1794 — sonnèrent le glas de l'existence heureuse, comblée, qu'il avait connue durant la quarantaine d'années où, avec allégresse, il s'était partagé entre la guerre et les voyages, la cour et la ville, les salons et la détente agreste, l'amour des femmes et la passion des jardins. Les souverains de son temps — l'impératrice Marie-Thérèse, la reine Marie-Antoinette, Joseph II, Frédéric II, Catherine II — l'avaient honoré de leur amitié et de leur confiance. À l'exception de la gloire militaire d'un maréchal de Saxe ou d'un prince Eugène qui lui fut obstinément refusée, il avait reçu tout ce qu'il avait demandé à la vie. Réfugié à Vienne en 1794, quasi ruiné, réduit à subsister tant bien que mal, il accepta le

coup du sort avec une résignation souriante. Mettant à profit ses loisirs forcés, il se consacra à l'édition de tout ce qui était venu sous sa plume et continuait à y venir. Commencée en 1795, la publication des *Mélanges littéraires, militaires et sentimentales* était achevée en 1811 ; elle comportait trente-quatre volumes in-12. Tour à tour légers et sérieux, paradoxaux et raisonnables, ces *Mélanges* sont un mélange adultère de tout, c'est un prodigieux fatras où s'entassent mémoires, pensées, lettres, souvenirs, anecdotes, portraits, discours, poèmes, chansons, dialogues, saynètes, comédies et tragédies. Pas mal d'écrits du prince ne figuraient pas dans ce fourre-tout, notamment la quasi-totalité de sa volumineuse correspondance, chef-d'œuvre de l'art épistolaire, et les *Fragments de l'histoire de ma vie*, où il se raconte et raconte son époque sur le ton de la conversation : " J'ai quelquefois écrit ce que je me suis rappelé, quelquefois ce que j'ai vu, fait, dit ou pensé dans le moment. C'est plus commode pour eux [les lecteurs] et pour moi : on peut ouvrir ce livre-ci, le fermer quand on veut et n'en prendre qu'à son aise. "

De la masse des textes publiés et des posthumes, on n'a jamais envisagé jusqu'ici de fournir une édition complète, entreprise démesurée et controversable en raison des parties qui sont d'un intérêt trop particulier ou d'une valeur assez mince. M^{me} de Staël l'avait compris, qui publia en 1809 un choix très judicieux de textes, un volume de *Lettres et pensées du maréchal prince de Ligne*, sans conteste à l'origine de la renommée universelle du prince comme écrivain. Un ensemble plus copieux, en quatre tomes, parut en 1860 à l'initiative d'Albert Lacroix dont nous devons parler plus loin. Il y eut surtout, au lendemain de la Première Guerre mondiale, la série des ouvrages édités ou réédités sous l'impulsion de la Société des Amis du prince de Ligne, constituée en juillet 1914, lors du centenaire de la mort de l'écrivain, et où s'activèrent de fervents lignistes (Félicien Leuridant, Henri Lebasteur, Gustave Charlier). Leur organe, les *Annales Prince de Ligne* (1920-1938), a repris vie en 1986 sous le titre *Nouvelles Annales Prince de Ligne*, auxquelles collaborent avec zèle les lignistes d'aujourd'hui (notamment Roland Mortier, Jeroom Vercreyusse, Raymond Trousson, Basil Guy, Charles Bruneel, Bruno Colson, Manuel Couvreur, Philippe Mansel, Daniel Acke). Il n'y a guère, la Librairie Honoré Champion a commencé la réédition, rigoureusement scientifique et en huit volumes, des écrits littéraires et moraux majeurs du prince : ont déjà paru *Fragments de l'histoire de ma vie* (édition Jeroom Vercreyusse) et *Contes immoraux* (édition Roland Mortier et Manuel Couvreur). En outre, le projet existe de

reprendre dans un CD-Rom la totalité des *Mélanges* (8.186 pages), accompagnée d'illustrations et d'index.

Les écrits de Charles-Joseph nous éclairent faiblement (faussement peut-être) sur son activité maçonnique. Cependant, il ne fut pas un éphémère des loges, comme le montrent à suffisance les historiens de la Franc-Maçonnerie du XVIII^e siècle. Il fut initié à " La Bienfaisante " à l'Orient de Gand, peut-être en 1765, en tout cas avant 1771. Par la suite, il s'affilia à " L'Heureuse Rencontre ", une loge bruxelloise où la noblesse était largement majoritaire : son nom, suivi des titres " colonel propriétaire, chevalier de la Toison d'Or ", figure au tableau de 1777, parmi les membres " agrégés ". On signale que, le 29 janvier 1778, il assista, en compagnie de son fils Charles, à une tenue d'initiation de la loge montoise " La Vraie et Parfaite Harmonie ", ouverte en loge d'adoption ; au banquet qui suivit, la Sœur d'Ursel, qui avait été reçue Compagnonne, " chanta un couplet de remerciement, composé en impromptu par le Frère de Ligne ". À Paris, il fréquenta, dit-il, la loge " La Persévérance ". D'après ce que l'on sait, il participa aux activités de " Saint-Jean de Chartres ", à Monsseaux (aujourd'hui Monceau), et de " Saint-Jean de Montmorency-Luxembourg ", à Versailles. Ajoutons que les officiers du régiment de Ligne faisaient presque tous partie de la loge tournaisienne " La Ligne Équitable " à l'Orient de Mons et se donnèrent pour Vénérable Maître le major Charles de Ligne, fils aîné du prince, celui-ci leur offrant l'hospitalité de son hôtel, rue de la Grosse Pomme.

Dans *Fragments de l'histoire de ma vie*, rédigés au fil de ses vingt dernières années, Ligne ramène ses souvenirs maçonniques à quelques anecdotes plaisantes, peu glorieuses pour la Maçonnerie de son temps. Les épreuves initiatiques, encore très physiques alors, faisaient tout de même partie d'une structure symbolique. Ligne se moque, sans un mot qui situerait la pratique dans le système.

J'avais autrefois une grande branche d'amusement aux réceptions de francs-maçons. On m'accordait les honneurs de maître écossais dans les provinces qui dépendaient de moi. On ne pouvait pas croire que je ne fusse qu'un apprenti, et même compagnon. J'y ai eu de rudes pénitences, comme de boire trois verres d'eau, de suite, entre les deux surveillants, pour leur avoir manqué, parce que souvent, étant ivres à force de faire des santés d'usage, ils faisaient de fausses liaisons dans des harangues ridicules. On me jeta un jour sur les

cadavres. C'est ainsi qu'on appelle les bouteilles vides. Je faisais quelquefois le chirurgien. Je piquais avec mon cure-dents, et faisais boire de l'eau chaude, en faisant croire au récipiendaire que c'était son sang. On tua un jour innocemment dans une de nos loges, un pauvre diable qu'un frère terrible qui n'était pas assez fort, laissa tomber dans un tournement entier qu'il fit faire à sa personne et dont il ne put jamais se remettre. Je ne faisais mourir personne que de peur par tous les tourments que je faisais éprouver. Les bancs sur lesquels je les élevais jusqu'au grenier les y faisant tenir par les cornes ; les rames sur les baquets d'eau qui passaient pour la mer : et mille autres choses pareilles : je faisais faire des confessions générales : je faisais croire qu'il se passait des horreurs, dont on nous a soupçonnés.

Un peu plus loin, l'évocation d'autres pratiques et des décors chamarrés amène soudain une pensée douloureuse, qu'on devine lancinante :

Il y avait tant de petites pratiques, de précieux, de devises à prendre, de traits d'histoire à savoir, d'humanité à afficher, de connaissances à avoir, et de petites manières que malgré nos belles écharpes gris-de-lin et argent, nos rubans, nos uniformes brodés avec des caractères, nous avons prêté au ridicule : et on nous a fait tomber. C'était la seule arme dont on se servait alors en France et qui lui allait si bien. Elle était moins funeste que celles que la folie, la cruauté et la barbare philosophie a mises entre les mains de cette détestable, exécration et abominable nation qui avait été si heureuse, pendant 150 ans.

“ Il est manifeste, a écrit John Bartier, que pour le prince de Ligne [...] la Franc-Maçonnerie est avant tout une société d'agrément. ” Il nous plaît de croire que le divertissement n'était pas à ses yeux son seul attrait, qu'il voyait aussi en elle une institution morale, et qu'il en appréciait d'autant plus les préceptes (probité, loyauté, fidélité, bienfaisance, tolérance, cosmopolitisme) qu'ils étaient parfaitement accordés à ses convictions personnelles, à ses propres règles de vie.

Cet accord profond se dégage lumineusement de ses écrits. C'était un homme probe : “ Mais je ne veux pas qu'on me dise que si l'on ne croyait pas à l'immortalité [de l'âme], on commettrait tous les crimes les plus horribles ; je déclare ces gens-là aussi scélérats que s'ils les commettaient. Il me semble, moi, que la vertu a sa récompense dans ce monde-ci. Le sentiment intérieur est un enfer, si, en rentrant en

soi-même, on se trouve un crime.” C’était un homme libre. À Rousseau, à qui, en 1770, il offre un asile sur sa terre de Fagnolles, il écrit : “ Comme vous, je n’aime ni les trônes ni les dominations : vous ne régnerez sur personne, mais personne ne régnera sur vous.” Il respectait les humbles : “ J’ai fait attendre des empereurs, mais jamais un soldat.” Il faisait la guerre, mais sans haine. Évoquant le siège de Belgrade (1789), épisode de la guerre contre les Turcs, il déclarait : “ Je voyais avec un grand plaisir militaire et une grande peine philosophique s’élever dans l’air douze mille bombes que j’avais fait lancer sur ces pauvres infidèles.” Ses paradoxes, ses facéties, les écarts de sa tête en liberté ne doivent pas nous dissimuler sa bonté, ses élans de compassion :

Ce qui seul suffit pour faire croire à l’immortalité de l’âme, c’est l’injustice du sort. Comment cet Être admirable qui a fait de si belles choses pourrait-il être si habile, si universel, si grand, sans être juste ? Et comment le serait-il, si tant de braves gens malades, estropiés, n’ont pas quelque autre état à espérer ? Il se peut très bien que la condition pour l’obtenir soit la patience à supporter celui où ils souffrent tant. Ce qu’il y a de sûr, c’est qu’ils me font bien souffrir lorsque, sortant d’un dîner magnifique, où j’ai laissé des hommes qui n’en ont que la figure, le ventre à table et le dos au feu, je rencontre des misérables mourant de froid, de faim et de mépris sur un grand chemin, où ils sont rebutés et injuriés encore. Heureux quand, exposés à être foulés aux pieds des chevaux, ils peuvent y échapper en se traînant sur les membres qui leur restent, sans essayer les coups de fouet d’un coquin de postillon.

Au point de vue religieux, Ligne se conformait à l’article 1 des *Constitutions* d’Anderson ; il écartait l’irréligion et l’athéisme : “ L’incrédulité est si bien un air que, si on en avait de bonne foi, je ne sais pas pourquoi on ne se tuerait pas à la première douleur du corps ou de l’esprit. On ne sait pas assez ce que serait la vie humaine avec une irréligion positive : les athées vivent à l’ombre de la religion.” Puisqu’il faut de la religion, la catholique lui paraissait la meilleure : “ Il y a des preuves pour ceux qui les trouvent, de la foi pour ceux qui ne les trouvent pas, des consolations pour les uns et pour les autres.” Mais ce catholicisme qu’il adoptait par tradition et par raison, par option sentimentale et esthétique (la splendeur des offices), il souhaitait qu’il fût souriant, ouvert, indulgent, qu’il tolérât même l’impertinence. Son

voltairianisme affûtait parfois sa plume, comme dans ce propos du *Coup d'œil sur Belœil* (1781, 1786) : “ Lorsque la mesure des moines sera à son comble, que le danger des uns, l'inutilité des autres auront été bien reconnus, en détruisant les cloîtres, on détruira du même coup les préjugés en théologie. ” En 1795, il se rétractait, la Révolution l'ayant conduit à reconsidérer ses idées d'antan : “ Je criais autrefois contre les moines, avant de savoir par l'expérience l'enchaînement nécessaire de cette classe aux autres de la société. Respectons les préjugés en théologie. ”

Grand voyageur par devoir et par goût, sans cesse en route pour remplir ses obligations militaires ou ses missions diplomatiques, et aussi pour retrouver des êtres chers ou pour nouer de nouvelles relations, avide d'impressions et plein de curiosité, Ligne réalisa à sa manière l'idéal maçonnique du cosmopolitisme : être “ de toutes les nations, de toutes les langues, de toute parenté, de tout dialecte ”. Ne disait-il pas : “ J'aime mon état d'étranger partout : Français en Autriche, Autrichien en France, l'un et l'autre en Russie ; j'ai cinq ou six patries, c'est le moyen de se plaire en tout lieu ” ?

En vérité, ce qui semble aujourd'hui le distinguer des autres grandes familles non régnautes du XVIII^e siècle, c'est son européanisme, très fort, très vécu, qu'il devait à la fois aux alliances de ses ancêtres, à la situation de ses terres, à sa carrière de militaire, à ses itinéraires de diplomate et au fait qu'il appartenait à ce qu'on appelait alors la République des lettres, véritable puissance européenne où les échanges s'opéraient en français, partout la première langue de l'élite.

Rappelons les points de repère retenus par Philippe Mansel. Par le jeu des alliances familiales, il était cousin au septième ou huitième degré de l'empereur du Saint-Empire, des rois de France, de Prusse, d'Espagne et de Pologne. Par la géographie (le domaine de Belœil) et par l'histoire (celle du pays “ belge ”), il était couvert de titres dans les Pays-Bas, grand d'Espagne de la première classe, prince du Saint-Empire et sujet autrichien. Au service des Habsbourg dont le pouvoir s'étendait de Bruxelles à Buda, il parcourait l'Europe et, comme officier de leur armée, commandait à des soldats wallons, croates, hongrois et allemands. Féal de la République des lettres, il partageait l'esprit des Lumières qui la caractérisait et qui consistait essentiellement à mettre en question les arguments d'autorité. Il dénonça donc des injustices, des situations intolérables (nous y reviendrons), toujours au nom d'un droit intouchable, le droit au bonheur, qu'il revendiquait autant pour

les autres que pour lui-même. Aux trois Europe auxquelles il se rattachait — l'Europe des cours et des dynasties, l'Europe des services et l'Europe des Lumières — vint s'ajouter, à partir des années terribles, l'Europe de la Contre-Révolution. Il y adhéra, comme tous les adversaires européens de la violence révolutionnaire, ensuite de l'impérialisme napoléonien. Mais sans une once de rancœur personnelle et gardant sa liberté de jugement. Les Anglais avaient beau être du bon côté, il n'aimait pas leur politique : " Si les Français avaient attaqué le Danemark aussi injustement que les Anglais [en 1801] et tué deux mille bourgeois par le bombardement de Copenhague, comme on crierait contre eux. Quels montres, dirait-on. Mais les Anglais sont des anges. "

Sur deux sujets — le sort des Juifs, le sort de la femme —, Ligne se distançait des idées courantes de la société de son temps.

La diffusion des Lumières avait favorisé une certaine amélioration de la condition juive en Europe occidentale et centrale. Frédéric II prit quelques mesures libérales. Joseph II, par son édit de tolérance (janvier 1782), supprima le port de l'insigne et la capitation, encouragea l'assimilation, admit l'accession aux études universitaires. En France, dans les dernières années de l'Ancien Régime, Mirabeau (qui était Maçon, affilié à la loge parisienne " Les Neuf Sœurs ") et l'abbé Henri Grégoire (qui était peut-être Maçon) soutinrent la cause de l'émancipation, le premier dans son ouvrage *Sur Moses Mendelssohn et sur la réforme politique des Juifs* (1787), l'autre dans son *Essai sur la régénération physique et morale des Juifs* (1788). L'idée ayant mûri rapidement sous l'effet de la Révolution, l'Assemblée constituante, le 27 septembre 1791, accorda aux Juifs l'égalité complète. Mais ces quelques gains du mouvement émancipationniste étaient fragiles. On s'en rendit compte après 1815 lorsque les gouvernements de la Sainte-Alliance révoquèrent tout ce qui rappelait 1789.

Pour sa part, Ligne savait que les préjugés ont la vie dure, et singulièrement ce qu'on appelle depuis la fin du XIX^e siècle l'antisémitisme. Voltaire, dont la sensibilité était pourtant si vive à l'injustice, ne se gardait pas de l'hostilité qu'il éprouvait à l'égard des Juifs et dont témoignent maintes déclarations du genre de celle-ci, datée de 1756 : " Enfin vous ne trouverez en eux qu'un peuple ignorant et barbare, qui joint depuis longtemps la plus sordide avarice à la plus détestable superstition et à la plus invincible haine pour tous les peuples qui les tolèrent et qui les enrichissent. *Il ne faut pourtant pas les brûler.* " Ligne, dans son

Mémoire sur les Juifs (1797), s'insurgeait : " Je conçois très bien l'origine de l'horreur qu'inspirent les Juifs ; mais il est grand temps que cela finisse. Une colère de 1800 ans me paraît avoir duré longtemps assez. " Il avait eu l'occasion d'observer l'affreuse misère physique et morale des populations juives de l'Europe centrale et orientale. Quel état de délabrement par comparaison avec les Juifs nantis et assimilés qu'il rencontrait à Vienne, à Prague ou à Berlin ! Avilis, humiliés, exclus de la société civile, les Juifs sont devenus fatalement ce qu'on leur reproche d'être : " trompeurs, peureux, menteurs et bas. " Il faut sortir de ce cercle vicieux. Qu'on leur accorde donc un statut civique ; on n'aura pas à le regretter, car ils ont de grandes vertus, " jamais ivres, toujours obéissants, sujets fidèles au souverain au milieu de révoltes ", comme ils sont fidèles à leur religion, un entêtement qui prouve leur courage. Ou bien — autre solution — qu'on leur offre la possibilité de reconstituer une patrie en Palestine, terre ottomane que leur génie industriel mettrait en valeur, et " Jérusalem, petit trou horrible à présent, qui fait mal au cœur aux pauvres diables de pèlerins qui y vont de temps en temps, redeviendrait une capitale superbe ".

La femme a occupé une grande place dans la vie du prince. Tout imprégnée de l'*odor di femmina*, son œuvre romanesque se distingue cependant de la littérature érotique de son époque, de cette masse de romans où la femme était présentée systématiquement comme un être voué, par sa faiblesse et sa passivité, en un mot par sa nature, à subir la volonté du mâle dans une relation de maître à esclave. Ligne aime trop l'amour pour réduire la femme à l'état d'objet. Dans le propos liminaire de *Confessions ou Indiscrétions de mes amis*, rééditées récemment par Roland Mortier et Manuel Couvreur, il déclarait : " Je dis quelquefois du mal des hommes ; mais au moins je vais dire du bien des femmes. Pauvre sexe qu'on perd à force de trouver, qu'on adore, qu'on abhorre, qu'on persécute, quand on ne réussit pas, et qui est blâmé, quand on réussit. " L'éducation donnée aux filles détermine ensuite leur condition inférieure dans la société et tous les stratagèmes qu'elles doivent inventer pour faire face. Il dit ce qu'il en pense dans maints passages de *Mes écarts ou ma tête en liberté*, par exemple dans celui-ci :

On apprend à une jeune fille à ne pas regarder un homme en face, à ne pas lui répondre, à ne jamais demander comment elle est venue au monde. Arrivent deux hommes noirs avec un homme brodé sur toutes les tailles. On lui dit : « Passez la nuit avec ce Monsieur. » Ce

Monsieur, tout en feu, brutalement fait valoir ses droits, ne demande rien, mais exige beaucoup ; elle se lève en pleurs, tout au moins, et lui tout en eau... Toute la pudeur est déjà partie ; est-ce la pudeur qui peut alors empêcher cette jolie femme d'accorder par goût à celui qu'elle aime ce qu'elle a accordé par devoir à celui qu'elle n'aime pas ? Et voilà l'engagement le plus sacré des cœurs profané par des parents et un notaire.

Qu'il plaide pour les Juifs ou pour la femme, la raison et le cœur, intimement liés, inspirent à Ligne des réflexions de précurseur.

Dans un texte intitulé " Testament maçonnique " (1796), il porta sur la Maçonnerie un jugement global qui dit beaucoup plus que les confidences amusées de *Fragments sur l'histoire de ma vie* :

Je ne sais trop comment les francs-maçons sont à présent dans le monde. Ils ont eu bien du haut et bien du bas... En attendant, quand la franc-maçonnerie est de bonne compagnie, ce qui est rare malheureusement, tout concourt de l'émulation, des connaissances, de l'agrément et de l'excellente plaisanterie.

La Maçonnerie exige de l'éloquence, de la mémoire, de la présence d'esprit, de la bravoure de corps et d'esprit, de la douceur, de la patience, de la modération, de la sobriété, de la prudence, de la charité, de la générosité, l'amour du prochain, de l'imagination, de la voix, de la complaisance et de la gaieté...

Tout de même, sa qualité de Maçon apparaît mieux quand il ne parle pas de la Maçonnerie.

II CONTEMPORAINS DU ROMANTISME

Personnalité dynamique des loges belges sous le régime hollandais, avocat apprécié, le baron JOSEPH DEFRENNE (1767-1848), après la révolution de 1830, prit une part active à la fondation du Grand Orient de Belgique. Premier Grand Surveillant, il en dirigea les travaux en attendant l'élection du Sérénissime Grand Maître. Nous avons vu que sa proposition d'offrir cette fonction au Frère Léopold 1^{er} se heurta à l'opposition des Maçons qui craignaient l'assujettissement de l'institution au pouvoir royal. Il a laissé quelques opuscules, pour la plupart anonymes et en vers. Le premier en date, publié sans nom d'auteur en 1829, s'intitule *Quelques essais poétiques d'un Belge*. Le vers est plat, l'inspiration prosaïque. Les publications ultérieures se situent au même niveau. Les allusions maçonniques constituent le seul intérêt de cette poésie banale. Sensibles à ce témoignage littéraire de son appartenance, les loges de l'époque surnommèrent Defrenne « l'Anacréon de la Maçonnerie ».



Le Baron GOSWIN DE STASSART (1780-1854) est d'une autre envergure. Après ses humanités au collège de Namur, il se rendit en 1802 à Paris, où il fit de brillantes études de droit qui attirèrent sur lui l'attention et du gouvernement impérial et de la Maçonnerie. En 1804, il recevait la lumière à la loge parisienne " Les Élus de la Parfaite Intimité " et, en avril de cette année, il était nommé auditeur auprès du Conseil d'État et du ministère de l'Intérieur. S'acquittant avec bonheur de diverses missions en Europe (notamment à Innsbruck et à Koenigsberg) et en France (sous-préfet à Orange, puis préfet de Vaucluse), il consolidait sans arrêt sa réputation d'administrateur

habile, bien vu des populations. En 1810, il épousait Caroline du Mas, comtesse de Peysac, un mariage (d'amour) qui sans doute renforça sa francophilie, l'un des facteurs de sa pensée politique.

En 1811, il fut envoyé en Hollande, où l'on comptait sur sa diplomatie pour réduire l'opposition grandissante au régime français. On peut imaginer que sa mission politique se mêlait à son prosélytisme maçonnique lorsqu'il fonda à La Haye, en 1812, la loge " Le Berceau du Roi de Rome ". Rappelé à Paris après la bataille de Leipzig (octobre 1813) et attaché à la personne de Joseph Bonaparte, son Frère en Maçonnerie, déchu du trône d'Espagne, il resta fidèle à Napoléon jusqu'à la fin, jusqu'à Waterloo. Pendant les Cent-Jours, il avait été chargé de porter des ouvertures de paix à l'empereur d'Autriche.

Rentré en Belgique, il se retira dans son château de Corioule, partageant son oisiveté entre la littérature et la Maçonnerie. Tout naturellement, il s'affilia à " La Bonne Amitié ", à l'Orient de Namur. En 1821, sa province le délégua à la Seconde Chambre des États-Généraux, à La Haye. C'était le début d'une carrière politique féconde et agitée. Énergique porte-parole des griefs des Belges, menacé d'arrestation au début de septembre 1830, il se rangea aux côtés des " muniters ". Membre du Congrès national et nommé gouverneur de la province de Namur en 1830, président du Sénat en 1831 (il le restera pendant sept ans) et promu gouverneur de la province du Brabant en 1834 (ces fonctions étaient encore cumulables), il fut installé solennellement à la stalle de Grand Maître du Grand Orient de Belgique le 2 mars 1835, à la suite de la négociation évoquée ci-dessus. Le discours qu'il prononça ce jour-là situe bien l'idée qu'un homme de son caractère, de son éducation et de sa condition sociale se faisait alors de la Maçonnerie. En voici un extrait révélateur :

À Dieu ne plaise que je me plaigne de voir se propager et s'étendre des idées favorables au bien-être général, de précieuses connaissances, fruits d'une étude assidue et qui font le charme de la vie. Toutefois de cet état de choses est née une aristocratie nouvelle, qui ne laisse pas d'avoir son despotisme et ses absurdes exigences, l'aristocratie des prétentions qui fait que chacun se croit un mérite supérieur et regarde comme une criante injustice de ne pas lui permettre d'occuper un des premiers rangs de la société.

De là, cette inquiétude, ce malaise, ce tourment d'une position d'ailleurs très supportable, ce besoin d'un mieux chimérique, cet

égoïsme enfin qui, sous le masque du patriotisme, commence par être frondeur et finit par se montrer ennemi de tout ordre social, de tout gouvernement possible. C'est de ce funeste esprit d'exagération, dont profitent d'autres ennemis de la liberté des peuples, que vient tout le danger. La Franc-Maçonnerie, fondée sur les principes de la plus haute philosophie et de la morale la plus pure, doit tenir à l'honneur de le repousser avec persévérance. Jouissons des progrès qui se manifestent de toutes parts, mais faisons en sorte d'en prévenir les abus ; atteignons le but et ne le dépassons point. La civilisation se trouve placée entre deux écueils également redoutables ; c'est à nous d'assurer sa marche. Vedette attentive, que chacun, dans la position qui lui est assignée par la Providence, s'efforce de combattre le fanatisme et l'hypocrisie, n'importe sous quelles formes, sous quelles couleurs ils s'offrent à nos yeux. Le fanatisme, soit qu'il allume les bûchers de l'inquisition, soit qu'il dresse les échafauds révolutionnaires, n'en est pas moins horrible ; l'hypocrisie, qu'elle se traîne cauteleusement aux pieds des autels ou qu'elle flatte les passions populaires, est toujours également méprisable.

La lettre pastorale de décembre 1837 n'émut guère le Grand Orient de Belgique, nous l'avons vu ; mais elle contribua à déstabiliser la carrière de son Grand Maître dans le monde profane. Exécuteur vigilant de la circulaire, Van Bommel, l'évêque de Liège, rappela à Stassart que l'adhésion à la Maçonnerie constituait un péché grave et l'invita à abandonner la grande maîtrise. Stassart lui répondit en termes très dignes : " Je suis franc-maçon depuis trente-six ans, ce qui ne m'a pas empêché de remplir les devoirs de ma religion avec quelque exactitude et de saisir avec empressement les occasions de rendre à l'Église tous les services qui ont dépendu de moi. " Il en déduisait que la présence d'un homme comme lui à la tête de la Maçonnerie devait plutôt rassurer l'épiscopat. De toute évidence, il détectait les dessous politiques de la soudaine campagne antimaçonnique des évêques : " Vous avez bien raison, Monseigneur, écrivait-il encore à Van Bommel, la Belgique est éminemment catholique, mais elle repousse toute exagération, toute violence et jamais elle ne souffrirait qu'on fit de la Religion, un instrument de domination temporelle. "

La modération de Stassart et son prestige auraient dû lui épargner l'hostilité cléricale. Il n'en fut rien. En novembre 1838, il perdit la présidence du Sénat. Comme, en juin 1839, il avait été réélu sénateur dans

trois arrondissements à la fois (Namur, Nivelles, Bruxelles), le ministre de Theux en prit prétexte pour lui demander de résilier sa fonction de gouverneur du Brabant, à la grande indignation de la presse libérale et de la population bruxelloise. Le 21 juin, dix-huit cents personnes réunies au Waux Hall participèrent au banquet organisé en son honneur. En juin 1841, à la suite d'un différend avec Théodore Verhaegen, il renonça à la Grande Maîtrise, sans pour autant rompre avec la Franc-Maçonnerie, toujours chère à son cœur.

Le 19 mai 1847, à une séance publique de l'Académie royale de Belgique qu'il avait présidée plusieurs fois depuis 1835 et qu'il présidait à nouveau, il prononça — en présence du duc de Brabant (le futur Léopold II) âgé de douze ans — un discours qui lui valut une volée de bois vert. On lui reprocha d'avoir dénié à Jan Breydel et à Jacques van Artevelde l'honneur de figurer parmi les personnalités emblématiques de la Belgique ancienne : le premier parce qu'il protégea les assassins du comte Robert d'Artois à la bataille des Éperons d'or et le second parce qu'il fut avant tout un allié de l'Angleterre ! Selon *Le Débat Social* du 6 juin, cette démolition du piédestal élevé depuis 1830 aux grands démocrates belges de jadis trahissait, chez " ce vieux courtisan de Napoléon ", un esprit de caste invétéré et une francomanie choquante. L'accusé répliqua vigoureusement et dignement :

Je n'ai jamais hésité le moins du monde à mettre au grand jour mes opinions : c'est une habitude de toute ma vie. J'ai dit la vérité (ou du moins ce que je croyais être la vérité) aux ministres de l'empereur, à l'empereur lui-même ; je l'ai dite aux ministres du roi Guillaume ; je l'ai dite à tous les hommes d'État ou prétendus hommes d'État, qui, chez nous, se sont succédé au pouvoir depuis 1830. Je ne l'ai pas épargnée non plus aux tribuns populaires, et je la dirai partout où j'aurai mission pour prendre la parole. C'est le plus sûr moyen de déplaire aux deux camps ennemis ; je l'ai plus d'une fois éprouvé dans ma longue carrière ; mais le temps de la justice arrive tôt ou tard, et suivant un de ces vieux adages qu'un vieillard aime tant à se rappeler : *La raison finit toujours par avoir raison.*

Si le maintien de notre nationalité, si la prospérité de notre pays, si nos progrès intellectuels me paraissent exiger que nous conservions de bons rapports avec la France, c'est une manière de voir comme une autre. Réfutez-la, je le veux bien, mais qu'on n'aille pas plus loin ! je déteste toute espèce de fanatisme. Je me suis élevé souvent

contre le fanatisme religieux... faut-il maintenant, faut-il qu'à l'époque actuelle où *la liberté en tout et pour tous* se proclame avec faste, j'aie à me plaindre du fanatisme politique ?

En cette même année 1847, il quitta définitivement la scène politique et se consacra à la mise en ordre de ses œuvres. Elles forment un ensemble imposant que P.N. Dupont Delporte, en 1855, a réuni en un volume in-8° de 1.087 pages, imprimées sur deux colonnes. Presque tous les genres y sont représentés : la fable, l'épître, l'élégie, l'épigramme, le madrigal, la chanson, le conte en vers et le conte en prose, la pensée et la maxime, le discours politique, le rapport académique, la critique littéraire, la notice biographique... L'écrivain ne s'écarta jamais de la tradition littéraire qui s'établit à l'époque impériale. Sa fidélité à une rhétorique tombée assez vite en désuétude le relègue parmi les auteurs qu'on ne lit plus. Pourtant, le gros volume de ses œuvres complètes ne contient pas que des fleurs fanées. Il faut lire ses *Fables*, alertes, variées, parfois branchées sur l'actualité (voir *Le Pinson roi*), et l'on comprend pourquoi elles jouirent d'une immense faveur, éditées huit fois entre 1818 et 1852, traduites en anglais vers 1850.



LOUIS DE POTTER (1786-1859), dont le nom apparaît au tableau de 1814 de la loge bruxelloise " La Paix ", joua, comme Stassart, un rôle de premier plan avant et pendant la révolution belge. La comparaison s'arrête là, car le contraste de ces deux personnalités est saisissant : Stassart, circonspect, modéré, constant ; De Potter, aventureux, impulsif, versatile.

Issu d'une riche famille brugeoise qui avait émigré en Allemagne lors de la seconde invasion française, en 1794, et qui ne revint au pays qu'à l'époque du Consulat, Louis De Potter fit un long séjour en Italie, à Rome, puis à Florence. Il se trouvait ainsi près des sources d'une étude qu'il entendait mener en homme libéré des interdits : l'Église catholique. Il en tira la matière de trois ouvrages : *Considérations sur l'histoire des principaux conciles depuis les apôtres jusqu'au grand schisme d'Occident* (1816), complétées par *L'Esprit de l'Église ou Considérations sur l'histoire des conciles et des papes, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours* (1821, en six volumes) et *Vie de Scipion de Ricci, évêque de Pistoie et de Prato* (1825). Ce troisième ouvrage dont il avait réuni les matériaux à

Florence, et qui fut immédiatement traduit en allemand et en anglais, évoquait le prélat Scipione de' Ricci (1741-1810), de conviction janséniste et acquis aux réformes accomplies en Toscane par le grand-duc Léopold 1^{er}, frère de Joseph II : abolition des confréries, diminution du nombre des fêtes, réglementation des cérémonies du culte. Ce joséphisme, associé aux thèses jansénistes, l'incita à tenir le fameux Synode de Pistoia (18-29 septembre 1786), où l'on rendit des décrets sur la grâce, la prière et les sacrements, et à réunir à Florence une assemblée (printemps 1787) pour confirmer les décisions du Synode. Ce fut un échec. Honni par le clergé toscan, privé de l'appui du grand-duc monté sur le trône impérial à la mort de son frère, Ricci dut renoncer à l'épiscopat en 1791. Persécuté ensuite, condamné par la bulle *Auctorem fidei* de Pie VI (1794), il finit par signer — en 1805 — un acte de rétractation. Dans la biographie qu'il consacrait à ce personnage, ainsi que dans ses histoires des conciles, De Potter attaquait l'Église avec virulence. Il fut mis à l'index.

Son anticléricalisme le rapprochait du gouvernement hollandais. Rentré en Belgique en 1823, il se réjouissait de vivre sous des institutions libérales. Il applaudit évidemment à la création, en juin 1825, du Collège philosophique, destiné à former des prêtres "capables". Mais un sentiment cheminait en lui : ardent démocrate, il constatait avec grande inquiétude que le régime hollandais, sous le couvert du libéralisme, foulait aux pieds le principe sacré de la souveraineté du peuple, et ce qui l'inquiétait, lui l'ennemi des prêtres, c'était paradoxalement la politique religieuse du roi Guillaume, ce fébronianisme qui menait à la constitution d'une Église nationale soumise à la tutelle de l'État, au contrôle de la police. Il n'était pas le seul à raisonner de la sorte. Ainsi se développa, chez les jeunes libéraux, l'idée de faire alliance avec les catholiques — les adversaires de la veille —, qui, eux aussi, exigeaient une application stricte de la Loi fondamentale, de la Grondwet, qu'il s'agît de la liberté de la presse, de la liberté de l'enseignement ou de quelques autres griefs. Ce mouvement s'amplifia dans les derniers mois de 1828. De Potter, dans le *Courrier des Pays-Bas* du 8 novembre, exhorta la nation à se tourner tout entière contre le gouvernement : " Que quiconque n'aura pas clairement démontré par ses actes qu'il n'est dévoué à aucun ministre soit mis au ban de la nation, et que l'anathème de l'impopularité pèse sur lui avec toutes ses suites. " Corneille van Maanen, le ministre de la Justice, l'homme de confiance du roi, estima qu'il fallait frapper d'autant plus fort que le coupable, jusque-là, s'était

comporté en ami du régime. Enfermé à la prison des Petits-Carmes le 15 novembre, traduit devant la cour d'assises du Brabant méridional le 19 décembre, De Potter fut condamné à dix-huit mois de prison et à mille florins d'amende. En réalité, son procès avait été celui de l'alliance des libéraux et des catholiques.

De sa cellule, il continuait son travail d'agitateur, lançant la célèbre brochure intitulée *Union des catholiques et des libéraux dans les Pays-Bas* (juillet 1829) et sa non moins fameuse *Lettre de Démophile au roi sur le nouveau projet de loi contre la presse et le message royal qui l'accompagne* (30 décembre 1829), où il prédisait la séparation du Nord et du Sud si la Loi fondamentale — leur ciment — n'était pas respectée. En février 1830, il fut de nouveau déféré à la justice, cette fois pour avoir publié, dans le *Courrier des Pays-Bas*, le plan d'une " Confédération " unissant tous les résistants au pouvoir. Accusé de complot contre l'État, il comparut le 16 avril, en compagnie des citoyens qui s'étaient compromis avec lui, devant la cour d'assises, qui, au terme d'un débat de quinze jours, le condamna à huit années de bannissement et à huit autres de surveillance policière. En route pour l'exil en Suisse, il apprit la chute de Charles X et bifurqua vers Paris. C'est en France donc que lui parvinrent les échos des premiers troubles à Bruxelles. Le 28 septembre (le lendemain de la débâcle de l'armée hollandaise), l'ex-prisonnier des Petits-Carmes rentra en Belgique. Un retour triomphal ! Vingt mille concitoyens l'attendaient à la porte d'Anderlecht et l'escortèrent jusqu'à l'hôtel de ville de Bruxelles, où il fut reçu par le Gouvernement provisoire au grand complet. Le lendemain même, il en faisait partie.

Sur sa proposition, le Gouvernement provisoire constitua en son sein, le 29 septembre, un Comité central chargé du pouvoir exécutif et des affaires courantes, dont il fut membre avec Charles Rogier, Sylvain Van de Weyer, Félix de Mérode et Alexandre Gendebien. En raison du rôle prépondérant qu'il jouait dans ce Comité, c'est lui qui convoqua le Congrès national (élu le 3 novembre, au suffrage restreint), à qui il revenait de déterminer le statut du nouvel État, détaché de la Hollande et indépendant. Il déclara d'emblée qu'il appelait de ses vœux la création d'une " république belge ". Il était le seul à souhaiter qu'on allât aussi loin. Imaginait-il que sa popularité lui permettrait d'accéder à la présidence de cette république dont il rêvait ? C'est possible. Lorsque, le 18 février 1831, il adjura encore le Congrès de décréter la république, l'indifférence de la nation pour son projet républicain et démocratique le remplit d'amertume. Aigri, brouillé avec ses amis, il se retira à Paris.

Il s'activa à son écritoire. Il collabora au journal *L'Avenir* de Lamennais, au journal républicain *Le Réformateur*. Il publia, entre autres essais, *De la Révolution à faire depuis l'expérience des révolutions avortées* (1831) et, surtout, il travailla à la refonte de ses deux ouvrages sur les conciles, qui parut à Paris sous le titre *Histoire du christianisme* (1836-1837).

Revenu en Belgique en 1838, il publiait, l'année suivante, *Souvenirs personnels*, évocation de ses douze dernières années, de son rôle dans la révolution, de ses rancœurs. Ce livre fit du bruit. Ses travaux ultérieurs allaient montrer son intérêt pour le socialisme de Colins (*Études sociales*, 1843 ; *Catéchisme social*, 1850) et pour la pensée rationaliste (*Catéchisme rationnel*, 1854 ; *Dictionnaire rationnel*, 1859).

Par les matières qu'il brasse — l'histoire du christianisme, la question sociale, le rationalisme —, De Potter sort du cadre de la présente étude. Mais dans les meilleures pages de son œuvre — *Souvenirs personnels* en offrent beaucoup —, il s'élève au niveau de la littérature authentique par la vigueur d'expression, ses traits percutants, ses coups de butoir. Écrivain inégal, il est superbe dans la diatribe, qu'il " traîne l'Église catholique à la barre de l'histoire " (pour reprendre le mot du Frère Charles Potvin) ou qu'il stigmatise ses adversaires politiques.



Pendant la période hollandaise et encore dans les premières décennies de l'État belge, maints savants étrangers furent invités à remplir les cadres professoraux de nos universités. Ce fut le cas, notamment, de trois écrivains français dont l'appartenance maçonnique est attestée : Louis-Vincent Raoul, Auguste Baron et François-Désiré Bancel. Les deux premiers sollicitèrent la naturalisation belge.

En 1816, LOUIS-VINCENT RAOUL (1770-1848), ancien élève du séminaire-collège de Meaux, quitta la France où sa carrière professorale subissait des contretemps. Il se fixa en Belgique. Promu professeur de rhétorique à l'Athénée de Tournai en 1817, il obtenait presque aussitôt ses lettres de naturalisation. Désigné en 1818 pour enseigner la littérature et l'histoire à l'Université de Gand, il déploya une intense activité littéraire, fondant pour la défense du classicisme le *Mercur belge*, devenu ensuite les *Annales belgiques*. Mais il eut le malheur d'encenser le roi Guillaume dont, très sincère d'ailleurs, il admirait les initiatives dans le

domaine de l'enseignement. Privé de sa chaire après 1830, il s'établit à Bruxelles, réduit à vivre de sa plume, de quelques leçons particulières et de ses prestations à l'institut que dirigeait, avec l'appui des " Amis Philanthropes ", un éminent pédagogue italien, le Franc-Maçon Pietro Gaggia. Ses droits à la pension, pour ses services dans l'enseignement, ne furent pleinement reconnus qu'en 1844. En 1841, à l'âge de soixante et onze ans, il était nommé professeur de littérature latine à l'Université libre de Bruxelles. En 1847, il entrait — bien tardivement — à l'Académie royale. Poète sans envolée, auteur de comédies languissantes et d'une tragédie filandreuse (*Guillaume le Conquérant*), traducteur lénifiant des satiriques latins (Juvénial, Perse, Horace), adaptateur téméraire du poète flamand Vervier — son Frère Karel August Vervier — dont il connaissait à peine la langue, Raoul ne nous intéresse plus que par son fameux *Anti-Hugo* (1843) et les essais où, au nom de son ultra-classicisme, il condamnait avec véhémence les romantiques, les comparant pour leur honte à l'abbé Delille, auquel il vouait une admiration agenouillée. Curieusement, cette critique outrancière et un peu ridicule impressionne par son excès même, par la conviction inébranlable qui l'inspire.



AUGUSTE BARON (1794-1862) appartient à l'autre camp littéraire. En 1822, ce Parisien de naissance, ancien élève de l'École Normale supérieure, fut recruté par les autorités hollandaises pour diriger l'officieux *Journal de Bruxelles*. En fait, il se borna à y mener campagne en faveur du romantisme. Son article du 4 janvier 1826, " Une profession de foi littéraire ", est le premier manifeste romantique publié chez nous. Raisonnant en disciple de M^{me} de Staël, il voyait en ce mouvement littéraire une manifestation de l'esprit d'examen, une forme du libéralisme. Il disait en conclusion :

Le romantique, dans mon idée, est donc celui qui demande à la littérature de représenter le siècle, et, en conséquence, de ne pas admettre comme règles nécessaires celles qui peuvent résulter de l'exemple des écrivains passés ; qui ne reconnaît pas pour principes constitutifs de l'homme en général ceux de l'homme sous Périclès, sous Auguste, sous Médicis, sous Louis XIV ; celui enfin, car toute la question est là, qui veut substituer l'examen à l'autorité, la raison à la foi, l'originalité à l'imagination.

En 1827, il se vit confier la chaire de littérature générale aux cours publics du Musée des Sciences et des Lettres, où il eut pour collègues Louis Dewez (histoire des Pays-Bas), Adolphe Quetelet (histoire des sciences), Philippe Lesbroussart (histoire générale) et Sylvain Van de Weyer, son ami (histoire de la philosophie). Son discours inaugural, le 3 mars, fit merveille. Il avait choisi comme thème une pensée de John-Quincy Adams, alors président des États-Unis : “ La science est l'instrument le plus certain de toute amélioration sociale. ”

En 1829, sous la pression amicale de Van de Weyer, il se rallia ouvertement à l'opposition libérale. Son option politique et ses mérites furent récompensés par le Gouvernement provisoire, qui le nomma d'abord membre de la “ Commission de l'instruction publique ” et, peu après, en octobre 1830, professeur de rhétorique et préfet des études à l'Athénée de Bruxelles. Il allait bientôt jouer un rôle capital dans la réorganisation de notre enseignement supérieur. Lorsque l'idée, qui était sienne, d'une université unique et officielle, établie à Bruxelles, s'avéra irréalisable, il se trouva *ipso facto* aux côtés de Théodore Verhaegen et des Maçons qui préconisaient la création d'une université libre. Reçu Apprenti à la loge “ Les Amis Philanthropes ” le 15 mai 1834, il expliquait à ses Frères, dès le 24 juin, pourquoi “ la fondation d'une université dans la capitale est un des moyens les plus efficaces d'arriver à combattre l'intolérance et les préjugés et à répandre les doctrines d'une saine philosophie ”. Secrétaire de la nouvelle institution, il en fut, à vrai dire, la cheville ouvrière, tout en professant l'histoire de la littérature française et l'histoire des littératures modernes à la Faculté de philosophie et lettres.

Il n'avait pas que des amis. En 1835-1836, ses cumuls déchaînaient la verve d'une feuille satirique, *Le Diable boiteux*, qui, malgré son anticléricalisme largement étalé, ne se croyait pas obligé de ménager le conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles et son secrétaire, le “ Bââââron ” (graphie moqueuse, par allusion sans doute à son accent parisien) :

Le Bââââron fait la pluie et le beau temps dans les instituts de la ville. Université, athénée, pensionnats, écoles en tout genre ne peuvent s'en passer. Le Bââââron se glisse et se fourre partout où il y a des leçons à donner et de l'argent à gagner. Il passe de la chaire de littérature française à celle de littérature grecque et latine, d'où il descend dans celle de rhétorique pour tomber de là dans la classe de

grammaire, de lecture, je dirais même de catéchisme. Le Bââââron commence sa journée par le collège, du collège il court à son université libre, d'où il passe dans deux ou trois pensionnats qu'il quitte bientôt pour quelque bureau de journal, d'où il sort enfin pour colporter ses inépuisables leçons dans des maisons particulières ; et quand toutes ses courses sont terminées, il rentre chez lui, accablé de fatigue et de cachets... pour travailler à une nouvelle édition du cours de littérature de Noël *, ou bien à celle de son Tyrtéé dont il nous menace depuis si longtemps et qui ne paraîtra peut-être jamais.

Comme pour confirmer les propos caustiques du *Diable boiteux*, il allait ajouter à ses divers enseignements celui des belles-lettres à l'École militaire, où il se produisit de 1837 à 1840.

Choisi en 1849 pour succéder à Sainte-Beuve qui abandonnait sa chaire à l'Université de Liège, Baron quitta Bruxelles et démissionna de toutes les fonctions qu'il y exerçait. À Liège où il avait été nommé pour enseigner l'histoire de la littérature française et l'histoire de la littérature ancienne, il charma ses étudiants, comme il avait charmé ceux de Bruxelles. Il fut bientôt chargé du cours de littérature française à l'École normale des Humanités, institution établie à Liège et réputée.

Professeur de premier ordre et valeureux homme d'action, Auguste Baron se distinguait aussi par son talent d'écrivain. Une partie de son œuvre est en liaison avec les matières qu'il enseignait ; elle comporte notamment l'*Histoire abrégée de la littérature française*, depuis son origine jusqu'au XVII^e siècle, et le traité *De la rhétorique ou de la composition oratoire et littéraire* (1849, souvent réédité). Dans l'autre partie, qui est celle de l'érudit et du publiciste, prennent place la traduction commentée de textes grecs et latins (les chants de Callinus et de Tyrtéé, l'*Épître aux Pisons* d'Horace, etc.) et un vaste ensemble d'essais, dont *Mosaïque belge* (1837) offre un choix. Baron exerça sur la vie littéraire belge une influence considérable : par la plume et par la parole, il contribua plus que tout autre à propager chez nous le romantisme, un mouvement émancipateur, issu des idées de 1789.

Ouvrons ici une parenthèse divertissante. Avec d'autres personnages en vue — académiciens, professeurs, avocats, magistrats, officiers supérieurs, artistes — et pas mal de Francs-Maçons (notamment Édouard

* Il s'agit des *Leçons françaises de littérature et morale*, des auteurs Noël et de la Place (1833), publiées en contrefaçon.

Wacken et Félix Bovie), Baron adhéra à la joyeuse société des Agathopèdes, fondée à Bruxelles en 1846 dans le but de monter d'énormes canulars, de préférence aux dépens de gens très sérieux, trop sérieux. Les Agathopèdes s'étaient organisés en société secrète, avec un rituel parodique et d'ébouriffantes cérémonies d'initiation. Ils mystifièrent bon nombre de leurs contemporains, entre autres Alexandre Dumas père, qu'ils initièrent en grande pompe le 15 janvier 1852. En 1850, ils publièrent l'*Annuaire agathopédique et saucial*, unique témoignage imprimé de leurs joyusetés. Auguste Baron y collabora sous les pseudonymes de Rabonis et de Sebas Norab.



Issu d'une vieille famille bourgeoise du Vivarais, diplômé de l'Université de Paris pour le droit, envoyé en 1849 par le département de la Drôme à l'Assemblée législative, où il se fit le champion des libertés menacées par Louis Napoléon Bonaparte, FRANÇOIS-DÉSIRÉ BANCEL (1822-1871) fut au nombre des proscrits désignés par le décret du 9 janvier 1852. Il se réfugia en Belgique. Ses premières années d'exil, malgré l'amitié de son compatriote Edgar Quinet, furent pénibles, moralement et matériellement. Sa situation s'améliora lorsque l'Université libre de Bruxelles, en 1857, lui confia un cycle annuel de quinze conférences sur la littérature française. La rétribution était modeste, mais le conférencier, orateur merveilleux, obtint un tel triomphe que, bientôt, son concours était sollicité de toutes parts. Dès le 12 octobre, le conseil d'administration de l'Université le chargea, avec le titre de professeur honoraire, d'un cours d'éloquence politique et judiciaire, créé pour lui. Le 21 novembre, il assista au banquet annuel de l'Université, aux côtés du bourgmestre Charles de Brouckère, du député Auguste Orts et de Théodore Verhaegen, Francs-Maçons notoires tous les trois. " Me voilà, écrit Bancel à son père, tout à fait *em Belgifit* ; M. Verhaegen veut absolument que je me fasse franc-maçon. La maçonnerie exerce sur l'esprit de ce pays une décisive influence. Il ne s'agit pas seulement de dîner, mais de diriger l'opinion et les élections politiques. " Accepta-t-il immédiatement la proposition ? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, un document des archives d'une loge française, à Valence, atteste qu'il fut initié. En 1859, profitant non sans scrupules de l'amnistie générale du 16 août, il était rentré en France, avait revu sa famille, pour regagner bientôt son poste à Bruxelles. En

1864, il publia, à la Librairie Lacroix, Verboeckhoven et Cie, *Les Harangues de l'exil*, trois volumes d'études historiques et littéraires, son œuvre maîtresse, l'éloquente manifestation de son attachement aux "idées éternelles de justice, de devoir, de dévouement". Ayant réintégré son pays natal, il se présenta dans trois circonscriptions à la fois lors des élections législatives de 1869 : à Valence, à Lyon et à Paris. Il échoua dans la Drôme, mais il fut élu dans les deux autres circonscriptions. Sans doute avait-il présumé de ses forces. La maladie le terrassa au début de 1870. Il mourut l'année suivante, qui fut l'année terrible.



L'ordre chronologique, notre fil conducteur, nous amène à deux poètes francs-maçons qui passèrent une partie de leur existence à Liège : Théodore Weustenraad et Édouard Wacken. Tous deux étaient membres de "La Parfaite Intelligence et l'Étoile réunies" à l'Orient de Liège.

Après de bonnes études, en néerlandais, à l'Athénée de Maestricht, sa ville natale, THÉODORE WEUSTENRAAD (1805-1849) suivit les cours de philosophie et de droit à l'Université de Liège, où l'un de ses professeurs, le Hollandais Johannes Kinker, Franc-Maçon, animateur du cercle littéraire "Tandem", l'initia à la philosophie kantienne et lui donna le goût des littératures germaniques. Influencé sans doute par ce maître entraînant, il se mit à cultiver la poésie néerlandaise. Ce ne fut qu'une passade. Reçu docteur en droit en 1827, inscrit au barreau de Maestricht, il mit sa plume au service d'un journal local, *L'Éclaircur du Limbourg*, opposé au régime batave. En 1830, il se donna corps et âme à la révolution. À Tongres, où le Gouvernement provisoire l'envoya comme substitut, il publia en 1831, sous le pseudonyme de Charles Donald, ses *Chants du réveil*, inspirés par sa récente conversion au saint-simonisme. Nommé en 1832 auditeur militaire à Liège, il allait rester une quinzaine d'années dans cette ville et y occuper une place éminente en tant que chef de file de "l'Association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique", fondée en 1834 et dont l'organe, la *Revue belge* (1835-1843), se consacra à la défense et à l'illustration des lettres nationales avec un zèle méritoire. Plusieurs Francs-Maçons apportèrent leur contribution à ce vaillant périodique : Altmeyer, Baron, Clesse, Stassart, Wacken...

Pendant ses années liégeoises, l'auteur des *Chants du réveil*, sans se détacher totalement de son saint-simonisme initial, accorda sa lyre aux nouveaux thèmes de sa méditation : le progrès industriel, le labeur humain, l'avenir de la patrie et de l'humanité. Trois poèmes développant ces leitmotivs, *Le Remorqueur* (1842), *Le Haut Fourneau* (1844) et *Hymne au siècle* (1847), firent, à l'époque, une forte impression, en dépit de leur emphase et de quelques gaucheries. Devançant Villiers de l'Isle-Adam et Émile Verhaeren, Weustenraad avait frayé la voie au modernisme poétique ; c'est une originalité dont l'histoire littéraire devrait se souvenir mieux. En 1847, nommé membre correspondant de l'Académie royale et affecté à l'auditorat militaire du Brabant, il prit logis dans la capitale. Appelé, l'année suivante, à la fonction de greffier auprès du tribunal civil de Bruxelles, il publia, sous le titre *Poésies lyriques*, une sélection de ses poèmes. Ce fut son testament poétique : le 25 juin 1849, il mourait du choléra.



Si Weustenraad se contenta de donner au théâtre une seule œuvre, un drame historique, *La Ruelle*, joué sans grand succès à Liège en 1836, ÉDOUARD WACKEN (1819-1861), en revanche, s'adonna à l'art dramatique et recueillit sur la scène ses plus beaux lauriers. Jouissant d'une certaine aisance, ce Liégeois put faire carrière dans les lettres sans subir, comme tant d'autres, les contraintes d'un second métier. Auteur, sous le pseudonyme d'Édouard Ludovic, de quelques poèmes publiés dans la *Revue belge* et d'une pièce en trois actes et en vers, *L'Abbé de Rancé* (1841), il était encore un obscur poète de province lorsque, soudain, le 28 février 1844, la représentation d'*André Chénier* au Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, le porta au pinacle. L'enthousiasme du public et de la critique était justifié. Évoquant l'amour d'André Chénier pour Aimée de Coigny, " la jeune captive ", le drame traitait ce sujet pathétique avec un lyrisme mesuré, à mi-chemin de l'ardeur romantique et de la sobriété classique, compromis habile, fait pour plaire à un moment où les esprits étaient sensibilisés par l'échec des *Burgraves* et les triomphes de Rachel. Encouragé par ce succès, Wacken revint au Théâtre de la Monnaie, en décembre 1846, avec un nouveau drame en vers, tiré de l'histoire de l'Écosse, *Le Serment de Wallace*, bien accueilli par le public, moins bien par la critique qui y décelait un fâcheux retour à l'esthétique romantique. En 1848, un troisième drame, *Hélène de*

Tourmon, d'un romantisme plus modéré, gagna aussi les faveurs du public, à Bruxelles d'abord, à Liège ensuite. Peu après, le Théâtre-Français monta la pièce. Grisé par cette consécration parisienne, caressant l'espoir de faire carrière en France, Wacken quitta Liège pour Paris. Il ne réalisa pas son ambition, et il rentra en Belgique. Le 8 avril 1861, deux jours après sa mort, le Théâtre de la Monnaie représentait *Le Siège de Calais*, une "tragédie lyrique" dont il avait écrit le libretto.

Wacken fut aussi un poète lyrique. Ses *Fleurs d'Allemagne* (1856), recueil de traductions et d'imitations très réussies des grands romantiques allemands, et *Heures d'or* (1860), où il a mis le meilleur de lui-même, méritent encore notre estime. Enfin, il convient de signaler que, la *Revue belge* ayant disparu, il lança la première *Revue de Belgique* (1846-1850).



La chanson est un genre dont les Maçons d'autrefois se délectaient à l'heure des agapes. Il n'est pas surprenant de découvrir parmi eux quelques poètes authentiques, attirés, cultivant ce genre mineur avec la maîtrise d'hommes de métier, et même par prédilection littéraire à l'époque où Béranger était porté sur le pavois et comptait parmi ses admirateurs un critique de l'envergure d'Auguste Baron. Nés tous trois dans le premier quart du XIX^e siècle, Antoine Clesse, Félix Bovie et Victor Lefèvre, poètes et Maçons, appartenaient à une génération qui ne songeait pas à contester la célébrité du chancre de Lisette.

Le Montois ANTOINE CLESSE (1816-1889), armurier de son métier, ambitionna, de toute évidence, le titre de Béranger belge. Le maître ayant chanté « le petit tondu » et la garde impériale, il célébra, faute de mieux, le Frère Charles Rogier et la garde civique. Il ne croyait pas déchoir en imitant son illustre devancier. Il faut d'ailleurs lui reconnaître le mérite d'avoir été un imitateur soucieux de rester lui-même, de garder sa rondeur d'homme du peuple et de maintenir le contact avec son terroir. Le succès que lui valurent *Mes sabots*, *Mon étiau*, *La Bière*, *Ah ! si je savais le latin !* et le célèbre refrain

Soyons unis !... Flamands, Wallons,
Ce ne sont là que des prénoms,
Belge est notre nom de famille...

ne lui montait pas à la tête. Éditant en 1866 le recueil de ses *Chansons*

(annoncé comme complet, mais il y eut, en 1888, un volumineux complément : *Nouvelles Chansons et Poésies*), il écrivait en toute modestie : “ On ne dira pas en parcourant ce livre : ce sont les chansons d’un grand poète ; j’espère qu’on pourra dire : ce sont les chansons d’un honnête homme. ” En 1841, il avait publié une plaquette, intitulée très simplement *Poésies*, qui inspire le regret qu’il n’ait pas persévéré dans la voie prometteuse de ce début. C’était le sentiment de Gustave Charlier : “ Il y avait en lui un poète mort jeune, auquel hélas, le chansonnier seul a survécu. ” Rendons pleine justice à Antoine Clesse. Il ne se contentait pas de trousseur d’agréables couplets et d’en composer la musique expressive. Membre actif des sociétés savantes du Hainaut, collaborateur assidu de maintes publications littéraires, il occupa, dans les milieux intellectuels, une place que personne ne jugeait abusive. Le Dictionnaire de Maurice Cock atteste son appartenance maçonnique.



Peintre, aquafortiste et graveur, élève du Frère Eugène Verboeckhoven, FÉLIX BOVIE (1812-1880) avait un violon d’Ingres : la chanson. Il la pratiquait avec une adresse qui reçut de vifs encouragements dans les milieux auxquels il consacra ses loisirs : la Société vocale d’Ixelles (fondée en 1839), le cercle des Agathopèdes (constitué en 1846) et les loges maçonniques (il fut initié aux “ Vrais Amis de l’Union ” le 29 juin 1850). Il réunit ses *Chansons* en 1864 dans un volume joliment illustré et gratifié de trois préfaces, dues à Émile Greyson, Charles De Coster et Victor Lefèvre. La chanson leste y voisine avec la chanson maçonnique. Grivois ? D’entrée de jeu, Bovie se dispulpe :

Vaudrait-il mieux être un vil hypocrite,
 Couver mes feux sous un masque trompeur,
 Être mielleux et faux comme un jésuite,
 Baisser les yeux et jouer la pudeur ?
 Vaudrait-il mieux être un pilier d’église,
 Un plat cafard hantant chaque sermon ?
 J’aime encor mieux un peu de paillardise,
 Dût-on toujours me traiter de cochon (bis).

Changeant de registre pour s’adresser à ses Frères, le poète devient grave sans forcer le talent. Martial dans le toast chanté le 17 janvier

1856 pour célébrer la fusion des “ Vrais Amis de l'Union ” et des “ Amis du Progrès ” :

Restons unis, car les autans menacent,
De notre esquif renforçons les agrès,
Et que toujours ces mains qui s'entrelacent
Mènent au port Union et Progrès...

il peut prendre, le cas échéant, l'accent de l'émotion, comme dans ces quatre vers d'un autre chant maçonnique où il fait parler l'Espérance :

Lorsque les vents sifflent avec furie,
Je rends l'espoir au jeune mousse en pleurs ;
Dans un mirage il revoit sa patrie,
Sa bonne mère et son verger en fleurs.



La troisième préface du recueil de Bovie était d'un style inattendu : “ Jan Vermillen ! On va imprimer les dontjes de Félix Bovie ! Quois'que les curés vont dir' à c' t'heur' ? ” Elle était signée Coco Lulu, pseudonyme de VICTOR LEFÈVRE (1822-1904), membre des “ Amis Philanthropes ”, fonctionnaire communal le jour et explorateur du quartier des Marolles la nuit. En ce temps-là, un bourgeois ne s'y aventurait que sous le déguisement d'une gouape. Encore fallait-il que son français pointu ne le trahît pas ! Lefèvre, travesti comme il le fallait, assimila le parler des lieux, et il le maîtrisa avec une telle aisance que, bientôt, il composait des chansons, des fables, des monologues, des saynètes dans le marollien le plus pur. Il les publia, et on les lit encore pour retrouver une langue disparue depuis longtemps et en goûter la plaisante saveur. Conservateur du marollien, Victor Lefèvre écrivit aussi quelques ouvrages en français et en néerlandais.



Ayant achevé ses humanités à l'Athénée de Bruxelles en 1829, ALEXANDRE HENNE (1812-1896) participa aux journées des 23 et 24 septembre, puis à la campagne des Dix jours. Après quoi, il entama, au

département de la Guerre, une carrière administrative qu'il poursuivit jusqu'à l'heure de la retraite, en 1884. Le mémoire qu'il consacra en 1838 à l'histoire de la ville de Bruxelles, couronné par la Commission royale d'histoire, décida de la carrière de chercheur qu'il mena parallèlement à l'autre. Ce mémoire est à l'origine de l'imposante *Histoire de la Ville de Bruxelles* (1845, trois volumes) qu'il écrivit en collaboration avec Alphonse Wauters et dont la valeur est restée intacte. On peut en dire autant de l'autre grand ouvrage d'Alexandre Henne, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique*, auquel il travailla quatorze ans et qui parut, en dix volumes, entre 1858 et 1860.

L'intérêt qu'il portait au XVI^e siècle était lié à ses convictions libérales. Les libéraux et les Maçons de son temps assimilèrent leur combat contre le cléricalisme à la résistance que les Gueux opposèrent à la tyrannie espagnole et à l'intolérance religieuse de Philippe II. Nous aurons l'occasion de montrer dans l'entourage maçonnique de Charles De Coster la cohorte des historiens et des publicistes qui se passionnaient pour le XVI^e siècle et les guerres de religion. John Bartier a dégagé la signification de ce mouvement :

Qu'importe que cette identification du libéralisme et de la Réforme ne soit pas tout à fait conforme à l'image que les progrès de l'érudition nous donnent actuellement du XVI^e siècle ! Elle était d'autant plus logique à l'époque de Léopold 1^{er} que les catholiques excusaient au nom de l'orthodoxie toutes les fautes du roi d'Espagne et de ses serviteurs. En 1865, l'*Histoire populaire de la Belgique* du maçon doctrinaire Louis Hymans est condamnée par les inspecteurs diocésains à cause du jugement porté par l'auteur sur Philippe II.

Alexandre Henne fut initié aux "Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis" le 7 janvier 1858, en même temps que Charles De Coster. Alphonse Wauters (1817-1898), avec qui il travailla, avait été reçu en 1850 à la loge "L'Espérance", à l'Orient de Bruxelles.



Issu d'une famille namuroise très modeste, HONORÉ CHAVÉE (1815-1877) fut l'élève successivement du Collège royal de Namur (le futur Athénée), des séminaires de Floreffe et de Namur. Ordonné prêtre en 1838, il avait suivi au préalable des études théologiques à l'Université

de Louvain, où il avait approfondi sa connaissance du latin et du grec et s'était initié au sanskrit, à l'hébreu, au syriaque et à l'arabe. La grammaire comparée des langues indo-européennes en était encore à ses débuts. C'est en 1816 que l'Allemand Franz Bopp, génial précurseur, avait démontré l'identité originelle du sanskrit et des langues de l'Europe, une démonstration qu'il n'avait cessé d'enrichir. Chavée était au courant. L'ouvrage du philologue français Frédéric Eichhoff, *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde* (1836) l'impressionna fort et contribua à l'orienter vers la linguistique.

Devenu en 1840 curé de Floriffoux, il publia en 1843 le fruit de ses loisirs sacerdotaux, un *Essai d'étymologie philosophique*, dont le sous-titre *Recherche sur l'origine et les variations des mots qui expriment les actes intellectuels et moraux* (peignent remplace expriment dans le second tirage) révèle son dessein de faire l'histoire naturelle des idées par l'histoire naturelle des mots. Cet ouvrage est un grand succès. En 1844, le jeune savant abandonna le sacerdoce, vint habiter à Bruxelles, rangea sa soutane et, avec l'appui du baron de Stassart, donna dans le grand amphithéâtre de l'École militaire, de novembre 1844 à juillet 1845, un cours libre de linguistique indo-européenne qui attira des personnalités comme Auguste Baron, Eugène Van Bommel et Auguste Scheler.

Nommé en 1846 professeur au Collège Stanislas — établissement autorisé à dispenser des enseignements de niveau universitaire —, il se fixa à Paris et y fit une brillante carrière.

Il se joignit bientôt au petit groupe des chercheurs passionnés de grammaire comparée, parmi lesquels l'indianiste Eugène Bournouf. En 1849, il publia la matière du cours qu'il avait assumé au Collège Stanislas de 1846 à 1848. Au mot *linguistique*, assez récent, il substituait *lexiologie*, qui était de son invention. L'ouvrage s'intitulait *Lexiologie indo-européenne ou Essai sur la science des mots sanskrits, grecs, latins, français, lithuaniens, russes, allemands, anglais, etc.* Acquis aux idées d'Auguste Comte, il tenait la linguistique pour " la branche la plus élevée et la plus positive de l'histoire naturelle des races humaines ". Une conception qui était dans l'air du temps, mais à laquelle on ne souscrivait plus de nos jours ; et il en est de même de sa certitude que langue et race se confondent. Chavée était un pionnier ; il est permis aux pionniers de se fourvoyer.

Il avait rompu totalement avec l'Église. Ses recherches philologiques y étaient pour quelque chose, qui lui avaient montré que l'affirmation théologique de la monogenèse des langues est indéfendable. La

question lui tenait à cœur. Il la développa dans “ Moïse et les langues ou Démonstration par la linguistique de la pluralité originelle des races humaines ” que publia la *Revue philosophique et religieuse* en 1855 et dont il donna une version mûrie dans *Les langues et les races* (1862). Si l'on écarte les parties caduques de ce livre — elles sont nombreuses —, il reste tout de même l'ébauche de quelques constatations, notamment dans le domaine phonétique, que l'école de Leipzig, dite plus souvent néogrammairienne, précisa à la fin du XIX^e siècle.

Chavée avait gardé des contacts avec la Belgique. Son livre sur la *Lexiologie* avait bénéficié d'un subside de 4.000 francs accordé par le ministre Charles Rogier. Il venait à Bruxelles, à Anvers, à Namur, pour donner des conférences dont on appréciait la chaleur oratoire. De sa fidélité à la terre natale témoigne une étude que l'on consulte encore avec profit, *Français et wallon. Parallèle linguistique* (1857), où il observe que les mots wallons représentent souvent la forme archaïque des vocables français : il en résulte que ce dialecte, traqué par l'instituteur, discrédité dans le public, honni par la bourgeoisie, est une mine d'informations linguistiques. L'auteur suggérait une représentation graphique des mots wallons ; mais son système était trop compliqué. Il faudra attendre Jules Feller. Son étude retint, non sans raisons, l'attention des maîtres de la philologie romane, notamment Lorenz Diefenbach.

En 1867, il fonda la *Revue de linguistique et de philologie* qui se proposait de servir “ la science positive des langues ”, ainsi que l'ethnologie, la mythologie et l'histoire. Une publication scientifique, mais très inféodée à la philosophie positiviste et désireuse d'en être la propagandiste.

En 1871, il épousa — civilement — une Américaine, Harriett Harrison. Le 8 juillet 1875, il reçut la lumière à la loge “ La Clémentine Amitié ”, à l'Orient de Paris, en même temps que Jules Ferry, personnalité politique considérable, et Émile Littré (1801-1881), philosophe positiviste et auteur du fameux dictionnaire, commencé en 1844, achevé en 1873. Notre compatriote se trouvait en belle compagnie. Aux yeux du grand public et de la presse, c'est l'initiation de Littré qui constituait l'évènement. Les journaux en parlèrent. On raconta que, en ce 8 juillet, huit à dix mille personnes attendaient devant les portes du Grand Orient. Un banquet précéda la cérémonie proprement dite. Présidé par le Vénérable Maître, Charles Cousin, grand ingénieur, il réunit des fleurons de la Maçonnerie : Léon Gambetta, Emile Arago, Louis Blanc, Henri Brisson, Edmond About, Paul Maurice, Jules Claretie... Si la cérémonie du 8 juillet fit grand bruit, c'est que

l'admission des trois nouveaux Frères, progressistes, anticléricaux, confirmait l'évolution du Grand Orient de France vers le positivisme et annonçait la modification prochaine de l'article premier qui imposait la croyance en Dieu.

Depuis 1878, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres décerne tous les deux ans un prix Honoré Chavée, créé par sa veuve et destiné à récompenser une recherche en linguistique.



Injustement oublié, CHARLES POTVIN (1818-1902) fut un écrivain de combat, apôtre du pacifisme et de l'égalitarisme, avocat de la nationalité belge et champion de la libre pensée dans une multitude d'ouvrages (entre autres : *Appel à l'Europe*, 1853 ; *Nouvelles provinciales*, 1856-1857 ; *Le Livre de la nationalité belge*, 1859 ; *Adresse à tous les Maçons de France et d'Allemagne*, 1870 ; *Tablettes d'un libre penseur*, 1879), qu'il signait de son nom ou de pseudonymes (Dom Jacobus, Dom Liber, Guillaume Chantraine, Un Béotien). Ces écrits idéologiques ne constituent cependant qu'une partie de son œuvre, qui touche à tous les genres, à l'exception du roman : la poésie (*Poésies politiques et élégiaques*, 1849 ; *Satires et poésies diverses*, 1852 ; *Le Poème du soleil*, 1855 ; *Marbres antiques et crayons modernes*, 1857, etc.), le théâtre (*Essais de littérature dramatique en Belgique*, 1880, comportant deux séries : drames historiques et scènes de mœurs), l'histoire et la critique littéraires (notamment *Nos premiers siècles littéraires*, 1870 ; *Histoire des lettres en Belgique*, 1882, tome IV de *Cinquante ans de liberté*), l'histoire proprement dite (*Albert et Isabelle*, 1866), la philologie (mentionnons en particulier son édition de *Perceval le Gallois* en 1866-1872 et celle des œuvres de *Ghillebert de Lannoy, voyageur, diplomate et moraliste* en 1878), la critique d'art et même la traduction (en 1851, adaptation en vers français du *Burlador* de Tirso de Molina). Il fut initié en 1866.

Dans *Une vie d'écrivain*, Camille Lemonnier a campé cette personnalité dynamique et laborieuse :

Une figure surtout se détache sur ce passé, celle d'un petit homme remuant, à haut front, la barbe et les cheveux de chanvre roux, le visage mobile et pincé, la démarche saccadée et tout secoué de dé clics nerveux qui ressemblaient à des démangeaisons. Le bino cle d'or mettait un éclair sur l'extrême vivacité d'un regard brillant et

qui ne se posait pas. D'un abord à la fois combatif et insinuant, l'air un peu ecclésiastique, mais résolu, volontaire, tenace, frondeur, poli, diplomate, effilant ses mots comme ses sourires : c'était Charles Potvin. Poète, professeur, conférencier, auteur dramatique, polygraphe, se prodiguant par la plume et la parole, d'une extrême souplesse d'esprit, sans originalité littéraire définie, mais polémiste verveux et critique passionné, il apporta à la littérature des rancunes et des élans bienfaisants.

Lemonnier déclarait un peu plus loin : " Potvin à lui seul fut une bibliothèque entière. " Que peut-on retenir de cette bibliothèque ? Ce qui relève de la création littéraire est mort, mort depuis longtemps : les poèmes, prosaïques et grandiloquents, sont devenus illisibles ; les drames et les comédies, en leur temps déjà, passaient pour injouables, encore que leur auteur obtînt par trois fois le prix triennal de littérature dramatique ! Par contre, la moisson est riche dans les autres domaines labourés par Potvin. Ses écrits de militant et de polémiste font revivre les débats politiques et moraux de son époque. Témoins de sa curiosité insatiable, ses contributions à la science historique et à la philologie sont d'un initiateur qu'on ne peut négliger. Il convient de faire grand cas de l'historien de nos deux littératures nationales : il en a dressé un inventaire d'une ampleur exceptionnelle.

Jetons un coup d'œil sur cette partie importante de son œuvre.

En 1870, il publia, sous le titre *Nos premiers siècles littéraires*, un choix des conférences qu'il avait données à l'hôtel de ville de Bruxelles entre 1865 et 1868. Très attaché à la fraternité qui doit régner au sein d'une nation bilingue, il avait marqué équitablement la place qui revient aux écrivains flamands.

Il collabora peu après à *Patria Belgica*, l'ouvrage collectif conçu par Eugène Van Bommel et dont les trois gros volumes parurent entre 1873 et 1875. C'était notre première encyclopédie nationale ; ce fut aussi le premier panorama des deux littératures belges, celle de langue française et celle de langue néerlandaise. Le plan de l'ouvrage lui ayant attribué l'histoire de la partie ancienne de notre littérature française, Potvin s'attacha à dénombrer et à caractériser les œuvres qui, depuis le moyen âge jusqu'en 1830, fleurirent entre les frontières changeantes de ce qu'il appelait volontiers, à l'ancienne mode, les provinces belgiques. On devine que Van Bommel, le maître d'œuvre, a imposé une limite à sa prolixité bien connue : son exposé est clair, concentré. Ce qui n'exclut pas la manifestation de son

patriotisme, ému par les épreuves des Belges d'autrefois et porté à imaginer les heureuses conséquences d'une histoire différente. Qu'on se figure ce qui serait advenu si le grand État bourguignon avait duré !

En 1880, la Belgique célébra avec faste le cinquantenaire de son indépendance. Le souvenir des fêtes habitait encore les esprits lorsque parut *Cinquante ans de liberté*, offrant en quatre tomes le " tableau du développement intellectuel de la Belgique depuis 1830 ". Le tome IV, relatif aux lettres, publié en 1882, avait pour seul auteur Charles Potvin. On l'y retrouve tout entier, encyclopédique et remueur d'idées, objectif par honnêteté intellectuelle et subjectif par tempérament. Il a divisé son livre (un in-octavo de 483 pages) en deux parties : la première consacrée aux sciences historiques, morales et politiques, la seconde à la littérature entendue *stricto sensu*. Il a placé côte à côte les auteurs de langue française et ceux de langue flamande (il ne dit pas « néerlandaise »). L'index des écrivains belges cités — belges de nationalité et belges d'avant 1830, répertoriés sur la base de ses critères annexionnistes — relève près de neuf cents noms. C'est vertigineux ! Si l'on procède à un regroupement en fonction des époques et des langues, on obtient ceci :

Avant 1830 : écrivains de langue française (103), de langue flamande (24), auteurs écrivant en latin (68), auteurs s'exprimant en deux ou trois langues (10. Marnix de Sainte-Aldegonde par exemple).

Période 1830-1880 : écrivains de langue française (513), de langue flamande (163).

Révélatrice d'immenses lectures, cette statistique met aussi en lumière l'intérêt de Potvin pour la littérature flamande. La tenir à l'écart comme une étrangère reviendrait, selon lui, à nier l'unité de l'histoire littéraire du pays ; ce serait, pour reprendre ses termes, " couper en deux tronçons un peuple qui n'a d'indépendance possible que par l'union ". Il s'applique donc, genre après genre, à faire voisiner les représentants des deux littératures. Il observe les similitudes et les différences, mais celles-ci, il les attribue toujours aux individus et aux circonstances, jamais au facteur ethnique qu'il ignore, alors qu'on ne cessera de l'évoquer et de l'invoquer dans un avenir proche. Il admet qu'il y a témérité à confronter deux littératures sans connaître l'une aussi bien que l'autre, et il se justifie dans un passage où il fait état d'une tournure d'esprit et d'un comportement qui, en ces années-là, ne sont pas exceptionnels dans les milieux progressistes :

Je n'ai guère qualité cependant pour juger des œuvres flamandes ; mais j'ai été assez mêlé au mouvement flamand, je l'ai suivi avec assez d'assiduité et d'intérêt pour n'y pas être étranger. J'ai même souffert de ses plus tristes épreuves. En 1830, je parlais le hollandais autant qu'un enfant de onze ans peut connaître une langue ; nous la désapprîmes par patriotisme d'abord, par défaut d'exercice ensuite, et j'ai toujours regretté de n'avoir pu, comme Lucien Jottrand, me remettre à la parler dans l'âge mûr. Depuis, j'ai suivi, pour les partager, et quelquefois les combattre en ami, toutes les tendances de ce mouvement. J'ai pris part à bien de ses fêtes, fraternisé avec ses plus ardents soutiens, eu pour amis ses meilleurs champions, fait partie de ses réunions, assisté à ses représentations dramatiques, signé ses manifestes, parlé même dans ses banquets.

Les Jeune-Belgique, à l'affût de gérontes représentatifs d'un passé qu'ils rejetaient, firent de Charles Potvin leur tête de Turc. En décembre 1883, ils lui dédièrent une villanelle signée d'une tête de mort. En toute occasion, ils l'égratignèrent. Par exemple, Fernand Severin, encore inconnu, ayant envoyé quelques-uns de ses vers à *La Jeune Belgique*, trouva l'accusé de réception dans la livraison du 10 mars 1885 : " Vos vers sont médiocres, travaillez, vous ferez mieux, et gare aux chevilles ; lisez les vers de Potvin, la réaction vous fera faire des chefs-d'œuvre. " Quarante-cinq ans plus tard, le même Fernand Severin, dans *La Patrie belge 1830-1930*, admettait qu'il y avait eu une grande injustice : " Charles Potvin, poète sec et versificateur lourd, est un érudit, un curieux, un esprit original, que nous avons eu le tort de mépriser sans le connaître. "

L'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, dont l'origine remonte à l'Académie impériale fondée en 1772 sous le règne de Marie-Thérèse, reçut Charles Potvin en 1881. Christian Berg constate : il " fut sans doute le dernier académicien de langue française dont on peut penser qu'il fut élu en partie en raison d'une œuvre importante dans le domaine de la littérature de création. Après cette date, qui concorde d'ailleurs avec la brillante renaissance de la littérature française de Belgique, la Classe des Lettres n'accueillit plus d'écrivains, au sens où nous l'entendons aujourd'hui ".

Potvin fournissait généreusement de la copie à la presse périodique, en particulier à la *Revue trimestrielle* et à la *Revue de Belgique*, qu'il resuscita en 1869. Observons, à ce propos, que la collaboration de Frères

à des revues porteuses d'idées, contribua efficacement, dans la Belgique du XIX^e siècle, à répandre les valeurs maçonniques dans le monde profane. Nous avons signalé ci-dessus la *Revue belge* (1835-1848), animée par le Frère Théodore Weustenraad, qui œuvrait pour le développement de la littérature au sein du tout jeune État belge. Plus générale, la *Revue trimestrielle* (1857-janvier 1869) s'attacha de manière concertée à l'extériorisation de la Maçonnerie. Comme l'a montré Jacques Lemaire, c'est l'abrogation, le 21 octobre 1854, de l'article 135 qui lia cette revue à l'institution maçonnique, le fameux article 135 des statuts du Grand Orient qui proscrivait les discussions politiques et religieuses en loge et dont l'application stricte amenait les Frères à se dépouiller de leurs décors lorsque, par hasard, on abordait une question interdite ! En 1842, Eugène Defacqz avait accepté la charge de Grand Maître à la condition que l'article 135 demeurât intouchable. En 1853, comprenant que la pression des loges favorables à la suppression était irrésistible, il démissionna, mais resta attentif à la suite des événements. Quand Théodore Verhaegen, devançant la décision du 21 octobre 1854, demanda, au cours de la fête solsticiale du 14 juin de cette année, comment la Franc-Maçonnerie pourrait « mettre ses principes en application dans le monde profane », Defacqz songea immédiatement à une parade contre le choix de l'action politique directe ; dès le 20 juin, il proposait à l'obédience de soutenir la *Revue trimestrielle*, d'inspiration libérale et dont la première livraison était sous presse, et il suggérait que l'aide prît la forme non d'un subside octroyé par les loges, mais d'abonnements souscrits individuellement par les Frères. Le Grand Orient entérina cette proposition. Ainsi, il était donné satisfaction à la fois aux Maçons qui souhaitaient une action extérieure et à ceux qui, comme Defacqz, voulaient l'institution maçonnique à l'écart de la scène politique.

Le directeur de la *Revue trimestrielle*, Eugène Van Bommel, professeur à l'Université libre de Bruxelles, n'était pas Maçon, semble-t-il ; mais quarante et un des collaborateurs l'étaient ou le devinrent : Altmeyer, Baron, Henri Bergé, Jean-Baptiste Blaes, Joseph Boniface (Louis De Fré), Charles Buls, Jean Chalou, Clesse, De Coster, Defacqz, Oswald de Kerchove, Félix Delhasse, Henri Delmotte, Adolphe Demeur, De Potter, P.-A.-F. Gérard, Alfred Guinotte, Alexandre Henne, Emmanuel Hiel, Eugène Hins, J. C. Houzeau, Paul Ithier, Paul Janson, Lucien Jottrand, Albert Lacroix, Jean-Baptiste Langlois, Victor Lefèvre, Adolphe le Hardy de Beaulieu, Auguste Orts, Potvin, le

Français Proudhon, Charles Rahlenbeck, Adolphe et Henri Samuel, Stassart, Pierre Tempels, Pierre Constant Van der Elst, François-Joseph Van Meenen, Théodore Verhaegen et son fils Eugène, Édouard Wacken... Sur deux cent trente collaborateurs, quarante et une signatures de Maçons : c'est une belle proportion, et l'on comprend pourquoi les grands thèmes de la *Revue trimestrielle* (le principe du libre examen, la lutte contre l'ignorance, la protection sociale des défavorisés, les revendications du mouvement flamand) sollicitaient aussi la réflexion maçonnique de cette époque-là.



Voici quatre écrivains, Charles Rahlenbeck, Joseph Demoulin, Pierre Tempels et Charles De Coster, que la chronologie rapproche. Sauf Demoulin, ils collaborèrent à la *Revue trimestrielle*. De Coster, au moment où il commençait à se faire un nom, y fut amené par Eugène Van Bommel, devenu son ami après avoir été l'un de ses élèves à l'Université.

CHARLES RAHLENBECK (1823-1903) descendait d'une famille protestante de Louvain, bannie des Pays-Bas au XVI^e siècle pour cause de religion et réfugiée en Prusse, d'où elle revint après 1792. Docteur en droit de l'Université de Gand, il renonça sans regret au barreau pour faire carrière d'écrivain. Ayant débuté en 1843 par un recueil poétique, *Mes glanes*, signé Charles Rahl, un pseudonyme dont il se couvrit souvent, il publia entre 1848 et 1850 deux opuscules sur la littérature danoise, qui font de lui le précurseur des critiques français et belges qui, à la fin du siècle, à l'époque de la " Nordomanie ", s'enthousiasmèrent pour les auteurs scandinaves.

S'étant bientôt orienté vers la science historique, il donna, en 1852, son *Histoire de la ville et du comté de Dalhem*, et, en 1857, *L'Inquisition et la Réforme en Belgique*. Anvers, la première des trois monographies qu'il consacra au mouvement protestant dans nos villes au XVI^e siècle, les deux autres étant *L'Église de Liège et la Révolution* (1862) et *Les Protestants de Bruxelles* (1877). Quand il parle de révolution, il ne peut s'agir, pour lui, que d'une seule : celle du XVI^e siècle !

Edgar Quinet, exilé de France après le coup d'État, retrouve à la Bibliothèque royale les pamphlets de Marnix de Sainte-Aldegonde et constitue un comité pour la réimpression : Rahlenbeck en devient la cheville ouvrière, et l'œuvre polémique de Marnix est restituée en 1857.

Vers le même temps se fonde à Bruxelles la “ Société de l’histoire de Belgique ”, dont le but est de publier des mémoires inédits relatifs à notre histoire nationale entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Dynamique secrétaire de cette société, Rahlenbeck édite plusieurs documents, qu’il annote et commente en puisant dans les trésors de sa vertigineuse érudition.

La guerre franco-allemande éclate. Sans hésitation, il prend fait et cause pour la Prusse protestante avec un anticatholicisme que ses antécédents expliquent et avec une francophobie qui lui vient, sans doute, de son hostilité viscérale à la dictature de Napoléon III. Après l’annexion de l’Alsace-Lorraine, il abandonne la fonction de consul de Saxe à Bruxelles qu’il exerce depuis 1850, pour animer, à Metz, une publication germanophile, *La Gazette de Lorraine*, qu’il dirigera jusqu’en 1877.

De retour à Bruxelles cette année-là, polygraphe infatigable, il inonde les périodiques de ses articles et de ses monographies. En 1880, il publie son dernier ouvrage de longue haleine, fruit des recherches qu’il a menées au cours de son séjour en Alsace-Lorraine : *Metz et Thionville sous Charles-Quint*, un pavé de 362 pages. Dans la *Revue de Belgique* du 15 novembre 1903, Paul Frédéricq écrira : “ Comme son héros favori du XVI^e siècle, le grand Marnix de Sainte-Aldegonde, il avait mis en pratique, toute sa vie, la virile et pieuse devise : Repos ailleurs. ”

Charles Rahlenbeck, qui avait atteint le 33^e degré du Rite écossais ancien et accepté, ne dissimulait pas son appartenance, comme en témoigne son essai *La franc-maçonnerie dans la littérature allemande* (1887).



Docteur en droit de l’Université libre de Bruxelles, magistrat militaire très soucieux de l’amélioration du sort du soldat sur le plan pénal, auteur — en marge de sa fonction judiciaire — de *L’Instruction du peuple* (1864), qui préconisait la généralisation de l’instruction primaire, profondément réformée au préalable, et qui agit sur la réflexion de Charles Buls en cette année même où celui-ci fondait la Ligue de l’Enseignement, PIERRE TEMPELS (1825-1923), initié en 1866, devint en quelque sorte le porte-parole de ses Frères dans le monde profane avec son livre *Les Francs-Maçons* (1888), exposé clair et sobre de la doctrine maçonnique. Peu avant sa mort, il publia *L’Infini* (1921), réponse, un peu trop schématique, aux questions que se

pose l'homme sur la science, la vie, l'esprit et la matière, Dieu, la religion, la laïcité et la morale.



Journaliste, auteur dramatique, revuiste, chansonnier, poète, romancier, JOSEPH DEMOULIN (1825-1879), natif de Liège, est une figure mémorable des lettres belges antérieures au renouveau des années 1880. Il fut aussi un militant tenace de la laïcité et de la libre pensée, un Maçon assidu et actif.

Il se trouva à Paris en 1848, aux côtés des révolutionnaires. Il eut des contacts avec Proudhon, Louis Blanc, Louis Blanqui. Expulsé en 1851 pour avoir écrit une chanson contre Louis-Napoléon, il revint au pays. Initié aux "Philadelphes", à l'Orient de Verviers, il demanda le 8 février 1854 à pouvoir fréquenter régulièrement la loge liégeoise "La Parfaite Intelligence et l'Étoile réunies". En 1852, il avait lancé à Liège un hebdomadaire violemment anticlérical, *Le Dimanche*, "organe des intérêts populaires", qui parut jusqu'en 1854. En 1855, il publiait *Réponse d'un franc-maçon aux lettres d'un cogot*, signé à la dernière page : Joseph Demoulin, de la loge des Philadelphes à l'Orient de Verviers. Il ne se lassait pas de fonder des périodiques : après le *Bien-Être* et *La Semaine*, ce fut *Le Petit Courrier* (1869-1871), "organe de la démocratie militante". Paris était resté près de son cœur ; il collaborait au *Rappel*. Comme il n'était pas homme à rater les rendez-vous de l'histoire, on le vit sur les barricades de la Commune en 1871. Il était bien le "Soldat du droit et de la liberté" que le journaliste et caricaturiste Victor Lemaître (1842-1880) avait représenté en Don Quichotte dans la publication satirique liégeoise *Le Rasoir* du 18 décembre 1870 ! Arrêté comme insurgé, il fut expulsé de France, pour une seconde fois, en 1872.

De retour à Liège, il apparaissait plus que jamais comme une célébrité locale. Ce qui ne l'enrichissait pas ; il vivait pauvrement, comme il avait toujours vécu. Mais il était en relation avec Victor Hugo, Eugène Sue et Garibaldi. En 1874, il fut appelé à la présidence du cercle littéraire dialectal "Le Caveau liégeois". Il lui arrivait d'écrire en wallon, comme en témoignent *Ès Fond Pirette*. Vaudeville en un acte. "Riprézinté po l'prumir feie sol théâtre di Vervi li 23 maie 1858" et *Recueil de chansons wallonnes et chansonnettes* (1873). Fidèle à "La Parfaite Intelligence et l'Étoile réunies", il en animait les fêtes par des

poèmes de sa composition et des chansons de circonstance auxquelles il prêtait sa voix.

Le 27 août 1882, trois ans après sa mort, survenue de 25 janvier 1879, le Caveau liégeois organisa au Pavillon de Flore un spectacle-concert pour l'érection d'un monument à sa mémoire.

Le 24 septembre 1882, la Fédération socialiste liégeoise, fondée tout récemment, mit à profit une fête ouvrière qu'elle montait ce jour-là pour se rendre avec musique et drapeaux au cimetière de Robermont et honorer le précurseur Joseph Demoulin. Une rue du quartier de Haut-Pré reçut son nom en 1890.

Une partie de l'œuvre écrite de Demoulin est perdue, inaccessible ou devenue sans intérêt. Parmi les ouvrages que les bibliothèques publiques mettent à la disposition du lecteur, nous retenons deux romans, *Claire Stévert* (1857) et *Le D'zy* (1874), et un recueil poétique, *Les Plébiennes* (1880, posthume). C'est un choix.

Claire Stévert a pour décor la vallée de la Vesdre, pour objet d'observation une famille de la bourgeoisie industrielle et pour centre d'intérêt la psychologie d'une femme que l'oisiveté et l'ennui conduisent à l'adultère. Claire, victime de l'inaction que lui impose sa classe sociale (on songe au roman de Flaubert, *Madame Bovary*, daté de la même année), passe de l'adultère au meurtre de sa belle-mère, qui a découvert sa faute conjugale. Jacques, son mari, lui fait payer son double forfait en l'obligeant à se suicider. Ce drame familial est raconté avec un réalisme à la fois pénétrant et mesuré. Il en est de même pour les épisodes annexes, nombreux, révélateurs de la société de ce temps-là. L'auteur a joint à son roman une longue nouvelle, *Les Aventures de Cocoli*, l'histoire d'un adolescent qui suit une troupe de saltimbanques pour fuir son milieu familial, bourgeois et contraignant.

Paul Derenne, le héros rural du second roman retenu — sous-titré " roman de mœurs condruziennes " — porte le surnom de d'zy, mot wallon désignant l'orvet, parce que, insaisissable comme ce reptile, il échappe toujours à ses poursuivants. Il est, en effet, sous le coup d'une condamnation injuste. L'histoire se déroule au cours des dernières années de l'époque hollandaise. Les mœurs villageoises sont observées minutieusement. Les personnages que le d'zy coudoie sont bien campés. L'opposition de l'auteur au cléricisme, son aspiration à la justice sociale et son espoir d'une démocratie réelle se manifestent, mais avec naturel, avec le sens des nuances et le souci constant de ne pas alourdir la narration. Cette œuvre attachante bénéficia de plusieurs rééditions.

Poète, Demoulin publia quelques recueils : *Les Chants du peuple* (1852), *Les Chansons de Joseph Demoulin* (1861), *Recueil de chansons wallonnes et chansonnettes* (1873, mentionné ci-dessus), *Les Plébiennes*, éditées à Paris, un an après sa mort. De ce dernier volume (210 pages), nous citons deux fragments. L'un est extrait du poème intitulé *L'homme est né pour souffrir* :

— « Hé quoi ! quand, pour souffrir, le ciel vous a fait naître,
 Vous osez réclamer votre part de bien-être !
 Mais, pour le paradis, seront seuls désignés
 Ceux qui se montreront humbles et résignés !
 Songez que la souffrance à l'âme est salutaire ;
 Si nous gardons pour nous tous les biens de la terre,
 Si nous vidons la coupe et vous laissons le fiel,
 C'est pour vous assurer le royaume du ciel ! »

Ce principe, appliqué dans tout son rigorisme,
 Ne peut qu'éterniser le hideux paupérisme :
 On en use, pourtant, jusqu'à satiété ;
 Telle est encor la loi de la société :
 Soit en religion, ou soit en politique,
 On se fait un devoir de le mettre en pratique.
 Dans un sens, il est vrai, c'est avouer combien
 On se trouve impuissant à produire le bien ;
 C'est avouer qu'on crée une catégorie
 Pour prouver la valeur de cette théorie ;
 Cet aveu se signale aux esprits vigilants.

L'essai de ce système a duré deux mille ans !
 Je crois qu'il serait temps d'en adopter un autre.

L'autre vient du poème *Alexandre Gendebien* et fait allusion à la révolte du député au moment où la Chambre, en 1839, allait approuver le Traité des XXIV articles : “ Au nom des trois cent mille Belges que vous sacrifiez, je réponds trois cent mille fois : Non ! ” Constatons, en passant, que le Frère Demoulin traite fort mal le Frère Léopold...

On voulut un monarque, et Cobourg, que l'on prône,
 Arriva d'Angleterre et s'assit sur le trône ;

À tout il consentit pour régner sans retard ;
 On le crut un lion, ce n'était qu'un renard...
 Un jour, — pour notre honte, il faut le reconnaître, —
 Ce roi, vieux galantin amoureux du bien-être,
 Vendit à son voisin des milliers de sujets...
 Les rois sont trafiqueurs de semblables... *objets* !
 Contre un marché honteux notre héros proteste,
 S'indigne, se révolte, et, l'histoire l'atteste,
 Vrai défenseur du peuple et votant en son nom,
 Il répond fièrement : TROIS CENT MILLE FOIS NON !

Les rois ont des flatteurs, des courtisans sans nombre.
 Intrigants parvenus voulant sortir de l'ombre,
 Prêts à sacrifier le plus sacré devoir,
 Les intérêts du peuple ! à leurs soif du pouvoir.

Faut-il rappeler que cette forme versifiée, proche du discours en prose et cultivée avec succès académique par Charles Potvin à l'époque de Demoulin, allait être totalement dévalorisée par la génération d'Albert Giraud et d'Albert Mockel ?



Parrainé par son ami Potvin, CHARLES DE COSTER (1827-1879) fut initié le 7 janvier 1858 à la loge “ Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis ”, à l'Orient de Bruxelles, sous le Vénéralat d'André Fontainas. Il est sans conteste le plus grand écrivain de langue française que la Franc-Maçonnerie belge ait accueilli. Mais son appartenance maçonnique ne le mettait pas à l'abri des fatalités qui le vouaient au malheur : sa nature chimérique et l'incompréhension de ses contemporains, une grande passion amoureuse dont il lui fallut se détacher, le tourment d'une œuvre littéraire exigeante devenue son unique raison de vivre au milieu des ennuis pécuniaires et les démarches pour trouver de l'argent sous la forme d'emprunts, d'acomptes d'éditeurs, de subsides ou d'une sinécure problématique. Son existence mouvementée et pathétique a été admirablement retracée par Raymond Trousson dans *Charles De Coster ou La vie est un songe* (1990).

Il naquit le 20 août 1827 à Munich, où son père et sa mère, venus de Bruxelles, étaient depuis quatre mois maître d'hôtel et lingère auprès

de Charles Mercy d'Argenteau (1787-1879), archevêque de Tyr *in partibus infidelium* et nonce apostolique en Bavière. Il fut tenu sur les fonts baptismaux par Monseigneur lui-même et par la marquise Henriette de La Tour du Pin, la sœur de Cécile qui avait été la fiancée de Charles d'Argenteau et dont la mort, en 1817, aurait été la cause de son entrée en religion. Cette faveur de l'archevêque, flatteuse pour les parents de Charles, mais nullement insolite dans les relations des aristocrates d'alors avec leur domesticité, enflamma l'imagination des biographes qui passèrent de l'hypothèse à la certitude : l'écrivain était assurément un rejeton du prélat ! " Dût le romanesque en souffrir, il faut faire table rase de ces fariboles ", dit Raymond Trousson, qui parle toujours en parfaite connaissance de cause.

Mais une parenté philosophique, indiscutable celle-là, s'établit, certain jour, entre le parrain et le filleul. Charles d'Argenteau qui, rallié à l'Empire, participa aux campagnes d'Espagne, de Portugal, de Russie, d'Allemagne et, en 1813, reçut sur le champ de bataille de Henau la légion d'honneur des mains de Napoléon, avait été initié en 1809 à la loge " La Parfaite Égalité " et était entré au chapitre de cette loge en 1811. Le Frère Georges de Froidcourt a entendu dire que le Frère d'Argenteau, fixé à Liège à partir de 1837, ne manquait jamais de saluer maçonniquement un Frère qu'il apercevait dans la cathédrale lorsqu'il y circulait, mitre en tête et crosse en main. Initié à son tour, en 1858, Charles De Coster fit dès lors partie de la famille fraternelle à laquelle le prêtre restait fidèle.

Augustin De Coster étant mort à Ypres le 25 juin 1834, Anne-Marie, sa veuve, dut assumer avec l'aide de sa sœur Marie-Charlotte l'éducation de ses deux enfants, Charles, âgé alors de sept ans, et Caroline, née le 26 avril 1831, peu après le retour de Munich. Pour nouer les deux bouts et, si possible, mettre de côté quelques sous, la mère de Charles comme lingère à domicile et la tante comme lavandière travaillaient dur, en femmes du peuple rêvant de conduire leur progéniture vers une condition sociale meilleure. Cette ambition valut à Charles d'être inscrit au Collège Saint-Michel d'où il sortit en 1844 avec le diplôme des humanités gréco-latines et la certitude de décrocher un emploi à col blanc.

Engagé dès octobre à la Société Générale, peut-être sur la recommandation de la baronne d'Hoogvorst, sœur de Charles d'Argenteau, il y vivait des journées languissantes. Heureusement, une autre société mit du baume sur son mal-être, la Société des Joyeux qu'il fonda avec

quelques amis en septembre 1847 et qui réunissait, dans une ambiance bohème favorable aux intermèdes bouffons ou bachiques, des jeunes gens d'origines diverses, épris de littérature et d'art, tous oubliés depuis longtemps, à l'exception de Félicien Rops, d'Émile Leclercq et de Charles De Coster. Celui-ci, membre très actif, présenta au cercle ses premiers essais, vers et prose de valeur inégale, ébauches incertaines des œuvres futures. À la séance du 15 novembre 1848 assista Eugène Defacqz, Grand Maître du Grand Orient, professeur à l'Université libre de Bruxelles et figure de proue du parti libéral qui s'était constitué en 1846. En l'honneur de ce visiteur de marque, les Joyeux, ce soir-là, se mirent en frais. Charles De Coster obtint un vif succès avec son poème *Quelques chiens*, d'inspiration sociale et de ton hugolien. En sortant, Defacqz lui dit : « Eh bien, continuez ainsi, vous ferez votre chemin. » Cette parole le hanta, finit par le décider à quitter la banque. Ayant apaisé l'inquiétude de sa mère, il démissionna le 23 novembre 1850 et en décembre s'inscrivit à l'Université libre de Bruxelles dans l'espoir d'acquérir le titre de docteur en droit.

Les matières à ingurgiter et la discipline intellectuelle qu'elles imposent ne tardèrent pas à l'effrayer. Fallait-il vraiment passer par là pour devenir quelqu'un ? Le " Trou ", l'estaminet de la rue des Sols, cher aux escoliers, lui parut sans doute plus attrayant que le vétuste palais Granvelle. Il prit la mauvaise habitude de sécher les cours qui l'ennuyaient. Mais il ne ratait pas ceux que donnaient Altmeyer et Van Bommel, les deux professeurs qu'il admirait et qu'il n'était pas le seul à admirer.

Jean-Jacques Altmeyer (1804-1877), d'origine luxembourgeoise, historien particulièrement attaché au XVI^e siècle, très radical en politique, ami de Proudhon et Franc-Maçon, enthousiasmait les étudiants par son éloquence volcanique. Camille Lemonnier, qui le connut en tant qu'étudiant une dizaine d'années plus tard, l'a évoqué dans *Une vie d'écrivain* :

On allait au cours d'Altmeyer comme à une kermesse. Ses harangues étaient des carnages hilares et burlesques où, dans un hachis d'éloquence borrusque, il immolait le genre humain à ses principes. Un jour, le " Trou " lui offrit un « schnaps » d'honneur ; j'entends toujours sa voix aigre et gaillonneuse rééditer son mot fameux : « Les rois, c'est des mormions confits dans l'urine ! » Il avait une manière à lui de comprendre l'histoire : « Messieurs, disait-il, la maison de Bourgogne, je l'appelle un b... à cent sous. » Il était cinglant,

bourru et péjoratif. On lui fit la conduite jusqu'à la Montagne-de-la-Cour. Il marchait comme le dieu Thor, brandissant un parapluie qui ressemblait à une massue ; la tête aux étoiles, deux pointes de col à pic lui hersaient les joues, et ses yeux étaient ceux d'un coq en colère...

Eugène Van Bommel (1824-1880), délicat, prudent, distingué, qui enseignait la littérature française et qui publierait en 1875 un touchant roman d'amour, *Dom Placide*, contrastait avec Altmeyer, du moins en apparence, car idéologiquement il était du même bord. Son aîné de trois ans seulement, il se lia d'amitié avec Charles De Coster, l'attira au cercle littéraire du Lothoclo, puis à la *Revue nouvelle* (1851-1852), ensuite à la *Revue trimestrielle*, dont il a été question ci-dessus.

Pour accéder à la candidature en philosophie, Charles avait dû, en vertu d'une loi de 1849, s'inscrire aux Cours préparatoires, sorte de propédeutique comprenant des matières de l'enseignement secondaire. L'après-midi du 16 juin 1851, il peinait sur une version grecque quand apparut à ses yeux Élisabeth, venue voir sa sœur Caroline. Apparition fugitive et laconique, coup de foudre ! Ce qu'il ressentit alors et les semaines suivantes, il l'a raconté sous la forme d'une fiction, "Silhouette d'amoureux", publiée dans la *Revue nouvelle* du 15 octobre et du 1^{er} décembre 1851. Grâce aux recherches du Frère Camille Huysmans, nous connaissons, depuis 1927, l'identité de la mystérieuse Élisabeth à qui Charles écrivit, entre 1852 et 1858, 433 lettres dont Potvin retint 150 en annexe de sa biographie de De Coster (1894), un choix que Raymond Trousson, en 1994, reprit et compléta (en tout 164 lettres), à la lumière d'informations que Potvin ne possédait pas. Elle s'appelait Élisabeth Spruyt, née le 17 mars 1832. Fille d'un greffier du Tribunal de commerce, elle appartenait à une famille de notaires et de magistrats, elle vivait dans l'aisance, avait une femme de chambre. Entre elle et Charles, issu du peuple, sans situation, étudiant tardif, une barrière sociale se dressait, infranchissable. Leur relation demeura clandestine, également réprouvée par M^{me} De Coster et par l'entourage de la jeune fille. Les préjugés de l'époque ne constituaient pas le seul obstacle à leur amour. La passion de Charles, exaltée, exigeante, traversée de crises de jalousie, passait par-dessus l'entendement d'Élisabeth, toute gentille et aimante, mais enfermée dans son univers de conventions bourgeoises et de fanfreluches. Il avait beau s'obstiner à voir en elle la femme de ses rêves, sa Béatrice, le fossé ne cessait de s'élargir entre eux. Épuisés, ils mirent fin à leur relation en 1858. Raymond Trousson constate :

L'étonnant n'est pas la rupture, mais que l'aventure ait duré six ans. Élixa a cristallisé ses rêves et s'est effacée peu à peu quand sa rivale, la création littéraire, s'est emparée de son amant. À partir de mai 1856, les questions, les affres amoureuses, les protestations passionnées reculent devant les confidences sur le travail, les anxieuses demandes de rendez-vous se font plus rares et moins pressantes. L'œuvre a pris possession de Charles.

Il ne revit jamais Élixa. Il ne semble pas avoir su qu'elle mourut de phthisie à Saint-Josse-ten-Noode le 11 février 1869, à l'âge de trente-sept ans. Si elle a lu *La Légende d'Ulenspiegel*, s'est-elle reconnue dans le personnage de Nele ?

Après de nombreux échecs, Charles De Coster avait décroché en 1855 le diplôme de candidat en philosophie et lettres. Il n'alla pas plus loin, renonçant au professorat et à la carrière d'avocat. C'était la sagesse. En 1856, il déclina la proposition de travailler en Touraine comme placier en vins, une situation que M^{gr} d'Argenteau, alerté par M^{me} De Coster, lui avait trouvée. Sa mère, sa sœur Caroline et le prélat estimèrent que ce refus n'était pas sage du tout.

Il faut dire que, en cette année 1856, sa carrière littéraire prit un tour décisif. Le 3 février, son ami Félicien Rops lançait l'hebdomadaire *Uylenspiegel*, baptisé du nom d'un célèbre farceur de récits populaires. S'étant joint à l'équipe fondatrice, où il retrouva d'anciens Joyeux (Ernest Parent, Émile Leclercq, le compositeur et chansonnier Léon Jouret), il publia dans le périodique ses premières *Légendes flamandes* (édition complète en 1858), ébauche du style archaïsant de la *Légende d'Ulenspiegel*, et ses premiers *Contes brabançons* (édition complète en 1861). Il avait trouvé sa voie, l'époque des tâtonnements était révolue.

D'autre part, entre le 21 octobre 1860 et le 11 août 1861, il donna à *Uylenspiegel* une soixantaine de chroniques politiques, signées Karel, révélatrices de l'évolution de l'hebdomadaire, passé de la neutralité de ses débuts à la position radicale du libéralisme progressiste. En 1959, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la mort de l'écrivain, Camille Huysmans a publié, sous le titre *Charles De Coster journaliste*, quarante-quatre de ces articles politiques. On les lit encore avec un vif intérêt. De Coster condamne la mainmise de l'Autriche sur la Hongrie et l'Italie, il compatit à la détresse de la Pologne démembrée, il dénonce la France et l'Angleterre qui pillent la Chine au nom de la civilisa-

tion, il chante le los de Garibaldi, héros intègre de l'unification italienne, et, comme tous ses compatriotes, il redoute les desseins de Napoléon III qui vient d'annexer Nice et la Savoie et qui convoite la Belgique. Comme chez Potvin, sa gallophobie a pour cause le régime dictatorial de Badinguet, fossoyeur de toutes les libertés. Son antidésotisme n'a d'égal que son anticléricalisme. Il s'en prend violemment au pape, " dernier débris du moyen âge ", " gardien de toutes les chaînes ", et à l'Espagne inquisitoriale qui a " procédé de son mieux à l'anéantissement des Mores, au pillage des Indes et au rôtissement des hérétiques ". On croit entendre son maître Altmeyer ! Abordant d'autres questions, il réclame, au nom de la démocratie, l'instruction primaire laïque et obligatoire, la reconnaissance des revendications flamandes et les mesures qui s'imposent en faveur de la classe ouvrière.

Un de ces articles atteint le sommet de l'anticléricalisme en rejetant " le bon Dieu de fantaisie " qui fait l'affaire des rois et des prêtres et à qui il faut substituer le diable, le bon diable, symbole du peuple et du progrès, du libre examen et de la science. C'est un morceau de bravoure, qui rappelle l'apologie de Satan par les romantiques :

Il y a eu jusqu'à présent une espèce de bon Dieu — un bon Dieu qui n'est pas le vrai, notez-le bien — un faux bon Dieu, un méchant bon Dieu, un bon Dieu qui patronna le massacre des Albigeois, qui fut représenté par la papesse Jeanne, qui institua l'inquisition d'Espagne, et protège encore maintenant l'ignorance et la servilité, ce bon Dieu-là s'en ira pour faire place au diable. Le bon diable qui fut et qui est le peuple souffrant, le diable généreux qui fit sortir la révolution de 1789 de la boîte de diamant qui gît au fond des enfers, le diable vainqueur qui battit, à Waterloo, Napoléon le Grand protégé du faux bon Dieu, le diable naïf qui ne montra que son bon vouloir en 1848, le diable bien avisé qui nous donna à nous autres Belges notre glorieuse Constitution. Vive le diable !

Les *Légendes flamandes* ne lui avaient pas apporté la gloire et la fortune que, toujours chimérique, il escomptait. Pour de modestes hono- raires, il faisait un cours d'histoire à l'Institut Rachez lorsque, en janvier 1860, il fut nommé, comme employé, auprès de la Commission royale chargée de la publication des anciennes lois et ordonnances, annexée aux Archives du Royaume. Élixa étant sortie de sa vie, il avait repris son vagabondage amoureux. Son élégance, sa voix caressante et " son joli air

de cavalier à la Van Dyck ” (Camille Lemonnier, dans *La Vie belge*) lui assuraient la faveur des femmes. On l’enviait !

En 1867, la firme que dirigeait Albert Lacroix et Hippolyte Verboeckhoven, tous deux Maçons, édita *La Légende d’Ulenspiegel*, illustrée d’eaux-fortes dues à une pléiade d’artistes dont trois étaient des Frères : Félicien Rops, Adolf Dillens, Paul-Jean Clays (Louis Artan ne fut initié qu’en 1872, aux “ Amis Philanthropes ”). En 1869 parut une réédition sous le titre que l’ouvrage a conservé : *La Légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d’Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au pays de Flandres et ailleurs*. Comptant 32 eaux-fortes au lieu de 15, cette prétendue seconde édition devait servir, en vérité, à écouler les invendus de la première.

C’est entre 1858 et 1867 que De Coster rédigea l’essentiel de la *Légende*, l’aboutissement de dix années d’efforts et de doutes. Pour ce qui est de la conception initiale, il faut supposer qu’elle est antérieure au 7 janvier 1858, date de l’initiation de l’écrivain, puisque, le 13 février 1859, il publiait dans l’hebdomadaire *Uylenspiegel* un fragment du chapitre LVII du livre I, titré *Comment Uylenspiegel fut peintre*, assorti d’une note de Karl Stur (pseudonyme d’Ernest Parent) précisant que l’auteur depuis plusieurs années reconstituait la légende du personnage. Il est donc vain d’imaginer que l’initiation déclencha l’inspiration. Mais il est raisonnable de penser que l’œuvre, au fil des années, s’enrichit de l’expérience maçonnique de l’écrivain et, surtout, de l’érudition de Frères éminents.

Aux “ Vrais Amis de l’Union et du Progrès réunis ” et aux “ Amis Philanthropes ”, De Coster rencontra les nombreux historiens et publicistes qui, par intérêt scientifique et pour des raisons de leur temps, étudiaient passionnément le XVI^e siècle et les guerres de religion : Jean-Jacques Altmeyer, le maître inoubliable dont il exploita spécialement l’article “ Une succursale du Tribunal du Sang ”, paru dans la *Revue trimestrielle* en 1853 ; Nestor Considérant (1824-1877), l’auteur d’*Études sur la révolution du XVI^e siècle dans les Pays-Bas espagnols* (1851, rééditées en 1860) ; Alexandre Henne, initié le même jour que lui, déjà évoqué ; Charles Rahlenbeck, dont il a été aussi question ci-dessus ; Albert Lacroix (1834-1903), auquel nous reviendrons, qui, en collaboration avec le Frère Gustave Jottrand (1830-1906), traduisit de l’anglais *Fondation de la république des Provinces-Unies. La révolution des Pays-Bas au XVI^e siècle*, de John Lothrop Motley ; Paul Ithier (1834-1898), traducteur de l’*Histoire du règne de Philippe II* de W.-H. Prescott en 1859-

1860, avec la collaboration de Guillaume Renson (probablement Maçon, lui aussi) ; Louis De Fré (1814-1880), qui, entre autres brochures sorties de sa plume de pamphlétaire et signées Joseph Boniface, publia chez Lacroix en 1861 *La Belgique indépendante, 2^e partie. Tiel Uylenspiegel, patriote*, dont la *Légende* semble avoir retenu des passages, et, le dernier mais non le moindre, Charles Potvin, évoqué longuement ci-dessus et dont l'*Albert et Isabelle* est la source principale de tout ce qui touche à la sorcellerie dans la *Légende*. On a pu établir que De Coster consulta la plupart de ces ouvrages, que parfois il s'en inspira formellement. Les auteurs n'étaient pas pour lui les inconnus dont on découvre les écrits par hasard, en bouquinant ou en feuilletant les revues. C'étaient des amis avec qui il avait l'occasion d'échanger informations et réflexions dans l'intimité fraternelle, des amis à qui il lisait en loge (on le sait) des chapitres déjà rédigés de la *Légende* et qui, écoutant cette épopée de la liberté, se trouvaient confirmés dans la conviction qu'il y avait parallélisme entre les luttes du XVI^e siècle et les affrontements politiques de leur époque.

Une question demeure, qui a été posée en ces termes : " La *Légende*, si elle est l'ouvrage d'un Frère, libéral progressiste, dans quelle mesure est-elle une œuvre maçonnique ? " Autrement dit : est-il possible, sans solliciter le texte, de considérer la *Légende* comme la transposition de la symbolique maçonnique, des rites maçonniques ?

Jean-Marie Horemans et Adolphe Nysenholc, chacun de son côté, ont répondu affirmativement à cette question. Mais Raymond Trousson a démontré que leurs déductions ne résistent pas à un examen objectif. En voici quelques exemples.

Établir un lien entre les agapes maçonniques et les ripailles décrites par De Coster, c'est oublier que, pour lui, les scènes de mangeaille dans la *Légende* témoignent tout simplement de la joie de vivre flamande, opposée à l'ascétisme espagnol.

Thyl apprend d'un maître maçon à tailler le bois et la pierre ; mais cela n'a aucun sens ésotérique, puisque, comme Gil Blas ou Figaro, il exerce tous les métiers au cours de son existence mouvementée de personnage picaresque.

On dit à Thyl, envoyé en mission : " [...] tu iras à Dendermonde frapper, deux fois fort et une fois doucement, à la porte de la maison dont voici l'apparence dessinée " (II, 20). C'est la batterie d'acclamation maçonnique, si l'on veut ; mais c'est aussi, depuis que le mélodrame existe, le signe convenu des conspirateurs en manteau couleur de muraille.

La phrase : “ Et ce disant, l'hôte, sifflant, imita le passage d'un couteau dans les chairs du cou ” (III, 29) est censée faire allusion au geste de l'apprenti qui se met à l'ordre. Oui, mais, dans le contexte, il s'agit réellement de trancher la gorge d'un homme, et cet homme, c'est “ messire d'Orange ”.

L'amitié de Thyl et de Lamme serait l'expression idéale de l'amitié fraternelle qui se pratique dans la Maçonnerie. Ce qui est gênant, c'est que le couple Thyl-Lamme s'impose d'abord à l'esprit comme l'équivalent du couple Don Quichotte-Sancho Pança, et Cervantès n'était pas Maçon !

Au cinquième livre, les esprits chantent à Thyl :

Quand le septentrion
Baisera le couchant,
Ce sera fin de ruines :
Cherche la ceinture.

Le couplet suivant précise :

Septentrion, c'est Neerlande ;
Belgique, c'est le couchant ;
Ceinture, c'est alliance ;
Ceinture, c'est amitié.

Déduire de ces vers que la ceinture fait allusion à la chaîne d'union en loge, c'est commettre une erreur historique. Comme dans ses articles politiques, De Coster appelle ici de ses vœux la nécessaire union de la Hollande et de la Belgique en face du péril annexionniste que Napoléon III fait peser sur les anciens Pays-Bas.

Selon nous, il y aurait lieu d'être attentif aux silences de Charles Potvin. Le Frère Potvin, familier de De Coster, son premier biographe, n'apporte aucun soutien aux exégètes qui voient dans la *Légende* une quête de la Lumière, une gradation jalonnée d'épreuves initiatiques. Rendant compte de l'œuvre dans la *Revue de Belgique* en 1869, il ne signala aucun trait ésotérique et — réaction surprenante s'il y avait quelque sous-entendu dans l'œuvre —, il suggérait d'éliminer les séquences où les commentateurs détectent précisément une allusion au symbolisme maçonnique, à savoir le sabbat des Esprits du Printemps,

les tirades sur Lucifer et l'allégorie des Sept : " On pourrait en retrancher toute cette partie, disait-il, sans que le lecteur y soupçonnât la moindre amputation. " Revenant à la *Légende* dans *Cinquante ans de liberté* (1882), il ne décelait toujours pas les indices d'un code secret. Il observait que " la fin de l'œuvre s'éparpille ", que " le dénouement ressemble aux bouches du Rhin qui se perd dans les sables ". On est donc loin, à l'en croire, de l'étape ultime vers la Lumière. Tout en reconnaissant la place accordée à " l'idéal ", " selon l'usage de l'épopée ", il nommait la *Légende* un roman historique et il l'admirait à ce titre : " Telle qu'elle est, cette création me semble la forme la plus vivante, la plus pittoresque que puisse prendre le roman historique. " C'était une vue erronée.

La *Légende* doit être lue et entendue comme un texte épique, épique par son découpage en chapitres disparates dont la juxtaposition, désordonnée en apparence, répond à un souci aigu de la composition, à la volonté de créer des effets d'antithèse, de contraste ou d'alternance, épique aussi par ses répétitions et ses redondances, par son utilisation fréquente de la parataxe, réminiscence de la Bible et des *Paroles d'un croyant* de Lamennais, épique encore par la réduction des caractères aux dimensions de l'abstraction mythique.

Ce que ce texte épique exprime en priorité, c'est l'objet de la lutte menée par les libéraux progressistes et les Maçons de l'époque, c'est le droit à la liberté, opprimé au temps des Gueux, encore brimé au XIX^e siècle et voué sans doute à la persécution jusqu'à la consommation des siècles. Dans la " Préface du hibou " — addition à la prétendue seconde édition de l'œuvre —, le hibou s'écrie :

Poète criard, tu tapes à tort et à travers sur ceux que tu appelles les bourreaux de ta patrie, tu mets Charles-Quint et Philippe II au pilori de l'histoire, tu n'es pas hibou, tu n'es pas prudent. Sais-tu s'il n'existe plus de Charles-Quint et de Philippe II en ce monde ?

La liberté est un droit sacré. Thyl en son jeune âge ayant voulu capturer un chardonneret, Claes son père lui dit :

Fils, n'ôte jamais à l'homme ni bête sa liberté, qui est le plus grand bien de ce monde. Laisse chacun aller au soleil quand il a froid, à l'ombre quand il a chaud. Et que Dieu juge sa Sainte Majesté qui, ayant enchaîné la libre croyance au pays de Flandre, vient de mettre Gand la noble dans une cage de servitude. (I, 29.)

Anticléricale et anticatholique, la *Légende* n'est pas antireligieuse. Si Claes quitte l'Église romaine, c'est " pour obéir à l'esprit de Dieu " (I, 72). Thyl, converti à la religion réformée, invoque le " Dieu des libres ". Mais le doute le visite, et il en fait part à Katheline : " Les cendres de Claes battent sur ma poitrine, je veux sauver la terre de Flandre. Je le demandai au grand Dieu du ciel et de la terre, mais il ne me répondit point " (I, 85). Katheline lui conseille de parler " aux esprits du monde élémentaire ", car il n'est pas d'intercesseurs plus sûrs entre l'humanité et le ciel, et par un sortilège, elle l'introduit avec Nele dans un univers vertigineux, grouillant de vie et enchanté. Cet épisode fantastique — dernier chapitre du premier livre — révèle assurément que la *Légende*, épopée de la liberté, est aussi une profession de foi en la nature, toute-puissante sur terre et la meilleure inspiratrice des hommes dans leur état de déréliction.

À la sortie de ce grand livre, auquel il avait collaboré en l'illustrant, Félicien Rops déclarait : « Cela n'est pas de vente. » Il voyait juste. S'il n'était pas bibliophile, le client se détournait, effrayé par le prix de cette édition luxueuse (vingt francs). Charles portait ses espoirs sur le Prix quinquennal, mais il fut décerné le 13 mai 1868 à Potvin, sur la base des arguments du rapporteur Jean Stecher, qui n'avait vu dans *Ulenspiegel* " qu'un capharnaüm pantagruélique ". Il y eut quelques articles élogieux, notamment celui de Paul de Saint-Victor dans *La Liberté* du 18 décembre : " C'est une épopée en prose où le sang coule aussi largement que la bière. On dirait une kermesse qui tourne autour d'un bûcher. " Les comptes rendus où l'éloge était submergé par les objections, les réticences et les rejets firent d'autant plus mal à l'auteur qu'ils émanaient d'amis, Camille Picqué dans la *Revue trimestrielle* en 1868 et Charles Potvin dans la *Revue de Belgique* en 1869. Tenant la *Légende* pour un roman historique, l'un et l'autre lui appliquaient des critères qui ne sont pas de mise en face d'un texte épique, et cette grave méprise, ils l'alourdissaient d'un conformisme littéraire et moral plein d'assurance. Pour Picqué, *Ulenspiegel* est par trop flamand : " Il mange du matin au soir et ingurgite des flots de bière. Vraiment, n'était son patriotisme, il nous dégoûterait. À peine a-t-il vu mourir sa mère, à peine a-t-il dit adieu à sa fiancée qu'il se plonge dans la crapule. La Flandre n'a jamais été aussi sensuelle que M. De Coster le voudrait faire croire. " Quant à Potvin, il dénonçait les obscénités : " Nous admettons pourtant même le genre grivois pourvu que l'enseigne y soit, comme

aux bastringues. Mais chaque chose doit être à sa place. Il faudra de grands coups de cognée dans ce livre pour satisfaire à la moralité publique. »

Le 28 juillet 1869, Charles perdit sa mère, qui l'avait soutenu matériellement tout au long des années où il sacrifiait un emploi stable à l'idée qu'il se faisait de son avenir littéraire. En novembre 1850, il avait quitté la Société générale pour un parcours universitaire qu'il n'acheva pas. En janvier 1864, convaincu que la *Légende* le consacrerait bientôt, il avait renoncé à son poste auprès de la Commission royale des anciennes lois et ordonnances. Alors, on lui offrait précisément une tâche moins astreignante, le secrétariat d'une revue médicale. Mais il fut alléché par une autre proposition, venue d'un exilé du Second Empire, le médecin Louis Watteau, Franc-Maçon et lieutenant du révolutionnaire Blanqui. Il s'agissait d'apporter une collaboration scientifique à *Candido*, un bihebdomadaire que le théoricien de la révolution permanente lançait à Paris. Enthousiaste, plein d'espoir, Charles était à pied d'œuvre en mai 1865. L'équipée fut brève. Dès son troisième numéro, *Candido* tomba sous les coups de la police impériale. Le Frère Rops, qui l'avait mis en garde, lui dit sans ambages ce qu'il pensait de son intempestive escapade parisienne : « Qu'as-tu été faire à Paris, pour l'amour du diable ? Est-ce que tu te fiches dans le cervelet qu'on va recevoir ta prose pour la seule volupté de l'imprimer en lettres d'or et de la faire lire à l'Europe étonnée, et qu'il n'y a pas cinquante jeunes gens en France qui se voient refuser de très belles choses à chaque heure du jour ? »

À son retour à Bruxelles, le secrétariat du journal médical n'était plus vacant, il fallait s'y attendre. Depuis lors, il vivait de gains occasionnels, articles mal payés et conférences qui lui imposaient des démarches de commis-voyageur. Il tapait de plus en plus souvent ses amis. Bref, il tirait le diable par la queue.

C'est au cours de ces années de grande instabilité matérielle, mais aussi de grande espérance littéraire (la publication imminente de la *Légende*), qu'il se montra le plus actif au sein de sa loge. Le 22 avril 1865, ayant évoqué « La vie et les aventures d'Ulenspiegel, histoire satirique et anecdotique du XVI^e siècle », il lut quelques chapitres de la *Légende*. Le 6 mars et le 30 avril 1866, il traita du rire dans l'art littéraire, apostrophant le pape à la fin de la seconde partie de son exposé : « C'est le rire qui, sans fracas, sans potences, ni guillotine, poliment, doucement te mènera en ces limbes obscurs où Dieu relègue les neiges d'antan, les vieux empires, les vieux abus et les vieux quartiers de lune.

Il n'aura pour cela qu'une chose, le grand Rire, exalter le bon sens universel. Et maintenant, lance sur lui à l'aise si tu veux, les vieux pétards de ton excommunication. » Le 11 mai 1867, il révélait à ses Frères « Un prédicateur comique flamand du XVI^e siècle », un certain Broer Cornelis Adriaensen, porte-parole grotesque du fanatisme religieux.

À l'exception de quelques dettes que l'éditeur Lacroix avait accepté d'effacer, la *Légende* ne lui avait rapporté aucun argent. Dans l'espoir d'un résultat pécuniaire plus consistant, il proposa au même Lacroix un roman réaliste, de mœurs contemporaines, intitulé *Le Voyage de noce*. L'ouvrage fut mis en circulation entre 1870 et 1872. La presse en parla peu, désarçonnée sans doute par le déséquilibre entre la première et la seconde partie, troublée aussi par les inégalités de la forme et quelques invraisemblances psychologiques. *Le Voyage de noce*, présenté au jury du Prix quinquennal de littérature, ne fut pas retenu.

Le 1^{er} septembre 1870, Charles De Coster accéda enfin à une fonction qui aurait dû le tirer d'affaire : il était nommé professeur d'histoire générale et de littérature française à l'École de guerre, qu'on venait de créer, et répétiteur de belles-lettres à l'École militaire. Beau sur papier, mais accablant dans la réalité quotidienne ! Les leçons à préparer, la centaine de copies hebdomadaires à corriger et, à l'École militaire, l'humiliante soumission aux directives du titulaire du cours... Il faisait le calcul : « Je travaille quatre à cinq jours par semaine depuis le matin jusqu'à trois heures de nuit. » Ses appointements étaient honorables, mais ses créanciers lui en réclamaient une part et, dès le 2 juin 1872, il en perdit près de la moitié, ayant été dépossédé de son enseignement à l'École de guerre. Son traitement annuel passa de 7.000 à 3.800 francs. Il dut se remettre à courir le cachet.

Il songea de nouveau à un prix. En vue du concours triennal d'art dramatique (3.000 francs), il remania *Crescentius*, un drame historique en vers composé en 1853, et en fit *Stéphanie* dont il donna lecture à ses amis un dimanche après-midi d'avril 1877. Malgré ses ingrédients romantiques et mélodramatiques, cette pièce manquait de mouvement et d'envolée. Elle n'avait aucune chance au concours. Elle a été publiée par Camille Huysmans en 1927.

Depuis un violent accès de goutte en janvier 1877, Charles se portait de moins en moins bien, épuisé par les bronchites et les crises de rhumatisme. Il logeait au 114 rue de l'Arbre béni, dans deux petites pièces, misérablement meublées. Il était au bout du rouleau. Couvert de dettes, il survivait en faisant d'autres dettes. Jusqu'à la veille de sa mort,

ses créanciers le harcelèrent. Le 6 mai 1879, il appelait au secours sa sœur Caroline : « Si demain je ne puis payer *cinquante francs*, un effet de cette somme sera honteusement protesté, enregistré, etc. Envoyez-les moi, s'il vous plaît ; ils vous seront restitués dans les premiers jours. »

Il mourut le lendemain, à deux heures de l'après-midi. Le sculpteur Félix Bouré et Hector Denis étaient à son chevet. Les obsèques eurent lieu le 9. Y assistaient un petit nombre d'amis et, en raison de sa fonction de répétiteur, le lieutenant général Liagre, commandant de l'École militaire, et quelques aspirants. Camille Lemonnier avait préparé un discours ; très ému, il pria Charles Potvin de le lire. La Libre Pensée avait payé les *faire-part* et les *frais de l'enterrement*.

Charles De Coster devait arriver, tôt ou tard, à la gloire posthume des génies méconnus de leur époque. Ce fut un long cheminement, jalonné de moments forts : l'hommage des Jeune-Belgique au début des années 1880, en 1892 le transfert des débris du cercueil au nouveau cimetière d'Ixelles à l'initiative de Francis Nautet, soutenu par Georges Eckhoud, les revues du renouveau et la Libre Pensée, la réédition par Lacomblez d'*Ulenspiegel* en 1893, des *Légendes flamandes* en 1894, enfin le 22 juillet 1894, au bord des étangs d'Ixelles, l'inauguration en grande pompe du monument qui encadre le couple Thyl et Nele, la ravissante sculpture du Frère Charles Samuel.

Le Frère Potvin, enrobant d'éloges la biographie de son filleul De Coster qu'il publiait en cette année de commémoration avec un choix de lettres à Élixa, agissait-il en opportuniste qui s'enquiert de la direction du vent ou bien, voyant plus clair, reniait-il en toute sincérité les critiques injustifiées, parfois mesquines, qu'il avait formulées vingt-cinq ans auparavant ? Cet écrivain avait une conscience ; nous pensons qu'il était capable de se remettre en question. Mais Hubert Krains n'était pas disposé à passer l'éponge. Dans une livraison de *La Société nouvelle* de 1894, il rappela hargneusement l'impardonnable faute de ce Potvin, personnage honni d'une époque révolue !

III AU TEMPS DU RÉALISME

Journaliste professionnel, historien engagé idéologiquement, littérateur prolifique (poésie, théâtre, roman, traduction), homme politique, LOUIS HYMANS (1829-1884) mena une existence hyperactive, surchargée de travail, épuisante, sans le moindre abandon à la flânerie où se complaisait trop volontiers son Frère Charles De Coster. Lui-même avouait (*Notes et souvenirs*, 1876) que tous ses livres avaient été écrits “ dans les moments qu’il dérobaît au sommeil ”, la journée étant envahie par ses multiples occupations.

Né à Rotterdam, il était le fils d’un médecin hollandais qui, peu après sa naissance, s’était établi en Belgique. Louis commença ses humanités à l’Athénée d’Anvers, les acheva à Gand. Une curieuse aventure ! Il avait quatorze ans lorsque, à la suite d’un incident avec l’un de ses maîtres anversoïis, il alla se réfugier chez un ami de ses parents, le professeur Moke, domicilié à Gand, où il se rendit à pied, sans un sou et sans prévenir les siens... Cette fugue d’adolescent semble avoir été un évènement décisif de sa vie : avec l’accord de ses parents, il resta à Gand, suivit les cours de l’Athénée, puis de l’Université, et, logé chez Henri Moke (1803-1862), passa quatre années utiles et déterminantes sous l’influence de ce grand historien et bon écrivain (auteur notamment des *Gueux de mer*, 1827), qui lui communiqua sa passion de l’histoire nationale et ses exigences de styliste épris d’une langue claire et coulante.

Louis était un garçon extrêmement précoce. En 1844, il traduisit de l’anglais, pour l’éditeur anversoïis Buschmann, *Mémoires et documents inédits sur Antoine Van Dyck, P.-P. Rubens et autres artistes contemporains* de William Hookham Carpenter. En 1847, alors qu’il n’avait pas dix-huit ans accomplis, il fit jouer au Grand Théâtre de Gand *Robert le Frison*, drame historique en trois actes et en vers, dont il avait écrit une partie sur les bancs de l’Université. La première eut lieu le 17 mars.

Exactement un an plus tard, on donnait à Anvers un opéra comique dont le libretto était de sa plume, *Le Gondolier de Venise*, musique du compositeur anversois Joseph Grégoire. Ce n'est pas tout. En 1848, sur la recommandation de Moke, l'éditeur bruxellois Jamar accueillit dans la collection "Bibliothèque nationale" son *Histoire du marquisat d'Anvers et du Saint-Empire*, un volume de 204 pages publié sous le pseudonyme de Gustave Huydens, qu'on lui avait concocté à son insu.

En septembre 1847, il était rentré à Anvers, où il lui était impossible de poursuivre ses études universitaires. De toute façon, un événement les arrêta pour toujours au grade de candidat en philosophie et lettres obtenu à Gand : le 3 mai 1848, le jour anniversaire de ses dix-neuf ans, il perdit son père et, en tant que l'aîné des quatre enfants du docteur, il estima de son devoir d'aller sans tarder à la recherche d'un gagne-pain. Avait-il une chance de faire fortune à Paris comme auteur dramatique ? Un séjour parisien de quelques mois anéantit ce fol espoir ; mais il en rapporta, dit-il dans *Notes et souvenirs*, "une utile expérience des hommes et des choses" :

J'avais vu de près quelques-uns des grands événements de l'époque ; je connaissais par cœur les musées et les monuments les plus admirés de l'Europe, et j'avais appris à juger d'un œil plus sûr des spectacles et des idées qui, d'abord et à distance, m'avaient ébloui.

Il opta pour le journalisme. En juin 1849, Moke, toujours présent quand il le fallait, lui mit le pied à l'étrier en l'introduisant au *Politique* et à *L'Observateur belge*. Il ne tarda pas à se distinguer dans le métier, par son don d'improvisation, sa prestesse d'exécution, sa verve, son ardeur combative et sa connaissance de l'anglais, acquise très tôt, bien avant la mémorable fugue. Pour la facilité de son travail, il s'était installé à Bruxelles en juillet 1849, avec les siens. Se doutait-il que, entré en journalisme sous la pression d'une circonstance familiale, il allait y rester sa vie durant ? Voici, en effet, les étapes de sa longue carrière dans le monde de la presse : collaborateur de *L'Indépendance belge* de 1850 à 1856, collaborateur du *Nord* en 1856, rédacteur en chef de *L'Étoile belge* de 1857 à 1859, correspondant du *Nieuwe Rotterdamse Courant* de 1855 à 1884, collaborateur de *L'Office de Publicité* dès sa fondation en 1857, rédacteur unique, d'octobre 1865 à janvier 1866, d'un hebdomadaire dominical, *La Causerie politique et littéraire*, directeur de *L'Écho du Parlement* de 1866 à 1878 (quotidien devenu *La Nation* en 1885)...

Parallèlement à cette activité demeurée quotidienne jusqu'en 1878, il édifiait une œuvre d'historien et une œuvre littéraire.

Si Moke avait suscité en lui la curiosité du passé des Belges, c'est son propre cours public et gratuit d'histoire nationale, donné sous les auspices de la ville de Bruxelles à partir de 1853, qui l'amena à consacrer des livres aux sujets historiques qui l'intéressaient particulièrement.

La première de ces publications historiques, *L'Église et les libertés belges* (1857), tendait à démontrer que, depuis Charlemagne jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle, l'Église n'a cessé de saper les libertés et d'empiéter sur le domaine de la société laïque pour assouvir sa soif du pouvoir. Hymans développait là une conviction de la Maçonnerie de son époque. Il ne contestait pas la légitime liberté des cultes ; mais, comme Defacqz, il entendait que la loi civile eût toujours le dernier mot.

L'Histoire populaire de la Belgique (1860) et *L'Histoire populaire du règne de Léopold 1^{er}, roi des Belges* (1865) correspondaient exactement à l'esprit du cours " public et gratuit " qu'il fit de 1853 à 1861 au Musée royal de l'Industrie. Ce sont des essais de vulgarisation des connaissances historiques, traitées selon la méthode qui consiste à remonter les siècles pour expliquer le temps présent.

Le premier de ces deux ouvrages eut un succès qui lui valut d'être réédité sans arrêt pendant des années. Le second illustrait en prose ce que Hymans avait dit dans les vers très pédestres d'une de ses cantates couronnées :

La Belgique, fidèle à l'honneur de sa race,
 Au sein des nations avait conquis sa place,
 Et l'Europe honora sa jeune liberté,
 En lui donnant un Roi pour qui la royauté
 Fut le droit d'être grand, le devoir d'être juste.

En marge de la biographie d'un roi dont il honorait la loyauté constitutionnelle, Hymans exposait deux thèmes de réflexion qui lui étaient chers : sans être orangiste, il tenait à rendre hommage au règne de Guillaume 1^{er} qui, par son système libéral, prépara en quelque sorte les Belges à se constituer en une nation souveraine ; d'autre part, sans méconnaître l'aide militaire de la France aux révolutionnaires de 1830, il montrait l'importance de l'appui moral de l'Angleterre aux Belges de ces années-là et il soulignait le rôle joué par lord Palmerston. Oui, il aimait l'Angleterre. Dans *Notes et souvenirs*, il a déclaré sa flamme :

J'ai toujours été anglomane, et je mourrai, à cet égard, dans l'im-pénitence finale. L'Angleterre est, à mes yeux, la première nation du monde. Elle possède le *Times* et le *Punch*, les plus beaux chevaux, le plus beau bétail, les plus jolies femmes, la plus belle marine, les plus beaux parcs, les plus beaux jardins, la meilleure bière et par-dessus tout *la vraie liberté*.

Élu à la Chambre des Représentants en 1859, Hymans y resta jusqu'en 1870. On peut supposer que cette activité lui suggéra ses deux ouvrages d'histoire parlementaire : en 1869, *Histoire politique et parlementaire de la Belgique de 1814 à 1830*, dont, par manque des loisirs nécessaires, il ne rédigea que le tome I, consacré à la fondation du royaume des Pays-Bas ; entre 1879 et 1880, *Histoire politique et parlementaire de la Belgique de 1831 à 1881*, monumentale compilation en cinq tomes. Du livre de 1869, nous retiendrons le passage où l'auteur porte un jugement global sur la réunion des Belges et des Hollandais, décidée au Congrès de Vienne :

Sans doute, la réunion, malgré ses inconvénients, nous promettait de sérieux avantages. La loi fondamentale, bien qu'elle donnât la prépondérance à l'élément monarchique, renfermait toutefois de précieuses garanties pour la liberté.

Le roi, de son côté, se montrait, de l'aveu même de ses adversaires, animé du plus vif désir d'appliquer la charte dans le sens le plus large et le plus favorable à l'entente cordiale des deux peuples. La nation belge, enfin, ne demandait que le repos à la suite des cruelles angoisses de la période impériale et saluait avec bonheur l'avènement d'une dynastie loyale et capable de la défendre en des jours de péril.

Mais de part et d'autre on éprouvait cette défiance qui engendre la froideur et conduit promptement à la désaffection. Une amitié sincère vit de concessions réciproques. Cette mutuelle indulgence faisait défaut dans le mariage mal assorti des Hollandais et des Belges. Dès le premier jour, l'un des deux conjoints voulut dominer l'autre. Pendant quelque temps ils respectèrent le contrat solennel qui les avait unis. Mais l'orgueil fit éclore la passion et celle-ci ne s'alluma que pour préparer le divorce.

En 1880, l'année du grand jubilé, Hymans publia *La Belgique contemporaine*, conçue comme un manuel, mais tout imprégnée de la

fierté patriotique des Belges d'alors et rédigée dans un style alerte, animé. Le dernier ouvrage édité de son vivant témoignait une fois encore de sa curiosité historique, *Bruxelles à travers les âges*, deux tomes (1883-1885) enrichis de ses souvenirs, de ses recherches et — chose extraordinaire — des innombrables informations que lui communiquèrent les Bruxellois de souche lorsqu'ils apprirent l'objet de son entreprise.

Libéral doctrinaire, Hymans s'insurgeait contre toute atteinte à la liberté individuelle, ce qu'étaient, selon lui, le suffrage universel et le service militaire obligatoire auxquels il était absolument hostile. On disait de lui qu'il avait la monomanie de la liberté. Son respect des croyances ne l'empêchait pas de manifester un anticléricalisme vigilant et sourcilieux. Par exemple, contestant un subside accordé à la publication des *Acta Sanctorum*, il prononça au Parlement un discours agressif qui fit du bruit. Il prenait à cœur sa mission de député. Comme rapporteur ou comme auteur de propositions et d'amendements, il participa activement à de multiples débats, relatifs à des questions très diverses, culturelles, éducatives, administratives, électorales, budgétaires, économiques, juridiques, sociales. Cela allait des conventions internationales garantissant la propriété artistique ou littéraire jusqu'aux péages du canal de Charleroi en passant par le travail des enfants et la proposition d'un demi-temps d'école.

Accablé de tâches, il parvenait malgré tout — véritable tour de force — à cultiver les belles-lettres. Il convient ici d'opérer un tri.

Il versifiait avec grande facilité. Au Cercle artistique, dont il était un assidu, il lui arriva (le 20 janvier 1879) de présenter une conférence en vers d'un bout à l'autre. Il composa de nombreux poèmes de circonstance, tels que *La Belgique depuis 1830* (1855), *Léopold 1^{er}* (1856), la cantate à l'occasion du mariage du duc de Brabant (1853), celle pour l'inauguration de la Colonne du Congrès (1859). Mais de ce déferlement, il ne reste rien qui réponde à l'idée que l'on se fait de la poésie depuis la grande mutation de l'époque symboliste. Retenons seulement, comme un fait anecdotique, sa refaçon des paroles parfois bizarres de la vénérable Brabançonne (*L'Indépendance belge* du 24 août 1852). En voici le début :

Flamands, Wallons, race de braves,
Serrons nos rangs, marchons unis,
Ne crions plus mort aux Bataves,
Les peuples libres sont amis.

Ses romans, au nombre de quatre, parus d'abord en feuilleton dans les journaux auxquels il collaborait, *L'Étoile belge*, ensuite *L'Office de Publicité*, méritent une toute autre attention.

La Famille Buvard, sous-titrée " scènes de la vie bruxelloise ", décrit la fatale déconfiture d'une bourgeoisie plus vaniteuse que vraiment ambitieuse, accrochée à l'espoir de se hisser au niveau de la noblesse. Cette œuvre, à mi-chemin de la thèse sociale et du récit réaliste, suscita un vif intérêt que partagea le jeune Lemonnier, lecteur de *L'Étoile belge*. Il en parle dans *Une vie d'écrivain* :

J'ai beau me consulter, je ne trouve rien en moi qui nous ait jamais apparentés, et pourtant Louis Hymans fut bien, avec quelques autres, un de mes éveilleurs. S'en douta-t-il jamais ? Les premiers maîtres en littérature sont comme les premières maîtresses : on les prend où on les trouve. Je n'ai pas oublié l'odeur de papier humide et d'encre fraîche qui me grisait quand, après avoir guetté impatiemment l'arrivée du journal, j'allais au jardin dévorer le feuilleton. Je n'ai jamais relu *la Famille Buvard*, et peut-être ne suis-je pas le seul ; mais certainement je dus être séduit par un air de pays où déjà je me retrouvais chez moi. Hymans, Émile Leclercq et Greyson furent ensemble, à leur manière, un petit coin de notre sensibilité du temps.

La Courte échelle (1859), seconde série de " scènes de mœurs bruxelloises ", séduisit beaucoup moins les lecteurs, détournés de l'histoire par de longues et fastidieuses discussions politiques. La volonté de donner à la fiction une portée politique est à la fois plus marquée et mieux orchestrée dans *André Bailly* (1861) et dans *Hirta* (1877). Le premier de ces romans se déroule dans l'atmosphère d'une guerre scolaire où s'affrontent des libéraux de la bonne sorte et des catholiques intolérants, odieux comme il se doit. Le second, situé à Anvers, dans le monde des affaires, est avant tout un règlement de compte, la démolition de l'ordre des Jésuites.

Le recueil *Six nouvelles* (1882), dont *L'Office de Publicité* avait eu la primeur, réservait une surprise. Hymans avait totalement changé son mode narratif : élimination des digressions politiques, diversité des sujets, localisation en différents pays (allusion évidente aux pérégrinations professionnelles du journaliste). Le plus original de cette demi-douzaine de récits, *Les Mémoires d'un fou*, analyse de l'univers obsessionnel d'un psychopathe, se situe incontestablement à l'avant-

garde de la littérature fantastique où les Belges devaient exceller au XX^e siècle.

Une question se pose : pourquoi Louis Hymans et la plupart des littérateurs belges qui œuvrèrent entre 1830 et 1880 n'ont-ils plus de lecteurs depuis longtemps ? Ce qui leur manque, c'est le tourment de l'écriture que Charles De Coster connut à l'époque où il peinait sur son *Ulenspiegel* et dont la génération de la Jeune Belgique, fort heureusement, allait souffrir. Comme nous croyons l'avoir montré, Hymans marqua de sa forte personnalité intellectuelle son œuvre d'historien et de publiciste. Mais le style clair et correct de ces publications-là ne suffit pas à la littérature d'imagination. Par exemple, *La Famille Buward*, son meilleur roman, déroule un discours que ne rehaussent jamais un changement de rythme, une phrase mélodique, une image surprenante : cela se lit, cela ne se savoure pas.

Parmi les œuvres littéraires de Hymans, il en est deux auxquelles on ne peut reprocher un style sans relief : *Notes et souvenirs* (1876), *Types et silhouettes* (1877). Il s'agit de choses vécues, de choses vues, relatées dans une langue spontanée, vive, variée, faite pour plaire aujourd'hui encore. Outre leur forme attrayante, ces deux ouvrages ont une grande valeur documentaire. Un demi-siècle y revit, et la biographie de l'écrivain s'enrichit de multiples petits faits significatifs. Par exemple, on apprend, grâce à *Notes et souvenirs*, que l'avant-garde littéraire ne l'effrayait pas à l'époque où il débutait : il fit partie du Lothoclo, un cercle qu'Eugène Van Bommel avait rajeuni, que fréquentaient Charles De Coster et Félicien Rops et dont l'organe, en 1851-1852, fut le bimensuel *Revue nouvelle*, " chronique satirique des hommes et des choses ". Mais d'avoir adhéré à un groupe de cette tendance ne lui épargna pas les attaques des Crocodiles, autres avant-gardistes, qui, en 1853, le jugèrent trop incompetent pour donner le cours public d'histoire nationale et tentèrent de chahuter sa leçon inaugurale.

Sans nul doute, il y avait chez Louis Hymans un sectarisme qui s'exerçait même dans le domaine littéraire. À la fin de sa vie, il eut maille à partir avec les Jeune-Belgique : pour avoir, dans une conférence, confondu le naturalisme avec la pornographie, Max Waller lui adressa une lettre au picrate dans *La Jeune Belgique* du 15 février 1882 ; comme il avait entrepris, dans *L'Office de publicité*, de démolir le style de Camille Lemonnier, celui-ci, après avoir pris conseil chez Edmond Picard, usa de son droit de réponse et il en résulta une polémique, joyeusement répercutée par *La Jeune Belgique* du 5 juin 1883.

Louis Hymans figure dans *La Belgique maçonnique* (1887), informatrice assez fiable. Mais le Frère John Bartier, qui eut accès aux archives de la famille Hymans, accole systématiquement le mot Frère au nom du père de Paul Hymans, et cela élimine le doute.



Né à Namur, FÉLICIEN ROPS (1833-1898) y fit ses humanités, commencées au Collège Notre-Dame de la Paix, achevées à l'Athénée, après la mort de son père, survenue le 7 février 1849, et la désignation comme tuteur de l'oncle Alphonse, un bourgeois conformiste avec qui il se trouva constamment en conflit et qui, vraisemblablement à contrecœur, lui permit de suivre les cours du peintre Ferdinand Marinus à l'Académie des beaux-arts de la ville. Pour la réalisation de sa vocation artistique, il lui fallait quitter Namur, et pour rassurer le tuteur, il s'inscrivit à la Faculté de Droit de l'Université libre de Bruxelles. Les archives de l'Université ayant disparu dans l'incendie de la rue des Sols en 1886, il faut supposer que cette inscription eut lieu en 1851, puisque, dès cette année, Rops — qui ne songeait nullement à décrocher un diplôme — participait aux activités de la Société des Joyeux où Charles De Coster signala son admission en quelques vers chaleureux :

Un artiste éminent, un ami pour nous tous
 Veut bien nous demander d'être admis parmi nous.
 Nous l'exemptions d'impôt dans notre république,
 Nous lui concédons tous un titre honorifique.

Les planches constituant *Le Diable au salon* que Rops publia en 1851 à l'enseigne fantaisiste de Caquet-Bonbec et Cie et sous le pseudonyme de Japhet, frère de Cham et fils de Noé, montrent avec quelle extraordinaire précocité il avait assimilé la tradition de la "promenade charivarique", présentation caricaturale et satirique des expositions des beaux-arts. Les textes complétant les planches révèlent, par ailleurs, son aptitude à passer d'un mode d'expression à un autre et font présager que, tôt ou tard, on le considérera comme un écrivain à part entière.

En attendant, il fréquentait, rue aux Laines, l'Académie de Saint-Luc et, dès sa fondation — fin 1852 ou début 1853 —, il adhérait à la Société des Crocodiles, qui se réunissait au "Trou", l'estaminet de la rue des Sols. Les Crocodiles ne furent jamais plus d'une vingtaine, pour

la plupart des étudiants, comme Victor Hallaux, ami intime de Rops depuis l'Athénée de Namur. Le 1^{er} février 1853, ils lancèrent *Le Crocodile*, "organe des Loustics", la plus ancienne gazette estudiantine belge, d'abord bimensuelle, bientôt hebdomadaire. Contre toute attente, ce périodique allait étendre son audience bien au-delà du cercle initial de ses lecteurs. Le 25 décembre 1853, les Crocodiles constataient que leur journal avait le plus gros tirage de la presse hebdomadaire belge. La dérision était leur arme, c'était aussi la raison de leur succès, de leur impact sur l'opinion. Progressistes, libéraires, ils s'en prenaient féroce­ment à l'esprit bourgeois et à ce qu'il implique : le profil bas en politique, le cléricalisme en religion, le conformisme dans les arts, l'égoïsme dans le domaine social. Ils avaient donc leurs têtes de Turc, libéraux doctrinaires tout autant que catholiques conservateurs. Ils s'acharnaient particulièrement contre Napoléon III, dont ils réprouvaient tout à la fois l'imposture dynastique, le despotisme, la médiocrité intellectuelle et — plus grave encore — le reniement de son passé révolutionnaire. Cette mise en cause d'un chef d'État étranger valut pas mal d'ennuis au gouvernement belge et aux responsables du journal.

Rops collabora au *Crocodile* pour la première fois le 7 août 1853, avec une lithographie, "Le Blason du Crocodile". Dès lors, la troisième page de chaque numéro (qui en comptait quatre) fut réservée à son imagination lithographique. Il l'occupa pendant plus de deux ans, jusqu'au moment où, en possession de l'héritage paternel, il fonda sa propre revue, *Uylenspiegel*, "journal des ébats artistiques et littéraires", dont le premier numéro sortit le 3 février 1856. Pour constituer son équipe, il s'était adressé tout naturellement à des intimes, imprégnés comme lui de l'esprit des Joyeux et des Crocodiles : Victor Hallaux, Ceslaw Karsky, Ernest Parent, Charles De Coster, Émile Leclercq, Léon Jouret... Le fondateur, cependant, voulait que sa revue restât politiquement neutre, et il en fut ainsi tant qu'il eut voix au chapitre. Au grand étonnement de ses collaborateurs, il abandonna la direction de la publication en décembre 1856 et la confia à Ernest Scaron (1835-1923), un ancien de l'Athénée de Namur lui aussi et qui serait bientôt l'auteur, sous le pseudonyme de Paul Reider, du meilleur roman de l'époque réaliste des lettres belges, *Mademoiselle Vallantrin* (1862). Rops, marié en 1857 à Charlotte Polet de Faveaux et rentré à Namur, se déchargea sur l'ami Scaron, durant près de deux années, de toutes les opérations comptables, de toutes les démarches. Après quoi, il démissionna définitivement de la fonction de directeur-gérant d'*Uylenspiegel*. Le retrait de

Rops coïncida avec la politisation du périodique qui, en février 1862, se radicalisa encore davantage : “ S’il faut une déclaration de principes, nous la ferons courte : ni les dieux, ni les saints, ni les papes, ni les princes, empereurs ou rois ne seront de nos amis. ”

Le retour de Rops au bercail explique que, venue l’heure de prendre un engagement solennel conforme à ses prises de position antérieures, c’est à Namur, à la loge “ La Bonne Amitié ”, qu’il fut initié Apprenti Maçon le 1^{er} juillet 1861, Compagnon le 10 mars 1862 et Maître le 18 juillet. Il semble que sa vie errante l’empêcha d’être un Maçon assidu.

Par ses lithographies d’*Uylenspiegel* (1856-1859), ses illustrations des *Légendes flamandes* (1858) de Charles De Coster, Rops avait acquis une réputation. Mais il estimait qu’il avait encore beaucoup à apprendre. En 1862, il se rendit à Paris pour travailler “ avec les deux hommes qui ont le mieux compris l’eau-forte au XIX^e siècle ” (lettre à Edmond Picard, en 1881) : Félix Bracquemond (1833-1914) et Jules Jacquemart (1837-1880), qui venaient de fonder la Société des Aquafortistes. À Paris, il retrouva l’écrivain Alphonse Delvau (1825-1867), qui fut le premier à parler de lui en France (article dans *Le Rabelais* du 17 octobre 1857, signé Léon Fuchs), avec qui il correspondait et qui lui demanda d’illustrer son *Histoire anecdotique des cafés et cabarets de Paris* (1862). Delvau était un intime de l’éditeur Auguste Poulet-Malassis (1825-1875), qui, réfugié en Belgique pour raison judiciaire, mit Rops en contact avec un exilé d’une autre espèce, Charles Baudelaire. Rencontre importante, aux prolongements infinis ! Rops se sentait très proche du poète des *Fleurs du mal*, il recueillit de lui de précieuses confidences. L’amitié et les affinités esthétiques inspiraient son talent. En 1864, il illustra *Les Cythères parisiennes*, histoire anecdotique des bals de Paris, de Delvau : un vif succès, qui le consacra définitivement. En 1866, il réalisa le frontispice des *Épaves* de Charles Baudelaire. En 1867, il collabora à l’illustration de la *Légende d’Uylenspiegel*, l’œuvre maîtresse de son ami De Coster.

Il se mit à rêver de faire de la Belgique un centre de l’eau-forte. Il consacra à ce projet toute son énergie et pas mal d’argent : en 1870, la Société internationale des Aquafortistes était constituée à Bruxelles. Mais son promoteur, qui s’était heurté “ à toutes les malveillances, à toutes les inepties, à toutes les inerties ” (lettre à Edmond Picard, 1881), sortait de l’entreprise épuisé, “ abreuvé de dégoûts ”. La Société n’eût qu’une brève existence.

C’était prévisible : en 1874, Rops s’établit à Paris. Séparé de son épouse, qui lui avait donné deux enfants, Paul (1858-1928) et Juliette

(1859-1865), et qui refusa toujours le divorce, il était lié depuis 1869 à deux jeunes couturières parisiennes, les sœurs Duluc, Léontine dite Lily et Aurélie. Elles partagèrent sa vie jusqu'à sa mort. De Lily il eut une fille, Claire, qui épousa l'écrivain Eugène Demolder.

Il arrivait au sommet de son art. Les œuvres magistrales se succédèrent : *La Tentation de saint Antoine* (1877), *Pornocrates* (1878), la série des *Sataniques* (1882), l'illustration des *Diaboliques* de Barbey d'Aurevilly (1882-1886). Ce sont celles que la postérité a gardées en mémoire, associant le nom de Rops à une vision hallucinée, intemporelle, métaphysique, de la luxure, de la perversité, du mal et de la mort. Mais elles ne sont que la partie émergente d'un labeur continu et obstiné (en 1881, l'artiste revendiquait 456 pièces "avouables" et 300 lithographies publiées), et elles occultent ses autres sources d'inspiration (impressions du voyageur et du promeneur, notamment dans ses tableaux, très nombreux, plus de 200).

Son état physique se dégrada au cours des dernières années de son existence. Son travail et son inspiration s'en ressentirent. En mars 1892, une congestion cérébrale lui laissa un trouble de la vue et, le mois suivant, un jet de bichlorate de potasse dans l'œil aggrava ce qu'il appelait "une maladie d'yeux" dans une lettre à Joséphin Péladan, datée du 25 mars 1893 :

Une maladie d'yeux m'a plongé tout vivant dans les enfers de Dante-section des Désespérés ! J'ai éprouvé toutes les affres par lesquelles l'horreur de la Cécité peut plonger un homme qui tire ses seules voluptés des yeux, et dès que je sens se manifester dans ma vue quelque trouble anormal, j'en tremble plus que de raison, j'en gagne une peur enfantine, et je fuis tout travail, *même l'écriture* ! Je voulais aller vous voir pour vous serrer la main, vous expliquer que le résultat de mes souffrances, et leur conséquence, était la viduité complète de l'atelier, et l'impossibilité de prendre part à votre exposition, — à mon grand regret !

En 1896, une rétrospective à l'Hôtel Drouot et un numéro spécial de *La Plume* lui rendirent un hommage éclatant.

Il mourut à Essonnes (Seine-et-Oise) le 23 août 1898, dans sa propriété "à la Demi-Lune". Ses restes furent amenés au cimetière de Mettet, dans le caveau familial.

A l'exception du compte rendu, dans *L'Indépendance belge* en août

1874, d'un " Congrès préhistorique " tenu à Stockholm et d'un " Salon de Paris " signé " Le Monsieur en habit noir " dans *L'Illustration belge* en mai et juin 1881, l'œuvre littéraire de Rops est épistolaire, fondamentalement épistolaire ; elle est constituée des lettres adressées durant une vingtaine d'années à une trentaine de correspondants. Une partie seulement a fait l'objet d'une publication en volume : les lettres à Jean d'Ardenne, pseudonyme de Léon Dommartin (1870-1887), à Théodore Hannon (1875-1887), à Joséphine Péladan (1883-1893). Sous le titre *Mémoires pour nuire à l'histoire artistique de mon temps* (emprunté à Rops lui-même), Hélène Védrine, en 1998, a proposé un choix de lettres annotées judicieusement et classées selon leur objet principal.

Les destinataires de ces lettres et ceux à qui elles étaient communiquées (car elles circulaient, comme celles de Madame de Sévigné) subissaient le charme de textes spontanés, aux effets inattendus. Henry Céard, ayant eu sous les yeux une lettre de Rops à Théodore Hannon (celle à laquelle il est fait allusion ci-dessous), écrivait à celui-ci, le 19 juillet 1878 :

Il y a dans ces pages un charme neuf qui m'a étonné et dont j'ai essayé de me rendre compte. D'où il vient ? Il vient de ce que c'est là de la littérature qui n'est pas faite par un littérateur et de la critique écrite par un autre qu'un critique. Cela a une franchise de phrase, un imprévu de conviction qui manque à tous les écrivains de profession.

Bien qu'il laissât toujours la plume courir au gré de sa fantaisie et de la circonstance, Rops épistolier avait, certaines fois, le sentiment de faire œuvre littéraire, susceptible de passer de la sphère privée à la sphère publique. Il est révélateur qu'en 1874 il envisagea de publier ses lettres à Octave Pirmez, en les illustrant de croquis. Peu importe que le projet ait avorté, après avoir troublé la quiétude du seigneur d'Acoz. Révélateur aussi ce post-scriptum de la longue lettre qu'il adressait à Théodore Hannon en 1878 (lettre fameuse, surmontée de la mention " Notes pour servir à l'histoire artistique de notre temps " dont le verbe *servir* deviendra *nuire* dans la lettre du 23 février 1892 à Armand Rassenfosse) :

Garde ma lettre, j'en ferai un jour un article sur tout cela ou tu le feras car toi et Camille vous penserez comme moi avant qu'il soit longtemps et quand les " Arthur " ne vous empaumeront plus pour les besoins de leur "magasin".

Camille, c'est évidemment Lemonnier, et Arthur ne peut être que le critique et marchand Arthur Stevens, frère des peintres Alfred et Joseph Stevens.

Si on s'intéresse à l'homme autant qu'à l'artiste — ce qui s'impose, pensons-nous, dans une étude comme celle-ci, imbriquant Maçonnerie et littérature —, l'œuvre épistolaire de Rops est très éclairante.

Le 5 avril 1880, il livrait à Camille Lemonnier le secret de sa nature profonde et, obliquement, de son œuvre :

Pour tout le monde tu pourras écrire en deux lignes l'opinion de la foule à mon endroit : " Félicien Rops, garçon gai, spirituel, œuvres très variées, facilité, bonne santé, boit sec et aime ses contemporaines. " Sache ceci, mon vieux Camille, et ceci est « la pure vérité » comme nous disions au collège : c'est que : par des circonstances, nées il est vrai de moi-même, de mes instincts, de mes défauts, de mes passions, de certaines folies de tête dont je t'expliquerai physiologiquement la provenance, je n'ai pas pu donner en art ce que je voulais donner, ce que je donnerai si je vis, — et je vivrai ! Toutes ces insanités, toutes ces machines passables et souvent mauvaises, quelquefois verbeuses et ayant un peu le diable au corps, qui composent ce qu'on veut bien appeler « mon œuvre » n'ont été pour moi que des distractions spirituelles, enfants bossus de la Muse baisée un peu en riant, me réservant de lui faire dans mon âge mûr des enfants aux profils plus sévères et aux traits plus nobles. — Puis, je voulais avant tout me rendre maître des procédés, (comme toi, je crois qu'il faut toujours être maître de ses outils) et, ces choses faites sans conviction me servaient de « Tête de Turc » pour essayer mes forces.

Parfois cependant le *moi* que j'enfouissais, et dont je cachais les grands élans comme on cache les mauvais instincts se réveillait, et à travers toutes ces productions sans portée, se glissaient : l'Enterrement au Pays Wallon, la tante Johanna, Li sottte Marie-Joseph, Juif et Chrétien, la Buveuse d'Absinthe, le Pendu, l'Olivierade, la Carbenière, etc. toutes choses trahissant l'émotion latente et profonde et à travers toutes ces banales exubérances, *une âme plus grave, un esprit plus voyant, une Nature plus élevée que l'Œuvre produit*. Voilà le vrai, toute l'histoire de *ma vie est dans les lignes que je viens de t'écrire*. Le *Connais-toi toi-même* est plus commun que l'on ne pense.

Pour Rops, comme pour Baudelaire, l'érotisme n'est pas une

perversion de la nature ; épanouissement de la force vitale, l'érotisme, c'est l'amour, fondement de l'art. Démonstration en est faite dans ce brouillon d'une lettre (non datée) destinée à Octave Pirmez :

Il n'y a pas eu d'Art sans amour. Ce n'est que pour ses amoureux ardents que la Nature, la mystérieuse Isis, dénoue sa ceinture et laisse tomber ses bandelettes, elle ne dit ses secrets qu'aux audacieux qui soulèvent d'une main frémissante son manteau tout constellé d'étoiles.

Remontez le chemin lumineux des artistes et des poètes : les vers d'Horace sont encore tout parfumés des roses dont il a couronné Lydie et les flots de la mer Ionienne murmurent encore les harmonieuses rêveries d'Anacréon. Allez vous agenouiller sur le tombeau de Beatrix. Courbez-vous sous les voûtes de la Sixtine. Secouez la poussière des temples de Minerve, interrogez le sphinx endormi sous le soleil égyptien ; allez de Phidias à Michel Ange, du Tasse à Corneille, de Cimarosa à Rossini, du Caravage au blond Van Dyck, partout vous verrez l'amour s'incruster dans le marbre, suivre la cadence poétique, soupirer dans les mélodies et rayonner dans la couleur et dans la forme.

Quels grands artistes mais quels plus grands amoureux ! Vois-tu, mon cher Octave, Dieu a taillé l'âme des artistes et des poètes comme on taille un diamant pour faire refléter la lumière, on a beau chiffrer et s'abêtir, une ode vaudra toujours mieux qu'une addition, un baiser de deux belles lèvres est préférable à une sentence d'économie politique, la coupe et l'élévation d'un vers de Musset valent mieux que la coupe et l'élévation d'un plan.

“ Le nu est la base de tout art ” : en 1881, Rops le proclame énergiquement dans la lettre où il presse son ami Léon Dommartin, rédacteur à *La Chronique*, de défendre *Rimes de joie*, l'œuvre de Théodore Hannon qu'il a illustrée et qui scandalise les bégueules.

Ces gens-là ne comprennent pas que la vie trop platement bourgeoise ne peut enfanter qu'un art bourgeois !! Aussi la Belgique et la Hollande tout en ayant des artistes de grand talent n'ont pas plus que l'Angleterre quakeresse de grande école de “ Nu ”. Le nu qui est la base de tout art. Si Millet n'avait pas été un grand peintre *d'abord* de nu, il n'aurait pu peindre ses paysans. (...) Nom de Dieu ! Il ne s'agit pas de lupanar là-dedans ! Cochons vous-mêmes ! Il y a aussi les lupanars *bourgeois* ! Ceux de la bêtise et de l'*hypocrisie*,

car rien n'est *corrompu, sale, hypocrite et baiseur platement* comme le bourgeois et la bourgeoisie *belges* !

La conception baudelairienne de la *modernité* (" tirer l'éternel du transitoire ") est un élément majeur du *credo* artistique de Rops. Il l'a formulée à diverses reprises, à sa manière et avec ses arguments personnels, par exemple dans l'importante lettre à Edmond Picard (Paris, 18 mars 1878) :

Quand je dis qu'un peintre doit peindre son temps, je crois qu'il doit peindre surtout le caractère, le sentiment moral, les passions et l'*impression psychologique* de ce temps, avant d'en peindre les costumes et les accessoires. Ces choses-ci jouent certainement un rôle fort important dans le rendu des scènes de notre vie, il les faut étudier et les savoir à fond ; mais on ne me persuadera jamais qu'une dame lisant une lettre (en robe jaune), qu'une demoiselle contemplant un magot japonais (en robe bleue), qu'une petite fille (en robe blanche) regardant s'il va pleuvoir et si elle doit prendre son en-tout-cas pour aller au Bois, qu'une bonne personne (en robe de velours) s'admirant dans une glace, constituent les côtés les plus palpitants et les plus intéressants de la "*modernité* ", pour me servir d'un gros mot bête qui ne signifie rien. *D'autant plus !* que la dame, la demoiselle, la petite fille et la bonne personne n'ont pas été prises *sur le fait*, mais sont amenées à cent sous la séance dans l'atelier, revêtues de la robe jaune, bleue, rose, blanche ou de velours pour représenter des femmes du monde pour les gens qui n'en ont jamais vu ; tandis que dans leur *vraie vie* ces honnêtes créatures sont danseuses à Bullier le soir et crient « la violette à deux sous » pendant le jour. — Je veux bien qu'en revanche les robes sont des merveilles d'exécution, qu'on prendrait le thé avec le magot du Japon et l'en-tout-cas avec la main. Mais *la Vie, la Vie Moderne*, la "*MODERNITÉ* " où est-elle ? Et l'on a là, à quatre pas de soi, autour de soi, partout, dans le salon, dans la rue, la vraie Vie Moderne qui crie, rit, s'amuse, se tue, étale au soleil ses dorures et ses haillons, ses joies et ses douleurs, avec sa physionomie nerveuse et surmenée qui n'appartient à aucune autre, où la préoccupation d'argent et le travail intellectuel exagéré accentuent les masques et flétrissent hâtivement les joues roses. Et on ne rend pas tout cela !

Bien qu'il eût adhéré en 1883 au groupe des XX fondé par Edmond

Picard et Octave Maus, Rops refusa, en 1887, d'autoriser l'exposition de ses œuvres. Picard l'ayant invité à se raviser, il reproduisit dans sa réponse (lettre du 17 février 1887) ce qu'il avait écrit naguère à un directeur de revue qui lui reprochait de ne pas participer aux grandes expositions :

Je n'expose pas aux Expositions officielles, parce que je ne veux pas m'exposer à recevoir des mentions honorables données par des gens qui n'ont pas trop d'honneur pour leurs besoins personnels. Puis, à cause des succès populaires dont ces Expositions sont le théâtre à tremplin. En art, j'ai la haine de toutes popularités et de toutes les démocratisations. Contrairement à ceux qui croient que l'on travaille à sauver la société en faisant un croquis ou un sonnet, je crois que l'art doit rester : UN DRUIDISME, ou se perdre. Ceux qui trouvent d'emblée l'admiration de toutes les prunelles, font nécessairement un art vulgaire, comme l'air d'opéra que l'on chante en sortant, les soirs de première. Les foules voient les bons tableaux, elles ne les regardent pas. J'ai un caniche qui s'arrête devant les cathédrales, il ne se connaît pas en architecture ; il fait de même devant les casernes. De tout temps les sots et les ignorants se sont appelés légions, c'est une redite. Les Délicats peignent, gravent, dessinent ou sculptent pour cent cinquante personnes. Cela fait deux cents yeux en défalquant les myopes. Et il faudrait que chaque artiste ne consentît à exposer qu'après un jugement de soi-même, sévère ; et qu'il n'apportât à l'examen de ses pairs aucune œuvre qui ne fût personnelle, et d'une *formule nouvelle*. Car toute formule nouvelle, MÊME INFÉRIEURE AUX ANCIENNES, leur est préférable, comme un sarrau neuf, mal coupé peut-être, vaut mieux qu'une guenille dorée, superbe, usée et trouée par six générations de rois. Jusqu'à présent mon *moi* ne m'a pas permis d'exposer.

Ici, comme dans d'autres textes de son œuvre épistolaire, Rops s'insinue le défenseur d'un élitisme auquel il donne le nom de *druidisme*, évocateur de mystère, de paganisme, de pratiques occultes. Le druidisme s'oppose à la quête d'un succès populaire, à l'ambition de gagner la faveur du grand nombre. Se confond-il avec le dandysme baudelairien ? Par sa nature de phénomène marginal, mais non par une localisation dans le temps. Pour Baudelaire (*Le Peintre de la vie moderne*, 1863), le dandysme est " le dernier éclat d'héroïsme " dans les époques de décadence, tandis que le druidisme est le fait intemporel de " délicats " aspirant à toucher d'autres délicats par une œuvre personnelle et

de formule nouvelle. Que l'art soit — du côté de la réception comme du côté de la création — une affaire d'élus, les symbolistes de la fin du XIX^e siècle l'affirmeront, se référant volontiers à Floressas des Esseintes, le héros excentrique de *À rebours* de Joris-Karl Huysmans. Cette doctrine s'oppose évidemment au principe démocratique de la Maçonnerie.



L'ordre chronologique des dates de naissance crée parfois de curieux voisinages. À l'artiste connu universellement succède ici un représentant de la littérature dialectale, forcément confidentielle.

Originaire de Frameries, devenu au terme de sa carrière professionnelle directeur d'un important charbonnage de la région carolorégienne, JOSEPH DUFRANE (1833-1906) — signalé comme Maçon par Maurice Cock — amorça avec *l'Armonaque borain*, paru entre 1880 et 1882, l'œuvre abondante qui fait de lui le fondateur de la littérature dialectale du Borinage. Cette œuvre, publiée souvent sous le pseudonyme de Bosquëtia (l'écureuil), exploite divers genres, adaptés, comme il se doit, à l'esprit populaire et traités généralement sur le mode comique : la fable, la chanson, la satire, le monologue, le théâtre en vers et en prose (une quinzaine de pièces, parmi lesquelles la transposition dialectale du *Médecin malgré lui* et du *Misanthrope*).

Collaborant de 1885 à 1888 au *Tambour-battant*, hebdomadaire de la tendance libérale progressiste, Dufrane y donna libre cours à sa verve anticléricale.



Figure de la petite histoire, ALBERT LACROIX (1834-1903) est entré dans la grande pour avoir été l'éditeur d'une œuvre universelle, *Les Misérables* de Victor Hugo.

Bruxellois de naissance, neveu de François-Joseph Van Meenen (Franc-Maçon, fondateur de la Libre Pensée de Bruxelles en 1863, de la Ligue de l'Enseignement en 1864), il fit des études de philosophie et de droit à l'U.L.B. sans qu'on sache s'il les mena jusqu'au bout. Quoi qu'il en soit, il présenta au concours universitaire en 1855 une étude sur l'influence de Shakespeare en France. Une déclaration imprudente en

faveur de la liberté dans l'art indisposa quatre membres du jury (parmi lesquels Auguste Baron), à la grande indignation du cinquième, Eugène Van Bommel, qui alla rejoindre le public. Proclamé lauréat malgré tout, il ne vit pas son étude recommandée pour l'impression. Elle parut tout de même, sous le titre *Histoire de l'influence de Shakespeare sur le théâtre français jusqu'à nos jours* (1856).

Il fut initié assez tôt aux " Amis Philanthropes ", la loge de Théodore Verhaegen et de son oncle, certainement avant le 10 juin 1858, puisque, à la tenue de ce jour-là, il prit part, avec les Frères Louis De Fré, François-Joseph Van Meenen et F. Tindemans, à une discussion sur la nécessité d'enlever au clergé le pouvoir qui lui permettait de régenter l'enseignement. Depuis l'abrogation de l'article 135 de ses statuts en 1854, le Grand Orient de Belgique pouvait traiter sans contrainte des matières de cette nature. Le 25 janvier 1859, il proposa aux loges de l'obéissance d'examiner de manière approfondie la question de l'instruction primaire gratuite et obligatoire. Dès le 10 février, le Frère Lacroix présentait aux " Amis Philanthropes " un exposé sur ce sujet, et le 10 mars, il était nommé membre de la commission chargée de faire rapport. Les archives attestent que, tout au long des travaux, il joua un rôle capital comme concepteur, rédacteur et communicateur.

Vers 1856, il entra dans la maison d'édition gérée par François-Joseph Van Meenen, acquis au jeune libéralisme et imprimeur des publications de ce mouvement. L'oncle et le neveu, témoignant de l'intérêt de la gauche d'alors pour le XVI^e siècle, publièrent en 1857 le *Tableau des différends de la religion* de Marnix de Sainte-Algedonde. Ils accueillirent les ouvrages des amis, cela va de soi : *Jacques d'Arteveld* du Frère Charles Potvin, le *Traité élémentaire d'économie politique* du Frère Charles le Hardy de Beaulieu. En 1860 parut en quatre volumes un choix d'œuvres du Frère Charles-Joseph de Ligne, élaboré par Lacroix.

La présence de celui-ci s'affirmant de plus en plus, la raison sociale de la firme devint, dans le courant de 1860, " A. Lacroix, Van Meenen et Cie ". Mais, peu après, les documents de la maison affichaient l'appellation " Librairie de A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie ", consécutive à la fondation, le 15 avril 1861, d'une nouvelle société gérée par sept personnes. Le Frère Hippolyte Verboeckhoven, fils du peintre Eugène Verboeckhoven également Maçon, était l'une d'elles. Quel rôle jouait-il aux côtés de Lacroix ? Camille Lemonnier, dans *La Vie belge*, résuma la situation : " Lacroix, qui s'appelait Verboeckhoven pour les auteurs qu'il refusait d'éditer et qui restera Lacroix tout court dans l'histoire des

firmes littéraires [...].” Un mot d’esprit déforme souvent la réalité. Hippolyte Verboeckhoven associait une vaste culture à une grande sagesse ; mais il était de ces êtres placides qui s’effacent devant les fortes personnalités. Et Lacroix, plus que tout autre, subjuguait par son dynamisme, son énergie, sa volubilité. L’édition des *Misérables*, la grande opération de sa carrière professionnelle, illustre bien sa manière.

En 1861, Victor Hugo met la dernière main au manuscrit des *Misérables* et il se préoccupe de le vendre au plus offrant. Il est toujours lié aux libraires de ses débuts, Gosselin et Renduel, pour l’édition d’un roman ; mais son engagement date de 1831 et, depuis lors, ses prix ont monté. Il s’adresse donc à Jules Hetzel, ancien proscrit et l’éditeur de certaines de ses œuvres poétiques, qui, effrayé par l’ampleur de l’affaire, se tourne vers ses partenaires habituels, Michel Lévy et Louis Hachette. Celui-ci offre 150.000 francs, somme que l’écrivain juge insuffisante. Albert Lacroix entre en scène. Le 22 août 1861, il envoie un message à Hauteville House. Il propose à Hugo diverses combinaisons commerciales et termine sa lettre sur le ton de la rude franchise, un ton qu’il affectionne et qui fait partie de ses recettes :

Nous tenons à vous déclarer qu’en affaires notre maison aime à traiter rondement et ne cherchera point d’expédients, de façon que vous n’aurez pas à craindre ce vice trop fréquent en affaires, le marchandage. Si vos conditions sont de nature à nous permettre de traiter, nous vous le dirons aussitôt ; au contraire, nous vous exposerons franchement les raisons qui ne nous permettraient pas de nous engager. Mais dans toute hypothèse d’un contrat, monsieur, nous tenons à vous dire que nos intentions seraient de traiter au comptant.

Hugo charge son fils Charles, qui réside à Bruxelles, de s’informer et, si les renseignements sont bons, de prendre contact. Le contact a lieu le 1^{er} septembre, et Charles dira plus tard, encore sous le coup de l’impression vertigineuse : “ Qui a entendu Lacroix tour à tour pressant, insinuant, ironique, passionné, enthousiaste, chimérique, audacieux, n’a pu résister à cette éloquence toute débordante de sincérité et d’assurance. ” La négociation progresse par le truchement de Charles, les clauses du contrat se précisent dans le sens des exigences de l’écrivain. Lacroix débarque à Guernesey le 3 octobre. Le lendemain, Hugo écrit à Hetzel : “ J’ai vendu aujourd’hui les *Misérables* à MM. Lacroix et Verboeckhoven et Cie pour douze années moyennant 240.000 francs

en argent et 60.000 éventuels. Ils acceptent le traité Gosselin-Renduel. Le contrat a été signé ce soir. ”

Un peu plus tard, Lacroix, soutenu par le banquier Adolphe Oppenheim, passait un accord avec Pagnerre fils pour la diffusion de l'ouvrage en France. *Les Misérables* parurent à Bruxelles le 30 ou le 31 mars 1862 et quelques jours plus tard à Paris. Le succès fut immédiat et prodigieux.

Alors se produisit un événement que l'histoire de l'édition et des éditeurs marque d'une pierre blanche : Lacroix et Verboeckhoven offrirent à leur auteur un banquet qui eut lieu à Bruxelles le 16 septembre 1862 et qui réunit plus de quatre-vingts convives. Dans *La Vie belge*, Camille Lemonnier dit de cette rencontre mémorable :

Quand eut lieu, à Bruxelles, le banquet Hugo, ou, comme on disait, le banquet des *Misérables*, les Bruxellois eurent le saisissement d'un sinai venu en visite avec ses tonnerres et ses éclairs dans la ville des sept collines. On assistait à ce fait, d'ailleurs, sans précédent : un éditeur invitait l'Europe à fêter l'auteur d'un livre et, après lui avoir payé 300.000 francs l'exploitation temporaire de ce livre, faisait encore à lui seul les frais d'un banquet où à l'Offertoire fut magnifié le Veau d'Or ! Paris surtout envoya ses poètes, ses écrivains, ses journalistes ; il y eut une nombreuse presse belge ; mais comme il n'existait point encore de littérature de ce nom, les poètes et les écrivains de Belgique firent à peu près défaut.

C'est exact. Plusieurs écrivains français notoires s'étaient déplacés : Théodore de Banville, Hector Malot, Champfleury, Henri Rochefort, Louis Blanc, Eugène Pelletan. Eugène Van Bommel était le seul écrivain belge présent.

Dès la fin de l'année 1862, la firme Lacroix-Verboeckhoven rentrait dans ses frais et bientôt elle réalisa avec Hetzel une édition populaire tirée à plus de 130.000 exemplaires.

De toute évidence, cette maison d'édition bruxelloise n'était bicéphale que dans sa dénomination commerciale. Tout ce qui lui arriva après *Les Misérables* résulta du dynamisme de Lacroix, de ses initiatives, heureuses ou malheureuses.

Il établit une succursale à Paris, il créa des dépôts de vente à Leipzig et à Livourne. Il devint l'éditeur des exilés politiques et des républicains, notamment de Proudhon, d'Edgar Quinet, de Louis Blanc, de

Michelet. Il publia avec Hetzel les romans d'Erckmann-Chatrian (nom collectif de deux romanciers alsaciens, Émile Erckmann et Alexandre Chatrian, qui après 1870 optèrent pour la France et adhérèrent à la loge "Alsace-Lorraine", à l'Orient de Paris) ; en 1864, *Histoire d'un conscrit de 1813* se vendit à plus de cent mille exemplaires. La même année, il édita la première œuvre de Zola, *Contes à Ninon* ; et il alla jusqu'au bout du cycle des romans de la Femme : *La Confession de Claude* (1865), *Le Vœu d'une morte* (1866), *Thérèse Raquin* (1867), *Madeleine Férat* (1868). En 1867, il fit paraître, illustrée par de grands aquafortistes, la *Légende d'Ulenspiegel* du Frère Charles De Coster : il en a été suffisamment question ci-dessus. En 1870, il accueillit et imprima *Les Chants de Maldoror* de Lautréamont, mais il ne les diffusa pas par crainte des poursuites judiciaires. Il en avait fait l'expérience. En 1865, il avait été condamné par la justice française à un mois de prison pour l'édition du *Marat* d'Alfred Bougeard (il purgea sa peine à Sainte-Pélagie) et, en 1866, il avait écopé d'un an de prison pour les *Évangiles annotés* de Proudhon (cette fois-là, il ne subit pas la peine).

Il avait continué à éditer Hugo, mais il se brouilla avec lui pour avoir eu la fâcheuse idée d'offrir *L'Homme qui rit* en prime à tout client qui lui passerait une commande de cent francs... Ce fut une rupture définitive. Infiniment regrettable quand on pense au grand élan d'admiration qui avait porté Lacroix vers l'auteur des *Misérables*.

Après la chute du Second Empire, dont il dut se réjouir, il se trouva déstabilisé commercialement par l'évolution du milieu et du marché de l'édition. Proche de la faillite, il mit fin à son activité professionnelle en 1872.



C'est sous son pseudonyme PAUL HEUSY que l'histoire littéraire connaît Alfred Guinotte (1834-1915).

Natif de Verviers, diplômé docteur en droit de l'Université de Liège en 1856 et inscrit au barreau de Liège, Alfred Guinotte ne tarda pas à consacrer ses loisirs d'avocat à la littérature engagée philosophiquement et socialement.

Collaborateur de la *Revue trimestrielle* (dont nous avons rappelé les attaches maçonniques), il y inséra, sous son vrai nom, deux nouvelles : *Franz Brenner* en 1858 et *Louise* en 1859. Dans la revue liégeoise *La Belgique contemporaine*, qu'il dirigea en 1861-1862, il publia des

chroniques politiques et une saynète, *Le mariage m'épouvante*. Il militait en faveur de la libre pensée. *Le Libre Examen*, édité à Bruxelles par le Frère Henri Bergé et Eugène Van Bommel, signale, dans son numéro du 1^{er} octobre 1865, que l'avocat Alfred Guinotte, président de la Libre Pensée, a donné à Liège, le 21 septembre, une conférence intitulée " Deux héroïnes de la libre pensée, Madame Roland et Madame Camille Desmoulins ", à laquelle assistait un public nombreux et distingué.

Le 23 mai 1862, il avait été initié à la loge " La Parfaite Intelligence et l'Étoile réunies ", à l'Orient de Liège. Monté rapidement en grade, il en était l'Orateur en 1865 lorsqu'il combattit la décision qu'avait prise le Grand Orient de célébrer la mémoire du Frère Léopold-Georges-Chrétien de Saxe-Cobourg, Chevalier Kadosch 30^e degré, passé à l'Orient éternel. Après plusieurs séances de discussion, sa loge n'adopta pas ses conclusions et résolut de s'associer à la cérémonie funèbre. Sans doute avait-il mis beaucoup de lui-même dans ce débat : le 3 février 1866, il présenta sa démission. Mais jusqu'à sa mort, il resta fidèle aux convictions philosophiques, morales et sociales qui l'avaient amené à la Maçonnerie ; nous verrons que preuves et indices ne manquent pas. Pendant la trentaine d'années qu'il vécut à Paris, il fréquenta de nombreux Maçons, notamment au journal *Le Radical*. S'affilia-t-il à une loge française ? C'est possible, mais invérifiable jusqu'ici.

En Belgique, l'action sociale le mobilisa. Lors des élections législatives de 1870, il fut, avec les Frères Victor Arnould, Eugène Hins, Paul Janson, Eugène Robert, l'un des principaux protagonistes d'un Parlement du Travail dont les représentants auraient été désignés par un scrutin libre, organisé en marge du scrutin censitaire. Le 27 août de la même année, il plaidait devant le tribunal correctionnel de Verviers la cause des ouvriers arrêtés à la suite des manifestations populaires qu'avait déclenchées, au mois de juin, le rappel des classes de milice de 1863 et 1865 et que l'autorité avait réprimées sauvagement.

En 1874, il rencontra celle qui allait devenir son épouse. C'était à Morlanwelz, chez l'ingénieur Julien Weiler, un familier de son frère Lucien Guinotte, directeur des Charbonnages réunis de Mariemont et Bascoup. Laure le Hardy de Beaulieu, en vacances à Morlanwelz, venait des États-Unis, où son grand-père le général Louis-Joseph Barthold le Hardy, quatrième vicomte de Beaulieu, figure marquante de la Révolution de 1830, s'était expatrié, déçu par les gouvernants du jeune État belge. Très américaine de cœur et d'esprit, tenant de son aïeul, le fougueux général vicomte, le goût de l'aventure et du risque, elle

contrastait avec Alfred, porté à la rêverie et à la contemplation. Mais il arrive que les contraires s'attirent. Alfred et Louise se marièrent à Ixelles le 17 mars 1875.

À ce moment-là, Alfred Guinotte était attaché, comme avocat-conseil, à une firme industrielle de Bédarieux, dans l'Hérault. C'est là que John, son premier enfant, naquit le 28 décembre 1875 et c'est là, au dire de sa fille Marguerite, qu'il se choisit un nom de plume — ce joli pseudonyme de Heusy, emprunté à la toponymie de la région ver-viétoise. En 1876, résolu à faire œuvre littéraire autrement qu'en amateur, il s'établit à Paris et s'engagea dans le journalisme, en attendant mieux ; mais, comme tant d'autres candidats à la notoriété littéraire, il se heurta à l'indifférence ou à la suspicion des éditeurs. Par chance, il vit apparaître Léon Cladel sur la voie épineuse où il se désespérait. Félicien Rops ayant servi d'intermédiaire, l'auteur du *Bousscassè* et de *La Fête votive de Saint-Bartholomée-Porte-Glaive* accueillit dans *Le Réveil* — dont il dirigeait le supplément littéraire — deux de ses nouvelles, *Jean Benoît* (le 23 décembre 1877) et *La Fille de Jérôme Hattu* (les 20 et 27 janvier 1878) ; passé ensuite à *La Marseillaise*, qui avait pris la relève du *Réveil*, il y fit publier *La Vieille Marchande de plaisirs* le 7 avril 1878. Le surlendemain, ces trois nouvelles et une quatrième " étude de pauvre ", *Antoine Mathieu*, paraissaient en volume à Paris, à la Librairie générale, sous le titre *Un coin de la vie de misère*.

Un ouvrier mineur du pays de Liège (*Antoine Mathieu*), un berger solitaire de l'Hérault (*Jean Benoît*), une prostituée parisienne (*La Fille de Jérôme Hattu*), une pauvre du Parc Monceau (*La Vieille Marchande de plaisirs*) : par le choix des sujets, par le vérisme sobre et poignant de la narration, les quatre récits, dédiés respectivement à Gustave Flaubert, Alphonse Daudet, Edmond de Goncourt et Émile Zola, se rattachaient de toute évidence au mouvement auquel Zola, depuis une douzaine d'années, accolait systématiquement les termes *naturalisme* et *naturaliste*, sans que l'opinion publique se doutât de la fortune que l'avenir leur réservait. Car faut-il rappeler qu'en 1878 l'engouement populaire pour le naturalisme était tout récent ? Il datait du succès immense et foudroyant de *L'Assommoir*, publié l'année précédente et apparu soudain comme l'œuvre de vérité que l'époque attendait, après la longue faveur des romans romanesques et édulcorés, à la manière d'Octave Feuillet et de Victor Cherbuliez. *Un coin de la vie de misère*, présentant la double particularité d'être la première œuvre narrative belge de caractère naturaliste et de paraître au moment où, en France, le zolisme prenait son

envol, devait frapper les écrivains et les artistes qui, en Belgique, par le truchement de revues d'avant-garde, *L'Actualité à travers le monde et l'art* (1876-1877) et *L'Artiste* (1875-1880), tentaient d'arracher le pays à sa torpeur intellectuelle et d'initier l'élite à la modernité. Dans *L'Artiste* du 11 mai 1878, Camille Lemonnier, alors en pleine évolution et qui entrerait en naturalisme en 1881 avec *Un mâle*, salua la bannière sous laquelle s'était rangé Paul Heusy : "Voici du renfort pour nous autres, écrivains de la dernière heure. M. P. Heusy s'ajoute à l'école puissante qui est en train de renouveler le roman moderne."

L'ouvrage avait fait sensation et on eut l'occasion d'en reparler. En 1883, l'éditeur parisien H. Oriol le republia, enrichi de deux nouvelles, *Anselme l'aveugle* et *La Femme aux épluchures* (récit que Jacques Vingtras, c'est-à-dire le Frère Jules Vallès, avait accueilli dans *La Rue* du 7 décembre 1879). Dans *La Jeune Belgique* du 28 avril 1883, Albert Giraud fit l'éloge de ce "sixain de récits qui dénoncent un observateur pénétrant et sûr". En 1886, trois des nouvelles de l'édition de 1878 prirent place dans la "Bibliothèque populaire", collection que patronnait le Parti ouvrier belge. En 1888, Camille Lemonnier, Edmond Picard, Georges Rodenbach et Émile Verhaeren reproduisaient dans leur *Anthologie des prosateurs belges* quelques pages de *Jean Benoît*, avec ce compliment pour l'auteur (dont ils révélaient le nom à l'état civil, mais qu'ils rajeunissaient de dix-sept ans, le faisant naître en 1851, une erreur qui persisterait) : "Écrivain correct, parfois éloquent, toujours contenu [...]."

En 1878, Heusy réside à Sèvres, dans le voisinage de Léon Cladel, qu'il a mis en relation avec Camille Lemonnier, une rencontre dont résultera la stupéfiante fortune littéraire en Belgique de l'auteur de *L'Homme de la Croix-aux-Bœufs*. Le 15 juin, naissance de Paul, son second fils. Le 19 octobre, il signale à Lemonnier qu'il travaille à un roman, "une étude d'enfant adultérin". Quatre ans plus tard, à Neuilly-sur-Seine, où il a transporté ses pénates et où un troisième enfant, Mary Margaret (dite Marguerite), voit le jour, il met la dernière main à son roman. Le 21 juin 1882, il prie Lemonnier de recommander l'ouvrage à l'éditeur bruxellois Henry Kistemaekers. Toutes les démarches échouent, à Bruxelles comme à Paris.

Le roman resta à l'état de manuscrit, et il n'en fut plus question. On n'espérait plus retrouver le manuscrit lorsque, en 1955, Marguerite Guinotte le découvrit dans un recoin de son logis, à Minneapolis, et le confia à la Bibliothèque Royale pour être joint aux autres inédits de son

père. En écrivant *Histoire du peintre Eugène-Marie*, Paul Heusy a voulu, comme il dit dans l'avant-propos :

Faire une œuvre où les événements suivraient pas à pas la vie ordinaire, telle que nous la voyons ; où rien ne serait sacrifié à l'effet, ni au drame ; où, du commencement à la fin, l'on sentirait l'odeur amère de la réalité.

Il y est parvenu, mais aux dépens de l'expression, dont la sécheresse confine parfois à la platitude. Personne, aujourd'hui, ne pourrait envisager d'éditer ce roman.

Le 28 novembre 1882, Heusy inaugura sa longue collaboration au *Radical*, quotidien fondé en 1881 par Victor Simond et Henry Maret, qui en firent le moniteur du radicalisme et, sans grand mystère, une tribune profane du Grand Orient de France. Tirant à vingt-cinq mille exemplaires dès février 1882, à plus de quarante mille en 1885, fort engagé, c'était un des quatre grands journaux parisiens — les trois autres étant *Le Rappel*, *L'Intransigeant* et *Le Mot d'ordre* — qui maintenaient l'usage, très répandu dans la presse d'opposition sous le Second Empire, de juxtaposer à la date du jour selon le calendrier grégorien celle qui lui correspond dans le calendrier républicain.

Dans les colonnes de ce journal si bien accordé à ses convictions, il déposa, au fil des années à partir du 8 frimaire de l'an 91, environ deux cent soixante-quinze contes, inspirés en majeure partie par la misère des parias, des gagne-petit, des pauvres diables dont il s'était institué le chroniqueur. À la date du 16 octobre 1883, quand il quitta provisoirement le *Radical*, il lui avait déjà donné trente-neuf récits, signe indéniable d'un talent épanoui et en pleine activité. Il avait eu l'idée de rassembler, pour une impression en volume, la plupart des nouvelles et des contes publiés entre 1879 et 1883, dans le *Radical* ou ailleurs. Destiné à faire pendant à *Un coin de la vie de misère*, l'ouvrage devait s'intituler *Gens des rues*. Il ne trouva pas d'éditeur.

En 1883, Heusy n'était sans doute pas en mesure de négocier patiemment avec les maisons d'édition. Au cours de l'été, il partait avec les siens pour les États-Unis, à l'instigation de son beau-père, Camille le Hardy de Beaulieu, naturalisé citoyen américain, qui lui prédisait un avenir prospère s'il se consacrait à la culture de l'orange en Floride. L'entreprise fut un fiasco, et Laure, sous le climat chaud et humide de la Floride, se mit à souffrir de fièvres. En décembre 1886, les Guinotte rentrèrent en Europe.

Dès le mois d'août 1886, Heusy, préparant son retour, envoyait au *Radical* une suite de quatre études sur les mœurs américaines, sous le titre de *Lettres floridiennes*, point de vue d'un homme de l'Ancien continent examinant le pour et le contre d'une civilisation à laquelle, en dernière analyse, tout bien pesé, il se déclarait allergique. Retenons ici le portrait qu'il faisait du citoyen américain (*Le Radical*, 21 août 1886) :

Vous trouverez en lui l'austérité morale, le sentiment religieux, l'habitude de liberté de conscience, qu'il tient des Puritains saxons qui fondèrent le Massachusetts ; le goût du trafic, la hardiesse commerciale, que lui transmirent les premiers colons de la Virginie et des Carolines, descendant, la plupart, de grands négociants de Londres ou d'Amsterdam ; l'audace entreprenante, l'âpre volonté de se suffire à soi-même, qu'il a héritée des aventuriers européens dont la hache ouvrit les forêts du centre et de l'ouest ; la haine de la tyrannie, le mépris des Majestés, que lui léguèrent les révoltés de toutes les nations, qui affluèrent dans le Nouveau-Monde après la découverte de Christophe Colomb ; la self-confiance que lui ont donnée des succès contre la nature, contre les Indiens, contre les Anglais.

Mais ces qualités ne sont pas sans leur contrepartie. La religion, qui s'assied pesamment sur son crâne, lui interdit l'élan vers les hautes pensées ; son austérité s'accompagne souvent encore d'hypocrisie ; rien d'étroit comme sa façon de concevoir la liberté de conscience ; il vous permet de tripoter, au gré de votre extravagance, les textes de la Bible et se détourne avec effroi dès que vous faites mine de sourire de la Bible elle-même ; en poursuivant la fortune, il passera au besoin, avec aisance, par trois ou quatre banqueroutes ; sa glorification des efforts individuels le conduit à l'égoïsme, et l'orgueil de ses triomphes au culte de la force ; enfin, s'il déteste profondément les usurpations du gouvernement central, il laisse les gouvernements locaux descendre jusqu'aux plus menues futilités et aux détails les plus tracassiers.

En janvier 1887, il reprit sa place de rédacteur permanent au *Radical* ; il la conserva jusqu'en 1908, c'est-à-dire jusqu'à son second départ pour l'Amérique. Au cours de ces vingt années, il livra au journal, compte non tenu des réimpressions, deux cent trente-sept récits, sans jamais sacrifier à l'effet littéraire la " chose vue " qu'il avait consigné

dans le carnet où il notait “ les faits de la vie humble et de la vie haute ” (*Le Radical*, 12 décembre 1892). Il collaborait aussi à la chronique judiciaire du quotidien, mêlant l’humour à l’observation objective avec une maîtrise unanimement reconnue. En novembre 1888, il assista au procès de Camille Lemonnier, traîné en justice pour avoir publié *L’Enfant du Crapaud* dans *Gil Blas*. Il suivit pas mal d’autres affaires, toujours armé de la solide conviction que le rôle du chroniqueur judiciaire est d’apprendre à l’opinion “ combien la justice des juges diffère souvent de la justice vraie ” (*Le Radical*, 3 mars 1887).

Journaliste apprécié, écrivain poursuivant dans l’ombre son œuvre littéraire, Heusy avait réalisé l’équilibre de l’ambition et de la sagesse lorsque le malheur vint le frapper brutalement. Le 3 février 1894, à Saint-Cloud, Paul, son second fils, en nettoyant une carabine, reçut la charge dans la tête. Il mourait une heure plus tard ; il avait quinze ans.

Le 2 janvier 1908, Heusy publie pour la dernière fois un conte dans *Le Radical*. Le 15 mai, il signe encore une chronique judiciaire. Ensuite, son nom disparaît des colonnes du journal auquel il a collaboré pendant un quart de siècle. Laure, toujours sensible à l’attrait des États-Unis, le pays de sa jeunesse, a amené son mari à accepter une nouvelle expatriation. En juin 1908, les Guinotte achèvent leur installation à Saint-Paul dans le Minnesota. Pour Heusy, c’est une retraite pénible, loin des amis parisiens, loin des salles de rédaction, loin du petit cabinet de la presse, au Palais. Sa piètre connaissance de l’anglais l’isole. Il ne sort de cet isolement que pour donner une causerie à l’Alliance française de Saint Paul. Les Américains l’indisposent. Il se décharge un peu de sa mauvaise humeur dans des articles aigres-doux qu’il envoie aux journaux de Paris, notamment à *La Petite République*.

En juillet 1913, il ne résista plus à la nostalgie. Laissant Laure et Marguerite là où elles se plaisaient, il retourna en France. Il retrouva avec délectation Paris, les confrères, les petits restaurants. Logé dans un hôtel du IX^e arrondissement, il se proposait de regagner l’Amérique au terme de l’hiver. Mais il s’attarda : en août 1914, il était toujours à Paris.

À quatre-vingts ans, il reprit du service dans les salles de rédaction, en remplacement des confrères envoyés au front. À Paris, il avait une nièce, Berthe, fille de son frère Lucien, mariée à Auguste Vinçotte. Mais, très secret, il ne parlait jamais de cette nièce à ses amis journalistes, qui le croyaient donc complètement abandonné. Lorsque le mal dont il souffrait — le cancer de la bouche, le cancer des fumeurs de pipe — le terrassa, ses confrères prirent sur eux de le faire hospitaliser. Le 1^{er}

novembre 1915, Victor Beau, président de l'Association de la presse judiciaire, le conduisit à l'hospice de Brevannes, en Seine-et-Oise. Il y mourut le 22 novembre.

Le jour de son enterrement, le 25 novembre, un horrible froid régnait et il neigeait. Un de ses temps épouvantables comme il en a décrit dans ses contes, lorsque la nature elle-même s'acharne sur les miséreux. Peu de monde escorta son cercueil jusqu'au cimetière de Brevannes : Auguste et Berthe Vinçotte, Henri Guinotte, autre neveu, Victor Beau et quelques journalistes.

Maurice Wilmotte, qui se souvenait combien sa génération avait été émue par *Un coin de la vie de misère*, suggéra à l'Académie royale de langue et de littérature françaises d'accueillir l'ouvrage dans sa collection de réimpressions. Son vœu fut exaucé en 1942.

En 1994, sur la proposition de Raymond Trousson, l'Académie a publié le recueil inédit *Gens des rues*, que nous avons préfacé et annoté. Nous disions dans la conclusion de la préface :

Paul Heusy a sa place — une place modeste, mais reconnaissable — dans la littérature de la faim au XIX^e siècle, ample mouvement qui va de Dickens à Hamsum et à Gorki, en passant — pourquoi pas ? — par Hector Malot, dont *Sans famille* fut publié en 1878, comme *Un coin de la vie de misère*. D'autre part, son œuvre est un produit significatif du naturalisme rigide, sinon ascétique, féru de réalités saisies sur le vif et hostile à tout effet décoratif. Telle quelle, elle apparut tout au début de la percée naturaliste dans les lettres françaises de Belgique.



Nous avons déjà mentionné CHARLES BULS (1837-1914), à propos de la *Revue trimestrielle* et au sujet de Tempels. Ménageons-lui ici une place dans les belles-lettres, où il se glissa aux heures où la Ligue de l'Enseignement, la Maçonnerie et la fonction de bourgmestre de Bruxelles ne le réclamaient pas et, plus tard, pendant sa studieuse retraite. On lui doit des relations de voyage : *Vienne en 1873* (1874), *Le Monténégro* (1896), *Croquis congolais* (1899), *Croquis siamois* (1901). Il nous plaît d'y joindre *L'Esthétique des villes* (1893), *La Restauration des monuments anciens* (1903) et *L'Évolution du pignon de Bruxelles* (1908), ouvrages de caractère parfois technique, mais de lecture si agréable.

Charles Buls était Lowton : son père, Charles-Jacques, avait été initié aux " Amis Philanthropes " le 11 février 1841 et affilié aux " Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis " le 8 avril 1861.

Initié aux " Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis " le 15 octobre 1861, sous le vénérat d'André Fontainas, Charles s'affilia aux " Amis Philanthropes " le 25 décembre 1869. Il en devint le Vénérable Maître le 15 mars 1878. Le 1^{er} décembre 1890, il démissionna de sa loge — mais non du Chapitre — à la suite de l'affaire Dwelshauwers. Rappelons de quoi il s'agissait. La Faculté de philosophie et lettres de l'U.L.B. avait refusé à un jeune docteur, Georges Dwelshauwers (1866-1937), le droit de soutenir une thèse d'agrégation sur un sujet de psychologie expérimentale qui ne correspondait pas aux vues du professeur de philosophie, Guillaume Tiberghien. Cette décision, incompatible avec le principe de libre examen, suscita une vive émotion. Le conseil d'administration de l'Université, composé de nombreuses personnalités étrangères au corps professoral, n'écouta pas les protestations et soutint de son autorité les quatre " anabaptistes ", les professeurs Tiberghien, Alphonse Willems, J.-C. Vollgraff et Martin Philippon, responsables de l'excommunication. Les étudiants, appuyés par l'Union des anciens, manifestèrent bruyamment en faveur de la liberté de la science. Un incident mit le feu aux poudres : le 13 octobre 1890, au cours de la séance de rentrée universitaire, tenue dans la salle gothique de l'hôtel de ville de Bruxelles, les étudiants couvrirent de sifflets et de huées la voix de Martin Philippon qui, entre-temps, avait été nommé recteur. En tant que président du conseil d'administration de l'U.L.B., Charles Buls s'alarma et, en sa qualité de bourgmestre de la ville, fit intervenir la police. À la vue des agents surgis des coulisses où, en prévision d'incidents, on les avait postés, l'assemblée estudiantine, explosant d'indignation, prit d'assaut le bureau présidentiel. La séance dut être levée. La presse libérale et plusieurs Frères accusèrent Buls d'avoir une conception du libre examen " à la cosaque ". Les meetings se succédèrent, qui mirent en lumière de jeunes orateurs pleins de fougue et appelés à un brillant avenir : Paul-Émile Janson, Émile Vandervelde, Louis de Brouckère. Charles Buls, désavoué par une partie des siens, prit la décision de rompre avec sa loge. Mais il restait fidèle à la Maçonnerie. Le 7 mai 1895, il s'affilia aux " Amis Philanthropes n° 2 ", loge issue — voir *infra* — de l'affaire Elisée Reclus qui survint peu après l'affaire Dwelshauwers.

Charles Buls mourut le 14 juillet 1914, quelques jours avant l'agression allemande.

Lors de sa séance du 14 mars 1919, la première après la guerre, le Suprême Conseil rendit hommage à l'homme et à son œuvre : " Artiste dans l'âme, philanthrope éclairé, il a consacré toute sa vie au bien public. " L'éloge correspondait exactement à la réalité.

Conseiller communal de la ville de Bruxelles à partir de 1877, échevin de l'Instruction publique dès 1879, bourgmestre de 1881 à 1899, député de l'arrondissement de Bruxelles de 1882 à 1884 et de 1886 à 1894, Buls mena résolument une politique libérale progressiste : il lutta pour le suffrage universel, l'enseignement obligatoire, gratuit et laïque, le salaire minimum assuré à tous les ouvriers, l'égalité devant le service militaire, c'est-à-dire la suppression du système de remplacement. Reconnaissant la légitimité des revendications flamandes fondamentales, il réclamait pour chacune des communautés linguistiques le droit d'accéder à sa culture propre. Il n'assista pas à la réalisation de tous ces objectifs : il se battait pour l'avenir. Comme bourgmestre de Bruxelles, il déploya une activité prodigieuse : il rénova et enrichit le patrimoine architectural, il fit construire le Théâtre flamand, il créa la Bourse du travail pour lutter contre le chômage et améliorer les rapports entre patrons et salariés, il développa les installations maritimes. Opposé au projet de Léopold II relatif au Mont des Arts, il abandonna sa charge de premier magistrat en 1899, affirmant ainsi un principe cher aux Belges : l'autonomie du pouvoir communal. Il put dès lors consacrer plus de temps à la Ligue de l'Enseignement qu'il avait fondée en 1864 avec un groupe de Francs-Maçons. L'extension et le perfectionnement de l'instruction en Belgique figurèrent toujours au premier plan de son action progressiste : " L'homme vraiment libre, disait-il, n'est point celui à qui il est permis de tout faire, mais celui que l'éducation a délivré du bandeau d'erreurs et de préjugés qui couvrait ses yeux, celui qui, assistant à un débat entre opinions opposées, sait appuyer son choix sur une conviction raisonnée. "



Le barreau attirait ERNEST DISCAILLES (1837-1914). Mais, pour subvenir plus vite aux besoins de sa famille, il s'orienta vers l'enseignement. Sorti de l'Athénée royal de Tournai en 1854, il suivit les cours de l'École normale des Humanités, l'institution liégeoise qui, alors, formait les candidats à un poste dans l'enseignement moyen. Après un passage à l'Athénée royal de Mons comme surveillant, il fut nommé, en 1860,

professeur d'histoire et de géographie à l'Athénée royal de Bruges. Il y resta sept ans, se partageant déjà entre les quatre activités qui lui parurent toujours liées à sa mission d'intellectuel et de citoyen : l'enseignement, la recherche scientifique, les conférences publiques (c'est-à-dire la vulgarisation du savoir) et l'engagement politique. En cette matière-ci, il fit ce que sa conscience lui disait de faire : il s'affilia à l'association libérale de Bruges et en assumait le secrétariat, et lorsque la Ligue de l'Enseignement se créa en 1864, il mit sur pied sa filiale brugeoise.

En 1867, il fut désigné pour enseigner l'histoire et la géographie à l'Athénée royal de Bruxelles. Cette mutation coïncida, semble-t-il, avec son initiation aux "Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis", à l'Orient de Bruxelles. En tout cas, les archives de cet atelier attestent qu'il reçut le grade de Maître le 21 novembre 1867. Tandis que, à l'Athénée, il mettait tout à fait au point sa méthode de l'enseignement de l'histoire — matière contribuant fondamentalement, selon lui, à la culture générale et à la formation de l'esprit civique —, il publiait son premier ouvrage important : *Les Pays-Bas sous le règne de Marie-Thérèse, 1740-1780* (1873). Il caractérisait la personnalité de l'impératrice, dévote et respectueuse de l'Église, mais convaincue de la suprématie du pouvoir temporel, c'est-à-dire de l'autorité impériale. Il montrait les bienfaits de son règne ; il n'en cachait pas les aspects qui heurtaient un libéral du XIX^e siècle. Il n'évoquait pas l'institution maçonnique des Pays-Bas autrichiens, mais il mettait en lumière les traits attachants de son affilié le plus illustre, le Frère Charles de Lorraine :

Il ne faut pas voir en lui un de ces initiateurs dont le talent éclaire une époque. Ce n'est pas un chercheur. C'est un homme de bonne volonté qui, placé à un poste où il est possible de faire du bien, s'est juré à lui-même qu'il en ferait et a tenu sa promesse ; c'est un prince honnête et bon enfant, s'étant dit tout naïvement que ces Belges, tant méconnus et si souvent sacrifiés, ont d'excellentes qualités et méritent qu'on les aime. Il nous aimait bien, en effet, et voulait qu'on nous aimât aussi à Vienne. [...]

Le tact, la douceur, la prudence qu'il recommandait au gouvernement de Vienne et dont lui-même il ne se départit jamais, furent les éléments les plus sûrs de son succès auprès des Belges. Il s'était complètement identifié avec le caractère et l'esprit, avec les intérêts divers des provinces confiées à ses soins. Observateur religieux de leurs croyances et de leurs usages, il était dans toutes les occasions leur

protecteur auprès de l'impératrice. Grâce à une connaissance parfaite des mœurs et des exigences de l'opinion publique, grâce aussi à la sympathie profonde qu'il inspirait, bien des difficultés furent aplanies, bien des obstacles surmontés. Il réussissait, par sa seule influence personnelle, là où ses devanciers avaient échoué.

Mais que d'efforts pour épargner au gouvernement des embarras pénibles ! Que d'adresse dans les situations difficiles ! Que de biais au besoin pour en sortir ! Le duc pensait à tout, prévoyait tout, remédiait à tout. Petits moyens souvent, piètre politique sans doute, mais enfin le pays ne s'en portait pas plus mal, les réformes ne s'en introduisaient pas moins, et il nous semble que Joseph II et les Pays-Bas n'eussent point fait si mauvais ménage, si Charles de Lorraine avait vécu dix ans de plus.

Peu après la publication de ce livre, Ernest Discailles fonda la Fédération de l'enseignement moyen officiel, où il ne cessa de s'activer et qu'il présida d'ailleurs de 1881 jusqu'à sa mort. Continuant à militer en faveur du parti libéral, il siégea au conseil communal de Schaerbeek de 1877 à 1881. C'est à cette époque-là, en 1878, qu'il livra la première mouture de son étude sur Adelson Castiau (1804-1879), figure de précurseur, auteur de *l'Essai sur la démocratie en Belgique* (1831) et député démocrate représentant de l'arrondissement de Tournai de 1843 à 1848. La version définitive de cet essai historique, à l'accent polémique, parut en 1893.

En 1880, après vingt-deux années dans l'enseignement secondaire, Ernest Discailles accéda à l'enseignement supérieur. Professeur à l'Université de Gand jusqu'à son admission à l'éméritat en 1907, il fut le titulaire de cours importants : histoire des littératures modernes (romanes), histoire de la littérature française, exercices pratiques de critique littéraire, histoire contemporaine (un cours créé à son intention). Il avait gardé des cours dans deux établissements chers à son cœur de défenseur de l'école officielle et laïque : l'École normale pour institutrices de Bruxelles, où il enseigna de 1874 à 1887, et l'École normale pour institutrices qui correspondait à l'autre et où il professa de 1878 à 1907. Très demandé, il enseigna l'histoire littéraire et l'histoire contemporaine à l'Institut de Kerchove à Gand de 1880 à 1907 et il fut, entre 1880 et 1892, le conférencier le plus apprécié des cours supérieurs pour dames créés à Bruxelles. Qu'il fût à la chaire du professeur ou à la tribune du conférencier, il communiquait à sa parole la chaleur de ses convictions et la vigueur de ses répulsions ; cela lui valait un vif succès d'orateur.

Sa force de travail lui permettait d'ajouter à toutes ces charges l'élaboration de nombreux essais historiques. Bornons-nous à signaler ceux qui nous semblent émerger, et distinguons deux périodes. Entre sa nomination à l'Université de Gand et son élection à l'Académie royale (correspondant en 1894, membre titulaire en 1897) : *Le Général Vander Mersch avant la Révolution brabançonne* (1883), *Guillaume le Taciturne et Marnix de Sainte-Aldegonde* (1884), *Hommes et choses de la Révolution brabançonne. Un chanoine démocrate, secrétaire du général Vander Mersch* (1887, il s'agit de l'abbé Alexandre De Broux, 1749-1817). Après son élection et sous les auspices de l'Académie (outre une soixantaine de rapports, de comptes rendus et de notices) : *Le socialiste français Victor Considérant en Belgique* (1895, c'était un Maçon), *Trois dates de l'histoire du Grand-Duché de Luxembourg : 1839, 1851, 1867* (1897), *Un diplomate belge à Paris de 1830 à 1864* (1907, il s'agit de Firmin Rogier, le frère de Charles).

Son œuvre maîtresse parut au cours de cette seconde période : *Charles Rogier (1800-1885)* d'après des documents inédits, quatre volumes dont la publication s'échelonna entre 1892 et 1895. Une source inépuisable d'informations sur le premier demi-siècle de la Belgique indépendante et, pour renforcer l'intérêt, un récit clair et animé.

Avant de quitter Discailles, arrêtons-nous un instant à son dernier livre, *La légende des bons souverains les archiducs Albert et Isabelle*, édité par Lebègue en 1910. Comme le Frère Potvin avant lui, il invita à perdre toute illusion au sujet de ce couple. Isabelle (1566-1633) avait pris de son père Philippe II le bigotisme et le fanatisme et Albert (1559-1621), son mari et cousin, était un Castillan orgueilleux, de faible santé, vraisemblablement impuissant, destiné à la vie ecclésiastique à laquelle il avait dû renoncer en 1599 pour épouser, sur l'ordre du roi, son oncle, l'infante d'Espagne. Sous leur règne, jésuites, augustins, carmes, carmélites, chartreux, minimes, oratoriens, dames anglaises, dames de Berlaimont, brigittines, annonciades couvrirent le pays. On ne voyait plus que cortèges religieux et exercices expiatoires en public. Les choses allant de pair, la police de la librairie fut organisée comme au temps du duc d'Albe et la liberté de conscience fut cruellement persécutée. La croyance au diable devint un article de foi avec toutes les conséquences imaginables. Albert publia contre les malheureux accusés de sorcellerie toutes les rigueurs de la justice. Le supplice était le bûcher. L'âge n'y faisait rien. La faute étant tenue pour héréditaire, on vit des enfants de 12 à 14 ans livrés au feu.

Ernest Discailles concluait : “ Devenue dévote et mystique par habitude, la Belgique, suivant l’expression de Blaes [Maçon collaborateur de la *Revue trimestrielle*], s’enfroque, se déchausse, se rase, s’encapuchonne. La vie semble se retirer d’elle. Accoutumée au régime des couvents, elle ne peut plus s’en passer... Un bandeau épais lui couvre les yeux. Et lorsque Joseph II voudra déchirer ce bandeau, elle courra aux armes. ”

Il meurt le 18 août 1914. Ses obsèques ont lieu le 20, jour sinistre, jour de l’entrée à Bruxelles de l’armée teutonne.



EUGÈNE HINS (1839-1923) est une attachante figure de socialiste révolutionnaire, aux fabuleuses tribulations. Élevé dans la religion, il perdit la foi au sortir de l’adolescence. Ses études à l’École normale des Humanités de Liège ayant été interrompues, il les poursuivit à l’Université de Bruxelles, dont l’enseignement lui convenait mieux après sa conversion à la libre pensée et où il subit l’influence de deux condisciples fouriéristes, Hector Denis et Guillaume De Greef, acquis par la suite au socialisme proudhonien. En 1865, il obtint le titre de docteur en philosophie et lettres. Mais auparavant, il avait fait deux expériences différemment instructives : en 1863, chargé d’un préceptorat, il avait découvert le Brésil et il en était revenu avec l’horreur du système esclavagiste (il en parlera en 1884, dans *Un an au Brésil*) ; nommé, à son retour, professeur au collège communal de Malines, il avait perdu sa chaire pour avoir refusé d’enseigner le catéchisme...

Diplômé en 1865 mais dangereusement répéré, il voit les portes des écoles publiques se fermer devant lui. Dès lors, il mène l’existence mouvementée d’un révolutionnaire. En 1867, il dirige l’hebdomadaire proudhonien *La Liberté* avec ses amis Hector Denis, Guillaume De Greef et Victor Arnould (les deux derniers, il les retrouvera, un jour, sous la voûte des temples maçonniques). En 1868, il entre à l’Internationale des Travailleurs et harangue les mineurs dont les grèves, au printemps de cette année, ont été durement réprimées.

L’époque est pleine de bruit et de fureur. Le 16 avril 1869, au lendemain des émeutes ouvrières qui ont secoué le pays de Liège et le Borinage, il est arrêté comme fauteur de troubles. En ce moment, la santé de sa femme inspire les craintes les plus vives. La mort de la malheureuse, trois jours après sa sortie de prison, stimule son énergie de lutteur social, le pousse à se battre avec une agressivité accrue. En

septembre, il est à Bâle, au 4^e Congrès de l'Internationale, et il est mis en relation avec Bakounine et Wilhelm Liebknecht. Lorsque la guerre franco-allemande éclate, il est à Paris et il y reste. L'année suivante, il se mêle à l'insurrection populaire et participe à la Commune. Au cours de ces mois tragiques, il se lie avec Marie Patskevitch, une institutrice russe, socialiste révolutionnaire comme lui ; il l'épousera. En Belgique, où, finalement, il est revenu, son lourd passé d'insurgé le voue à une existence malaisée. En 1873, ayant appris que Milioutine, le ministre de la Guerre, recrute des diplômés étrangers pour les écoles de l'armée, il part pour la Russie, la patrie de sa femme, et, malgré ses antécédents politiques, il est nommé professeur de français au gymnase militaire de Nijni-Novgorod, avec le grade de lieutenant-colonel.

L'accession des libéraux au pouvoir l'incita à regagner la Belgique. L'espoir qu'il avait mis dans le changement ne fut pas déçu. Après une année passée au collège communal d'Ostende, il fut envoyé, en octobre 1881, à l'Athénée de Charleroi comme professeur de rhétorique française ; il occupa ce poste jusqu'à sa retraite, en 1899. Établi mais pas rangé pour autant, il se dépensa partout où il lui semblait avoir une cause à défendre. Collaborateur successivement de *La Gazette de Charleroi*, de *La Réforme*, du *Journal de Charleroi* et de l'hebdomadaire *La Pensée*, rédacteur de nombreuses brochures de propagande rationaliste qu'il signait Diogène, animateur des congrès de la Libre Pensée, Maçon exemplaire, conseiller communal socialiste d'Ixelles (en 1903), professeur à l'Université nouvelle, ce grand travailleur, cet idéaliste obstiné se maintint en activité jusqu'à un âge avancé. S'étant remis à l'étude du sanskrit, il traduisit, à quatre-vingt-deux ans, le *Çakountala* de Kâlidâsa !

Il publia plusieurs ouvrages, notamment *La Russie dévoilée au moyen de sa littérature populaire*, *L'épopée animale* (1883) et *Un an au Brésil* (1884). Aujourd'hui, c'est surtout son œuvre de médiateur littéraire qui lui vaut la considération des lettrés. Entre 1883 et 1887, la connaissance approfondie qu'il avait acquise de la Russie, de sa langue et de sa littérature lui permit d'offrir à la *Revue de Belgique* d'abord, ensuite à *La Société nouvelle*, mieux accordée à sa foi de socialiste et d'internationaliste, de remarquables études non seulement sur Tourgueniev, Dostoïevski, Gogol et Gontcharov, mais aussi sur des écrivains dont il était le premier intercesseur en Occident : le poète ukrainien Tarass Chevtchenko et le romancier Pavel Ivanovitch Melnikov. Ces diverses études, accompagnées de traductions originales, constituent un

ensemble admirable par la solidité de l'information et la pénétration des analyses. Elles auraient mérité d'être recueillies dans un volume, ce qui eût mis pleinement en lumière leur supériorité sur l'ouvrage célèbre d'Eugène-Melchior de Vogüé, *Le Roman russe* (1886).



Le 27 février 1890, un collaborateur anonyme — George Garnir, pensons-nous — du *Journal des Étudiants de l'Université de Bruxelles* faisait le portrait de LÉON VANDERKINDERE (1842-1906), savant renommé dans les domaines de l'histoire médiévale et de l'anthropologie, professeur brillant, associé presque en permanence à la gestion de son université, dont il avait été le recteur en 1880-1882 (il le redevint en 1891), académicien, ancien député libéral, échevin de l'Instruction publique de la commune d'Uccle depuis 1888, en attendant d'en être le bourgmestre de 1890 à 1906, président de la Ligue libérale et de la Ligue de l'Enseignement... Dans sa conclusion, l'article faisait allusion aux travaux littéraires de ce Protée :

Comme beaucoup d'autres de sa brillante génération, il a gardé le goût littéraire et de l'intérêt pour la vie intellectuelle de son temps. Dans son grand cabinet de travail de la rue de Livourne, et dans l'anti-chambre tapissée de livres jusqu'au plafond, les poètes et les romanciers sont reçus parmi les graves historiens ; entre deux travaux critiques, M. Vanderkindere traduit *Nora* et révèle Ibsen, envoie ses souvenirs de voyage à la *Revue de Belgique*, écrit un discours pour l'Académie, ou prépare une conférence, toujours intéressant, pondéré, lumineux, sûr de lui-même, un peu froid parfois, mais *quelqu'un* quoi qu'il fasse !

Il est exact que Léon Vanderkindere avait un penchant pour les lettres. Dans sa jeunesse, il oeuvra au " Cercle littéraire ", fondé à Bruxelles en 1862 par Hector Denis, Émile Féron et Charles Buls. En 1872, il donna à *La Discussion*, organe du parti libéral et démocratique, un roman, *Eva la blonde*, signé Harsboom. En mars 1889, le Théâtre du Parc représenta son adaptation de *Maison de poupée* d'Ibsen, sous le titre *Nora*, qu'il avait emprunté à la traduction allemande de Wilhelm Lange, dont il était tributaire par suite de son ignorance du norvégien. L'événement était d'importance. C'était la première fois qu'on jouait en langue française une pièce d'Ibsen. Grâce à Vanderkindere, Bruxelles

devança Paris, où le premier spectacle ibsénien — *Les Revenants* au Théâtre-Libre — n'eut lieu qu'en mai 1890.

La place de l'art dans la société figurait parmi les thèmes de réflexion du professeur, ainsi que le montrent ses communications au " Cercle littéraire ". Il y exprimait une opinion qui, débarrassée de l'outrance juvénile, resta un article de son *credo* positiviste :

La destination de l'artiste n'est pas de faire de l'art pour l'art, sans tenir compte de son influence, sans avoir ni but ni intention [...]. Je ne nie pas la beauté de l'art, mais il n'est qu'une manifestation intellectuelle d'un ordre inférieur ; il doit animer la science. C'est à celle-ci et à la pensée qu'il appartient de dominer : le sentiment et l'art doivent être vivifiés par elles, et rester ainsi dans les limites de leur destination, qui est de porter des remèdes aux maux de la société et d'améliorer sa situation.

On voit immédiatement pourquoi il devait être séduit par les drames éthiques d'Ibsen, par ce réalisme que transfigure la vision d'une société meilleure, affranchie des conventions hypocrites ou abusives. L'écrivain scandinave répondait à ses idées de libéral progressiste.

L'appartenance d'Ibsen à un peuple germanique dut aussi entrer en ligne de compte. Sous l'influence de la théorie raciale des historiens allemands et par aversion pour le régime autocratique de Napoléon III, Vanderkindere s'était convaincu, dès sa prime jeunesse, de la supériorité des races germaniques sur les races latines, et rien, par la suite, ne semble avoir ébranlé sa conviction. Des propos tels que ceux-ci, tenus devant le " Cercle littéraire " en 1863 : « Les races latines tendent à la centralisation, les races germaniques à la liberté. La race latine s'est perdue dans le catholicisme, la race germanique s'est sauvée par le protestantisme », il les reprenait encore en 1871, dans ses articles de *La Discussion*. Parlant d'Ibsen au Cercle artistique le 1^{er} avril 1889, un mois après la première de *Nora*, il louait le Norvégien de n'avoir pas failli à sa race. Bornons-nous à ranger les contestables aphorismes ethniques de Vanderkindere parmi les raisons qui l'amenaient à croire que Henrik Ibsen apportait la lumière du Nord.



Né à Mayence (grand-duché de Hesse), KARL GRÜN (1843-1890) dut à la vie errante de son père, prénommé Karl lui aussi, d'étudier à

Bruxelles et de faire carrière en Belgique. Après ses humanités à l'Athénée royal de Bruxelles, il s'inscrivit à l'Université libre de Bruxelles, qui le diplômait docteur en sciences naturelles en 1862, à l'âge de dix-neuf ans. L'année suivante, il était engagé comme chimiste à la société de la Vieille Montagne, le célèbre établissement métallurgique du village de Moresnet, au nord-est de Liège, près de la frontière allemande.

Le 28 mai 1864, il fut initié à la loge liégeoise "La Parfaite Intelligence et l'Étoile réunies", où il exerça diverses fonctions d'officier dignitaire. En 1873, il demanda l'autorisation de s'affilier à la loge "Le Travail", à l'Orient de Verviers, fondée en 1869 et dont il serait le Vénérable, cinq fois réélu.

Il tenait une officine à Verviers, ayant pris en 1866 le diplôme de pharmacien à l'Université de Liège. Mais des difficultés financières le poussèrent à s'orienter vers l'enseignement. En 1879, il devint professeur à l'École normale de Verviers créée par le cabinet libéral arrivé au pouvoir. Il dirigeait aussi le jardin botanique de la ville. Il avait la compétence voulue : il comptait parmi les fondateurs de la Société royale de botanique de Belgique ; il collaborait au *Bulletin de la Société royale linéenne* ; une variété d'orchidées porte son nom (*Orchis Grunii*).

Libéral progressiste, profondément démocrate comme son père (qui était Maçon, disciple de Proudhon et agitateur politique), il fut élu conseiller provincial en 1886. Il avait obtenu la naturalisation belge en 1883.

Ce qui faisait l'originalité de Karl Grün, c'était, en marge de ses travaux scientifiques, de ses écrits politiques (en français et en allemand) et de ses enseignements, la prodigieuse activité qu'il déployait dans le domaine littéraire et culturel. Il créa à Verviers un Carnaval littéraire, à l'imitation de l'Allemagne ; il présidait les Soirées populaires dont il emmenait les membres à l'étranger, en Suisse, au Vésuve, au Koenigsee, en Norvège ; et, surtout, il fonda en 1878 le Caveau verviétois, qu'il rendit célèbre, pour lequel il écrivait poésies, chansons, pièces de théâtre, livrets d'opérettes.

Beaucoup de ses œuvres littéraires se sont perdues ou sont devenues inaccessibles. La Bibliothèque royale en possède peu. *Contes bleus*, huit longs récits publiés à Liège en 1877, avec une préface élogieuse de Théophile Bost (que nous citons *infra* à propos du protestantisme libéral et de Goblet d'Alviella), se laissent encore lire à condition que le lecteur adopte le rythme de leur lenteur élégante. *Le Pince-nez* (1879),

paru dans la Bibliothèque Gilon que soutenait la Ligue de l'Enseignement, est une sorte de conte philosophique, construit sur une donnée narrative irréaliste, mais astucieusement démonstrative : le diable, qui s'y connaît en mauvaises blagues, fait circuler un pince-nez doté du pouvoir de révéler l'avenir à ceux qui s'en servent. Ce qui arrive aux propriétaires successifs du maléfique objet prouve que l'être humain n'a que faire de prescience puisqu'il dispose toujours d'assez de liberté pour infléchir son avenir. Le roman *Jenny Butler* (1880) oppose le Nouveau Monde, généreux et tolérant, à la vieille Europe, égoïste et pleine de préjugés. Le sujet découle évidemment du célèbre ouvrage d'Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique* (1835-1840). Mais la fiction se perd dans un fouillis de péripéties qui enlève toute crédibilité à l'étude des mœurs.

Comme chansonnier, Karl Grün vient à la suite des Frères Antoine Clesse, Félix Bovie, Victor Lefèvre et Joseph Demoulin, apparus à leur heure dans notre étude. Du recueil qu'il confia aux soins de l'éditeur Nautet-Hans de Verviers en 1879, nous extrayons " Les Francs-Maçons " qui se chantaient sur l'air de " La légende de la Mère Angot " du premier acte de *La Fille de Madame Angot* de Charles Lecocq (1872). Le genre n'exige pas que l'inspiration vole haut !

I

Dans leur sombre caverne,
On voit les Francs-Maçons,
Sous l'éclat des lanternes,
Danser des rigodons :
Puis au sein des ténèbres,
Ils mangent tout vivants,
Dans des banquets funèbres,
De beaux petits enfants.

II

Les Maçons, c'est visible,
Sont des gens sans honneur ;
Leur morale nuisible
Doit pervertir le cœur ;
Dans leur triste demeure,
Je le dis in-petto,
Parfois jusqu'à deux heures,
On joue aux dominos.

III

Leur chef, dit Vénérable,
Est un affreux coquin,
Qui fit avec le diable
Un accord clandestin ;
Il lui porte des âmes
À roussir dans l'enfer,
Pour quelques francs infâmes
Fondus par Lucifer.

IV

Regardez donc la mine
De ces affreux bandits :
Le bonheur illumine
Les Frères réunis ;
Ces citoyens honnêtes
Ne feraient pas de mal
Aux plus nuisibles bêtes,
Ministre ou Cardinal.

V

Il me reste à vous dire,
Mesdames, quelques mots :
Vous n'avez plus à rire
Étant de nos complots ;
Si nous allons au diable,
Vous irez avec nous.
Quelle fête agréable
Quand nous rôtirons tous... !

Refrain

Laissez dire,
Laissez rire
De nos étranges façons ;
Sur la terre
Tout entière
Commandent les Francs-maçons !
(Bis)

Le gouvernement catholique issu des élections de 1884 priva Karl de son enseignement à l'École normale. Il envisagea de s'expatrier. Peu de jours avant sa mort, il apprenait qu'il recevait une charge de cours à l'Université Santa-Fé de Bogota, en Colombie. Il mourut à l'Hôpital des Anglais, à Liège, le lendemain de la Noël de 1890. Il avait quarante-sept ans. Son enterrement eut lieu à Verviers. Libéraux, démocrates et Maçons prononcèrent le dernier et solennel adieu.

La ville de Verviers donna à l'une de ses rues le nom de Carl Grün, le prénom sans K ayant prévalu dans l'usage local.



HERMANN PERGAMENI (1844-1913), docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles, quitta en 1880 le barreau et les travaux de réflexion juridique pour se consacrer au professorat dans le cadre de son Alma Mater. Nommé d'abord à la chaire d'histoire de la littérature française, il se vit adjoindre par la suite divers cours d'histoire et de géographie, ainsi que l'introduction aux principales littératures étrangères. Il compta parmi les maîtres les plus représentatifs de l'Université de la rue des Sols. Parmi les plus populaires aussi : son savoir encyclopédique, ses improvisations verveuses, son ardeur juvénile, ses enthousiasmes et sa célèbre myopie avaient fait de lui un personnage de légende. C'était, en outre, un homme d'action et de progrès : en politique, il défendit avec ardeur le libéralisme politique (livre révélateur : *Le Principe de liberté en matière politique*, 1875) ; vétéran de la Ligue de l'Enseignement, il ne cessa de se battre pour l'instruction laïque et pour une meilleure organisation scolaire (on retiendra *La Liberté de l'enseignement*, 1882).

Son œuvre volumineuse rappelle les étapes de sa carrière. À l'époque où il exerçait la profession d'avocat, la littérature d'imagination faisait ses délices. Il y débuta avec un long poème (*Le Déluge*), inséré à la fin du recueil *Poésies* (1870) de son ami Adolphe Prins. L'année suivante, il publiait une trentaine de pièces de vers (*Poésies*, 1871), ouvrage d'un admirateur bien doué de Victor Hugo et de *La Légende des siècles*. On y relève de jolies choses, par exemple *À un Faune*, où la langue poétique se rapproche du parler naturel :

Car tu vieillis déjà. Tu vieillis, joyeux Faune,
On peut bien t'en parler sans t'offenser, je crois ?

J'aperçois sur ton front les rides de l'automne,
 Un peu d'ombre à tes dents et, que Dieu me pardonne,
 Des moisissures, si je vois ?

Tu moisis ! pauvre Faune, ah ! c'est le temps de rire,
 Et je vois que tu prends la chose de bon cœur !
 Le temps est, je l'avoue, un bien étrange sire :
 Sa faux n'épargne rien, ni le roi, ni l'empire,
 Ni même le Faune moqueur !

Il laissa la poésie pour écrire des nouvelles (*Matra Georgyi*, 1871; *Secondine*, 1872 ; *Solor le dompteur*, 1873 ; *Dans les Highlands*, 1876) et des romans guère plus longs que des nouvelles (*La Closière*, 1873 ; *Jours d'épreuves*, 1874 ; *Le Vicaire de Noirval*, 1874 ; *Andrée*, 1875 ; *La Fortune de Mira Tavernier*, 1878 ; *Le Secret de Germaine*, 1879 ; *Claire Miramon*, 1884 ; *Le Feu*, 1885 ; *Le Mariage d'Ango*, 1888), les unes et les autres publiés pour la plupart dans la *Revue de Belgique* et des périodiques. Ces récits bien conduits, discrètement réalistes et sentimentaux sans excès, sont d'un conteur conscient de ses limites. On peut encore y prendre un plaisir dont on ne doit pas avoir honte.

Ensuite le conteur cède la plume au professeur. Les livres développent les matières enseignées : nombreuses études historiques, d'où émergent *Les Guerres des paysans* (1880) et *La Révolution française* (1889) ; plusieurs ouvrages d'histoire littéraire dont le plus important est *l'Histoire générale de la littérature française* (1889, réédition en 1903), documentée de première main et encore instructive si l'on fait abstraction des idées périmées et de quelques jugements tendancieux.



Pendant quelques années, ADOLPHE PRINS (1845-1919) suivit une carrière parallèle à celle de Pergameni, à qui le liait une amitié fondée sur une communauté de pensée. Inscrit au barreau en 1868, il flirta avec la poésie (nous avons cité le recueil de 1870) et le genre romanesque (*La Destinée de Paul Harding*, 1874, œuvre dédiée à l'ami Hermann). Mais tandis que Pergameni persévérait dans la voie littéraire comme conteur et comme historien, Prins se spécialisa en droit pénal et en criminologie et, devenu une sommité en ces matières, répudia ses essais de jeunesse. On raconte qu'il préférerait ne pas en entendre parler !

Il fut initié aux “ Amis Philanthropes ”, à l’Orient de Bruxelles, le 19 avril 1873.



GUSTAVE LAGYE (1843-1908), dont l’appartenance maçonnique est signalée par Maurice Cock, fut avant tout un journaliste (*Le Journal de Gand*, *L’Escaut* et *L’Opinion* à Anvers, *La Gazette* et *Le Messager* à Bruxelles). À la différence de son confrère Lucien Solvay, repris ci-après, il ne publia que des ouvrages dont on ne perçoit plus l’écho aujourd’hui. S’il laisse un souvenir, c’est comme traducteur en langue française d’un grand nombre d’œuvres lyriques, notamment *Princesse d’Auberge* de Nestor de Tière, musique de Jan Blockx.



Botaniste réputé, spécialiste des algues marines et des algues d’eau douce, pilier de la Société royale de botanique de Belgique qu’il présida en 1906-1907, JEAN CHALON (1846-1921) se livra à des activités intellectuelles très éloignées de son principal centre d’intérêt. C’était un esprit original, une intelligence vagabonde. Il se passionna pour le folklore de son terroir, le Namurois, et pour la numismatique. Il parcourut l’Europe, la Turquie, l’Afrique du Nord, et, comme en témoigne *Hors des sentiers battus* (1890-1891), il consignait d’une plume alerte ses impressions de voyage. Il écrivit aussi des romans de mœurs, parmi lesquels *Au couvent* (1889), *Le Trou des chiens* (1895) et *Josée* (1900) obtinrent un succès. *Josée*, histoire d’une jeune femme qui préfère subir l’opprobre de la fille-mère plutôt que d’épouser le méprisable géniteur, impressionna si fort le milieu maçonnique qu’il fut décidé de diffuser l’ouvrage dans les loges.

Peu de temps avant sa mort, en 1920, il livra au public la somme de ses enquêtes sur les croyances populaires : *Fétiches, idoles et amulettes*, ouvrage comportant deux tomes, “ en vente chez l’auteur, Saint-Servais (Namur) ” ; le tome II, posthume et dont la préface est datée de décembre 1921 (achevé d’imprimer en mai 1922), a été établi par sa veuve et ses enfants. Au cours de son inventaire de 1.279 arbres belges remarquables, travail qui aboutit en 1913 à une publication de 510 pages, *Les arbres remarquables de la Belgique*, il avait souvent observé, près de ces arbres, les signes d’une adoration fruste. Cette constatation l’amena à

enregistrer d'autres formes du fétichisme et de la superstition en Belgique ; il se mit à recenser les statues de Vierges miraculeuses et, de manière générale, les objets auxquels sont attribuées des relations supraterrrestres ou des vertus extraordinaires, notamment le pouvoir de préserver des maladies et des maléfices. Le tome I de *Fétiches, idoles et amulettes* répertorie près de 150 exemples typiques, localisés et commentés ; le tome II énumère dans l'ordre alphabétique 284 localités belges et luxembourgeoises où se manifestent des croyances populaires. Chalon observe et inventorie avec un soin scientifique. Mais lorsqu'il commente, il ne fait pas mystère de sa réaction de libre penseur. Ce qui rend son ouvrage tout à la fois instructif, décapant et savoureux. Pour en donner une idée, nous reproduisons deux pages du tome I :

AMAY, SAINT POMPÉE ET SAINTE BRIGITTE.
PÈLERINAGE POUR LES COCHONS.

Le premier mai a lieu à Amay un pèlerinage en l'honneur de saint Pompée, confesseur de sainte Ode, et conjointement, en l'honneur de sainte Brigitte, abbesse. Les pèlerins emportent de la terre bénite sous l'invocation de saint Pompée, et ils la mélangent à la nourriture de leurs porcs. Cette pratique se continue d'ailleurs pendant tout le cours de l'année.

Deux statues fort enluminées représentent le saint et la sainte. Pompée est accompagné d'un petit cochon de bois peint, de trente à quarante centimètres de longueur ; et Brigitte, d'une petite vache. Les assistants, qui remplissent l'église, défilent devant les statues, font le signe de la croix, et passent la main sur l'échine du cochon et de la vache, de la tête à la queue. Sans doute, c'est l'ancien rite païen, que le signe de la croix sanctifie. Puis, après avoir fait son offrande en argent, le pèlerin va dans le fond du chœur, où la terre bénite remplit les grandes caisses en bois, et l'on peut se servir.

Aucun document ne donne l'origine de ce pèlerinage, ni de l'usage d'emporter de la terre bénite, ni le motif pour lequel sont alliés saint Pompée et sainte Brigitte. Heureuses vaches, heureux cochons ! Tout le paradis se mobilise pour guérir leurs petits bobos.

Saint Pompée est invoqué aussi pour les enfants atteints de la croûte de lait, et sainte Brigitte, pour tout ce qui concerne le bétail.

D'après une vague tradition, les pèlerins qui vinrent pendant plusieurs siècles vénérer le tombeau de saint Pompée dans un caveau

ruiné, actuellement propriété des carmélites, recueillaient la terre de ce tombeau. Une ruelle longeant ladite propriété porte encore le nom du saint.

D'après Aug. Hock, la terre de saint Pompée écarte aussi des étales les mauvais sorts. La terre est placée le 1^{er} mai dans un grand plat de cuivre dont les bords ciselés représentent des vaches et des cochons ; les pèlerins caressent ces ciselures.

D'après Eug. Polain, sainte Brixhe ou Brigitte est invoquée contre les sorts, les souris et les *mâles dgins* (ceux qui jettent les sorts). À cet effet, on sème un peu de terre bénite autour de la maison.

J'ai vu Amay le 1.5.1917, malgré les difficultés des transports. Tous les pèlerins, des deux sexes, caressent le cochon et la vache ; quelques-uns touchent en outre la main de Brigitte et la main de Pompée. C'est après ces contacts qu'ils font le signe de la croix. La terre remplit une grande caisse dans le transept à gauche ; en prend qui veut, c'est gratis. Le sacristain me confie que c'est de la terre quelconque, et le cimetière n'est pour rien dans l'affaire. Relativement au plat de cuivre, j'interroge monsieur le curé : il ne le connaît pas, il n'en a jamais entendu parler. Et quand je demande si c'est toujours la coutume de prendre de la terre, je crois discerner dans la réponse quelque nuance de ce genre : – Je ne m'en mêle pas, je n'approuve guère ! – N'importe, monsieur le curé ; la caisse de terre est bel et bien dans votre église.



EUGÈNE GOBLET D'ALVIELLA (1846-1925) devait sa particule et son titre de noblesse à son grand-père, le général Albert-Joseph Goblet (1790-1873), ministre dans le Cabinet du Régent en 1831, par la suite à deux reprises ministre des Affaires étrangères, en 1839 envoyé extraordinaire au Portugal et devenu le conseiller de la reine Marie II de Bragance qui le fit comte d'Alviella, titre transmissible à sa descendance mâle et reconnu en Belgique sous le nom " Goblet d'Alviella ".

Après ses études secondaires commencées à l'Athénée de Bruxelles, achevées à Paris au Lycée Louis-le-Grand, Eugène Goblet d'Alviella s'inscrit à la Faculté de droit de l'Université libre de Bruxelles. Diplômé docteur en sciences politiques et administratives en 1868 et docteur en droit en 1870, il fut initié le 28 mai de cette année-là aux "Amis Philanthropes", la loge dont son père, Louis Goblet d'Alviella

(1823-1867), avait été le Vénérable Maître. C'est le point de départ d'une carrière exceptionnelle, qui se déroula sur cinq plans : la Franc-Maçonnerie, la politique, la recherche scientifique, l'enseignement, la littérature. Examinons-la dans cet ordre.

Maître en 1872, Second Surveillant en 1873, délégué des " Amis Philanthropes " au Grand Orient à partir de 1874, Orateur de sa loge en 1876, il fut porté au vénéralat en 1879. Cette élection à la tête d'une loge illustre, alors qu'il n'avait que trente-trois ans, honorait à la fois sa puissante personnalité et les services qu'il avait déjà rendus à l'obédience tout entière.

En 1874, l'ancien Grand Maître Pierre Van Humbeek l'avait chargé de négocier avec la Grande Loge Unie d'Angleterre les conditions d'une reprise des relations rompues en 1854 et en 1871 (nous avons dit pourquoi en première partie). De mère américaine, il maîtrisait parfaitement la langue anglaise ; c'était d'une importance majeure. Il fut reçu, non par le Grand Maître ou son adjoint, mais par le Grand Secrétaire, le Frère John Hervey, qui lui exposa la politique (pragmatique mais irrévocable) de la Grande Loge Unie d'Angleterre : pas de contact officiel entre les deux obédiences, mais des relations interpersonnelles, en vertu de l'autorisation, pour les loges anglaises, de recevoir des Frères belges, à la condition que ceux-ci attestent leur appartenance.

Sa démarche et sa personne avaient fait impression. Le 28 avril 1875, il fut invité à la cérémonie d'installation du nouveau Grand Maître de la Grande Loge Unie d'Angleterre, le prince de Galles Albert Édouard, le futur Édouard VII. Un contraste le frappa : la Maçonnerie insulaire était reconnue et admise par l'Église anglicane, alors que la Maçonnerie continentale se heurtait à l'hostilité constante des cléricaux. Rendant compte, dans la *Revue de Belgique* de mai 1875, de la cérémonie à laquelle il avait assisté, il émettait cette réflexion sur le choix politique que la Maçonnerie belge avait dû faire :

C'est ainsi que chez nous la franc-maçonnerie s'est identifiée avec le parti qui s'est donné pour mission de combattre les envahissements de la théocratie romaine. Non que les loges aient jamais tenté de descendre dans l'arène électorale et de se substituer à l'organisation si utile et si judicieuse des associations politiques. Mais à côté de ces associations qui agissent au grand jour, il reste une place [...] pour une organisation plus vaste dans sa composition et dans son rôle, qui, tout en maintenant son antique caractère de fraternité

et de bienfaisance, offre à nos jeunes gens, placés entre le scepticisme et la superstition, une école de perfectionnement moral en même temps qu'un asile de pensée libre et un laboratoire d'incessants progrès.

Peu après, pendant l'hiver 1875-1876, il participa au voyage du prince de Galles en Inde, à l'invitation du prince lui-même. Il couvrit l'évènement au titre de correspondant de *L'Indépendance belge*, qui inséra ses vingt-quatre "Lettres sur l'Inde" entre le 22 novembre 1875 et le 4 avril 1876. Très marqué par son périple (Bombay, Ceylan, Hyderabad, Calcutta, Bénarès, Delhi, Lahore, le Cachemire...), il l'évoqua encore dans deux articles de la *Revue des Deux Mondes* (1876-1877) et dans un livre, *Inde et Himalaya, souvenirs de voyage*, paru en 1877. Il visita plusieurs loges anglo-indiennes, et il admira leur grande tolérance religieuse. Il observa, avec une curiosité impatiente d'en savoir toujours plus, les diverses religions pratiquées dans ce pays immense : les informations qu'il recueillit et les impressions qu'il éprouva contribuèrent sans aucun doute à éveiller en lui la vocation d'historien des religions.

Élu membre de la Chambre des Représentants en 1878 et Vénérable Maître de sa loge l'année suivante, il se trouva concerné, plus que tout autre, par le débat qui divisait les Maçons belges d'alors : la loge, lieu de réflexion philosophique et de perfectionnement individuel, doit-elle se muer en groupe de pression politique lorsque les évènements de la cité menacent les valeurs fondamentales de la doctrine maçonnique ? Soutenu par Pierre Tempels, membre aussi des "Amis Philanthropes", il veilla à ce que, sous son véneralat, l'examen des questions politiques ou religieuses restât toujours au-dessus des mêlées du monde profane.

Élevé à la Grande Maîtrise en 1884, il s'efforça de maintenir toute l'obédience à bonne distance de la politique militante, même et surtout lorsqu'il s'agissait des conflits internes du parti libéral avec lequel la Maçonnerie belge avait maintes attaches. Il estimait que la Maçonnerie s'extériorise par les initiatives de ses membres, par les institutions et les œuvres dont ils font partie, où ils s'activent (par exemple, l'Université libre de Bruxelles, la Ligue de l'Enseignement, le Denier des écoles) : il n'est pas souhaitable qu'elle se manifeste dans le monde extérieur à la manière d'un corps constitué.

Pour soutenir que la réflexion maçonnique et l'action politique constituent deux formes distinctes d'engagement, il fallait en 1884 — l'année même où le parti catholique obtenait la majorité absolue au

Parlement — une conviction solide et une bonne dose de courage. Goblet d'Alviella avait l'une et l'autre.

Certes, il mesurait les pénibles conséquences de la victoire cléricale. Dès son accession à la Grande Maîtrise, il encouragea la souscription publique ouverte par le Grand Orient en faveur des écoles officielles fermées par le nouveau gouvernement et des instituteurs laïques chassés de l'enseignement. Lorsque le cabinet catholique supprima le ministère de l'Instruction publique et que le ministère de la Justice décida de ne plus poursuivre les édiles qui rouvraient le " trou aux chiens " pour l'inhumation des incroyants, il exhorta les Maçons à réagir en tant que membres de l'avant-garde des adversaires de la théocratie romaine.

Il songeait aux grandes questions pendantes. Le Convent du 26 avril 1886 examina comment les loges devaient procéder pour amener sur la scène politique certains projets primordiaux : l'abandon du vote censitaire, la suppression du travail des enfants, l'instauration d'un enseignement laïque et obligatoire.

En 1892, à la suite d'un incident qui mettait en difficulté le Vénérable Maître des " Amis Philanthropes ", Goblet d'Alviella accepta de reprendre le premier maillot. Il dirigeait donc la loge au moment de l'" affaire Reclus ". De quoi s'agissait-il ? Le Frère Élisée Reclus (1830-1905), géographe français célèbre, membre des loges " Les Élus d'Hiram " et " La Renaissance ", ancien communard, avait été pourvu en 1892 d'une chaire à l'Université de Bruxelles, un cours de géographie comparée qu'il souhaitait ne pas commencer avant les premières semaines de 1894, ce délai lui étant indispensable pour achever sa monumentale *Géographie universelle*. Mais voilà que, le 9 décembre 1893, l'anarchiste français Auguste Vaillant lançait une bombe en pleine séance de la Chambre des députés. Du coup, plusieurs membres du conseil d'administration de l'U.L.B. estimèrent Reclus politiquement infréquentable. Léon Vanderkindere constata : " Le moment est fort mal choisi pour confier un cours à un anarchiste militant qui publie sous une préface laudative les œuvres du prince Kropotkine. " On vota : le cours de Reclus fut remis *sine die*. Dès le début de janvier 1894, la presse relata l'incident. Les cercles estudiantins, l'Union des anciens étudiants et les partisans d'une réorganisation de l'Université s'agitèrent, condamnèrent la décision du conseil d'administration. Trente-huit étudiants, signataires d'un manifeste fort irrespectueux daté du 13 janvier, se trouvèrent sous la menace de graves sanctions. Le 29 janvier, six étudiants irréductibles furent exclus par le prorecteur Léon

Vanderkindere. Aux “ Amis Philanthropes ”, le Frère Émile Féron, le 22 janvier, proposa l’organisation des cours de Reclus dans les locaux de la loge puisque les étudiants ne pouvaient les recevoir à l’Université. Bien qu’elle ne fût pas à l’ordre du jour de la séance, cette proposition fut adoptée à une forte majorité. Goblet d’Alviella subissait là le genre de situation qu’il appréhendait le plus : la perturbation du milieu maçonnique sous l’effet de conflits survenus à l’extérieur. L’abandon de sa charge, ce jour-là, ne mit pas fin à l’affaire. Les cours de Reclus débutèrent le 2 mars rue du Persil, devant une assemblée nombreuse. Aux “ Amis Philanthropes ”, la tendance conservatrice protesta, soutenant que des profanes, non munis de la carte d’admission, s’étaient mêlés aux étudiants. Dès lors, les débats ne cessèrent de s’envenimer. Arriva ce qui était prévisible, la division de la loge : d’un côté, les traditionalistes pour qui le but de la Maçonnerie est le perfectionnement de l’initié ; de l’autre, les radicaux, partisans d’une Maçonnerie visant la réforme de la société. Cette bipartition fut votée le 10 décembre 1894, et la nouvelle loge, celle des traditionalistes, s’appela “ Les Amis Philanthropes n° 2 ”. Goblet d’Alviella en fut le premier Vénérable Maître.

Le 30 mars 1900, il fut élu Souverain Grand Commandeur du Suprême Conseil de Belgique, fonction qu’il assumait jusqu’à sa mort. Tout en restant à la disposition de sa loge, il concentra son zèle maçonnique sur la revalorisation des hauts grades et sur l’étude de leur symbolisme. Il révisa de nombreux rituels. En juin 1907, il organisa à Bruxelles une conférence internationale des Suprêmes Conseils. Les trois obédiences insulaires s’abstinrent, estimant sans doute qu’elles ne pouvaient participer à une rencontre dont le promoteur était un Maçon “ irrégulier ”.

Que se passa-t-il après cette conférence ? Reproduisons ici la relation de l’historien Jacques Lemaire :

Les Britanniques vont se rattraper deux ans plus tard, en agréant Eugène Goblet d’Alviella à l’une des plus célèbres loges placées sous l’obédience de la Grande Loge Unie d’Angleterre, les Quatuor Coronati. Mais cette réception ne signifie nullement l’acceptation, par le pouvoir maçonnique anglais, d’un franc-maçon “ irrégulier ” dans son sein, connu pour ses opinions philosophiques et politiques novatrices et pour son comportement en loge en contradiction totale avec les *Landmarks*. En appelant Goblet à siéger sur les colonnes des Quatuor Coronati, en l’invitant à parler de lui-même et de la maçonnerie belge, les francs-maçons anglais ont surtout voulu

reconnaître ses mérites d'historien, honoré dans le monde entier, et en particulier dans les milieux universitaires les plus prestigieux de Grande-Bretagne.

En agissant de la sorte, la Grande Loge Unie d'Angleterre a montré qu'elle partageait avec la papauté la faculté de s'accommoder de certaines entorses à ses propres principes, quand la situation le commande ou quand la réalité lui convient. Mais il ne faudrait pas oublier que, dans le même temps où elle recevait Goblet, elle rejetait dans les ténèbres les plus extérieures l'obédience à laquelle ce maçon exceptionnel était le plus attaché, pour laquelle il avait tant lutté : le Grand Orient de Belgique.

À partir de 1872, le comte Goblet d'Alviella exerça presque sans interruption une fonction d'élu politique : conseiller provincial du Brabant de 1872 à 1878, député de Bruxelles de 1878 à 1884, sénateur de Bruxelles de 1892 à 1894, sénateur provincial de 1900 à 1921, sénateur coopté de 1921 à 1925. Pendant la première guerre mondiale, il fut, de 1916 à 1918, ministre sans portefeuille dans le gouvernement du Havre.

C'est dans la *Revue de Belgique*, qu'il dirigea de 1878 à 1900, qu'on trouve quelques-uns de ses écrits politiques très importants : par exemple, " L'unité du parti libéral " (1874), " Esquisse d'un programme de réformes anticléricales " (1878), " Les débuts du suffrage universel en Belgique et la situation du parti libéral " (1894), " La représentation proportionnelle et les alliances du libéralisme " (1896), " Alliances et coalitions. Étude de tactique libérale " (1898).

Au début de sa carrière politique, il passait pour un libéral radical, tant il s'acharnait à réclamer la séparation de l'Église et de l'État et la suppression de l'article 117 de la Constitution en application duquel l'État avait à charge les traitements et les pensions du clergé. Il ne s'en prenait pas à la religion, mais à l'Église catholique habile à exploiter les libertés constitutionnelles comme si elles avaient été conçues pour son usage exclusif.

Plus tard, sans qu'il eût édulcoré son anticléricisme, il apparut comme un modéré, à mi-chemin entre les doctrinaires (dont le chef de file était Frère-Orban, 1812-1896) et les progressistes (conduits par Paul Janson, 1841-1913) qu'il invitait inlassablement à se réconcilier, car l'unité du parti libéral, après la débâcle électorale de 1884, était devenue son principal souci politique. Il était absolument convaincu

que le parti libéral, en Belgique, avait un rôle à jouer pour la défense de valeurs (liberté, tolérance, droits de l'individu) menacés à droite par le cléricanisme, à gauche par le collectivisme. Il tenait la représentation proportionnelle pour la condition *sine qua non* du maintien en vie du libéralisme politique.

Il eut des satisfactions.

En 1899, la représentation proportionnelle, qu'il prônait non sans raison, remplaça le scrutin majoritaire, qui avait été désastreux pour les libéraux aux élections de 1896 et de 1898. En 1900, les gauches libérales faisaient une déclaration commune à la rédaction de laquelle il avait collaboré activement. En 1913, l'instruction obligatoire était votée, enfin.

Il importe de savoir que Goblet d'Alviella adhéra au protestantisme libéral.

En Belgique et ailleurs, ce mouvement fut l'une des réactions contre l'ultramontanisme, arrivé à son point culminant avec l'encyclique *Quanta cura* (1864) de Pie IX, le *Syllabus* qui en était le complément et la proclamation de l'infailibilité du pape par le Concile du Vatican (1870). Ce que la papauté condamnait, c'étaient toutes les formes du libéralisme : la franc-maçonnerie, le socialisme, le gallicanisme et même le catholicisme libéral, dont les partisans avaient tenu congrès à Malines en 1863.

Il apparut à beaucoup de libéraux que la fidélité à la religion catholique devenait une infidélité à la pensée libérale, une atteinte aux droits de l'homme. Voire un frein à tout progrès : en 1875, dans un article de la *Revue de Belgique*, " Le Protestantisme et le Catholicisme dans leurs rapports avec la liberté et la prospérité des peuples. Étude d'Économie sociale ", Émile de Laveleye (1822-1892), professeur d'économie politique à l'Université de Liège, montrait que la supériorité des peuples germaniques sur les peuples latins résultait non de la différence raciale, mais du fait que là où la Réforme s'était établie, l'enseignement et l'économie avaient progressé, tandis que la religion catholique exerçait une influence rétrograde là où elle régnait. En janvier 1876, de Laveleye complétait son raisonnement en faveur du protestantisme, toujours dans la *Revue de Belgique* : " L'avenir religieux des peuples civilisés. " Si l'élément religieux disparaissait, ce serait la fin de la civilisation. Pour que la religion subsiste, il faut qu'elle passe au protestantisme, seul capable de donner une forme libérale au christianisme.

Goblet d'Alviella, éclairé par ses premières approches de l'histoire des religions, lié à de Laveleye et influencé par l'ouvrage de Théophile

Bost, pasteur de Verviers-Hodimont, *Le Protestantisme libéral* (1865), entra dans la lice en juillet 1876 avec un article de la *Revue de Belgique*, " Comment on élève autel contre autel. Des moyens pratiques de propager la Réforme en Belgique ", où il faisait état de deux villages wallons convertis au protestantisme, Leers-et-Fosteau et Sart-Dames-Avelines. Ce second cas a été évoqué par Henri Pirenne dans son *Histoire de Belgique* (La Renaissance du Livre, V, p. 66-67) : les habitants de ce petit village du Brabant, indignés du déplacement d'un vicaire auquel ils étaient très attachés, s'adressèrent à la Société évangélique belge pour obtenir un pasteur.

En plusieurs villes belges (Verviers, Spa, Malines, Anvers, Gand), des centres se constituèrent en faveur d'une alternative religieuse au catholicisme romain. Le 3 mai 1875, quelques familles libérales notables formèrent, sous la conduite de Georges Frère-Orban, le fils du ministre, l'Église protestante de Liège. Préparé par conférences et démarches de James Hocart (1843-1923), pasteur méthodiste français installé dans la capitale, l'Église protestante de Bruxelles prit corps en 1881, grâce au soutien généreux de Goblet d'Alviella, d'Émile de Laveleye et d'une cinquantaine de personnalités, parmi lesquelles deux écrivains figurant dans la présente étude, Charles Rahlenbeek et Emmanuel Hiel.

Fusionnant la spiritualité sans dogme, le libre examen et la tolérance, le protestantisme libéral offrait à Goblet d'Alviella les trois principes auxquels il se référait comme homme d'action et comme penseur. Mais ce mouvement était trop élitiste et il soulevait trop d'objections pour réaliser le dessein chimérique de ses animateurs : décatholiciser la Belgique.

" L'athéisme dogmatique m'a toujours paru inintelligible ", écrivait Goblet d'Alviella en 1892. D'autre part, son adhésion au protestantisme libéral implique qu'il attribuait une réalité à l'" inconnaissable ". Quelques confidences permettent de suivre son évolution.

Élevé dans une famille catholique en religion et libérale en politique, il cessa de croire vers l'âge de dix-huit ans, mais en conservant un reliquat de spiritualisme que, par la suite, la lecture des *Premiers principes* (*First Principles*, 1862) de Herbert Spencer revigora, précisa. En 1912, ayant à répondre à la question " Dieu occupe-t-il une place dans votre pensée ? ", il déclarait :

Pour ma part, je crois à l'existence de Dieu, conçu comme un pouvoir indéfinissable et incompréhensible en lui-même, mais se

manifestant par des lois, dont l'action, vérifiable par la science, tend à mettre plus d'équilibre, d'unité, d'ordre, d'harmonie, parmi les forces aveugles et désordonnées qui s'enchevêtrent dans l'univers.

Il était moins affirmatif en ce qui concerne la vie future. Il avouait toutefois que " des raisons psychologiques " l'empêchaient d'accepter que la personnalité disparaisse entièrement après la mort. Il ajoutait :

En tout cas, la seule forme de survivance qui me paraisse conciliable avec la continuité de l'évolution universelle, c'est l'hypothèse d'une survivance conditionnelle et graduée, ceux-là seuls en profitant qui auraient atteint un certain degré de développement intellectuel et moral. À la dissolution de l'organisme, leur personnalité se développerait sur un plan nouveau, dans des conditions que nous ne pouvons prévoir, ne les ayant jamais observées.

Il se disait indifférent aux dogmes et aux divergences théologiques. Il accordait la primauté à une " religion universelle ", capable d'harmoniser la raison, la science (qui tend à réduire " l'inconnu ") et le sentiment inspiré par ce qui " échappera toujours à la connaissance " : Goblet d'Alviella faisait une distinction fondamentale entre " inconnu " et " inconnaissable ".

L'histoire des religions — plus exactement l'histoire comparée des religions — prit son essor dans le dernier tiers du XIX^e siècle, sous l'influence du courant scientifique qui conduisait à une application généralisée de la théorie de l'évolutionnisme. L'idée s'imposa que les religions ont évolué vers une complexité et une efficacité de plus en plus grandes, qu'il y avait donc un progrès religieux. " Ce progrès est continu, écrivait Goblet d'Alviella : sans doute, il s'est produit et il se produira encore des phénomènes de régression, mais tout indique que la marche en avant ira en s'accroissant. " Les religions les moins développées du temps présent témoignent des stades par lesquels ont passé les plus avancées ; c'est pourquoi l'ethnographie éclaire l'évolution religieuse, de même que la géologie permet de reconstituer l'histoire des sols. Il se vérifie aussi que, dans le domaine religieux comme ailleurs, l'ontogenèse récapitule la phylogenèse, pour reprendre la formule du philosophe Ernst Heinrich Haeckel (1834-1919) : " Les petits enfants, écrivait Goblet d'Alviella, représentent à certains égards l'homme

primitif dans ses modes de penser et de sentir. La psychologie enfantine peut donc fournir des éclaircissements sur certains traits religieux de l'enfance de l'humanité. »

Intéressé par la science des religions dès 1875, auteur de plusieurs publications relatives à ce domaine, notamment *L'évolution religieuse contemporaine chez les Anglais, les Américains et les Hindous* (1884), Goblet d'Alviella, appuyé par le Frère Léon Vanderkindere, obtint en 1884 l'autorisation de donner, à la Faculté de philosophie et lettres de l'U.L.B., un cours libre sur l'histoire des religions. Un évènement : c'était l'une des toute premières chaires universitaires européennes consacrées à cette discipline. Une orientation supplémentaire dans une carrière aux bifurcations nombreuses... Chargé en 1884 d'un enseignement que, faute de qualifications académiques, il donnait sans porter le titre de professeur et sans la moindre rémunération, Goblet d'Alviella, grâce à son travail, son talent et sa notoriété, monta en grade à l'Université, comme cela lui arrivait dans ses autres sphères d'activité ; nommé successivement professeur-agrégé en 1889, professeur extraordinaire en 1893, professeur ordinaire en 1896, il exerça la fonction de recteur de 1896 à 1898.

Lors de sa leçon inaugurale, il reconnut qu'il n'avait aucun titre pour enseigner l'histoire des religions, n'étant ni hébraïsant, ni védisant ou zendiste, ni égyptologue ou assyriologue, ni celtisant ou américaniste... Mais il allait de soi qu'il était imprégné de tous les travaux qui décrivaient le développement des religions.

Ses maîtres à penser étaient au nombre de trois : l'Anglais Edward Tylor (1832-1917), l'illustre auteur de *Primitive Culture* (1871), le théologien hollandais Cornelus Petrus Tiele (1830-1902), auquel il emprunta — entre autres choses — le terme *hiérogaphie* pour désigner l'histoire des religions, et le pasteur français Albert Réville (1826-1906), l'ami avec qui il dialoguait constamment, le chef de file du libéralisme protestant fondé sur la science, l'auteur de *l'Histoire du dogme de la divinité de Jésus-Christ* (1868) et des *Prolégomènes à l'histoire des religions* (1880). De son propre aveu, il était aussi redevable au linguiste et orientaliste allemand Friedrich Max Müller (1823-1900), auteur notamment d'une *Introduction à la science comparée des religions* (1874), à Ernest Renan et à Herbert Spencer, qu'il évoqua dans *Herbert Spencer et l'évolution du sentiment religieux* (deux volumes, 1884, 1886).

Les ouvrages les plus marquants de Goblet d'Alviella historien des religions sont, dans l'ordre chronologique : *Histoire religieuse du feu*

(1886), *Introduction à l'histoire générale des religions* (1887), *La Migration des symboles* (1891), *L'idée de Dieu d'après l'anthropologie et l'histoire*. Conférences faites en Angleterre sur l'invitation des administrateurs de la Fondation Hibbert (1892), *La loi du progrès dans les religions* (1894), *Les Mystères d'Eleusis* (1903), *Rites, croyances, institutions* (trois volumes, 1911).

Rangé avec raison parmi les fondateurs de l'histoire des religions, Goblet, cependant, ne fut pas " un grand novateur " (disent les spécialistes aujourd'hui), mais il avait des idées dont il dégagait les conséquences avec le souci constant de la nuance rectificative et toujours en quête de références aux sciences auxiliaires.

Son analyse des religions à travers les âges reposait sur deux idées-clés : l'idée d'évolution qui permet de classer les religions et l'idée de progrès continu qui autorise la projection dans l'avenir.

L'histoire qui fait apparaître les phases successives du sentiment religieux — l'animisme (dont relèvent le fétichisme et le totémisme), les polythéismes, les monothéismes (qui n'apparurent que vers la fin du deuxième millénaire avant notre ère), enfin le déisme (forme épurée de la croyance en un dieu unique) — montre qu'une loi du progrès marque cette évolution. Y a-t-il une phase ultérieure ? Observant que, dans le christianisme, subsiste " la croyance à la vertu de certaines formules ou de certaines cérémonies pour s'assurer mécaniquement des avantages spirituels " et que les dogmes religieux révèlent la survivance des mythologies païennes, Goblet d'Alviella suggérait de transformer en symboles moraux et universels les rites et les dogmes, rétrogrades (en tant que vestiges de conceptions primitives) et conflictuels (comme le prouvent querelles théologiques et guerres de religions). Une analyse (résumée ici à l'extrême) qui débouchait sur la vision, d'inspiration très maçonnique, d'une Église universelle, ouverte aux individus probes et libres, pratiquant la justice et la fraternité.

On voit dès lors l'importance que revêt *La Migration des symboles* (1891), l'ouvrage magistral où Goblet a suivi le parcours de symboles tels que la croix, l'arbre, le caducée. L'exemple de la croix lui permettait de renvoyer dos à dos les tenants d'interprétations opposées :

Que de théories n'a-t-on pas échafaudées sur la présence de la croix équilatérale, comme objet de vénération, chez presque tous les peuples de l'ancien et du nouveau monde ! Des écrivains catholiques ont protesté à juste titre, dans ces dernières années, contre la

prétention d'attribuer une origine païenne à la croix des chrétiens, parce que des cultes antérieurs auraient compté des signes cruciformes dans leur symbolique. Mais il est juste d'opposer la même fin de non-recevoir aux tentatives faites pour chercher des infiltrations chrétiennes dans certains cultes étrangers, sous prétexte qu'ils possédaient le signe de la rédemption.

Quand les Espagnols s'emparèrent de l'Amérique centrale, ils trouvèrent dans les temples indigènes des vraies croix qui passaient pour le symbole tantôt d'une divinité à la fois terrible et bienfaitante, Tlaloc, tantôt d'un héros civilisateur, blanc et barbu, Quetzacoalt, que la tradition faisait venir de l'Est. Ils en conclurent que la croix avait été importée chez les Toltèques par des missions chrétiennes dont la trace s'était perdue, et, comme il faut toujours que la légende se fixe sur un nom, ils en firent honneur à saint Thomas, l'apôtre légendaire de toutes les Indes. Bien que cette thèse ait encore trouvé des défenseurs dans les récents congrès des américanistes, on peut la regarder comme irrémisiblement condamnée. Il est désormais hors de conteste que la croix de l'Amérique précolombienne est une rose des vents, qu'elle représente les quatre directions d'où vient la pluie, ou plutôt les quatre vents cardinaux qui l'amènent, et qu'elle est ainsi devenue le symbole du dieu dispensateur des eaux célestes, Tlaloc, et, par extension, du personnage mythique connu sous le nom de Quetzacoalt.

La conclusion de l'ouvrage fait bien entendre que le symbole, par sa mobilité migratoire et sa flexibilité, peut être un facteur de stabilité spirituelle dans la société moderne :

L'évolution des religions implique la notion d'équivalence des symboles, c'est-à-dire la conviction que toutes les représentations symboliques sont également insuffisantes, en tant qu'elles s'efforcent d'exprimer l'incognoscible, mais qu'elles sont également fondées, en tant qu'elles visent à nous rapprocher de la Réalité suprême ; bien plus, qu'elles sont également bienfaitantes, dans la mesure où elles contribuent à éveiller en nous les idées du Bien et du Beau. Le symbolisme met ainsi les hommes à l'école d'un moyen terme entre le réalisme plat et la banalité des traditions religieuses.

Les activités cumulées de Goblet d'Alviella — Maçon à grandes responsabilités, politicien actif, savant prolifique, professeur

d'université, dirigeant de la *Revue de Belgique* (jusqu'en 1900) — n'épuisait pas son extraordinaire puissance de travail. En marge de ses écrits scientifiques et philosophiques, il a laissé une œuvre littéraire, constituée principalement de récits de voyages : *Sahara et Laponie* (1873), *Inde et Himalaya* (1877), *Au pays des Dolomites* (1878), *Comment je n'allai pas en Espagne* (1881), *À travers le Far-West* (1906)... Il contait à merveille ce qu'il avait vu. Il savait aussi raconter ce qu'il imaginait, comme le montre *Partie perdue* (Paris, Librairie Sandoz et Fischbacher, 1877).

C'est son unique roman, un roman de mœurs belges, inspiré par son prosélytisme de protestant libéral et sous-tendu par ses convictions politiques.

L'action se déroule à l'époque contemporaine et principalement dans un canton rural de la province de Namur : " Nulle part, en Belgique, dit l'auteur, la féodalité n'a laissé plus d'empreintes. Sans doute, partout fonctionne le mécanisme du gouvernement représentatif ; mais, dans les communes rurales, c'est le *seigneur* qui tient les ficelles, aussi bien pour les élections parlementaires que pour les affaires locales. En pays flamand, l'électeur considère son droit de vote comme une dîme politique qu'il doit à son curé, tandis que, chez les paysans wallons, le suffrage est une sorte de privilège inhérent à l'exercice de la propriété. C'est là toute la différence. " Rappelons que ceci a été écrit à l'époque du vote censitaire, amendé en 1894 seulement par le vote plural.

Le personnage central de *Partie perdue* est un de ces " seigneurs ". Le comte Henri de Vireilles, à la fin de 1868, a quitté la carrière diplomatique, a épousé par amour Adèle Hertog, la fille d'un banquier d'origine très modeste, s'est établi dans ses terres et, peu après, il s'est vu offrir un mandat de parlementaire par les catholiques de son arrondissement. Aux élections générales de 1870, il a été réélu malgré sa sympathie, devenue compromettante, pour le catholicisme libéral : en 1863, tout jeune, il a participé au Congrès de Malines, où Montalembert l'a remarqué. Cependant, après sa réélection, il éprouve un profond malaise :

Après l'apparition du *Syllabus*, qui condamnait formellement toute tentative d'alliance entre les idées modernes et l'Église romaine, le comte Henri, comme beaucoup de ses coreligionnaires, avait cru sauver ses convictions en se réfugiant dans la distinction du terrain dogmatique, où l'Église pouvait revendiquer une autorité absolue, et du terrain politique, où chacun avait droit à sa liberté de penser.

Lorsque la définition de l'Infaillibilité vint lui enlever cette dernière échappatoire, il essaya quelque temps encore de se dérober par un silence volontaire aux conséquences d'un dogme également réprouvé par sa conscience et sa raison. Mais lorsqu'à partir de l'année 1871, Pie IX, sous l'inspiration des Jésuites, se mit à poursuivre de ses anathèmes incessants les derniers débris de l'école catholique libérale, il commença à ressentir des mouvements de révolte intérieure [...].

Son hôte pendant quelques jours, Robert La Ruelle, un de ses anciens collègues à la légation de Paris, lui parle en termes élogieux d'un mouvement qui connaît un certain succès en Allemagne : le vieux catholicisme. Le romancier a choisi d'appeler ainsi le protestantisme libéral, car c'est bien de celui-ci que La Ruelle vante les mérites et les attraits :

[...] même en se plaçant à un point de vue purement politique, je crois cette nouvelle Église destinée à un grand avenir, parce que, sans modifier sensiblement les formes du culte catholique, elle coupe court à tous les abus et à tous les périls de l'ultramontanisme. Supprimez l'infailibilité du pape ; restreignez la compétence de l'Église aux intérêts purement spirituels ; ajoutez-y la disparition, — et le vieux catholicisme en viendra là, — du célibat forcé pour les prêtres, ainsi que de la confession obligatoire pour les fidèles : le catholicisme reste un culte parfaitement compatible avec les exigences de la société moderne, et ainsi se trouve tranquillement résolue la terrible crise qui envahit de plus en plus les nations restées fidèles à l'Église romaine. En vérité, bien que je sois et que j'entende rester libre penseur, une réforme religieuse me représente le seul mouvement pour lequel je pourrais m'enthousiasmer dans notre malheureux pays, car, seule, elle nous arracherait à la domination envahissante du papisme. Ce serait une belle revanche du XVI^e siècle.

Les propos de La Ruelle libèrent le comte Henri des scrupules et des doutes qui l'empêchaient de passer à l'action. Il commence par convertir Adèle à ses idées, il s'abouche ensuite avec des vieux catholiques de Suisse et d'Allemagne, pioche leurs écrits et remonte aux origines du catholicisme. Son ami La Ruelle a raison : " On ne détruit que ce qu'on remplace. C'est seulement en élevant autel contre autel que nous triompherons de nos adversaires. " Rappelons que Goblet avait placé

l'expression "élever autel contre autel" dans le titre du grand article (*Revue de Belgique*, juillet 1876) où il évoquait la dissidence religieuse de Leers-et-Fosteau et de Sart-Dames-Avelines. Au grand scandale des aristocrates du canton et d'une partie des villageois, le comte Henri ouvre dans son château une chapelle de vieux catholiques, avec l'aide d'un prêtre converti, venu de Suisse.

Comprenant que l'entreprise a pour but de décatholiciser la Belgique, l'Église romaine emploie les grands moyens pour isoler le comte et le mettre hors combat. La seconde épouse du banquier Hertog, l'ancienne institutrice-gouvernante de ses deux filles, Adèle et Florence, femme ambitieuse, rusée et dénuée de scrupules, sera l'exécutrice des basses œuvres du clergé. Goblet d'Alviella, romancier habile, relate avec effets de "suspense" les intrigues de toute nature qui se tissent autour des protagonistes. Le lecteur se réjouit que, malgré les obstacles dressés entre eux, La Ruelle et Florence, la sœur cadette de la comtesse, pourront finalement s'unir. Mais l'Église gagne la partie dont l'enjeu était si important : Henri de Vireilles perd à tout jamais sa femme, manipulée par des ecclésiastiques de l'ombre et retirée dans un couvent, son mouvement religieux se désagrège et lui-même, déshonoré par la calomnie et expatrié, périra aux côtés de combattants libéraux dans une guerre civile de l'Amérique latine. — Il existe une traduction de ce roman en néerlandais, *Verloren*.

Eugène Goblet d'Alviella fut inhumé à Court-Saint-Etienne sous un monument décoré d'emblèmes maçonniques.



L'œuvre écrite d'ALEXIS SLUYS (1849-1936), éparse dans des livres, des brochures, des articles, est volumineuse. Elle se partage entre deux sujets polémiques : l'un, qui est de nature scientifique, la nécessité de certaines innovations pédagogiques ; l'autre, qui est d'ordre politique, la défense de l'enseignement public d'inspiration laïque. L'auteur de cette masse d'exposés étrangers aux belles-lettres a pourtant sa place ici, et il la doit à l'ouvrage où il a raconté sa vie de combat : *Mémoires d'un pédagogue*, édités par la Ligue de l'Enseignement en 1939, trois ans après sa mort, deux cents pages d'une lecture attachante.

Le père d'Alexis, magasinier à l'Entrepôt royal, et sa mère, qui donna naissance à six enfants, n'avaient guère fréquenté l'école. Ils étaient

d'autant plus soucieux de l'instruction de leur progéniture. Venus habiter à Molenbeek Saint-Jean, ils choisirent pour Alexis, âgé de six ans, et sa sœur aînée, une école privée installée près des Étangs noirs : dix sous par semaine pour chaque élève, deux sous supplémentaires destinés au chauffage en hiver, à quoi il fallait ajouter les dix sous en paiement du petit matériel (un abécédaire, une ardoise, une touche). Le tenancier maître d'école ayant fait faillite, Alexis passa à l'école communale. Elle était gratuite pour les enfants d'ouvriers. Mais, à Molenbeek comme ailleurs, en ce début de la seconde moitié du XIX^e siècle, elle remplissait très mal sa mission. Sluys en témoigne :

J'entrai à l'école communale de Molenbeek Saint-Jean. Le professeur était un individu très gros qui marchait difficilement, et restait assis sur une chaise presque toute la journée. La classe était une très vaste salle blanchie à la chaux, éclairée par de grandes fenêtres donnant sur la cour plantée de marronniers d'Inde où les élèves ne pouvaient aller jouer, car il n'y avait jamais de récréation. Nous restions assis toute la journée sur des bancs très bas sans dossiers, et presque tout le temps les bras croisés sur la poitrine. Dans cette salle, il y avait trois divisions : l'inférieure, très nombreuse, pour les illettrés, la moyenne, la supérieure, celle-ci avait à sa tête le directeur, les deux autres des sous-maîtres. On commençait et on terminait la classe, le matin et l'après-midi, par les prières, bredouillées en flamand par tous les élèves debout, mains jointes, tête baissée. Les grands qui se préparaient à la première communion apprenaient par cœur le catéchisme. Puis venaient les leçons de lecture, d'écriture, de calcul. Les élèves étaient peu attentifs et bavardaient, les maîtres les battaient. Aux murs étaient accrochées les pancartes d'une méthode de lecture et des tableaux noirs. À la tête de chaque groupe d'une dizaine d'élèves, dans les deux divisions inférieures, était placé comme moniteur un grand de la division supérieure, qui conduisait son troupeau devant une des pancartes, montrant et nommant les lettres, les syllabes ou les mots, et les faisait répéter simultanément, puis individuellement. Les élèves, retournés à leurs places, recopiaient la leçon, les petits sur l'ardoise, les grands sur papier. Ces leçons alternaient avec le calcul : on nous apprenait à répéter par cœur la table de multiplication et à l'écrire de mémoire. Les maîtres s'occupaient des grands et de la discipline, ne ménageant pas les coups de règle, les gifles. Tout s'enseignait en flamand.

Les quelques élèves de langue française recevaient chaque jour des leçons du même genre. Par la conversation avec les camarades, j'appris le patois flamand, dont je possédais déjà des éléments, acquis en jouant à la rue.

Je ne fis pas un long séjour dans cette école. Les élèves devaient à tour de rôle accompagner le directeur à la cour vers le milieu de la matinée. Je ne savais pas pourquoi. Mon tour arriva. Le maître me fit signe de le suivre. Près du W.C. il me montra un vase contenant de l'eau et une éponge, m'ordonna de le prendre et d'attendre. Il entra dans le W.C. Au bout de quelques minutes, la porte s'ouvrit et je vis le maître debout, me présentant son postérieur à découvert et il me dit : « Nettoyez-moi avec l'éponge ! » J'étais indigné, dégoûté, je déposai vase et éponge sur le sol et m'enfuis ; je courus jusqu'à la maison et racontai à ma mère ce qui s'était passé, ajoutant que je ne voulais plus retourner à cette école. Le soir mon père me dit que j'irais en classe à Bruxelles.

Le lendemain, Alexis se présentait à l'école communale n° 3 de Bruxelles, rue de Locquenghien. On le jugea apte à suivre les cours de la classe supérieure.

Cette classe contenait une cinquantaine de garçons serrés l'un contre l'autre sur des bancs-pupitres : chacun avait une ardoise encastree dans la tablette inclinée. Sur les murs noircis par la poussière et par la fumée du poêle, étaient attachés un grand crucifix, les cartes de Mols-Marchal : la Belgique, l'Europe, la Mappemonde ; sur un rayon soutenu par des consoles étaient rangés les poids et les mesures du système métrique ; dans une armoire on remisait les livres, les cahiers, les porte-plume, les crayons ; en face des bancs-pupitres, le mur était occupé par de grands tableaux noirs, glissant dans les rainures d'un cadre de bois ; le sol était dallé ; deux grandes fenêtres munies de vasistas éclairaient la salle. Tel était le local dans lequel je fis quatre années primaires. J'y fus placé à l'âge de neuf ans parce que je parlais le français, que j'avais une écriture lisible, que je lisais couramment et que je connaissais la table de multiplication. À la tête de chaque banc, un grand élève remplissait la fonction de moniteur, consistant principalement à inscrire les punitions écrites et à les vérifier.

Le père d'Alexis mourut en 1862, après une longue maladie. Il avait refusé "les secours de la religion", chose rare en ce temps-là. Il s'était

instruit par lui-même ; il possédait une trentaine de livres, ce qui n'était pas fréquent dans les familles ouvrières. Il laissait sa veuve et ses enfants sans pension, mais avec quelques économies. La maman assumait courageusement la pauvreté. Elle loua une partie de sa maison ; elle fit de la couture, à la tâche chaque jour de six heures du matin jusqu'à minuit, laissant ses enfants aller à l'école, refusant de les envoyer à la fabrique. Un instituteur de l'école n° 3, nommé Jacques Lauters, bon pédagogue et homme avisé, lui conseilla d'inscrire Alexis et sa sœur au Cours normal de la ville de Bruxelles, des études du soir qui dureraient trois ans et permettraient d'exercer conjointement la fonction d'assistant-instituteur. Le conseiller avait de bons arguments : " Ils gagnent 10 francs par mois la première année, 20 francs la seconde année, 50 francs la troisième année ; puis 1.200 francs par an, plus 300 francs pour le cours d'adultes, des augmentations annuelles jusqu'à 2.000 francs ; c'est beaucoup plus qu'un ouvrier ou un employé. " Sluys raconte :

En octobre 1862, commença pour moi une vie de travail acharné : six heures par jour je faisais la besogne d'un instituteur dans une classe inférieure à l'école n° 3, de cinq à sept heures du soir, je suivais les leçons du Cours normal. En outre, j'avais en moyenne trois heures de devoirs à écrire et de leçons à étudier dans les manuels. Il n'y avait alors qu'un mois de vacances, en septembre. Je consacrais le dimanche et le jeudi à des herborisations, des visites dans les musées, des lectures.

Je fus reçu comme assistant par M. Motmans, directeur de l'école n° 3 ; c'était un Limbourgeois de haute taille, très aimable, qui me traita comme si j'étais son fils. Il me présenta à M. Z..., instituteur de la division inférieure ; cet homme obèse était lent, toujours somnolent, se plaignant sans cesse d'être accablé de fatigue, bien qu'il ne travaillât guère. Il y avait au moins soixante-dix garçons de sept à dix ans dans la classe, assis dans une vaste salle sur des bancs à huit places sans dossiers. Il sentait mauvais dans cette classe, dont les fenêtres donnaient du côté d'une rue étroite en face d'un magasin de chiffonnier exhalant une odeur nauséabonde.

« Vous enseignerez dans la section inférieure », me dit M. Z...

Cette section contenait les deux tiers des élèves ; il gardait pour lui le troisième tiers, comprenant les garçons qui commençaient à lire à peu près mécaniquement et à écrire dans un cahier à doubles lignes. On commençait et on terminait la classe, le matin et l'après-

midi, par les prières. Ensuite les leçons de lecture, d'écriture, de calcul, d'intuition et de langage, se succédaient dans un ordre indiqué par un horaire hebdomadaire ; les leçons duraient une heure chacune ; il n'y avait pas de récréation.

Après les prières, M. Z... plaçait un élève de sa section près du poêle commun placé dans une baie perçant le mur de refend entre la 4^e et la 3^e classes ; il donnait l'ordre à ce garçon de regarder par une fente de la cloison et de l'avertir dès qu'il apercevait M. Motmans dans la classe voisine. M. Z..., après avoir donné une brève leçon de lecture, chargeait les élèves de la recopier, allait s'asseoir sur une chaise et... s'endormait.

Assistant-instituteur à 14 ans, instituteur (et sauvé de la misère) à 17 ans, Alexis Sluys compléta sa formation en suivant des cours du soir (notamment les cours de physique et de chimie donnés par le Frère Henri Bergé) et en fréquentant les séances de lecture publique organisées par la Ligue de l'Enseignement (par exemple, il entendit le Frère Charles Buls commenter un texte d'Émile de Laveleye sur l'économie rurale et le Frère Charles Potvin lire des poèmes de son recueil *En famille*). Il approfondissait également sa connaissance de la langue et de la littérature néerlandaises, assistant aux conférences du Willemsfonds et s'approvisionnant à la bibliothèque flamande de Saint-Gilles. Un jour, l'ouvrage du Frère Pierre Tempels, *L'Instruction publique*, arriva entre ses mains : cette critique implacable de l'enseignement primaire en Belgique confirmait ce qu'il déduisait de ses expériences personnelles sur le terrain et il adhéra avec enthousiasme aux réformes proposées. Muni de tous ces acquis, il s'estima en mesure de présenter devant le jury central l'examen de professeur agrégé de l'enseignement moyen. Il obtint le diplôme en 1871 et, l'année suivante, il fut nommé régent à l'École moyenne communale de Schaerbeek, "assez pauvrement installée dans une maison aux salles étriquées, blanchies à la chaux, mal éclairées, insuffisamment ventilées...". Sluys relate :

Pendant trois années je donnai avec entrain et succès des leçons dans cette école, appliquant la méthode intuitive-active que m'avait inspirée la lecture de l'*Émile* de J.-J. Rousseau. Les leçons de sciences naturelles plaisaient particulièrement à mes élèves ; j'apportais et je leur distribuais les plantes que j'avais récoltées en herborisant le jeudi après-midi et le dimanche et je leur apprenais à les analyser, à les

classer en familles naturelles, à former un herbier. Je demandai au directeur de m'autoriser à me rendre avec eux au jardin botanique et au Musée d'histoire naturelle, mais il me déclara qu'il ne fallait pas leur faire perdre de temps en leur enseignant des choses inutiles. Faute d'appareils, je ne pus donner qu'un petit nombre de leçons de physique, en traçant des croquis d'expériences. Mais pour la minéralogie et la géologie, j'apportais les échantillons de roches et de fossiles que je trouvais en abondance dans les tranchées des campagnes environnantes.

En 1875, Sluys réintégra l'enseignement primaire, mais c'était pour participer à une expérience merveilleuse, appelée à rayonner dans le monde entier : l'École modèle, destinée à réaliser le projet d'instruction primaire rénovée que la Ligue de l'Enseignement avait élaboré sur la base des idées du Frère Pierre Tempels, et bâtie à Bruxelles, boulevard du Hainaut (aujourd'hui boulevard Maurice Lemonnier), sur des plans qui répondaient à toutes les exigences hygiéniques, pédagogiques et esthétiques. Charles Buls, qui avait été la cheville ouvrière de cette école laïque, consacrée au perfectionnement de l'instruction primaire, en fut le premier directeur. C'est lui qui « débaucha » Alexis Sluys, lequel, dans *Mémoires d'un pédagogue*, s'évertue à montrer le bonheur des méthodes de l'École modèle, particulièrement de la méthode intuitive-active :

Nous appliquâmes rigoureusement le principe du grand pédagogue tchèque J.-A. Comenius : *les choses avec les mots, les mots avec les choses*, c'est-à-dire l'association intime de tous les exercices intuitifs avec l'enseignement de la langue maternelle et réciproquement, en d'autres termes : chaque leçon sur les réalités (les choses) devait être à la fois un exercice des sens et de l'intelligence et une leçon de langue maternelle parlée et écrite, et réciproquement toute leçon spéciale de langue (les mots) devait être une leçon d'observation.

C'est au cours des exercices d'observation des choses que nous apprenions à nos élèves non seulement à penser, mais aussi les mots et les phrases exprimant les idées acquises.

En juin 1878, le corps électoral (encore et toujours censitaire) envoya à la Chambre et au Sénat une majorité de libéraux. Dès son arrivée au pouvoir, le cabinet Frère-Orban comportait un ministère de l'Instruction publique (le premier depuis 1830), qui avait été confié au

Frère Pierre Van Humbeeck (1829-1890), avocat, député de Bruxelles et membre de la Ligue de l'Enseignement depuis sa fondation. Le parti libéral avait mis à son programme l'abrogation de la loi scolaire de 1842 et la sécularisation de l'enseignement public. Ce programme fut exécuté : la période de 1878 à 1884 assista à l'épanouissement de l'école publique. Les communes perdirent le droit d'adopter des écoles libres ; elles avaient le devoir de fonder des écoles laïques et neutres, organisées conformément à la loi.

Il en résulta une guerre scolaire, évoquée par Sluys en termes vibrants :

L'épiscopat belge déchaîna dans tout le pays une guerre abominable contre la nouvelle loi scolaire constitutionnelle votée par les deux Chambres législatives le 1^{er} juin 1879. Il la dénonça comme " dangereuse et nuisible de sa nature, constituant un attentat aux droits religieux du peuple ".

Affirmation sans fondement, car elle ne touchait à aucun droit du peuple, qui conservait comme auparavant la liberté de l'enseignement, la liberté des cultes ; les parents, s'ils le désiraient, pouvaient envoyer leurs enfants au catéchisme paroissial, et le clergé pouvait même obtenir gratuitement l'usage du local de l'école communale pour y donner librement le cours de religion, avant ou après les heures de classe, aux élèves que leurs parents y envoyaient. Mais cette faculté, les membres du clergé refusèrent d'en faire usage ; ce qu'ils voulaient, c'était que l'instituteur donnât le cours de religion sous leur direction et leur surveillance. Affirmer d'autre part que l'enseignement neutre de la morale et des notions scientifiques est " dangereux et nuisible de sa nature " est une aberration, car il n'y a aucune relation entre les sciences positives et les dogmes religieux. Au fond l'épiscopat voulait conserver, sans contrôle de l'autorité de l'État, la direction suprême, dans les écoles publiques, de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse, afin de la pénétrer des doctrines du " Syllabus " de Pie IX condamnant les droits et les libertés formulés par la Constitution du pays ; pour l'Église romaine, l'enseignement dans les écoles doit être le monopole du clergé comme sous Charlemagne, et l'école confessionnelle doit préparer des électeurs catholiques.

D'après le mandement épiscopal, les instituteurs et les institutrices catholiques ne pouvaient continuer à remplir leur fonction

dans les écoles publiques régies par la nouvelle loi, à moins cependant de ne pas l'appliquer, de ne faire aucun effort pour recruter des élèves : ce cynique appel des évêques à la trahison du devoir professionnel donne la mesure de leur sens moral. Les inspecteurs civils de l'enseignement ne pouvaient conserver leur fonction et les parents devaient retirer leurs enfants des écoles laïques et les envoyer dans les écoles privées catholiques.

La sanction de ces défenses était le refus de l'absolution, aux parents et aux instituteurs partisans de l'école laïque, peine terrible pour les croyants, condamnés aux peines éternelles de l'enfer.

Les prêtres devaient lire et commenter le mandement épiscopal à la messe paroissiale, du haut de ce qu'ils appellent « la chaire de vérité » et faire réciter par les fidèles, au catéchisme, aux vêpres, des litanies dans lesquelles ils avaient introduit cette supplication : « Des écoles sans Dieu et des instituteurs sans foi, délivrez-nous, Seigneur ! »

Mais les punitions spirituelles ne suffisaient pas au clergé fanatique pour terroriser les parents ; il eut recours à des sanctions matérielles, forme moderne de la torture. Pour faire désertier les écoles communales laïques, les commerçants catholiques devaient refuser de vendre des vivres aux instituteurs restés à leur poste et aux parents qui continuaient à envoyer leurs enfants « aux écoles sans Dieu ». Des employeurs, des chefs d'ateliers ou d'usines renvoyèrent les ouvriers et les employés dont les enfants fréquentaient l'école laïque ; des propriétaires d'habitations louées sans bail écrit chassèrent leurs locataires qui ne retiraient pas leurs enfants de l'école communale. Dans le pays entier, dans les villages et les villes, ce fut la guerre religieuse, implacable, impitoyable.

Cette guerre scolaire produisit des effets quantifiables. En 1878, les écoles primaires communales comptaient 527.417 élèves ; en 1883, elles n'en avaient plus que 345.678. Elles avaient donc perdu près d'un tiers de leur effectif. Entre 1879 et 1884, 1.716 instituteurs et institutrices désertèrent l'école laïque et 1.317 d'entre eux prirent du service dans les écoles confessionnelles.

En juin 1884, le parti clérical revint au pouvoir et y resta pendant trente ans. Le premier acte du nouveau gouvernement fut de supprimer le ministère de l'Instruction publique. Le branle était donné à la destruction de l'œuvre scolaire édiflée par la loi de 1879. En quelques mois, 801 écoles primaires, 228 écoles gardiennes et 1.500 écoles d'adultes

disparurent ; 1.047 instituteurs furent mis en disponibilité avec un traitement d'attente qui, en général, ne représentait que la moitié de ce qu'ils touchaient en activité, et 3.316 instituteurs maintenus en fonction virent leurs appointements se réduire sensiblement. Sur proposition d'Alexis Sluys, la Fédération générale des instituteurs créa le Denier des instituteurs pour aider les enseignants tombés dans une misère noire.

Nommé en 1879 directeur de l'École normale agrée de Bruxelles, Sluys était resté à la tête de cette institution lorsque, comme prévu, elle devint, en 1881, une école de l'État, installée dans les beaux locaux de l'École modèle, promue *ipso facto* son école d'application. Cette Section normale de l'État subit évidemment le saccage organisé par le gouvernement catholique ; elle fut supprimée, ainsi qu'une grosse moitié des écoles normales de l'État. Immédiatement, la ville de Bruxelles fonda deux écoles normales communales, l'une pour instituteurs, l'autre pour institutrices.

Jusqu'à sa retraite en 1909, Alexis Sluys dirigea brillamment l'École normale de Bruxelles pour instituteurs, faisant d'elle un laboratoire pédagogique de réputation internationale. Sluys posait sa pédagogie novatrice sur trois piliers : l'éducation intellectuelle structurée par la méthode intuitive-active, l'éducation manuelle qu'il faut réhabiliter, l'éducation physique qu'il convient de traiter scientifiquement. Toujours plein d'initiatives, il introduisit dans son école trois cours nouveaux : en 1899, la psychophysiologie ; en 1902, la pédagogie des anormaux ; en 1905, la pédologie (science de l'enfant).

Cet homme d'action, cet homme de bien avait reçu la lumière aux " Amis Philanthropes ", à l'Orient de Bruxelles, le 28 février 1871.



Issu d'une famille bourgeoise raffinée, candidat en sciences (1870) et docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles (1877), LUCIEN SOLVAY (1851-1950), au lieu de s'inscrire au barreau ou de tenter sa chance comme plasticien (il avait suivi des cours à l'Académie des beaux-arts), se dirigea vers le journalisme et la littérature. Sur la recommandation de Max Veydt, la *Revue de Belgique* du 15 avril 1872 accueillit partiellement sa traduction versifiée d'une comédie de Plaute. Entré à *La Gazette* en 1874, il la quitta en 1885 pour fonder *La Nation* et la voir mourir au bout de deux ans et demi, malgré le soutien du cousin Ernest, qui s'enrichissait en fabriquant de la soude. Passé au *Soir*,

lancé à ce moment-là, il y assumait la fonction de rédacteur en chef de décembre 1887 jusqu'en 1906. Il devint alors le critique dramatique, artistique et musical de *L'Étoile belge*, dirigée par le Frère Alfred Madoux. En 1924, il regagna *La Gazette* de ses débuts.

En dehors de ces ports d'attache successifs, il mit sa vaste culture, sa plume alerte et son talent de polémiste au service de maintes publications belges et françaises, notamment *L'Artiste*, *Le Guide musical*, *La Jeune Belgique*, *La Revue artistique*, *L'Éventail*, *Le Ménestrel*, *L'Art et les Artistes*.

Le journalisme ne fit pas obstacle à sa vocation de littérateur. Il cultiva presque tous les genres : la poésie (*La Fanfare du cœur*, 1877 ; *Du cœur aux lèvres*, 1921), le roman (*Belle-Maman !*, 1884 ; *Le Golgotha*, 1923), le théâtre (*La Bernoise*, 1880, opéra-comique, musique d'Émile Mathieu ; *Son Excellence ma femme*, 1884, opéra, musique de Léon du Bois ; *Thyl Uilenspiegel* — et non Ulen Spiegel — drame lyrique, en collaboration avec Henri Cain, 1900, musique de Jan Blockx), la critique dramatique (notamment *L'Évolution théâtrale*, 2 volumes, 1922), la critique d'art (notamment *L'Art et la liberté*, 1881 ; *Le Paysage et les paysagistes. Théodore Verstraete*, 1897), la chronique du mémorialiste (*La Mare aux grenouilles. Trente ans d'avant-guerre*, 1924 ; *Masques. Notes et souvenirs*, 1932 ; *Une vie de journaliste*, 1934 ; *Mémoires d'un solitaire*, 1942).

En 1927, à l'âge de septante-six ans, il devint le conservateur du Musée Charlier à Saint-Josse-ten-Noode, sa commune natale dont il fut l'un des conseillers libéraux pendant un quart de siècle. Ce beau musée, qui existe toujours avenue des Arts, abritait les collections que Henri Van Cutsem (1839-1904), peintre et mécène, avait léguées au sculpteur Guillaume Charlier (1854-1925) qui, à son tour, en fit don à la commune. Lucien Solvay valorisa le lieu en y organisant des concerts qui attiraient beaucoup de monde.

C'est au titre de critique d'art qu'il fut élu correspondant (1900), puis membre effectif (1909) de l'Académie royale de Belgique. Il en fut rayé le 27 mai 1945 pour avoir collaboré à *Cassandra*, l'hebdomadaire pro-nazi de Paul Colin. Erreur de vieillesse : en 1940, Lucien Solvay avait quatre-vingt-neuf ans...

Il était membre des " Amis Philanthropes n° 2 ". Les archives du Grand Orient ne signalent pas qu'il aurait subi une sanction maçonnique après la guerre.



MAURICE KUFFERATH (1852-1919) avait de qui tenir. Sa mère était musicienne et lettrée. Son père, Ferdinand Kufferath, d'origine allemande, venu très jeune s'établir à Bruxelles, excellait au piano, à l'orgue et à l'alto, composa des œuvres instrumentales et vocales appréciées et, pendant plus de vingt ans, enseigna le contrepoint au Conservatoire de Bruxelles. Au fil du temps, sa maison de la rue de la Charité devint un lieu de rencontres cosmopolites.

Après ses humanités commencées à l'Athénée de Bruxelles, achevées chez les Jésuites de la rue des Ursulines, Maurice obtint le diplôme de philosophie à l'Institut Saint-Louis et envisageait de faire le droit à l'Université libre de Bruxelles lorsqu'il décida d'aller étudier à Leipzig, la patrie de Richard Wagner. Il n'y fréquenta guère l'Université : la musique, les concerts, le théâtre, les réunions d'artistes dans les brasseries (un jour, il entrevit Wagner, accompagné de Liszt), tout cela répondait à ses attirances profondes.

À son retour à Bruxelles, au bout d'une année, il fut alerté par le sujet du Concours universitaire de 1873-1874 : " Tracer un tableau de la comédie en France depuis Molière jusqu'à nos jours. " Son diplôme de l'Institut Saint-Louis l'autorisait à y participer ; il concourut et reçut la médaille d'or de lauréat. C'était une bonne carte de visite. Un ami de sa famille, Charles Tardieu, rédacteur en chef de *L'Indépendance belge*, le fit entrer au service des Affaires étrangères de ce quotidien, alors au sommet de son prestige de journal international, en contact avec toutes les chancelleries. Il y devint un spécialiste de la politique allemande, très souvent obligé de camoufler son hostilité viscérale au prussianisme, sous peine de provoquer l'incident diplomatique avec toutes ses cascades. Le hasard l'avait amené au journalisme ; par goût, il s'y consacra à plein temps jusqu'en 1901.

Le journalisme culturel (comme on ne disait pas encore à cette époque) lui aurait manqué si le délicieux et hospitalier Félix Delhase (1809-1880) n'avait souhaité sa collaboration au *Guide musical*, la revue qu'il avait fondée et sur laquelle il continuait de veiller avec éclectisme. Kufferath y manifesta tout de suite son wagnérisme chaleureux et militant. Il n'était pas seul. Avec son père, Charles Tardieu, Léon Dommartin (en littérature Jean d'Ardenne), Auguste et Joseph Dupont, Henri La Fontaine, François-Auguste Gevaert, Adolphe Samuel, Octave Maus et quelques autres " pèlerins " belges, il assista en août 1876 à la *Tétralogie de l'Anneau des Niebelungen* qui inaugurerait le Théâtre des Fêtes de Bayreuth.

En 1882, Kufferath mit en difficulté *Le Guide musical* et la maison Schott qui éditait cette publication. Dans un article signé selon son habitude M. Th. (l'initiale de son prénom et les deux dernières lettres de son nom de famille), il avait critiqué vivement l'exécution de la *Symphonie pastorale* de Beethoven et de l'*Oratorio de Noël* de Bach par François-Auguste Gevaert (1828-1908), directeur du Conservatoire de Bruxelles. Les professeurs de cette institution, soutenus par ceux du Conservatoire de Gand, exigèrent l'insertion de leur protestation collective et consultèrent un avocat. Il y eut des désabonnements. Gevaert, compositeur et musicographe dont la notoriété était imposante, interdit aux élèves du Conservatoire de s'adresser à Schott pour leurs achats de partitions, et il encouragea les éditeurs de Leipzig, Breitkopf et Härtel, à ouvrir une succursale à Bruxelles pour faire concurrence à Schott.

Cet état de guerre persistant, *Le Guide musical* émigra à Paris en 1889. Mais à la suite de la faillite et du décès de Pierre Schott, qui avait présidé au transfert, la publication revint à Bruxelles. Kufferath en fit l'acquisition en 1890, il rajeunit la rédaction, recruta des correspondants à l'étranger, installa un bureau à Paris. *Le Guide musical* resta sa propriété jusqu'au début de la Première Guerre mondiale.

En janvier 1883, la troupe du Théâtre Wagner vint donner la *Tétralogie* au Théâtre de la Monnaie : le 23 *Das Rheingold*, le 24 *Die Walküre*, le 26 *Siegfried*, le 27 *Die Götterdämmerung*. Ce fut la consécration du wagnérisme en Belgique. L'ensemble des quatre spectacles rapporta soixante-deux mille francs : une recette éloquente.

En mars 1887, lors de la représentation à la Monnaie de la version française de *La Walkyrie*, le public belge confirma son adhésion à Wagner. Il faut dire que la direction Dupont et Lapidissa avait bien fait les choses. Elle avait appliqué les principes scéniques du compositeur : une machinerie rendait l'orchestre invisible ; le nouveau rideau s'ouvrait latéralement ; pendant toute la durée du spectacle, la salle était plongée dans l'obscurité et il était interdit d'applaudir. En outre, les décors avaient été construits selon les procédés en usage à Bayreuth et, afin que tout se rapprochât de la perfection, les Walkyries étaient des élèves du Conservatoire et non de simples choristes.

Kufferath comprit que le moment était venu de vulgariser en langue française les connaissances qui rendent intelligibles la mythologie et les *leitmotive* du drame wagnérien. Il conçut un monument d'érudition livresque et de sensibilité musicale : " Le théâtre de Richard Wagner.

Essais de critique littéraire, esthétique et musicale », formé de plusieurs volumes, chacun traitant d'une œuvre. Le premier, consacré à *La Walkyrie*, fut publié en 1887, l'année de la représentation fameuse à la Monnaie. Parurent ensuite *Parsifal* (1890, réédité plusieurs fois et augmenté considérablement), *Lohengrin* (1891), *Siegfried* (1894), *Tristan et Iseult* (1894), *Les Maîtres chanteurs de Nuremberg* (1898). Quatre drames n'ont pas été traités : *Le Vaisseau fantôme*, *Tannhäuser*, *L'Or du Rhin* et *Le Crépuscule des dieux*. La nomination de Kufferath à la direction de la Monnaie en 1900 en est sans doute la cause principale.

Le monument est inachevé, mais les parties édifiées se visitent toujours avec profit et plaisir. Kufferath ne s'est pas borné à y déposer les fruits de son savoir. Entré dans l'intimité de l'œuvre wagnérienne, il reste sous le choc de l'émotion qu'il a éprouvée à chaque pas de son exploration. Cette émotion imprègne maintes pages de ses analyses. Par exemple, elle est palpable dans les dernières lignes de son *Parsifal* :

Au demeurant, le jugement de la postérité nous importe peu, et nous n'avons pas à nous en préoccuper.

Quel qu'il soit, il ne pourra pas faire que toutes ces œuvres ne nous aient pas transporté d'enthousiasme ; il ne pourra pas faire que *Parsifal* n'ait été la plus saisissante impression d'art ressentie par la présente génération.

Et cela nous suffit.

Profondément émouvant par les sentiments qu'il touche en nous ; dramatique dans le sens le plus élevé du mot, par la gravité et la force des conflits passionnels qu'il expose ; humain, et largement, par la grande pensée philosophique qu'il développe, *Parsifal* est une œuvre en laquelle s'unissent tous les genres de beautés : la beauté éclatante et parfaite de la forme, la beauté morale et poétique de la conception.

Ici, Richard Wagner a véritablement atteint les suprêmes grandeurs du rêve humain.

Parsifal est son testament artistique. Et il demeurera, selon toute apparence, le testament artistique de ce glorieux XIX^e siècle, dont l'aurore a vu naître *Faust* et les neuf symphonies, qui, à son apogée, produisit *La Légende des siècles*, et dont le déclin s'illumina des rayonnantes clartés de l'art nouveau, créé à Bayreuth.

Les associés Stoumon et Calabresi, qui avait géré le Théâtre de la Monnaie de 1875 à 1885, revinrent au pouvoir après la brillante

direction Dupont et Lapidissa (1886-1889). Sous cette seconde direction Stoumon et Calabresi, un fléchissement se produisit dans l'interprétation et la mise en scène des œuvres représentées. Appuyé par le musicologue Octave Maus, fondateur avec Edmond Picard de la revue *L'Art moderne*, par le grand violoniste Eugène Ysaye et Guillaume Guidé, chef d'orchestre et admirable hautboïste, un mouvement se déclencha en vue d'une réorganisation artistique de la Monnaie. *L'Éventail* et *Le Guide musical* menèrent campagne. Le 4 septembre 1900, Maurice Kufferath et Guillaume Guidé entrèrent en fonction. En août 1914, ils étaient encore à la tête de l'institution.

Les deux associés, l'homme d'étude et l'homme de métier, le musicologue et le musicien, se complétaient à merveille et, pendant des années, bénéficièrent de l'expérience et du dévouement d'un chef d'orchestre prestigieux, Sylvain Dupuis.

Lorsque *Le Crépuscule des dieux* y fut monté en 1901, le Théâtre de la Monnaie pouvait se prévaloir d'avoir créé en langue française la totalité de la *Tétralogie* (*La Walkyrie* en 1887, *Siegfried* en 1891, *L'Or du Rhin* en 1898). Il en donna le cycle complet du 15 au 27 avril 1903, avec un succès considérable, marqué par l'afflux de spectateurs étrangers. En mai 1905, la scène bruxelloise accueillit une troupe allemande jouant en allemand un drame wagnérien ; c'était *Tristan und Isolde*. Ce type d'événement, significatif de la ferveur wagnérienne du public belge, se renouvela sans cesse, en 1907, en 1909, en 1910, en 1911, en 1912, en 1913 et encore à la veille de la guerre, du 24 avril au 9 mai 1914 (*Tannhäuser*, *Lohengrin*, *Tristan und Isolde*, le *Ring*). En janvier 1914, *Parsifal* fut donné dans une version française inédite, due à Maurice Kufferath et Judith Gautier.

Richard Strauss, lui aussi, obtint l'audience de la francophonie européenne grâce à la Monnaie, qui créa coup sur coup, avec une troupe et un orchestre rompus à la modernité musicale, *Salomé* (traduction du poème d'Oscar Wilde par Kufferath, 1907), *Elektra* (1910) et *Le Feu de la Saint-Jean* (1911).

Kufferath et Guidé, éclectiques, mirent à leur programme un grand nombre d'ouvrages lyriques inédits, parmi lesquels, à titre d'exemples : *L'Étranger* (1901) et *La Légende de la cloche* (1912) de Vincent d'Indy, *Le Roi Arthur* (1903) d'Ernest Chausson, *L'Enfance du Christ* (1911) de Berlioz, *L'Enfant prodigue* (1913) de Claude Debussy.

Sous leur direction, les ouvrages nouveaux étaient joués à Bruxelles sans tarder : *La Vie de bohème* (1900) de Puccini, *Louise* (1901) de

Gustave Charpentier, *Grisélidis* (1902) de Jules Massenet, *Sapho* (1903) du même, *La Tosca* (1904) de Puccini, *Pelléas et Mélisande* (1907) de Claude Debussy, *Le Chemineau* (1908) de Xavier Leroux, *Ariane et Barbe-Bleue* (1909) de Paul Dukas, *Monna Vanna* (1909) de Henry Février, *Don Quichotte* (1910) de Massenet, *Quo Vadis ?* (1910) de Jean Nouguès, *La Glu* (1911) de Gabriel Dupont, *Déjanire* (1911) de Saint-Saëns...

Il faut signaler aussi les grandes œuvres revisitées pour leur restituer ce qu'elles avaient perdu en cours de route : *Alceste*, *Armide*, *Iphigénie en Aulide* de Gluck, *L'Enlèvement au sérail*, *La Flûte enchantée* de Mozart, *Fidelio* de Beethoven.

Les compositeurs belges avaient leur place au sein de cette énorme activité : Jan Blockx (*La Fiancée de la mer*, 1902), Paul Gilson (*La Captive*, ballet, livret de Lucien Solvay, 1902, et *Princesse Rayon de soleil*, 1905), Albert Dupuis (*Jean-Michel*, 1903, et *Martille*, 1905), Edgar Tinel (*Katherina*, 1909), François Rasse (*Deidamia*, 1906, et *Le Maître à danser*, ballet, 1909), Georges Lauweryns (*Quand les chats sont partis*, ballet, 1908 et *Hopjes et Hopjes*, ballet, 1910), Jean-Baptiste Van den Eeden (*Rhéna*, 1912), Joseph Jongen (*S'Arka*, ballet, 1912), Auguste De Boeck (*La Phalène*, ballet, 1913)...

L'invasion de la Belgique en août 1914 surprit Kufferath en Suisse, à Valmont, où il faisait un séjour de vacances avec son épouse. Toutes les voies de communication étaient fermées ou encombrées : impossible de rentrer à Bruxelles. Se trouver en ce moment à l'étranger et presque sans argent était une situation inconfortable, mais Kufferath souffrait bien davantage du reproche qu'il s'adressait d'avoir vécu trop longtemps dans l'illusion d'une Germanie foncièrement paisible et accueillante, patrie des mélomanes. Le 25 août, il écrivait à son beau-père, en Angleterre : " Cette belle Allemagne de Goethe, de Beethoven, de Bach, de Wagner, ce noble pays de culture et d'idéalisme, se révélant tout à coup comme le symbole affreux de la plus brutale et de la plus cruelle barbarie ! Ni foi, ni loi ! Tout cède à la baïonnette et au sabre. Quelle chute ! Ce n'est pas d'un siècle, c'est de quinze siècles que nous reculons pour retomber au temps des Huns et d'Attila. "

Révolté par le manifeste des intellectuels allemands, le fameux manifeste des 93, il rédigea une réponse éloquemment vengeresse sous la forme d'une " Lettre ouverte " qu'il envoya à l'un des signataires, l'écrivain d'art Wilhelm von Bode (1845-1929), directeur général des Musées de Berlin, aux journaux parisiens, à la presse suisse, au *Times*. Songeant avec amertume aux gros appointements bruxellois du

Kappelmeister Otto Lohse et au chaleureux accueil que la Monnaie avait réservé à la troupe wagnérienne en avril-mai 1914, il s'écriait : " Pauvre Belgique ! si accueillante, si largement ouverte à tous, si clémente naguère à vos réfugiés politiques, si généreuse à l'égard de vos savants, et qui, jusqu'à la veille de l'abominable attentat, exaltait encore, sans arrière-pensée, avec une fraternelle cordialité, vos artistes, qu'elle couvrait d'or et de lauriers. "

En 1916, le gouvernement du Havre le chargea, pour une modeste indemnité mensuelle de 500 francs, d'assurer le rayonnement et la propagande de la Belgique en Suisse de langue française et d'établir des contacts avec les réfugiés et internés belges. Il se multiplia comme conférencier : ses exposés étaient, aussi souvent que possible, accompagnés d'une partie musicale. Les événements ne l'avaient pas détourné de Wagner. En septembre 1916, dans *L'Indépendance belge*, qui survivait à Londres, il émit le vœu que, après la guerre, la Monnaie continuât à représenter les drames wagnériens.

Dès leur entrée à Bruxelles, les Allemands avaient réquisitionné la Monnaie dans le but d'en faire un lieu de rencontre entre les Belges et les occupants. Les affiches annonçant les représentations et les concerts (uniquement des troupes et des orchestres allemands) étaient établies, par conséquent, en allemand, en néerlandais et en français. Mais les Belges s'abstinrent d'y aller. Qu'espérait l'occupant lorsque, à partir de 1916, il remplaça " Théâtre de la Monnaie " par " Muntschouwburg " ?

Revenu dès que possible à Bruxelles, Kufferath reprit le travail immédiatement. Guidé étant mort pendant l'occupation, il s'adjoignit comme collaborateurs Van Glabbeke, excellent administrateur, et le Frère Corneil de Thoran, chef d'orchestre à la Monnaie avant la guerre et qui, durant la guerre, avait dirigé vaillamment l'orchestre de l'armée.

La Monnaie rouvrit ses portes dès le 21 décembre 1918, avec un programme en trois parties et de circonstance : *Paillasse* de Leoncavallo, le deuxième acte de *La Muette de Portici* (le fameux duo fut applaudi frénétiquement) et un hommage aux Alliés.

Il fallut reconstituer un répertoire. Kufferath s'y employa, soucieux comme auparavant de créer à Bruxelles des ouvrages lyriques inédits (le 26 mai 1919, *Un songe d'une nuit d'été*, adaptation de Paul Spaak, musique de Mendelssohn) ou récents (le 8 mai 1919, *Màrouf, savetier du Caire* de Henri Rabaud ; le 1^{er} septembre 1919, *Schéhérazade*, ballet, de Rimski-Korsakov ; le 4 décembre 1919, *Aphrodite*, d'après Pierre Louÿs, musique de Camille Erlanger).

Depuis l'été de cette année 1919, Maurice Kufferath se portait mal. Une cure à Spa n'améliora pas son état. Il dut subir une opération dont il ne se releva pas. Il mourut à Uccle le 8 décembre, quatre jours après la première d'*Aphrodite*.

S'il avait été élu à l'Académie royale de Belgique (Classe des beaux-arts, membre correspondant en 1910, effectif en 1914), c'était principalement en hommage à son analyse du drame wagnérien et aux appendices de cette analyse, par exemple la traduction française des *Lettres de Richard Wagner à Auguste Roeckel* (1894) et, riche de réflexions sur la question de l'interprétation, *L'art de diriger l'orchestre. Richard Wagner et Hans Richter : la neuvième Symphonie* (1891, réédition fort augmentée en 1909).

Il étendit son étude à d'autres œuvres, à d'autres questions.

On lui doit une précieuse monographie, *Henri Vieuxtemps. Sa vie, son œuvre* (1882), et un ouvrage qui suscita de vives polémiques, *Musiciens et philosophes* (1899), où il passe au crible de sa réflexion et de son expérience les idées de Tolstoï, Schopenhauer, Nietzsche et Wagner sur l'art, la musique et la tragédie.

En raison de la filiation qu'il établissait entre Mozart, Beethoven et Wagner, il lui parut logique, ayant étudié ce dernier, de remonter aux deux autres.

Le remaniement arbitraire du texte original des livrets d'opéra et la traduction française erronée ou abusive de ces livrets avaient le don de l'excéder. En 1912, il restitua la version originale de *Fidelio* et supprima les récitatifs que Gevaert y avait ajoutés pour la représentation à la Monnaie en 1898. Il consacra à ce travail tout un livre, paru en 1913 : *Fidelio de L. van Beethoven*, " orné de vingt-neuf illustrations et de nombreux exemples de musique ". En 1902, il entreprit, en collaboration avec Lucien Solvay, de traduire à nouveau le livret de *L'Enlèvement au sérail*, l'opéra-comique de Mozart. C'est la version qui, dès lors, fut adoptée par les théâtres de langue française. Quant à *La Flûte enchantée*, c'est l'œuvre mozartienne qu'il associait à *Parsifal* dans un parallélisme contestable, mais révélateur de son désir de concilier ses admirations :

De 1791 à 1882, tout un siècle de philosophie s'est déroulé ; les aspirations et les conditions de la société ont subi un bouleversement complet. L'optimisme confiant et juvénile qui animait les esprits à la fin du XVIII^e siècle et que traduisent avec une force à la fois si

gracieuse et si élégante les chants de Mozart, a fait place à la résignation lassée du pessimisme de la fin du XIX^e siècle dont Wagner est le chantre exalté. Schopenhauer a passé par là. Si le caractère de l'expression musicale est autre, le sentiment fondamental est identique. *La Flûte enchantée* et *Parsifal* s'opposent et se rejoignent ainsi comme deux œuvres d'art suprêmes dans lesquelles se synthétisent deux époques.

Ainsi disait-il dans *La Flûte enchantée de Mozart*, “ orné de vingt et une illustrations et de nombreux exemples de musique ”, son dernier livre, imprimé en 1914, paru seulement en 1919. Dans le dernier chapitre, il évoque la mise en scène, les décors et les costumes dont il fut l'inspirateur lors des représentations à la Monnaie en 1912 (version française de J.G. Prod'homme) : “ Rien que des décors légers, faciles à manier ; le moins possible de châssis, plutôt des toiles découpées qui montaient rapidement dans les cintres et derrière lesquelles se trouvaient mis en état, dès le début de chaque acte, les grands décors de chaque *finale*. De la sorte les scènes se suivaient sans aucune interruption, un *coup de noir* suffisant pour faire disparaître le décor antérieur ”...

Jacques Chailley, dans l'ouvrage que l'on peut tenir pour définitif — *La Flûte enchantée. Opéra maçonnique* (première édition 1968) — a reconnu que Maurice Kufferath fut le premier à montrer la parenté du livret avec divers éléments du rituel maçonnique. Rappelons que l'auteur du livret, Emmanuel Schikaneder, était Maçon — exclu, il est vrai, en 1789 de sa loge “ Karl zu den drei Schlüsseln ”, à Regensburg — et que Mozart, initié à Vienne en 1784, Maçon assidu et convaincu, composa l'œuvre musicale en s'inspirant profondément d'un symbolisme qui lui était familier.

C'est donc bien avant Paul Nettl (*Mozart und die königliche Kunst. Die freimaurerische Grundlage der Zauberflöte*, 1932) que Kufferath mit en lumière l'appartenance maçonnique de *La Flûte enchantée*. Voici un court extrait de sa démonstration :

Il y a encore le symbole nettement reconnaissable du triangle, de la triade et de son représentant numérique, le nombre *trois*, qui joue un rôle considérable dans les rites maçonniques. Il est systématiquement employé d'un bout à l'autre de la *Flûte*, dans la partition aussi bien que dans la pièce. Dès l'ouverture, on remarquera les *trois* accords des cuivres, *trois fois* répétés sur un rythme spécial, — le

rythme maçonnique, — qui interrompent brusquement le mouvement de l'*allegro* ; ils se reproduisent plus tard deux fois d'une façon particulièrement significative dans le second acte.

La Reine de la Nuit a pour suivantes *trois* Dames, tandis que Sarastro a pour messagers *trois* Servants. La Reine de la Nuit apparaît *trois* fois et chacune de ses apparitions est précédée de *trois* coups de tonnerre. Les *trois* Servants, eux aussi, font *trois* apparitions. Sarastro se montre *trois* fois dans l'exercice de sa dignité, entouré de dix-huit prêtres (deux fois neuf ou trois fois six, multiples de trois), et *trois* fois il apparaît en simple ami de Tamino et Pamina. Les temples à la porte desquels frappe Tamino sont au nombre de *trois*, de même que les épreuves qu'il doit subir : le *silence*, le *feu* et l'*eau*.

Cet emploi de la triade n'est pas un effet du hasard ; il est si nettement et si clairement établi qu'il faut bien y voir une intention.

La *Revue M.*, en 1927, a attesté l'appartenance maçonnique de Maurice Kufferath.



HENRY RAVELINE (1852-1938), conteur, auteur dramatique et poète borain, occupe une place éminente dans la littérature dialectale de Wallonie. Il excellait surtout dans le genre narratif. Ses recueils d'histoires, *Pou dire à l'escrène* (1909), *Volez co dès istwares ? In v'là !* (1913), *Çouci, c'est l'Diyâpe* (1914), *El cu del Mante* (1935), mettent au service de récits animés et pleins d'imprévus les richesses d'un dialecte savoureusement imagé. Son théâtre est d'une grande variété, allant de la comédie plaisante (par exemple, *El Famiye Djean Lariguette*, 1912) au drame sombre (*Les Deux Aveûles*, 1923) en passant par l'œuvrette fantaisiste, à lire dans un fauteuil (*Chonq eptites gnotes pièches pou l'théyâte*, 1934).

Sous le nom de Raveline (pic de havage dans le parler des houilleux borains) se dissimulait Valentin Van Hassel, né et mort à Pâturages, docteur en médecine issu de l'Université libre de Bruxelles en 1877, installé aussitôt dans son village natal. Médecin de charbonnages pendant cinquante ans, il se spécialisa dans les accidents du travail. La santé dépendant de l'hygiène, il lutta pour la propagation des règles fondamentales, pour la distribution de l'eau potable, pour la suppression des taudis. Parvenu à limiter l'épidémie de choléra de 1892, il rédigea un

rapport qui fut discuté à la Chambre et examiné par l'Académie de médecine. C'était un homme d'action. Il fut l'initiateur d'un hôpital intercharbonnier à Warquignies, d'une clinique anticancéreuse à Mons (en 1928), d'un cercle médical borain devenu en 1910 l'Union médicale boraine. Auteur de nombreux mémoires sur des questions de chirurgie, il fut durant près de vingt années rédacteur en chef des *Annales médico-chirurgicales du Hainaut*.

Libéral militant, conseiller communal de Pâturages, député suppléant, fondateur avec Fulgence Masson de la première feuille libérale de la région, la *Gazette du Borinage* (1888-1890), membre de " La Parfaite Union ", à l'Orient de Mons, cet homme de bien, cet idéaliste actif, ce régionaliste à visée sociale, écrivit en français plusieurs ouvrages de nature littéraire. À l'époque de ses études universitaires, il avait fréquenté Théodore Hannon, Charles De Coster, Camille Lemonnier, Georges Eekhoud... Ces contacts l'avaient marqué. On retiendra surtout ses évocations des mœurs boraines : *Au pays borain* (1884), *Les Contes de Grand-Mé* (1927), et ses méditations dans les dernières années de sa vie : *Des lignes noires* (1924), *Sur les sentiers infinis de la souffrance humaine* (1927), *Vieillesse* (1936).

IV

L'ÉPOQUE DE LA JEUNE BELGIQUE ET DU RENOUVEAU LITTÉRAIRE

CÉLESTIN DEMBLON (1859-1924), né à Neuville-en-Condroz, resta toujours très attaché, par la pensée, à cette contrée où sa famille était établie depuis le XVI^e siècle.

Élève de l'École normale de Huy, diplômé instituteur à l'âge de dix-neuf ans, il enseigna d'abord en région rurale et bientôt à Liège. Tournant le dos à son éducation catholique, il adhéra à la Libre Pensée et, en 1882, s'inscrivit à l'Association libérale de Liège, où il se rangea, tout armé, aux côtés des progressistes.

Son éloquence, sa participation combative aux meetings lui valent très vite une réputation de tribun. La violence de ses paroles et de ses écrits mécontente le Collège échevinal de Liège, qui le rappelle à l'ordre et ensuite, pour récidive, le révoque le 5 août 1883.

Cela fit grand bruit. Il s'éloigna momentanément de la politique et s'activa dans le milieu littéraire. Il publia *Contes mélancoliques* (1883), *Mes croyances* (1884), *Le Roitelet* (1885), nouvelle, et devint jusqu'en 1889 un collaborateur de *La Wallonie*, fondée en 1886 par Albert Mockel qui voulait en faire l'organe tout à la fois de la rénovation intellectuelle wallonne, du mouvement symboliste et des échanges franco-belges. L'un des premiers textes de Demblon dans cette revue (livraison du 15 juillet 1886) était une prose lyrique exaltant Chockier (orthographe actuelle Chokier), proche des Awirs où il avait fait une partie de ses études primaires. En voici le début :

Salut, refuge et baume de mes cicatrices, coin inconnu, virginal, enchanteur, où l'hiver est tiède et l'été si frais ! Que signifie cette commotion dans ma poitrine à ta vue, et pourquoi soudain suis-je si fort et si faible?... Tu sais que je te chéris surtout les silencieux dimanches désœuvrés pleins de printemps et de tendresse où, ayant

fui Liège bruyant et gai, travaux, luttés, soucis, souffrances, j'arrive seul et empressé.

Cet article "Chockier" était extrait d'un essai "à paraître", *Noël d'un démocrate*, qui parut en volume comme prévu, cette année-là.

Il avait apporté sa contribution à l'hebdomadaire *Le Wallon* (1878-1884), d'inspiration socialiste. On estima évidemment qu'il avait sa place à la rédaction du journal *Le Peuple*. Sa collaboration fut importante. Ici, on en retiendra particulièrement les quatre-vingt-dix articles qu'il consacra à la littérature belge entre 1891 et 1894.

Il était retourné à la politique. Les grands thèmes de ses harangues et de ses brochures figuraient au programme du Parti ouvrier belge : le suffrage universel, la journée de huit heures, l'instruction gratuite, laïque et obligatoire, la séparation de l'Église et de l'État, les lois protectrices des travailleurs. Il fut très actif lors de la grève générale de 1893, aux énormes conséquences politiques.

Il entra au Parlement avec la vague socialiste de 1894, et il y resta jusqu'à sa mort. En 1895, il était désigné pour donner des cours de littérature et d'art à l'Université nouvelle, issue d'une dissidence de l'Université libre de Bruxelles, et, dans le même temps, il était élu conseiller communal de la ville de Liège.

À la Chambre comme au conseil communal, il se singularisait par ses interventions fougueuses, génératrices d'algardes, d'invectives, voire de pugilats. En janvier 1895, responsable d'un tumulte, il fut exclu du Parlement pendant quinze jours, et il y eut une suite judiciaire, en correctionnelle, en appel et en cassation. Mais cet homme excessif était aussi un être cultivé, spirituel, ayant le sens de l'à-propos. C'est lui qui, au Parlement, le 27 juin 1899, s'exclama — phrase admirable : " Si le Christ, ce glorieux enfant naturel, revenait ici, il siégerait sur les bancs de la gauche. "

Installé à Bruxelles en 1910 et forcément écarté de la fonction de conseiller communal liégeois, il marqua une pause pour mener à terme l'étude d'une énigme historique qui le troublait : on connaît l'œuvre de Shakespeare, mais on ne sait quasi rien de l'homme qui s'appelait Shakespeare. En 1904, il avait publié chez Lacomblez, avec préface et notes, une traduction de *Macbeth*. En 1912, il livra sa thèse, *Lord Rutland est Shakespeare*, un pavé de 568 pages, auquel il ajouta, en 1914, un autre pavé (435 pages), *L'auteur d'Hamlet et son monde. Roger Manners, cinquième comte de Rutland*. Qu'on souscrive ou non à la

thèse, ces ouvrages font partie, pour toujours, de la bibliographie shakespearienne.

Célestin Demblon passa les années de guerre à l'étranger, principalement en France, collaborant à des journaux et à des revues, donnant des conférences, publiant en 1915 un livre *La guerre à Liège. Pages d'un témoin*. En septembre 1915, il se rendit en Angleterre, y resta longtemps, faisant là aussi une tournée de conférences. On note sa présence à la loge " Albert de Belgique ", à Londres *. De retour en France, il occupa à l'Université de Rennes, en 1917, la chaire d'histoire de la littérature et des arts comparés, qui se trouvait sans titulaire.

Rentré en Belgique, il se sentit très loin de ses anciens partenaires socialistes, " embourgeoisés " et tout disposés à partager le pouvoir avec leurs adversaires de naguère. En 1922, il fut réélu député à une très forte majorité. Dans ses discours, il exprimait hautement sa sympathie pour le bolchevisme. Il dut s'expliquer devant le Conseil fédéral du P.O.B. qui le désapprouva. Les ponts étaient coupés. En janvier 1923, il s'affilia au parti communiste. Aux élections suivantes, aurait-il été le premier député choisi par les votants sur une liste communiste ? C'était possible. Mais il mourut inopinément le 12 décembre 1924, à Liège. Le parti socialiste liégeois rendit hommage publiquement à son passé de tribun. Le parti communiste lui éleva un monument au cimetière de Robermont.



EUGÈNE MONSEUR (1860-1912), issu d'une vieille famille bourgeoise de Liège, orphelin très jeune et élevé par ses tantes Alphonsine et Sidonie Monseur, étudia la philologie classique à l'Université de Liège, obtint le diplôme de docteur en philosophie et lettres en 1884 et, l'année suivante, décrocha celui de docteur en droit, pour se conformer à une tradition familiale. Mais la carrière d'avocat ne l'attirait pas. Lauréat du concours des bourses de voyage, il fréquenta l'École des hautes études de Paris pendant deux ans et l'Université de Berlin pendant six mois pour approfondir l'étude du sanskrit qu'il avait entamée à l'Université de Liège.

Dès novembre 1888, l'Université libre de Bruxelles lui confiait le

* Il n'y a pas d'autre trace de son appartenance maçonnique. Cela doit être dit.

cours d'histoire comparée des littératures modernes et l'autorisait à donner un cours libre de sanskrit. En 1890, il était nommé professeur extraordinaire et recevait le cours de grammaire comparée et spécialement de grammaire comparée du grec et du latin qui venait d'être créé par une loi. En 1900, le titre de professeur ordinaire lui était conféré.

Depuis 1895, il habitait à Bruxelles avec ses deux tantes. En 1901, il épousa la sœur d'un de ses amis, Louise Sury, qui, dix ans plus tard, se joignit à lui lors de la création de la première loge belge de l'Ordre maçonnique mixte international du Droit humain.

Sa carrière scientifique prit un tour original lorsque, spécialiste du sanskrit et de la linguistique indo-européenne, il découvrit, par le biais de la mythologie comparée, l'intérêt d'une prospection des croyances et coutumes populaires de la Wallonie. Vers la fin de 1889, il fonda avec Maurice Wilmotte la Société du folklore wallon, au succès immédiat. En 1890, il fut le maître d'œuvre d'un *Questionnaire de folklore*, publié à Liège sous l'égide de la Société. En 1892, ayant refondu cet ouvrage, il donna *Le Folklore wallon* à l'éditeur bruxellois Charles Rozez qui le lui demandait pour sa belle collection vulgarisatrice, " Bibliothèque belge des connaissances modernes ". Les pages introductives de ce petit volume pourraient suffire, par leur qualité d'écriture, à justifier la place de l'auteur dans la présente étude.

Salué dans le retentissant numéro spécial de la *Revue encyclopédique* (24 juillet 1897), consacré à notre pays, comme " le principal initiateur du mouvement folklorique actuel en Belgique ", il ne désertait cependant pas les domaines où il avait acquis une notoriété. Bornons-nous à signaler ici, parmi d'autres publications, son grand article " L'Inde et l'Occident ", paru dans la *Revue de l'Université de Bruxelles* en 1897-1898, et ses deux livres d'histoire religieuse, *Éléments d'histoire religieuse* (1894) et *Les moines et les saints de Gand. Croquis d'histoire religieuse* (1907).

C'était un homme d'initiatives. Il proposa une rationalisation de l'orthographe dans *La réforme de l'orthographe française* (1894). Il préconisa aussi un système graphique pour le wallon : *L'orthographe walone* (et non wallonne, 1896). Vers cette époque, il conçut un hebdomadaire, à mi-chemin entre l'information du journal et la vulgarisation scientifique de la revue : *Revue-Journal*, dont la vie hélas ! fut courte (1893-1894). Il militait à la Ligue de l'Enseignement et à la Ligue des droits de l'homme.

Membre des " Amis Philanthropes ", Eugène Monseur participa, le

22 février 1911, à la création de la première loge belge de l'Ordre maçonnique mixte international " Le Droit Humain ", sous le numéro 45 et l'appellation " Égalité ". La tenue solennelle d'installation eut lieu le 24 mai 1912, dans le temple des " Amis Philanthropes ", à Bruxelles, rue du Persil, en présence de la Grande Maîtresse de l'Ordre, Marie Georges Martin, du Vénérable Maître Émile Lefèvre des " Amis Philanthropes " et d'une délégation de cette loge, la seule du Grand Orient de Belgique qui ait accepté d'être représentée.

Monseur n'occupa la stalle de Secrétaire du 45 que pendant quelques mois. Le 6 décembre 1912, il mourut d'une pneumonie infectieuse. Conformément à sa volonté, il gagna sa dernière demeure dans le corbillard des pauvres.



Né à Dalhem (la localité dont Charles, son père évoqué ci-dessus, s'était institué l'historiographe), élevé dans la religion protestante selon la tradition familiale, GUSTAVE RAHLENBECK (1864-1922) suivit les cours de droit de l'Université de Liège. Il fit partie, en 1886, de la petite phalange estudiantine qui fonda à Liège *L'Élan littéraire*, devenu dès le mois de juin *La Wallonie* (1886-1892), prestigieux organe du mouvement symboliste en Belgique. Dans *Les Fumistes wallons* (1887), " histoire de quelques fous par le plus fou d'entre eux ", le poète Albert Mockel a évoqué plaisamment le groupe pittoresque des fondateurs, désignant chacun d'eux par un pseudonyme allusif, qu'une clef, bien connue, permet de décrypter : Mockel lui-même est Quelvocable, Pierre-M. Olin est O'Chanvre, Fernand Severin est devenu Austérin, Célestin Demblon dont nous venons de parler se nomme Letribun... et Gustave Rahlenbeck est appelé Mortembouche.

De ce Mortembouche, Mockel a fait l'amusant portrait :

Un grand, gros, carré, massif ; une poitrine d'athlète et des épaules à faire craquer ses vestons. Sa tête : carrée aussi, un front d'entêté, des cheveux coupés ras faisant ressortir l'étincellement d'un pince-nez qui cachait ses yeux de myope. Oh, ce pince-nez ! toujours de travers, il semblait un mauvais cavalier à califourchon sur un bidet rétif. En dessous du nez, la bouche s'entr'ouvrait pour laisser voir l'émail de jolies dents blanches tandis que, plus bas, se carrait l'épaisseur glabre d'un menton germain. Au moral, Mortembouche était

massif et carré comme au physique. Tenant à ses idées, il voulait forcer les autres à penser comme lui : un sanguin, marchant droit, tout d'une pièce. On le plaisantait sur ses tendances dominatrices et ses accès de mauvaise humeur. En art, il fourrait de l'allemand partout, voyait la forme, la couleur, l'apparence extérieure des objets, et rien que cela ; mais il les voyait juste.

Ce garçon " qui voyait juste " fut directeur de *La Wallonie* pendant cinq numéros (du 15 juin au 15 octobre 1886) aux côtés d'Albert Mockel et de Maurice Siville. Pendant quelques années, sous son vrai nom ou sous des pseudonymes (Gustave Rapière, Georges Rosmel), il collabora à *La Wallonie*, à *La Jeune Belgique* et à quelques autres " petites revues " qui témoignaient du réveil littéraire de notre pays. Dans le même temps, il publiait en volume ses *Histoires estudiantines* (1888), suite de récits alertes, parfois rabelaisiens, et de scènes prises sur le vif, *La Bande à Beaucanard* (1889), relation d'une épopée d'étudiants, précédée du croquis suggestif d'un beuglant liégeois, *Gritte* (1889), une nouvelle très sentimentale, parue d'abord dans la *Revue de Belgique*, présentée ensuite sous la forme d'une plaquette, et *L'Émerveillée* (1896), un recueil de contes mélancoliques, tout imprégnés de l'atmosphère éthérée qu'affectionnaient les symbolistes.

Il nous paraît intéressant ici de citer un texte intitulé " Païen ! " qu'il signait Gustave Rapière dans *La Jeune Belgique* du 5 juin 1885. Une exaltation du paganisme dans le style coruscant de l'avant-garde littéraire d'alors. En voici les dernières lignes :

Je suis païen ! Je renie nos cultes modernes, froids comme la caverne d'un anachorète, leurs primitifs asiles, et sombres comme une saga scandinave.

Je les hais, leurs temples, vieilles cathédrales de sombre granit que ronge au flanc une lèpre noire et humide, où, accolées aux tours, qu'enlacent à la brume dans des cercles magiques, des vols de chauve-souris aux ailes noires et velues, grimacent d'horribles gargouilles et d'hystériques chimères, tordant leur râble saillant sous leur peau écaillée ; où, entre les vitraux aux nervures arachnéennes, s'ennuient, noirs et frustes, dans des niches aux saillies brisées, des saints inconnus, tandis que dans le mystique clair-obscur des nefs se prosterne la tourbe mélancolique des pénitentes en mante noir ou processionne le solennel cortège des prêtres tonsurés et glabres, dont

les costumes écarlates ou sombres allument la réminiscence rouge des flambants auto-da-fé, ou fait revivre la triste et gothique vie monacale où l'âme humaine, défaillante, clamait vers le Créateur et s'éteignait, enfin, étouffée par le noir ennui et la mystique désespérance.

.....
 Je les hais et je les renie, ces temples et ces cultes, et je suis païen, païen comme Gautier, païen comme Henri Heine, païen comme Banville !

Il y avait aussi celui qui " fourrait de l'allemand partout ", celui que la vieille tradition familiale inclinait vers le monde germanique. Nous lui devons une utile contribution à l'étude de l'immigration allemande en Belgique : *Der praktische Rechtsbeistand für Deutsche in Belgien nebst einer Einleitung über das Deutschtum in Belgien und den Einfluss der deutschen Einwanderung auf Belgiens nationalen Entwicklung* (1900), et, publiée dans *La Société nouvelle* (en 1887 et 1888) ainsi que dans la *Revue de Belgique* (en 1889), la première traduction française d'œuvres de l'écrivain norvégien Alexander Kielland.

Au début du siècle, il se détourna du travail littéraire (sa bibliographie ne mentionne plus qu'un roman, *L'Année glorieuse*, paru en 1914) pour s'adonner à la politique. Il fournit à la Ligue nationale de propagande libérale plusieurs opuscules qui nous révèlent ses prises de position dans les polémiques de l'époque. Pendant peu de temps, en 1919, il représenta à la Chambre l'arrondissement de Neufchâteau-Virton.

Gustave Rahlenbeck avait été initié en 1891 à la loge " Les Vrai Amis de l'Union et du Progrès réunis ", à l'Orient de Bruxelles.



Célestin Demblon et Gustave Rahlenbeck participèrent tous deux, modestement, de façon assez visible cependant, au renouveau de la littérature belge de langue française dans le courant des années 1880, la décennie où se produisit une extraordinaire floraison d'œuvres originales. On parla, on parle encore d'une renaissance, d'un éveil, d'une miraculeuse aventure. Mais comment expliquer que deux Maçons seulement, Demblon et Rahlenbeck, figurèrent à une place estimable dans ce mouvement lancé par des écrivains de leur âge, donc de jeunes écrivains ?

Jeunes, très jeunes... En décembre 1881, au moment où la revue *La Jeune Belgique* vit le jour, quelques mois après *L'Art moderne*, l'autre organe du renouveau, Georges Rodenbach, Georges Eekhoud et Émile Verhaeren avaient vingt-six ans, Max Waller et Alfred Giraud vingt et un ans, Henry Maubel, le benjamin, n'en avait que dix-neuf. Leur chef de file, leur mentor, Camille Lemonnier, né en 1844, n'était pas tellement plus âgé. Aucun ne devint Franc-Maçon. Il en fut de même du côté de *L'Art moderne* et des partisans de l'engagement social groupés autour d'Edmond Picard.

Marius Renard (né en 1869), Sander Pierron, Georges Marlow et Charles Delchevalerie (nés tous trois en 1872), que nous évoquons ci-dessous, débutèrent lorsque le mouvement du renouveau faisait déjà l'objet d'études historiques et de bilans. Ils avaient l'état d'esprit d'une autre génération ; ils différaient des novateurs de 1881, restés en dehors de la Maçonnerie.

Parmi les diverses causes de cette abstention, ou de ce refus, ou de cette allergie, nous détectons un facteur sociologique, très déterminant. Ces jeunes gens de grande culture, pour la plupart diplômés des universités et réduits par le système électoral censitaire à la condition de citoyens de seconde zone, adoptaient à l'égard de la politique une attitude de rejet qui était leur manière de contester un régime dominé par la bourgeoisie possédante et imperméable aux choses de l'esprit. Cette réaction les éloigna des temples, c'est-à-dire d'un milieu où, depuis l'abrogation de l'article 135 interdisant en loge les discussions politiques et religieuses, on tenait précisément ce genre de débat pour une manifestation de la liberté démocratique et pour l'accomplissement d'un devoir civique. Avec des périls que Goblet d'Alviella percevait — nous l'avons vu —, déclarant en 1884 : " C'est avec regret que je verrais [la Franc-Maçonnerie] sortir de cette sphère sereine pour descendre dans la mêlée des partis, au risque d'en partager toutes les compromissions et d'en subir toutes les éclaboussures. "

Par la force des choses, l'adhésion à la Franc-Maçonnerie était devenue une prise de position politique, pratiquement le choix d'un parti. Il se fait que la jeune littérature des années 1880 avait en horreur la dichotomie du monde politique belge, l'obligation de se déclarer catholique ou libéral, sans autre possibilité. En 1892, dans son *Histoire des lettres belges d'expression française*, Francis Nautet, Jeune-Belgique de grand talent, décrivait cette situation pour en dénoncer les conséquences déplorables :

Chez nous, un poteau avec deux bras : droite et gauche. Quasi rien ne croît intellectuellement autour de ce poteau qui n'a ni vie ni ombre. [...] En province, il est déshonorant de n'appartenir à aucun des partis constitués. L'étroitesse était telle, il y a quelques années, qu'on ne pouvait se figurer un homme assez fier pour refuser de s'engager dans les boutiques politiquantes et se créer une philosophie supérieure, une religion politique indépendante échappant à toutes les misères recouvertes par les drapeaux des partis.

Lorsqu'une société est ainsi faite sur une loi de conformité, il n'y a place ni pour la pensée, ni pour l'art.

Pour maints écrivains de cette génération, le refus d'une littérature inféodée à la politique entraînait forcément le refus d'une littérature utilitaire, au service d'une cause sociale ou idéologique. C'est ce que disait Iwan Gilkin dans *La Jeune Belgique* de novembre-décembre 1895, où il faisait le bilan des quinze dernières années de la vie littéraire en Belgique :

La Belgique est, en effet, dévorée par la politique. Controverses sociales et préoccupations électorales, tel est, à peu près, tout l'horizon intellectuel de la plupart de nos hommes " intelligents ". Si dans notre pays rongé par ce chancre béotien, l'éclosion d'une littérature jeune, ardente et libre, devint tout à coup possible, il en faut chercher la raison dans le dégoût profond que toute la génération de 1880 ressentait pour " l'odieuse politique ". C'est de cette politique que nous nous affranchissions en proclamant *l'art pour l'art*.

Lorsque Gilkin s'exprimait ainsi, *La Jeune Belgique* était devenue, sous la direction des trois G (Giraud, Gilkin, Valère Gille), le camp retranché des défenseurs intransigeants de la philosophie de l'art pour l'art. En réaction, Georges Eekhoud, Émile Verhaeren, Eugène Demolder, Francis Nautet, Maurice Maeterlinck, Hubert Krains, Louis Delattre, tous anciens collaborateurs de *La Jeune Belgique*, décidèrent de créer une revue libérée de tout *a priori*. Ce fut *Le Coq rouge*, dont le premier numéro parut en mai 1895 et le dernier en décembre 1897. L'orientation était socialisante et anarchisante ; mais le dénigrement de la politique demeurait vivace. Hormis Jules Destrée, ami du *Coq rouge*, aucun parlementaire ne trouvait grâce aux yeux de la rédaction. Une " picorée " (anonyme) d'octobre 1895 proférait : " Toutes les grandes

idées formidables sont niées par le parlementarisme : il a son petit stock de lieux communs qui lui font croire qu'il s'inquiète de justice et d'art. Il nomme des commissions, il rédige des circulaires, il fait des lois qu'il émascule d'amendements, mais tout cela ne sert qu'à peu de choses. Ce qu'il faudrait, c'est que ceux qui sont la force profonde, celle de demain, et qui précisément agissent comme la foudre, vengent un jour l'art comme ils vengeront la justice. »

Le discrédit périodique des hommes politiques et de la politique est sans doute une fatalité des démocraties. La génération qui précéda celle de 1880 portait un regard non moins méprisant sur les gestionnaires de la cité. Témoin de son époque sans la moindre indulgence, Félicien Rops, dans une lettre adressée en 1865 au Frère Louis De Fré, député, livrait son sentiment à l'égard des deux partis qui occupaient la scène politique :

En Belgique, ces deux partis me semblent profondément méprisables, n'osant ni l'un ni l'autre aller jusqu'au bout, lâches, timorés, détestant les pauvres, peureux des foules dont le grondement, quoique encore éloigné, trouble leurs copieuses digestions, et n'aspirent qu'à des règnes de juste milieu, ceux qui protègent les puissances vulgaires et éloignent des nobles, des fières, des inquiétantes pensées.

Son initiation à la Maçonnerie, en 1861, ne lui mettait pas des œillères. Rien ne l'empêchait de penser du Frère Théodore Verhaegen ce qu'il en disait à De Fré :

Tenez, le père Verhaegen les jours de discours d'ouverture à l'université, creux, redondant, bouffi, avec son profil ignoblement Prud'hommien, la bouche empâtée de lieux communs, m'a toujours semblé condenser en ses péritoines, toute la sottise et l'ignominie de la bourgeoisie de son temps, celle dont l'âme gît en dessous de la ceinture, devant et derrière... Cette bourgeoisie a des mots tout faits pour excuser ses vices. Elle appelle sa lâcheté : modération ; sa couardise : prudence ; son prosaïsme : bon sens et sa bêtise : gravité.

Qu'ils fussent indifférents, allergiques ou hostiles à l'institution maçonnique, les artisans de la rénovation des lettres belges de langue française à l'époque de *La Jeune Belgique* (1881-1897) n'étaient pas pour autant les adversaires des principes et des valeurs que la Franc-

Maçonnerie honore : la liberté de pensée, les droits de l'homme, la justice sociale.

En voici quelques signes, de nature différente.

En 1886, la misère grandissante de la classe ouvrière avait provoqué une agitation qui atteignit son paroxysme au mois de mars ; les émeutes furent réprimées sauvagement. Ému, le monde des lettres réagit. En préambule de son compte rendu de *Happe-Chair*, le roman de Camille Lemonnier, Georges Rodenbach déclarait dans *La Jeune Belgique* du 5 avril 1886 :

Au moment où tout le pays wallon est secoué par la crise ouvrière, où les verriers, les puddleurs, les houilleurs se sont levés dans un coup de misère et de folie, refusant le travail, détruisant, incendiant les usines qui ont flambé comme des bûchers de vengeance dans la campagne, à cette heure tragique où l'on cache en hâte dans la terre les cadavres de ceux qui sont tombés, non pas sous les balles ennemies, mais tués par l'armée de leur pays, un douloureux intérêt d'actualité s'attache à *Happe-Chair*, le nouveau roman de Camille Lemonnier.

Propos frémissants, propos favorables à l'idée qu'il faut amener les problèmes de la cité sous la lumière de l'art.

On peut considérer comme significative d'une ouverture sociale la collaboration que des écrivains notoires du renouveau — Émile Verhaeren, Georges Eekhoud, Edmond Picard, Camille Lemonnier, Franz Mahutte, Dumont-Wilden, Jules Destrée (socialiste mais, comme les précités, pas Maçon) — apportèrent, principalement sous la forme de conférences, à la Section d'Art créée par le Parti ouvrier belge et demeurée active de 1891 à 1914. L'entreprise manqua assez souvent de didactisme ; Paul Aron l'a montré dans *Les écrivains belges et le socialisme (1880-1913)*. Peu importe, c'est le fait d'avoir participé qui revêt un sens.

L'intérêt que les écrivains proches de *La Jeune Belgique* ou de *L'Art moderne* portèrent à *La Société nouvelle*, fondée à Bruxelles en 1884, qui se voulait et fut un organe international de sociologie, de science, d'art et de littérature, a montré très tôt qu'ils ne vivaient pas en vase clos, qu'ils étaient ouverts aux questions et aux débats de leur époque. La déclaration liminaire du premier numéro (1^{er} novembre 1884), garantissant l'impartialité du projet, avait dû leur plaire :

Nous voulons faire une œuvre absolument honnête, une œuvre humanitaire au-dessus de toute idée de parti, où se rencontreront tous ceux qui savent que la société souffre et qui veulent un avenir meilleur.

Un homme anima pendant douze années cette admirable, cette passionnante revue : Fernand Brouez (1861-1900). Ses collaborateurs, il les choisissait systématiquement parmi les messagers de conceptions nouvelles, novatrices, rompant avec les idées reçues et les conformismes dans quelque domaine que ce fût.

Au fil des années, la plupart des auteurs du renouveau littéraire belge furent touchés par Brouez : ceux qui s'étaient déjà fait un nom — Camille Lemonnier, Georges Eekhoud, Georges Rodenbach, Albert Giraud, Maurice Maeterlinck, Émile Verhaeren, Henry Maubel — et ceux qui n'avaient pas encore atteint la notoriété, tels que Maurice des Ombiaux, Hubert Krains et Louis Delattre. En répondant à l'appel du maître d'œuvre, ils avaient donc accepté de voisiner avec des écrivains très engagés politiquement. Il y avait le groupe imposant des socialistes : les Belges César de Paepe, Hector Denis, Victor Arnould, Agathon De Potter, Henri La Fontaine, Guillaume De Greef, Émile Vandervelde (évoqué ci-dessous), Louis Bertrand, Eugène Hins (évoqué ci-dessous), Jules Destrée (avec sa double casquette de littérateur homme politique) et, toujours actif, Jules Brouez, le père de Fernand, les Français Benoît Malon et Frédéric Borde, l'Anglais Edward Carpenter, l'Américain Henry George, le Hollandais Ferdinand Domela-Nieuwenhuis. Il y avait aussi l'anarchie, représentée par de fortes personnalités : le prince Kropotkine, collaborateur assidu, Michel Bakounine, Élisée Reclus et son frère aîné Élie, Augustin Hamon, Français comme les Reclus, l'Italien Saverio Merlino, le Belge Jacques Mesnil (pseudonyme de Jacques Dwelshauwers, frère du philosophe Georges Dwelshauwers). Cette coexistence sans heurt confirme les autres signes de l'ouverture des esprits.

Cela dit, abordons un autre chapitre.

V LE TOURNANT DU SIÈCLE

Pour comprendre l'homme que fut PAUL HYMANS (1865-1941) et les écrits qu'il a laissés, il faut tenir compte des quatre milieux où sa personnalité mûrit : le milieu familial, l'Université, le parti libéral et la Franc-Maçonnerie.

Son père, Louis Hymans, le journaliste de grande envolée dont il a été question *supra*, et sa mère, née Louise de l'Escaille, étaient protestants. Lui-même fut baptisé, confirmé protestant, à l'église du Musée. Mais à l'Université libre de Bruxelles, où il termina les études de droit en 1885, un an après la mort de son père, la doctrine libre-exaministe de ses maîtres le conduisit de manière irréversible à un spiritualisme affranchi des dogmes et tolérant.

Affilié très tôt au parti libéral, il se trouva dans un milieu accablé par la défaite de 1884. Il comprit qu'il fallait se battre pour une réforme démocratique du système électoral, ce qu'il fit pendant des années, porté par les espoirs de toute l'opposition anticléricale. Initié à la loge " Les Amis Philanthropes n° 2 " en 1896, il pénétra dans un milieu qui partageait son idéal de liberté et de démocratie. Il fut un Maçon dévoué, digne de l'hommage qui lui fut rendu en 1933, lors de la célébration du centenaire du Grand Orient.

Il poursuivit une carrière dont le souvenir est encore assez précis pour qu'elle ne doive pas être détaillée. On se rappelle le rôle qu'il joua dans la vie nationale : membre du Parlement sans interruption depuis 1900 jusqu'à la fin de sa vie, sept fois ministre, premier délégué belge à la Conférence de la paix en 1919, leader du parti libéral, professeur d'histoire parlementaire et législative à l'Université libre de Bruxelles, dont il présida le conseil d'administration de 1934 à 1940, membre (1920), puis président (1937) de l'Académie royale...

Cette activité considérable ne l'empêcha pas de faire œuvre

d'écrivain et de l'accomplir avec le souci constant de l'expression la plus juste et la plus élégante. Auteur d'un *Frère-Orban* (1905), contribution de premier ordre à l'histoire diplomatique de la Belgique, et de trois volumes de mélanges (*Portraits, essais et discours*, 1914 ; *Fragments d'histoire*, 1940 ; *Pages libérales*, 1946, publication posthume), c'est dans ses *Mémoires*, publiés en 1958 grâce aux soins des Frères Frans Van Kalken et John Bartier, qu'il atteint la perfection littéraire. Par l'ampleur du dessein, l'importance du témoignage, l'aisance et la variété du récit, il égale les meilleurs mémorialistes belges. Qu'on juge la maîtrise de l'écrivain en lisant le passage où il raconte sa visite, le 15 novembre 1912, au Frère Paul Janson, naguère encore son adversaire au sein du parti libéral et maintenant terrassé par un mal inexorable :

J'ai trouvé le vieux parlementaire drapé d'une robe de chambre, les jambes enveloppées d'une couverture, le corps tassé dans un fauteuil, la tête penchée et comme courbée sous un poids invisible, puissante encore. La vie fuse à travers les globes oculaires, lumineux et saillants. La chevelure, rejetée en arrière, presque blanche, tombe sur la nuque et l'entoure d'une large et souple collerette. La moustache épaisse et rude cache la lèvre supérieure. La lèvre inférieure, affaissée, laisse voir le trou d'ombre de la bouche entr'ouverte, d'où ne sort plus qu'une voix étouffée. Et ma mémoire évoque le masque frémissant, tendu, volontaire du tribun, le mufle du lion, les notes d'orgue qui jaillissaient de cette poitrine musculeuse et sonore !

C'est la mort qui vient, elle est dans la chambre, elle plane sur l'homme qui se survit et se plaint d'un mal qu'il ignore et que tout le monde sait et lui cache, c'est la mort qui le veille, détend le ressort de ses membres, jaunit son front, pâlit son regard, assourdit sa voix. La mort fait ses apprêts et attend, et il n'y a plus dans ce fauteuil qu'une ombre et un grand souvenir.



Essayons de retracer succinctement la carrière d'ÉMILE VANDERVELDE (1866-1938), éclatante à tous les points de vue.

Fils d'un avocat bruxellois d'opinion libérale progressiste (passé assez vite dans la magistrature), il s'inscrivit à l'Université libre de Bruxelles pour y faire les études de droit vers lesquelles l'orientait son milieu familial. En 1855, à la fin de son parcours d'étudiant en droit, il

s'écarta du libéralisme de son père et des amis de son père, et il rejoignit la Ligue ouvrière d'Ixelles qui venait de se former. Dès ce moment, il se lança de toutes ses forces juvéniles dans le mouvement pour le suffrage universel. En 1888, deux ans après son doctorat et son inscription au barreau de Bruxelles, il retourna à l'Université pour suivre des cours de biologie et de médecine, qui élargirent sa pensée politique et sociale et qui l'incitèrent à écrire des ouvrages qu'on n'attendait pas d'un juriste : *L'évolution régressive en biologie et sociologie* (1897) et — en collaboration avec le botaniste Jean Massart — *Le parasitisme organique et le parasitisme social* (1898). En 1892, il acquit à l'U.L.B. les titres de docteur en sciences sociales et de docteur spécial en économie politique.

Le 20 février 1899, il fut initié aux "Amis Philanthropes", à l'Orient de Bruxelles. Il passait Compagnon le 9 avril 1900 et Maître le 22 juin de la même année.

Alors, il occupait déjà une place en vue dans le Parti ouvrier belge. Il en avait rédigé la charte, la Déclaration de Quaregnon. En 1894, à la faveur de la loi sur le suffrage plural, il était entré à la Chambre avec vingt-sept autres députés socialistes. Il allait y siéger sans interruption jusqu'à sa mort. En 1894, il représentait l'arrondissement de Charleroi ; à partir de 1900, c'est à Bruxelles qu'il se faisait élire. En cette première année du siècle vingtième, la Deuxième Internationale, très divisée entre la tendance réformiste et la tendance révolutionnaire, le choisit comme président, ayant eu l'occasion d'apprécier ses qualités de médiateur et son habileté (très belge) à concocter les compromis qui satisfont à peu près tout le monde. Il n'avait que trente-quatre ans !

Il écrivait beaucoup. En 1900, il définit le collectivisme à la lumière des analyses marxistes dont il s'était imprégné : *Le collectivisme et l'évolution industrielle*. Entre 1897 et 1908, il consacra six grandes études à l'influence croissante des villes sur la campagne (un phénomène qui hantait aussi romanciers et poètes) : *La question agraire en Belgique* (1897), *L'influence des villes* (1899), *Les villes tentaculaires* (1899), *La propriété foncière* (1900), *L'exode rural et le retour aux champs* (1901), *Le socialisme agraire* (1908). Dans *Essais socialistes* (1907), il soumettait à un raisonnement socialiste trois grands sujets : l'alcool (le point de vue physiologique, le point de vue social, le point de vue politique), la religion (les contacts du socialisme et de la religion, le socialisme et les religions d'autorité, l'anticléricalisme bourgeois et l'anticléricalisme socialiste), l'art, les artistes (l'art en régime bourgeois, l'art en régime socialiste).

L'agitation pour le suffrage universel pur et simple entraîna en 1902 une grève générale à laquelle mit fin la fusillade qui tua six grévistes à Louvain. Cet échec, cette première défaite du P.O.B., impressionna Vandervelde. Son refus de l'effusion de sang, ses sentiments humanitaires, sa naturelle modération, son pacifisme foncier le conduisirent par étapes au réformisme qu'allaient lui reprocher, tout au long de sa carrière politique, les socialistes restés révolutionnaires, rêvant du Grand Soir. En 1902 déjà, Rosa Luxemburg l'accusait d'être un « socialiste légaliste ».

Au début du siècle, une campagne de protestation le mobilisa : contre le pouvoir absolu dont Léopold II jouissait et abusait au Congo. Une campagne qu'il avait lancée lui-même, sans l'approbation de la majorité de son parti. Le débat aboutit à l'annexion du Congo par l'État belge. Vandervelde fit partie de la Commission des XVII qui examina les termes du traité de reprise signé en janvier 1907.

La grève générale, la situation du Congo : ces questions — comme tout ce qui le passionnait — lui inspirèrent des livres (*La grève générale en Belgique*, 1914, en collaboration avec L. de Brouckère et L. Vandersmissen ; *Les derniers jours de l'État du Congo*, 1909 ; *La Belgique et le Congo*, 1911).

Jusqu'en août 1914, Vandervelde et la plupart des socialistes étaient convaincus que la catastrophe pouvait être évitée. Le vote des crédits de guerre par les socialistes allemands les foudroya. Vandervelde accepta la fonction de ministre d'État que lui offrit le roi Albert en 1914, comme il accepta en 1916, toujours président de l'Internationale, de faire partie du cabinet d'union nationale où, sous la présidence du roi, il siégea aux côtés de ministres catholiques et de deux Frères libéraux Goblet d'Alviella et Paul Hymans. En tant que membre du gouvernement, il se rendit en beaucoup de pays, en Suisse, en Angleterre, en Italie, aux États-Unis, tandis que son épouse (la première), Lalla Speyer, d'origine britannique, s'occupait des secours aux réfugiés belges. *L'effort belge* (1916) et *Dans la mêlée* (1919) répondirent aux critiques : Vandervelde déclarait qu'il demeurerait un socialiste internationaliste et pacifiste, et qu'il avait dû choisir entre deux mondes, le monde de la liberté et le monde de la servitude.

En 1918, il participa aux rencontres de Lophem avec le roi ; en accord avec les libéraux progressistes, il obtint d'importantes réformes, notamment le suffrage universel. En 1919, membre de la délégation officielle belge, il siégea à la Conférence de la Paix qui prépara le traité

de Versailles signé en juin. Dans le premier gouvernement de l'après-guerre (1919-1921, cinq catholiques, quatre socialistes, trois libéraux), il eut le portefeuille de la Justice. Il améliora le régime pénitentiaire, il défendit les droits syndicaux et, avec non moins d'énergie, tous les droits bafoués, les droits de la femme, de l'enfant, du locataire, et il lutta contre l'alcoolisme, faisant voter une loi qui longtemps fut désignée par son nom.

En mai 1917, il s'était rendu en Russie avec Louis de Brouckère et Henri de Man pour encourager le gouvernement Kerenski à poursuivre la guerre. Il en était revenu assez impressionné par l'esprit démocratique des Soviétiques qui se constituaient, et il l'avait écrit dans *Trois aspects de la révolution russe* (1918). Il retourna en Russie en 1922, cette fois pour défendre au nom de la Deuxième Internationale et avec trois autres avocats un groupe de mencheviks accusés de trahison. Il n'y avait plus d'illusions à se faire. Les Soviétiques avaient recréé une dictature parce que la révolution s'était déclenchée avant que le prolétariat eût atteint un niveau de socialisation suffisant ; ce que démontra *Le procès des socialistes révolutionnaires à Moscou* (1922).

Les socialistes belges, entrés dans l'opposition en 1921 à la suite de " l'affaire du fusil brisé ", revinrent au pouvoir après leurs succès aux élections de 1925. Dans le gouvernement Pouillet-Vandervelde (1925-1926), Vandervelde se trouva aux Affaires étrangères. Il contribua beaucoup à l'élaboration du Pacte de Locarno (octobre 1925) qu'il signa au nom de la Belgique à Londres le 1^{er} décembre : l'Allemagne, la Belgique et la France s'engagèrent à maintenir le *statu quo* territorial et, sous la garantie de l'Angleterre et de l'Italie, l'inviolabilité des frontières fixées par le traité de Versailles ; l'Allemagne s'engageait à respecter la démilitarisation de la Rhénanie ; tout en refusant de reconnaître ses frontières orientales, l'Allemagne s'engageait à ne pas les modifier par la force ; la France, la Belgique, la Pologne, la Tchécoslovaquie et l'Allemagne s'engageaient à recourir à l'arbitrage en cas de conflit. Un chiffon de papier... En mars 1936, Hitler, sous prétexte que le pacte franco-soviétique de 1935 violait les accords de Locarno, décréta la remilitarisation de la Rhénanie.

La déstabilisation du franc provoqua la chute du cabinet Pouillet-Vandervelde moins d'un an après son installation. Les socialistes, conduits par Vandervelde, acceptèrent de participer à un gouvernement Henri Jaspar dont on attendait une restauration de l'économie. Mais en 1927, estimant que la crise était surmontée, ils se replièrent dans

l'opposition. Vandervelde déclarait : " La convalescence du pays et du parti est terminée ; notre parti se doit à présent de ne plus parler de trêve, mais d'action, de mouvement, de recours à nos anciennes méthodes. "

Le P.O.B. ayant voté contre l'envoi de délégués à la Conférence de Berne de 1919, Vandervelde avait été obligé d'abandonner la présidence de la Seconde Internationale, fort déboussolée par la Troisième Internationale que Lénine avait fondée en mars 1919, sous le nom de Komintern. Il soutint résolument la nouvelle Deuxième Internationale, qui se dénomma " l'Internationale ouvrière et socialiste ". Il en reçut la présidence en 1929. Mais il avait la nostalgie de l'Internationale d'avant-guerre...

Il parcourait le monde, ramenant de ses voyages, qui étaient parfois des missions, la matière de livres. Sur l'invitation du Comité exécutif sioniste qui souhaitait le témoignage d'un non Juif, agnostique, socialiste, il se rendit en Palestine pour observer les colonies juives qui s'y étaient établies. *Les Pays d'Israël. Un marxiste en Palestine* parut à Paris, chez Rieder, en 1929. Figurait en annexe un rapport sur " les œuvres d'assistance en Palestine juive " dû à la Sœur Jeanne Émile Vandervelde, du Droit Humain, docteur en médecine, la seconde épouse de l'homme politique. Au retour de son voyage en Chine, il publia *À travers la révolution chinoise. Soviets et Kuomintang* (1931). Il connaissait bien l'Europe centrale. La crise autrichienne, la venue au pouvoir de Dollfuss et l'avènement d'un État autoritaire, corporatif et chrétien, l'amena à écrire *Livre noir de la dictature autrichienne* (1934).

Membre correspondant (1913), membre titulaire (1929) de l'Académie royale de Belgique, il fut nommé en 1933 directeur de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques. À l'U.L.B., il fut titulaire du cours Histoire des sciences sociales à partir de 1925.

En 1935, invité par Léopold III à constituer un gouvernement, il ne parvint pas à mettre sur pied une coalition des partis de gauche, le Front Populaire belge qu'il souhaitait. Après cet échec, il accepta d'entrer dans le cabinet présidé par Paul Van Zeeland et d'y avoir la responsabilité du premier ministère de la Santé publique créé en Belgique. Il y fit de bonnes choses (fondation d'une commission nationale de l'alimentation, aide budgétaire à la protection de l'enfance, réforme des soins hospitaliers, etc.). Mais il aurait préféré le portefeuille des Affaires étrangères, confié à Paul-Henri Spaak.

En janvier 1937, il démissionna, viscéralement hostile à la politique

de neutralité que Paul-Henri Spaak et Henri de Man préconisaient à l'égard des belligérants espagnols. Le départ du ministre était la conséquence prévisible d'un conflit au sein du P.O.B., la génération montante (Spaak, de Man) contestant le « Patron », opposant à son internationalisme début de siècle et à son « réformisme révolutionnaire » les nécessités, les urgences, les impératifs d'un « socialisme national », branché sur l'époque. La majorité du Congrès du parti en 1938 accorda son soutien à la nouvelle génération. Elle donna son assentiment à la reconnaissance du gouvernement franquiste de Burgos peu après la mort de Vandervelde, survenue le 27 décembre 1938. Jeanne, sa veuve, écrivit aux socialistes espagnols : « C'est comme si je perdais Vandervelde pour la seconde fois. Je vous l'atteste : jamais il n'eût accepté cela. »

Traitant de matières qui relèvent des sciences politiques et sociales, plutôt ardues, parfois rébarbatives, Émile Vandervelde soutient la gageure de n'être jamais ennuyeux. Ce mérite est assez remarquable pour qu'on songe à l'assimiler à une authentique qualité littéraire. Nous n'irons pas aussi loin, car une œuvre de Vandervelde, par l'intérêt qu'elle suscite et par la souplesse de son style, appartient sans conteste aux belles-lettres, pour employer un vocable désuet bien accordé à ce que nous voulons dire. Il s'agit de *Souvenirs d'un militant socialiste* (Paris, Denoël, 1939).

De tous les passages que, ici, nous aimerions emprunter à ce livre, nous en retenons un seul, et c'est celui-là parce qu'il signale directement et indirectement des faits intéressants de la biographie de Vandervelde, à savoir qu'en 1889 il fonda avec Louis de Brouckère le Cercle des étudiants et anciens étudiants socialistes, qu'il fut l'inspirateur et le principal animateur de la Section d'Art de la Maison du Peuple (1891-1914) et qu'il invitait les écrivains à collaborer aux Albums socialistes du 1^{er} mai. C'est Maurice Maeterlinck que Vandervelde évoque dans le fragment que nous avons choisi :

Je l'avais rencontré pour la première fois, dans une maison amie, chez le docteur Paul Héger, au temps où nous étions encore à l'Université. Il fut l'un des premiers inscrits parmi les membres du Cercle des étudiants et anciens étudiants socialistes. C'était le temps où il écrivait *Serres chaudes*, *La Princesse Maleine*, *L'Intruse*, *Les Aveugles*. Sa notoriété parmi les bourgeois était médiocre. Ils n'avaient pas découvert encore, dans le futur comte Maurice Maeterlinck, le

très prosaïque bourgeois de Gand, que la jeunesse du poète ne laissait pas transparaître. L'auteur de *Pelléas et Mélisande* (1892) était alors d'un révolutionnarisme bien autrement agressif que celui de notre cher Verhaeren. Son antibourgeoisisme eût rendu des points à Flaubert. Indigné du béotisme d'un gouvernement qui avait refusé de lui assurer des loisirs féconds en le nommant juge de paix à la campagne, comme on l'avait fait pour un autre poète, Van Arenbergh, il ne perdait pas une occasion de se répandre en invectives contre les maîtres de l'heure, qui barraient la route au suffrage universel.

Dans l'album de 1913, cependant, on trouve une note beaucoup plus apaisée et une défense de la démocratie qui ne va pas sans des réserves et des réticences.

Qu'on en juge plutôt :

“ Presque partout, pour obéir à la loi aujourd'hui si active qui nous porte aux extrêmes, on brûle les étapes afin d'atteindre plus vite ce qui paraît être le dernier idéal politique des peuples : le suffrage universel. Cet idéal masquant encore complètement l'idéal meilleur qui se cache probablement derrière lui et ne paraissant pas ce qu'il est peut-être : une solution provisoire qui arrêtera, jusqu'à ce qu'on ait épuisé toutes les illusions qu'il renferme, les regards et les vœux de l'humanité. C'est le but nécessaire, bon ou mauvais, vers lequel s'avancent les nations. Il est indispensable à la justice instinctive de la masse que l'évolution s'accomplisse. Tout ce qui l'entrave n'est qu'obstacle éphémère. Tout ce qui prétend à améliorer cet idéal avant qu'il ait été atteint le recule vers l'erreur du passé. Comme tout idéal qui se fonde dans les profondeurs de la vie anonyme, il a d'abord le droit de se réaliser. Si, après sa réalisation, on remarque qu'il ne tient pas ce qu'il avait promis, il sera juste qu'on songe à le perfectionner ou à le remplacer. En attendant, il est inscrit dans l'instinct de la masse, aussi indestructiblement que dans le bronze, que tous les peuples ont le droit naturel de passer par cette phase de l'évolution politique du polypier humain et d'interroger, chacun à son tour, chacun dans sa langue, avec ses défauts particuliers, les possibilités de bonheur qu'elle apporte.”

J'en demande pardon à Maeterlinck ! Quand je le revis, après la guerre, dans cette villa niçoise où, “ avant le grand silence ”, il élevait ses abeilles, j'eus l'impression que, pendant les années sanglantes, un infranchissable fossé s'était creusé entre nous : l'homme que j'avais devant moi, nationaliste et hargneusement hostile à la démocratie, n'était plus l'homme que, jadis, j'avais aimé et admiré.

Mais qui donc n'est pas sorti des fournaies de la guerre autre qu'il y était entré ? Et, somme toute, lorsque je relis cette page, que j'eusse voulu reproduire toute entière, sur le suffrage universel, je n'y trouve pas une philosophie bien différente de celle qui inspire *Le Sablier*, son dernier ouvrage. Certes, en 1913, Maeterlinck nous apportait le puissant concours de son adhésion, mais combien cette adhésion était conditionnelle, réticente et, pour tout dire, provisoire ! Dans le fond de lui-même, il pensait sans doute, dès alors, ce qu'il pense aujourd'hui :

“ Tout ce qui distingue l'élite intellectuelle de la masse qui grouille dans les bas-fonds, c'est quelques observations, quelques réflexions, quelques hypothèses branlantes sur lesquelles elle se hisse et se maintient à grand'peine dans le grand vent de l'inconnu. ”

Qu'importe, au surplus ! Qu'importe qu'il ait changé ! Qu'importe qu'à soixante-quinze ans, se survivant à lui-même, il ait marqué le propos de quitter la France, où l'on doit payer trop d'impôts, pour chercher refuge au Portugal, sous la dictature de Salazar ! Son œuvre reste. Son *Trésor des Humbles* ou sa *Vie des abeilles*. La plus belle partie de son œuvre. Et, quoi qu'il pense et qu'il dise à présent, cette œuvre, que les nouvelles générations ne connaissent pas assez, continue à agir dans le sens de ses idées premières, des idées de sa jeunesse et de son âge mûr.

En un temps où la classe ouvrière de son pays luttait pour achever sa libération politique, Maeterlinck fut à ses côtés. Avec Verhaeren, avec Georges Eekhoud, avec Lemonnier, avec Edmond Picard, avec toute la fleur intellectuelle de la nation. Je ne l'ai jamais oublié. Les travailleurs belges non plus !



MARIUS RENARD (1869-1948) a laissé une œuvre littéraire abondante, une trentaine de volumes ressortissant à plusieurs genres (le roman, la nouvelle, la critique d'art, l'étude folklorique, la relation de voyage) et un nombre considérable de textes disséminés dans les journaux et les périodiques, notamment dans *Savoir et Beauté*, la revue qu'il fonda en juin 1921. Cette œuvre, il la réalisa en marge des deux activités auxquelles il dut souvent la sacrifier. En début de carrière, ce fut l'activité qu'il déploya comme professeur et comme directeur d'institut dans l'enseignement technique, professionnel et artistique (un domaine qui resta toujours cher à son cœur). Ensuite, ce fut l'activité politique qu'il mena au sein du Parti ouvrier belge et dans l'exercice de ses mandats :

conseiller provincial du Brabant dès 1908, conseiller communal à Anderlecht à partir de 1912, sénateur de l'arrondissement de Bruxelles de 1932 jusqu'à sa mort, bourgmestre d'Anderlecht de 1939 à 1947, démis de cette fonction par l'autorité allemande en juillet 1941, réintégré à son retour des camps de concentration dont il subit le régime atroce de septembre 1944 à avril 1945.

Natif de Hornu, il fit ses débuts d'homme de lettres à *La Gazette du Borinage*, hebdomadaire d'opinion libérale progressiste, où il publia, entre janvier et août 1890, sous le pseudonyme de Jean Valjean (le héros des *Misérables* de Hugo), son premier roman de la mine et de la misère prolétarienne, *Petit-Coutia (Étude de mœurs boraines)*. D'emblée, il avait opté pour le naturalisme, alors sur la pente du déclin, et il avait pris pour modèles Camille Lemonnier et Georges Eekhoud, " qui narrèrent si bien la vie des pauvres de l'usine et de la glèbe ", dira-t-il en 1900 dans la dédicace de *Terre de misère*.

S'étant fait la main, il élaborait un roman d'une autre envergure, paru en 1894 chez Henry Kistemaekers, l'éditeur bruxellois des écrivains engagés et sulfureux : *Gueule-Rouge. Roman naturaliste de mœurs ouvrières*, signé Mary Renard (le prénom féminin n'a, que nous sachions, aucune raison connue). Alors que seul le cadre de *Petit-Coutia* rappelait Zola, cette œuvre-ci colle à *Germinal*, elle en reprend les séquences majeures et, avec des variantes évidemment, les personnages typiques, et cette appropriation a pour dessein évident d'opposer à la vision d'un avenir meilleur que suggère le dénouement de *Germinal*, la chape des fatalités qui accablent le prolétariat et lui enlèvent tout espoir de salut. Ce défaitisme déconcerte. Au moment où Renard écrivait *Gueule-Rouge*, des événements modifiaient le système politique, le rapprochaient de la réelle démocratie. Le 18 avril 1893, la loi sur le suffrage universel plural était votée et, à la suite des élections du 14 octobre 1894, vingt-huit socialistes entraient au Parlement. C'était un tremplin pour les revendications de la classe ouvrière.

Réécriture de *Germinal*, *Gueule-Rouge* est aussi une écriture, un ample exercice de style coruscant. Renard avait adopté d'enthousiasme la langue littéraire dont Lemonnier et Eekhoud, s'inspirant de l'écriture artiste des Goncourt, avaient été les promoteurs une dizaine d'années auparavant. De cette langue, il n'est pas une particularité qui n'apparaisse dans son roman : la néologie, les déviations sémantiques, les manipulations de la syntaxe, la prédilection pour le style nominal et pour le mixage des vocables d'origine variée.

Par son contenu et par sa prose, *Gueule-Rouge* est un document remarquable. L'Académie royale de langue et de littérature françaises a eu la bonne idée de le rééditer en 1998.

Marius Renard a réuni sous un titre général, *La Vie des gueux*, son roman de 1894, et les deux œuvres suivantes, *La Ribaude* (1895, chez Kistemaeckers et encore sous le nom de Mary Renard) et *Terre de misère* (1900).

Relation dramatique de l'amour désespéré d'un brave péquenot pour une payse devenue citadine et qui a mal tourné, est tombée dans la prostitution, *La Ribaude* n'a pas l'ampleur de *Gueule-Rouge*. Très circonscrite par son sujet banal, cette histoire débouche, cependant, par certaines ouvertures, sur le problème du désarroi des déracinés, un problème qui touche la sensibilité profonde de Renard et qu'il traite avec toute la panoplie du style coruscant et, apparemment, sans le moindre espoir de mutations sociales favorables aux déshérités.

Terre de misère, le troisième volet du triptyque *La Vie des gueux*, est un recueil de contes, au nombre de neuf. Dès le premier, intitulé *Jésus de misère. Conte futur*, on perçoit que l'auteur s'éloigne de son défaitisme de naguère. Voici l'histoire. Un jour d'hiver, le pays des houillères a vibré à la bonne nouvelle que l'enfant Dieu allait naître. À l'approche de minuit, la multitude des gueux s'est rendue au sommet d'une butte pelée où se dressait une piteuse chaumière. À même le sol de la pièce unique, sur un peu de paille, il y avait un nouveau-né et, tout près, le cadavre de la mère, Mélie, la prostituée, la ribaude qui se donnait à tout le monde. L'enfant de tous venait de naître ! Un vieux s'est écrié : « Compagnons, notre enfant est venu. En souvenir de nos peines, baptisons-le Jésus. » Maintenant, on raconte que Jésus vit parmi les pauvres gens du pays noir. Certains prétendent l'avoir vu au chevet des blessés de la mine et dans les meetings où il annonçait de sa voix douce le bonheur pour tous.

La fiction du Christ présent et agissant au milieu des hommes du monde moderne avait été mise à la mode, entre 1890 et 1895, par des peintres, notamment Fritz von Uhde et Léon Lhermine, et la plus célèbre transposition littéraire de cet anachronisme fut l'œuvre de Jehan Rictus, l'auteur du fameux poème *Le Revenant*, publié en 1897 dans *Les Soliloques du pauvre*. Entre-temps, l'idée circulait. En 1895 paraissait le roman de Raymond Nyst, *Un prophète*. Dans le *Mercure de France* de juillet 1901, Louis Dumur poussa un cri d'alarme : « C'est une épidémie ! »

Quel que soit son manque d'originalité vers 1900, le thème de *Jésus de misère* éclaire l'évolution de Marius Renard après *Gueule-Rouge*. Le temps est révolu où les chétifs, en désespoir de cause, s'adressaient à un ciel muet. Le christianisme, débarrassé de la promesse fallacieuse d'un bonheur céleste réparant les injustices d'ici-bas, s'accomplit dans le socialisme. C'est le nouvel Évangile. Le Christ est sur terre, aux côtés des pauvres et de leurs défenseurs. D'où l'exclamation de Célestin Demblon rappelée ci-dessus.

La Vaillance de vivre (1905) contient, en avant-propos, "une étude sur la littérature sociale" qui signale le nouvel objectif de Marius Renard : la visée didactique et moralisatrice doit orienter l'imagination romanesque ; la nécessité d'atteindre le peuple exclut le maniérisme stylistique, obstacle à la compréhension. Le roman qui suit cette annonce n'en est pas hélas ! une illustration valable. L'auteur a repris le thème développé par Lemonnier dans *La Fin des bourgeois* (1892) : la fatale dégénérescence des familles riches arrivées au sommet de leur puissance. Mais moins habile et moins artiste que Lemonnier, il est tombé dans les pièges du roman à thèse : situations conventionnelles, péripiéties prévisibles, personnages stéréotypés, vision manichéenne des bons et des méchants.

Il se racheta bientôt en revenant au genre du conte, un genre où il excellait. Comme *Terre de misère*, le recueil *Ceux du Pays noir* (1907) met en scène le vaillant peuple borain, saisi sur le vif, au fond des houillères et dans les corons, au pied des terrils et dans les villages.

Par son sujet, *La Vaillance de vivre* se rattachait encore au naturalisme. Publié en 1909, *Notre pain quotidien* s'en détache pour glisser vers un réalisme concentré sur la vie des humbles et totalement dégagé d'une doctrine sociale. Vers 1930, cette conception littéraire, devenue une école sous la conduite de Paul Lemonnier et d'André Thérive, se dénommera populisme. Dans *Notre pain quotidien*, Marius Renard fit œuvre d'écrivain populiste avant la lettre.

Il s'était établi à Anderlecht en 1905. *Notre pain quotidien* découle de son changement de milieu, de sa nostalgie du Borinage natal. Ce n'est pas par hasard que le roman, dédié "aux filles du peuple qui ont la misère pour destin", a pour héroïne une orpheline boraine, venue dans la capitale pour trouver du travail.

La conception populiste qui l'inspirait en 1909, bien avant que se manifestât une école populiste, il allait l'illustrer à nouveau, trente ans plus tard. Dans l'introduction à *Le Poing levé. Cahiers d'un ouvrier*, paru

en 1939, il revendiqua le droit, pour le romancier, de s'abandonner à l'élan fraternel qui le porte vers le peuple, et il cite, en guise de référence, une profession de foi d'Eugène Dabit, l'auteur de *L'Hôtel du Nord*, œuvre maîtresse, Prix populiste 1929.

Le Poing levé, c'est l'histoire, racontée par lui-même, d'un ouvrier mécanicien borain, émigré à Bruxelles où, militant très réfléchi, il se mêle à l'action syndicale et socialiste, décroche un peu par hasard un mandat de sénateur auquel il renonce bientôt, par lassitude et dégoût.

L'itinéraire du personnage amène Marius Renard à décrire un monde qu'il a observé de près. Il a fréquenté ces maisons du peuple où les camarades discutent à perte de vue, commentant la dernière séance de la Ligue ouvrière locale, interprétant les directives du parti, critiquant les leaders qui promettent plus qu'ils ne peuvent tenir. Il a l'expérience de ces comités politiques où se préparent meetings et manifestations et où s'affrontent partisans et adversaires d'une entrée au gouvernement. Il a suivi le combat syndical et il connaît les conflits internes des organisations, écartelées entre l'extrémisme et le pragmatisme. Les principaux événements du récit se déroulent à l'époque la plus sombre de l'entre-deux guerres : crises économiques et politiques, montée de tous les périls. Le ton austère de *Poing levé* est à l'unisson.

Comme ses romans et ses contes, la plupart des nombreux essais de Marius Renard sont consacrés à la vie populaire. Évoquant un temps qui paraît lointain, alors que, aujourd'hui, il existe encore des personnes qui l'ont vécu ou qui en ont reçu l'écho, ces essais constituent de précieux témoignages, véridiques, parfois émouvants. S'il fallait faire un choix, nous proposerions *Histoire de la houille* (1931), *Les Images populaires* (1937), *Le Travail dans l'art* (1948). Ajoutons que l'écrivain, excellent dessinateur, a illustré beaucoup de ses livres.

Initié à " La Parfaite Union ", à l'Orient de Mons, Marius Renard s'affilia aux " Amis Philanthropes " le 5 février 1934.



Le Nivellois CHARLES GHEUDE (1871-1956) avait pas mal de points communs avec Marius Renard : comme lui Wallon de cœur et d'esprit, homme politique et homme de lettres, socialiste et Maçon.

Docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles en 1892, il avait un besoin d'action que la profession d'avocat ne suffisait pas à satisfaire. Il fit carrière dans plusieurs directions.

Conseiller provincial du Brabant à partir de 1898, il se manifesta dès son entrée en fonction par une éclatante intervention : en séance du 8 juillet, il réclama l'inscription du suffrage universel pur et simple dans la loi provinciale et la loi communale. Député permanent sans interruption de 1907 à 1940, il contribua avec zèle au développement des écoles techniques et des œuvres de la province. L'enseignement technique était l'un de ses chers soucis : en 1919, il élaborait pour lui un projet de loi organique.

Il avait tant de choses à dire, tant de choses à soutenir qu'il se dirigea, tout naturellement, vers les organes de presse. Il collabora au *Journal des tribunaux*, où l'appelaient sa formation de juriste, et à *Jean Prolo*, hebdomadaire nivellois et socialiste, dont il fut le rédacteur en chef de 1945 à 1956. Il apporta sa contribution à *L'Art moderne* (entre 1891 et 1895), à *L'Humanité nouvelle* (1901), à *L'Idée libre* (1902-1903), à *La Belgique artistique et littéraire*, à *Wallonia*, au *Thyrse*, à *Savoir et Beauté*...

Plusieurs de ses écrits traitent de questions de droit : par exemple, *Du prêt et de la provision* (1905), *Du droit de publication des lettres missives* (1909). En 1927, il participa à la fondation de l'Union internationale des avocats, dont il assumait le secrétariat général jusqu'en 1948, avec interruption évidemment pendant la durée de la guerre.

La littérature était pour ses moments d'évasion. Plusieurs de ses ouvrages parurent dans les revues ; c'est le cas de : " André-Modeste Grétry ", dans *Wallonia* (1906), " Les Trois Pucelles " (pièce en vers), dans *La Belgique artistique et littéraire* (1913). Il pratiqua tous les genres. Le poète a publié : *La Fontaine au Palais*. Fables en vers à l'usage des avocats (1938), *Contra bellum*. Élans lyriques contre la guerre et pour la paix (1946), *À mon roman pays. Tout le Brabant wallon*. Poèmes et dessins (1947). Le théâtre lui a inspiré, outre *Les Trois Pucelles*, *Le Bateleur*. La vie d'un artiste au XVII^e siècle. Pièce en trois actes comportant six épisodes (1955). *La Chanson populaire belge* (1907) et *Espagne* (1932) révèlent la diversité de ses curiosités. Mémemorialiste, il a consigné ses souvenirs des années de guerre dans deux séries de trois volumes : *Nos années terribles 1914-1918*. I. L'emprise. II. La domination. III. La libération (1919) ; *Nos années terribles 1939-1945*. Second cycle. I. L'emprise, de septembre 1939 à fin octobre 1941. II. La domination, de novembre 1941 à fin juin 1943. III. La libération, de juillet 1943 à mai 1945 (1946-1949).

Son dernier livre, *Ad vitam et pacem. La morale du respect de la vie*

(1955), constitue son testament philosophique, son testament de Maçon. Dans un style simple, sans envolée, il démontre qu'il est possible de fonder sur le principe du respect de la vie une morale universelle, indépendante des religions, mais parfaitement acceptable pour les croyants.



Issu de la classe ouvrière, Alexandre-Paul (dit SANDER) PIERRON (1872-1945) fut vraiment le fils de ses œuvres. Obligé, à l'âge de treize ans, de quitter l'école et de faire l'apprentissage du métier de chromolithographe, il consacra ses maigres loisirs à l'acquisition d'un bagage intellectuel. Sous l'influence de son père, syndicaliste militant qui avait participé à la fondation du Parti ouvrier belge en 1885, il adhéra à la Jeune Garde socialiste de Molenbeek Saint-Jean, sa commune natale. En mars 1892, il publiait son premier conte dans *Le Mouvement social*, organe éphémère du combat social, et, en octobre, il fondait avec quelques camarades du parti *La Revue rouge*, qui engagea sur-le-champ une polémique avec *La Jeune Belgique* au sujet de l'art pour l'art.

À vingt ans, Sander Pierron s'était donc introduit dans le monde des lettres ; mais il continuait, dix heures par jour et pour un salaire hebdomadaire de vingt-cinq francs, à subir les pénibles servitudes de la condition ouvrière. Georges Eekhoud fut son sauveur. Il l'arracha à l'imprimerie où il peinait et lui offrit une confortable rémunération pour lui tenir lieu de secrétaire. Pour le jeune homme, ce fut moins un travail que l'occasion de combler, sous l'égide d'un maître exceptionnel, les énormes lacunes de sa formation.

Protégé, encouragé, Pierron est en mesure de répondre à sa vocation. Il collabore avec des contes ou des critiques d'art à *La Société nouvelle*, au *Réveil*, à *La Justice*, à *La Jeune Belgique*. En 1894, il publie *Pages de charité*, un recueil de contes préfacé par Eekhoud. Sa situation va s'améliorer. Au début de 1895, la ville de Liège, favorablement impressionnée par ses essais esthétiques, lui confie la chaire d'histoire de l'art de son Académie royale des beaux-arts. En juin 1895, Francis Nautet, à la requête d'Eekhoud, le fait engager par *L'Indépendance belge*, dont il deviendra, par la suite, le critique d'art attitré. *Le Petit Bleu* lui ouvre aussi ses colonnes : de 1895 à 1900, il y insérera de nombreuses chroniques d'art sous le pseudonyme de Paul de Glines. En 1895 encore — son année heureuse —, il entre dans le cercle du *Coq rouge*, moins

sectaire que *La Revue rouge* et d'un plus grand rayonnement. Ses revenus lui permettent de voyager : au contact de l'étranger, il accroît ses connaissances, il affine son jugement artistique. L'École des arts du dessin de Saint-Josse-ten-Noode, à l'exemple de l'Académie liégeoise, le désigne pour enseigner l'histoire de l'art, et l'Institut supérieur des arts décoratifs de Bruxelles se l'attache comme secrétaire. En 1905, il est initié à la loge " Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis ".

L'œuvre de Sander Pierron est considérable et diverse. Composée de romans, de contes, de critiques d'art, d'essais historiques, d'impressions de voyages et d'une pièce de théâtre, elle offre une quarantaine de titres. Le romancier (notamment *Berthille d'Haegeleere*, 1896, réédité en 1914 sous le titre *Les Rides de l'eau* ; *Le Tribun*, 1906, partiellement autobiographique ; *Vieux-Bonheur*, 1927 ; *La Bataille lorraine ou la Montagne de la Croix*, 1937) et le conteur (notamment *Les Délices du Brabant*, 1900, nouvelle édition en 1913) captivent encore le lecteur. Écrivain prolétarien demeuré à l'écart du naturalisme, Sander Pierron mérite de figurer parmi les meilleurs représentants du réalisme modéré et sensible.

Une place à part doit être faite à sa monumentale *Histoire illustrée de la Forêt de Soignes* (1935-1938), où, comme l'a dit son biographe Jean De Boeck, " il est parvenu à poétiser l'érudition ".



De tous les poètes que nous avons à recenser, GEORGES MARLOW (1872-1947) nous semble le plus authentique, celui dont l'œuvre, bien que de petit volume, quatre minces recueils seulement, devrait jouir d'une longue survie dans les anthologies et les historiques.

Né à Malines d'un père d'origine bruxelloise et d'une mère malinoise d'origine wallonne, Georges Marlow, était fort imprégné de sa ville natale lorsque, étudiant en médecine et signant Paul Alériel, il donnait au mensuel gantois *Le Réveil* des vers où il évoquait ses émois sentimentaux, mais aussi la vieille cité flamande, ses rues silencieuses et ses eaux dormantes, ses béguinages et ses carillons. C'était entre 1892 et 1896. Auparavant, en 1891, il avait publié sa première plaquette, *Evohé !*, dont personne, semble-t-il, ne rendit compte. Il l'avait dédiée à Pierre Iserentant, son professeur de rhétorique latine à l'Athénée de Pitzemburg. Il collaborait aussi à *La Nervie*, qui, dans son numéro du 1^{er} juin 1894, inséra " Paroles de folie " :

Douce Fileuse qui voulûtes
 Tandis que la laine agneline
 Cajolait vos mains orphelines
 Rêver au murmure des flûtes

De l'île enchantée où câline
 La brise éparpille en volutes
 Des roses sur les folles luttes
 De Lindor et de Colombine,

Cueillant les fleurs d'amour qu'à l'aube
 La gloire de vos yeux dérobe
 Ô Reine futile, que n'ai-je

Quitté le pays de Silence
 Où dans un vain palais de neige
 Se vaporise mon enfance !

La musicalité de ce sonnet charma Albert Mockel, qui, de Paris, le fit savoir sur-le-champ à " Monsieur Paul Alériel ". C'était le début d'un échange épistolaire qui se poursuivit durant un demi-siècle.

Entré à l'Université libre de Bruxelles en octobre 1890, Georges Marlow obtint le diplôme de docteur en médecine en juillet 1898. Trois mois plus tard, il s'installa à Ruysbroeck (aujourd'hui Ruysbroek), pratiqua la médecine d'usine et, parallèlement, participait à des travaux sur les maladies nerveuses. En 1895, il confia à Edmond Deman l'édition de *L'Âme en exil*, quarante-trois poèmes dont plusieurs avaient paru dans *Le Réveil*. Ce recueil reçut, comme il le méritait, éloges et encouragements. En 1900, une plaquette était publiée sans mention d'éditeur et sous un titre aussi simple que possible, *Des Vers* ; composée de six poèmes, elle exprimait le " magique émoi " d'un fiancé très lamartinien par son langage et sa sensibilité.

Nommé en 1904 membre correspondant de la Commission médicale provinciale de Bruxelles, Marlow s'établit avec son épouse à Uccle, d'abord rue de l'Église (aujourd'hui rue Xavier De Bue), où il reprit la clientèle du docteur Hubert Clerckx, ensuite avenue Brugmann où il fit construire la double maison qu'il souhaitait, une partie destinée à sa vie privée, l'autre à son activité professionnelle. Pendant quarante ans, il fut le médecin ucclois tout dévoué à ses patients et adoré par eux.

Entre 1892 et son installation à Uccle, il avait apporté sa contribution à plusieurs revues : *Le Réveil*, *Floréal*, *La Libre Critique*, *La Nervie*, *La Jeune Belgique*, *Le Coq rouge*, *La Lutte*, *Durendal*. Par la suite et avant 1914, il publia dans *L'Idée libre*, *La Roulotte littéraire et artistique*, *Le Samedi*, *La Belgique artistique et littéraire* (le premier *Chant d'Hélène* s'y trouva en 1908), *Les Visages de la vie* et surtout dans *Le Masque*, le beau mensuel (mai 1910-juillet 1924) qu'il fonda avec Louis Dumont-Wilden et Grégoire Le Roy.

Il reçut la lumière aux " Amis Philanthropes " en 1906. Il participa, en 1911, à la fondation de la loge " Les Amis Philanthropes n° 3 ", issue du dédoublement qu'avait provoqué la question de l'accueil, comme visiteurs, de membres français de l'Ordre mixte du Droit Humain.

En 1926, il se décida à faire paraître en plaquette son œuvre maîtresse, *Hélène*, dédiée à Albert Mockel, une méditation sur la fuite du temps. Il a choisi la mythique Hélène pour rendre, avec la musicalité de Racine et l'alchimie verbale des symbolistes, l'angoisse du vieillissement auquel l'être humain ne se résigne pas :

Pourquoi ne suis-je plus que détresse et désir ?

Ombre présomptueuse, en vain je veux saisir,
Malgré le soir qui tombe et l'ennui qui m'accable,
La couronne qui brille à ton front redoutable,
Amour, pour la poser, lourde de sang et d'or,
Sur mes cheveux trempés des sueurs de la Mort...
À quel martyre affreux suis-je, hélas, condamnée
Et comment t'échapper, ô morne destinée ?

La beauté qui faisait sa gloire et sa joie l'ayant fuie, Hélène est durement ramenée sous la loi commune, le vieillissement et la mort.

Ah ! que ne suis-je morte entre tes bras, Amour !

Mais la fille de Lédà et de Zeus métamorphosé en cygne se remémore son origine divine, son appartenance au grand tout : elle renaît.

Et je vis, et je chante, et j'aime, et je renaiss,
Et dans Hélène en fleur, soudain, je reconnais,
Blanche, et le front marqué de ton céleste signe,
Ta fille harmonieuse et rayonnante, ô Cygne !

L'activité du médecin, sa conscience professionnelle scrupuleuse ne sont pas seules responsables du long intervalle qui sépare *Hélène* du petit recueil de 1900. Pénétré d'une exigence dont Mallarmé avait donné l'exemple, Marlow se refusait à livrer un poème dont un seul vers, un seul mot eût gâté la pureté du chant ou détruit les harmoniques de la composition. Rare, son œuvre poétique l'est dans les deux sens du terme : il n'en existe que peu de spécimens, ce qui existe sort de l'ordinaire, atteint la perfection.

Aux dépens parfois de son œuvre personnelle, il répondait aux sollicitations des revues — après la Première Guerre mondiale, notamment *La Bataille littéraire*, *Le Thyrsé*, *Le Flambeau*, *La Revue sincère*, *La Nervie...* — et il estimait de son devoir de parler des ouvrages d'autrui. En cela, sa contribution la plus importante fut les "Chroniques de Belgique" qu'il donna au *Mercuré de France* de 1919 à 1932 et de 1936 à 1939, chroniques exemplaires où, pendant dix-huit ans, il rendit compte de tous les événements marquants de la vie intellectuelle belge.

Le 9 avril 1932, Georges Marlow fut élu membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, où il occupa le siège de Max Elskamp. Cette élection répondait au souhait que l'ami Mockel manifestait depuis 1925, embarrassant fort le poète-médecin, qui le suppliait de renoncer à cette "chimère". Le 16 novembre 1931, il lui demandait une fois de plus de ne pas infliger aux académiciens "le nom d'un postulant sans relief" :

Que je vous remercie tout d'abord, mon cher Albert, de votre persévérance à défendre une candidature que je ne brigue point, mais dont votre indulgente affection persiste à me croire digne. Pour la justifier vous m'avez, je le sais, paré de mérites que je ne me connais pas et — n'était ma défiance envers moi-même, j'aurais depuis longtemps et par votre faute cristallisé mes ambitions autour d'un fauteuil. Par bonheur, je n'ai pas perdu la faculté de voir clair en moi et, malgré toutes les louanges dont votre sympathie m'accable, je sais que je ne possède aucun titre aux honneurs que vous prétendez me réserver. Ce n'est pas par les minces recueils que j'ai publiés ou par les vers éparpillés au hasard d'éphémères revues que je puis me prévaloir d'une notoriété quelconque. J'en dirai autant de mes *Chroniques* au *Mercuré*. Tout cela, mon cher Albert, n'est que besogne d'amateur ou, si vous le voulez, jeu de lettré auquel ne

peuvent être sensibles que de rares curieux et non moins rares amis. Pourquoi, dès lors, m'imposer à vos collègues qui, fort justement, me tiendront toujours rigueur de ma discrétion et de mon obscurité ?

Il avait beau dire. Les jeux étaient faits.

L'abondante et admirable correspondance Albert Mockel-Georges Marlow (1894-1943) a été éditée en 1998 avec grand soin par une spécialiste italienne de la littérature française de Belgique, Madame Francesca Bianca Crucitti Ullrich. Il est normal que Marlow, respectant la règle de la discrétion, n'y fasse aucune allusion à son attaché maçonnique. On peut cependant s'étonner que, malgré le caractère intime de ses échanges épistolaires avec Mockel, il ait exprimé en une seule circonstance ses convictions de libre penseur. Albert et Marie Mockel avaient perdu leur fils unique Robert à la fin de la guerre de 1914-1918. Adonnés au spiritisme, ils sont entrés en communication avec le mort ; la mère, du moins, en était tout à fait convaincue. Voici comment Marlow, vers la fin de 1924, accueillit cette nouvelle :

Mon cher Albert,

Ce n'est pas la première fois que je vois le spiritisme opérer ce miracle, et la sérénité qu'il apporte aux âmes les plus angoissées est vraiment admirable. Quelle joie pour votre femme que de réentendre la voix de son fils et quel apaisement pour vous, mon pauvre ami, qui cherchez en vain la paix de l'esprit et du cœur. Il faut encourager toutes les superstitions si elles parviennent à sauver les âmes. Je ne suis pas de ceux qui rejettent les dogmes et les croyances. Si, pour ma part, je suis libre penseur, j'approuve toujours l'idée religieuse, le spiritisme et même le fétichisme le plus absurde du moment où j'y sens attaché le bonheur de l'un ou de l'autre être. J'ai défendu l'Antoinisme devant mes confrères inquiets d'une concurrence plutôt qu'épris de vérité. J'ai engagé plusieurs de mes malades, qui me parlaient de Lourdes, à faire le pèlerinage, et quand j'ai vu des malheureux se jeter à cœur perdu dans le spiritisme et y trouver l'apaisement et la joie, je les ai approuvés d'enthousiasme. Car il y a quelque chose de si absurde et de si orgueilleux à vouloir au nom d'une science en perpétuelle évolution condamner telle ou telle croyance ! Croyez-moi, mon cher Albert, encouragez votre femme. Et qui sait ? Maeterlinck a peut-être raison.

Peu après, début janvier 1925 vraisemblablement, il précisa sa

réaction personnelle à l'égard du spiritisme, qui n'est pas sans heurter son esprit critique, dit-il avec une fermeté dont on peut déduire que ses positions de libre penseur étaient inexpugnables.

Ainsi vous avez découvert dans le spiritisme une source nouvelle de joie. Je n'en suis nullement étonné : vous aviez vu votre femme puiser dans cette doctrine un tel réconfort et sans doute aviez-vous assisté à des troublants phénomènes que forcément vous aussi vous êtes devenu spirite.

Vous connaissez mes idées à ce propos : je vous les ai exprimées dans une précédente lettre. Vous me permettrez maintenant de vous parler à cœur ouvert et de vous demander un service d'ami. J'ai eu de fréquentes occasions de rencontrer des spirites convaincus et souvent j'ai été sollicité d'assister à leurs séances. J'ai toujours décliné leurs invitations et toujours j'ai refusé de discuter leurs doctrines. Attitude que vous qualifierez comme vous le voudrez, mais que j'entends conserver pour plusieurs raisons.

La première est que le spiritisme ne requiert pas ma curiosité et que je ne tiens pas à m'encombrer de théories, poétiques certes, mais qui ne sont pas sans heurter mon esprit critique.

De plus, je n'ai pas de loisirs : ma vie est terriblement occupée et il ne me plaît pas d'explorer de nouveaux domaines. J'exerce ma profession et j'ai la passion de la littérature ; je me trouve satisfait ainsi ; de plus, j'ai l'esprit plus scientifique que philosophique. [...]

J'ai le respect de toutes les croyances. Mais je ne discute jamais avec les convaincus : ils vivent dans un monde admirable ; ils sont heureux, et cela seul importe. Quand les convaincus sont mes amis, je me refuse avec plus d'énergie encore à les encombrer de mes réflexions et de mes remarques. Mes remarques et mes réflexions risquent de troubler notre amitié.

C'est pourquoi, cher Albert, nous ne parlerons pas de spiritisme quand vous viendrez : il me suffit de vous savoir, votre pauvre femme et vous, heureux d'avoir retrouvé le chemin de l'espérance. Si ce chemin se trouve être en même temps celui de la certitude, j'en serai plus reconnaissant encore aux amis qui savent vous arracher à votre chagrin.

Georges Marlow passa les quatre dernières années de son existence dans une clinique d'Uccle, la paralysie gagnant lentement, implacablement son corps, mais épargnant son esprit demeuré lucide jusqu'à la

fin. Nous l'avons vu au début de l'année 1944 pour recueillir ses souvenirs de l'époque symboliste et du poète français Charles Morice. Assis dans un fauteuil, une main quasi invalide tout près d'une sonnerie d'appel, il répondit à nos questions avec une vivacité que son état physique rendait surprenante. Nous avons gardé de cette rencontre une impression très forte, pathétique. On dit qu'il continua de lire aussi longtemps qu'il put, jusqu'au moment où, ayant perdu la vue, il n'eut plus à solliciter une main secourable pour tenir le livre et tourner les pages.



Le Liégeois FERNAND MALLIEUX (1872-1934), docteur en philosophie et lettres, docteur en droit et candidat notaire, issu de l'Université de sa ville natale, exerça le métier d'avocat, se spécialisa en certaines matières juridiques, enseigna à l'Université libre de Bruxelles le droit slave, eut une carrière politique qui l'amena au poste d'échevin des Finances à Liège. Parallèlement, porté par sa sensibilité artistique et littéraire, il se mêlait au milieu culturel ; il participa aux initiatives de la section liégeoise des Amis de l'Art wallon et il collabora aux revues, notamment à *Wallonia* et, plus tard, à *La Vie wallonne*.

Il était membre de la loge "La Parfaite Intelligence et l'Étoile réunies" et y occupa la fonction de Vénérable Maître.

Très doué pour l'étude des langues, il en possédait une douzaine. Avant la Première Guerre mondiale, il fit en Russie des séjours dont il rapporta une importante documentation juridique et historique, ainsi qu'une bonne connaissance de la littérature et de la langue russes.

Sa bibliographie révèle les deux orientations de son travail intellectuel ou, si l'on veut, les deux aspects de sa personnalité : d'une part, les ouvrages relevant de la science juridique ou de la réflexion politico-économique : *Le droit hypothécaire russe* (1910), *Législation russe sur les sociétés* (1914), *Doctrines de l'idéalisme juridique. Introduction à la philosophie du droit* (1934), *La Russie moderne* (1905), *L'avenir industriel en Russie* (1908); d'autre part, les ouvrages littéraires, *Histoire de Mathieu Laensberg et les étoiles* (1913, tirage à part de *Wallonia*) et *Les Fées* (1932).

Le volume *Les Fées* (édité par Georges Thone, à Liège) réunit treize contes interprétant des thèmes légendaires. Par exemple, *Le Cyclope* montre Polyphème aveuglé par Ulysse et fou autant de rage que de douleur, mais avec le temps il s'apaise en écoutant le chant de la sirène

Néarcha et il connaît une sorte de bonheur ; *Le Rêve dans l'arche* raconte ce qui se passe après que Noé, Sem, Cham et Japhet ont remis pied sur terre, rien ne subsiste de la fraternité que les rescapés du Déluge se promettaient. Hubert Krains, dans *La Vie wallonne*, disait des *Fées* : “ On ne résume pas ces jolies et fines histoires, tout en nuances, où la philosophie se mêle discrètement à la poésie et sur lesquelles plane le sourire, désabusé peut-être, mais jamais amer, d'un sage. ”

Fernand Mallieux fut l'un des délégués qui, à raison d'un délégué par 40.000 habitants, constituèrent l'Assemblée wallonne, issue de propositions de Jules Destrée au Congrès wallon de 1912. Lors de sa première réunion, à Charleroi et en cette même année 1912, elle adopta un programme où il était dit que seule l'indépendance des deux peuples composant la Belgique garantirait le maintien de la nationalité belge.

La désignation de Mallieux comme délégué découlait de son engagement dans le mouvement wallon. Il avait à son actif notamment l'enquête qu'il organisa sur la néerlandisation de l'Université de Gand et sur les menées du flamingantisme. À l'Université de Gand, en 1910, le jour de la séance traditionnelle de la rentrée académique, un haut magistrat, nommé Seiffert, avait interpellé le recteur en flamand pour réclamer la flamandisation de l'institution. Mallieux envoya aux abonnés de *Wallonia* et à diverses personnalités une circulaire formulant deux questions : 1. Convient-il de supprimer en Belgique une Université française ? de créer une Université flamande ? 2. Quelles mesures convient-il de prendre pour arrêter la lutte sans merci poursuivie dans le pays entier contre le français et contre la race wallonne ?

Les réponses affluèrent, publiées *in extenso* dans la livraison de mars-avril 1911 de la revue *Wallonia*. Des signatures imposantes : du côté des hommes politiques, Paul Janson, Albert Devèze, Fernand Cocq, Charles Magnette, Jules Destrée, Léon Troclet ; du côté des hommes de lettres, Camille Lemonnier, Émile Verhaeren, Maurice Maeterlinck, Albert Mockel, Edmond Glesener, Fernand Severin, Albert Giraud, Henry Maubel, Gérard Harry, Louis Delattre, Georges Rency, Jean d'Ardenne, Louis Piérard, Christian Beck, Charles Delchevalerie, Olympe Gilbert, Jules Sortiaux, Roland de Marès... D'autres personnalités encore et de nombreuses associations.

À l'exception de Beck et de Piérard qui optaient directement pour la solution extrême, le premier s'exclamant : “ Vive la séparation administrative des Flamands et des Wallons ! ” et le second déclarant : “ Libre fédération de peuples libres, autonomes et homogènes : cela

aussi, c'est du socialisme ", toutes les autres notabilités, en cette année de grâce 1911, considéraient la flamandisation de l'Université de Gand comme inimaginable ou insensée. Après coup, la cécité des gens en place fait toujours sourire !

Le Frère Mallieux avait du courage... Pendant la Première Guerre mondiale, en qualité de membre du comité de défense gratuite des citoyens belges, il intervint environ quinze cents fois devant les conseils de guerre allemands. Qui plus est, il fut condamné à trois mois de prison et à 3.000 marks d'amende pour avoir caché un soldat allié et favorisé sa fuite, et, une autre fois, pour écrits tendancieux, il fut frappé d'une amende de 500 marks. Pour de tels faits, vingt-cinq ans plus tard, l'occupant allemand aura la main plus lourde !



Né à Couillet, CHARLES DELCHEVALERIE (1872-1950) ne semble pas avoir été marqué par son origine hennuyère : c'est Liège qu'il aimait, c'est à Liège qu'il mourut, c'est la ville mosane qui inspira *Autour du Perron* (1932), *Petite France de Meuse* (1933), *Images de Liège* (1939), et c'est à " La Parfaite Intelligence et l'Étoile réunies ", à l'Orient de Liège, qu'il fut initié le 1^{er} décembre 1906.

Il parcourut une carrière de journaliste professionnel : rédacteur à *L'Express* (Liège) à partir de 1894, collaborateur de *L'Indépendance belge* dès 1894 également... Parallèlement, il apportait sa contribution aux revues littéraires, exutoire de son imagination poétique, de sa sensibilité d'artiste.

Il entra en littérature assez tôt pour assister et participer même aux derniers développements de la renaissance déclenchée au début des années 1880. C'est dans *La Wallonie* du 29 février 1888 que furent publiés ses premiers textes, deux proses poétiques, " Spleen " et " Souvenirs d'antan ". Il en parut ainsi une vingtaine d'autres, de même qualité. L'ultime fascicule de la revue de Mockel, en 1892, auquel collaboraient notamment Heredia, Mallarmé, Viel-Griffin, Henri de Régnier, Pierre Louÿs, Gide, Stuart Merrill, Verhaeren, Maeterlinck, Van Lerberghe, Severin, Elskamp — quel beau voisinage ! — accueillit encore " En la clairière ", tout imprégné du maniérisme à la mode :

Au rouet d'un tournesol, la petite reine est à filer des fils de la vierge, et sa grâce menue enchante les corolles de la fontaine. Un

songe d'idylle illumine la clairière où sa chanson s'éploie sur la brise azurée. Seuls parmi l'eau cristalline, les grands iris dressent leur joie d'ombre dans le sourire épars.

Mais voici qu'une approche émeut les ramures, et paraît dans la lumière amoureuse, l'Attendu, l'Enfant-Chevalier au pourpoint d'étincelles. Il rayonne de toute sa présence ingénue, et sa vêtue est d'or : tout l'or légendaire, l'or onctueux des aurores s'y profuse et telle éblouit sa présence impériale.

La petite reine, elle bat des mains, elle contemple son seigneur au fastueux arroi qui s'attriste, ô Rieuse ! de ce pensif collier d'améthystes lointaines.

Elle s'est reculée, et résorbe tout l'or en son regard joyeux. Puis, folle aux bras du petit prince :

Ô mon amour, tu es beau et je t'aimerai bien ! mais dis-moi, chéri, me donneras-tu des manteaux et des écharpes de cet or étincelant ? Je serai, tu verras, si jolie parmi les jardins, aux fêtes du roi mon père...

Elle babille et l'embrasse, la frivole, sans voir deux larmes rouler, perle et gemme illusoirs ! sur la joue de l'Enfant-Prince ; car son cœur se meurt, au pauvre, de la divine qui lui veut prendre, pour s'en parer, toute sa jeune âme éblouissante dont, pour lui plaire, il s'était ce matin couvert.

La signature du jeune écrivain apparut dans plusieurs "petites revues", généralement favorables au symbolisme : *Caprice-Revue* (Liège, en 1888-1889), *Les Jeunes* (Namur, en 1890), *La Revue blanche* (en mars 1892, le projet de cette publication parisienne fameuse, rappelons-le ici, avait germé à Spa), *La Revue wallonne* (Liège, en 1893-1894), *Revue-Journal* (en 1894, hebdomadaire que nous mentionnons *supra* à propos d'Eugène Monseur), *Le Réveil* (en 1895-1896). En 1892, mis en train, il fonda à Liège avec Paul Gérardy *Floréal*, qui se maintint en vie jusqu'au printemps de l'année suivante.

En 1895, il réunit dans une plaquette, *Décors*, trente de ses proses poétiques, toutes inspirées par le pays wallon, à l'exception de la pièce XXVIII qui évoque, l'auteur *dixit*, le vieux Dusseldorf. Le style coruscant, dont les adeptes étaient encore nombreux, l'avait séduit. Qu'on en juge par la pièce XI, l'une des plus courtes :

Sous une frileuse brise d'aube la rivière coule, lente entre ses bords durcis et poudrés de gel. Virent des cycles d'aigues et s'évagent des

volutes et s'ondent de menus flots par l'eau joueuse où, mirés au clair de cette paresseuse dérive, des peupliers en massif sur la berge projettent leur ombre d'hiver, noirs troncs grêles et fine ramure. Au mol voyage alenti des ondes palpite une vie fantasque de colonnes tordues, de piliers secoués, de branches qui girent, ondoient et se déroulent, quand au bord du rivage, un rond soleil levant se pose, et la paradoxale arborescence échevelée s'active à captiver en ses réseaux la boule de feu qui ronge leurs mailles.

On peut supposer que la pratique du journalisme quotidien le détourna des excentricités langagières. La longue nouvelle, *La Maison des Roses trémières*, éditée en 1898 par l'imprimeur liégeois Auguste Bénard, en est exempte.

On constate que, à partir de 1900, ce sont les revues spécifiquement wallonnes qui bénéficient de ses collaborations les plus assidues : *Wallonia* (1900-1914), *La Vie wallonne* (1921-1950), *La Wallonie en fleurs* (1923-1927).

Le recueil *Images fraternelles*, illustré par Auguste Donnay, édité par Vaillant-Carmanne en 1914 et réédité deux fois par Thone avec additions, en 1927 et 1934, est sans doute son livre le plus attachant. Ce sont moins des récits que des impressions dues au hasard : un paysage qui émeut, une scène de rue ou de village saisie sur le vif, un personnage aperçu dans l'exercice d'une activité, dans l'embarras d'un évènement inattendu ou dans le désarroi d'une situation pénible... Pourquoi ces images sont-elles fraternelles ? Parce qu'elles ont contribué, dit l'auteur, "à lui faire comprendre plus intimement la grande solidarité qui réunit les êtres et les choses". Et il ajoute : "L'émotion qu'il a retenue de ces scènes et de ces tableaux également véridiques, le frisson subtil qu'il ressentit à les contempler, il a tenté de les fixer, et c'est à ce titre que ses récits sans prétention sont des façons de moralités humaines, à base d'humble vérité." Un commentaire qui rend plus proche celui qui l'a écrit.

Réfugié en Angleterre pendant la Première Guerre mondiale, Charles Delchevalerie collabora aux journaux belges qui paraissaient à Londres et il participa aux travaux de la loge "Albert de Belgique". Son séjour sous le ciel anglais lui suggéra des contes, *Croquis londoniens*, parus à Bruxelles en 1919. En 1945, sous le titre *Le Météore et quelques autres histoires*, il présenta un choix de ses nouvelles. On y retrouve *La Maison des Roses trémières*, où, comme dans *Le Météore*, il analyse finement la psychologie féminine dans la relation amoureuse.

Regroupons à part ses études relevant de l'histoire littéraire (et dialectale) et de l'histoire des arts : *Un artiste liégeois : Auguste Donnay* (1901), *Littérateurs français de Wallonie : Hubert Krains* (1904), *Octave Pirmez. Étude biographique et critique* (1911), *Henri Simon, poète lyrique* (1921), *Aristide Capelle, peintre de la Haute-Lesse* (1935), *Adrien De Witte* (1951).



Né à Saint-Trond, OLYMPE GILBART (1874-1958) fit ses humanités à l'Athénée royal de Huy et, inscrit à l'Université de Liège en 1892, s'initia à la philologie romane sous la direction d'un jeune professeur enthousiaste et pétillant, un éveilleur qui le marqua : c'était Maurice Wilmotte. Diplômé en 1897 docteur en philosophie et lettres avec un mémoire (resté inédit) sur le patois du canton de Gedinne, il s'orienta vers le journalisme qui devait, pensait-il, concilier son goût de l'action et son penchant littéraire. À l'Université, il s'était fait la main en tenant la chronique estudiantine du journal *L'Express* et en fondant *Liège-Universitaire*. Entré en 1899 au quotidien liégeois *La Meuse*, il y fit carrière, comme rédacteur, puis comme secrétaire de rédaction (1908-1914), enfin comme rédacteur en chef (1918-1940). Sa collaboration à *La Meuse* se distingua par des réussites restées longtemps dans la mémoire des lecteurs : son feuilleton hebdomadaire des "Mardis littéraires" où il privilégiait les lettres belges et ses billets quotidiens signés Mestré (le ménestrel), troussés habilement.

Il fut initié le 2 juillet 1904 à la loge "La Parfaite intelligence et l'Étoile réunies", à l'Orient de Liège. C'était un Maçon assidu et zélé. Par exemple, les archives maçonniques relatent que, à la reprise des travaux en 1945, il exposa aux Frères de sa loge ses tribulations en 1940 à Paris où il était parvenu à faire paraître *La Meuse* du 15 mai au 12 juin.

Son entrée en Maçonnerie coïncida avec ses engagements publics à la cause wallonne et à la francophilie militante. En 1905, il fut le secrétaire, c'est-à-dire la cheville ouvrière, du premier Congrès wallon, où le constat du présent et la crainte de l'avenir s'imbriquèrent dans une argumentation que répercuta l'état des lieux établi par Jules Destrée dans la fameuse "Lettre au Roi sur la séparation de la Flandre et de la Wallonie" (*Revue de Belgique*, 15 août-1^{er} septembre 1912). Aux côtés du Frère Christian Beck (voir *infra*), il se trouva en 1909 parmi les fondateurs du comité belge de l'Alliance française, mouvement lancé en

France en 1883 pour la promotion de la langue française dans le monde.

La Meuse ayant refusé de paraître sous l'occupation allemande de 14-18, Olympe Gilbert enregistra, avec la collaboration du chevalier Jules de Thier, patron du journal, tous les événements grands et petits, dramatiques, insolites ou cocasses qui constituèrent la matière de *Liège pendant la Grande Guerre*, ouvrage en quatre volumes sorti de presse en 1919.

Professeur à l'Institut supérieur des Demoiselles de la ville de Liège entre 1916 et 1921, retourné évidemment à son journal dès le départ des Allemands, il fut élu conseiller communal de Liège sur la liste libérale en janvier 1921 et il ne cessa dès lors de siéger au conseil. Trente-sept années de gestion communale, jalonnées de responsabilités plus grandes à la tête d'échevinats : Instruction publique et Beaux-Arts (1921-1927), État-civil et Ravitaillement (1945-1947). Il occupa un siège sénatorial de 1939 à 1946.

Par arrêté royal du 28 juin 1928, il avait été chargé de faire à l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie annexé à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, le cours d'histoire de l'art wallon, cours à option qu'il dispensa jusqu'en 1946.

Cet homme très occupé, très demandé, membre de multiples commissions et conseils d'administration (toujours dans le domaine culturel, le non marchand comme on dit aujourd'hui), souvent appelé à présider (notamment la Société de littérature wallonne dont il était membre titulaire depuis 1906), cet homme généreux de son temps au bénéfice des autres réussit à en distraire un peu pour ses publications personnelles : *La Chanson wallonne* (1909), *Liège, centre d'art* (1947), *Edmond Glesener* (1951), *La Pasquêye liégeoise* (1952). À ces livres, il convient de joindre ses monographies d'artistes wallons, publiées dans *La Meuse-Noël* (Liège, 1920), " La gravure liégeoise " dans *Catalogue of an exhibition of Liège engraving from the XVI century to the present day* (Brighton, 1926) et ses articles dans *Wallonia* et *La Vie wallonne*.

Ses deux recueils poétiques, *Isis* et *Eros*, sont introuvables.

VI LE XX^e SIÈCLE

FRANS FISCHER (1875-1949), élevé dans un milieu socialiste et admirateur de Jean Volders, milita, à peine sorti de l'adolescence, aux côtés des ténors du Parti ouvrier belge. En 1906, représentant le P.O.B. au congrès de l'Internationale socialiste à Paris, il se lia d'amitié avec Jean Jaurès. Élu en 1907 conseiller communal de Schaerbeek, où il naquit, il devint échevin en 1912 et le resta jusqu'en 1947. Populaire, apprécié pour son intelligence politique, ses qualités de cœur et ses propos spirituels, il fut envoyé au Parlement dès 1919 ; il y siégea jusqu'à la fin de sa vie.

Parallèlement à cette longue carrière politique, qui lui valut le titre de ministre d'État en 1945, il exerça avec brio le métier de journaliste. Son griffonnage désespérait les typographes ; mais ses articles, écrits d'un seul jet, étaient un régal, un modèle de rédaction dans tous les genres journalistiques : l'éditorial, la chronique, le reportage, le billet du jour, la polémique.

Ce style vif, primesautier, fait le charme des livres de souvenirs qu'il publia au soir de sa vie : *Bruxelles d'autrefois* (1941), *Écrit sur le sable. Cinquante années de journalisme* (1944). Le ton change — et pour cause — dans l'ouvrage où il a relaté son action de résistant et sa cruelle expérience d'un bagne hitlérien : *L'Enfer de Breendonck. Souvenirs vécus* (1944).

Initié en juillet 1919 aux "Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis", il fut Vénérable Maître de sa loge de 1934 à 1937.

Nous avons connu personnellement Frans Fischer. C'était un homme foncièrement bon, accueillant, généreux. Avait-il fait l'objet d'une dénonciation ? L'occupant visait-il le socialiste actif qu'il était depuis sa prime jeunesse ? Il ne sut jamais pourquoi on l'avait arrêté et enfermé au fort de Breendonck, où il resta plusieurs mois. Nous tenons à reproduire ici quelques pages de son émouvant témoignage, *L'Enfer de Breendonck*.

À Breendonck le régime était égal pour tous : celui de la terreur, des rigueurs cruelles, de l'isolement total de la vie extérieure et... de la famine.

Le camp avait, primitivement, été aménagé pour y parquer les Juifs que l'on voulait ainsi retrancher de la vie publique. Quand le Reich avait déclaré la guerre à la Russie, il avait, en invoquant une coutume tolérée, disait-il, par le " droit des gens ", aménagé le fort déclassé de Breendonck en camp de concentration pour les ressortissants de la nation avec laquelle il était en guerre.

On avait donc ramassé au petit bonheur, principalement à Bruxelles et à Anvers, quelques émigrés russes — Russes blancs — qui avaient pu se soustraire au régime bolchéviste. Étrange façon de se dresser contre le régime bolchéviste en arrêtant des adversaires ! Puis, par une assimilation audacieuse, on avait déclaré suspect de complicité avec les Russes quiconque, sur le vu des listes plus ou moins authentiques ou de dénonciations anonymes, aurait pu avoir une accointance quelconque avec le parti communiste belge, dont les effectifs étaient cependant si maigres. Inutile de dire que ces adhésions, sympathies ou accointances présumées n'avaient pas même été vérifiées. Et je crois bien qu'elles ne le furent jamais. Il y avait évidemment dans le lot des prisonniers quelques militants communistes qui, avant la guerre, avaient publiquement affiché leurs opinions. C'est ainsi que je parvins à reconnaître, sous son masque de souffrance, car il avait le visage affreusement tuméfié sous les coups, mon collègue communiste Borremans, député de Nivelles, et aussi Eyndels, sénateur, et mon ami de jeunesse, l'architecte Paul Francken, également élu communiste au Conseil communal de mon faubourg. D'autres avaient été dépistés parce que, comme le docteur Fontaine de Bruxelles, ils avaient généreusement prodigué des soins aux émigrés politiques soutenus par le " Secours Rouge ". D'autres encore avaient commis le crime d'accepter d'être témoins des listes communistes aux élections municipales. C'était le cas pour un vieillard de 74 ans, « bon-papa » comme nous l'appelions, caduc et perclus que l'on avait arraché de son lit de souffrance pour l'envoyer à notre bagne. Dans ce lot de suspects il y avait aussi des gens totalement étrangers à toute action politique, mais dont on s'était saisi parce que l'on n'avait pas su mettre la main sur un parent désigné pour la rafle.

« Si ce n'est toi, c'est donc ton frère », dit le fabuliste. Était-ce une raison pour appréhender étourdiment ceux qui n'étaient pas

communistes ? C'était mon cas et aussi celui de plusieurs militants syndicaux socialistes rebelles à l'idéologie de Moscou.

C'était le cas pour mon camarade Neefs, secrétaire à la Fédération des syndicats bruxellois, et pour mon ami Simon, du syndicat des métallurgistes, qui trépassa plus tard dans un camp de l'Allemagne du Nord.

Les plus surpris de nous voir arriver là furent assurément les vrais communistes, quand on nous jeta, pêle-mêle, dans le même tas de souffrance et de misère.

Mais il n'y avait pas que nous pour subir les rigueurs épouvantables de cette " Schwer Haft " (détenation dure).

Il y avait des passants inoffensifs ramassés dans les rafles, des notables pris comme otages dans les villes punies, notamment mon ami Bouchery, vice-président de la Chambre des Représentants et ancien ministre, ainsi que son collègue scabinal, l'ancien député libéral Van Kersbeecke, le procureur du Roi et le commissaire de police en chef de Malines. Puis encore des industriels soupçonnés de tiédeur envers l'ordre nouveau, des prêtres, des professeurs d'Université, des artistes comme mon vieux camarade Jacques Ochs, le spirituel dessinateur du *Pourquoi Pas ?*, et Paul Levy, le populaire speaker de l'I.N.R. Sans compter tout un lot de prisonniers du nord de la France, parmi lesquels le directeur de l'Institut Catholique des Arts et Métiers de Lille, une sommité pédagogique, que, faute de place dans la prison cellulaire de là-bas, on avait évacués vers le bagne de Breendonck.

La journée du 21 juillet avait renforcé notre effectif de forçats d'une centaine de malheureux. Je découvris parmi eux un autre de mes collègues du conseil communal, le jeune avocat Paul Thonar, que l'on ne fit sortir de Breendonck, comme on l'avait amené ici, sans autre explication, que pour l'envoyer mourir dans une geôle des environs de Hambourg.

Enfin, comme ils ne disposaient pas d'une prison à Malines, même pour y recueillir les petits délinquants de droit commun, incarcérés pour transport clandestin de victuailles ou pour déclaration insuffisante des récoltes, les militaires allemands commis à l'exécution des arrêts de justice (?) n'avaient rien trouvé de plus simple que de soumettre les auteurs de ces peccadilles au régime pénitentiel renforcé et... tortionnaire qu'ils ne réservaient pas à leurs pires assassins.

Car, pour tout ce petit monde bizarre, disparate et hétéroclite de bagnards, l'égalité totale dans la souffrance était la règle implacable.

Tous, otages, suspects politiques, israélites traqués à raison de leur origine raciale, hommes politiques jugés indésirables, prêtres aux sentiments patriotiques trop affichés, passants inoffensifs cueillis dans les rafles, victimes innocentes de lâches dénonciations ou petits délinquants de droit commun, tous étaient alignés sur le même plan de dépression systématique, d'extermination lente et sournoise, d'avilissement méthodique de leurs valeurs physiques, morales et spirituelles.

Un régime infâme et démoniaque qui se traduisait ainsi : incarcération sans jugement, sans instruction ni enquête et sans limitation de durée ; isolement total de la vie extérieure ; prestation ininterrompue et pendant huit heures consécutives de lourds travaux, répartis sans tenir compte des forces physiques, de l'âge ou des inaptitudes ; organisation systématique de la dénutrition ; port uniforme de la défroque du forçat ; obligation d'avoir le crâne rasé ; absence de soins sérieux aux détenus devenus malades par épuisement, sévices, dépérissement de la faim, ou blessés par les coups ; droit pour les soldats de tout grade de prodiguer, sans arrêt, aux détenus les injures, les humiliations et les horions ; emploi permanent de la matraque et de la chicotte. Le tout aboutissant, avec un effroyable pourcentage de mortalité, à l'éviction des damnés de cet enfer, les pieds devant, dans le convoi anonyme qui, au petit matin, rejetait ses cadavres hors du fort de la famine.

Et là-bas, à Bruxelles, à quelque trente kilomètres de cet antre de souffrance totale, dans les salles de rédaction qu'ils avaient cambriolées, de beaux messieurs, qui étaient aussi de vilains sires, prostituaient leur plume à célébrer les beautés de cet ordre nouveau.



Les fonctions administratives et pédagogiques que LÉOPOLD ROSY (1877-1968) exerça au cours de sa longue carrière au Gouvernement provincial du Brabant (commencée en 1911, elle ne prit fin qu'en 1954) n'étaient pas des sinécures. Cependant, les tâches officielles ne constituaient qu'une partie de l'activité protéiforme de ce diable d'homme, qui se dépensait à la direction du *Thyrse*, se multipliait dans les associations culturelles, écrivait, conférençait, haranguait et trouvait encore du temps pour l'entraide sociale.

Fondateur du *Thyrse* en mai 1899 en compagnie de Charles Viane, de Julien Roman, de Pol Stiévenart et d'Émile Lejeune, il dirigea cette " revue d'art et de littérature " de 1903 à 1905, puis de 1908 à 1962

avec une autorité que personne ne contestait et une efficacité que tout le monde admirait. Encore plus que sa parole incisive et sa moustache retombante de guerrier gaulois, c'était son aptitude à assumer toute espèce de tâche qui impressionnait l'équipe des rédacteurs. André Baillon a raconté : " [...] Rosy faisait tout. Un conférencier à présenter : nos gorges se desséchaient à l'idée de prononcer trois mots en public ; Rosy, déjà sur l'estrade, y allait de son petit discours. Un *maître* à taper d'une page inédite qui corsât un sommaire parfois trop mince, un mauvais payeur à houspiller, un subside à obtenir de quelque grosse légume gouvernementale, nous en étions encore aux *si* et aux *mais* que déjà Rosy achevait de signer la lettre. "

Grâce à la fermeté de son directeur, la revue ne s'écarta jamais de son programme initial : être ouverte à toutes les tendances et à tous les talents, défendre farouchement la liberté d'expression, mettre en évidence l'originalité des lettres belges, couvrir avec objectivité tous les domaines où fleurit l'art et souffle l'esprit. Elle donna l'hospitalité aux débutants comme aux chevronnés, réservant le même accueil à André Baillon et à Camille Lemonnier, à Franz Hellens et à Hubert Krains, à Odilon-Jean Périer et à Émile Verhaeren. Cette belle aventure dura près de soixante-dix ans ; comme il fallait le craindre, elle se termina peu après que Rosy, passé à l'Orient éternel, eut cessé de l'inspirer.

Son travail de fonctionnaire et au *Thyrse* ne parvenait pas à combler son existence ! Trente ans durant, à Saint-Gilles, sa chère commune natale, il enseigna la littérature française aux élèves de l'École de musique et il anima le cercle philanthropique " Le Taciturne ". Pendant dix-sept ans, il présida, à Uccle, la société d'éducation populaire et d'entraide " La Besace ". Il participait avec assiduité aux travaux de plusieurs comités exécutifs : à l'Association des écrivains belges, aux Amis de la langue française, aux Amitiés françaises, à la Ligue pour la défense de la langue française. Initié en 1919 à la loge " Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis ", il y fut très présent. Et à toutes ces obligations qu'il avait librement acceptées venaient s'ajouter les inévitables corvées de l'homme en vue, constamment sollicité pour une conférence, un article, une démarche.

Quelqu'un a dit : " Rosy, ayant fait de sa vie une entreprise sans but lucratif, y a trouvé le bonheur. Et c'est peut-être la plus belle, la plus édifiante leçon dont il nous aura gratifiés. " Nous ajouterons : avec la conception qu'il avait de ses devoirs, il n'aurait pu s'attacher de manière plus suivie à une œuvre littéraire personnelle. Cette œuvre existe, mais fragmentaire, éparse dans *Le Thyrse* et quelques autres revues.

Le Thyse — fondé, rappelons-le, vingt ans avant l'initiation de Rosy — n'avait pas d'attaches avec les loges. Mais nous avons vu qu'il se voulait ouvert à toutes les tendances, à toutes les opinions. Cet éclectisme suffit à expliquer que, parmi ses collaborateurs, il y eut aussi des Maçons et de futurs Maçons. Les tables du *Thyse* font apparaître les noms de : Christian Beck, Jules Claretie (l'écrivain français), Isi Collin, Jean-Marie Culot, Charles Delchevalerie, Ernest Discailles, Charles Gheude, Camille Huysmans, Georges Marlow, Robert Montal (Robert Frickx), Alex Pasquier, Louis Piérard, Sander Pierron, Fernand Rigot.



Ancien élève du maussade collège Saint-Servais de Liège, ISI COLLIN (1878-1931) débuta en littérature avec deux modestes plaquettes (*Les Baisers*, *L'Étang*), un délicieux conte en prose poétique, *Pan ou l'exil littéraire* (1902), qu'il réédita l'année suivante sous le titre *La Divine Rencontre*, et, plus épais que les deux premiers, un recueil de vers, *La Vallée heureuse* (1903), inspiré par celle qu'il allait épouser en 1905.

Cette année-là, il participa avec Henri Vandeputte et Arthur Toisoul à la fondation de la revue *Antée*, dont Christian Beck avait conçu le projet et suggéré le titre significatif qui sera caractérisé ci-après.

Isi Collin, marié, dut songer à la matérielle. Il s'engagea dans le journalisme, dont les tâches quotidiennes, trop lourdes pour un rêveur nonchalant de son espèce, le détournèrent de la création littéraire. En 1914, il publia encore *Sisyphé et le Juif errant*, où s'affrontent les deux personnages qui cohabitaient en lui, le sédentaire et le nomade. Ensuite, le poète se tut. La guerre finie (en majeure partie, il l'avait passée en Angleterre, dans une usine où, déclaré inapte pour le service armé, il tournait consciencieusement des obus), il se fixa à Bruxelles pour remplir la fonction de rédacteur à *La Nation belge* de Fernand Neuray. Entré quelques années plus tard au *Soir*, il y publia des billets du jour pleins de fantaisie qu'il signait "Compère Guilleri" et dont un choix parut au lendemain de sa mort (*Almanach de Compère Guilleri*, 1931). En 1928, comme *Le Soir* négligeait son reportage d'une campagne de pêche dans la Mer Blanche, il l'avait fait éditer à La Renaissance du Livre : c'est *Quinze âmes et un mousse*, une œuvrette exquise.

Attestée par son milieu familial, son appartenance maçonnique n'a laissé aucune trace dans les archives du G.O.B. : accident fréquent, imputable aux ravages des années terribles.



On s'en étonnera, mais il n'y a aucun doute : CHRISTIAN BECK (1879-1916), l'instable, l'homme aux semelles de vent, adhéra à la Maçonnerie et il y progressa à un rythme qui témoigne d'une assiduité suffisante et d'une participation effective pendant quelques années. Initié en 1904 aux " Amis Philanthropes n° 2 ", il accéda au grade de Compagnon en 1905, à celui de Maître en 1906. Pourquoi démissionna-t-il en 1911 ? On l'ignore. Mais cette rupture ne surprend pas. L'homme avait un besoin de changement et un goût de l'errance qui le détournaient, un jour ou l'autre, des projets qu'il avait réalisés et des engagements qu'il avait pris dans l'exaltation de son esprit inventif, idéaliste et annonciateur. Ajoutons qu'un mauvais état de santé et une impécuniosité permanente déterminaient pas mal de ses comportements. Une santé minée par la tuberculose qu'il tenait, croyait-il, de son hérédité. Une pauvreté dont il s'accommodait avec la satisfaction insolite qu'il avouait à Saint-Georges de Bouhélier en 1902 : " Quoi qu'il en soit, pour moi, le sort en est jeté. Je me suis définitivement voué à la pauvreté. Je l'aimais lorsque je me suis trouvé sans rien, je crois que c'est sincèrement que je l'aime encore maintenant. "

Né à Verviers avec une ascendance dont il signalait volontiers l'élément nordique du côté paternel (son bisaïeul Jean était natif de Riga) et l'élément méridional du côté maternel (la famille Aluffi, d'Asti), Christian Beck eut le malheur, à l'âge de trois ans, de perdre sa mère, morte de phtisie. Son père, Henri Beck, commerçant aisé, Franc-Maçon (Béatrix Beck *dixit*), se remaria et eut deux fils et une fille de ce remariage. Pour la marâtre, l'enfant du premier lit était-il un intrus ? On le mit en pension à Anvers. Malmené par ses condisciples flamands qui le traitaient de « waalkop », il obtint de rentrer au pays. On l'inscrivit à l'Athénée de Liège, où il dut s'ennuyer, lecteur précoce des philosophes (Montaigne, Descartes, Spinoza, Spencer) et fort en avance donc sur les programmes de l'enseignement secondaire. Mal intégré dans son milieu familial et à l'école, eut-il les réactions d'un adolescent rebelle ? Sans doute puisque son père jugea bon de le confier au Collège de Herve, réputé pour la discipline rigoureuse que les ecclésiastiques y faisaient régner. Ce qu'il écrivait à son ami Léon Paschal au sujet de ses maîtres permet de croire que ses impressions de collégien amorcèrent l'anticléricalisme irréductible qu'il allait manifester si souvent :

En général après quelques années de prêtrise, ils ont l'esprit mesquin, tatillon, méchant et d'une hypocrisie constante, mais inconsciente. Leur orgueil est remarquable, mais le tout se déguise sous une apparente bonhomie. Ils sont très sincères quant au dogme, mais derrière cet amour, et parallèlement il se développe souvent une haine sourde et du reste inconsciente contre ce Dieu qui leur a pris toute leur vie. Ah ! s'ils ne croyaient plus en Dieu ! S'ils n'y croyaient plus, comme ils seraient heureux de donner libre cours à leur haine et à toute la sensualité de leur chair, souveraine désormais ! Oh la triste engeance ! (Cette opinion est banale et se trouve dans toutes les gazettes doctrinaires. Je n'aurais jamais cru que ce fût si vrai.) Bien entendu, il se trouve de saints hommes parmi les prêtres.

À peine sorti du collège, il s'évada du milieu familial et gagna Paris, poussé par l'espoir d'y obtenir quelque notoriété littéraire. Le *Mercur de France* lui confia une rubrique, *La Revue blanche* lui prit un conte. Il entra en relation avec Eugène Montfort, Saint-Georges de Bouhélier, Charles-Louis Philippe, Alfred Jarry, André Gide. Une aventure assez fabuleuse quand on s'avise que le petit Belge n'avait pas dix-huit ans à son arrivée en France.

Gide, collaborant en 1931 au numéro spécial de *La Nervie* consacré à Christian Beck, l'a décrit tel qu'il lui apparaissait dans le souvenir de leurs premières rencontres :

Il vint me trouver, frais débarqué de Belgique, désireux de me consulter au sujet des notes d'une " édition de classe " de *Paludes*, qu'il préparait pour Hachette. Il y mettait peut-être un peu de malice, très peu, car il restait le plus souvent au bord du rire et semblait craindre, autant que la moquerie des autres, la sienne propre. Je ne sais quel âge il pouvait avoir, de taille petite on eût dit un enfant, n'eût été sa voix grave et je ne sais quoi de docte et de rassis dans son aspect. Son visage glabre était de teint sombre, non hâlé, mais comme couvert. Ses traits s'animaient très rarement et très peu. Sa parole était extrêmement lente comme ses gestes, on eût dit qu'il mastiquait ses phrases ; et soucieux de ne rien dire qu'il n'eût préalablement pensé, il hésitait d'un mot à l'autre et ne lâchait le tout qu'à bon escient.

Dans *Les Faux Monnayeurs* (1925), Beck figure sous le nom de Lucien Bercail. Ce qui est dit du personnage au début du roman

complète le portrait publié par *La Nervie* et suggère la complicité intellectuelle ou littéraire qui se mêlait à l'amitié des deux hommes et en constituait sans doute la part la plus active :

[...] Olivier, qui ne voulait pas qu'on ne le vît s'isoler qu'avec Bernard, alla retrouver Lucien Bercaïl que les autres laissent un peu à l'écart. Olivier l'aimerait beaucoup s'il ne lui préférait Bernard. Autant Bernard est entreprenant, autant Lucien est timide. On le sent faible; il semble n'exister que par le cœur et par l'esprit. Il ose rarement s'avancer, mais devient fou de joie dès qu'il voit qu'Olivier s'approche. Que Lucien fasse des vers, chacun s'en doute ; pourtant Olivier est, je crois bien, le seul à qui Lucien découvre ses projets.

La correspondance Gide-Beck a été publiée chez Droz en 1994, avec une préface de Béatrix Beck. Il en a existé auparavant des éditions partielles, notamment dans un numéro spécial de la revue d'André Blavier, *Temps mêlés*, en 1966.

En souvenir de l'ami d'autrefois, Gide s'intéressa à sa fille Béatrix, dont on parlait depuis la publication de *Barny* (1948). En octobre 1950, peu de temps avant sa mort (19 février 1951), il lui demanda d'assurer son secrétariat. Dans *Confidences de Gargouille*, recueillies par Valérie Marin La Meslée (1998), elle a évoqué les cinq ou six mois qu'elle passa rue Vaneau.

Pour subsister à Paris, Christian Beck fit de la littérature alimentaire. " J'ai traversé une longue période d'abrutissement causé par la rédaction de mes romans commerciaux qui vient de prendre fin ", disait-il dans une lettre datant de cette époque. Il aurait été, raconte-t-on, le « nègre » de Willy et de Teodor de Wyzewa.

Rentré en Belgique, il reçut l'hospitalité de l'écrivain Paul Gérardy, nietzschéen, antichrétien et apôtre du paganisme, qu'il avait approché avant son départ pour la France. Il tomba amoureux de la femme de son hôte, et de la liaison naquit une fille. Béatrix a parlé de cette situation dans ses *Confidences*. Pour bien entendre son récit, il faut savoir que, née en 1914, deux ans avant la mort de son père, elle ne garde de lui aucun souvenir personnel.

Le grand amour de Christian Beck fut Louise Gérardy, femme de son ami Paul Gérardy, journaliste et poète. Louise avait vingt-cinq ans et mon père dix-huit quand ils sont devenus amants. Une fille

est née, qui a porté le nom de sa mère. Christian aurait souhaité faire sa vie avec Louise Gérardy mais elle était mariée, avec quatre enfants.

Mon père a aimé sa première fille, écrivant à Gide qu'elle était un Memlinc. Ma mère, à propos de ma sœur consanguine, ne me disait pas la vérité : c'est une cousine très lointaine. Mais avant même de savoir qu'elle était ma sœur, je l'adorais. J'étais une petite fille de quatre ans quand je l'ai connue. Elle était une belle jeune femme de vingt ans, qui jouait de la flûte et me racontait des histoires. À l'âge de douze ans seulement, j'ai appris qu'elle était ma sœur. Ma mère avait laissé en vue — désir inconscient que je la lise ? — une lettre de Loulou commençant par " ma chère belle-mère de la main gauche ". J'étais au comble de la joie, l'aimant déjà de toutes mes forces. J'aurais adoré qu'elle fût ma mère, et rêvais d'aller vivre avec elle.

C'est en 1898, à Bruxelles, chez l'éditeur Georges Balat, que parut le premier livre de Beck, intitulé longuement *Ce qui a été sera ou Adam battu et content, farce suivie de Hercule à Lerne, les Simulacres de la Vie et l'Amoureuse Absence*, quatre textes de taille inégale et de forme différente (deux sont de forme théâtrale, deux ne le sont pas), portant respectivement les mentions chronologiques : Bruxelles, août 98 ; château d'Embourg, juin 98 ; Knocke s./m., octobre 97 ; Paris 1896. En 1906, dans la " Collection d'Antée ", Beck publia le texte très remarqué de la " farce ", sous le pseudonyme stendhalien Joseph Bossi et sous le titre simplifié *Adam*. Drame. Nous y reviendrons.

Son premier livre ayant vu le jour, il ne s'éternisa pas en Belgique. Il partit pour une longue pérégrination — l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, la Norvège —, emmagasinant sensations et impressions dont il constella ses prochaines œuvres narratives.

Il était certainement de retour au pays natal en mars 1900, puisque, à cette date, sortit le premier numéro de *Vie Nouvelle*, la revue littéraire dont le sujet le hantait depuis tout un temps. Pressé de vider son sac, il occupa à lui seul les trois quarts de la livraison inaugurale : " La célébration de la Tragédie ", manifeste anonyme, mais évidemment de la plume du rédacteur en chef, qui avait choisi comme exergue significatif une citation de la *Vita Nuova* de Dante ; " Dialogue philosophique sur l'Amour, la Tragédie et la Fin du Monde ", signé Joseph Bossi ; et, avec la signature de Christian Beck, la première partie du roman *La Sensitive*.

Le manifeste introducteur comporte deux parties. La première, de

nature littéraire, annonçant dans un style contorsionné l'adhésion de *Vie Nouvelle* à " tous les panthéismes " et à un " art synthétique " inspiré par le drame wagnérien et la tragédie grecque, répercute les idées de l'époque, fait penser évidemment à *La Littérature de tout à l'heure* (1889), l'ouvrage de Charles Morice, un corpus doctrinal symboliste dont l'influence persiste à la fin du siècle. La seconde partie contraste absolument avec la première. Il ne s'agit plus de littérature, mais de la Wallonie menacée et du régime fédéraliste qui la sauvera. C'est un Christian Beck militant et précurseur qui se dresse sous nos yeux :

Enfin, considérant que les Poètes (et par ce mot, on entend quiconque reconstruit en Beauté, lui-même ou l'univers) sont la plus haute expression de la race ; considérant qu'une race a des devoirs devant elle-même comme devant l'univers) ; considérant que ces devoirs sont au même titre ; considérant qu'ils se confondent, en ceci que le devoir de la race envers elle et envers l'univers est qu'elle conserve, développe, fortifie l'intégrité de son âme propre, dans toutes les manifestations essentielles ; considérant que ce qu'elle doit à elle-même, la race, en tant que note dans une harmonie ultime, le doit aussi à l'univers ;

Considérant que la langue est la plus haute expression de l'intégrité d'une race et le moyen de son unité ; considérant, d'autre part, que la défense de la race appartient aux Poètes plus qu'à tous autres ;

Vie Nouvelle combattra pour la défense et l'illustration de la langue française ; notamment par l'institution, dès le courant de cette année, d'une *Union Libre de la Jeunesse des Pays de Langue française* (France, Wallonie, Suisse romande, Canada, Lorraine, Îles normandes d'Angleterre, Villages Vaudois du Piémont).

C'est surtout dans la Wallonie, spécialement menacée par les menées du flamingantisme et du pangermanisme, que notre action s'exercera. Nulle part ailleurs le cœur de la France ne bat plus noblement que dans cette riche et glorieuse province, qui a donné à l'Occident son plus grand peintre, van Eyck, à la chrétienté son plus grand empereur, Charlemagne, et à la France presque tous ses grands musiciens, depuis le premier, Josquin des Prés, jusqu'aux derniers, César Franck, Érasme Raway. Si les Wallons (ce nom, qui signifie Gaulois, leur a été donné par les hommes du Nord) ne font pas aujourd'hui partie de la France politique, c'est que, contrairement aux autres provinces françaises, ils ont toujours été assez puissants

pour triompher de l'effet annexionniste des rois. Certes, dans l'état actuel de la France, une union politique avec elle ne serait guère désirable. (La conscience nationale est d'ailleurs encore si confuse en France, que l'on y prend de bonne foi les Alsaciens pour des Français, et les Wallons pour des Belges !) Mais il y a d'autres moyens de résister aux progrès menaçants du flamingantisme : sinon la scission absolue, au moins l'Autonomie Wallonne sous un régime fédératif. Les Flamands, race forte et puissante, sont louables de chercher à développer leur influence. Mais en revanche, le premier devoir qui nous incombe, à nous autres Wallons, c'est de leur montrer que nous saurons rester chez nous les maîtres que nous avons toujours été.

C'est à quoi *Vie Nouvelle* s'emploiera par divers moyens.

Cette proclamation juvénile, qui ne se prive pas de malmenier un peu l'histoire pour les besoins de la cause, se situe entre deux événements cruciaux du mouvement wallon : en 1897, Albert Mockel proposa " la séparation administrative complète de la Flandre et de la Wallonie, avec un parlement pour chacune d'elle et l'union des deux petits États sous une chambre fédérale dont ils éliraient chacun la moitié " et en 1905 se tint à Liège le premier Congrès national wallon, à l'origine, selon Jules Destrée et d'autres observateurs, de la prise de conscience de l'identité wallonne et de ses manifestations dans tous les domaines. Que l'on s'afflige ou non, aujourd'hui, de l'évolution structurelle de la Belgique, Beck, en mars 1900, prenait un parti qu'il croyait juste et nécessaire.

Vie Nouvelle attira une belle brochette d'écrivains : Émile Verhaeren, Albert Mockel, Charles Van Lerberghe, James Ensor (artiste du pinceau et de la plume), André Gide, Francis Jammes, Francis Vielé-Griffin. Mais, fragile comme tant de ses pareilles, elle disparut après son troisième numéro (mai 1900).

Les pages vertes, intitulées Business-Review, au début et à la fin des livraisons de *Vie Nouvelle*, faisaient la publicité de revues littéraires — *L'Ermitage*, *La Revue blanche*, *le Mercure de France* —, mais aussi, largement étalée, celle de la Maison Lever frères et du Sunlight Savon. Ce n'était pas par hasard. À l'instigation de son père, Christian avait accepté de travailler pour cette firme comme représentant de commerce. Mais le commerce n'était pas son affaire. Il y renonça assez vite pour devenir le précepteur des enfants du prince Urussof, à Samara (plus tard Kouïbychev), sur la Volga. Il revint de là-bas en 1903, et c'est l'année suivante qu'il entra en Maçonnerie. Conséquence directe ou simple

coïncidence, il allait, peu après son initiation, mener à bien plusieurs entreprises.

En juin 1905, il fonda avec Henri Vandeputte, Isi Collin et Louis Piérard *Antée* "revue mensuelle de littérature" dont il avait conçu le projet et suggéré le titre. *Antée*, le géant qui reprend force et vigueur dès qu'il touche la terre, symbolisait l'idée des fondateurs : réconcilier l'art et la vie, l'objectif que, naguère, en France, Saint-Georges de Bouhéliet et l'école naturiste s'étaient assigné, en réaction contre le symbolisme cérébral et hermétique. D'autre part, les "chroniques de la moralité publique" que Beck signait Joseph Bossi signalaient que la revue entendait associer l'éthique à l'esthétique. Comptant parmi ses collaborateurs des écrivains belges et français de premier ordre (Verhaeren, Maeterlinck, Van Lerberghe, Mockel, Severin, Elskamp, Gide, Claudel, Jammes, Saint-Georges de Bouhéliet, Anna de Noailles, Henri de Régnier, Henri Ghéon, Edmond Jaloux, Léo Languier), la revue *Antée*, imprimée à Bruges et domiciliée à Bruxelles, avait en 1906 un tirage qui oscillait entre 1300 et 1700. Faite pour durer, elle cessa soudain de paraître en septembre 1907, un peu par la faute de Beck qui s'était éloigné et qui d'ailleurs dut passer l'hiver 1907-1908 à Leysin pour soigner son affection pulmonaire. Mais *Antée* eut une survie inattendue et superbe. Comme l'a montré Michel Décaudin, la tentative de Gide et de Vielé-Griffin, en 1908, pour lui redonner vie à Paris, se trouva à l'origine de la *Nouvelle Revue Française*, fondée en février 1909.

En 1905, décidément son année la plus féconde, Beck organisait, à l'occasion de l'Exposition de Liège, le Congrès international pour l'extension et la culture de la langue française dont il annonçait déjà le projet dans le manifeste de *Vie Nouvelle*. Cette rencontre, réunissant plus de cinq cents participants, suscita un tel enthousiasme qu'elle donna naissance aux "Amitiés françaises". Mais au moment où le Congrès engrangeait la moisson de sa réussite, Beck, le promoteur, était écarté du comité sans raison connue. Une lettre à Mockel où il disait : "Voyez mon vagabondage, ma pauvreté, ma vie extraordinairement tragique, mes larmes", révèle son amertume.

Toujours en 1905, la Bibliothèque de propagande que dirigeait le Frère Léon Vanderkindere publiait du jeune Frère Christian Beck *Le Syllabus*, un opuscule dénonçant les quatre-vingts propositions du *Syllabus errorum* que Pie IX avait promulgué en 1864 pour compléter son encyclique *Quanta cura*. Au début du XX^e siècle, les esprits progressistes continuaient à s'alarmer du péril que faisait courir à la pensée

libre le cléralisme de la pire espèce, le cléralisme “ vaticanesque, monastique, congréganiste et syllabiste ”, pour reprendre les épithètes assénées par le Frère Gambetta. Instruisant un procès, Beck renonce ici à l'afféterie de ses textes littéraires. Nous reproduisons deux pages en guise d'exemple de la forme et du ton :

Le Syllabus condamne absolument la liberté de conscience en matière religieuse, et, par une conséquence nécessaire aux yeux d'un pouvoir ecclésiastique qui vise à tout régenter, il l'exclut dans tous les domaines. Cette liberté de conscience en matière religieuse, il la condamne, à l'article 15, au point de vue moral ; la même, dans l'enseignement, aux articles 45 et 47 ; la même, dans l'ordre politique, par les articles 77 et 78. Par l'article 10, il condamne en général le libre exercice de la raison humaine. Par l'article 24, il revendique le droit pour l'Église d'employer la force. Par l'article 57, il affirme que l'autorité ecclésiastique doit s'exercer sur les lois civiles. Par l'article 31, il réclame pour les clercs le droit de ne pas être jugé au criminel par les tribunaux émanant du pouvoir civil. À l'article 80 il condamne en bloc, par une conséquence logique, qui emprunte à cette logique même et à la loyauté de l'aveu une sorte de grandeur et de majesté à laquelle on ne saurait refuser quelque admiration, toutes les conquêtes de l'esprit moderne, la foi au progrès, l'exercice de la tolérance, l'amour de la civilisation.

Ainsi le régime théologal, qui unifie sur une même tête le pouvoir civil et le pouvoir religieux, jette encore après tant de siècles, avec une sauvage énergie, le cri de ses inébranlables revendications. Le souverain pontife dont la voix retentit, par le Syllabus, dans l'univers entier, se faisait-il le dernier écho d'une doctrine et d'un monde expirants ?

C'était un homme qui jouissait d'une réputation incontestée de libéralisme. Il fut élu, lorsque Grégoire XVI, son prédécesseur, mourut, par le parti de ceux qui désiraient, suivant le mot de Guizot, un pape “ qui comprît l'esprit du siècle et qui accordât à son peuple les réformes dont il avait besoin ”. C'est assez dire que Pie IX ne doit pas être considéré comme un pape à tempérament réactionnaire. Aussi chantait-on en son honneur, dans les rues de Paris, dit un historien du temps, *l'Hymne au pontife libéral* sur l'air du Chant du Départ. C'était sans doute un faux départ.

Si l'on se reporte aux circonstances historiques qui précédèrent la

publication du *Syllabus*, on voit encore mieux que ce document n'eut rien de fortuit ni d'accidentel. Dans une grande assemblée tenue à Malines, les catholiques libéraux, — il y en avait encore en 1864 *, — avaient soutenu des opinions tendant à faire la part de la pensée moderne et des libertés inscrites dans la plupart des constitutions politiques. Le *Syllabus* fut la réponse. En se départissant de son silence habituel sur toutes les questions auxquelles elle désire garder une solution ouverte, la papauté tint à bien marquer, par un acte qui la liait « à fond », pour ainsi parler, et sans esprit de retour, qu'elle entendait rejeter ses propres partisans cherchant à composer avec des idées et des événements triomphants, plutôt que de renoncer à aucune des visées politiques dont elle prépare l'avenir. Les puissances ne se trompèrent pas sur la portée du document : l'Autriche, la France, le Portugal, l'Italie, la Prusse, la Russie, en interdirent la publication officielle. Il continue à inspirer la politique de la Belgique et celle de l'Espagne.

Revenu de Russie en 1903, Beck y retourna en 1904, l'occasion s'offrant à lui de rencontrer Tolstoï. Un aussi long déplacement ne prenait pas au dépourvu l'éternel voyageur. Il vit Tolstoï, et son interview du grand écrivain parut dans la *Revue de Belgique*, en juillet 1905.

Les archives de l'Université libre de Bruxelles attestent que, en 1905 — sa prodigieuse année —, il acquit le diplôme de licencié en sciences sociales. Cela devait tenir du tour de force. Mais on n'en sait que ce que Béatrix en dit laconiquement dans ses *Confidences* : “ Remarquable intellectuellement, — quelques semaines de travail lui avaient suffi pour réussir son examen à l'Institut Solvay, qui se préparait en plusieurs années — [...]. ”

Beaucoup de revues littéraires en ce temps-là éditaient ou patronnaient une collection de publications. Il y eut une “ Collection d'Antée ”, éditée joliment par Arthur Herbert, à Bruges. Beck, signant Joseph Bossi, y plaça en 1906 deux œuvres, *Adam* (drame en sous-titre) et *Les Erreurs* (roman en sous-titre), qu'il ne faudrait pas imaginer nouvelles : ce sont des remaniements d'ouvrages antérieurs.

Adam, c'est la “ farce ” *Adam battu et content* (1898) retravaillée, augmentée, embellie littérairement, rebaptisée “ drame ” et dédiée non plus à James Ensor, mais à Louis Rouart. Le personnage de Satan a pris

* 1864 est l'année du *Syllabus*. L'assemblée malinoise des catholiques libéraux avait eu lieu en 1863. (*Note de P. Delsemme.*)

de l'envergure et a adopté une argumentation plus subtile. Absente de la version de 1898, la scène où Satan réplique au Chef de la délégation du Clergé (personnage ajouté, comme la scène) fait penser irrésistiblement à un texte cité *supra*, l'éloge du " bon diable " par Charles De Coster dans l'*Uylenspiegel* du 21 juin 1861.

SATAN

Cesse de m'imaginer, vieillard, à travers d'antiques enseignements, ou la flamme de tes songes. Ton erreur aura-t-elle été tout ce que t'inspira la plus merveilleuse des rencontres ? Regarde dans quel lieu tu te trouves : ne sauras-tu jamais, homme parmi les hommes, quels prestiges t'entourent ? C'est ici un temple. (*Les évêques reculent avec horreur.*) * De tous les noms que tu m'as donnés, mauvais, serpent, ennemi, accusateur, je n'en veux retenir qu'un seul : Adversaire. Je mérite celui-là : Adversaire de Dieu. J'aime Dieu parce qu'en tous points il définit mon contraire. C'est un fleuve, ou si tu veux une conférence, ou plutôt, un fleuve en forme de conférence, et il se verse incessamment en soi-même. Ne le crois pas libre : c'est sa supériorité sur moi, que pour lui tout soit nécessaire, et pour moi rien. Je n'ai jamais su pourquoi il a posé son premier acte, ni s'il était libre de le poser ; mais certainement par ce premier mouvement il s'est interdit toute imagination. C'est un vieillard si logique et si plein d'importance qu'il poursuit tout jusqu'aux dernières conséquences : et pour lui, aucune n'en vaut une autre. Ainsi réalise-t-il le fondement, la loi, la stabilité, l'ordre, la règle et l'unité.

LE CHEF DE LA DÉLÉGATION DU CLERGÉ.

Affreux blasphème ! M'était-il réservé d'entendre Satan louer Dieu !

SATAN

Je vais à présent me louer moi-même. Glaives du plaisir ! Pénétrez mon esprit tourné vers la diversité ! Monde où jamais deux fleurs ne brillèrent pareilles, sous ma main puissante résonne comme un clavier. Libre archet de la fantaisie, fais vibrer le cristal de mon cœur. Suis-je le silence des lacs ? Nul silence jamais n'épuisa le repos de mes

* La scène se situe dans le laboratoire du savant Oculi. Un temple de la science. Les évêques reculeraient-ils " avec horreur " parce qu'ils associent automatiquement le mot *temple* au mot *maçonnique* ? Beck s'amuse.

nymphes. Suis-je la lumière au versant des montagnes ? Sur les lèvres des vierges vient se jouer mon rêve doré. Suis-je la révolte aux yeux pleins d'avenir ? Des diamants ont couronné mon front de feux mobiles. Je suis la crête des flots, le mouvement de l'hirondelle, le caméléon, l'écume des rochers, le reflet des plaines, l'espoir secret et la douleur élue. Je suis la Poésie et je suis la Nuance. Ma flamme se défait dans la nature entière et mollement j'expire au plus profond des cœurs.

L'ouvrage *Les Erreurs* juxtapose quatre récits, *Frédérique*, *Le Vagabond*, *Les deux amants de Novella d'Andrea*, *La Sensitive*, parus antérieurement et séparément, reliés ici par l'artifice d'une préface où Joseph Bossi prétend que, pour écrire son roman, il s'est servi de papiers de son ami Voldemar, mort prématurément. Ce Voldemar dont il est dit qu'il "assuma jusqu'à la fin de sa vie si brève les sentiments d'une morale que l'on nomme aristocratique", ressemble étrangement à Christian Beck. Les deux premiers récits, *Frédérique* et *Le Vagabond*, étant présentés comme des extraits des Mémoires de M. Jakob van Syrus, étudiant en théologie, on s'y perd un peu si on ne se résout pas à admettre que Joseph Bossi, Voldemar, le jeune théologien et Christian Beck sont une même et seule personne.

Après *Vie Nouvelle* et *Antée*, Beck n'avait pas perdu l'envie de participer à la fondation d'une revue. En 1908, il accompagna Charles Dulait et la poétesse Jean Dominique (pseudonyme de Marie Closset) qui lançaient à Bruxelles le mensuel *Les Visages de la vie*. Il y donna des "Chroniques de l'altruisme" et le "Carnet d'un suicidé".

Il continuait à vagabonder, par goût mais aussi par nécessité, son état de poitrinaire réclamant le grand air de la montagne suisse ou le soleil de l'Italie. Il dut s'arrêter en France le temps qu'il fallait pour réaliser la collection "Le Trésor du Tourisme" que les éditions du Mercure de France avaient placée sous sa direction. Trois volumes parurent signés Christian Beck, *L'Italie septentrionale* (1913, préface de Teodor de Wyzewa), *Rome et l'Italie méridionale* (1914), *La Suisse* (1914), leur objet principal consistant à montrer comment chaque région a été vue par les grands écrivains et les voyageurs célèbres. C'était donc un gros travail d'érudition, correspondant tout à fait aux aptitudes de Beck.

Au cours de ses recherches, il rencontra à la Bibliothèque nationale Kathleen Speers, appartenant à une famille anglaise d'origine irlandaise qui vivait depuis longtemps en France, "dans le luxe", au dire de Béatrix. Elle avait dix ans de moins que lui, elle lui plut. Il se croyait ou

se prétendait guéri de la tuberculose, il l'épousa en 1912. Peu après le mariage, il eut un crachement de sang. Il était condamné. Béatrix naquit en 1914. Il avait choisi ce prénom et voulait qu'on le prononçât comme perdrix. Il mourut à Menton en 1916.

Son dernier livre, *Le Papillon. Journal d'un Romantique*, tiré à quarante exemplaires seulement, sortit des presses de l'imprimeur liégeois Bénard le 15 septembre 1910. Ce journal, qui commence un 9 août 190... et s'achève un 3 décembre, se déroule entre un "prélude" signé C.B., où le lecteur apprend que le diariste s'appelle Voldemar, mort à Rome en 19..., et un "épilogue" qui raconte comment Voldemar, ayant écrit la dernière page de sa confession et s'étant rendu au Casino de Monte-Carlo avec quelques louis, gagna à la roulette plus de cent quatre-vingt-dix mille francs, ce qui fit sauter la banque. Tout Beck est dans le contraste de ces deux parties : ce prélude où, décrivant la dernière heure de Voldemar, secoué par les quintes de toux et les crachements de sang, il évoque sa propre mort, sa mort prévisible, et cet épilogue où l'éternel impécunieux, paradoxalement né joueur, relate, pour faire rire, le rêve d'une martingale réussie. L'homme qui rit en pleurs...

Un Maçon atypique, néanmoins un Maçon véritable. C'est ce qu'on se dit en parcourant la vie et l'œuvre de Christian Beck.



DÉSIRÉ HORRENT (1880-1943), natif de Bois d'Haine, directeur du *Journal de Liège*, député libéral de Liège, membre de "La Parfaite Intelligence et l'Étoile réunies", fut un journaliste de haut niveau et très rayonnant. Un roman d'excellente qualité, *Le Volontaire liégeois* (1830), édité à Liège en 1930, lui vaut d'occuper une place honorable parmi les mineurs de la littérature belge de langue française, plus précisément parmi ceux d'entre eux émules de Henri Moke et de Jules de Saint-Genois, fondateurs du roman historique national.

Carl Kinker, le "volontaire liégeois", est un héros fictif que Désiré Horrent présente comme le fils d'un personnage qu'il n'a pas inventé, un professeur hollandais lié à l'histoire de l'Université de Liège, Johannes Kinker (1764-1845), que nous avons mentionné à propos de Théodore Weustenraad. Mais le romancier se borne à faire du sieur Kinker — dont il ne donne même pas le prénom — un Hollandais, professeur à l'Université, sans plus. Le personnage ne l'intéresse que par rapport à l'intrigue qu'il a conçue : Carl, issu d'une famille hollandaise,

tombe amoureux d'Ursule, fille d'un patriote liégeois, s'engage, malgré son père, aux côtés des révolutionnaires belges de 1830, autant par sympathie pour leur cause que par amour de sa belle. Une situation conflictuelle que la littérature a exploitée sous toutes ses formes ! Le père Kinker faisant figure d'opposant dans la structure narrative, Horrent a estimé impossible de le doter de qualités spéciales, de mérites particuliers qui auraient édulcoré la fonction d'actant qu'il lui attribuait. Le roman, par conséquent, ne dit pas que Johannes Kinker fut un des nombreux Maçons associés à la fondation de l'Université de Liège sous le régime hollandais ; qu'il enseignait le néerlandais mais qu'il semble avoir appris plus vite à écrire des vers wallons que ses élèves des vers néerlandais ; qu'il créa en 1822 le cercle littéraire estudiantin *Tandem* que fréquentaient Jean-Baptiste Nothomb et Théodore Weustenraad ; que, de philosophie kantienne et d'esprit voltairien, il stigmatisait tous les " obscuranten ", catholiques ou protestants.

Écrit dans une langue sans apprêt, coulante, toujours correcte, *Le Volontaire liégeois* se lit avec intérêt. On peut en dire autant de textes non littéraires publiés par Désiré Horrent. Nous pensons, par exemple, à la brochure *Pour qu'il n'y ait plus de guerre*, sortie des presses liégeoises de l'Imprimerie centrale (comme *Le Volontaire liégeois*) et constituée d'articles parus dans le *Journal de Liège*, du 1^{er} au 10 mars 1931. C'était un cri d'alerte. Devant une Allemagne dont le potentiel militaire demeurait formidable et dont les desseins revanchards se trouvaient dangereusement renforcés par la victoire de " la bande de Hitler " aux élections du Reichstag (septembre 1930), et vu la fragilité des traités internationaux, tantôt mutilés, tantôt reniés, la Belgique devait travailler à la défense de ses frontières et ne pas se laisser gagner par les campagnes de désarmement qui encourageaient la bellicosité de ses ennemis d'hier.

Celui qui dénonçait dès 1931 " la bande de Hitler " devait devenir une cible pour les partisans de l'ordre nouveau. Ils l'assassinèrent en 1943.

Désiré Horent laissait un ouvrage qui n'aurait pu paraître pendant la guerre et qu'on s'empressa de publier en novembre 1944 : préfacé par le Frère Albert Devèze, l'essai *Réforme de l'État, du Parlement, des esprits* expose, avec un idéalisme conscient des réalités, ce que devraient être au lendemain de la guerre l'État belge, le système parlementaire, l'éducation, particulièrement l'éducation civique, les relations entre les deux communautés linguistiques, le rôle des intellectuels trop souvent tenus à l'écart.



De père hollandais (venu en Belgique en 1875 à l'appel de Charles Buls pour enseigner le néerlandais à l'École normale), FRANS VAN KALKEN (1881-1961) fit ses études à Bruxelles, à l'Athénée de la rue du Chêne, ensuite à l'Université libre, où il obtint brillamment les titres de docteur en philosophie et lettres (juillet 1904) et de docteur spécial en sciences historiques (30 mai 1907). Nommé cette année-là agrégé de l'Université, il allait suivre sa double vocation d'historien et de professeur.

L'historien nous a laissé une œuvre considérable, qui n'a pris aucune ride, qui continue à nous séduire et par sa rigueur scientifique et par sa chaleur humaine. C'est que Frans Van Kalken, sans jamais faillir aux règles de la science historique, eut l'art de mettre le passé au présent, de lui rendre les couleurs de la vie, de le livrer à notre réflexion sous une forme sensible, quasi palpable.

On lit encore avec profit sa thèse de doctorat spécial, *La fin du régime espagnol aux Pays-Bas* (1907), une époque complexe qu'il fut le premier à explorer en profondeur. En 1910, il publia une *Histoire du royaume des Pays-Bas et de la révolution de 1830*, où, pour la première fois, la période hollandaise de l'histoire des Belges et les débuts de leur indépendance étaient traités objectivement, sans la passion d'un plaidoyer ou d'un réquisitoire.

Attiré dès lors par l'histoire contemporaine, il ne consacra à l'histoire des temps modernes que deux ouvrages importants : en 1923, *Madame de Bellem, la Pompadour des Pays-Bas*, évocation de la révolution brabançonne à travers la biographie de la pittoresque amie du Frère Henri Vander Noot (affilié aux "Vrais Amis de l'Union" en avril 1790) ; en 1952, *Marnix de Sainte-Aldegonde, 1540-1598*, approche psychologique et prudente d'une personnalité assez énigmatique (le Frère Tobie Jonckheere collabora à ce livre pour mettre en lumière la pensée pédagogique du célèbre humaniste).

En 1930, Van Kalken obtint un vif succès avec un essai qu'il avait mûri longuement, à l'occasion de diverses études ponctuelles sur les origines du libéralisme belge : il s'agit de *La Belgique contemporaine* où il retraçait dans le style vivace dont il avait le secret l'évolution politique du pays jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale. Ayant étudié de même la période qui va de 1918 à 1940, il publia en 1945 *Entre-*

deux-guerres. En 1950, il incorpora ce complément dans une réédition de sa *Belgique contemporaine*.

Malgré la stabilité de ses institutions, la Belgique indépendante vécut quelques journées révolutionnaires. Frans Van Kalken les relata dans *Commotions populaires en Belgique* (1936) où, une fois de plus, il soumettait événements et témoignages aux exigences de sa critique.

Doué pour la vulgarisation qui n'abaisse pas, il communiqua au grand public la synthèse de sa prospection du passé dans *Histoire de la Belgique des origines à nos jours* (1920), un gros ouvrage souvent réédité, que l'on consulte encore avec plaisir, même si l'on est enclin à contester la thèse qui s'en dégage et qui vient d'Henri Pirenne, à savoir qu'un sentiment national belge s'est manifesté des siècles avant la création de l'État belge.

Causeur éblouissant, exempt de tout pédantisme, plein d'humour, Frans Van Kalken fut un professeur aimé et respecté. Il commença sa carrière professorale à l'École normale Charles Buls, où il enseigna de 1907 à 1923. C'est à l'intention de ses normaliens et des lecteurs juvéniles qu'il écrivit *La Belgique, récits du passé* (1920), présentation romancée des épisodes mémorables de l'histoire du pays. Après son départ de l'École normale, il resta proche de la ville de Bruxelles, collaborant avec son habituel succès de conférencier aux cours publics qu'elle organisait.

Dès 1910, l'Université libre de Bruxelles le chargeait, en tant qu'agrégé, d'initier les futurs juristes au langage judiciaire et administratif flamand. Titulaire en 1911 d'un cours libre sur l'histoire de Belgique de 1814 à 1839, il était nommé chargé de cours le 26 juillet 1919 et professeur ordinaire à temps plein le 23 juillet 1921. Il assumait de nombreux enseignements : Critique historique et application à une période de l'histoire, Histoire parlementaire et législative de la Belgique, Encyclopédie de l'histoire contemporaine, Explication de textes latins, français et flamands du moyen âge, Notions de critique historique, Politique internationale contemporaine, Étude approfondie de questions d'histoire politique contemporaine de la Belgique, Histoire contemporaine et histoire du Congo belge, Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens.

L'estime dont il jouissait dans son Alma Mater lui valut d'être porté à de hautes responsabilités : conservateur en chef de la bibliothèque de l'Université de 1923 à 1929, président de la Commission de la bibliothèque de 1929 à 1932, il présida, de 1932 à 1935, la Faculté de

philosophie et lettres et, de 1944 à 1951, l'École des sciences politiques, sociales et économiques (devenue entretemps Faculté). Homme d'initiatives, il créa la Société des amis de la bibliothèque de l'U.L.B. et, avec Georges Smets, il suscita le Cercle d'histoire qui organisait rencontres et excursions.

La fermeture de l'U.L.B. en novembre 1941 le mit en chômage. La ville de Bruxelles — avant que se constituât le Grand Bruxelles des amis de l'occupant — lui offrit un viatique comme inspecteur des lycées et athénées communaux. Il collabora à la presse clandestine et rédigea un excellent panorama (mentionné *supra*), *Entre-deux-guerres. Esquisse de la vie politique en Belgique de 1918 à 1940*, qui parut en 1945 et reçut le prix Ernest Discailles.

Prestigieux, dynamique, excellent organisateur, il fut appelé à jouer un rôle important au sein de diverses institutions et associations belges et étrangères. En Belgique et à l'étranger, des titres honorifiques enviablés lui furent décernés : membre d'honneur de la Société polonaise d'histoire, membre de l'Académie royale de Belgique et de l'Académie nationale d'histoire de la République d'Argentine, il fut fait docteur *honoris causa* par les universités de Montpellier et de Clermont-Ferrand.

Le 12 janvier 1951, lors de son accession à l'honorariat, son université lui rendit un solennel hommage. Il mourut dix ans plus tard. Le Frère John Bartier conclut son éloge funèbre par ces mots :

Frans Van Kalken s'est éteint le 3 avril 1961 dans la sérénité de cet agnosticisme souriant qui avait toujours été sa philosophie. Ceux qui ont le privilège d'être de ses élèves et de ses amis, garderont fidèlement la mémoire de cet homme sensible et tolérant, de ce professeur consciencieux et de cet historien intelligent et équitable.

Il avait été initié aux " Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis " le 8 février 1908.



GEORGES DE FROIDCOURT (1885-1972), docteur en droit de l'Université de Liège (1908), fit une brillante carrière dans la magistrature : substitut du procureur du roi en 1919, il accéda en 1957 à la fonction de premier avocat général près la Cour d'appel de Liège.

Parallèlement, il se distingua par une activité littéraire talentueuse, centrée sur le passé de la Maçonnerie liégeoise.

Initié le 5 novembre 1921 à la loge “ La Parfaite Intelligence et l'Étoile réunies ”, il s'intéressa particulièrement à François-Charles de Velbruck (1719-1784), qu'il évoqua dans trois ouvrages passionnants : *François-Charles, comte de Velbruck, prince-évêque de Liège, franc-maçon* (1936), *Velbruck, prince-évêque philosophe* (1948) et *Lettres autographes de Velbruck* (en collaboration, 2 volumes, 1954).

Les études qu'il consacra ensuite au compositeur André Modeste Grétry (1741-1813) et au comte Charles Mercy d'Argenteau (1787-1879) ont sans doute pour origine que ces deux personnalités réunissaient, comme Velbruck, l'attache liégeoise et l'appartenance maçonnique. En voici les titres : *La correspondance générale de Grétry*. Augmentée de nombreux documents relatifs à la vie et aux œuvres du compositeur liégeois (1962) et *La vie tumultueuse du comte Charles d'Argenteau, officier de l'Empire et archevêque “ in partibus ”* (1959). Cette biographie amena l'auteur à pulvériser la légende colportée au sujet de la naissance de Charles De Coster (nous en avons fait mention ci-dessus) : *La légende et l'origine de Charles De Coster ou Comment on écrit l'histoire* (1960).

Épinglons encore dans l'abondante bibliographie de ce magistrat humaniste : *Le procès de Fabre d'Églantine devant le Magistrat de Namur en 1777* (1941), *Le Tribunal révolutionnaire de Liège, 1794-1795* (1950), *La franc-maçonnerie à Namur avant 1830*. Communication au XXXI^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, Namur 1938 (1939) et, publié dans *Le Vieux Liège* d'avril-juin 1965, “ Deux magistrats français à Liège sous l'Empire ”. Cette publication exhume un personnage extraordinaire : l'abbé Louis-Pierre Saint-Martin (1753-1819), conseiller-clerc au Châtelet, élu en 1789 Vénérable Maître de la loge parisienne “ Le Zèle ”, où il avait été initié, acquis à la Révolution, chargé de faire l'éloge funèbre des citoyens morts à la prise de la Bastille et, à la suite de diverses missions, envoyé à Liège en 1805 comme conseiller à la Cour d'appel, séduit immédiatement par la ville mosane et ses habitants, n'ayant dès lors rien de plus pressé que de remettre en activité la vieille loge “ La Parfaite Intelligence ” !

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Georges de Froidcourt collabora à la presse clandestine et se joignit au groupe des partisans armés.



Comme Frans Fischer, LOUIS PIÉRARD (1886-1951) fut député socialiste, de 1919 jusqu'à sa mort, et journaliste professionnel. À la différence du premier, il se consacra assidûment à son œuvre littéraire, qu'il enrichit d'une soixantaine de titres et qu'il orienta vers la plupart des genres : la poésie, le roman, la biographie, l'essai, la critique des lettres, la critique d'art, la relation de voyages, la traduction. Lucide, il voyait le risque de son éparpillement : " Je gagne mon pain quotidien en faisant du journalisme. Je m'occupe en outre de politique, et je veux rester fidèle à la littérature. C'est vous dire que je monte plusieurs chevaux à la fois. Ce petit jeu de la *troïka* est peut-être dangereux. On risque de s'y casser les reins. " Mais il était de Frameries, il avait la fougue d'un méridional : " Mon pays natal est le Midi de la Belgique ", disait-il. Sans écouter la prudence, il se donna corps et âme à toute entreprise qui parlait à son cœur ou séduisait son esprit. Porté par son généreux dynamisme, il rencontra souvent le succès. Parmi ses nombreux projets de loi menés à bonne fin, signalons le tombeau du Soldat inconnu, l'instauration de l'Œuvre nationale de l'éducation populaire et du Fonds national de la littérature. Il réussit à faire édifier, à Laeken, le monument de Constantin Meunier à la gloire du travail. Comprenant l'intérêt d'un contact institutionnel de nos écrivains avec l'étranger, il fonda la section belge du Pen Club international. Répétons-le : il ne s'agit là que d'exemples.

Louis Piérard n'était pas de l'espèce des écrivains qui vingt fois sur le métier remettent leur ouvrage. Certains de ses écrits, en dépit d'un certain brillant, se ressentent de la hâte. C'est la partie caduque de son œuvre. Selon nous, deux de ses livres devraient échapper à l'oubli : *La Vie tragique de Vincent Van Gogh* (1924), interpénétration très réussie du récit biographique et de l'analyse artistique, et *On a volé l'Agneau mystique* (1945), où la vie mouvementée d'un tableau est racontée " comme celle d'un homme ou d'une femme ".

Pendant la guerre de 1914-1918, il fut reçu à la loge temporaire belge " Nous maintiendrons ", à l'Orient de La Haye. Il fut affilié aux " Amis Philanthropes " le 5 janvier 1920.

L'homme laissa à ses contemporains un souvenir profond où l'amitié se mêlait à l'estime. On s'en avise à la lecture du discours que Constant Burniaux prononça à ses funérailles, à Frameries le 7 novembre 1951, au nom de l'Académie royale de langue et de littérature françaises dont il était membre depuis le 13 mars 1948. Nous en citons l'essentiel :

“ C’est vrai qu’il est d’ici, bien d’ici, avec sa voix, avec son visage borain, avec toutes ses attitudes. Il a aimé les hommes, les artistes, les arbres et les paysages de son pays. Ah ! oui, il l’a aimée, sa terre wallonne ! Partout il en a parlé : à Paris, à New-York, à Mexico, à Londres. Le cher visage de sa Wallonie, il l’a évoqué devant tous les publics du monde, et avec quelle ferveur, avec quel accent ! Tout son œuvre littéraire, si abondant, en est plein. *En Wallonie ; Les Trois Borains ; Images boraines ; Visage de la Wallonie ; Wallonie, terre de poésie*. Cela ne l’a pas empêché d’aimer les autres : Verhaeren, Gorki, Elskamp, Van Gogh. Il a écrit *La vie tragique de Vincent an Gogh*, une sorte de reportage rétrospectif qu’on dirait romancé tant il est attachant. Ce livre nous apporte du neuf sur l’existence du grand coloriste hollandais, fou de couleur et de fraternité ; et notamment sur son séjour au Borinage, où il évangélisa les mineurs, où il peignit, en attendant d’être entraîné, comme tant d’autres peintres, sur les routes du soleil.

Louis Piérard est aussi l’auteur de *La Maison des serpents*, de *Rimouski-Puebla* (un voyage du Canada au Mexique), de *La Peinture belge contemporaine* et de bien d’autres ouvrages, plus ou moins volumineux. Mais c’est quand il a parlé de son pays natal qu’il a donné le meilleur de lui-même. C’est, je le crois, dans ce modeste recueil de contes, *Les Trois Borains*, qu’il s’est montré un écrivain wallon singulièrement ému et qui trouve, pour s’exprimer, une adorable et tendre ironie, un accent de sa race. C’est dans ce livre-là que Piérard — homme d’aujourd’hui, globe-trotter, maître reporter, essayiste, poète, politicien, romancier, critique d’art, conférencier — c’est dans ce livre-là qu’il s’abandonne à la joie d’être soi : un conteur pittoresque, tendre, un peu ironique. Son style y est plus sûr et plus serré que partout ailleurs, et sans perdre ni son allant, ni sa souplesse.

Il y a dans ces pages, d’inspiration folklorique, une concision qui rappelle Flaubert. C’est d’ailleurs bien à Flaubert et à l’école réaliste que se rattache l’écrivain Louis Piérard. On trouve chez lui le même souci de rendre la couleur vraie, de soigner la forme sans tuer le naturel, une de ses plus sûres qualités.

Le plus beau des quatre contes des *Trois Borains*, c’est *Icare*. Comme Louis Piérard a dû l’aimer, le héros de ce récit, un pauvre menuisier qui s’était fabriqué des ailes pour voler ; comme il a dû l’aimer cet Icare de Wallonie, cet humble poète de village dont se moquent les petits rentiers et les boutiquiers satisfaits, et qui, même

après sa chute douloureuse, et parce qu'il est poète, pense encore à sa folie, n'a pas perdu l'envie de voler... ”



La Maçonnerie mixte n'existe en Belgique que depuis 1912 : c'est le 24 mai de cette année que fut installée solennellement la première loge belge du Droit Humain, " 45 Égalité ". Il n'est donc pas surprenant que deux Sœurs seulement, passées à l'Orient éternel et répondant à notre définition de l'écrivain, apparaissent dans notre relevé. La première s'appela Nelly Schoenfeld, mais il lui plaisait d'écrire et de se manifester en public sous le nom de SERGE BRISY (1886-1965), le prénom masculin correspondant, pensait-elle, à sa force de caractère et Brisy marquant sa volonté de se vaincre soi-même, « brise-toi, Brisy », disait-elle.

Issue d'une famille bourgeoise très respectueuse de la liberté de pensée, elle était prédestinée à choisir sa voie hors des sentiers battus. Le hasard d'une visite à l'Institut naturiste à Overysche (aujourd'hui Overijse), créé par le docteur Eugène Nyssen (initié en 1912 aux " Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis " et appelé à devenir le Vénérable Maître de la loge " 888 Latomia " du Droit Humain), lui fit découvrir la théosophie. Elle fut conquise par le syncrétisme de ce système qui tend à rapprocher les religions, les philosophies et les sciences et, plus particulièrement, par son idéal de fraternité, associé à la conviction que tout être humain dispose de pouvoirs latents dont il doit prendre conscience. En 1913, elle demanda son admission à la Société théosophique, et, en 1921, elle se joignit à la communauté laïque " Monada " qui venait de se constituer à Uccle. Comme d'autres membres de cette communauté, elle souhaita entrer dans l'Ordre maçonnique mixte international Le Droit Humain. Initiée le 8 mai 1927 à la loge " 45 Égalité ", elle s'affilia à la loge " 888 Latomia ", plus spiritualiste, dès sa fondation en décembre 1927. En 1930, elle créa avec quelques Sœurs théosophes un nouvel atelier, " 924 Amon Râ ", où elle assumait la fonction de Vénérable Maître. En 1938, elle prit l'initiative de demander la mise en sommeil de cette loge, dont les membres s'intégrèrent à " Latomia " ou la réintégrèrent. Mais auparavant, en 1935, montée en grade dans l'obédience, c'est elle qui présida l'inauguration du beau temple de la rue de l'Ermitage, où les loges bruxelloises du Droit Humain, installées jusque-là dans des locaux de fortune, trouvèrent enfin une résidence neuve, bien adaptée à leurs besoins et agréable.

Nous avons bien connu Serge Brisy à cette époque-là. Elle débordait d'activité. Assistant à la montée de tous les périls, elle estimait, comme beaucoup de Maçons d'alors, que la Franc-Maçonnerie devait se manifester publiquement, qu'elle devait adresser un message au monde profane. Elle donna l'exemple. Le mercredi 27 juin 1934, elle prononça à l'I.N.R. une allocution où elle disait, en termes sobres et avec beaucoup de citations éclairantes, ce que la Maçonnerie entend par " pensée libre ". Elle concluait :

L'immédiat de la vie présente devrait œuvrer à la concentration du maximum des énergies humaines pour le bien-être de tous les hommes.

Faut-il alors regarder la vie et les événements à travers le miroir déformant des dogmatismes sectaires, quels qu'ils soient, ou éveiller sa conscience afin de prendre soi-même contact avec l'humanité par son propre jugement et l'épanouissement de ses libres facultés ? Faut-il être mené comme un troupeau passif ou se diriger soi-même, parce qu'on est un être humain, c'est-à-dire un être responsable de ses actes et de ses pensées ? Faut-il se laisser enrégimenter, ou se conduire suivant ses aspirations les plus profondes, en développant ses capacités de discernement, de volupté agissante et de bonté compréhensive ?

Pourquoi, depuis des siècles, cette lutte de l'homme contre tout esclavage de la pensée, si ce n'est parce qu'il sent en lui le besoin de s'exprimer dans ce qu'il est et de s'affirmer dans ses rêves et dans sa réalité ?

Le rôle du Droit Humain comme celui de la Franc-Maçonnerie est : *la solidarité humaine.*

Ce n'est pas uniquement un rêve... et depuis que les hommes et les femmes se sont unis dans ce travail gigantesque de la libération de la conscience humaine, cela devient une réalité.

Ne sourions pas aujourd'hui d'un optimisme affiché à la veille d'événements catastrophiques prévisibles. Il était de surface, mais intérieurement plein de doutes inexprimés. Lorsque la Sœur Giliane Termonia et le Frère Marcel Lerat, en ces années-là, proposaient comme thème de réflexion maçonnique " au secours de l'Humanité, tout de suite, et comment ", cet appel avait l'acuité d'un cri de désespoir.

Serge Brisy se rattachait à la mouvance théosophique s'inspirant d'Annie Besant (1847-1933) et influencée par l'hindouisme. En 1957,

elle réalisa le rêve qu'elle nourrissait depuis longtemps : s'installer en Inde, y vivre. Elle œuvra là-bas dans un centre éducatif et culturel, aux côtés de la Sœur Rukmini-Devi et en compagnie d'amis indiens qui lui témoignaient une grande estime, et c'est là-bas qu'elle mourut le 2 août 1965. Elle eut les obsèques qu'elle désirait : son corps fut brûlé et la cérémonie funéraire mêla christianisme et hindouisme.

De son œuvre littéraire (une dizaine de titres, dont quelques traductions de l'anglais), nous retiendrons : *La Venue du Seigneur*. Drame lyrique en 7 tableaux (Bruxelles, Office de Publicité, 1925), *Le Masque. Symbole des temps actuels sous forme de mystère*. 4 tableaux avec prologue et épilogue (Bruxelles, Office de Publicité, 1926), *La Divinité des choses* (Communauté Monada, 1925-1927), *À travers les barreaux* (Bruxelles, Office de Publicité, 1928), *Le Voyageur blanc* (Bruxelles, Les Éditions de Belgique, 1932).

Malgré la forme séduisante, assez souvent poétique, de ses écrits, il est difficile de suivre Serge Brisy dans son univers mental si l'on n'est pas enclin à partager les certitudes de son spiritualisme et les intuitions de son occultisme. Elle en était consciente. Aussi voulait-elle se situer à un point de rencontre où, selon elle, tous les êtres fraternels pourraient la rejoindre. Nous en voyons l'indice dans le texte qu'elle a placé en tête du quatrième tableau de *La Venue du Seigneur*, le tableau où le Seigneur assiste à un congrès qui met aux prises l'athée, le catholique, le protestant, le théosophe, le juif, le mahométan, le brahmane, le bouddhiste, le shintoïste, le parsi, le disciple de Confucius et le disciple de Lao Tseu. Voici cet avant-dire :

AMIS ET FRÈRES,

Pas plus que dans le tableau troisième, je n'ai voulu attaquer une religion ni soutenir une croyance ou une philosophie au détriment d'une autre. Le fanatisme est bien plus dans les cœurs que dans les dogmes et c'est la " lettre qui tue " quand on ne veut point s'en écarter pour prendre son vol vers l'infini. L'homme ne peut concevoir la vérité dans son entier. Comment la concevrait-il d'ailleurs — lui, être limité — puisque la Vérité illimitée ne se repose, absolue, que dans l'Absolu ? Dès que l'irritation gronde au fond des âmes, la vision s'obscurcit. Et tous ceux qui croient posséder la vérité en la refusant à leurs frères, risquent de ne pas comprendre le langage de Celui qui sera toute Tolérance et tout Amour, car Il ne viendra pas pour une religion, pour une morale ou pour une secte, mais pour l'humanité.

Ouvrons donc les yeux et regardons tout ce qui nous est offert en nous élevant vers l'Impersonnel, sachons entendre toutes les voix qui s'adressent à nous afin de ne pas perdre une parcelle de Sa Lumière. « Il reviendra comme un voleur dans la nuit. » Nul n'en connaît l'heure ! Tenons-nous prêts. La théorie n'est que le premier degré de la connaissance. Elle ne peut rendre une foi vivante. Les mots sont vides lorsqu'ils ne s'appuient pas sur des actes, et rien ne se dissipe plus vite qu'une discussion frivole. Mais la parole, fécondée par le Verbe Divin, marque son empreinte ineffaçable sur les âmes et c'est le Verbe qui vivifie l'esprit.

Qu'on me pardonne d'avoir choisi des hommes ordinaires et non l'élite, — des hommes pareils à ceux que le Seigneur croisera comme il y a 2.000 ans et auxquels Il apporta la clarté de Son Immense Sacrifice. Et soyons heureux de songer que partout, dans tout mouvement religieux, philosophique ou social, l'élite existe, représentée par des âmes éclairées qui, brisant leurs entraves, osent rayonner la pureté des enseignements primitifs dont elles sont les dépositaires.

La Divinité des choses est l'ouvrage de Serge Brisy qui nous paraît le plus accessible à notre positivisme invétéré. C'est une originale réhabilitation du travail manuel et des humbles tâches ménagères. Le temps qu'on leur consacre n'est jamais détourné d'activités qui pourraient être plus importantes ou plus enrichissantes, car le moindre geste qui met en contact avec les choses établit une relation avec l'essence des choses. Par exemple, enlever les poussières ? Mais c'est merveilleux !

Travail trop banal pour qu'on s'y arrête, travail machinal entre tous, travail quelconque et monotone accompli rapidement et sans réflexion.

Banal ce travail ? monotone ? quelconque ? Non. Symbolique et très important, occulte aussi puisqu'il représente une prière active dans le logis et qu'il est, en quelque sorte, un principe de sa vie profonde.

La main, légère et douce, passe sur un meuble avec le chiffon. Et la main s'anime au contact de la pensée et devient vivante de la vie de l'esprit réveillé. Elle prie, cette main, parce que l'âme prie et que l'âme se manifeste dans la main qui agit ; elle aime parce que le cœur est ouvert à l'amour des choses ; elle est consciente parce que l'esprit la

dirige. Elle va et vient, recouvrant le meuble ou l'objet d'une véritable couche de lumière qui s'épaissit en proportion de la force magnétique employée. Elle met ce meuble ou cet objet à l'abri des influences malignes ; et plus son maître — qui est l'âme — s'absorbe dans ce travail en recherchant ce qui le rend divin, plus il intensifie le magnétisme créateur qui s'en dégage.

On crée de la vie en enlevant les poussières, on affirme l'atmosphère, on la rend susceptible d'abriter des forces de lumière de plus en plus durables. On prépare la demeure à recevoir ces forces en chassant les forces de destruction. On aimante les objets en leur communiquant son magnétisme. Et le meuble, protégé par la lumière que lui apporte la caresse d'une main soigneuse, entretenu par cette main et voyant la couche de lumière occulte renouvelée avec amour et régularité, devient à son tour une aimantation magnétique dans la chambre, un reflet de ce que l'être y met chaque jour, une force dans l'atmosphère et dans l'ambiance, une influence dans le logis.



Dans le *Journal des tribunaux* du 4 juillet 1965, Charles Van Reepinghen retraçait la carrière de RAOUL RUTTIENS (1886-1965), décédé le 21 juin, et qui signait assez souvent Raoul Ruttiens-Mansart ses écrits de juriste et de littérateur :

La mort de M. Raoul Ruttiens-Mansart est un deuil de notre journal auquel il donna, et depuis longtemps, des billets de légistique où il livrait le scrupule de ses analyses et son goût du labeur méticuleux.

Juge de paix honoraire de Beauraing, avocat honoraire à la cour d'appel de Bruxelles, la section de coordination du Conseil de législation lui avait, dans le passé, ouvert une activité à sa mesure. Le même zèle et, on peut le dire, les mêmes joies, ont marqué sa direction du *Recueil de la législation générale*, de la *Pasinomie* et des Codes Bruylant.

Vigoureux, il ne craignait point de donner une forme acérée à ses censures. Il ne nous tenait pas rigueur de modérer ces estocades, attaché d'ailleurs à notre maison dont il savait mieux que personne les exigences, les traditions et l'esprit. Il avait repris à Edmond Picard ses vitupérations sur " la confection vicieuse des lois ", plus attentif au demeurant à leurs lacunes que satisfait de leurs progrès. Il avait une vocation de bretteur ; ce n'était pas un laudatif.

Bientôt octogénaire, il faisait parmi nous figure d'ancêtre : l'amitié de cet Oncle juriconsulte nous était bienfaisante ; elle explique aussi notre tristesse.

À Madame Ruttiens-Mansart, à ses enfants et ses petits-enfants, tout particulièrement à M. Ramon Ruttiens, conseiller à la cour de Bruxelles, vont l'hommage de nos condoléances et la promesse de notre souvenir.

La bibliographie de Raoul Ruttiens juriste compte des ouvrages importants : " Les traces dans les affaires criminelles " (*Revue de l'Université de Bruxelles*, 1908), *Province* (Bruxelles, Bruylant, 1939), *La Technique législative* (Bruylant, 1945) et, en collaboration avec Jean Blondiaux et Jean Masquelier, la réédition (Bruylant, 1959) de Jean Servais et Édouard Mechelynck, *Les codes et les lois les plus nouvelles en vigueur en Belgique*.

En marge de sa carrière d'avocat, de juge et de juriste, Raoul Ruttiens cultivait les belles-lettres. On en trouve les premiers signes dès 1907, dans *La Belgique artistique et littéraire*. Robert Goffin, égrenant des souvenirs personnels en postface des *Poètes de la rue des Sols* (1963), l'anthologie des poètes de l'U.L.B. élaborée par Jean-Paul de Nola, a évoqué avec émotion un Ruttiens rassembleur d'artistes et d'écrivains au lendemain de la Première Guerre mondiale :

Une fois par mois, je fréquentais chez mon futur patron du barreau, Raoul Ruttiens, qui avait fondé le groupe artistique de *La Soupeinte*. Que de reconnaissance je lui dois ; je voudrais lui payer ici un hommage ému ! Plusieurs fois, il nous reçut dans sa maison du Petit Sablon où je revois un certain Schwartz qui signait Jeniello, Germain Berthe qui peignait et abandonna le pinceau pour la Bourse ; il y avait aussi le cher Colinet arrivé frais émoulu d'un village du Brabant wallon et qui nous lut des poèmes si sages et si billets-de-caramel que Germain Berthe osa en quelques mots définitifs passer condamnation ! Le pauvre Colinet pleura et, sous la puissance du choc libérateur, se transforma peu à peu, au point de devenir notre dadaïste le plus renommé.

En 1918 sortait des presses de l'imprimeur bruxellois J.E. Goossens un in-quarto de 31 pages, non signé, joliment illustré par Roméo Dumoulin : *Broer Frutzel ou de quelle mirifique façon un frère mineur*

de cestuy nom guarist le dolent et boulymique Sire de Kraaloo. En avant-propos, Georges Eekhoud disait de cet ouvrage, sous-titré " légende bruxelloise " : " Il est dû à un jeune écrivain appelé sans doute à une prochaine notoriété, mais qui, par une modestie trop rare en ces temps de vanité littéraire, s'est abstenu de signer cette première œuvrette, cette création de début d'une fantaisie à la fois docte et coquette, ingénieuse et prime-sautière, pleine de verve et de belle humeur. "

Le sire de Kraaloo souffrait donc de boulimie : " Et toutdit mangeoit le paouvre sire de Kraaboo, de nuict et de jour, sans respit, trève ne vacance. Ne sabvoit dormyr ne deavantaige se lebver mesme pour fayre ce que scavez : de faict deut on besoigner et amenuyser speciale selle percée par le bas avecques coussons rembourrés dans le dos. " Par bonheur vint Broer Frutzel, qui proposa un remède inventé jadis par le cuisinier de Jupiter. Quand le sire s'enquit du nom des choses qui constituaient le plat salvateur, voilà ce qui lui fut conté :

Juppiter deist en les recevnt " Joe zelle ", ce qui veult dyre " Ce est bien mets de Dieu et plat de Juppiter savez-vous ", ce que Khabbalistiquement se dyct " Choesels ".

La gastronomie bruxelloise excelle dans la préparation des pancréas, dits *choesels* dans le parler flamand local, un mot qui, par son équivoque, a le don d'amuser les autochtones et auquel Ruttiens, pour rester dans la note, attribue une origine plaisamment extravagante. Dans " Joe zelle ", *zelle* est le correspondant dialectal flamand du " savez-vous " dont abusent certains Belges, moins nombreux cependant que ne le prétendent les Français !

Les " choesels " guérissent le sire. Ce miracle fut bientôt connu à la cour du duc de Brabant Henri III. Le poète Adenet le Roi en fit une belle complainte, et Broer Frutsel reçut la charge de grand aumônier des cuisines du duché.

En septembre 1917, Georges Eekhoud avait accepté d'être interviewé par un rédacteur de *La Belgique*, journal paraissant avec l'accord et sous le contrôle de l'autorité allemande. À propos de la question flamande, il déclara au journaliste : " Je tiens à rester neutre, pour développer plus tard mon avis en toute indépendance. J'ai défendu l'idée d'une université flamande à Gand, à Bruges ou dans toute autre ville des Flandres, l'établissement de cours techniques flamands et la connaissance par mes compatriotes des deux langues française et flamande. " Après la

guerre, ces paroles et le fait d'avoir dialogué avec les amis de l'ennemi furent hargneusement reprochés à l'auteur de *La Nouvelle Carthage*. *Le Thyrs* se montra particulièrement agressif. Touché par cette campagne, le collègue échevinal de la ville de Bruxelles somma Eekhoud de se démettre de sa fonction de professeur à l'Académie des beaux-arts et dans les deux écoles normales.

Ruttiens, avec une ardeur filiale et l'éloquence d'un avocat, se porta au secours d'un maître qu'il vénérât. Il rappela, il proclama ce que la Belgique littéraire lui devait. " Georges Eekhoud au pilori " : c'était le titre de la " conférence de combat " qu'il fit le 1^{er} février 1920 à la Maison du Peuple de Bruxelles, sous les auspices du Cercle bruxellois d'éducation ouvrière, et qu'il refit inlassablement : dix fois à Bruxelles, deux fois à Arlon, deux fois à Gand, deux fois à Liège, une fois à Mons. Le texte parut en mars 1920 dans l'éphémère mensuel *Le Geste*, que nous mentionnons *infra* à propos d' Aimé Declercq.

La presse parla évidemment de cette conférence. *Le Pourquoi pas ?* du 13 février 1920, dans sa rubrique " Le coin du Pion ", toujours piquante, citait quelques lignes d'un des comptes rendus (sans indiquer le titre du journal) :

Ce n'est pas nous seulement qui demandons qu'il vive, s'écrie l'orateur en terminant ; derrière nous, c'est le Christ, c'est Camille Lemonnier, Max Waller, Charles De Coster, Émile Verhaeren, Eugène Demolder, tous ces grands morts qui crient avec nous : " Vie et gloire à Georges Eekhoud. "

Et le *Pourquoi pas ?* de questionner malicieusement : " Croyez-vous vraiment que nous pouvons considérer le Christ comme un de nos grands morts ? "

Ruttiens écrivit au " Pion du coin ". Sa lettre parut dans le *Pourquoi pas ?* du 27 février. Nous en extrayons l'essentiel :

Souffrez que je vous dise que le coupable dans l'aventure est tout simplement le rédacteur du journal, et qu'à propos d'Eekhoud, je n'ai pas parlé du Christ. J'ai évoqué le " grand roux ", et seulement après l'avoir décrit en quelques phrases rapides, j'ai cité son nom. C'est Camille Lemonnier.

Plus loin, Ruttiens croyait bon de dire comment il fallait interpréter l'absence de Georges Eekhoud à l'inauguration du monument Max Waller :

Le comité du *Thyrse*, au nom du comité Waller, et la ville de Bruxelles avaient tous deux invité Georges Eekhoud ; en présence de ce qui se passait, il n'eût pas été admissible un seul instant que Georges Eekhoud se fût trouvé présent à la cérémonie avant que se fût dissipée l'hostilité, aussi sourde qu'injustifiée, qui lui fut témoignée pendant de trop longs mois au grand mépris de son art et de l'œuvre splendide que lui doit notre littérature.

Commentaire immédiat de l'hebdomadaire ; nous en reproduisons les phrases significatives :

Cette affaire Eekhoud, nous avons émis sur elle une opinion que nous maintenons. Laissons le Christ de côté... Lemonnier, tout géant roux qu'on le désigne, s'il a admiré l'œuvre d'Eekhoud, aurait-il eu une égale admiration pour l'Eekhoud qui refusait de se prononcer entre des Flamands et des autres Flamands ? Nous ne disons pas qu'il aurait condamné. [...]

Eekhoud s'est dérobé devant une question sournoise à laquelle il ne se sentait pas prêt à répondre. Est-ce une raison pour le jucher sur l'âne de Buridan et le mener en triomphe à travers la ville ? [...]

C'est admirable d'avoir écrit *Escal-Vigor*... Ce n'est pas admirable de n'avoir dit, un jour, ni oui, ni non, de n'avoir rien dit du tout. [...]

“ L'affaire Eekhoud ” est caractéristique de la réaction populaire, instinctive, au lendemain d'évènements graves, guerres ou révolutions, qui ont mis à l'épreuve la fidélité des citoyens à la patrie ou à un régime politique. La démesure est à la mesure d'une sensibilité civique exacerbée par des souvenirs récents et des indignations toujours vives. Alors, il est souhaitable que des Rutiens s'insurgent contre les excès injustes. Il va de soi que notre Raoul fit partie du Comité de soutien franco-belge à Georges Eekhoud, aux côtés d'André Baillon, de Jean Tousseul et de René Magritte. Il se trouva évidemment au premier rang de la manifestation de sympathie en l'honneur de l'écrivain qui eut lieu en mars 1920 : “ le plus beau jour de Georges Eekhoud ”, déclara Frédéric Denis dans le journal *Le Peuple* du 29 mars 1920 *.

* Témoignage de la gratitude d'Eekhoud à l'égard de Rutiens : une vente publique de livres à Bruxelles le 17 mai 2003 révèle qu'il fit à ses amis Raoul et Constance Rutiens l'hommage du manuscrit original, dactylographié et complété à la main, des *Libertins d'Anvers*, ouvrage publié en 1912 aux éditions du Mercure de France (pièce n° 139 de la vente publique).

Entre 1922 et 1932, Ruttiens collabora assez souvent à la revue *Savoir et Beauté*, animée par Marius Renard, avec qui, libre penseur et socialiste, il devait se sentir des affinités. Dans la collection "Nos artistes" des éditions de *Savoir et Beauté*, il publia en 1923 deux bonnes monographies, *Amédée Lynon* et *Louis Titz*. En 1923 encore, mais sous le nom de Léon Marsant, il confia à l'imprimeur anversoïso Buschmann *Nore et quelques autres histoires anodines*, six petits récits, d'une gentillesse mièvre qui n'éveille guère l'intérêt.

Il vouait une grande admiration à l'avocat Charles Dumercy, auteur notamment de *Exégèse biblique au point de vue du droit belge* (Anvers, J.-E. Buschmann, 1895) et de *Blasphèmes économiques suivis du Petit Traité de la Confiance* (1930). En 1936, il fit un choix de textes qu'il publia, avec une préface de sa main, sous le titre *La vivante leçon de Maître Dumercy* (Anvers, Albert De Tavernier, volume imprimé par Buschmann).

Prisonnier politique pendant la Seconde Guerre mondiale, accaparé ensuite par son activité de juge, ses écrits de légiste, sa collaboration au *Journal des tribunaux*, Ruttiens ne se manifesta plus guère dans le monde des lettres : un article ici et là (*Les Lettres mosanes*, *Les Cahiers Jean Tousseul*, *Journal de la librairie*, *Nos lettres*) et un aimable petit livre, *Notre-Dame de la Vérité*, paru en 1955 sous la signature de Léon Marsant à Malines, aux éditions du C.E.L.F., réédité en 1959 sous le nom de Raoul Ruttiens-Mansart à Avignon, par Édouard Aubanel, qui en fit un tirage limité à 100 exemplaires sur velin d'Arches et le premier volume d'une collection "Bibliothèque d'un homme de goût".

Comme *Broer Frutzel*, *Notre-Dame de la Vérité* se situe dans un moyen âge de fantaisie, mais l'auteur ici renonce à l'effet comique des graphies artificiellement archaïques : le sujet est sérieux !

Benoît, curé de Sainte-Marie à Damme, veut ressourcer sa foi en la divine vérité que la Vierge incarne. Il demande congé à son évêque, quitte ses ouailles et part pour Broecksele. Son premier soin est de se rendre à Sainte-Gudule et de dire la messe à l'autel réservé aux prêtres de passage. Il s'étonne de ne voir aucun chanoine. La chevecière * lui

* *Chevecier* : chanoine qui, dans quelques églises, avait la charge du chevet, du luminaire et du trésor. Ce vieux mot figure dans *Trésor de la langue française*, mais est absent du Grand Robert. Ruttiens a pu le voir dans Bescherelle et dans le *Grand Larousse universel du XIX^e siècle*. Il lui a donné la forme féminine *chevecière*, que les dictionnaires ignorent, et pour cause : la fonction revenait à un prêtre ! N'aurait-il pas pris le mot dans le sens de *chaisière* ?

enlève toute illusion au sujet de la dévotion et des mœurs du clergé bruxellois. Comme elle regrette le chapelain Ruusbroeck, réfugié à l'ermitage du Val-Vert ! Que Benoît aille donc consulter Blommardinne, qui habite tout près, au bas de la Montagne des Aveugles. Elle n'est pas dans les ordres, mais on prétend que deux séraphins s'agenouillent à ses côtés lorsqu'elle s'approche du banc de communion.

Blommardinne la Séraphique accueille Benoît avec aménité. Elle doute qu'il ait la chance d'être entendu par Dom Ruusbroeck. Pour tout dire, elle se trouve en désaccord avec ce saint homme :

J'ai pu, quant à moi, lire, méditer et aussi m'entretenir avec maints docteurs. Et plus d'un s'est trouvé convenir de ma thèse sur l'esprit de liberté. Je suis persuadée que si le Créateur fit l'homme de deux parties distinctes : la terre qu'il modela et l'âme qu'il insuffla dans cette enveloppe grossière, il ne s'est pas abusé au point de tolérer que de cette connivence pût résulter un avilissement pour cette âme. Dieu ne dit-il pas à Job : " Ta substance n'est rien devant moi. Tais-toi. " Et s'il a permis à cette lie de conserver tous ses instincts, en quoi aurions-nous l'impudence et la présomption de les vouloir faire servir malgré eux, comme malgré Lui, à des fins supérieures ? J'élève mon âme vers Dieu, je me réjouis de la divine présence en moi de mon Créateur et de mon Maître dans la prière, la contemplation, le Saint Sacrement de l'Eucharistie. Et, je vous le demande, que peut faire à cette âme que, par exemple, des vents mauvais parcourent sa fragile enveloppe, que des humeurs nocives ou malodorantes s'assemblent en quelque vaisseau caché dans ce corps, que certains prurits ou que des spasmes...

Là, le discours de Blommardinne est interrompu par l'arrivée d'un fervent de la Séraphique. Benoît ne peut s'empêcher de déceler un brin d'hérésie dans l'exposé de son hôtesse.

Un voyageur obligeant le conduit à proximité de l'abbaye du Val-Vert. L'Admirable le reçoit, lui parle sans arrêt pendant trois heures. A-t-il bien écouté et compris l'attente de son visiteur ? En réalité, le discours qu'il tient prolonge son monologue intérieur de mystique, commente les idées des *Douze Béguines* et résume l'*Ornement des Noces spirituelles*. Benoît, tout à fait dépassé, perd très vite le fil de cette pensée compliquée et nébuleuse.

Le lendemain, à l'aube, il se met en route pour retourner à Damme et édifier un temple du culte marial, sous l'égide de la Vérité. Mais il

s'égare dans la forêt. Lui apparaît alors un nain vêtu d'une bure. Ce n'est pas un moineillon ; c'est Faunet, fils de la Terre et hôte des bois. " Je ne connais pas Notre-Dame, dit-il, mais j'aime la vérité. Je vous aiderai, mon Père, dans votre entreprise. " Par malheur, Benoît a présumé de ses forces : arrivé dans une clairière vaste comme une cathédrale, il tombe et expire sous le regard intensément ému de Faunet, qui ne dit pas : " Ainsi soit-il. "

Ce conte, assurément philosophique, fut la dernière œuvre littéraire publiée par le légiste Raoul Ruttiens, dont on ne trouve pas trace dans les archives maçonniques, mais des membres de sa famille détiennent les preuves matérielles de son appartenance.

Il correspondit avec Gustave Vanwelkenhuyzen pendant près de trente années. Il admirait vivement les travaux de l'historien de la littérature française de Belgique. Son avant-dernière lettre au " cher Van Welk ", comme il disait, révèle qu'il eut une fin de vie douloureuse : " Vous ai-je en son temps remercié d'idoine façon pour vos vœux de l'an ? Je me prends à en douter, écrivait-il en février 1965. J'ai connu en 64 de si cuisants mécomptes : amputation de ma jambe gauche, ouverture de mon flanc droit à la recherche d'une très malencontreuse vésicule biliaire et, conséquence de cela, un invraisemblable capharnaüm domestique destiné à centrer et à limiter mon habitat au premier étage de mon logis ! Vous m'excuserez donc de ne pas vous avoir une nouvelle fois dit ma gratitude pour toutes vos attentions et vos envois de travaux. "



VICTOR BOHET (1887-1948), professeur de langue et de littérature anglaises à l'Université de Liège, auteur de nombreux ouvrages ressortissant à la philologie germanique et de quelques autres relatifs à des questions pédagogiques, morales et sociales qui le passionnaient, appartient assurément aux lettres françaises par un livre, un livre de qualité : *Lettres à Jacqueline sur le capitalisme et le socialisme* (1946), adressées à sa nièce pour l'instruire de matières ardues tout en l'amusant par la plaisante manière de les exposer. C'était un homme cordial, généreux et sincère. En souvenir de lui, ses Frères ont créé à Bruxelles la loge " L'Amitié Victor Bohet ".

Il avait reçu la lumière à la loge " Les Philadelphes ", à l'Orient de Verviers, le 12 septembre 1921. Depuis 1913, il était professeur à l'Athénée royal de Verviers. Lorsque, nommé chargé de cours à l'Université de

Liège, il se fixa définitivement dans cette ville en 1922, son atelier l'accrédita comme garant d'amitié auprès de la loge " La Parfaite Intelligence et l'Étoile réunies ", aux travaux de laquelle il participa jusqu'en 1929. C'est alors qu'il fonda, presque en même temps, la loge " Tolérance " au Droit Humain et la loge " Hiram " au Grand Orient de Belgique.

Nous ne résistons pas à l'envie de reproduire ici ce que disait de ce Maçon exemplaire le *Bulletin de la Fédération belge du Droit Humain*, dans sa livraison de septembre-octobre 1957 :

Ce que, par son travail, sa souriante autorité, ses dons d'éveilleur, sa souriante bonté, il fit de ces deux loges se lit encore aujourd'hui dans leur tendance et leur niveau d'activité. Les travaux qu'il inspira, les questionnaires qu'il établit, les manifestes qu'il lança ont implanté chez les Maçons dont il fut le guide, cette fièvre de recherches, cet appétit de savoir qui font des esprits solides et originaux. Il a arraché ses Frères et ses Sœurs au contentement de soi. Il leur a montré sous les textes figés, sous les muets symboles, l'homme éternel avec ses passions et ses misères, ses espoirs et ses défaites, plus grandes parfois que ses victoires. Si bien que les Maçons qu'il a formés disent avec orgueil : « J'ai eu un Maître dont je resterai à jamais le disciple et toute ma vie sera marquée de son empreinte. »

Ceux qui, pour supporter la vie, ont besoin de certitude, le disaient ondoyant, paradoxal, et plus insaisissable que l'eau qui fuit. Et certes, il aimait surprendre et dérouter, et il avait aussi cette pudeur étonnante, mais fréquente chez beaucoup d'hommes trop vulnérables, de ne point vouloir découvrir sa sensibilité. C'est ainsi qu'il assurait avoir fondé " Hiram " pour obliger ses amis, mais il en fut deux fois Vénérable Maître, resta son infatigable animateur et ne manqua jamais une séance. C'est ainsi qu'il assurait être entré au Droit Humain, bien plus par défi que par conviction, et il déclarait parfois, avec un sourire taquin, qu'il n'était pas féministe. Mais il fut également le plus dévoué de ses Vénérables Maîtres, et quand, après la guerre, on décida, avant de rouvrir les loges, que chaque Frère et chaque Sœur devrait manifester par écrit sa volonté de rester Maçon, la première adhésion qui parvint, par retour du courrier, à notre secrétariat, fut celle de Victor Bohet.

Comme tous les êtres d'un certain format, il déconcerta souvent le court bon sens. Mais, derrière cet esprit acéré qui, si souvent, fit d'abord table rase, qui, dès que s'érigait une affirmation, enroulait

autour d'elle le point d'interrogation du doute, quelle rigoureuse méthode se faisait jour ! Durant des années, elle nous amena à percevoir qu'une vérité qui s'arrête est un mensonge qui naît ; que, pour elle, le dernier voyage n'est jamais accompli ; qu'il ne suffit pas d'être le citoyen d'un pays ou d'une époque ; mais d'être, autant que possible de partout et de tous les temps. Son enseignement fut universaliste, donc maçonnique. Rien de ce qui est humain ne lui fut étranger.

C'est pourquoi ce Maçon qui paraissait narquois parce qu'il avait la pudeur de ses sentiments ; nonchalant, parce qu'il était trop discret pour faire étalage de sa volonté ; ironique, parce qu'il détestait l'emphase ; sceptique, parce qu'il avait horreur de la foi que l'on arbore à sa boutonnière ; paradoxal, parce qu'il fuyait les vérités superficielles ; contradictoire, parce qu'il tendait à l'universel, fut un constructeur, un organisateur, un galvanisateur, un homme qui osa, et qui laissera après lui, dans le monde profane comme dans l'Ordre maçonnique, une trace profonde et durable, parce que faite d'intelligence et d'amour.



En faisant abstraction de *Zigs-zags littéraires*. *Le roi du désert* qu'il écrivit en 1902, alors qu'il était élève de sixième latine à l'Athénée royal de Charleroi, et que son oncle, imprimeur à Fleurus, édita avec fierté... et des " illustrations de l'auteur ", nous dirons qu'ALEX PASQUIER (1888-1963, Alix Pasquier jusqu'en 1924), docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles (1911), débuta dans la carrière des lettres en 1912 avec *Une rédemption*, un roman dont les maladroites juvéniles — notamment le manque d'équilibre entre les parties — n'affectent pas le réalisme pénétrant des descriptions : le Bruxelles des années 1910, la bruyante société estudiantine et le petit monde de l'intelligentsia locale.

En janvier 1919, Pasquier fonda avec le poète catholique Désiré-Joseph D'Orbaix (1889-1943, Désiré-Joseph Debouck jusqu'en 1921) *La Bataille littéraire*, une revue hebdomadaire la première année, mensuelle ensuite, d'excellente tenue et révélatrice de l'état de la littérature française de Belgique au lendemain de la " grande guerre ". Selon ses animateurs, une renaissance intellectuelle et artistique s'imposait au moment où le pays se relevait de ses ruines et il fallait quelle fût digne des souffrances que la population avait endurées. Ce beau projet se heurta évidemment à la coutumière indifférence des Belges à l'égard de la littérature et, conçu dans l'exaltation de l'immédiat après-guerre, il

subit l'usure du temps. *La Bataille littéraire* cessa de paraître en juillet 1924. Cependant, elle avait suscité de la sympathie tout au long de son existence. La liste de ses collaborateurs réguliers, aux côtés des deux fondateurs, est impressionnante : Albert Bailly, Pierre Bourgeois, Constant Burniaux, Léon Chenoy, Charles Conrardy, Émile De Bongnie, Frédéric Denis, Émile Desprechins, Herman Grégoire, Franz Hellens, Eugène Herdies, Gustave-Denys Périer, Louis Piéard, Guy Ramaekers, Fernand Rigot, Henri Vandeputte, Horace Van Offel. Celle de ses collaborateurs occasionnels atteste un rayonnement exceptionnel : Franz Ansel, Thomas Braun, Pierre Broodcoorens, Fernand Crommelynck, Jean Dominique, Max Elskamp, Marie Gevers, Arnold Goffin, Robert Guiette, Éric de Haulleville, Hubert Krains, Marcel Lecomte, Grégoire Le Roy, Franz Mahutte, Georges Marlow, Mélot du Dy, E.L.T. Mesens, Henry Michaux, Albert Mockel, Paul Neuhuys, Pierre Nothomb, Odilon-Jean Perier, Sander Pierron, Georges Rency, Hubert Stiernet, Paul Vanderborcht, Edmond Vandercammen, Georges Virrès, Robert Vivier... Des appuis vinrent de l'Hexagone : Edmond Haraucourt, Fernand Mazade, Charles Le Goffie, Nicolas Beauvuin, Pascal Pia...

Signant de son nom ou du pseudonyme Jean sans peur qu'il partageait avec son complice D'Orbaix, Pasquier inséra dans *La Bataille littéraire* plus de quatre-vingts articles et, en feuilleton (janvier-juin 1919), un roman tendre, *Petit Prince*, nourri des impressions de son adolescence wallonne et republié en 1943 sous la forme du livre.

Tandis que le juriste Pasquier publiait des ouvrages de sa discipline, par exemple *Jurisprudence du divorce et de la séparation de corps* (1927), *Le régime juridique du périodique belge* (1948) et *Aperçu comparé des systèmes belge et français en matière de divorce et de séparation de corps* (1956, en collaboration avec P. Van den Neucker), l'homme de lettres Pasquier cultivait principalement le genre romanesque. Il privilégiait les sujets propices à la réflexion morale ou qui lui paraissaient tels : dérives individuelles sous l'occupation allemande (*Dans les ténèbres*, 1920), le socialisme révolutionnaire en conflit avec le socialisme réformiste (*La Conquête*, 1926), le crime passionnel, le refuge monastique (*Le Vitrail en flammes*, 1930), les dangers du laisser-aller moral (*Ailes de papillons*, 1942). Thématiques dépassées, style narratif démodé ? Ces romans ont mal vieilli ; il en est de même pour les contes recueillis dans *Le Forgeron des heures* (1939). Nous préférons, quant à nous, les récits du débutant : *Une rédemption*, *Petit Prince*.

Comme essayiste, Alex Pasquier garde une audience, mérite en tout

cas de la garder. À Maurice Maeterlinck, son écrivain de prédilection, il a consacré un livre à quatre reprises, amplifiant et peaufinant son étude : *Maurice Maeterlinck* (1929, 93 pages), *Gloire et méditation de Maeterlinck* (1938, 149 pages), *Maurice Maeterlinck* (1950, 210 pages), *Maurice Maeterlinck* (1963, 295 pages). Quatre livres auxquels il convient de joindre *Les meilleures pages de Maurice Maeterlinck* (1958, dans la "Collection anthologique des prosateurs belges" de la Renaissance du Livre). Avocat et écrivain, il avait été fasciné par Edmond Picard. Cette vénération lui inspira *Edmond Picard* (1945, dans la "Collection nationale" de l'Office de Publicité). Enfin, on ne peut omettre *L'Humanisme et les écrivains belges* (1958), un essai d'une vingtaine de pages écrit à l'occasion de l'Exposition universelle de Bruxelles : l'auteur s'interroge sur la nature de l'humanisme qui chassera les miasmes de la Seconde Guerre mondiale, constituera une réponse à la philosophie de l'absurde et conviendra à la patrie européenne de demain.

Il était à l'écoute des ailleurs. *Arc-en-ciel sur l'Amérique* (1937) est un reportage dont on a loué l'intérêt, la diversité et le style allègre.

Succédant à Georges Rency, il présida avec distinction l'Association des écrivains belges de langue française pendant douze années, de 1951 à 1962.

Il fut initié aux "Amis Philanthropes", à l'Orient de Bruxelles, le 8 avril 1946.



Namur, 1^{er} février 1944, sept heures du matin. On sonne à la porte de François Bovesse, avenue du Cardinal Mercier. Quatre hommes, dont trois portent l'uniforme allemand, vraisemblablement des légionnaires belges (l'un d'entre eux a un accent flamand prononcé), pénètrent dans la maison et, après un simulacre d'arrestation régulière, abattent leur prisonnier, sous les yeux de sa femme. Trois jours plus tard, quinze mille personnes assistent aux funérailles du patriote que l'occupant, dès 1940, a démis de ses fonctions de gouverneur de la province de Namur.

Cette mort tragique est inséparable du souvenir que l'on garde de FRANÇOIS BOVESSE (1890-1944), docteur en droit de l'Université de Liège, ancien combattant de 1914-1918, blessé de guerre, député libéral de l'arrondissement de Namur de 1921 à 1925 et de 1929 à 1937, quatre fois ministre, gouverneur de sa province à partir de 1937.

Ses débuts dans les lettres se situent en 1912, l'année où il fonda l'hebdomadaire *Sambre et Meuse* avec la collaboration de quelques

autres débutants : Louis Boumal, Richard Dupierreux, Félix Rousseau. Il y inséra ses premiers vers, notamment *Meuse*, ébauche des futurs écrits d'inspiration mosane. La guerre, ensuite la politique qui l'accapara durant un quart de siècle, l'obligèrent de renoncer à ses projets littéraires. Il y revint lorsqu'il abandonna la politique militante pour la charge de gouverneur et qu'il retrouva, enfin, des loisirs. Il s'efforça de rattraper le temps perdu. En la seule année 1938, il publia *Meuse*, féerie lyrique (musique d'Ernest Montellier) déroulant une vingtaine de tableaux sur un fond d'histoire et de légende, une œuvre forte, mûrie tout au long des années où le poète était réduit au silence, les poèmes de *La Douceur mosane* et *Molière*, pièce en trois actes, créée le 21 novembre au Théâtre du Parc, dans la mise en scène d'André Gobert. Au printemps de 1939 paraissait sous ses auspices la revue *Les Lettres mosanes*, élaborée au cours de ses rencontres hebdomadaires avec des écrivains du cru. La longue nouvelle *Zante l'aimable*, dont il donna lecture lors d'une de ces réunions, forma avec quelques contes de la guerre de 1914-1918 le volume *Histoires d'un autre temps*, sorti des presses de Labor le 10 mai 1940, jour de l'invasion allemande.

Écrivain tardif, interrompu en plein essor, François Bovesse aura tout de même exprimé l'essentiel : son amour du pays mosan.

Il était membre de " La Bonne Amitié ", à l'Orient de Namur, qui, après la guerre, s'appela " La Bonne Amitié François Bovesse ".

Que l'assassinat de François Bovesse soit l'occasion de rappeler que plusieurs dirigeants de la Franc-Maçonnerie belge furent abattus à leur domicile ou dans la rue, entre 1942 et 1944. Georges Pêtre (1874-1942), Souverain Grand Commandeur, bourgmestre de Saint-Josse-ten-Noode ; le général Émile Lartigue (1868-1943), Lieutenant Grand Commandeur ; l'armateur Éric Sasse (1875-1943), 33^e, échevin d'Anvers ; l'avocat Raoul Engel (1873-1943), ancien Grand Maître national et ancien Vénérable Maître des " Amis Philanthropes n° 3 " ; Désiré Horrent (1880-1943 mentionné *supra*), 32^e, député libéral de Liège, directeur du *Journal de Liège* ; Jules Hiernaux (1881-1944), Grand Maître national de 1937 à 1939, 31^e, directeur de l'Université du Travail de Charleroi depuis 1914, ancien ministre de l'Instruction publique ; Arthur Bourguignon (1878-1944), 30^e, du Chapitre et de l'Aréopage liégeois...



Comme Pasquier, ALBERT GUISLAIN (1890-1969) gardait d'Edmond Picard un souvenir ébloui. " Il y avait de puissantes affinités entre Picard et Guislain, a dit Marcel Lobet. Tous deux avaient grandi à l'ombre du Mammouth et, devenus d'éminents jurisconsultes, ils avaient mis leur générosité de cœur au service de l'art, tout en pratiquant un socialisme aux couleurs tendres. "

Un éminent jurisconsulte, Guislain le fut. Docteur en droit (1914) de l'Université libre de Bruxelles, avocat d'excellente renommée, spécialiste du droit d'auteur, il occupa en 1954, à la demande de son Alma Mater, la chaire de " Droits intellectuels sur la propriété littéraire, artistique et scientifique ".

" Au service de l'art ", il parcourut un itinéraire moins rectiligne, mieux adapté à sa nature de flâneur. Son premier livre, *Après inventaire* (1928), récit nourri d'éléments autobiographiques, fait exception dans son œuvre. À partir du deuxième ouvrage, *Découverte de Bruxelles* (1930), il renonce à toute espèce de fiction pour regarder, d'un œil amusé, parfois émerveillé, le spectacle urbain. C'est le regard du promeneur qui va sans but précis, s'arrête, s'attarde, repart, au gré des circonstances et de sa fantaisie. La ville d'aujourd'hui évoque celle d'hier, le curieux s'y transporte sans peine, et c'est *Bruxelles atmosphère 10-32* (1932). Une autre fois, il explore, l'oreille tendue, les méandres de l'imposant édifice dont Poelaert gratifia les Bruxellois qui n'en reviennent pas encore, et c'est *Le Palais de Justice ou les Confidences du Mammouth* (1935). Dans *Caprice romantique ou le Keepsake de M. Madou* (1947), il s'agira encore de la bonne et vieille ville, vue à travers la vie et l'œuvre du peintre Jean-Baptiste Madou.

Entre 1932 et 1969, Guislain donna au journal *Le Soir* 1.200 articles sur les sujets les plus divers. Longue, longue flânerie d'un curieux insatiable...

L'Académie royale de langue et de littérature françaises honora son talent d'écrivain en l'élisant le 18 avril 1933.

Il fit partie de la loge " Action et Solidarité " de 1925 à 1940. La guerre finie, il ne reprit pas son activité maçonnique.



L'avis du journal *Le Soir* annonçant le 28 juillet 1981 le décès de FERNAND RIGOT (1894-1981) plaçait au sommet des vingt et un titres du défunt celui d'instituteur, bien séparé des autres, comme s'il

devait prévaloir. Cette place d'honneur était justifiée. Fernand Rigot exerça le métier d'instituteur pendant trente-deux ans, et la suite de sa carrière se développa dans un prolongement de sa fonction première.

Diplômé de l'École normale primaire de Bruxelles, nommé sous-instituteur par le conseil communal de Schaerbeek le 5 novembre 1913, Fernand Rigot obtint le 25 novembre 1921 le poste d'instituteur professeur de français à l'École primaire supérieure de la rue Josaphat (dite aussi École du 4^e degré), où il était déjà titulaire du cours de diction. L'accession au 4^e degré de l'enseignement primaire constituait pour les instituteurs une promotion dont la conséquence barémique était appréciée : en 1921, le traitement annuel de Rigot passa de 6.400 francs à 7.200 !

Rigot aspirait sans cesse à se perfectionner, à étendre ses connaissances. Nous avons relevé la série des certificats et diplômes qu'il acquit au cours d'une quinzaine d'années, toujours en relation avec son métier d'enseignant. Le 18 avril 1914, le Jury provincial du Brabant lui délivra le certificat d'aptitude à l'enseignement des travaux manuels. Au Conservatoire royal de Bruxelles, où il suivait les cours de diction et de déclamation, il décrocha en 1917 un second prix (avec distinction) de déclamation. Le 31 mai 1922, il recevait le certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire. À l'Université libre de Bruxelles, où il avait satisfait le 1^{er} octobre 1929 aux épreuves du certificat d'études pédagogiques, il fut proclamé docteur en sciences pédagogiques le 22 décembre 1932. Ce titre lui avait été conféré après la présentation d'une dissertation, *L'éducateur dans le roman français de 1789 à 1848*, la soutenance de trois thèses annexes et une leçon publique ayant pour sujet " Anneessens un martyr populaire surfait ".

Ses études au Conservatoire firent de lui un spécialiste de la diction. De 1915 à 1917, il donna le cours de diction et déclamation à l'Université populaire de Molenbeek Saint-Jean. En 1918, la commune de Schaerbeek lui confia *partim* le cours de diction pour le perfectionnement des membres du corps enseignant. Le 25 novembre 1919, elle le nomma professeur de diction à l'École du 4^e degré, un cours qu'il garda après sa nomination de professeur de français en 1921. Par la suite, sans quitter l'école de la rue Josaphat, il enseigna la diction à l'École de musique de Bruxelles et, de 1926 à 1930, il traita cette matière sur les ondes de Radio-Belgique.

Sa notoriété professorale l'amena à publier. Ses causeries sur la

diction à Radio-Belgique furent réunies dans *Parlons... sans fil* (Office de Publicité, 1929). Parurent ensuite *La Prononciation française* (Librairie Vanderlinden, 1931), en collaboration avec Henri Chomé, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles, et Carlos Roty, professeur de diction dans les écoles de la ville de Bruxelles ; *Diction et prononciation françaises* (Librairie Vanderlinden, 1949, nombreuses rééditions), en collaboration avec Carlos Roty. À ces ouvrages, on joint volontiers celui qui détecte les particularités du parler des Belges (ce genre de publications étaient en vogue depuis les *Corrigeons-nous!* du père Joseph Deharveng) : *Le Langage de l'oncle Jean* (Librairie Vanderlinden, 1930), en collaboration avec Carlos Roty, que Rigot retrouvera sous la voûte des temples maçonniques.

Fernand Rigot taquinait la muse avec talent. À notre connaissance, il publia ses premiers poèmes dans *La Bataille littéraire*, la revue que nous avons évoquée à propos d'Alix (ou Alex) Pasquier, l'un des deux directeurs. Le plus ancien, " Bonhomme de rêve ", parut dans la livraison du 25 mars 1922. Au total, son nom figura douze fois aux sommaires de cette publication tout imprégnée des projets, des espoirs, des déceptions des premières années de l'entre-deux-guerres.

Rigot insérera quelques-uns de ses textes de la *Bataille* dans *Terres sans eaux* (Éditions de la *Revue sincère*, 1927). La dernière strophe de " Port ", le poème liminaire, explique le titre de la plaquette :

Et l'esprit, par bonds sauvages,
Monte aussi toujours plus haut
Pour fuir votre âpre esclavage,
Passions, terres sans eaux !

Nous isolons un poème, " Odeur de gare ". Il associe deux thèmes qui inspirent l'auteur, le monde moderne (magnifié par les écrivains futuristes) et le désir d'évasion. Le monde moderne qu'évoquent la gare, le pont de fer, les trains, les cheminots ; l'évasion suggérée par les mots voyage, atterrissage, bagages, départ, partance :

ODEUR DE GARE

Au-dessus de la gare
Un pont de fer,

La flûte de Pan
Du vent.
Mon pas, sur la tôle usée,
Pour scander ma pensée.

Sous moi les vapeurs
Des cheminées,
Les rails de pâle azur
Portant l'effort
Vers le plaisir.

Emportés dans leur carapace
Les cheminots des trains qui passent
Me regardent dans l'espace.

Je m'arrête sur le pont
Contemplant l'énorme bond
Des convois vers l'horizon.

Vertèbres
Des gares qu'enténébrent
Les poussières de charbon
Les trains font le dos rond
Et s'allongent à l'infini
Sous les carreaux ternis
Des halls funèbres.

Au-dessus d'eux, très haut, je plane,
De voyages, mon âme est pleine
Et se pose sur les toits noirs
Pour fuir.

Je me grise de ruées
Dans la gloire des nuées,
De nouveaux atterrissages
Sur les quais où les bagages
Forment d'autres paysages,
Bousculades dans les foules,
De départs pour d'autres villes
Et repas que l'on avale
Aux buvettes bénévoles.

Mais le vent que l'acier des câbles
 Déchire, implacable,
 Me siffle un air bien connu :
 " Bon voyage... ", et mon âme à nu
 Grelotte comme une coupable.

Mais il me reste encore
 À manger une orange
 Pour le plaisir étrange,
 Dans la poussière et l'odeur de gare,
 De m'imaginer en partance
 Sur ce pont que le vent balance.

Le recueil suivant (le dernier), *Aire des vents* (La Renaissance du Livre, 1933), s'il décrit encore des lieux, des sites urbains et suburbains, ce n'est plus pour leur pittoresque ou leur particularité, c'est pour montrer que tout, dans notre environnement, nous rappelle la fuite du temps et notre condition mortelle. Que nous disent, par exemple, les eaux stagnantes des fossés ?

FOSSÉS

Fossés où l'eau stagne en paix,
 Le goût vert et fade des lentisques
 Sur vos ombres courbait
 Le ciel enflé de bourrasques.

Les instants vides d'imprévus
 Se diluaient sans force
 Dans votre onde où les fûts
 Des saules bombaient le torse.

Tout l'hiver était là, stagnant,
 Tout l'hiver que l'âge apporte
 Au voyageur angoissé, maintenant,
 Du goût trouble des eaux mortes.

Que symbolise la mystérieuse licorne sur les routes du ciel ?

ROUTES DU CIEL

Routes du ciel, ce regard qui vous suit
 Ne trouve à vos confins que des étoiles mornes,
 Et cette voie lactée où l'on cherche des bornes
 Verse un reflet sinistre au cœur pur de la nuit.

Esprit dur, dévorant, remets en leur étui
 Le doute et la raison, pour suivre la licorne
 Sur les rayons venus de ces mondes détruits.

Ne serait-ce pas la pensée et son pouvoir de sublimation ?

Le prosateur Rigot se manifesta trois fois dans le courant des années trente, bien accueilli par la presse, spécialement par la périodique (*Pourquoi Pas ?*, *Le Thyrsé*, *Le Rouge et le Noir*, *La Revue nationale*, *L'Avant-Poste...*).

Le Vagabond de Dieu (La Renaissance du Livre, 1931), que Rigot signa avec Émile De Bongnie, comme lui ancien collaborateur de *La Bataille littéraire*, est un roman situé à l'époque des Pays-Bas espagnols. Gérolphe — nommé saint dès le début du récit — naît dans une misérable mesure de West-Visseghem. Orphelin de père et de mère, il est élevé par sa tante Catherine qui rêve pour lui d'une carrière sacerdotale. Mais il ne deviendra jamais curé parce qu'il aspire à convertir les Chinois. Il veut être missionnaire. Le jour où sa jolie cousine Zulma l'embrasse amoureusement, il comprend à son propre émoi dans quel piège le Malin veut le faire tomber. Il fuit pour répondre à l'appel de Dieu. Mais il n'atteindra jamais les terres lointaines où il se croit attendu. Son errance (géographiquement fictive), de West-Visseghem à Denderneuze, de Denderneuze à Baerlegem, de Baerlegem à Scheldebaudem, de West-Visseghem, où il est revenu, à 's Gravendonck, de là à Borst, puis à Stichem, enfin à Nonnenweerde, ne le conduit pas au-delà du pays brabançon et du pays de Flandre. Partout où il passe, que ce soit chez les rouisseurs du lin, chez les meuniers, chez les prostituées livrées à la soldatesque espagnole ou chez les bohémiens avec qui il fait un bout de chemin, il a beau discourir en homme de Dieu, on ne l'écoute pas, et si on lui répond, c'est par des sarcasmes et, plus d'une fois, par des coups qui mettent sa vie en danger. Gérolphe, comme il se doit pour un personnage d'une telle extravagance, meurt dans des

circonstances mystérieuses que l'imagination populaire transforme en miracles.

Nous reconnaissons au *Vagabond de Dieu* une belle qualité d'écriture, mais le message de l'œuvre nous intrigue par son ambiguïté. Gérolphe est décrit avec le respect qu'un esprit religieux peut éprouver à l'égard d'un tel serviteur de Dieu. Cependant, les chrétiens qu'il rappelle à leurs devoirs le traitent aussi mal que les infidèles le feraient sans doute, chez qui il n'arrivera jamais. Son apostolat est un échec. N'aurait-il pas mieux valu qu'il restât au village natal et qu'il fit le bonheur de Zulma qu'il aime et dont il est aimé ? L'abbé Camille Hanlet, mieux placé que nous pour juger *Le Vagabond de Dieu*, le résume comme suit : "épopée d'un Don Quichotte brabançon sous le régime espagnol, campagne extravagante d'un héros pourchassé par un amour sensuel et attiré par un mysticisme irrésistible (certains épisodes assez lestes)". L'abbé ne qualifie pas Gérolphe de saint. Il le compare plutôt à Don Quichotte, ce qui n'est pas mal vu. Gérolphe, lui aussi, a l'esprit troublé par ses lectures ; il ne s'agit pas de romans de chevalerie, mais des fascicules du *Bulletin de la Propagation de la Foi* qui traînent dans la sacristie de sa paroisse pour échouer finalement chez le barbier du village.

Signalons ici que Rigot, de concert avec De Bongnie et Henri Fast, fonda en octobre 1931 le mensuel *Panurge*, qui se maintint en vie jusqu'en août 1933, et qu'il récidiva en octobre 1938 en lançant avec Max Rose et quelques complices *Littérart*, très éphémère, puisque la "drôle de guerre" mit fin à sa parution.

Islande. Escalade entre deux mondes (Éditions Lovanis, 1937) est, en quelque sorte, le livre de bord d'une équipe de "cinégraphes" (le mot est aujourd'hui un archaïsme) envoyée en Islande pour filmer cette île. Rigot, dans une langue alerte, retrace l'histoire du pays, décrit sa géographie, la beauté sauvage de ses paysages, le spectacle impressionnant des geysers, les mœurs et coutumes des autochtones. Un livre instructif et divertissant. En conclusion, l'auteur constate que les Islandais, las de leur pauvreté, ont entrepris, depuis la Grande Guerre, de moderniser leur pays.

L'Éducateur dans le roman français de 1789 à 1848 (Éditions Lovanis, 1938) — la dissertation doctorale de Rigot — comblait une lacune. Comme personnage romancé, "le méprisé, l'infime, l'obscur éducateur" n'avait pas fait l'objet d'une étude d'ensemble. L'auteur a dépouillé, dans le cadre chronologique qu'il a choisi, une masse de romans

pour découvrir les dix-neuf écrivains de langue française qui réservèrent à l'éducateur une place notable, toutefois variable, allant d'une demi-page à une œuvre entière. Ce sont, dans l'ordre chronologique des récits qui leur valent de figurer dans la liste : François-Guillaume Ducroy-Duminil, Pigault-Lebrun, Stendhal, Sainte-Beuve, Jules Janin, Jules Lacroix, Frédéric Soulié, Paul De Kock, Balzac, Eugène Sue, Alexandre Dumas père, Ernest Fouinet, George Sand, Claude Tillier, Léon Gozlan, Alphonse Karr, Jules Sandeau, Gustave Flaubert, Paul Féval.

L'éducateur qui apparaît dans les romans de la première moitié du XIX^e siècle, n'est pas forcément un maître d'école ; sa fonction est souvent celle d'un précepteur, d'un professeur particulier de musique, de littérature, de langues, de religion. La galerie d'éducateurs présentée au lecteur compte pas mal de fantoches, de pédants, d'originaux malfaisants. Rigot suppose que les auteurs, en donnant du personnage une image caricaturale ou déplaisante, réglait de vieux comptes avec les maîtres de leurs jeunes années. Pour rétablir l'équilibre, il montre le prix qu'il attache aux œuvres qui mettent en valeur les qualités du bon éducateur. C'est, notamment, *Contes à mon petit-fils* (1830) de Pigault-Lebrun et *Martin, l'enfant trouvé ou les Mémoires d'un valet de chambre* (1846) d'Eugène Sue, qui, avant ce panégyrique de l'instituteur laïc, avait campé — dans *Les Mystères de Paris* (1842-1843) — un homme d'Église, précepteur odieux.

Que Stendhal fasse de Julien Sorel, dans *Le Rouge et le Noir* (1830), un précepteur froid, aimé de ses élèves, mais qui ne les aime pas, et de l'abbé Raillane, dans *Vie de Henry Brulard* (1835-1836), " un noir coquin " ; que Monsieur Ploa, bon latiniste étouffé par des scrupules religieux, soit traité avec une condescendance apitoyée dans *Volupté* (1834) de Sainte-Beuve ; et que Flaubert manifeste peu de complaisance à l'égard du sieur Renaud, le maître de pension, dans *L'Éducation sentimentale* (première version, 1843-1845), n'affectent pas Rigot, séduit par la beauté littéraire des textes !

Pendant la guerre, Fernand Rigot fit partie des services de renseignement et d'action. La paix revenue, il reçut la croix de guerre 1940-1945 avec palme, la médaille de la Résistance et la King's Medal for courage in the cause of Freedom.

Le Collège de la commune de Schaerbeek, le 23 février 1945, le mit en disponibilité pour qu'il occupât au ministère de la Défense nationale la fonction de chef de service de la 2^e section au service général de renseignement et d'action (fonction assimilée au grade de major).

Le 7 février 1947, le conseil communal de Schaerbeek acceptait sa démission, enregistrée à la date du 30 septembre 1946. Il était entré au ministère de l'Instruction publique comme chef du service cinématographique. Depuis plusieurs années, il s'intéressait activement à l'utilisation de films dans l'enseignement. En relation avec cette mission qui l'occupa jusqu'au moment de la retraite, il publia en 1958, sous les auspices de deux ministères, l'Instruction publique et les Affaires étrangères, *Nomenclature des films réalisés en Belgique ou faits par des Belges à l'étranger, de 1907 à 1955*.

Initié en 1948 aux "Amis Philanthropes n° 2", à l'Orient de Bruxelles, il s'affilia en 1973 à "La Pierre Angulaire", également à l'Orient de Bruxelles. Au terme de son parcours maçonnique, il était Grand Inspecteur général émérite (33°) du Rite écossais ancien et accepté pour la Belgique.

À l'initiative de Jean Rigot, le fils du poète, une plaquette *Contrecourants* — une quarantaine de poèmes composés pendant le conflit 1939-1945 — a paru en juin 1990 (tirage privé).



JEAN-MARIE CULOT (1895-1958) fut bibliographe. C'est un métier : il en fit un art, un titre de noblesse, un sacerdoce. Il avait de l'esprit, la parole aisée, un joli brin de plume (en témoignent ses articles de critique et d'histoire littéraires dans *Le Thyrsé*, *La Revue nationale*) ; comme s'il en faisait fi, il passa la majeure partie de sa vie courbé sur les fiches où il consignait la bibliographie des œuvres d'autrui. Ce travail de bénédictin, il l'accomplissait bénévolement, pour la seule satisfaction de pouvoir se dire : c'était utile, je l'ai fait.

L'unique objet de sa passion documentaire fut la littérature belge de langue française. Ses premiers relevés, publiés entre 1945 et 1957, concernaient Auguste Marin, Albert Mockel, Émile Verhaeren, Henry Carton de Wiart, Gustave Vanzype. Dans sa préface à la *Bibliographie de Émile Verhaeren* (1954), Henri Liebrecht disait : " Une bibliographie aussi judicieusement établie constitue une véritable biographie intellectuelle, dans laquelle le lecteur peut suivre l'évolution de la pensée et de la vie secrète de l'œuvre. " En 1958 parut le tome I (de Gustave Abel à Olivier-Georges Destrée) de sa *Bibliographie des écrivains français de Belgique (1881-1950)*, couronnement de son labeur. Le 6 septembre, quelques jours après la sortie du volume, il mourait, laissant l'énorme

documentation des tomes à paraître. Ses continuateurs en tirent encore parti.

Son zèle pour la chose littéraire se manifesta aussi au *Thyrse*, dont il fit partie dès 1937. À sa mort, le Frère Rosy souligna l'ampleur de sa collaboration à la revue : " Il y accomplissait les travaux les plus méticuleux, les moins réjouissants avec cette alacrité qui faisait de lui, pour ses confrères, le plus précieux, le plus encourageant des guides, sinon le plus averti des inspireurs. "

Il approchait de la soixantaine quand il fut reçu, le 16 juillet 1953, Apprenti à la loge des " Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis ". Mais ne pratiquait-il pas depuis longtemps l'entraide, qui est de règle en Maçonnerie ?



CLOVIS PIÉRARD (1896-1974), natif de Dinant, retient l'attention à plus d'un titre.

Il eut ce qu'on doit appeler un comportement de patriote : volontaire de guerre en 1914-1918, arrivé au grade de capitaine-commandant de réserve, membre de l'Armée secrète et de services de renseignements pendant la Seconde Guerre mondiale, arrêté, condamné à mort et, la peine ayant été commuée en travaux forcés, envoyé au camp de concentration de Sachsenhausen.

Il collabora de 1929 à 1940 (le plus souvent sous le pseudonyme Cépée) au journal montois *La Province*, dont il fut le rédacteur en chef, puis le directeur. Cette activité professionnelle l'amena à la présidence de la section Hainaut-Namur de l'Association générale de la presse belge.

À la Société nationale des chemins de fer belges (S.N.C.B.), il occupa la fonction de directeur du Service de presse et de documentation.

Engagé politiquement à gauche, il fut conseiller communal de Mons et sénateur provincial du Hainaut.

Porteur du diplôme de docteur en sciences politiques et sociales, il avait aussi des curiosités d'un ordre différent, qui le conduisaient à collaborer assez fréquemment au *Bulletin des naturalistes de Mons et du Borinage*.

Les publications de Clovis Piérard reflètent la diversité des événements de sa vie et le vagabondage de sa curiosité. Sauf rares exceptions, ce sont des brochures ou des tirages à part. Épinglons quelques titres :

Souvenons-nous ! (1925, rééditions en 1925, 1926). Contient de nombreuses illustrations du service photographique de l'armée belge.

L'Ermite de Resteigne. Un peu de folklore et de tourisme (1925). Évocation d'un original gentilhomme campagnard dont les propriétés s'étendaient sur les territoires de Resteigne, Belvaux, Chanly, Ave et Auffe : le baron Edmond d'Hoffschmidt de Resteigne (1798-1861).

Un renouvellement des valeurs spirituelles : le musicisme de Jean Royère (1937). Ouvrage couronné par l'Académie française.

Le Docteur Valentin Van Hassel (1938). Médecin et écrivain dialectal (Henry Raveline) mentionné *supra*. Extrait de *La Vie wallonne*.

Paul Heupgen, "chasseur de Vièseries" (1951).

L'espionnage des chemins de fer pendant la guerre de 1914-1918 (1956).

Le naturaliste Jean Houzeau de Lehaie et sa famille (1960). Tirage à part des *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*.

Jean-Baptiste Masui, premier directeur général des chemins de fer belges. 1798-1860 (1960). Tirage à part de *Rail et traction*.

Abel Dufrane, lépidoptériste. 1880-1960 (1961). Tirage à part du *Bulletin et Annales de la Société royale d'entomologie de Belgique*.



PAUL-ALOÏSE DE BOCK (1898-1986) devait à son grand-père paternel Aloys un second prénom qu'un caprice ou une distraction de l'état civil de Schaerbeek, sa commune natale, rendit insolite en le féminisant. Ce grand-père Aloys De Bock vivait à Saint-Nicolas-Waes où il était appelé "le poète" parce que, le jour du marché, on chantait sur la grand-place les chansons d'amour qu'il composait ; et c'est du pays de Waes qu'était venu le père de Paul-Aloïse pour régaler les Bruxellois de ses incomparables gâteaux et sucreries, qui lui valurent en Belgique et à l'étranger la renommée d'un maître-pâtissier.

Avec son père flamand et sa mère francophone de Bruxelles, Paul-Aloïse parlait uniquement français, mais il avait conscience de son appartenance à deux terroirs, à deux zones linguistiques. Son œuvre en porte quelques traces évidentes.

La pâtisserie où son père travaillait dès l'aube avec plusieurs ouvriers, était sise à Schaerbeek, place Liedts, au coin de la rue de Locht, dans un quartier qui, au début du XX^e siècle, avait encore la faveur de la petite noblesse et de la grande bourgeoisie. " De ce faubourg, dira Paul-Aloïse

dans *Le Sucre filé*, son livre de souvenirs, notre magasin était le plus beau. Deux comptoirs se faisaient face, les flancs ornés d'amours d'ivoire, de guirlandes, les colonnes torsées entrelacées d'un fouillis de feuilles d'or, les marbres luisaient ; sur l'un, des étagères alignaient des bocaux de pralines disposées en cercles concentriques et piquées de noix de Grenoble ou de violettes de Parme. [...] Aux enfoncements des murs capitonnés de soie, des colonnes de pierre ouvragée encadraient les bocaux de friandises ; les amandes dorées par le soleil inspiraient le respect. Les vitrines, où les lettres de notre nom étaient dorées à la feuille, présentaient au passant les gâteaux aux noms historiques, les Vatel, Saint-Louis, Montpensier, Marie-Antoinette, le Brillat-Savarin. »

Paul-Aloïse, enfant, regardait son père manier les platines avec dextérité, régler savamment la cuisson, étirer le sucre en fils ténus ou, le front plissé, sculpter de ses gros doigts les délicates fleurs de sucre. C'était admirable ! Plus tard, il s'interrogea sur la place que le geste artisanal peut ou devrait occuper dans la hiérarchie artistique. Cette réflexion lui inspira la jolie fin du chapitre II du *Sucre filé* (" Une famille d'artisans au début du siècle ") :

Les produits de la pâtisserie ont quelque chose de ridicule si on les compare à d'autres, et le terme « C'est de la pâtisserie ! » quelque chose de péjoratif. Ne peut-on isoler le geste ? Bien sûr, il existe une hiérarchie artisanale. Je la crois liée à la durée. J'ai toujours trouvé supérieur au métier de mon père, dont les produits sont éphémères, celui de notre cousin le vannier ; il travaille au bord de l'Escaut sur le pas de sa porte ; à ses côtés, l'osier humide ; il voit les champs riverains où il pousse dans le vent : la corbeille est posée entre ses jambes écartées, il la tisse, il la noue, la soulève, l'offre au vent et au soleil, la tourne, la retourne jugeant de sa perfection comme font les peintres qui scrutent dans un miroir leur toile renversée ; enfin, l'abandonne à sa vie délicate.

Une chanson se chante des siècles durant... *Il pleut, bergère...* et, quand à la Comédie-Française je vois le bon public du dimanche applaudir de confiance les grands classiques, quand j'écoute la tirade lancée et débitée suivant la tradition que renouvelle le talent de l'acteur, le vers célèbre dit comme une retrouvaille familiale, j'écarte la convention, évoque le diamant taillé pour l'éternité, le marbre d'un antique, la pierre de la cathédrale, plus simplement, un arbre que le siècle a épanoui dans la plaine.

Je sais bien que le sucre filé n'est ni l'or ni le brillant ! Qu'importe l'objet ! Ne faut-il pas en faire abstraction, par esprit de justice ? Le geste de l'artisan, qu'il taille le bois ou la pierre, cisèle le vers, qu'il étende sur le pré la toile qu'il vient de tisser, participe chaque fois du même soin, du même souci, de la même attention, du même vouloir. Ce geste ne laisse guère de trace, il se répète légué à travers les générations qui disparaissent comme lui l'une après l'autre ; il traverse le temps. Je songe à l'absolu, mon père est mort.

Ne l'aurais-je évoqué, il sombrerait dans l'oubli.

La mère de Paul-Aloïse était pianiste et son père, qui jouait du Mozart sur la flûte traversière, avait pour amis des peintres post-impressionnistes, du groupe " Le Sillon " : Armand Apol, Ernest Godfrinon, Jean Laudy, qui fit son portrait en pâtissier, avec veste et toque blanches. Paul-Aloïse apprit la musique et il lui arrivait de peindre aux côtés de Godfrinon. La pâtisserie de la place Liedts n'était pas un lieu ordinaire. L'enfant y recueillit des impressions, des intérêts, des curiosités qui mûrirent en temps voulu.

Il fit ses études primaires à l'Institut Sainte-Marie, proche de son domicile. D'être choisi comme enfant de chœur par un abbé de son école, il conçut une grande fierté. Tous les matins, il se levait à cinq heures pour servir la messe de l'abbé, à l'église Sainte-Marie, majestueux édifice aux coupes byzantines. Mais le prêtre était de ceux qui, obsédés par le péché charnel et voulant prémunir, révèlent l'existence des pulsions à des êtres trop jeunes ou trop candides pour savoir de quoi il s'agit. Un jour, l'ecclésiastique le fit appeler dans sa chambre de professeur pendant les heures de classe. Il n'avait que dix ans ; mais il avait l'esprit assez vif pour comprendre l'obscénité des soupçons — totalement injustifiés — qu'exprimait à demi-mot le discours onctueux. " Cette scène, dira-t-il, à mon insu, fut l'origine de mon retournement, de l'usure, de la perte de ma foi qui avait été celle d'un charbonnier enfant. "

En 1912, il entra à l'École allemande de la rue des Minimes, organisée à la manière des gymnases allemands et très prisée de la bourgeoisie bruxelloise, à une époque où les choses d'Allemagne bénéficiaient d'une grande vogue en Belgique. Tous les cours s'y donnaient en langue allemande, sauf le cours de français. L'enseignement étonnait par ses techniques très modernes.

La " Deutsche Schule " était une école laïque. Paul-Aloïse n'y suivit

aucun cours de religion ; on n'y voyait d'ailleurs qu'un pasteur, un *Pfarrer*, chargé d'enseigner la morale luthérienne aux jeunes Allemands, en général fils de diplomates, d'aristocrates, de grands commerçants.

À propos de son passage de l'école catholique à l'école laïque, De Bock émet, dans *Le Sucre filé*, écrit entre Noël 1973 et Pâques 1975, quelques considérations générales sur sa relation avec la croyance religieuse. C'est la parole d'un homme arrivé à l'âge où l'on remet tout en question et où un Maçon se met à plaindre les " pauvres esprits forts " !

Je n'allais plus à la messe du dimanche, ni mes parents, d'ailleurs, empêchés par leur négoce ; ils ne m'imposaient pas la prière du soir, celle d'avant les repas. La pratique de Dieu s'usa, j'avais perdu le souvenir de mes extases anciennes ; par facilité d'abord, par paresse, indifférence ensuite, je devenais un mécréant sans le savoir. La foi, comme le sentiment, est une habitude, et les moines sont sages de hacher de prières les jours et les nuits. En ressentent-ils la monotonie ? Je la subissais à l'Institut, à l'inverse de mon ami Fernand de plus en plus exalté par une ferveur souriante ; les prières qui ouvraient les leçons étaient récitées du bout des lèvres, un pensum, les messes trop nombreuses suivies avec ennui dans la hâte d'en avoir fini, les questions insidieuses blessaient plus qu'elles n'épuraient, il m'arrivait de hausser les épaules. Seul, mon service de la première messe, en me hissant au-dessus du commun, m'avait plongé, je le croyais, dans l'amour d'un Dieu incertain ; j'étais plutôt imbu de l'orgueil catholique, élisif de la foi véritable ; l'ayant perdu ; je perdis tout. Je n'avais jamais été l'humble serviteur dont parle saint Luc.

Mon entrée à l'école fut une extraordinaire, une joyeuse libération ; les chants succédaient aux prières, j'étais délivré de l'onction, de sa chape, de sa glu.

Il n'empêche que, parfois, vieillissant, je déplore cet appauvrissement. Le confort moral que donne la foi, cette joie, ce bien-être ressenti le péché lavé, l'espérance et le secours qu'elle recèle, par quoi ai-je remplacé ces bienfaits ? Par l'amour ? L'amour de quoi, des hommes ? Il me semble souvent absurde. Dieu avait le mérite d'être nommé, de catalyser dans son obscurité majestueuse les élans du cœur. Pauvres esprits forts ! Ils ignorent ce qu'ils méprisent. Il me reste l'amour du beau, son aristocratique exclusivisme, son égoïsme monstrueux, ses richesses, je m'y raccroche ; mais il se rétrécit comme peau de chagrin. Si, parfois il s'exaspère dans le sentiment

d'une sensibilité souvent aiguë, il s'émousse, je le sens bien, je crains l'indifférence, il finira par s'éteindre ; quand mon âme sera entièrement racornie, j'aurai les mains vides.

En 1910, Paul-Aloïse perdit sa petite sœur Madeleine, morte à l'âge de quatre ans d'une scarlatine compliquée de méningite. Deux ans plus tard naquit son frère Raymond, qui eut besoin du lait d'une nourrice, une Flamande qu'on installa dans la maison de la place Liedts. L'adolescent éprouvait les premiers troubles de la sexualité qui s'éveille. Il se permit avec la nourrice une familiarité — appelons ainsi son envie de téter son sein — dont ses parents eurent connaissance. En cette matière-là, sa mère avait des principes rigides. Il fut décidé de le retirer de sa chère Deutsche Schule et de le mettre en pension dans un internat annexé à l'Athénée royal de Huy. On l'inscrivit en humanités modernes puisqu'il songeait, alors, à une carrière d'ingénieur.

Après l'invasion de la Belgique en août 1914, il ne pouvait plus être question de prolonger l'exil hutois. Paul-Aloïse entra à l'Athénée royal de Bruxelles. Il n'y acheva pas ses humanités. En 1916, son père mourut du mal des hommes de sa famille, une congestion pulmonaire. Il dut quitter l'Athénée de la rue du Chêne pour travailler, place Liedts, comme ouvrier pâtissier sous l'exigeante direction de l'ancien patron de son père. Ce sont des années dures, éclairées par l'amitié qu'il avait nouée avec Jules Payró, fils de Roberto Payró, correspondant du journal *La Nación* de Buenos Aires. Au logis de cette famille argentine, il rencontra Paul Delvaux (début d'une longue et merveilleuse amitié) et Robert Giron, élèves comme Jules Payró de l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles, il assista à des récitals de poésie, à des concerts, il découvrait Ravel et Debussy.

La vision de son avenir se précisa. En 1918, il abandonna la pâtisserie familiale et loua une chambre à la campagne pour se préparer aux épreuves du Jury central, le jury d'homologation des études légales. Hubert Chatelion, avec qui il était resté en relation après son départ de l'Athénée de Bruxelles et qui, devenu médecin, allait se distinguer comme fervent admirateur de Dostoïevski (*Sous-Dostoïevski*, 1931), l'aida pour le latin.

Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il prit la parole publiquement sur un sujet littéraire. Au Théâtre de la Bonbonnière, rue du Fossé-aux-Loups, à Bruxelles, Michel de Ghelderode (vingt ans le 3 avril) fit le 29 avril 1918 une conférence sur Edgar Poe, et De Bock le 27 mai une conférence sur Émile Verhaeren. S'il est vraisemblable que les deux jeunes gens se rencontrèrent lors de ces "lundis mondains", c'est au cours de

ces années, en tout cas, qu'ils se lièrent d'une amitié dont la remarquable longévité est attestée par leur correspondance : on a retrouvé 183 missives de Ghelderode à De Bock (la dernière datée du 1^{er} février 1962) et 164 missives de De Bock à Ghelderode.

En 1919, Paul-Aloïse De Bock, porteur du certificat du Jury central pour les humanités gréco-latines, entra à l'U.L.B. et il en sortit en juillet 1923 avec le diplôme de docteur en droit. Il s'inscrivit immédiatement au barreau de Bruxelles. Il se distingua comme avocat d'affaires, mais aussi comme avocat politique.

Le socialisme, selon lui, manifestait le plus fermement la volonté de mettre tout en œuvre pour que la guerre de 1914–1918 fût la der des ders. Il se fit membre de la Ligue ouvrière de Schaerbeek, et il fut conseiller communal socialiste du 14 janvier 1927 jusqu'en 1932. Nous l'avons connu à l'époque où, arrivé au terme de son mandat, il continuait à fréquenter, avec sa pipe, les réunions de la Maison du Peuple de la place Colignon.

Peu avant, très exactement le 22 octobre 1929, il avait reçu de l'anarchiste Marcel Dieu, alias Hem Day (voir *infra*), un petit mot où il lui était demandé de se rendre d'urgence à la prison " afin de tâcher de s'entretenir avec De Rosa pour sa défense ". Fernando De Rosa, jeune socialiste italien, avait tiré sur Umberto, prince héritier d'Italie et fiancé de la princesse de Belgique Marie-Josée, au moment où il déposait des fleurs sur la tombe du soldat inconnu, à la Colonne du Congrès. De Rosa, issu de la bourgeoisie de Milan et entré dans l'opposition clandestine à la dictature mussolinienne, avait rejoint à Paris la " Concentration antifasciste " qui l'avait désigné et armé pour assassiner Umberto. Au moment de tirer, pris de scrupules, il avait volontairement manqué sa cible.

Accouru à la prison, De Bock put parler au jeune Italien, dont le visage tuméfié attestait la brutalité de son arrestation et du premier interrogatoire au commissariat de la rue de Ligne. Ce qui allait compliquer la tâche de ses avocats, c'est que, voulant un grand procès politique qui mettrait en accusation le régime fasciste, il déclara, au début de l'instruction, que son geste était réellement meurtrier. Aux assises, en 1930, défendu par trois avocats, Paul-Aloïse De Bock, Paul-Henri Spaak et Eugène Soudan, il fut condamné à cinq ans de prison. Lors de sa libération, fascistes et antifascistes s'affrontaient en Espagne. Son ardeur politique était intacte. Il s'engagea dans les rangs républicains et périt au combat.

L'année même du procès De Rosa, De Bock défendit devant le tribunal correctionnel de Bruxelles un autre anarchiste italien, Arturo Berneri, accusé d'avoir voulu tuer le ministre de la Justice italien de passage à Bruxelles. Ces deux affaires, survenues presque simultanément, mirent le jeune avocat en contact avec la communauté bigarrée, singulière et attachante des antifascistes réfugiés en Belgique, ses hautes personnalités telles que le comte Sforza et Francesco Luigi Ferrari aussi bien que ses membres de type ordinaire, sollicitant l'aide d'un homme de loi. Elles lui inspirèrent *Les Chemins de Rome* parus trente ans plus tard.

Ce n'est pas par hasard que, à l'époque où il se trouvait sous les projecteurs de l'actualité brûlante, il fut pressenti par la Maçonnerie. Initié le 18 novembre 1932 à la loge " Action et Solidarité n° 1 ", à l'Orient de Bruxelles, il accéda à la maîtrise le 11 juin 1934.

En 1934, à Hambourg, il assuma en allemand la défense d'Edgard André, chef syndicaliste communiste. Le tribunal était nazi, l'accusé était condamné d'avance : il fut décapité à la hache. Cet odieux procès lui fit écrire la pièce en trois actes *Les Mains dans le vide*, créée en 1953 par le Théâtre national de Belgique sous le titre *Les Fourmis* et dans la forme d'un récital, et jouée en allemand en 1954 à Baden-Baden dans la traduction de Lore Kornell.

Dès 1941, Paul-Aloïse De Bock entra en résistance. Membre du Front de l'Indépendance, il collabora, en outre, à l'organisation de presse clandestine " Justice libre ".

En 1947, nommé au Conseil d'État par le Prince Régent, il quitta le barreau. L'avocat était accablé de travail. Le conseiller avait des responsabilités, mais il disposait de loisirs, de fins de semaine sans obligations, de grandes vacances. Il put songer à l'œuvre littéraire qu'il portait en lui.

Avant 1947, il n'avait publié qu'une nouvelle, *La Résurrection de Hans Müller*, parue sur la recommandation de Roberto Payró dans *La Nación* de Buenos Aires en traduction espagnole (*La Resurrección de Hans Müller*, " un relato de Paul de Bock ") le 2 juin 1923 et non 1933, comme le disent erronément la notice bio-bibliographique annexée à la réédition de *Terres basses* (Jacques Antoine, 1984) et la biographie accompagnant la réédition du *Sucre filé* (Académie royale de langue et de littérature françaises, 1994) *. Était-ce un fragment du " livre

* Voir *Correspondance de Michel de Ghelderode 1919-1927*. Établie et annotée par Roland Beyen. Bruxelles, Labor, 1991 (p. 257).

militaire ” auquel Michel de Ghelderode fait allusion dans sa lettre du 11 octobre 1922 à Paul-Aloïse ? On pourrait le supposer.

Cher Paul, tu es venu chez moi et j'ai été bien fâché de n'avoir pu te voir, au retour des Allemagnes. Or, je ne sais à quel numéro ton domicile conjugal ! Tu avais dit de revenir. Mais je savais bien que tu ne serais pas revenu. Ce n'est rien. On se verra. J'attends ce moment. Tu m'as beaucoup manqué. Peut-être écris-tu. J'en suis certain. Il faut avant tout mettre ton livre militaire debout. Je travaillerai cet hiver à te trouver un éditeur. C'est possible — sans dépenser des cens. Tu entends, ce livre avant tout — il est large, robuste, humain. Plus tard tu ne l'écriras plus. Le plus beau d'ailleurs en est fait. Je te rappelle :

Hans Müller,

Beverloo

[...]

Après sa nomination de conseiller qui lui permit de donner forme à ses rêves, aux écarts de son imagination, aux questionnements de sa pensée inquiète et aux sortilèges des souvenirs, Paul-Aloïse De Bock cultiva d'abord le genre de la nouvelle, du conte, du récit court. En 1953, il publia à Paris, chez Julliard, *Terres basses*, un recueil de dix récits qui, la même année, obtint le prix Rossel. Une de ces nouvelles, “ La Caillette ”, avait paru dans *La Table Ronde*, numéro d'octobre 1950, sous le pseudonyme de Paul Bourgues. La réédition de *Terres basses* par Jacques Antoine, à Bruxelles, en 1984, était enrichie de cinq récits, dont l'un avait été publié auparavant, “ La Voleuse ”, dans *La Gazette des Lettres* de décembre 1951, également sous le pseudonyme de Paul Bourgues. Les deux tiers de ces quinze histoires se déroulent dans une région que l'auteur connaissait bien, la plaine qui s'étend de Dixmude à Dunkerque. De Bock n'en fait pas une description qui mettrait en valeur le pittoresque, l'aimable ou le rébarbatif, comme dans les romans régionalistes. Son réalisme s'attache à déceler le lien secret entre le visible et l'invisible, l'état des lieux et les états d'âme. Le regard de l'observateur est profond, l'art du conteur n'a pas de temps mort. Certains de ces textes restent ancrés dans la mémoire : “ Le Roitelet ” (qui est autobiographique, comme le révèle le chapitre IX du *Sucre filé*), “ L'Anguille ”, “ L'Esclave enchanté ”.

Le poème dramatique en trois actes *Litanies pour les gisants* fut joué pour la première fois au théâtre de la Comédie de Paris le 6 avril 1956.

Des paysans, hommes et femmes, errent la nuit sur un champ de bataille, aux confins des dunes et de la plaine, entre Furnes et Dunkerque, au cours de la prochaine guerre... Ils découvrent deux soldats blessés, l'un est de leur camp, l'autre est un ennemi. Qui sont-ils ? L'un est cultivateur, l'autre est oiseleur. Chacun a une histoire. Le décor se modifie sous l'effet des changements d'éclairage ; le temps bouge aussi, avec les plongées dans le passé, les retours au présent, le passage dans l'au-delà des fantômes ; et les personnages se transforment en se couvrant le visage de masques. Un grand jeu baroque dénonçant l'absurdité de la guerre. La pièce, suivie d'une farce *Le Monologue conjugal*, fut éditée à Paris en 1957 par " Les Deux Masques ".

Le roman *Les Chemins de Rome* (1961) est l'œuvre maîtresse de De Bock, une œuvre de fiction dont le héros Giovanni Giovannelli est le double d'un personnage réel, Fernando De Rosa, pur et désintéressé, croyant à la vertu du geste fort mis au service d'un grand dessein politique. Une partie essentielle du roman résulte de transpositions : par exemple, l'anarchiste Arturo Berneri, le professeur Salvemini, le ministre de la Justice Paul-Emile Janson, Jules Destrée (qui refusa de défendre De Rosa en raison de ses bonnes relations avec des Italiens fascistes qu'il ne voulait pas chagriner), De Bock lui-même sont devenus Ruboni, Montesalve, Paul Redonde, Paul Dexhtrait, Jean Guérain... Un roman à clé ? Oui, mais apolitique, sans l'intention de porter un jugement qui serait dans la ligne d'une doctrine politique, d'un parti politique. Une question morale est posée : Giovanni Giovannelli est-il innocent du meurtre qu'il a accompli virtuellement, non pas réellement puisqu'un scrupule a relevé son bras ? Maître Guérain se prononce : " Vous avez respecté la vie humaine, après avoir accepté le sacrifice de la vôtre ; à cet acte, je ne vois que noblesse. "

À propos des *Chemins de Rome*, Paul Aron a parlé des " chemins de l'engagement ". De Bock, en effet, évoque, avec un recul de vingt-cinq ans (il a commencé la rédaction de son roman le jour de la Noël en 1955), l'engagement de l'intellectuel de gauche vers 1930, invité à choisir entre le socialisme, l'anarchisme et le communisme. Nous sentons chez l'auteur des *Chemins de Rome* le début du scepticisme, de la réaction désabusée qui s'exprime assez clairement dans notre citation *supra* d'un long extrait du *Sucre filé* (1976) : " Je n'allais plus à la messe du dimanche... "

Paul-Aloïse De Bock demanda sa mise en sommeil maçonnique en 1962 ; il l'obtint le 13 mars.

Nous ne pouvons passer sous silence *Le Pénitent* (1980), un roman qui se déroule dans la région des “ terres basses ”, une œuvre tardive, très dépouillée, linéaire. Nous préférons le grouillement des *Chemins de Rome*, leur style heurté, disparate, expressionniste.

Il nous faut signaler la hauteur de vue et les analyses pénétrantes de l'essai paru d'abord en traduction allemande, *Paul Delvaux. Der Mensch. Der Maler* (Hambourg, Johannes Asmus Verlag, 1955), édité dans la version originale à Bruxelles, chez Laconti en 1967, *Paul Delvaux. L'Homme. Le Peintre. Psychologie d'un Art*. Un ouvrage fascinant.



AIMÉ DECLERCQ (1899-1978) fut un homme de théâtre par excellence. Il dirigea à Bruxelles, en 1930-1932, le second Théâtre du Marais (le premier étant celui de Jules Delacre, 1921-1926), ensuite le Théâtre royal des Galeries avec Lucien Fonson. En 1949, il donna aide et appui au jeune comédien Jean-Pierre Rey qui mettait sur pied les spectacles de Beersel, dans la périphérie bruxelloise.

Homme d'initiatives, il fut le promoteur des premiers journaux lumineux.

Auteur dramatique, il connut le succès. La presse l'atteste pour trois de ses pièces.

L'envers vaut l'endroit, “ spectacle ” en trois actes créé au Théâtre du Marais le 3 mai 1932, repris (vivement applaudi) à Paris, au Théâtre des Arts le 31 mars 1933 avec les comédiens de la création, a pour cadre les coulisses d'un théâtre, le soir d'une générale. Il s'agit donc d'un spectacle dans le spectacle, une mise en abyme que Jean Anouilh exploitera à son tour dans la plus belle de ses “ pièces brillantes ”, *La Répétition ou l'Amour puni*, écrite en 1947, créée en 1950 par Jean-Louis Barrault.

L'envers vaut l'endroit, dont *La Petite Illustration* recueillit le texte — confirmation de la réussite auprès du public parisien —, devait être la première partie d'une trilogie intitulée *La mécanique du théâtre*. La seconde, *Hors série*, fut représentée aux Galeries, mais sans être imprimée. La troisième, *Spectacle interrompu*, resta à l'état de projet ou dans les cartons de l'auteur.

Le 27 avril 1937, les Galeries créèrent *Le Circuit de Minuit*, une pièce en quatre actes et cinq tableaux. C'est le drame de Gabriel, constructeur d'automobiles, menacé de faillite alors qu'il est sur le point

de réaliser un moteur incomparable. Claude, sa femme, refusant d'accorder l'aide financière qu'elle est à même de lui donner, il est acculé au suicide, en est détourné grâce à l'intervention énergique et salvatrice de Louise, sa secrétaire. À la course d'automobiles dont l'appellation " le circuit de minuit " fournit le titre de la pièce, il a l'occasion de prouver la supériorité du moteur qu'il a conçu. C'est un tableau très animé, utilisant des effets qui le rapprochent d'un spectacle filmé. L'épouse indigne, mais bien inspirée, apparaît à temps pour assister au triomphe de son mari et pour signifier à la secrétaire qu'elle n'était qu'une maîtresse de passage.

Le 27 septembre de la même année, les Galeries affichèrent la première de *La Main passe*, une pièce en cinq actes qu'Aimé Declercq et Charles Spaak avaient tirée du film de Jacques Feyder, *Pension Mimosas* (1934, scénario de Jacques Feyder et Charles Spaak). Gaston Noblet, croupier de profession, et sa femme Louise ont recueilli jadis Pierre, le fils d'un joueur invétéré. Le garçon, âgé maintenant de vingt ans et comme son père mordu par la passion du jeu, est en train de tourner mal au contact de la pègre parisienne. Les Noblet le font venir à Nice, où ils tiennent une pension ; il arrive, accompagné de Nelly, sa maîtresse, fille délurée. Louise, avec tous les refoulements de l'âge mûr, s'éprend de Pierre, le gamin devenu un homme. Elle parvient à éloigner la volage Nelly. Mais quand elle compte l'avoir pour elle seule, le garçon qui s'est remis à jouer par désespoir d'avoir perdu Nelly et qui s'est couvert de dettes, met fin à ses jours. C'est l'histoire de Phèdre, transposée dans un milieu populaire des années 1930 et dans le voisinage des tripots. Le rôle de Louise était tenu par Françoise Rosay dans le film ; il le fut par Germaine Dermoz sur la scène des Galeries. Deux grandes comédiennes. La critique s'interrogea beaucoup sur la métamorphose d'un scénario de film en une pièce de théâtre. Le transfert parut discutable. Peut-être parce qu'il est plus fréquent dans le sens inverse.

Aimé Declercq fit encore jouer une pièce, en 1951 : *La Bourse est en face*.

À l'époque où il écrivait des vers, il animait des petites revues littéraires. Le bimensuel *Les Jeunes*, qu'il dirigeait en 1915-1916, émanation du cercle d'art " Quand même ", publia *Femme d'artiste*, le plus ancien texte (connu) de Michel de Ghelderode, qui signait encore Adolf Adhémar Martens. Ensuite, il fonda avec Léon Chenoy *Demain littéraire et social* (janvier 1919-septembre 1919), qui fusionna avec *Au volant* (dirigé par Victor Bourgeois) pour devenir *Le Geste* (décembre 1919-mars-avril 1920), mené par le quatuor Aimé Declercq, Victor

Bourgeois, Léon Chenoy, Pierre Bourgeois. Dans *Le Geste*, Declercq exposa l'idée qu'il se faisait de cités d'art qui se créeraient partout. Le Centre d'art inauguré le 20 décembre 1919 au 6 de la rue du Caudenberg esquissait le beau projet, avec ses deux salles d'exposition, son magasin d'objets d'art, sa librairie, sa maison d'édition. C'est ainsi que, sous l'enseigne de "L'Édition", parurent *La Halte catholique* (1922) et *L'Homme sous l'uniforme* (1923) de Michel de Ghelderode. Les relations entre celui-ci et Declercq s'envenimèrent dans le courant de l'année 1923. Elles cessèrent totalement l'année suivante.

Declercq fut initié à la loge "Action et Solidarité", à l'Orient de Bruxelles, le 4 décembre 1931.



Nous avons sous les yeux une demi-douzaine d'opuscules (d'une centaine ou de quelques dizaines de pages) consacrés dans le courant des années 1970 à l'œuvre et à la personnalité de GEORGES LINZE (1900–1993). L'admiration dont ils témoignent, partagée par un vaste cercle d'écrivains et d'artistes, contraste avec la place modeste que les grands inventaires des lettres françaises de Belgique réservent à celui que Claudine Cassart et René Moirant appelaient "citoyen du monde poétique" et avec le silence qui s'épaissit autour de lui. Bien que très fréquente en littérature et le plus souvent justifiable, l'irrévocable perte d'audience étonne toujours, un peu ou davantage selon les cas.

Liégeois de naissance, formé dans les écoles de sa ville natale, Georges Linze, porteur du diplôme d'instituteur, enseigna d'abord à Angleur et dès 1920 à Liège, où il avait toutes ses racines. Un inspecteur, ayant lu ses premiers écrits, le mit en garde : « Si vous continuez, vous allez faire le plus grand tort à votre avenir. Je vous conseille de cesser ce genre d'activité assez subversive. » Il ne tint aucun compte de ce bienveillant conseil, fit néanmoins carrière d'instituteur, devint directeur d'école lorsqu'il se trouva en ordre utile. Il se retira en 1959.

Attiré dès l'âge de douze ans par l'écriture poétique, il n'est pas étonnant qu'il soit entré précocement dans le monde des lettres et des arts. En 1919, il fonda le "Groupe moderne d'art de Liège", qui rassemblait des peintres, des architectes, des écrivains d'avant-garde et qui se donna bientôt un organe, *Anthologie du Groupe moderne d'art de Liège*, un trimestriel (irrégulier) dont le premier numéro parut en mars 1921 et le dernier en mars-avril 1940.

En janvier 1921, le Groupe moderne d'art de Liège avait lancé un manifeste, où il était dit : " Contre le mercantilisme et la cécité de l'heure présente, nous défendrons l'Idée moderne, celle qu'élaborent la Science et l'Art. " La revue *Anthologie* ne manqua pas d'asséner de fortes paroles. Dans le premier numéro, Linze situait l'avant-garde : " La conscience artistique transpose dans une forme élevée les grandes lois du moment ; elle a l'intuition nette du présent tandis que la foule est actrice et aveugle. " Dans le numéro de décembre 1921, il déclarait que tout est " poétisable " et, incidemment, il comparait l'art rétrograde à l'industrie wallonne démodée :

Nous avons dit en Wallonie les mots nouveaux. Mais ici, — petit pays —, il fait si doux, il fait si bon que les choses graves de l'esprit passent sans s'arrêter.

Nous voici forcés de répéter : Il y a une sensibilité nouvelle, une vision nouvelle, une conception artistique nouvelle, des moyens artistiques nouveaux et surtout un but, qui sont les fruits féconds d'une humanité décadente.

Notre industrie fatiguée souffre d'être démodée.

La poésie ne se complaît plus dans les lieux communs. [...] Tout est poétisé et poétisable.

Les collaborateurs assidus d'*Anthologie*, à ses débuts, sont Herman Frenay-Cid, Constant de Horion, Constant Burniaux, Pierre Bourgeois, Marcel Loumaye, Fierens-Gevaert, Armand Henneuse, Arthur Petronio, Lempereur-Haut (comme dessinateur) et, le plus souvent au créneau, Georges Linze, l'âme du groupe plutôt que le conducteur.

Linze publia sa première plaquette en 1920, *Ici*, sous-titrée " Poèmes d'Ardennes ", ornée d'un bois gravé de Lempereur-Haut. Le poète tâtonne, mais il évolue loin déjà des mètres classiques et des rimes exigeantes. Quelques pièces le montrent libéré de toute contrainte formelle et expérimentant le vers court, la petite strophe rapide, le rythme scandé qui vont caractériser sa manière :

LA MINE

Lointainement
des sons de trompe
montent,

puis, par moments,
des bruits de cloches.

On voit le roc nu
et des hommes fébriles, dessus.

Tout à coup,
comme en un remous de la carrière,
la mine saute...

Et des corbeaux s'en vont,
tandis que sous la chute des pierres,
s'élancent, du fond de la rivière,
des plantes d'eau.

La plaquette suivante, *L'Âme double* (1921), atteste que la forme esquissée récemment a mûri :

LE SOIR est calme
comme une plaine.

Pourquoi ce soir
où se promène un fanal,
est-il si doux ?
D'où nous allons,
viennent en respiration,
des bouffées de bonheur,

puis,
un silence profond des eaux
environne notre vie de procession.

Le soir est comme une usine
vide d'ouvriers.

La vogue de Filippo Tommaso Marinetti, qui pratiquait le français aussi couramment que l'italien, date de la publication en 1909, dans *Le Figaro*, de son *Manifeste du futurisme*, le premier de ses nombreux écrits théoriques, notamment en 1913 *Distruzione della sintassi. Immaginazione senza fili. Parole in libertà*. Le futurisme découlait d'une

conviction : puisque l'humanité est entraînée dans la spirale du progrès accéléré des sciences et des techniques, il faut que les arts et les lettres, formes de l'imagination créatrice, soient accordés aux forces agissantes, le machinisme et la vitesse. Vitaliste, anarchiste, iconoclaste, recommandant le vers libre, les mots en liberté et la thématique de la machine, Marinetti séduisit quelques beaux esprits, notamment Giovanni Papini et Ardenzo Soffici qui lui offrirent l'hospitalité de leur revue *Lacerba*, Apollinaire qui publia en 1913 *L'Antitradition futuriste*. Cet engouement eut la durée d'une mode. Il était fort retombé lorsque Georges Linze et son groupe s'éprirent de Marinetti et du futurisme. L'évènement peut être daté : *Anthologie* se référait à Marinetti en octobre 1923, en janvier 1924, en décembre 1924-janvier 1925 (livraison consacrée à l'Italie)...

Le futurisme de Linze est une recreation personnelle, plus émotionnelle (selon nous) qu'intellectuelle, un post-futurisme bientôt détaché d'un Marinetti qui s'est rallié à la dictature mussolinienne, devenu donc politiquement incorrect. Voici un poème mêlant les thèmes connexes de la machine et de la vitesse, extrait du recueil *Dix-neuf cent trente*, paru en 1926. Linze était un fervent de la motocyclette avec side car : cela éclaire le texte.

Nos coups de trompe
tombent comme des bombes
dans des groupes d'enfants.
Éparpillement.

Nous coupons les villages
comme on passe à gué.

Les réverbères
ont des piquants de lumière.

Par les portes entrouvertes,
des demi-femmes nous regardent.

La vitesse
devient si régulière
qu'elle semble s'annuler.

Vers nous, inévitables,
s'avancent
les clochers
les banques,
les fontaines.

Ici, là,
des hommes pâles d'électricité
nous voient.

Dans ses nombreux recueils *, Linze pose son regard sur le monde. Il n'y voit pas que des machines. Une multitude d'objets, de circonstances, d'évènements et de pensées l'attendrissent, l'étonnent, le fascinent, le troublent, l'inquiètent, l'indignent, l'amuse. Quelques titres de poèmes donnent une idée de ce qui peut l'inspirer : Poème de la guerre inutile, Poème de l'avenir, des fleurs et des visages, Poème de l'Univers et de son poids magique, Poème du sombre pressentiment, Poème des surprises de l'âge, Poème de la nuit, Poème du proche infini, Poème des idoles, Poème des choses excellentes qu'il ne faut pas oublier, Poème de l'homme heureux, Poème du beau visage, Poème du temps d'enfance, Poème de l'avenir et du rire, Poème du Poète...

Cette énorme matière de sentiments, de sensations et de pensées, il la coule, quasi systématiquement, dans la forme dépouillée qui correspond à sa nature et dans cette disposition des lignes qui accentue la verticalité du poème. Pour le plaisir du lecteur, nous citons un texte typique et savoureux :

POÈME DU REFUS SUPRÊME

Écoutez,

c'est clair
net
définitif...

Tout bien réfléchi,

* Une édition fragmentaire des recueils depuis *Ici* jusqu'à *Poème de la patience de l'Univers* existe sous le titre *Poèmes 1920-1963* (Liège, Éditions Anthologie, s.d.).

je refuse d'admettre
l'univers
tel qu'il est.

Et si l'on veut
et si l'on peut,
qu'on en prenne note
en haut lieu.

Il n'y a jamais honte
à se repentir.

(Extrait de *Poème des bonheurs insolites*, 1970.)

Jacques-Gérard Linze, le neveu de Georges, a commenté de manière originale le découpage du poème linzien :

D'aucuns, je le sais, sont toujours surpris par le rythme des poèmes de Georges Linze, rythme qu'ils croient haletant parce que sans doute ils transposent le découpage des vers dans leur expression orale. Je crois, quant à moi, qu'il faut voir en ce découpage la marque des étapes de la pensée, et qu'il ne faut le respecter que si l'on parcourt ces textes en silence, et en les méditant. S'il s'agit au contraire de *réciter*, c'est au talent de l'interprète qu'il incombe de travailler le verbe comme le forgeron travaille le fer chaud... et seuls de médiocres diseurs s'en plaindront.

(*Malgré Tout*, février 1970.)

Des années durant, Linze lança des "manifestes poétiques", qui répondaient à son besoin de prendre position et d'agir, d'affirmer et de s'affirmer, de définir et de se définir. René Debresse, à Paris, en édita deux séries, *Manifestes poétiques (1930-1936)*, *Manifestes poétiques (1951-1961)*. Les titres de ces "manifestes", comme ceux des poèmes, révèlent ce qui le touchait, indiquent la diversité de ses théories, de ses prédilections, de ses passions : Manifeste du comique, Manifeste de la peinture, La justification du désordre, Manifeste de l'obscurité créatrice, Manifeste de la dévaluation, Manifeste de la révolution, Manifeste des arts plastiques ou de la poésie indispensable, Appel à l'insurrection, Manifeste du reproche aux poètes fatigués, Manifeste de la guerre et de la paix ou le destin du poète...

Sa formule " poésie = béton " a été souvent citée. Elle apparaît dans le manifeste qui se termine par ces mots :

Les vrais poètes de cette génération ont fait l'union des hommes et de la poésie. Équation à deux inconnues. Poésie = Béton. Il peut arriver que les lignes architecturales, les ordres de la technique cernent notre vie d'un univers très suffisant.

D'où le titre de ce Manifeste.

S'il est admis que

POÉSIE = BÉTON

on comprendra que le poète trouve autour de lui

UN UNIVERS TRÈS SUFFISANT.

Les " manifestes " linziens interpellent, plutôt sur le ton de l'affirmation que sur le ton de l'interrogation, car ils constituent le plus souvent une profession de foi. Pour qu'on s'en fasse une idée, nous reproduisons, extrait de la série 1930-1936, *Manifeste de la poésie, de l'homme et de la poésie, de la vitesse et de la poésie* :

Plusieurs phénomènes politiques ou sociaux sur lesquels nous ne nous étendrons pas ont permis à l'esprit réactionnaire et conservateur de se ranimer un peu. Donc d'accentuer encore sa nuisance et son erreur, car on ne peut aller contre ce qui est la logique même d'une époque. L'hostilité s'est faite plus grande : Les poètes ont vu leur tâche devenir plus ardue et plus dangereuse. Ce qui n'est pas pour nous déplaire.

Nous n'expliquerons rien. Chacun sait que ce qui aujourd'hui brime la pensée libre n'a guère de prestige et que ses jours sont comptés.

D'un autre côté, on a dit que le style était une fatalité historique, entendant par là qu'il est issu des mille figures du siècle et que rien ne peut l'empêcher. Or, une culture, une poésie, une littérature, une plastique, un sens de la vie et du bonheur se préparent en marge de ce qui subsiste anachroniquement. Dans ces heures pénibles et prophétiques, on a beau s'intéresser aux pauvres lois humaines, on a beau admettre tacitement l'inutilité de l'art, il n'en est pas moins vrai qu'une germination s'effectue...

Les vieilles villes changeront, leurs chaos " pittoresques " disparaîtront, les machines abhorrées seront de plus en plus nombreuses, les audaces lyriques de plus en plus intenses.

Car :

1. Nous voulons la rapidité de l'image.
2. La Poésie va de cime en cime sans transition apparente.
3. La Poésie procède par affirmations irrésistibles.
4. La Poésie ne prétend à aucune durée.
5. La Poésie va des confins de la conscience, aux œuvres de l'industrie humaine.
6. La Poésie ne s'intéresse à rien d'autre qu'à elle-même ; elle n'a ni rythme, ni musicalité, ni développement préconçus.
7. N'existe réellement que ce qui tombe sous sa lumière.

La lutte se simplifie de plus en plus. Ne sont plus face à face que deux formes de l'humanité : une très basse, très sinistre, très réduite, une autre créatrice qui participe de la grandeur d'être et de la vraie tradition et qui tend à la force mystérieuse de la vie.

Le spectacle qu'on nous donne chaque jour est significatif : ce n'est pas impunément qu'on applaudit à la mort de la pensée indépendante, que des gens à tête de gorille rient et se détournent de l'intolérable prodige de l'art.

Mais les Machines sont tombées comme des tisons dans les glaces du vieux monde.

Livré aux vitesses chantantes, l'Homme cherche à se définir et rien ne résistera à sa fièvre.

Linze lui-même rattachait ses Manifestes au groupe de ses œuvres qu'il qualifiait "essais" (il s'agit d'opuscules de moins de cent pages, à l'exception de *Les Ardennes désolées*, 173 pages) : *Les Forces comparées* (1922), *Auguste Mambour. Propos d'art contemporain* (1923), *Le Paysage inventorié. Esthétique et lyrisme du paysage* (1924), *Le Prophète influencé* (1928), *Avis et forces du temps* (1930), *Méditations sur la machine* (1931), *Cinq événements* (1933), *Problème d'un art nouveau* (1939), *La Charte d'Athènes* (1947), *Les Ardennes désolées* (1948), *Le Poète aux prises avec la guerre* (1951), *Fernand Steven, peintre des machines* (1959), *Victor Bourgeois* (1960).

Entre 1936 et 1958, Linze publia sept romans, fidèlement à la Renaissance du Livre, maison bruxelloise de l'édition. On a la surprise de ne pas y entendre les éclats de voix des Manifestes. Linze romancier met en scène des personnages perdus dans la masse, qui vivent au jour le jour et qui ne songent pas à refaire le monde parce que le projet même les dépasse.

L'auteur livre-t-il ainsi la vision réaliste, teintée de pessimisme, qui, en son for intérieur, contredit l'exaltation de son futurisme ?

Le premier roman se situe à part des suivants ; il appartient à la littérature inspirée par la Première Guerre mondiale. *Les Enfants bombardés* (1936) sont les enfants que l'assassinat d'un prince à Sarajevo arrache à l'insouciance et plonge dans le désarroi général. Ce récit émouvant, proche de l'autobiographie, unit l'intensité de la chose vue à la vivacité d'un reportage.

La dernière page fait clairement entendre que les enfants bombardés, incapables d'oublier, ont eu raison, après coup, de vouloir bâtir sur table rase :

Ne nous a-t-on pas bombardés, nous, les enfants ? Des flammes infernales n'ont-elles pas bondi vers nous, vers notre chair sacrée ?

Je crois bien que nous nous battons toujours contre elles, et que plus d'un meurent encore, de les avoir frôlées.

Mais dites, quelles sont ces mains désespérées qui emplissent déjà l'avenir ?

Et quel est ce désir que nous avons de tout briser, de tout créer ?

Linze a écrit l'histoire d'une famille dans une trilogie : *Sébastien ou le Jeu magique* (1940, février), *Marthe ou l'Âge d'or* (1946), *Renée ou la Mère héroïque* (1956).

Ici, comme dans toute l'œuvre romanesque de l'auteur, ce qui se passe dans la vie des personnages lorsqu'il ne leur arrive rien paraît aussi important que les péripéties de leur existence. À tout moment, le narrateur est interrompu par le poète, son double, qui dirige son regard vers l'objet apparemment quelconque, soudainement merveilleux, ou qui lui montre l'aspect insolite du hasard, de la rencontre, du quotidien. Veut-on un exemple ? Sébastien, personnage pivot de la saga, entre dans un bar :

Son genou pousse la porte. Des glaces tournent, se répètent en un univers de cristaux. Il est pris comme dans un piège de lumière, de rideaux, de miroirs. Derrière lui, la porte bouge sans bruit comme de l'eau. Il s'assied et les ressorts du fauteuil lui donnent une délicieuse impression de chute. Je tombe.

(Sébastien ou le Jeu magique, p. 23.)

“ Je tombe. ” Le passage au monologue intérieur est bref. Ailleurs et fréquemment, le discours intérieur se développe, avec le tout venant de la pensée spontanée :

“ Je marche, se dit l’homme, bien enfermé dans ma peau, bien chaud dans mon sang, avec, à toutes mes frontières, les attaques du froid et de l’humide. Je suis du sang perpendiculaire, de la viande étrange qui vit seule au fond de moi. Je me contente et je m’effraye. Mes poumons, mon estomac, mes jambes s’appellent Sébastien. Je ne m’explique pas comment la chair de mes yeux voit, comment la chair de mon nez sent... Je ne comprends rien à moi-même et pourtant je suis bien Sébastien.

Est-ce parce que je fuis mon logis, que je tiens mes clés entre les doigts comme une étrange main morte ?

Est-ce parce que j’ai froid que je marche instinctivement vers des lumières dans la brume ? ”

Qui est Sébastien ? Un rêveur qui cherche sa route sans savoir où il va. “ Sébastien flâne le long des quais. Est-il autre chose qu’un peu de chaleur enfouie dans la nuit, qu’un peu de mouvement, qu’un peu de solidité dans le brouillard et le silence ? ” (*Sébastien*, p. 9). De toute évidence, un velléitaire à cause de ses incertitudes : “ Les machines et d’autres choses détruisent le vieux monde, se dit-il. Voilà le problème. Est-on homme du passé, ou homme de l’avenir ? Est-on triste ou joyeux, mort ou vivant ? ” (*Sébastien*, p. 102). Parfois, il se secoue, il se convainc qu’il lui faudrait apprendre à vivre, écouter Marthe, sa compagne, qui lui a dit : “ Sébastien, on vend des machines pour moudre le café, pour couper le pain, pour repasser le linge, pour tailler les crayons... Tu pousses un bouton et tout remue, s’agite. Il y en a des milliers dans la ville, partout des machines, des doigts, des bras, des yeux de fer... Invente une machine, Sébastien ! ” (*Sébastien*, p. 106).

Marthe, mère d’une fillette de dix ans, est entrée presque par hasard dans la vie de Sébastien le solitaire. Edmond, qu’elle a rencontré le jour même où elle faisait la connaissance de Sébastien, réapparaît à l’improviste, avec sa séduction de joli et joyeux garçon. Lui, il aime les machines ! La jeune femme, instable et aventureuse, suit le coureur de jupons, abandonnant Sébastien et la petite Renée. Que faire ? Il conduit l’enfant chez la vieille tante qui l’a élevée. Mais au moment où il prend congé, la petite montre un tel désespoir qu’il la ramène chez lui. Il la gardera.

Il se produit tout de même des évènements dans les romans poétiques de Linze !

Au début de *Marthe ou l’Âge d’or*, Renée a dix-huit ans. Grâce à elle, Sébastien a pris goût au “ jeu magique ” de la vie :

Je croyais que les vérités des villes étaient parvenues à cacher les vérités éternelles. Et je me trompais car ce qui nous entoure ou ce que nous créons n'est qu'une figure des secrets que nous pressentons. La vie est toujours splendide mais je l'ai su trop tard.

(*Marthe*, p. 45.)

Renée, amoureuse de Raymond, un jeune ingénieur, et enceinte prématurément, doit se marier. Privé de la chère présence qui était son viatique, Sébastien retombe dans la solitude. Il n'imagine pas qu'il puisse en sortir lorsque, soudain, Marthe revient, se réinstalle à ses côtés et apaise les tourments de son âme inquiète.

Comme le Salavin de Georges Duhamel, Sébastien souffre de ne pas être ce qu'il voudrait être. Il nous semble qu'il incarne surtout le trouble existentiel que Linze lui-même éprouvait lorsqu'il s'interrogeait sur le progrès et l'avenir de la société, sur le décalage entre le rêve d'un monde nouveau et l'action qui tarde. Les réflexions que Sébastien confie à Raymond sont révélatrices :

— Vous comprenez, Raymond, que l'arrêt est la négation de la vie. Elle ne s'arrête jamais. Elle change autant que nos sentiments et que notre visage. Il faut être jeune à vingt ans, c'est-à-dire audacieux, confiant, révolutionnaire, humain. Moi, je le fus, oui, oui, je le fus, comment dirais-je, comme beaucoup, passivement, en ce sens que je n'adhérai pas au monde car je le voulais meilleur. Je le refusai ou il me refusa et je le reconstruisis à mon image. J'ai fondé un monde intérieur et je n'ai rien fait de mes mains.

(*Marthe*, p. 67.)

Le Père et le Fils ou les Secrets (1950) : il y a aussi la Mère. Linze scrute cette relation triangulaire en expert du cœur humain. Ce roman obtint le prix littéraire des "Amitiés françaises", dont le jury était composé de Gustave Charlier, Maurice Hougardy, Marcel Lobet, Marcel Thiry, Robert Vivier et Georges Dopagne.

Nous aimons beaucoup *Les Dimanches ou le monde est jeune* (1954). Roger, jeune fermier, esprit vif, retrouve chaque dimanche un groupe de citadins de son âge qui viennent camper dans sa localité, à l'orée d'un bois. Il sympathise avec eux, en particulier avec Marc et sa sœur, la jolie Dé, dont il s'éprend. À la ferme, en semaine, il doit endurer les crises de son père, qui ne décolère plus depuis que l'oncle Joseph, ce vieux

fou, a brûlé ses billets de banque, légué ses terres au curé et s'est retiré dans un asile. À la ferme, il y a aussi Jeanne, la jeune servante, qui aime Roger à la folie. Roger s'imagine-t-il que s'il rejoint ses amis en ville, ce sera dimanche tous les jours ? Il tente l'aventure. Il quitte le village. Il y retournera au terme d'une longue et morose expérience urbaine. Il retrouvera Jeanne. C'est la femme de sa vie, autrefois il ne le savait pas.

Les thèmes récurrents du roman régionaliste traditionnel — la confrontation du citadin et du rural, l'attrait de la ville, l'abandon de la terre suivi du retour — traversent *Les Dimanches*. Mais ils sont secondaires par rapport au sujet central du récit : le bonheur est fragile et fugace comme les beaux dimanches du temps où nous étions jeunes. Une réflexion de moraliste que Linze traite en poète.

Le Fantôme de Paris ou l'Homme malade (1958) se situe aux confins de l'humour et de la poésie, du rire et de l'émotion. Un soir, au bas de la rue Lepic, le narrateur (aucun nom ne lui est donné) rencontre un fantôme causeur, assez sentencieux, qui devient son ami et dont les absences, sporadiques et jamais annoncées, le désespèrent. Cette relation insolite, qu'il garde secrète, trouble évidemment ses relations avec ses proches, son épouse, son directeur, ses collègues de bureau, qui s'inquiètent et bientôt le traitent avec les ménagements réservés au malade mental. Ce qu'il est ! Mais cette folie, dont il n'est pas conscient, l'intronise dans un univers magique où il se plaît. On veut le guérir. Il proteste :

Mesdames, Messieurs, permettez que je vive, que je vive dans
 “ ma ” patrie. L'exil est une punition atroce. Respectez ma dernière
 volonté. Je ne désire pas vous ressembler.

Je vous en supplie, ne me privez pas de mon chant, de mon poème !

Je vous en supplie... Ne me guérissez pas...

Laissez-moi mon Fantôme.

Il serait injuste de passer sous silence les romans que Linze destinait aux enfants et aux adolescents. Il y a mis beaucoup de talent, et ils ont conquis les jeunes lecteurs : *Aventures de Riquet en Ardennes* (1931), *Les Vainqueurs de l'Océan* (1931), *La Peuplade inconnue* (1934), *Vers le Nord mystérieux* (1937), *Les Aventures de Gilles Loiseau en Amérique* (1949). L'instituteur qui divertissait les enfants par des récits bien troussés, songeait aussi à les instruire : il leur concocta un *Dictionnaire français*, un usuel de l'enseignement primaire !

Il serait injuste aussi de ne pas englober dans son œuvre son action

sur tous les fronts de l'art. Par exemple, il faut rappeler qu'il fut le rédacteur en chef de *L'Équerre*, revue de la jeune architecture, fondée à Liège en 1929, et que, toujours sur la brèche, il voulut que Le Corbusier supervisât la conception de l'Exposition de l'Eau, à Liège, en 1939. Jacques-Gérard Linze a dit : " Bien sûr, Georges Linze est écrivain. Mais j'ose à peine ajouter qu'il l'est avant tout. Avant tout, je crois, il est un ferment. "

Georges Linze fut initié le 14 décembre 1930 à la loge " Hiram ", à l'Orient de Liège. À la reprise des travaux après la guerre, il semble qu'il n'a pas retrouvé le chemin de son atelier. Il se fit mettre en sommeil en août 1947. Cela n'empêcha pas ses amis personnels, membres de loges du Grand Orient, de lui garder leur affection. Le Frère Hyacinthe Brabant, l'éminent stomatologue et le talentueux écrivain (voir *infra*), fut le premier président de l'a.s.b.l. Les Amis de Georges Linze, fondée en 1973.



Né à Herstal, FRANÇOIS CLOSSET (1900-1964) s'inscrivit en 1919 à la section de philologie germanique de l'Université de Liège. Docteur en 1923, il enseigna dans les athénées royaux de 1923 à 1936, successivement à Bouillon, à Dinant et à Huy. Il était professeur à Dinant lorsque, en 1927, il fut initié à " La Bonne Amitié ", à l'Orient de Namur, une loge dont il fut un membre fidèle et le Vénérable Maître. Attaché à l'École normale moyenne de l'État à Liège de 1933 à 1936, à l'Institut supérieur de Commerce à Mons de 1936 à 1939, il franchissait des étapes. Son Alma Mater fit appel à lui d'abord pour la méthodologie spéciale des langues germaniques, ensuite pour des cours de philosophie et d'histoire littéraire. Chargé de cours *part time* en 1934, *full time* en 1939, il fut nommé professeur ordinaire en 1942.

Militant pour une meilleure connaissance pratique des langues étrangères et pour un enseignement *ad hoc*, il fonda en 1934 l'Association (bilingue) des professeurs de langues vivantes, dont l'organe, *Revue des Langues vivantes*, égala sans tarder les périodiques scientifiques de grande qualité, et en 1945 il anima la fondation " La jeunesse belge à l'étranger ", issue du Bureau belge pour les échanges étudiants dont l'idée, en 1930, revenait à l'un de ses maîtres, le professeur Adolphe Corin.

En 1936, il épousa Angèle Manteau, francophone native de Dinant,

qui avait été son élève à l'athénée et qui allait occuper une place capitale dans le secteur éditorial flamand en fondant dès 1932 les éditions A. Manteau. Les Closset s'étaient établis à Bruxelles après leur mariage.

En marge de ses nombreuses publications philologiques et historiques spécifiquement universitaires, la plupart rédigées en néerlandais, François Closset prend place parmi les essayistes de langue française avec les deux ouvrages que mentionne élogieusement le Charlier-Hanse : *Aspects et figures de la littérature flamande* (1943) et *La Littérature flamande du moyen âge* (1946), auxquels il est juste d'associer *Joyaux de la littérature flamande du moyen âge* (1949), un chef-d'œuvre dans le domaine de la traduction.

En 1952, il participa à la fondation de la loge "L'Amitié Victor Bohet", à l'Orient de Bruxelles. Il en fut le premier Vénérable Maître.



La Franc-Maçonnerie séduisit et accueillit des anarchistes notoires. Parmi lesquels : le prince Michel Bakounine (1814-1896), Désiré-Joseph Proudhon (1819-1865), les trois frères Reclus, Élie (1827-1904), Élisée (1830-1905), Paul (1847-1914), Jules Vallès (1832-1885), Jean-Baptiste Clément (1836-1903), pamphlétaire, héros de la Commune et auteur du *Temps des cerises*, la célèbre chanson, toujours sur les lèvres, Paul Robin (1837-1912), théoricien et praticien de l'Éducation intégrale, Charles-Ange Laisant (1841-1920), talentueux vulgarisateur scientifique et auteur de *La Barbarie moderne* (1912), son ouvrage le plus révolutionnaire, Sébastien Faure (1858-1942), fondateur de *L'Agitation* en 1892 et du *Libertaire* en 1895, auteur de *Philosophie libertaire* (1895), Francisco Ferrer (1859-1909), théoricien espagnol de la pédagogie, fondateur de la Ligue internationale pour l'éducation naturelle de l'enfance, accusé sans preuve d'avoir provoqué à Barcelone grève et émeutes antireligieuses, fusillé le 13 octobre 1909 dans les fossés de Montjuich, Han Ryner (pseudonyme de Henri Ner, 1861-1938), apôtre de l'anarchie non-violente, auteur de *Le Crime d'obéir*, Augustin Hamon (1863-1945), également dans la grande tradition des pédagogues libertaires, collaborateur de *La Société nouvelle*, dont il a été question ci-dessus, fondateur de *L'Humanité nouvelle* en 1897...

En Belgique, deux écrivains illustrèrent cette double appartenance :

Hem Day et Léo Champion. Il serait peut-être juste de leur associer leur ami Ernestan, pseudonyme d'Ernest Tanrez (1898-1954), moins célèbre qu'eux, mais comme eux libertaire et Maçon (initié à " Action et Solidarité n° 2 " en 1948).

Né à Houdeng-Goegnies, Marcel Dieu, plus connu sous le nom de HEM DAY (1902-1969), s'engagea très tôt dans le mouvement anarchiste, collaborant au bimensuel *L'Émancipateur*, " organe anarchiste " fondé à Flémalle en 1921 sur la base de principes du genre " L'ennemi, c'est le maître " ou " Les peuples ne peuvent espérer ni repos ni bonheur, aussi longtemps que vivent ces trois ennemis : Religion, Autorité, Capital ". Y parut son premier article, le 15 novembre 1922, " À ceux qui oublient (Francisco Ferrer) ". Très tôt aussi, il prit domicile à Bruxelles et ouvrit une librairie, " Aux joies de l'Esprit ", rue Montagne de la Cour, au flanc du Mont des Arts, tel qu'il était avant les grands travaux qui l'ont bouleversé.

En 1924, il devint secrétaire de la section belge des Amis de Han Ryner, dont il se réclamait comme d'un maître à penser. La même année, il s'affilia à la Libre Pensée et inaugura sa collaboration occasionnelle à *La Pensée*, l'organe du bureau permanent de la Fédération internationale des sociétés de Libre Pensée.

Il participa activement au Congrès anarchiste du 25 décembre 1925. Il y présenta un rapport sur l'antimilitarisme qui amena l'assemblée à proclamer énergiquement que, en cas de déclaration de guerre, les peuples auraient à paralyser toute mobilisation par la grève générale. Cessant de paraître le 15 décembre 1925, *L'Émancipateur* fit place le 1^{er} février 1926 à *Le Combat*, domicilié à Bruxelles à partir du deuxième numéro et chargé de concrétiser les résolutions du Congrès. Le fascisme commençait à fasciner. Dans le numéro 3 du *Combat* (mars 1926), Hem Day publia " Devant la menace fasciste ".

À cette époque se constitua à Bruxelles le Comité international de défense anarchiste dont Hem Day assumait le secrétariat avec grand dévouement jusqu'en 1940. Le procès de Nicola Sacco et Bartolomeo Vanzetti, anarchistes italiens émigrés aux États-Unis, mobilisa le C.I.D.A., qui pétitionna et recueillit des signatures. Dans *Le Combat*, Hem Day interpella l'opinion : " Sacco et Vanzetti seront-ils assassinés ? " (n° 17, novembre 1926). Quelques jours avant la date du 10 juillet 1927, prévue pour l'exécution, un grand meeting eut lieu à Bruxelles, à la Maison du Peuple, où prirent la parole le sénateur

socialiste A. Deswarte, le syndicaliste Bracops, l'avocat-écrivain Charles Plisnier, Robert Lejour, des Étudiants socialistes, et Hem Day. La mort de Sacco et de Vanzetti indigna le monde entier.

En novembre 1927, l'inlassable, le tenace anarchiste lança *Rebelle*, "organe d'action sociale, anti-dogmatique, anti-autoritaire", disparu après cinq numéros. En novembre 1930, il récidivait avec *Pensée et Action*, mensuel qui ne vécut que deux mois, mais qui ressuscita en septembre 1945, sous-titré "revue mensuelle de culture sociale", parut jusqu'en décembre 1952 et, par la suite, reparut sous la forme de publications trimestrielles, *Les Cahiers de Pensée et Action*. "Pensée et Action" fut aussi l'enseigne des éditions que, depuis 1933, l'écrivain assurait lui-même : livres et opuscules sortis de sa plume ou de celle de ses auteurs favoris.

En 1928, au cours d'un repas gras de Vendredi saint, organisé par la Libre Pensée de Bruxelles, dont Léo Champion était le secrétaire, Marcel Dieu fit la connaissance de celui-ci, encore néophyte en anarchisme à ce moment-là. Presque du même âge, tous deux libertaires, ils sympathisèrent. L'amitié qu'ils nouèrent ne devait jamais s'altérer. Tout de suite, il se produisit entre eux un échange d'expériences et d'engagements. Au contact de Marcel Dieu, Léo Champion fortifia et théorisa la tendance anarchiste de sa pensée. Au contact de Champion, entré en Maçonnerie le 7 avril 1930, mais, comme il est de règle, en relation bien avant avec ses parrains et l'un ou l'autre émissaire de l'institution, Marcel Dieu se prépara à recevoir, lui aussi, la lumière. En 1932, Léo Champion assista à l'initiation de son ami Marcel Dieu à la loge "852 Vérité" du Droit Humain.

Léo Champion a décrit à trois reprises la librairie du genre bouquinerie que Marcel Dieu tenait au Mont des Arts : dans *Le Roman d'un fripon* (1956), dans *Le Drapeau noir, l'équerre et le compas* (réédition en 1978 et en 1996 de *Les Anarchistes dans la Franc-Maçonnerie*, publié en 1969) et dans *J'ai réussi ma vie* (1985). Nous retenons la première description, aussi exacte que les deux autres, mais plus développée et plus colorée. Comme elle prend place dans une fiction (une fiction très proche de l'autobiographie), les personnages réels se présentent sous d'autres noms : le narrateur s'appelle Durand et Marcel Dieu... M. God.

La boutique de mon hôte, son arrière-boutique et le reste de la maison étaient le centre de ralliement des réfugiés politiques d'extrême gauche de tous les pays du monde, proscrits espagnols et italiens

surtout. Il y avait là-dedans des individualistes anarchistes, des communistes libertaires, des socialistes révolutionnaires, des fédéralistes, des makhnovistes, des anarcho-syndicalistes, quelques trotskistes et communistes oppositionnels ; il y avait des pacifistes intégraux, des terroristes et des non-violents ; il y avait des non-conformistes, des révolutionnaires et des révoltés ; il y avait des athées, des chrétiens libres et des agnostiques ; il y avait des nudistes, des communautaires, des espérantistes, des végétariens, des amour-libristes et des farceurs. Tous aimaient discuter à perte de vue et il régnait dans ce milieu un total esprit de solidarité, une grande camaraderie et une large tolérance. On ne demandait à personne qui il était, d'où il venait ni même son nom. Liberté, égalité, fraternité.

Au milieu de cette faune d'avant-garde, le moins bizarre — au dire du narrateur — n'était pas M. God, le bouquiniste :

Sa boutique n'était jamais fermée à clef. Dans son esprit, c'eût été injurieux pour la conscience individuelle de ses locataires (locataire étant un euphémisme car très peu payaient leur loyer). Aussi les consciences individuelles s'en donnaient-elles à cœur joie et fauchaient-elles maint bouquin. Ce dont M. God se réjouissait, lui qui plaçait la pâture intellectuelle avant l'autre. Et pourtant, il ne crachait pas sur l'autre. Loin de là. Il avait été végétarien tant qu'il vivait chez ses parents qui étaient bouchers, et il avait cessé de l'être dès qu'il avait connu d'autres végétariens. Au point qu'il pesait (avec les os, il est vrai) dans les deux cent quarante livres.

Un jour, M. God se trouvait en prison pour un délit politique et faisait, depuis neuf jours, la grève de la faim *. Quoique affaibli, il avait encore fort bel aspect. Un monsieur de cinquante kilos qui a perdu dix kilos change beaucoup, mais un monsieur de cent vingt kilos qui n'en pèse plus que cent dix est encore très présentable. Aussi lorsque M. God reçut, dans sa cellule d'infirmerie, la visite d'un jeune médecin des services pénitentiaires, désireux comme tous les néophytes de faire du zèle, le morticole, qui croyait rencontrer un jeûneur ascétique, sembla trouver au prisonnier meilleure mine qu'il ne s'y attendait. Il eut le tort de manifester sa déception. Alors, superbe d'indignation, le doux M. God eut, en brandissant le lourd

* Allusion au démêlé judiciaire relaté ci-dessous.

siège de sa cellule, ces mots splendides : « Si vous mettez en doute ma faiblesse, je vous fous ce tabouret à travers la gueule !... »

Quand M. God rentrait tard, il trouvait souvent dans son lit des copains qui ne savaient pas où loger ; alors, quand il désirait dormir seul, il allait coucher ailleurs.

M. God ouvrait son magasin à des heures très irrégulières. Quand il n'avait pas envie de l'ouvrir, il ne l'ouvrait pas. Auquel cas un bel écriteau annonçait : *Fermé pour cause d'absence.*

Il affichait dans sa boutique ses slogans favoris : *Ni Dieu ni maître !, Vive l'Anarchie !, Mort aux vaches !* Et sa vitrine fourmillait de livres subversifs.

M. God servait les clients qui lui plaisaient. Il ignorait ceux dont la tête ne lui revenait pas. D'autres s'enfuyaient effrayés par la mine patibulaire des pensionnaires en perpétuelle discussion dans le magasin.

En 1933, Hem Day et Léo Champion, qui avaient accompli en temps voulu leurs obligations militaires, renvoyèrent leurs livrets au ministre de la Défense nationale, Albert Devèze, libéral et Franc-Maçon. Dans la lettre d'accompagnement, ils lui signifiaient qu'il ne devait plus compter sur eux pour la prochaine der des ders :

Attendu que la guerre est un crime contre l'Humanité ; Attendu que le gouvernement belge l'a implicitement reconnu en signant le Pacte Briand-Kellog ; Attendu que le projet Devèze * ne peut être admis par les hommes probes et libres ; Attendu qu'ayant rempli à ce jour leurs obligations militaires, ce qui est le plus grand regret de leur vie, les soussignés signifient par leur geste leur intention formelle de se refuser dorénavant à toute participation directe ou indirecte à la défense nationale...

“ Par mesure de discipline ”, les deux contestataires furent rappelés sous les armes. Ayant refusé par écrit, ils furent portés déserteurs. Arrêtés et incarcérés, ils passèrent en conseil de guerre. Ils avaient trois

* Le parti libéral désirant que la Belgique eût une armée forte, Albert Devèze avait déposé un projet de loi interdisant toute propagande pacifiste et toute diffusion d'idées antimilitaristes.

avocats : Paul-Henri Spaak, futur ministre, futur secrétaire général de l'OTAN, alors socialiste révolutionnaire ; Maurice Beublet, communiste, qui démissionna de son parti en 1939 par réaction au pacte germano-soviétique et qui fut condamné à mort et fusillé en 1943 pour actes de résistance ; et Charles Moris, du barreau de Liège, Grand Maître national du Droit Humain, l'obédience de Marcel Dieu.

Des journaux prirent fait et cause pour les deux objecteurs : *Le Peuple*, socialiste, et *Le Rouge et le Noir*, feuille non-conformiste dirigée par Pierre Fontaine. Vinrent à la barre comme témoins de la défense des personnalités de tous les horizons : les anarchistes Han Ryner et Sébastien Faure ; les écrivains Henri Barbusse, Georges Duhamel et Victor Margueritte, qui avait été radié de l'ordre de la Légion d'honneur pour avoir écrit *La Garçonne* (1922) ; Henri Guilbeaux, arrêté à l'audience et expulsé de Belgique ; Isabelle Blume, secrétaire des Femmes socialistes et épouse du Frère Daniel Blume, avec qui Champion avait écrit une brochure sur l'objection de conscience (publication mensuelle *L'Églantine*, avril 1933) ; le Frère Émile Vandervelde, ministre d'État, président de l'Internationale ouvrière et socialiste ; le professeur Maurice Lecat, de l'Université catholique de Louvain ; le Frère Jules Rivet, l'un des principaux collaborateurs du *Canard enchaîné* de l'entre-deux-guerres, titulaire de la décapante rubrique " Lettres ou pas lettres " ; Alfons Jacobs, président des Anciens Combattants flamands...

Hem Day fut condamné à deux ans de prison et Léo Champion à dix-huit mois. Ils refusèrent d'aller en appel et entamèrent une grève de la faim. Il s'ensuivit manifestations, meetings, interpellations à la Chambre, protestations de la presse (notamment du journal *Le Rouge et le Noir*). *Le Canard enchaîné* du 26 juillet développa un raisonnement irréfragable :

M. Devèze, ministre de la Défense nationale, appartient au Grand Orient de Belgique.

Les deux condamnés sont également francs-maçons.

Tous trois ont juré de servir et de propager parmi les hommes les idées de liberté, de tolérance et de fraternité.

Tous les trois.

En bonne arithmétique, ça fait un parjure.

À l'heure où paraissent ces lignes, Marcel Dieu et Léo Champion sont sur le point d'être transférés à la prison de Saint-Gilles où leur T.C.F. Devèze va faire veiller sur eux avec sollicitude.

Pour le ministre, la situation devenait intenable. On imagina une solution qui permit de sauver la face : le 4 août 1933, le Conseil des ministres décida de libérer inconditionnellement les deux objecteurs ; mais, en contrepartie, ils étaient privés de leurs droits civils et politiques et ils étaient renvoyés de l'armée " comme indignes d'y figurer plus longtemps encore ".

Le procès de Marcel Dieu et Léo Champion avait secoué l'opinion publique et davantage encore le monde maçonnique. Ne fallait-il pas organiser dans tous les pays une propagande intense en faveur de l'objection de conscience ? C'est ce que la Fédération française du Droit Humain proposa au Convent international de l'Ordre en septembre 1934. Le projet fut laissé à l'étude des diverses fédérations et juridictions : rien n'en résulta. Les bottes faisaient trop de bruit.

Hem Day avait accueilli dans son hospitalière bouquinerie les anarcho-syndicalistes catalans Francisco Ascaso et Buenaventura Durruti, exécuteurs du cardinal Soldevila à Saragosse en 1923, réfugiés en Amérique du Sud, condamnés à mort en Argentine, expulsés du Paraguay, de l'Uruguay, de Cuba et du Chili, arrêtés à Paris pour complot contre Alphonse XIII, libérés en juillet 1927 après un an de prison, déclarés indésirables partout, revenus clandestinement en France, emprisonnés de nouveau et, en fin de compte, autorisés à séjourner à Bruxelles, où ils restèrent deux ans, jusqu'à l'avènement de la République espagnole en avril 1931. Hem Day ne tarda pas à leur rendre visite en Espagne et, en 1934, il retourna dans ce pays où il avait noué de solides amitiés. Il s'y rendit de nouveau en 1937, en pleine guerre civile. À Barcelone, il participa à l'action des syndicalistes anarchistes. Mais après une visite aux combattants anarchistes du front de Lerida en juin ou juillet 1937, il rentra à Bruxelles, découragé par les divisions du camp républicain, horrifié par l'attitude des communistes et convaincu — Champion *dixit* — " de l'inutilité de la violence dans la révolution ".

Ses amis Ascaso et Durruti avaient péri tous deux en 1936, Ascaso le 19 juillet à Barcelone, au cours de l'assaut de la caserne Atarazamas, Durruti quatre mois plus tard, en défendant Madrid à la tête de quinze mille miliciens antifascistes.

Dans *Quarante ans d'Anarchie*, texte daté de juin 1960 et publié en 1964 aux éditions Pensée et Action, Hem Day a bien résumé ce qu'il vécut, à Bruxelles, entre la fin de la guerre d'Espagne et la fin de la Seconde Guerre mondiale. Bilan d'une époque, constat d'un immense gâchis...

En Belgique, le C.I.D.A. consacre la majeure partie de son activité à l'aide morale et matérielle de tous ceux qui fuyaient l'Espagne de Franco et qui cherchaient une terre d'asile.

C'est par centaines qu'ils affluaient en Belgique. Il fallut organiser une solidarité. Les faibles moyens des camarades ne suffisaient point. D'abord, ce fut la liquidation de la lutte en Espagne. La non-intervention à sens unique allait donner la victoire à Franco, grâce à l'aide du fascisme et de l'hitlérisme. Les événements se précipitèrent, et ce fut la déroute.

Des milliers de combattants franchirent la montagne et se présentèrent aux frontières françaises. Le gouvernement français fit pour un mieux, paraît-il. On créa des camps d'internement où des centaines de pauvres gens périrent, faute de soins, voire de nourriture. Ces camps, on les fit garder par des Sénégalais aidés de gardes-chiourme de France. Ce fut une honte sans nom.

Le C.I.D.A. s'efforça d'aider ce flot de réfugiés, organisa le départ de certains vers des terres plus hospitalières. En Belgique, nous fûmes rapidement débordés par le grand nombre de ceux qui vinrent chercher refuge. Pour ceux qui risquèrent de s'embarquer vers les Amériques, il nous fallut trouver des complicités maritimes ; ce ne fut pas toujours facile. Ainsi s'écoula l'année 1939, et le danger de guerre se précisait. Le conflit éclata entre la France et l'Allemagne.

Un nouveau flot de réfractaires déferla. Il fallait leur conseiller de gagner d'autres frontières moins proches de celles de la France. Mais le temps passait inexorablement, et ce fut bientôt l'inévitable. La Belgique, entraînée à son tour dans la guerre, fut envahie. En 18 jours, elle fut littéralement bousculée, rejetée hors de ses propres défenses et ne tarda point à capituler. L'occupation nazie commença. Tout fut disloqué. Les uns quittèrent la Belgique, se réfugièrent en France ; finirent par être internés dans les camps du Vernet et délivrés après, par l'avance des troupes nationales-socialistes. Ils rentrèrent en Belgique où la vie n'était pas rose, hélas, mais pleine d'inquiétude pour ceux qui n'avaient cessé de combattre les forces d'oppression d'où qu'elles vissent.

D'autres s'enfuirent vers l'Angleterre, mirent la mer entre eux et l'ennemi. Ils se crurent alors autorisés d'insulter certains, ou prêchèrent l'héroïsme à l'abri des coups. Les uns choisirent la résistance, les autres la collaboration. Il y en eut pour tous les goûts et les dégoûts. Mais tout cela révélait en grande partie la déroute des esprits, l'instabilité des convictions, et que sais-je encore !

On s'installa dans la guerre, dans l'occupation, dans la résistance, dans l'attentisme.

Soixante mois de cette vie ! Il y a de quoi renoncer à tout jamais à conserver l'espérance en une société *meilleure, plus fraternelle, plus humaine*. Arrestations, déportations, camps de concentration, vengeances, dénonciations, tout fut mis dans les jeux des uns et des autres, au grand profit de la guerre, la seule qui allait rapporter aux grands, aux maquignons, aux fauteurs de troubles, aux spéculateurs et affameurs de toutes sortes.

Puis, comme il fallait bien en finir un jour, s'embrasser, défaire les alliances, les refaire avec d'autres, ennemis d'hier, et combattre les amis des jours de détresse, la vie reprit son cours et, avec elle, les nouvelles tâches s'accomplirent.

Animateur du mensuel *Pensée et Action* jusqu'en 1952, ensuite des *Cahiers de Pensée et Action*, organisateur pendant des années de conférences hebdomadaires sur les sujets les plus divers, conférencier lui-même, collaborateur régulier ou occasionnel d'une quarantaine de périodiques en Belgique, en France, en Italie, en Amérique latine, Hem Day s'était constitué une énorme documentation qu'il mettait à la disposition des chercheurs du monde entier. Passionné du document, il consacra de nombreuses bibliographies à l'histoire et aux grandes figures du mouvement anarchiste.

Sa propre bibliographie est considérable : une centaine de livres et de brochures. Nous citerons quelques titres : *Érasme* (1936), *Étienne de La Boétie* (1939), *Souvenirs sur Han Ryner, suivis de Pacifisme et violence* (1946), *Hommage à Georges Eekhoud, 1854-1927* (1947), *Ernestan (1898-1954) et le Socialisme libertaire* (1955), *Élisée Reclus en Belgique. Sa vie, son activité (1894-1905)* (1956), *Bible de l'objecteur de Conscience et de Raison* (1957), *Francisco Ferrer. Un précurseur* (1959), *La vie et l'œuvre de Sébastien Faure* (1961).

Ses œuvres ont été déposées à la Bibliothèque royale ; ses fonds documentaires sont conservés aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles (Papiers Hem Day), et au Mundaneum, à Mons (Papiers Hem Day).

Marcel Dieu, dit Hem Day, mourut à Evere le 14 août 1969. Incinéré au crématorium à Uccle, il eut des funérailles maçonniques.



On aurait tort de croire que la fonction notariale et la poésie sont incompatibles. Comme son confrère et Frère Victor Van de Walle dont il sera question dans la partie néerlandaise de notre étude, CHARLES MOUREAUX (1902-1976), sénateur libéral devenu ministre de l'Instruction publique en 1956, avait une sensibilité de poète et l'art d'exprimer ce qu'elle lui inspirait.

Dans sa jeunesse, il se mêla aux activités de *La Lanterne sourde* et publia deux recueils de vers. En 1963, sous le pseudonyme de Louis Alchar qu'il avait interdit de dévoiler, il donna des poèmes de sa maturité à l'anthologie des *Poètes de la rue des Sols*. La plaquette posthume... *La saison qui ne m'a point gardé...* (1980) a été, pour la plupart de ses amis, la révélation d'un poète dont ils avaient ignoré l'existence, un poète authentique en dépit de son extrême discrétion.



Lorsque, ancien élève de l'Athénée communal de Schaerbeek, ARMAND ABEL (1903-1973) obtint en 1924, à l'Université libre de Bruxelles, le diplôme de docteur en philosophie et lettres (groupe philologie classique), le professeur Henri Grégoire, qui avait distingué l'envergure intellectuelle de l'étudiant, lui proposa de l'accompagner en Égypte et de donner à l'Université du Caire des cours de latin et de grec. Ce fut l'évènement crucial de sa carrière. Le séjour au Caire qui le mettait en contact avec le monde musulman et l'incita à étudier la langue arabe, détermina sa vocation d'islamologue. Il s'intéressa à l'architecture islamique, il participa à des fouilles et il se passionna pour la céramique de l'époque des sultans mamelouks.

À son retour en Belgique, tout nimbé déjà d'une réputation scientifique, il lui fut demandé d'être professeur en son cher athénée schaarbeekois dont il retrouva avec émotion les locaux vétustes, mais inoubliables, de la rue des Palais. Il enseigna à Schaerbeek de 1928 à 1953 (avenue Ernest Renan à partir de 1932), formant des générations d'élèves qui, jusqu'à la fin de leurs jours, garderaient l'empreinte de ce maître exceptionnel, auquel, en plus de tout, s'attachaient des légendes qu'il suscitait involontairement par sa manière hyperbolique d'évoquer certaines choses. C'était un éveilleur. Sous son influence, deux de ses étudiants de l'Athénée communal devinrent des orientalistes distingués, professeurs à l'U.L.B. : Jacques Thiry et Robert Anciaux.

Peu de temps après son retour d'Égypte, l'Institut des Hautes Études

de Belgique — qui résidait encore rue de la Concorde — fit appel à lui. Chargé d'abord d'un seul cours, celui de langue arabe, on l'invita bientôt à le compléter par des cours sur la civilisation arabe et sur l'histoire de l'Islam. Pour maîtriser mieux encore les matières dont il devenait un spécialiste, il fréquenta à Paris l'École Normale supérieure, l'École des langues orientales vivantes et l'École pratique des Hautes Études.

Il lui restait à franchir une étape. En 1949, il soutint à l'U.L.B. une thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur ayant pour sujet : " L'étude du théologien Abu Isa Muhammad b. Harun Al Warraq et de ses écrits contre les Melchites, les Jacobites et les Nestoriens. " Ce fut une belle soutenance, honorée de la présence de Louis Massignon, le prestigieux islamologue français. L'année même, Armand Abel créait, à la Faculté de philosophie et lettres de l'U.L.B., un cours sur " Les échanges culturels entre l'Orient musulman et l'Occident chrétien au moyen âge ". Il entreprit, dès lors, de mettre sur pied un programme d'islamologie, à l'U.L.B. d'abord, puis à l'Université de Gand, en 1958. Cette lourde tâche d'enseignement dans deux universités où il était pratiquement le seul islamologue — Annette Destrée a tenu à souligner ce tour de force dans la *Nouvelle Biographie nationale* —, il l'assuma tout en poursuivant ses recherches scientifiques (relatives plus particulièrement à la polémique islamo-chrétienne), tout en participant aux travaux de nombreuses sociétés savantes, notamment de l'illustre Accademia dei Lincei à Rome, et tout en répondant aux continuelles sollicitations des loges maçonniques et des cercles de libres penseurs où l'on souhaitait la collaboration de son éloquence éblouissante et de son érudition exceptionnelle.

Sa bibliographie comprend une dizaine de livres et pas loin de cent articles. En raison de nos critères, nous ne mentionnons ici que les publications où l'érudit, s'adressant non aux spécialistes, mais au public cultivé, a mis au service de la vulgarisation de haut niveau toutes les ressources de son talent littéraire : *Les Enseignements des 1001 Nuits* (1939), *Le Coran* (1951), *Le Roman d'Alexandre, légendaire médiéval* (1955), *Le Monde arabe et musulman* (1968). À ces livres, il nous plairait de joindre des brochures où, nous semble-t-il, la personnalité généreuse, profondément humaniste, de l'auteur révèle mieux sa spontanéité. Nous pensons, par exemple, à *L'Homme et son Dieu* (1947, dans la Petite Collection de la Société humaine, groupe d'études qu'il dirigeait), *Épître familière sur la liberté d'esprit et les livres* (1948, dans la même collection) ou *Les Fondements psychologiques de la liberté et de*

l'espérance (conférence faite le 8 novembre 1947 en l'hôtel du Grand Orient de France, texte diffusé par le *Foyer Philosophique*, année 1947-1948).

Nous mettons sous les yeux du lecteur le début de l'*Épître familière*. Le destinataire, le "cher ami" de la deuxième phrase, est le Frère Léonce Mardens. Pour ceux qui ont connu Armand Abel, le lire, c'est entendre sa voix :

Y a-t-il des livres où l'on puisse apprendre à devenir un homme libre ? J'imagine, mon cher ami, que M. Valéry, s'il vivait encore, nous expliquerait, avec la minutieuse et subtile obscurité qui fit sa gloire, qu'il n'existe pas de tel livre, puisque tout homme qui suit un maître — et notre auteur préféré n'en sera-t-il pas toujours un ? — est nécessairement esclave d'un dogme, c'est-à-dire d'une opinion reçue. Je n'entrerai pas dans ces querelles.

Pour moi, l'homme libre est d'abord celui que ses préjugés — ou, mieux, la structure de son caractère — empêchent d'aimer, et, éventuellement, de tolérer, l'exercice d'une domination imposée et indiscutée sur le corps et sur l'esprit. L'homme libre, dirais-je volontiers, est celui qui, lorsqu'il pense ou qu'il agit, éprouve un sentiment de sécurité, né de la conviction d'obéir à sa raison, d'être d'accord avec les jugements et les décisions qui l'engagent, parce qu'il les sent émaner de lui-même.

Si, donc, il est des livres qui puissent aider à former des hommes libres, ce ne seront sûrement pas des livres où l'on énumérera les caractères de la liberté, ni dans lesquels l'aspirant à la liberté trouvera à la fois le catéchisme et la théologie de celle-ci.

Mais ce seront ceux où l'homme apprendra à demeurer en face du monde avec toutes ses vertus prêtes à servir, et servant volontiers en effet, prêtes aussi à refuser le service, lorsque celui-ci descendra aux excès qui mènent autrui à la servitude.

Je crois, et je sais, non pour me ranger à l'une ou l'autre opinion dogmatique, mais pour m'être longuement penché, ces derniers temps surtout, sur les réactions sentimentales des hommes de beaucoup de pays, à travers beaucoup de siècles, que l'être humain naît libre, sentimentalement, et qu'il ne s'affirme, ne prend conscience de lui-même, que parce qu'il se sent et veut libre. S'il lui arrive d'accepter et d'adorer une servitude, il faut toujours se demander s'il ne le fait pas avec l'arrière-pensée, souvent inexprimée, même en son

for intérieur, d'y puiser une force qui lui permettra d'asservir les autres. L'esclave d'un tyran, s'il n'est un esclave plein d'une sourde révolte, a toujours, avec parfois quelque chose de plus vil, souvent de moins éclairé, l'âme d'un tyranneau. Et, de ceci, le livre le plus libre qui soit, le *Contr'un ou de la servitude volontaire*, qu'Étienne de la Boétie, tout jeune, composa au seuil de ce siècle de jeunesse, le XVI^e, nous fait déjà sentir l'étendue.

Initié le 30 juin 1928 aux " Amis Philanthropes n° 3 ", Armand Abel s'est affilié à la loge " Prométhée ", le 11 avril 1930. Il a été une figure éminente de la Maçonnerie belge.

Le 20 février 1938, la loge " Prométhée " présenta en tenue blanche, dans le Grand Temple de la rue de Laeken, à Bruxelles, *Antigone*, tragédie antique du Frère Armand Abel (musique du Frère Marcel Poot), créée par le Jeune Théâtre de l'Université de Bruxelles sous la direction du Frère Louis-Philippe Kammans. Le bénéfice de la soirée fut versé aux œuvres de secours à l'enfance espagnole. Une autre représentation eut lieu au Palais des Beaux Arts, à Bruxelles, le 15 janvier 1939.

L'inspiration de cette *Antigone* était liée aux événements qui plongeaient les démocrates dans une inquiétude extrême : le nazisme en Allemagne, la victoire de la dictature en Espagne, la montée du rexisme en Belgique. Président du Comité antifasciste et l'un des fondateurs du journal *Combat*, Armand Abel était sur la brèche, il sonnait l'alarme, il dénonçait la passivité en face du danger. Son *Antigone*, refusant de se soumettre aux mauvaises raisons de ceux qui se prétendent raisonnables, exhorte à rester libre quel que soit le prix de la liberté.



Né à Ans, docteur en philosophie et lettres de l'Université de Liège, VICTOR LAROCK (1904-1977), après avoir marqué de son humanisme élégant plusieurs promotions d'élèves d'athénée, bifurqua vers la politique active et s'y distingua : directeur politique du *Peuple* de 1944 à 1954, député socialiste de Bruxelles à partir de 1949, successivement ministre du Commerce extérieur (1954-1957), des Affaires étrangères (1957-1958) et de l'Éducation nationale et de la Culture (1961-1963), membre du Conseil de l'Europe. Comme écrivain, il fut un publiciste au sens le plus élevé du terme. Haussant un peu le ton, il a donné sa pleine mesure dans un ouvrage confié avec modestie à la " Collection

Lebègue » : *La Pensée mythique* (1945). Soixante-dix pages seulement, mais l'auteur fait mouche à chacune d'elles.

Qu'on juge de la manière par ces quelques paragraphes extraits de la conclusion :

Il est incontestable, néanmoins, que certaines périodes de l'histoire européenne ont fait voir à quelles violentes perturbations aboutissent fatalement le retour offensif et la foudroyante extension du mythisme collectif. Que les causes — politiques, économiques, sociales — de ces bouleversements aient dépassé en profondeur et en ampleur les doctrines et les mythes, cela n'est pas douteux. Mais la diversité même de ces causes, leurs mutuelles contradictions, en auraient peut-être différé pendant longtemps les effets, si doctrines et mythes n'avaient agi sur elles par une sorte de catalyse, pour précipiter leur action.

Cela s'explique : là où l'élan grégaire l'emporte sur l'idée de l'autonomie individuelle, du libre et paisible développement intellectuel et moral des personnes et des communautés, il est inévitable que l'esprit du clan reprenne ses droits, qu'à l'intérieur l'autorité se contracte jusqu'aux plus dures contraintes, et que la volonté passionnelle de puissance entre en lutte avec tout ce qui, à l'extérieur, fait obstacle à sa suprématie. La fatalité de la guerre est inhérente à l'idéal communautaire, dans les sociétés modernes comme dans la horde primitive, et la paix elle-même n'y est conçue que comme un régime provisoire qui achemine à la guerre. De là le conformisme obligatoire, la défiance toujours plus vive à l'égard de l'initiative privée, l'hostilité marquée à la réflexion critique, la négation du progrès spirituel — « Je hais les idéologues », disait Bonaparte, et Goering : « Quand j'entends parler de la *culture*, je sors mon revolver ! », — enfin l'alignement de toutes les réserves individuelles d'énergie, de sentiment et de pensée au niveau de l'intérêt commun, dont est seul juge le Chef suprême.

Or de tels retours aux types élémentaires d'organisation nécessitent et entraînent de puissants adjuvants psychiques : c'est alors que surgit la pensée mythique. Elle s'exerce aussitôt sur le fait de l'autorité, qu'elle transforme en une réalité métaphysique, sinon mystique. C'est en se réclamant du principe que « tous les pouvoirs émanent de la Nation », que Bonaparte a réuni tous ces pouvoirs dans sa main. C'est au nom de la communauté indivisible, fondée sur le sol,

le sang et l'histoire, que Hitler a créé le III^e Reich. Sa " mission providentielle " a consisté à incarner dans sa personne l'âme du peuple entier, à passer à ses yeux pour son intermédiaire et son intercesseur auprès du Tout-Puissant. Par là s'est justifié le fait que toute l'autorité s'est concentrée sur lui.

Dans les régimes authentiquement démocratiques, l'autorité n'a qu'une valeur fonctionnelle : elle se délègue par libre choix de la masse aux mandataires et de ceux-ci à d'autres élus, pour se redistribuer ensuite des plus haut placés aux plus humbles titulaires. Ici, au contraire, elle se fixe d'emblée et totalement sur l'unique Représentant de tous, qui choisit à sa guise ses lieutenants, lesquels lui proposent à leur tour d'autres féaux, responsables non pas devant le peuple, mais directement devant son Maître : hiérarchie infiniment plus solide et plus stable, et qui a l'avantage de conserver à la volonté d'obéissance un caractère personnel et concret qu'elle perd inmanquablement dans le circuit compliqué des autres régimes.

Par malheur, il est fatal que ces " communautés naturelles ", soudées en blocs sans fissure, soient soumises, pour ainsi dire sans recours, à la rigueur des lois biologiques, qui sacrifient les individus à l'espèce et vouent les espèces à une lutte sans merci. La restriction des droits individuels, la guerre toujours imminente : telles sont, dans ces sociétés, les perspectives quotidiennes.

À signaler qu'on doit à Victor Larock la présentation, la traduction et l'annotation de morceaux choisis d'*Éloge de la folie* d'Érasme (Collection Lebègue et Nationale de l'Office de Publicité, Bruxelles, 1957). Excellent travail de philologue classique.

Il reçut la lumière le 11 octobre 1930 à " La Parfaite Intelligence et l'Étoile réunies ".



LÉO CAMPION (1905-1992) naquit à Paris, boulevard Barbès, d'un père belge originaire du Hainaut établi en France depuis quelques années et d'une mère française, plus précisément montmartroise. À l'état civil, il ne se prénomait pas Léo mais Léon Louis Octave. L'humoriste qui, chez lui, s'amusait de tout, remarquait à propos de ses prénoms légaux que " tout le monde ne peut pas s'appeler Artaxercès ou Nabuchodonosor ". De son propre aveu, il avait eu une enfance

heureuse. Ses parents vivaient dans l'aisance, sa mère était adorable. Placé vers l'âge de dix ans comme interne dans une institution privée, il n'y obtint rien de plus que le certificat d'études primaires élémentaires : " J'étais fermé aux mathématiques qui m'emmerdaient et qui m'emmerdent toujours ", a-t-il expliqué dans *J'ai réussi ma vie* (1985).

En 1923, il eut le malheur de perdre son adorable maman. Son père rentra en Belgique, il le suivit. Dans l'autobiographie humoristique que nous venons de citer, il raconte :

En 1925 vint le moment d'accomplir mon service militaire.

J'avais alors les idées de tout le monde, c'est-à-dire que je n'en avais pas. Ce n'est que plus tard que je devins antimilitariste. Habitant la Belgique où on passait douze mois sous les drapeaux, contre dix-huit mois en France, j'optai tout logiquement pour la Belgique et effectuai mon service comme pilote-aviateur. À Gosselies, puis à Wevelghem. J'ai encore piloté les vieux Caudron, des biplans sans carlingue que l'on appelait des cages à poules.

J'ai fait de l'acrobatie en Caudron. C'est dire que, quand je suis dans un avion de transport, j'ai l'impression d'être en autobus.

En 1927, comme son père s'était remarié et qu'il ne s'entendait pas avec sa belle-mère, il s'en alla vivre à Bruxelles. Pour garder sa liberté, il refuse de la vendre pour un gagne-pain. Cela lui coûte cher. Il se souvenait avoir subsisté une semaine en buvant de l'eau du robinet et en mangeant uniquement du pain sec avec un peu de sucre.

Au hasard de son existence bohème, il fit la connaissance de l'anarchiste catalan Ascaso et, peu après, de Marcel Dieu, alias Hem Day, déjà très engagé dans le mouvement anarchiste et appelé à devenir " la plus belle amitié de sa vie ". Tout cela a été relaté ci-dessus, à propos de Hem Day.

En 1930, il débuta dans la carrière de dessinateur caricaturiste, sans avoir appris à dessiner. Il fit de rapides progrès, il acquit un style, il s'imposa. Il collaborait au périodique *Le Rouge et le Noir* (1927-1937), " tribune libre " qui, sous la direction de Pierre Fontaine, connut un vif succès, spécialement dans les milieux de gauche.

Pressenti par des amis francs-maçons, il hésitait à rejoindre un groupement qu'il imaginait incompatible avec son anticonformisme et ses pulsions libertaires. S'étant décidé à courir le risque, à tenter l'expérience, il fut initié le 7 avril 1930 aux " Amis Philanthropes ", à l'Orient de

Bruxelles. Il n'eut jamais à le regretter. Il l'a déclaré hautement dans *J'ai réussi ma vie*, qu'il publia à l'âge de quatre-vingts ans :

Si les Maçons anarchistes sont une infime minorité, la vocation libertaire de la Maçonnerie est indéniable. En maintes occasions, voire en des occasions solennelles, j'ai maintes fois entendu mon ami Francis Viaud, qui fut neuf fois Grand Maître du Grand Orient de France et puis Grand Commandeur d'honneur du Grand Collège des Rites, proclamer la vocation libertaire de la Franc-Maçonnerie.

Si j'avais à dresser le bilan de ma vie maçonnique, ce serait pour dire que je ne suis pas blasé du tout et que j'ai plus d'enthousiasme pour la Maçonnerie que quand j'y suis entré.

La Franc-Maçonnerie ne ressemble à rien d'autre. Elle est la seule association à laquelle puisse adhérer celui qui n'adhère à rien.

Engagé dans le mouvement pacifiste, secrétaire depuis 1931 de la section belge de l'Internationale des résistants à la guerre, auteur en avril 1933, avec Daniel Blume, ancien pasteur protestant, Franc-Maçon, d'une brochure sur l'objection de conscience, Léo Champion, en l'été de 1933, en compagnie de Marcel Dieu, renvoya son livret militaire au ministre de la Défense nationale. Nous avons évoqué *supra* cette action qui eut grand retentissement.

À la fin de cette année 1933, il rencontra Jeanno. Un autre évènement important... Ouvrons une fois encore *J'ai réussi ma vie* :

Elle fut la femme de ma vie.

Jusqu'à sa mort, quarante-sept ans après.

Elle avait une fille de cinq ans que nous avons élevée et qui fait ma joie. Car si je ne me reconnais pas le droit de mettre un enfant au monde sans lui demander son avis, je n'ai pas l'amour-propre de mon sperme et elle est *vraiment* ma fille. Elle a d'ailleurs, quand elle a fait du cinématographe, pris comme nom d'artiste Anne Champion. Nous nous aimons beaucoup.

Elle a un Jules. J'ai donc un gendre. Il n'est pas sourd et moi non plus, aussi nous nous entendons bien.

En 1937, à l'invitation de Jacques Van Rossum, avocat du Secours rouge international et dirigeant à Bruxelles d'un cabaret du type montmartrois, Le Grillon, il monta un numéro de caricatures. C'était le

prélude de sa longue et joyeuse carrière dans le monde du spectacle. Il continuait à dessiner pour la presse. Il s'en prenait féroce à Rex, parti de droite né en 1933 dans le milieu étudiant louvaniste et arrivé, en 1936, à disposer d'une représentation parlementaire importante, qui heureusement ne tarda pas à s'effondrer. Notre Léo s'était, en quelque sorte, spécialisé dans la caricature antirexiste, livrant ses dessins aux principaux quotidiens de gauche, *Le Peuple*, *La Dernière Heure*, *La Meuse*.

En 1940, il fut arrêté à Paris comme suspect en raison de ses antécédents d'antimilitariste objecteur de conscience et interné au camp du Vernet d'Ariège, dans les Pyrénées. Il n'y resta que deux mois. Rentré en Belgique, il retrouva son compagnon d'internement, Paul Colin, pour qui il avait éprouvé un sentiment d'amitié malgré sa germanophilie avouée. Devenu une éminence de la collaboration avec les Allemands, ce personnage — qui avait peut-être des côtés sympathiques — lui proposa une brillante situation de dessinateur et de journaliste dans les deux publications pro-nazies qu'il dirigeait, le quotidien *Le Nouveau Journal* et l'hebdomadaire *Cassandra*. Comme il se devait, Léo refusa.

Qu'allait-il faire pendant l'occupation ? Cédons-lui encore la parole. Quand il la prend, ce n'est jamais triste !

La Belgique occupée, moi qui avais deux cordes à mon arc, mes collaborations de presse et mon numéro de cabaret, me retrouvai avec un arc sans corde. En effet, les journaux auxquels je collaborais ne paraissaient plus et je ne pouvais plus dessiner sur scène Staline, Hitler ou Léon Blum. J'avais écrit quelques textes pour présenter mes dessins, lors j'écrivis des textes sans dessins et ce fut mon premier numéro de chansonnier.

Sans Hitler cela ne serait pas arrivé !

Je suis devenu chansonnier grâce au chancelier.

Petite cause, grands effets.

Durant la guerre, à Paris, il établit sa réputation de chansonnier. Il se produisait principalement au Théâtre de Dix Heures. Il travaillait aussi au Fernhsender Paris, mais ce n'était pas compromettant. C'était un poste émetteur expérimental, sans influence donc sur l'opinion. Son secrétaire général était un Allemand anarchiste et franc-maçon, camouflé sous une fausse identité de Suisse alémanique ; il

distribuait généreusement des cartes officielles scellées d'une croix gammée aux anarchistes en difficulté.

Après la Libération, chansonnier en vogue, Champion assumait la direction artistique successivement du Caveau des Trois Maillets, du Caveau de la République et de la cave Le Tabou. Il se mêla à d'autres formes du spectacle. On le vit jouer dans *Rhinocéros* (1960) d'Ionesco avec la Compagnie Madeleine Renaud-Jean-Louis Barrault. Il tourna dans *French Cancan* (1955) de Jean Renoir et, plus tard, dans *La Lectrice* (1988) de Michel Deville.

Pour lui, Bruxelles ne fut jamais loin de Paris. En 1945, il lança avec Marcel Antoine et Jean Léo l'hebdomadaire *Pan*, qui existe toujours, mais depuis longtemps placé sur une orbite qui l'éloigne de ses fondateurs.

Commencée en Belgique, la carrière maçonnique de Léo Champion se poursuivit en France. Il s'affilia à la loge parisienne "L'Homme libre" du Grand Orient de France et, lorsque le métier de chansonnier lui laissa du loisir, il parcourut les hauts grades, présidant finalement le Consistoire n° 1 (Paris et Île de France) qui groupe des Maçons des 32^e et 33^e degrés symboliques.

Son œuvre imprimée est copieuse. Il est l'auteur de trois recueils de caricatures, de quatre recueils de poèmes, d'une vingtaine de livres et de brochures, dont quelques-uns illustrés de sa main talentueuse. Cependant, il ne se prenait pas pour un écrivain. Il disait : « Je ne suis qu'un amateur, un écrivassier. »

Tout ce que cet "écrivassier" a écrit se lit avec intérêt, le plus souvent dans la joie. Voici ce que nous proposons pour une première approche : le diptyque à caractère autobiographique, *Le Roman d'un fripon* (1956) et *J'ai réussi ma vie* (1985) ; deux ouvrages en relation avec la Franc-Maçonnerie, *Les Anarchistes dans la Franc-Maçonnerie* (1969, réédité en 1978 et en 1996 sous le titre *Le drapeau noir, l'équerre et le compas*) et *Sade franc-maçon* (1992) ; enfin, lexique célèbre, *Le petit Champion* (neuf éditions entre 1941 et 1953).

Donatien Alphonse François, marquis de Sade, dont le père avait été initié à la loge londonienne "The Horn" en même temps que Montesquieu, et qui lui-même reçut la lumière, figurait parmi les personnalités auxquelles Léo Champion vouait une estime particulière parce qu'il pouvait les placer sous les symboles associés du drapeau noir, de l'équerre et du compas. Sade a-t-il été franc-maçon ? *Le Dictionnaire de la Franc-Maçonnerie* (sous la direction de Daniel Ligou) laisse la question en suspens et cite Léo Champion comme le seul auteur d'une

réponse nettement affirmative. Mais l'*Encyclopédie de la Franc-Maçonnerie* (sous la direction d'Éric Saunier, 2000) après avoir balayé les affirmations "fantaisistes" de Campion, apporte la preuve que Sade fut affilié le 7 février 1780 à la loge parisienne "Les Neuf Sœurs". Toutefois, on ne sait pas quelle fut sa loge mère.

Assez influencé, semble-t-il, par la biographie que Georges Lély avait publiée chez Pauvert en 1965, Campion résumait ainsi la vie du divin marquis :

Telle fut la vie du Marquis de Sade qui subit vingt-sept ans de prison pour avoir fouetté une mendicante à Arcueil et donné à des filles publiques de Marseille des dragées à la cantharide qui leur donnèrent la colique. Il avait soixante-quatorze ans lorsqu'il mourut, et avait passé le tiers de son existence en détention.

Sa légende de monstre abominable avait été créée de son vivant même.

Sade a produit une œuvre considérable dont la plus grande partie est perdue et dont celle qui survit a été, jusqu'à ce jour, condamnée à la réclusion perpétuelle dans l'enfer des bibliothèques.

Quel destin !

Il voyait en Sade "un immense précurseur", qu'il s'agisse de sexologie ou de psychopathologie. En ce qui concerne les mœurs, la morale et la politique, il épinglait des pensées comme celles-ci : "La plus grande somme de crimes se trouve toujours sous le manteau de l'autorité", "Ce n'est pas pour rien que Thémis porte un bandeau", "Il n'est pas juste que l'un ait tout, pendant que l'autre n'a rien", "Que diable vous faisait que cet homme fût Juif ou Turc, et que ne le laissez-vous en paix ?", "Que l'on compare les siècles d'anarchie avec ceux où les lois ont été le plus en vigueur, sous tel gouvernement que l'on voudra, on se convaincra facilement que ce n'est que dans cet instant du silence des lois, qu'ont éclaté les plus grandes actions".

Le petit Campion, "lexique encyclopédique illustré remplaçant avantageusement le petit Larousse", nous semble l'ouvrage qui exprime le mieux la vision malicieusement anarchiste que Léo Campion avait des hommes, des choses et des idées. Nous pêchons quelques définitions :

ANARCHIE. La belle culotte de l'Idéal, soutenue par les bretelles de l'Utopie.

CON. Imbécile qui n'a de cet organe ni la profondeur, ni la saveur.

CROIX. Emblème d'une religion triste.

JÉSUS. Jeune hippie à la barbe inculte et aux cheveux trop longs, il fréquentait les filles de mauvaise vie et sauvait de la lapidation les femmes adultères. Mauvais commerçant, bien que juif, il multipliait les pains et changeait l'eau en vin sans songer à faire de la spéculation. D'une intelligence vive, il avait l'esprit de repartie et faisait des mots. Non-conformiste, il narguait les lois. Sa réputation d'agitateur alla se répandant et les Romains commencèrent à en avoir plein le dos. De fil en aiguille et de propos subversif en meeting séditieux, il connut les pires emmerdements et finit cloué sur un crucifix. Sa mort est contestable du fait de sa résurrection.

POLITIQUE. L'art de promettre, de ne pas tenir et de réussir quand même. *Il y a deux sortes de bergers : ceux qui s'intéressent à la laine et ceux qui s'intéressent aux gigots, mais aucun ne s'intéresse aux moutons* (Jean-Paul Sartre).

SALAIRE. Modeste rémunération consentie au travailleur par celui qui exploite son labeur, qu'il s'agisse d'entreprises privées ou de l'État, qu'il soit capitaliste ou communiste.

SOLIDARITÉ. Comme la société serait parfaite si tous ceux qui ont de l'argent en faisaient l'usage que ceux qui n'en ont pas disent qu'ils en feraient s'ils en avaient.

UTOPIE. Réalité de demain. La république en France était une utopie. Le livre de Jules Verne *De la terre à la lune* était une utopie. L'Anarchie était une utopie. *C'est en cherchant l'impossible que l'homme a toujours réalisé le possible* (Michel Bakounine). Seuls les utopistes ont le sens des réalités.



Au tragique palmarès des Maçons morts pour leurs convictions et leur idéal d'hommes probes et libres s'inscrit le nom de Fernand Demoustier, en littérature FERNAND DUMONT (1906-1945), initié le 28 décembre 1930 à " La Parfaite Union ", à l'Orient de Mons.

Diplômé docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles en 1930 (ce doctorat lui vaudra d'être nommé avoué en octobre 1934), le Montois Fernand Demoustier découvrit le Surréalisme à l'époque où

l'avocat Achille Chavée et le bibliothécaire André Lorent le découvriraient aussi. Ceux-ci ayant fondé avec Albert Ludé et Marcel Parfondry le groupe " Rupture " en mars 1934, il ne tarda pas à se joindre à ce noyau initial du Surréalisme hennuyer.

Dès ce moment, il est un disciple inconditionnel d'André Breton (il l'a rencontré à Paris le 27 septembre 1933). Le 10 septembre 1934, il écrit à Chavée : " Il est hors de doute que le jugement de Breton est *capital*. Je le considère comme sans appel. S'il t'approuve, tu connaîtras la certitude historique. " Autre lettre intéressante : le 2 octobre, il annonce au même Chavée que, de passage à Bruxelles, il a pris contact avec Paul Nougé et E.L.T. Mesens et que ce dernier est favorable au groupement des surréalistes de Belgique. En 1935, il adopte « une fois pour toutes » le pseudonyme Fernand Dumont.

En 1937 paraît sa plaquette *À ciel ouvert*, aux éditions Rupture. En 1939, il publie, sous le titre *La Région du cœur*, trois contes dédiés à Paul Éluard et dont l'éditeur, cette fois, est le " Groupe surréaliste en Hainaut ", qui a pris la relève de " Rupture ". En cette même année 1939, un événement illumine sa vie sentimentale. Divorcé d'avec Christine, il épouse Georgette, l'être adorable en qui il a vu, dès leurs premiers contacts, l'incarnation de Nébuleuse, l'héroïne du premier récit de *La Région du cœur*. Sa merveilleuse aventure reproduit — il n'en doute pas un instant — celle que Breton a racontée dans *L'Amour fou* : l'imaginaire est devenu réalité, la fiction était prémonitoire.

À cette époque, il travaille à un ouvrage de longue haleine, *Dialectique du hasard au service du désir*, qui systématise la thèse suggérée par *Nadja*, à savoir que le hasard est déterminé par nos désirs inconscients et que, en conséquence, le hasard " au service du désir " n'est plus le hasard. Éditée confidentiellement en 1948, trois ans après la disparition dramatique de son auteur, cette œuvre est republiée en 1979, avec une préface où Louis Scutenaire portraiture l'homme qu'il a bien connu :

Qui écrit fait son propre portrait. Je ne sais pas de livre qui fasse mieux que *Dialectique du Hasard au Service du Désir* le portrait de son auteur, à la fois candide et roué, gamin et gentilhomme, ouvert et secret, pratique et romantique, précis comme l'enfant et inspiré comme celui qui a tout vu tout entendu, vivace, nerveux, plein de projets pour l'immédiat et de longues espérances. Dumont me laissait pantois, aussi à l'aise qu'il était avec ses confrères du barreau et

de l'avouerie qu'avec le menuisier du coin ou le bouveleur du faubourg, ses compagnons du groupe " Rupture " ou les vieux colonels qui hantaient le beau café de la grand-place de Mons, caressant la tête du singe de la Grand-garde ou une édition originale d'André Breton. Il me semble aussi l'entendre passer sans heurt du français le plus pur au rouchi montois.

En février 1942, son *Traité des fêtes* paraît à Anvers, aux éditions Ça ira. Le 25 mars, dans une lettre à sa première femme, il parle de la *Dialectique*, " cette marâtre qui m'en fait voir depuis plus de trois ans ". Le 15 avril, il est arrêté comme suspect par la Gestapo et incarcéré à Mons. Envoyé à la prison de Louvain, puis à la citadelle de Huy, il semble, dans ses lettres, n'avoir qu'une préoccupation : son œuvre littéraire, l'édition de la *Dialectique*, les textes qu'il écrit dans sa cellule. Idéalisme émouvant ! Le 5 septembre 1944, il est transféré au camp de Sachsenhausen. En octobre, il est envoyé à Neuengamme. Après son passage au camp de Belsen, plus de trace de lui à partir du 16 mars 1945.



C'est au titre d'angliciste que le Verviétois ALBERT BAIWIR (1906-1979) apparaît dans notre étude. Issu de l'Athénée royal de Verviers, formé à la philologie germanique par l'Université de Liège où il se distingua comme disciple du Frère Victor Bohet, il fut diplômé docteur en philosophie et lettres en juillet 1928 avec une thèse consacrée à l'influence de William Butler sur George Bernard Shaw. Puis, il exerça le beau métier de professeur d'athénée pendant douze ans, successivement à Mons, à Charleroi et à Seraing. Nommé en 1941 assistant à l'Université de Liège, il présenta en décembre 1943 comme thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur une étude monumentale, travail de spécialiste universitaire, mais aussi œuvre d'écrivain veillant à l'élégance de la forme : *Le Déclin de l'individualisme chez les romanciers américains contemporains*. C'était un tour de force que de produire, en pleine guerre, un ouvrage de cette ampleur, portant sur un secteur de la littérature de langue anglaise qu'avait négligé jusque-là la majorité des anglicistes. Ce livre pionnier fut souvent réédité. À destination du grand public, Baiwir publia en 1946 dans la collection " Savoir " des éditions Lumière, un *Abrégé de l'histoire du roman américain*, nourri des

recherches qu'il avait menées pour son agrégation de l'enseignement supérieur.

Lorsque l'U.L.B., en 1944, rouvrit ses portes, elle lui proposa la succession de Paul de Reul, devenu honoraire. Le Wallon principautaire émigra à Bruxelles sans souffrir apparemment de nostalgie, la maison du libre examen lui offrant le climat philosophique qui correspondait à ses convictions profondes.

La carrière professorale et scientifique d'Albert Baiwir relève de la compétence des spécialistes. Bornons-nous à signaler qu'il fut l'un des fondateurs de la *Revue des langues vivantes* à laquelle il confia le fruit de plusieurs de ses recherches et qui, au moment où il prit sa retraite, lui rendit un chaleureux hommage dans le numéro 5 de 1974. De cette livraison dont plus de la moitié le concerne, il nous plaît de reproduire un fragment du texte liminaire, "Ave atque vale" dû à Henri Plard, témoignage du sentiment qu'éveillait dans le cœur de ses amis et collègues un homme de grand savoir et d'aussi grande modestie, cordial et souriant, discret et cependant très attentif à l'autre :

Votre ardent tempérament wallon, qui parfois déborde, tempéré par le scepticisme de l'homme mûr, qui a connu les duretés des débuts, la guerre et l'occupation, les soucis et les deuils, enfin ce qui fait le pain amer de l'existence — cette impétuosité vous a souvent amené à morigéner le collègue plus jeune que je suis, et qui vous apparaissait parfois comme un esthète, parfois comme un abstracteur de quintessence, parfois comme un chasseur de paradoxes, pratiquant la contradiction par pure malice ; je vous ai fréquemment agacé et quelquefois exaspéré, bien que vous ayez le plus possible réprimé une irritation, qui, pourtant, ne se sauvait jamais que jusqu'aux saules de Galatée : *et se cupit ante videri*.

Discutant, démolissant réciproquement nos idoles, nous contredisant avec délices, nous avons passé, vous et moi, une bonne partie de notre vie, et j'y ai appris d'année en année à ressentir pour vous toujours plus d'affection et de respect. Vous avez toujours été pour moi le plus attentif des confidents, l'ami des mauvais jours, et détail minime autant que significatif, la "personne à prévenir en cas d'accident" de mes agendas successifs : corvée d'amitié qui vous a, heureusement, été épargnée. J'ai trouvé à tout moment auprès de vous ce qu'on appelait au XVI^e siècle,

sobrement, “ aide et conseil ”, indulgence et générosité, perspicacité et sagesse.

Gilbert Debusscher, dans le tome IV de la *Nouvelle Biographie nationale*, a exprimé avec bonheur le jugement que les spécialistes portent sur l’œuvre du savant Baiwir.

De son côté, Jean Dierickx, dans l’ouvrage collectif *Un demi-siècle de fraternité. L’Amitié Victor Bohet* (2002), a tenu à souligner que ses travaux de la maturité ont confirmé son refus d’une spécialisation étroite :

Les romanciers américains continuent, dans un premier temps, à retenir son intérêt, mais ensuite il revient au roman anglais et étudie entre autres la construction trilogique fréquente dans le genre. Puis il se consacre au théâtre. Les “ Angry Young Men ”, les fameux Jeunes Hommes en Colère, mouvement littéraire et social complexe d’une part, et la forme nouvelle du happening d’autre part, feront l’objet de deux de ses meilleures analyses. Enfin, en bon angliciste, il reste fidèle à Shakespeare, et dans Shakespeare, à sa pièce favorite *Hamlet*, cette œuvre dense et multiple que, comme Cléopâtre, “ le temps ne peut faner ”. Son dernier article sera intitulé (ironiquement) “ Alas, poor Hamlet ”, et son dernier cours de licence, en 1974, évoquera une fois encore le prince de Danemark.

Le savant a eu des disciples, dont les carrières ultérieures ont prouvé qu’Albert Baiwir savait choisir ceux qu’il appelait à travailler avec lui, l’enseignant a eu des élèves... par centaines (ceci n’est nullement une exagération), et en conséquence, le nombre de ses anciens élèves a grossi sans cesse. Beaucoup sont restés très attachés au souvenir de leur professeur ; certains l’ont retrouvé avec une joyeuse émotion en entrant dans l’Ordre maçonnique. Et tous, qu’ils en aient été conscients sur le moment même ou non, ont eu ce privilège qui, selon Luther, ne peut être payé, même avec de l’or : trouver en face d’eux, fût-ce l’espace d’une année ou deux, un maître digne de ce beau nom, qui a contribué à former leur esprit et leur cœur.

Initié en 1934 à la loge “ Hiram ”, à l’Orient de Liège, Albert Baiwir en fut un membre assidu. Établi à Bruxelles, il s’associa à François Closset et à quelques autres Frères d’origine liégeoise pour fonder en

1952 la loge “ Amitié Victor Bohet ”, à l’Orient de Bruxelles. Il y fit quatre exposés : Le caractère anglais (1953), Jeunes Anglais en colère (1963), Heurs et malheurs du happening (1969), Victor Bohet (1976).



EDMOND KINDS (1907-1992), lorsqu’il entra à l’Athénée communal de Schaerbeek en 1919, connut encore la classe de septième où l’élève commençait l’étude du latin, ainsi que de la biologie, appellation nouvelle du cours de sciences naturelles. À la rentrée des classes, en septembre de l’année suivante, il vit arriver un nouveau, Ernest Delève, à qui il voua une amitié durable et avec qui il commit, au cours de leurs études, quelques excentricités payées cher ! Ils furent renvoyés de l’Athénée. Comme tous deux firent carrière d’écrivain (Delève beaucoup moins visiblement que Kinds), il est intéressant de noter qu’ils gardaient un souvenir très vif des leçons qu’ils avaient reçues, en classe de sixième, du professeur titulaire du cours de français, de latin et de morale, Servais Étienne, qui excellait dans l’explication littéraire, fut appelé bientôt à l’Université de Liège et exposa sa méthode dans un ouvrage célèbre, *Défense de la philologie* (1933).

Ayant décroché au Jury central le certificat d’humanités anciennes, Edmond Kinds s’inscrivit à l’Université libre de Bruxelles en octobre 1926, sans avoir perdu de temps. À l’Université, hébergée encore dans le vieux et maussade Palais Granvelle, il collabora à trois publications estudiantines : *L’Éphémère* (la bien nommée, elle n’eut que deux numéros, décembre 1926-février 1927), *Le Discobole* (à l’existence aussi brève, janvier 1927-28 février 1927) et *Au large* (mai 1927-septembre 1927, trois numéros). Premiers pas dans le monde des lettres... Le 8 juillet 1930, il fut proclamé docteur en droit.

Inscrit au barreau de Bruxelles, exerça-t-il comme avocat ? En 1964, il répondait comiquement à cette question en déclarant qu’il avait défendu “ deux veuves et trois orphelins ”. En vérité, après ses études de droit, il séjourna à Paris, suivant des cours de lettres à la Sorbonne, fréquentant — selon son expression — “ les cafés qui sont faits pour qu’on y aille voir leurs grands hommes attitrés ”. Il connut Louis Aragon, André Breton, Blaise Cendrars, Edmond Jaloux, Picasso, Léon-Paul Fargue, ces deux derniers “ un peu plus personnellement ”, dit-il dans une interview.

Les années 1930 allaient assister à son envol littéraire. Son premier livre, paru en 1933 à Paris, fut un essai : *Étude sur Marcel Proust*, dont le sous-titre *Sensation, souvenir, art : un même rêve* résumait la table des matières. De cet ouvrage, il donna en 1947 (éditeur Richard-Masse, Paris) une version remaniée, intitulée simplement *Marcel Proust*, fort bien accueillie par les critiques belges (Adrien Jans, Georges Sion, Frédéric Denis), alors que la première édition n'avait pas éveillé l'attention, semble-t-il. En 1936, le jeune écrivain publiait son premier roman : *Le Point mort*. Le sujet est mince : Pierre, étudiant parisien, doit se rendre dans le midi pour raison de santé, y rencontre Lucie, en séjour comme lui, éprouve pour elle un sentiment d'amour, qui s'estompe à son retour à Paris et que la faculté d'oubli voue à l'effacement total ; c'est le point mort. L'auteur applique à cette situation banale une analyse fouillée, que lui inspire le modèle proustien dont il est tout imbibé. Albert Ayguesparse, tout en reconnaissant les qualités du roman, fort bien écrit (*Le Rouge et le Noir*, 29 avril 1936), contestait le procédé narratif :

Chaque page qu'on tourne nous donne la température sentimentale des héros. Le gros inconvénient d'un tel procédé, c'est que des événements importants, cardinaux mêmes, au lieu de frapper le lecteur, de le bouleverser, ne sont que des épisodes longtemps prévus par lui, et qui s'accomplissent avec la lenteur et la banalité d'un rite.

Il se vendit peu d'exemplaires du *Point mort*.

Edmond Kinds avait les réactions d'un homme de gauche ; et il les conserva jusqu'à la fin de sa vie. Dans les années lourdes qui précédèrent la Seconde Guerre mondiale (défaites successives des républicains espagnols à partir de juillet 1936, succès du rexisme et de l'activisme flammingant en Belgique, capitulation de Munich en septembre 1938), il collabora à l'hebdomadaire bruxellois *Combat* qui, entre le 1^{er} juillet 1936 et le 1^{er} avril 1939, menait une action antifasciste résolue.

En 1941, Kinds était chef de district à l'inspection du ravitaillement à Huy. Dans un esprit de résistance, il s'abstenait de donner suite aux procès-verbaux dressés par les contrôleurs de son service. L'autorité allemande exigeant la poursuite des infractions, il démissionna plutôt que de prêter la main à un système mis en place par l'occupant. Pour cet

acte assimilé à du sabotage, pour délivrance de faux papiers, hébergement d'un réfractaire et participation aux services clandestins de renseignements, le titre de résistant civil lui fut reconnu après la guerre.

Si les œuvres éditées et les collaborations à la presse périodique permettent de suivre aisément la carrière littéraire de Kinds, les jalons manquent pour reconstituer la totalité de sa carrière professionnelle. Ce n'est qu'à partir de 1949 qu'il est possible d'y voir plus clair. Cette année-là, il fut nommé commissaire de l'État au ministère de la Reconstruction, sans qu'on sache de quoi il s'agissait exactement. Quelques années plus tard (en 1954, semble-t-il), il passa au ministère de l'Instruction publique (appelé ministère de l'Éducation nationale et de la Culture en 1961) avec le grade de secrétaire d'administration. Il ne bénéficia jamais d'une promotion. Fantaisiste, gouailleur, ne prenant personne au sérieux, sans faire exception en sa faveur, il n'avait rien d'un carriériste. Il était préposé à des activités culturelles. Les bibliothèques publiques francophones recevaient, sous la forme de fiches 12,5 x 7,5 imprimées, ses excellentes analyses des livres récents. C'était l'une de ses tâches, et il n'était pas le seul à l'accomplir. Mais il semble que son travail bibliographique était particulièrement apprécié des bibliothécaires. Comme il avait la plume facile, il lui était souvent demandé de rédiger des discours officiels. Il lui arrivait de ne pas résister au plaisir malicieux d'y glisser un propos, une citation dont l'incongruité devait échapper à l'orateur, mais amuser fort l'auditeur ou le lecteur subtil.

Romancier, auteur dramatique, essayiste, Edmond Kinds a pratiqué trois genres avec l'aisance d'un écrivain dont l'imagination s'adapte toujours aux changements de sujet et de registre.

Son deuxième roman, *Les Toits de Saint-Colomban* (1946), paru chez Laffont, histoire d'un jeune agrégé envoyé dans une petite ville et pris aux pièges de la vie provinciale, fut salué comme le renouvellement réussi d'un thème rebattu, le " provincialisme ". Le roman suivant, *Le Festin d'anniversaire* (1954), publié à Bruxelles, aux Éditions des Artistes, met en scène un jeune homme de petite noblesse provinciale, François de Mésanges, qui, arrivé à l'âge de dix-huit ans, ressent le besoin de se libérer des préjugés de caste que son père entretient avec un entêtement proche du ridicule. Il cherche aussi une âme sœur. Peut-être l'a-t-il trouvée en Blandine, l'accorte paysanne qui l'a déniaisé. Mais il ne s'en rendra compte qu'après des expériences liées à son séjour à Paris comme étudiant et la rupture définitive avec son père. Ce parcours à la fois moral, social et sentimental est retracé sur le ton léger des

contes galants du XVIII^e siècle ou de certains récits d'Anatole France. Ce roman reçut en 1955 le Prix de la Côte basque, destiné à récompenser un ouvrage offrant " fantaisie enjouée, tendre ironie, optimisme raisonné ".

Édité à La Nef de Paris, imprimé en Belgique et diffusé par De Rache (Aalter), le quatrième roman, *Les Ornières de l'été* (1957), est d'une plus grande ambition. C'est la chronique d'un groupe de jeunes Parisiens qui, en 1944, rêvaient d'une ère nouvelle pour l'humanité et que l'après-guerre déçoit, sans doute parce qu'ils en attendaient beaucoup trop. Le personnage central — Florentin Maublanc, vingt-sept ans, pas de situation, pas même de diplôme final — ne monopolise pas l'attention, qui se porte, tour à tour, sur les compagnons de ses mornes soirées mondaines ou de ses mélancoliques vadrouilles, le peintre Navarron qui portraiture des croquants, Mérode qui cherche des fonds pour monter la pièce épatante qu'il a découverte, Gaspard, héros de la Résistance devenu homme d'affaires louche, Cérès, autre héros, agrégé d'anglais, qu'on voit moins depuis qu'il professe en province, Maud, l'entretenue qui vend ses charmes par des contrats qu'elle respecte aussi bien qu'elle les fait respecter... La sinistre après-guerre ravive le souvenir des grandes déceptions des années trente : les procès de Moscou, la chute de Madrid...

La chute de Madrid... Florentin n'avait jamais pu l'oublier, ce matin où ils en avaient appris la nouvelle, dans la cour du lycée. Lui et quelques amis, Cérès, Balauric, Morice, Châtelain. La première exaltation de leur jeunesse pour une cause humaine. Pendant deux ans, la lutte des combattants d'Espagne avait été leur lutte, leur souci de chaque jour. Premiers dissentiments irréparables avec leurs familles bourgeoises, — avec l'oncle, pour Florentin... Ils collectaient pour l'Espagne, organisaient des conférences. Ce sympathique Ramon Ortega, leur ami de là-bas, qui leur faisait signe chaque fois qu'il venait pour quelques jours à Paris... Et, d'un coup, l'écroulement de deux années de communion, d'espoir, de fierté... Le ricanelement des camelots du Roy, ce matin dans la cour du lycée, les sarcasmes de Grimaud : « On l'a, votre Madrid ! Foutus, hein, les Rouges ! » Oui, leur Madrid. Il l'avait bue, ce matin-là, la lie de la défaite, de la honte. Honteux de l'humanité. Une tache sur la terre, que la victoire d'une telle ignominie eût été possible ! — Et ce n'était pas de la comédie non plus, plus, alors, leurs condamnations

indignées des massacres de Badajoz et de Guernica ! — Il se revoyait, ses amis et lui, le dos au mur, serrant les dents sans se donner la peine de répondre à ce Grimaud. « Pensez toujours à l'Espagne. » Ils n'avaient eu aucune peine à le suivre, ce conseil. Le vrai drame de leur jeunesse. Pas les histoires d'amour ! Solange : un drame de luxe, en comparaison de Madrid. Et, plus tard, dans leur groupe, — les mêmes, Cérés, Morice, Châtelain, — et là-haut, dans le maquis de Savoie, ils pensaient encore à l'Espagne, à Madrid. Il rageait, en songeant à ce Ramon Ortega qui moisissait toujours dans une prison de Barcelone.

Le prix Rossel 1957 fut attribué aux *Ornières de l'été*.

Paru aux éditions Le Cormoran Pêcheur, *L'Excursion scolaire* (1962) dont l'action se situe dans le courant des années trente, rejoint les premiers romans de l'auteur.

Édité par André De Rache (85 pages et un nombre inadmissible de coquilles), *Le Temps des apôtres* (1967), qui évoque le temps de la Résistance, pourrait être considéré comme un prélude aux *Ornières de l'été*. Alain Baudier, le personnage autour de qui s'enroule le récit, s'est décidé à rejoindre la Résistance le jour où il a appris l'exécution de son ami Jacques Picavet, candide, chimérique et attendrissant garçon, condamné pour avoir composé et répandu un périodique clandestin. Sur-le-champ, toute l'horreur de l'époque lui est apparue : « Aucune autre guerre, se demandait Alain Baudier, aura-t-elle asséné un coup si dur à la notion *Homme* ? »

Dans une note en postface, Kinds explique la signification de son livre :

Je me rappelle ce matin de novembre 1936 où nous avons appris la mort devant Madrid de notre ami Pierre Brachet, frappé au front d'une balle de mercenaire. La première victime belge, sans doute — et de quelle qualité d'intelligence et de cœur ! — de ce fascisme du siècle qui inaugurerait sa guerre européenne. La présente évocation, cette « histoire de résistance », écrite en 1945, je ne comptais plus la publier. Aujourd'hui, vingt ans après, j'ai le sentiment que ce n'est peut-être pas tout à fait inutile. Hitler, Mussolini, connaissons pas, disent les jeunes. Et l'Espagne, savent-ils ce qui s'y est passé, en 1936 ? C'est peut-être le temps de rappeler que, combattants ou

résistants de cette guerre lointaine de 1940-1945 dont les manuels parlent comme d'une des aventures les plus noires de l'Histoire, nous pensions aussi à l'Espagne, la victime de son premier épisode.

Observons, en passant, que *Le Temps des apôtres*, comme les cinq romans précédents, se déroule en France. Cette option géographique découle-t-elle des longs séjours et des fréquentes escapades de Kinds à Paris ou résulte-t-elle d'une stratégie d'écrivain belge cherchant le bénéfice de la meilleure toponymie ? Il n'y a pas de réponse, personne n'ayant posé la question. Nous préférons la première hypothèse.

Constatons aussi que, aimant les voyages et invité à circuler dans le monde entier pour le compte de la Sabena, Kinds n'a tiré parti de sa dromomanie que dans une de ses œuvres importantes : *Le Couteau de l'orage* (1978), édité à Bruxelles par la Renaissance du Livre.

C'est un roman de la vie coloniale, au Congo belge, au début des années 1920. Dès la première page, le lecteur est plongé dans l'atmosphère de relations humaines soumises aux règles du pouvoir d'une communauté sur une autre :

– Un mfalanka, Monsieur, s'il vous plaît... Brossé valises...

Un sourire à pleines dents, aussitôt résorbé. Le boy tenta de se glisser dans l'entrebâillement d'une cabine.

– « Ici, macaque ! » Le commissaire du bord ! « Rends ce franc à Monsieur. » La voix s'enrouait de colère, le casque blanc combinait au frémissement des machines les véhémentes saccades de l'exacerbation humaine.

– Voyons, pas la peine...

Aux abords du casque en vibrations, un lépidoptère vert pâle voletait de son mouvement propre.

– « Tous les mêmes ! » La voix très douce, un sourire de brancardier secourable : le commissaire s'adressait à moi, le blanc. « Ils savent pourtant que c'est défendu. » Le pauvre boy de cabine était toujours là. Le gradé de marine fluviale nous regardait tour à tour, le noir, et moi, Julien Linon : rage, douceur, rage, douceur, aucune erreur dans les déclics. Et la dernière douceur avait même quelque chose de plus : quémandant l'approbation comme pour un trait d'esprit. Fait curieux : plusieurs fois déjà, à bord de ce bateau-courrier, il m'avait été donné de voir de ces sortes de Janus automatiques, selon que le visage pivotait vers un noir ou vers le passager. Étrange malléabilité d'âme et d'épiderme.

Et ce bon Michel ? Je lui avais pourtant donné un beau matabiche, comme « cela ne se fait pas ». Ce franc de supplément ? « N'essayez pas de les comprendre. »

Le botaniste Julien Linon, venu prendre la direction d'un laboratoire à Ladjaro, découvre la société coloniale, ses usages, ses iniquités, ses aberrations. Il y est aidé, au début, par les feuillets au carbone laissés par Dalberg, son prédécesseur, qui, entre autres informations, a consigné des proverbes africains : « Celui qui a perdu une chèvre la cherche partout, même en haut des arbres. — Le cœur de l'homme est une abeille jamais en repos », et donné le sens d'expressions comme *Mwele wa muwula* (le couteau de l'orange, c'est-à-dire l'éclair) ou de certains sobriquets, par exemple *Tshimini Tshipole* (l'Aigle calme, désignant Vassili Markov, le voisin de Linon). Celui-ci, en tant que narrateur, signale que ces sobriquets ne doivent pas faire illusion :

Ne pas oublier toutefois la relativité des qualificatifs décernés par les noirs à ces « mondélés » qui ont tous pouvoirs sur eux, un *bon* blanc étant celui qui ne gifle pas trop souvent ses boys et n'a pas constamment l'injure à la bouche : le sobriquet de Vassili signifie simplement que l'aigle n'a pas l'habitude de s'emporter contre ses travailleurs. Il a d'ailleurs beaucoup d'égards pour ses boys de maison. Un très bon blanc est par exemple celui qui donne la main une fois par an — généralement le 1^{er} janvier — à ses travailleurs noirs, et il ose même le proclamer en face des autres blancs : « Moi je donne la main à mes noirs. »

C'est par des petites touches de ce genre que Kinds instruit le procès du colonialisme. Le procédé produit l'effet d'un réquisitoire sans encombrer de discours systématiques la progression du récit.

Son personnage narrateur, Julien Linon, a l'occasion d'observer l'agitation que provoque, chez les blancs et chez les indigènes, le mouvement kimbanguiste. Ouvrier dans les huileries de Kinshasa, Simon Kimbangu (±1889-1950) avait été touché, vers 1920, par la parole d'Américains anticolonialistes. Il se mit à annoncer le retour du Christ sur terre et l'avènement d'un nouvel âge d'or. Obtenant des guérisons, il acquit très vite la réputation d'un thaumaturge. Nkamba, son village natal dans la province de Léopoldville, devint le centre d'un pèlerinage permanent et reçut de Kimbangu lui-même l'appellation de Nouvelle

Jérusalem. Certains de ses disciples donnèrent une coloration anticolonialiste au mouvement. Les autorités belges, encouragés par les missions inquiètes, décidèrent de décapiter le kimbanguisme. Arrêté en septembre 1921, Kimbangu fut condamné à mort. Gracié, il demeura en prison jusqu'à sa mort.

Dans le roman, le garçon de laboratoire dont Linon apprécie fort les services, Jean-Climaqué Lutula, suspecté d'adhérer à la prédication du prophète, est accusé d'avoir saccagé la chapelle des Assomptionnistes dont il possède la clef. Il est arrêté et incarcéré. Peu de temps après cette affaire, Linon est rappelé en Belgique. Avant de partir, il demande au Docteur Job, un ami, de veiller sur le pauvre Lutula et de l'inciter à rejoindre son *bwana* en Europe dès que ce sera possible. Ce dénouement est imprégné d'une telle tristesse, d'une telle résignation à des événements qui pourraient être pénibles qu'on n'ose parler de *happy end*.

Les papiers d'Edmond Kinds, conservés par Louis Lingier, exécuteur testamentaire, contiennent une lettre de Léopold Sédar Senghor félicitant l'auteur du *Couteau de l'orage* d'avoir contribué au dialogue des civilisations. Bel éloge !

Le dramaturge connut quelques succès. Le plus éclatant, il le dut à une œuvre radiophonique de pure fantaisie, en un prologue et quatre actes, *Le Valet des songes*, créée à l'Institut National de Radiodiffusion (I.N.R.) le 20 juin 1946, parue en 1949 aux éditions Le Cormoran Pêcheur. Kinds a raconté que le sujet de cette pièce lui avait été suggéré par un rêve : il était dans une gare et il allait rater son train lorsque, soudain, un miraculeux porteur est venu à son secours, " un porteur qui manifestement faisait profession d'aider les gens dans leurs songes " ; avant de se rendormir, il a griffonné en hâte " valet imaginaire ", et le lendemain, il s'est mis à développer ce thème onirique.

Dans la pièce, c'est Augustule qui offre ses services comme " valet imaginaire, utile pour voyager en rêve, cauchemar, etc. ". Font appel à lui Andoche Typhon, ministre des Chemins de fer et des Voies navigables qui, chaque nuit, voit s'éloigner le train qu'il a raté ; le professeur Serpolet, célébrité de la planète académique, qui, en rêve, échoue quotidiennement au bachot élémentaire... Couronnées de succès, les interventions nocturnes d'Augustule lui amènent une masse de clients. Ce succès irrite le général Breluche, gouverneur de la ville, les citoyens sans idéal, les citoyens qui ne rêvent pas et les escrocs. Les uns et les autres accusent le valet des songes de dérégler l'ordre des choses. Augustule est condamné à soixante ans de prison. Mais ce malheur lui apporte le

bonheur de séduire la femme qu'il aime, Clélia, la fille du général : depuis toujours, le Prince charmant dont elle rêve lui apparaît entre deux gendarmes, menottes aux poignets, ou en prison, avec un lourd boulet aux pieds !

Le Valet des songes a été radiodiffusé dans de nombreux pays et adapté successivement en néerlandais, en anglais, en allemand. Dès le 6 décembre 1946, il était accueilli dans les studios de la Radiodiffusion française avec la troupe de l'I.N.R. (notamment Yvonne Garden dans le rôle de Clélia, Georges Génicot dans celui d'Augustule). Ce rayonnement radiophonique dura des années. On note que l'œuvre est encore émise le 11 septembre 1965, à Radio-Tunis.

La représentation sur une scène se fit au Palais des beaux-arts de Bruxelles, par les soins de la troupe du Rideau de Bruxelles. La première eut lieu le 12 mars 1951, sous les auspices du Conseil de l'Ordre des avocats à la Cour d'appel. Ce fut un succès. On ne peut en dire autant de la reprise de la pièce à Paris, au Théâtre de l'Humour, en janvier 1953. Jean Nepveu-Degas, dans *L'Observateur* du 29 janvier 1953, trouva que les interprètes manquaient d'assurance et l'auteur " d'une certaine autorité de style ", Gabriel Marcel, dans *Les Nouvelles littéraires* du même jour, déplorait une fin " malheureusement trop faible ".

En 1955, Kinds publia à La Nef de Paris *Deux verres de Barbera*, pièce en trois actes, diffusée en Belgique par André De Rache et créée le 25 juin 1955 à Bruxelles, au Théâtre de Poche. Chavanis, invalide de guerre canadien, veut retrouver le carabinier italien qui l'a blessé en 1942 à Tobrouk en faisant sauter un obus. C'est la curiosité qui le pousse, le désir de remonter dans son passé, non le désir de se venger. Son enquête l'amène dans un petit village de la vallée d'Aoste où vit paisiblement l'Italien. Benale est désespéré du mal qu'il a fait à cet ennemi qu'il ne connaissait pas. Les deux hommes fraternisent. Mais la fiancée de Benale s'éprend de Chavanis. Celui-ci la persuade qu'elle agit par compassion et qu'elle aime encore son fiancé. Il retourne chez lui, libéré des questions qu'il se posait au sujet de son temps de guerre. Kinds s'inspirait d'un fait réel ; il a dédié *Deux verres de Barbera* à l'Australien Robert Dunstan et à l'Italien Constantino Pante. Le public bruxellois bouda la pièce ; elle n'eut qu'une dizaine de représentations. Elle fut cependant reprise en novembre 1958 par la compagnie du Rataillon que dirigeait Albert Lepage et interprétée radiophoniquement à l'I.N.R., à Radio-Bordeaux et à Radio-Strasbourg en 1959. Il existe une traduction italienne, *Due bicchieri di Barbera*.

La pièce en quatre actes *Les Tambours d'airain* (Éditions des Artistes, direction Georges Houyoux, 1962 ; nouvelle édition *ne variatur*, 1965) est assurément la meilleure, la plus belle contribution de Kinds à la littérature dramatique. C'est un drame historique évoquant le siège de Khartoum en 1884 et fondé sur la biographie de Charles George Gordon, dit Gordon Pacha (1833-1885). En introduction à l'édition de la pièce, Kinds consacre vingt pages à ce général britannique, personnage légendaire. Après avoir combattu à Sébastopol, il participa à l'expédition franco-anglaise de Chine, aux énormes conséquences internationales. Entré au service de l'empereur de Chine, il commanda l'armée qui, en 1864, mit fin à la longue rébellion de la secte politico-religieuse des T'ai-p'ing. Passé en 1874 au service de l'Égypte, il occupa de 1877 à 1879 la fonction de gouverneur militaire des provinces équatoriales du Soudan, lutta contre les négriers, maîtrisa par son ascendant la révolte du Darfour et s'attira l'affection des Soudanais. Ayant ensuite rempli quelques missions en Inde et dans la colonie du Cap, il démissionna de l'administration britannique en 1882 et, profondément religieux, aspirant à vivre selon les Écritures, il se dévoua à des œuvres charitables. En 1884, lorsque la révolte de Mohamed Ahmed, qui se disait le Mahdi (le messie), menaçait le Soudan, le gouvernement anglais sortit le général de sa retraite et l'envoya là-bas pour assurer le rapatriement des Européens et des Égyptiens. Mais Gladstone, le premier ministre, s'obstinait à lui refuser l'aide militaire que requérait la situation. Alors, comme il entendait partager le sort des Soudanais, il demeura dans Khartoum, résistant pendant dix mois avec de faibles effectifs aux assauts des mahdistes (en Europe, on les connaissait sous le nom de *derwiches*). Il fut tué lors de la prise de la ville. Il était devenu très populaire dans le monde occidental. Sa mort bouleversa l'Angleterre et entraîna la chute de Gladstone.

Dans les pages introductives, Kinds signale l'importance qu'avait revêtue le siège de Khartoum aux yeux des contemporains :

Les sièges des places fortes comptent assurément parmi les événements les plus pathétiques de l'histoire. État de tension extrême des partis en présence ; périls et crises éprouvant et révélant les caractères ; problèmes et conflits de responsabilités dans l'âme des chefs ; attente quotidienne et toujours renouvelée de l'issue, l'espoir devenant résignation et vice versa ; la gloire, l'honneur en cause, et en pâture à la curiosité du monde ; les heurts d'une fraternité forcée ; le

jeu des servitudes dérisoires de la condition humaine, la faim, la soif : toutes ces péripéties qui se déroulent dans une cité et des âmes investies contribuent à entretenir, parfois très longtemps, cette anxiété passionnée qui ferait parler aujourd'hui de *suspense*. Et le sang et les flammes du dernier soir perpétueront le souvenir. Il est peu de grands sièges qui n'aient tenté — non seulement leur historien, naturellement, — mais leur dramaturge ou leur romancier. Jérusalem, Orléans, Calais, Corinthe, Sébastopol, Paris, Madrid, ont été célébrés en vers ou en prose. Varsovie et Léninegrad ont inspiré leur musicien.

Le siège de Khartoum s'insère dans cette série dramatique. De février 1884 à janvier 1885, pas un jour où l'on ne trouve dans les journaux du monde entier les dernières nouvelles parvenues de la cité des deux Nils ; le *Times* et le *Pall Mall* leur consacrent souvent le grand titre de première page.

Plus loin, avec la sobre éloquence qu'il ne lui déplait pas — lui, le moqueur, le caustique — de pratiquer en certaines matières, il démontre le caractère tragique de la situation, il montre la solitude du héros. En quelque sorte, il raconte la pièce...

À travers des images si diverses, le général Gordon est, à jamais, le héros du siège de Khartoum. Si sa renommée ne tient plus qu'à ce nom, elle y trouva une illustration qui dépasse la gloire historique : il semble qu'il y ait eu là, au confluent des deux Nils, en 1885, un de ces étranges rendez-vous qui se produisent parfois, pas souvent, entre l'Histoire et la Tragédie... Clio et Thalie s'entendent si rarement pour donner, en collaboration, un grand moment : la première, il est vrai, ne dispose généralement que de bien médiocres protagonistes, et la seconde ne transige pas plus sur la distribution des grands rôles que sur les lois du genre. Le siège de Khartoum, et sa chute, paraissent effectivement réunir les aléas les plus frappants du drame antique, de la tragédie éternelle. Un homme, engagé dans un conflit poignant entre ce qu'il considère comme son devoir, et le refus de comprendre, la surdité des " autres ", — tous les autres, ceux de son bord, et aussi les adversaires, — et concevant peu à peu que son sacrifice n'aura pour résultat que la perte de ceux qu'il voulait sauver. Épreuve de la solitude, et, de même que dans le drame grec encore, le sujet est en définitive un débat avec les dieux, — ici, avec le Dieu-

Providence. Même la vieille Némésis n'est pas absente de Khartoum, s'acharnant contre ce héros que jusqu'alors une chance extraordinaire avait comblé de sa constante faveur, en Crimée, en Chine, en Afrique, dans sa carrière et sur les champs de bataille. Tragédie éternelle où s'insèrent, comme de bizarres particularités, des éléments modernes, très nouveaux : ce Premier Ministre absent d'une séance capitale du conseil de cabinet par suite d'un léger *refroidissement*, l'institution d'une Commission d'étude chargée de faire un rapport sur l'établissement éventuel d'une ligne de chemin de fer à travers le désert pour secourir la ville investie... — ces malentendus dérisoires et irréductibles, destinés, selon des traditions très sûres, à irriter les cœurs et amener la catastrophe finale. — Et cette image moderne de la solitude : l'assiégé abandonné de tous, sans communication depuis des mois avec le monde extérieur, et recevant soudain un message chiffré dont il n'a plus le code !... Élément temporel, aussi : la médiocrité des personnages historiques, — les grands rôles des chefs de la Cité ou de l'État, généralement présents dans les amphithéâtres antiques, ici invisibles, — cette médiocrité même devenant un ressort dramatique du conflit... Bientôt, à partir du moment où, presque par accident, l'assiégé apprend que l'expédition de secours est en route, le schème n'est plus que le drame de l'attente. De la terrasse de son palais, il guette, dans sa longue-vue qu'il ne quitte plus, la ligne droite du Nil sous le ciel limpide du désert et ses mirages naissants : " le regard tourné vers le Nord, nouveau Tristan attendant le navire sauveur ", écrit Émile Ludwig. Attente toujours vaine. Il écoute ses médiocres soldats chanter pour lui son cantique favori, le fameux *Abide with me*, où Dieu est nommé, comme par hasard, " le secours des sans-secours ", ne devait voir d'autres arrivants que les guerriers du Madhi, de plus en plus proches, habillés de ces tuniques blanches ornées de lambeaux de couleurs vives, " oripeaux qui les faisaient ressembler à des paons " ; il les verrait, un matin à l'aube, s'engouffrant dans les brèches de ses remparts défoncés. Enfin, dernière trouvaille de la Fatalité, l'arrivée de l'expédition de secours deux jours plus tard, — comme, dans la tragédie, un messager apporte après le dénouement la grande nouvelle que le héros n'aura pas connue.

La pièce reçut en 1964 le prix annuel du comité belge de la Société des auteurs. Elle fut jouée par la Radio Télévision Belge le 16 novembre 1964. Elle fut traduite en anglais, *The Siege of Khartoum*.

Kinds accusa la firme américaine Julian Blaunstein qui avait produit un film sur le siège de Khartoum * d'avoir fait des emprunts à sa pièce sans autorisation, sans la moindre prise de contact. L'affaire resta en litige de novembre 1966 à juillet 1969. Finalement, les Américains consentirent à déboursier mille dollars.

Nous n'avons retenu que les pièces imprimées. Il y a toutes les autres, auxquelles les antennes radiophoniques ont généralement réservé un sort. Bornons-nous à les énumérer dans l'ordre chronologique : *Spitzberg*, à l'I.N.R. le 14 mars 1950, *Killarney Philanthrope*, à l'Institut national de la Radiodiffusion française, le 18 février 1954, *Les Moineaux de Baltimore* (1959), adaptation de l'anglais, radiodiffusée plusieurs fois en français et en d'autres langues (Prix Georges Vaxelaire en octobre 1961), *Une soirée chez les fans* (1962), jeu radiophonique traduit en serbo-croate, en italien, en anglais, *Le Bouffon de Tintagel*, pièce en deux parties et dix tableaux, inspirée de la légende de Tristan et Iseult, créée le 25 mars 1963 par la troupe du Théâtre du Méridien, *L'état de grâce ou le commensal* (1964), pièce en un acte et avec un seul comédien (Prix Athéna), *Le Crime du capitaine Jack Lily*, créé sur les ondes de la Radio Télévision Belge le 25 octobre 1965, émis de nouveau le 23 mars 1970 à l'occasion d'un hommage rendu à l'auteur et encore programmé le 14 février 1972 (Prix Odyssée en 1969).

S'inspirant d'une œuvre de Tourgueniev, Kinds écrivit un livret d'opéra, *Le Pain d'autrui*, dont Henry Sauguet composa la musique, en prenant son temps : ayant commencé la partition en été 1967, il ne la termina qu'en avril 1973. *Le Pain d'autrui* devait être créé par l'Opéra de Wallonie. Le retard du compositeur explique sans doute que, trop souvent différée, la mise en route du travail scénique n'eut pas lieu. L'opéra ne fut jamais monté.

Inaugurée en 1933 par l'*Étude sur Marcel Proust*, l'œuvre de l'essayiste s'enrichit, quarante ans plus tard, de trois ouvrages pénétrants, de haute tenue : *Ernest Delève* (1973, chez Seghers, collection " Poètes d'aujourd'hui "), *Jean Tardieu, ou l'énigme d'exister* (1973, Éditions de l'Université de Bruxelles) et *Andrée Sodenkamp* (1975, chez De Méyère, collection " Portraits "). Il s'agit d'œuvres qu'Edmond Kinds analysait à la lumière de sa connaissance intime de la vie et de la personnalité des auteurs, tous trois des amis : Ernest Delève que, des années durant, il

* *Khartoum* (1966), réalisé par Basil Dearden, avec Charlton Heston (Gordon Pacha) et Laurence Olivier (le Mahdi).

voyait presque chaque jour ; Jean Tardieu dont il était si proche, qu'il avait si bien lu et connu, qu'il savait quelle angoisse existentielle se dissimulait dans *Monsieur Monsieur* ou *Théâtre de chambre* ; Andrée Sodenkamp, sa collègue au ministère. L'essai consacré à Ernest Delève eut le mérite particulier de mettre en lumière l'œuvre bouleversante d'un poète, mort depuis peu (en 1969), qui s'était évertué à rester dans l'ombre où se plaisait sa nature sauvage.

Quelques ouvrages édités se situent en marge des écrits de Kinds.

Conçu originellement comme un jeu radiophonique, passé d'ailleurs sur les ondes de Radio-Jeunesse en mars 1953, *La Locomotive qui partit toute seule* prit la forme d'un récit à la demande d'Armand Abel (mentionné *supra*), afin qu'il pût ainsi l'écrire dans la collection "Jeune Équipe" qu'il dirigeait aux Presses de la Diffusion du livre. Le texte parut en octobre 1953.

Narcisse et les princesses (1963, Éditions des Artistes) est un recueil de contes pour enfants, avec des sous-entendus à l'adresse des adultes. Sans ce clin d'œil, ce ne serait pas du Kinds !

La couverture et la page de garde du *Dictionnaire de médecine amusante* (1971, André De Rache) font croire que les auteurs sont les Docteurs Montagnet et Desgosses. Mais dès le début de la longue introduction signée Kinds (32 pages), on s'avise que, par un jeu de mots, Montagnet, c'est Paul Colinet, et Desgosses Edmond Kinds (le néerlandais *kind* signifie "enfant").

Le texte liminaire, intitulé *Souvenirs*, ne mentionne guère le *Dictionnaire*. Cette pochade, aux yeux de Kinds qui la publiait quatorze ans après la mort du coauteur, valait surtout comme témoignage de l'amitié qui l'avait uni à Paul Colinet. En préface aux définitions cocasses du *Dictionnaire*, le lecteur trouve donc une étude approfondie de la poésie de Colinet et une vue panoramique des relations que Kinds noua par l'intermédiaire du poète rencontré pendant la guerre : André De Rache, Christian Dotremont, Camille Goemans, Marcel Havrenne, Hubert Juin, Theodore Koenig, Marie de Vivier, le peintre Magritte, venus ainsi se joindre aux amis antérieurs, ceux de l'époque U.L.B., Louis Scutenaire, Marcel Lecomte, Fernand Demoustier, alias Fernand Dumont (voir *supra*), Achille Chavée, Roger Bodart, sans oublier Ernest Delève. Un intéressant document littéraire.

Le premier but des auteurs du *Dictionnaire de médecine*, déclare Kinds, était de s'amuser. Mais amusent-ils ? Citons une définition, sans oser dire que nous l'avons choisie par hasard :

FRANC-MAÇONNERIE. — Maladie également dénommée *Gravelle* ou *Maladie de la Pierre brute*, au cours de laquelle les malades émettent une franche production de sable, de gravier et de pierres, d'où leur nom de *francs-maçons*. Les services de santé procèdent à la récupération et à l'élaboration des matériaux, lesquels sont affectés spécialement à la construction d'églises et d'écoles paroissiales.

Traitement : sera essentiellement illusoire, afin de ne pas tarir la source de précieux matériaux. On recommandera une nourriture à base de grenades, pour provoquer l'émission de ciment armé. Les patients dont la production le justifie seront décorés de la Médaille *Pro Ecclesia atque itou Pontifice*.

Note très importante : Une prudence particulière sera de mise à l'égard des francs-maçons atteints également d'*aérophagie* (voir ce mot), un délestage trop brutal d'éléments de pierre brute ou même de gravier pouvant les amener à une nette *montgolfiérisation* et à un *envol* précipité vers le zénith ; le dit envol peut même donner lieu, dans les cas extrêmes, à une réelle assumption *sui generis* jusqu'aux régions célestes. On aura soin de munir les sujets, préventivement et à tout hasard, d'un bon guiderope solidement fixé en trois points.

La rédaction de cette notice plaisante est assurément postérieure à l'initiation maçonnique d'Edmond Kinds, reçu le 20 février 1957 à la loge "Prométhée", à l'Orient de Bruxelles. De même, il est exclu que Paul Colinet, mort en cette année 1957 — et qui n'était pas Maçon —, ait mis la main à ce texte.

Edmond Kinds était très attaché à l'institution maçonnique. Il s'intéressa aux hauts grades et y progressa avec une régularité significative. À "Prométhée" et dans d'autres loges, en Belgique et en France, il prenait volontiers la parole comme conférencier. Il traita à diverses reprises des influences maçonniques dans les arts et les lettres. Il avait fait de cette matière un ouvrage, *Sarastro ou les influences maçonniques*, qu'il ne parvint pas à publier. Une étude voisine, *Le Parnasse maçonnique*, est également restée à l'état de manuscrit.



Docteur en médecine (1933) et licencié en science dentaire (1937) de l'Université de Liège, professeur de stomatologie à l'Université libre de Bruxelles, sommité internationale, docteur *honoris causa* des universités

de Lille, de Brno et de Cordoba (Argentine), membre correspondant de l'Académie de Médecine de France, le Hutois HYACINTHE BRABANT (1907-1975) avait un don de plume qui aurait fait de lui un littérateur de premier plan s'il n'avait répondu aux appels plus pressants de son autre vocation : la recherche scientifique. Auteur de quelque deux cents publications relatives à la stomatologie et à l'odontologie, il écrivit, en marge de cette œuvre énorme, une dizaine d'ouvrages sur lesquels la critique littéraire peut exercer sa juridiction : des histoires de malades, de remèdes et de médecins racontées sur le mode de la conversation capiteuse (notamment *Médecins, malades et maladies de la Renaissance*, 1966 ; *Esculape chez Clio*, 1^{re} série, 1971 ; *Esculape chez Clio*, 2^e série, 1973), des recueils poétiques (*Comme si je chantais...*, 1959 ; *Le cœur m'en dit...*, 1970) et un roman, édité par Louis Musin, *Helenka de Cracovie*, "chronique du temps des rêves" (1974), autobiographie à peine camouflée, un amalgame de l'humour et de la tendresse réussi de main de maître.

Encore étudiant, il avait rejoint le Groupe moderne d'art de Liège, et il en fut le délégué à l'Université de Liège. Il se lia à Georges Linze. Nous avons signalé *supra* qu'il fut le premier président de la société Les Amis de Georges Linze, constituée en 1973.

L'homme était délicieux. Des gens du pays de Meuse, il avait la bonhomie cordiale, la simplicité affable. Ce sont des qualités que l'on apprécie dans les loges. Initié en 1946 à la loge "Les Amis de la Parfaite Intelligence", à l'Orient de Huy, il compta, en 1952, parmi les fondateurs de la loge bruxelloise "L'Amitié Victor Bohet". En 1975, quelques mois avant sa mort, il s'était affilié à "Prométhée", également à l'Orient de Bruxelles.



Une pensée de grande élévation, quel que soit son objet, se distingue généralement par la qualité de la forme, par un bonheur de l'expression. C'est ce que l'on se dit à la lecture du livre d'HENRI JANNE (1908-1991), *L'Antialcibiade ou la Révolution des faits*, dont l'introduction est datée du 10 septembre 1944 et que l'Office de Publicité édita en 1946. S'il est vrai que cet exposé lucide des problèmes politiques, économiques et sociaux auxquels serait confronté le monde d'après-guerre, brasse des matières étrangères à la littérature proprement dite, il s'y rattache cependant par le souci, évident à chaque page, d'associer

l'élégance à la clarté, la chaleur humaine à la démonstration. Dans l'œuvre, essentiellement scientifique d'Henri Janne, *L'Antialcibiade* serait-il une pièce unique ? Une réponse affirmative trahirait notre sentiment. Au point de vue de la forme, les ouvrages ultérieurs de l'écrivain — notamment *La Civilisation des loisirs* (1967), *Le Système social. Essai de théorie générale* (1968), *Le Temps du changement* (1970) — ne se situent pas à un niveau inférieur. Ce qui, à notre estime, fait la différence, c'est que *L'Antialcibiade*, tout en relevant déjà de la discipline sociologique, porte encore la marque de l'humanisme dont l'auteur s'est imprégné au cours de ses études de philologue classique. Le nom d'Alcibiade n'apparaît pas par hasard dans le titre.

Rappelons brièvement les débuts d'Henri Janne.

Orphelin de père en 1925, il accéda à l'enseignement universitaire grâce au courage de sa mère et à des prêts d'études. Docteur en philosophie et lettres (groupe philologie classique) en 1932, il enseigna pendant deux années à l'Athénée communal de Saint-Gilles. Puis, il entama une carrière administrative : secrétaire particulier de Marcel-Henri Jaspar, ministre des Transports (1935), président de la Commission des Vacances ouvrières et, à partir de 1939, commissaire général adjoint au Tourisme. Sous l'occupation allemande, il contribua à la Résistance dès 1941 comme agent de renseignements, ce qui lui valut après la Libération la croix de guerre française avec palme, la Légion d'honneur et le titre — dont il concevait grande fierté — de sous-lieutenant honoraire de l'armée française.

Qu'en ces années mouvementées, vécues sous la menace de l'arrestation et de la mort, il soit parvenu à terminer son *Antialcibiade*, réflexion profonde sur la démocratie, réflexion exigeant calme et concentration, paraît chose admirable, sinon miraculeuse. Mais l'horrible guerre, conséquence de l'extinction des valeurs démocratiques dans une partie de l'Europe, n'avait-elle pas été, pour un homme de sa formation et de sa conviction, un stimulant impérieux ?

Henri Janne démontre que la démocratie est le seul régime capable de faire régner un ordre équitable et durable et de mettre les individus à l'abri de la violence. Mais cette forme de gouvernement est vulnérable, toujours menacée par la démagogie qui la dévie. *L'Antialcibiade* doit être " un manuel de combat contre les Alcibiades qui si souvent, dans l'histoire, ont ruiné des démocraties ou les ont mises en péril, spécialement au cours de l'entre-deux-guerres " :

De quoi Alcibiade est-il donc le prototype ?

Alcibiade, avec son intelligence séduisante et son éloquence triomphante, avec son amoralité et son talent d'homme d'État cependant frappé d'inconstance et, partant, de faiblesse, Alcibiade qui coupe la queue de son chien pour que le peuple en parle, Alcibiade qui a provoqué la ruine d'Athènes, est, dans l'histoire éternelle, le type même du politicien démagogue, enjôleur, énergique à l'occasion, courageux aussi, mais tout compte fait, néfaste à sa patrie. Sans doute, nous savons bien que les cadres de nos démocraties ne comptent que peu d'Alcibiades authentiques et comprennent nombre d'hommes honnêtes et bien intentionnés. Il n'en reste pas moins que " l'alciadiadisme ", partiel ou total, est la maladie qui menace toute démocratie. C'est pour prévenir ce mal, que nous préconisons des réformes qui, toutes, convergent vers la stabilité, la compétence et la responsabilité...

Malgré notre envie de citer plusieurs pages exemplaires de *L'Antialcibiade*, nous ne retiendrons que ce fragment, où il est question de la nécessité, pour l'État démocratique, d'être pourvu d'institutions capables de lui donner une exacte perception des problèmes économiques et sociaux qui appellent une solution urgente :

Électoratisme et système des partis, abus de la liberté de la presse, insuffisance de l'éducation politique donnée à la jeunesse, inadéquation structurelle de l'État à ses missions économique et sociale, tels sont les défauts principaux que nous avons trouvés à l'ordre démocratique. Ces défauts atteignent à des degrés divers toutes les formes de démocratie que nous connaissons dans le monde. Ils minent profondément le seul principe légitime de gouvernement et feraient bientôt douter de lui, s'ils s'aggravaient au lieu de s'atténuer. Ils conduisent les États *qui les acceptent*, à une perte certaine. Ils glissent de la corruption à la démagogie, de la démagogie à l'anarchie, de l'anarchie à la dictature avec ou sans la parenthèse d'une trahison extérieure ou d'une défaite militaire. En optant pour la dictature, ils tombent de Charybde en Scylla, c'est entendu. Mais eût-on la possibilité de le démontrer au peuple, on ne pourrait endiguer le cours d'une évolution inéluctable. L'histoire abonde en exemples. Alcibiade prépare le triomphe de Sparte et des « trente tyrans ». Les luttes agraires de Rome conduisent inéluctablement à Catilina et ensuite aux Césars. La Gironde fait le lit de Robespierre. Le

Directoire implique Bonaparte. La deuxième République ne pouvait aboutir qu'au second Empire. L'inflation, les scandales bancaires, les luttes partisans de Weimar étaient un prologue obligé au nazisme hitlérien. Stavisky, le Front Populaire mènent à la débâcle de 1940 et à Vichy. Sans doute, ces exemples se rapportent-ils à des « démocraties » fort différentes les unes des autres, certaines d'entre elles étant même en fait — nous l'avons montré — des oligarchies. Il s'agissait cependant, en l'occurrence, d'oligarchies dont la classe supérieure pratiquait le « jeu démocratique » et c'est ce jeu qui obéit aux lois éternelles sur lesquelles nous attirons, après bien d'autres, l'attention.

Ou bien la démocratie aura la force de se réaliser jusque dans toutes ses conséquences, en un « ordre » entièrement adapté aux impératifs de l'époque, ou bien elle ne cessera de constituer dans l'histoire quelques phases de légitimité politique fort instable entre les régimes qui exproprient la force de l'État. Sans doute la démocratie est le régime qui respecte l'homme et, avec lui, reconnaît ses imperfections et ses faiblesses, mais, si elle ne vise pas à être l'ordre parfait, elle doit faire régner l'ordre *suffisant* qui est la raison même de l'État.

Elle est d'ailleurs le seul régime politique capable de trouver le point d'équilibre entre la liberté de l'homme (tendance au désordre social) et la domination de l'État (tendance à l'ordre intégral de la termitière). Or, la liberté entraîne tout naturellement l'injustice et l'inégalité qui sont mouvantes, fécondes, hautes en couleurs mais cruelles, tandis que la domination de l'État conduit à l'Utopie, c'est-à-dire à l'égalité et à la justice qui sont immobiles et, en conséquence, harmonieusement tristes et stérilisées dans leur achèvement parfait. Liberté et utopie sont les deux composantes du bonheur social où l'on trouve du biologique et du mécanique, du confus vivant et du précis figé. Le bonheur social postule sans doute la sécurité, mais aussi ce que d'une manière générale nous appellerons le « jeu ». Bergson, dans les *Deux sources de la morale et de la religion*, montre que liberté et égalité sont « sœurs ennemies » mais que leur contradiction est levée par le troisième terme de la devise révolutionnaire : la fraternité. C'est, en effet, l'amour mutuel des hommes qui serait seul capable, grâce au triomphe de l'altruisme, de créer un état social où, tous égaux, les hommes se sentiraient néanmoins libres, puisque « l'amour » dispenserait de sauvegarder l'égalité par la contrainte. C'est cela qui fait dire au philosophe que, dans la devise républicaine, la fraternité est l'essentiel, « que la démocratie est d'essence

évangélique et qu'elle a pour moteur l'amour". Cette clairvoyante analyse apporte en tout cas une nouvelle preuve de la nécessité primordiale d'appuyer la démocratie sur une solide éducation morale. L'idéal d'équilibre ici esquissé n'est imaginable qu'en démocratie mais ne pourra jamais être réalisé intégralement. Ce qui importe, c'est de s'en rapprocher assez pour légitimer la démocratie par le fait et doter l'humanité d'une forme d'organisation qui, en fin de compte, assurera son développement harmonieux.

En 1945, chef de cabinet du ministre des Affaires économiques, en 1949, directeur général de la Coordination économique rattachée aux services du Premier Ministre, Henri Janne quitta la carrière administrative cette année-là, l'Université libre de Bruxelles lui confiant la succession d'Eugène Dupréel au cours de Sociologie générale et — mesure exceptionnelle — lui accordant d'emblée l'ordinariat. Il brûla les étapes : directeur de l'Institut de Sociologie de 1951 à 1956, recteur de l'U.L.B. en 1956-1959. En 1958, il fonda avec Georges Gurvitch l'Association internationale des sociologues de langue française et en devint le premier président. Sénateur coopté socialiste en 1961, il exerça dans le gouvernement Lefèvre-Spaak la fonction de ministre de l'Éducation nationale et de la Culture de 1963 à 1965. Au cours de cette courte période, il dota les chercheurs scientifiques du statut qu'ils attendaient depuis longtemps, il fit voter la loi sur l'omnivalence des diplômes de l'enseignement secondaire, il développa les moyens du Fonds national de la Recherche scientifique, il augmenta les autres crédits de soutien à la science et à l'enseignement supérieur, il mena campagne pour la démocratisation des études.

Fin 1965, il n'est plus ministre, ni parlementaire. Les institutions internationales vont mettre à profit sa disponibilité toute relative. La Fondation européenne de la Culture, en 1966, lui demande de présider le Comité scientifique qui organisera la confrontation interdisciplinaire sur l'avenir de l'éducation dans une perspective européenne (les travaux aboutirent à la publication, en 1975, de *L'Éducation créatrice*). L'Unesco l'associe en 1967 à la Conférence mondiale World Crisis of Education, en 1970 à la Conférence internationale de la Jeunesse qui étudie l'après 68. À la suite d'un appel du Conseil de l'Europe, il prend une part active, entre 1969 et 1984, à l'élaboration de projets relatifs à l'éducation des adultes. En 1972, la Commission des Communautés

européennes le charge de réunir les éléments pour une politique communautaire de l'éducation. Comme d'habitude, il travaille de manière diligente. Il sillonne l'Europe, consulte une trentaine de personnalités et dépose le 27 février 1973 un rapport clair et précis qui aura une influence durable. Ce que nous répertorions ici est incomplet : nous ne mentionnons que les activités les plus voyantes de ce grand travailleur très sollicité.

Membre correspondant de la Classe des lettres de l'Académie en 1973, il y prononça en 1975 un discours où nous relevons un propos qui associe les deux objets de sa ferveur d'humaniste : la sociologie et l'éducation. Nous y voyons le résumé d'une carrière, d'une vie :

L'éducation est au nombre de ces phénomènes sociaux privilégiés qui offrent de larges perspectives à la sociologie. En effet, qu'est-ce que l'éducation sinon le processus de socialisation de l'individu ? Elle a pour fonction de le préparer à la vie en l'adaptant aux exigences de la société globale ainsi qu'à celles d'un milieu social déterminé. On le voit donc, l'éducation est au cœur du social — on serait tenté de dire, c'est le social. Clé de voûte, mais aussi produit de la société, elle constitue un terrain d'investigations et d'applications particulièrement riche pour le sociologue.

Ce savant éminent était admiré et aimé des étudiants. Plus causeur qu'orateur, ouvert à la discussion et s'y livrant avec ses trésors de connaissances et d'arguments, c'est dans les séances de séminaires qu'il excellait.

Il était entré très tôt en Maçonnerie. Il fut initié le 6 décembre 1933 à la loge " Prométhée ", à l'Orient de Bruxelles.



Sous l'impulsion des sections de philologie romane créées à Liège, à Louvain, à Bruxelles, à Gand, l'érudition universitaire produisit, pendant l'entre-deux-guerres, des études qui comblaient les lacunes de l'histoire des lettres françaises de Belgique. Citons-en trois, restées jusqu'à ce jour des ouvrages de référence. Joseph Hanse, docteur de l'Université catholique de Louvain, publia en 1928 son importante thèse sur Charles De Coster. À l'Université libre de Bruxelles, le professeur

Gustave Charlier orienta des disciples vers l'étude des deux grands courants littéraires qui émergèrent du Romantisme et qui s'opposèrent à l'époque de la Jeune Belgique : l'art social, l'art pour l'art. Ces disciples étaient Gustave Vanwelkenhuyzen, auteur, en 1930, de *L'influence du Naturalisme français en Belgique de 1875 à 1900*, et Robert Gilsoul, auteur, en 1936, de *La théorie de l'art pour l'art chez les écrivains belges de 1830 à nos jours*.

ROBERT GILSOUL (1910-1992) était Maçon. Il fut initié le 17 octobre 1962 à la loge " Les Amis du Commerce et la Persévérance réunis ", à l'Orient d'Anvers.

Entré à l'Université libre de Bruxelles en 1929, il en sortit en juillet 1933 avec le titre de docteur en philosophie et lettres. Il termina sa carrière comme professeur à l'Université d'Anvers, après avoir enseigné également à l'École de la Cambre (Arts décoratifs, Institut d'Architecture), à l'École coloniale, à l'École d'administration des Affaires étrangères, puis de la Coopération, au Lycée et au Collège français d'Anvers.

Ses charges professorales pesaient évidemment sur son activité de chercheur. C'est le sort de tous les enseignants qui ont l'ambition et le courage de poursuivre une carrière scientifique. Le début d'une lettre de Robert Gilsoul à Gustave Vanwelkenhuyzen, envoyée d'Uccle, datée du 15 juin 1954, évoque la fatigue des journées passées à interroger :

Vous ne sauriez croire à quel point j'ai été touché de l'hommage de vos Meilleures Pages de Georges Eekhoud et combien je me suis senti réconforté et même flatté par une dédicace trop généreuse, mais empreinte de toute la bonté de votre cœur. J'aurais voulu vous écrire cela tout de suite, mais voilà plus de dix jours que je ne m'appartiens plus, prisonnier d'interminables séries d'examens à l'École coloniale, au Lycée et au Collège français d'Anvers comme à l'Institut *. Je pars de chez moi à 6 heures du matin et je rentre à 8 ou 9 du soir.

Pour remonter aux origines de la théorie de l'art pour l'art, qui proclama l'autonomie de l'art en face de la morale, de la science, des questions sociales, et pour reconstituer les débats orageux et toujours renaissants que souleva cette théorie en Belgique, Robert Gilsoul recourut, comme son aîné Gustave Vanwelkenhuyzen retraçant l'itinéraire du

* Il s'agit de l'Institut supérieur de Commerce, à Anvers.

Naturalisme sur le sol belge, à la méthode qui accorde à l'article de périodique une valeur historique aussi importante et sérieuse que celle du livre. La bibliographie de *La Théorie de l'art pour l'art chez les écrivains belges* mentionne 39 titres de revues et de journaux qui paraissaient entre 1875 et 1898 (36 publications périodiques, 3 quotidiens).

En conclusion de son gros ouvrage (419 pages), Robert Gilsoul — resté scientifiquement objectif tout au long de son étude — ne dissimule pas sa chaleureuse adhésion à une formule artistique dont il a observé les effets, selon lui, bénéfiques :

Nous terminons en soulignant que, pas plus en Belgique qu'en France et en Angleterre, l'Art pour l'Art n'a été formule de décadence. Si nous avons connu une renaissance littéraire — n'était-ce pas simplement la vraie et lumineuse naissance ? —, si quelques grands poètes maintenant célèbres par le monde ont trouvé à l'éclosion de leur talent, dans la bourgeoise Belgique, la chaleur fortifiante d'un jeune milieu enthousiaste, c'est à cette féconde formule que nous le devons. Et nous ne pouvons nous défendre d'une dernière pensée d'admiration pour les Waller, les Giraud, les Gilkin qui l'ont dégagée et défendue avec le courage et la conscience lucide de ceux qui fondent les œuvres grandes et belles.

L'auteur anonyme des *Quinze Joies de mariage* (vers 1450) s'en prend aux femmes et à l'institution du mariage. C'est un thème satirique dont l'époque médiévale ne se lassait pas. Le titre, ici, fait allusion, par anti-phrase, à une prière très populaire au XV^e siècle, " les Quinze Joies de Notre-Dame ". Enfilant, à plaisir et avec la totale partialité d'un anti-féministe, des histoires de maris bernés, bafoués, humiliés, ridiculisés, le conteur n'en est pas moins un observateur pénétrant de la vie bourgeoise. En 1947, Gilsoul fournit de ce classique une transcription nouvelle, publiée aux éditions Terres latines que le Frère Jean-Robert Delahaut administrait avec un goût raffiné.

Gustave Charlier donnait à ses disciples l'envie de placer la littérature française dans la perspective du comparatisme. Penché sur les sources de la théorie de l'art pour l'art, Gilsoul s'était intéressé aux Préraphaélites anglais, Dante-Gabriel Rossetti, William Morris, Edward Burne-Jones, Swinburne, et aux philosophes John Ruskin, Walter Pater. Là se trouve sans aucun doute le point de départ de son excellente contribution à la littérature comparée, *Les Influences anglo-saxonnes sur les lettres*

françaises de Belgique de 1850 à 1880, ouvrage publié en 1953 par l'Académie royale de langue et de littérature françaises, déjà éditrice de *La Théorie de l'art pour l'art*.

Comme d'autres anciens étudiants de Gustave Charlier, Gilsoul collabora en 1958 à la monumentale *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, publiée sous la direction de Gustave Charlier et de Joseph Hanse. On lui avait confié le chapitre " Le roman historique et le récit de guerre ".



Philologue romaniste sorti des rangs, éminent médiéviste et dialectologue, PIERRE RUELLE (1911-1993) a sa place dans notre inventaire.

Ce qui le particularise au sein de la communauté universitaire belge, c'est le chemin qu'il a parcouru avant de devenir le savant admiré et honoré. Né à Pâturages dans le quartier populeux du Trie, issu d'une famille nombreuse de la classe ouvrière, il était d'une époque — pas tellement lointaine — où un enfant de sa condition sociale n'était pas destiné aux études supérieures. C'est par sa ténacité et son intelligence, c'est par la régularité de l'effort qu'il a franchi les obstacles qui le séparaient de la sphère d'activité où son talent et sa personnalité donneraient leur pleine mesure.

Quand, à quatorze ans, il eut terminé le quatrième degré (on n'avait pas envisagé évidemment de l'orienter vers un athénée à la fin de la sixième primaire), on estima qu'il présentait toutes les qualités pour être un jour maître d'école. Il passa donc cinq ans à l'École normale primaire de Mons. Diplômé instituteur en juin 1930, il obtint dès la rentrée de septembre un poste dans une école de Pâturages ; il l'occupa jusqu'à la guerre. Inscrit à l'École normale moyenne de l'État à Nivelles et autorisé par les règlements à se présenter aux examens sans avoir suivi les cours, il décrocha en juillet 1939 le diplôme de régent littéraire. C'était la première étape de son ascension.

Mobilisé quelques mois plus tard, prisonnier de guerre en Allemagne du 23 mai au 2 octobre, il reçut du ministère de l'Instruction publique, en décembre de cette année, une désignation pour l'École primaire d'application annexée à l'École normale primaire de Mons. Une légitime et heureuse ambition le poussa alors à se doter d'une formation supplémentaire. En 1942, il subit avec succès les épreuves du Jury central qui lui délivra le certificat d'humanités anciennes donnant accès aux

études facultaires de philosophie et lettres. À ce moment-là, il obéit à un devoir plus impérieux que tout autre. Comme l'attestèrent les autorités belges après la Libération, il participa de 1942 à 1944 à la Résistance par les armes et par la plume. Devenu professeur à l'École normale primaire de Mons en septembre 1945, il utilisa les pauses de son horaire pour suivre, quand c'était possible, les cours de la section de philologie romane de l'U.L.B., où il s'était inscrit dès la Libération. En 1948, à l'âge de trente-sept ans, marié et père de famille depuis quelque temps, il était proclamé licencié en philosophie et lettres (groupe philologie romane), avec un mémoire de dialectologie. Cette deuxième étape de son parcours n'était pas la dernière.

Entré en 1947 comme professeur à l'École normale moyenne qui venait d'être créée à Mons, il s'attela, en marge de ses cours, à deux tâches de haut niveau scientifique.

Avec l'appui d'Albert Henry, titulaire du cours de dialectologie à l'U.L.B., il retravailla le mémoire de licence qu'il avait écrit pour le professeur Julia Bastin sur un sujet qui avait été suggéré à celle-ci par Jean Haust. *Le Vocabulaire professionnel du houilleur borain* parut en 1953, édité par l'Académie royale de langue et de littérature françaises, une étude à laquelle l'auteur était préparé par ses origines, notamment par sa connaissance du dialecte borain, et qu'il traita avec une méthode rigoureuse et une précision impeccable. Un classique du genre, que l'Académie fut encouragée à rééditer en 1982.

En 1954, une charge partielle d'enseignement (à l'Institut provincial supérieur de commerce à Mons) vint s'ajouter à son horaire de l'École normale moyenne. Mais cela ne l'empêcha pas, travailleur puissant et bien organisé, de réaliser l'édition complète de *Huon de Bordeaux*, une chanson de geste du début du XIII^e siècle, objet de la thèse qu'il soutint à la Faculté de philosophie et lettres de l'U.L.B. le 20 mai 1957 et qui lui valut le diplôme de docteur avec la plus grande distinction. L'instituteur de Pâturages allait atteindre le sommet de sa carrière d'enseignant. L'Université libre de Bruxelles, en 1958, lui confia des cours importants de la philologie romane : grammaire historique du français, exercices philologiques sur le français, explication de textes français du moyen âge, explication d'auteurs provençaux.

Comme médiéviste, Pierre Ruelle s'attacha principalement à l'édition critique de textes, textes d'archives et textes littéraires. Citons quelques titres, comme exemples : *Actes d'intérêt privé conservés aux Archives de l'État à Mons. 1316-1433* (1962), *Les Congés d'Arras*

(1965), *Les "Dits" du clerc de Vaudoy* (1969), "*Le Besant de Dieu*" de *Guillaume le clerc de Normandie* (1973), "*L'Esopé*" de *Julien Macho* (1982). Sa thèse de doctorat, *Huon de Bordeaux*, avait été publiée dès 1960. Convaincu que des textes sans valeur littéraire peuvent présenter autant d'intérêt philologique que des œuvres saluées par les historiens de la littérature médiévale, il s'intéressa, par exemple, à un recueil de recettes de beauté féminine, *L'Ornement des dames* (*Ornatus mulierum*), composé au XIII^e siècle en dialecte anglo-normand ; il le publia en 1967.

C'est dans les revues scientifiques, les ouvrages collectifs et les volumes de mélanges qu'il déposa les fruits, très nombreux, de son activité philologique. Elle s'exerçait surtout dans deux domaines : la linguistique historique du français et l'étude du dialecte borain. Retenons que, nommé en 1965 membre de la Commission royale de toponymie et de dialectologie, il y fit une dizaine de communications, notamment celle qui constitua tout un tome des Mémoires de cette société savante : *Les noms de veines de charbon dans le Borinage (XV^e-XVI^e siècles)*. Mentionnons aussi son recueil des *Proverbes borains* (1969). Il en soulignait évidemment la valeur philologique. Mais une réflexion au sujet de l'opération de la récolte révélait le lien sentimental du savant avec les recherches qui le ramenaient à ses origines :

Un jour, voici cinq ou six ans, j'ai mis sur fiches tous les proverbes borains que j'ai pu me rappeler. Curieux exercice ! Je les voyais, je les entendais prononcer par des lèvres depuis longtemps muettes. Et puis, mois après mois, au hasard des évocations, des associations d'idées ou de mots, l'un ou l'autre remontait du fond de ma jeunesse et je le saisisais aussitôt.

Ces lignes — confidence discrète d'un homme très réservé — ont été rappelées par Willy Bal recevant le 8 novembre 1975 Pierre Ruelle, élu membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises. Les quinze pages parues dans *La Vie wallonne* en 1977 sous le titre "Une enfance boraine vers 1920" allaient témoigner de son sentiment d'appartenance autrement que par une allusion, une confidence fugitive.

Son attachement au Borinage avait des prolongements, il s'étendait à la Wallonie entière et, par delà, à la Francité. Il ne dissimulait pas que, pour lui, la Wallonie était un "lambeau arraché à la Patrie française".

Certains discours, des articles publiés dans *Wallonie libre* et son ouvrage *Un certain amour de la France* (1988) ont affirmé clairement son adhésion au mouvement rattachiste.

Il fut initié en 1946 à “ La Parfaite Union ”, à l’Orient de Mons.



Préfaçant les *Poèmes choisis* de LOUIS-PHILIPPE KAMMANS (1912-1972) que l’Académie royale de langue et de littérature françaises éditait en 1992, Jeanine Moulin remuait des souvenirs :

Je l’ai rencontré en 1931, à l’Université libre de Bruxelles. Il y préparait une candidature en philosophie et lettres et en droit.

Nous étions quelques-uns — Fernand Verhesen, Paul Willems et moi-même — à le croire notre aîné. En fait, il avait notre âge, ou peu s’en faut. Mais son savoir, son expérience précoce de la vie nous subjuguèrent. Qu’étions-nous, jeunes clampins frais émoulus des lycées, à côté d’un gars qui avait déjà publié un recueil de vers ?

En effet, la plaquette *Dièzes et Bémols* avait paru en 1931, publiée par René Henriquez (1900-1956), éditeur d’avant-garde que Kammans, initié en 1934, eut sans doute l’occasion de rencontrer dans une loge du Droit Humain. En cette même année 1931, il était diplômé par l’Institut pour journalistes (à l’époque, les universités belges n’avaient pas de section de journalisme). Ainsi s’explique que, sans avoir achevé ses études universitaires, mais muni d’un diplôme spécifique, il entra en 1934 à l’Institut National de Radiodiffusion (I.N.R.), comme journaliste.

Un autre événement, survenu aussi en 1931, retentit sur sa carrière : à Bruxelles, une compagnie théâtrale d’avant-garde voyait le jour, le Rataillon, animée par Albert Lepage, et, dès le début, il en fut, se distinguant, notamment dans *Barrabas* de Michel de Ghelderode, où il incarnait Judas. Il avait donc acquis une expérience des tréteaux lorsque, en 1934, avec Yves Roger, étudiant en philologie romane (appelé à le rejoindre en Maçonnerie), il fonda le Jeune Théâtre de l’Université de Bruxelles, conçu sur le modèle de la troupe estudiantine des Théophiliens que le professeur Gustave Cohen avait créée à la Sorbonne l’année précédente. “ Le Kam ”, comme on l’appelait le plus souvent, en fut le premier directeur, mettant en scène, tenant des rôles.

À l'I.N.R., on l'appréciait. En 1938, il fut nommé premier metteur en ondes, responsable de toutes les émissions dramatiques et littéraires.

Sous l'occupation, il refusa de collaborer à la radio contrôlée par les Allemands. Il accepta la fonction, nullement compromettante celle-là, d'administrateur-adjoint de la Musique nationale, aux côtés de Paul Collaer et de Marcel Poot.

Il arrive que les temps de guerre engendrent des mouvements créateurs qui surprennent, alors qu'ils manifestent tout simplement une réaction de l'énergie vitale contre la mort et l'adversité omniprésentes. À Bruxelles, où l'activité théâtrale était coupée de sa traditionnelle source parisienne, on vit apparaître des compagnies nouvelles, des entreprises autonomes : la Compagnie Marcel Josz, les Spectacles du Palais (au Palais des beaux-arts) avec Raymond Gérôme, le Rideau de Bruxelles avec Claude Étienne, les Comédiens routiers avec Jacques Huisman, la Société privée de musique de chambre proposant les "opéras de chambre", avec Paul Collaer. Kammans participa à la plupart de ces activités. On a retenu que, chez Josz, il dirigea la mise en scène de *Dardamelle* d'Émile Mazaud et qu'il fut un inoubliable Muscar dans *Tripes d'or* de Fernand Crommelynck.

Son expérience de la scène et l'autorité pédagogique qu'il avait acquise en faisant travailler les comédiens amateurs du Jeune Théâtre de l'Université de Bruxelles lui valurent d'être nommé en 1943 professeur de phonétique au Conservatoire royal de Bruxelles. Il resta à ce poste cher à son cœur aussi longtemps qu'il put, marquant de son implacable rigueur les nombreuses promotions d'élèves qui se succédèrent à son cours et pour qui il conçut deux ouvrages souvent réédités : *La Prononciation française aujourd'hui* (1956) et *Guide pratique de prononciation française* (1964).

En 1943, on était encore en pleine guerre. Sur le théâtre des opérations clandestines, Kammans tint à jouer un rôle : il fit partie d'un mouvement de résistance, la Mission Samoyède. L'heure venue, il prépara les émissions d'informations nationales pour le grand moment de la Libération et il les réalisa à Houdeng.

Rentré au siège de l'I.N.R., place Flagey, il fut chargé de relancer les émissions parlées. Nommé en 1945 à la fonction nouvelle de Chef de service, il eut la responsabilité de toutes les émissions autres que d'information ; il étendait donc sa compétence aux émissions littéraires, dramatiques, éducatives, féminines, scolaires.

Entre octobre 1950 et juillet 1951, il réalisa des interviews littéraires

radiophoniques qui eurent un grand retentissement. Henri Billen les a évoquées dans une note que l'édition des *Poèmes choisis* a reproduite en annexe :

À la fin des années 40, les enregistreurs portatifs sur ruban magnétique font leur apparition. C'est l'occasion d'un extraordinaire développement dans le domaine de l'information et des reportages radiophoniques.

Louis-Philippe Kammans, chef du service littéraire de l'I.N.R., lance la série " Littérature vivante. De l'Escaut à Saint-Germain-des-Prés, les grands auteurs interviewés chez eux " .

Et Billen énumère ces écrivains : Maurice Druon, Pierre Descaves, Jean-Jacques Gauthier, Marcel Arland, Jean-Louis Curtis, Roland Dorgelès, Lucien Fabre, Fernand Gregh, Christian Murciaux, Julien Green, Philippe Soupault, André Chamson, Paul Fort, Pierre Mac Orlan, Maurice Brion, René Lalou, Jean Cassou, Raymond Queneau.

En 1951, Kammans reçut la mission d'étudier les premiers projets concernant la télévision. Il fit des stages à Paris et à Londres. Maîtrisant toutes les données techniques et budgétaires, il organisa les services de la télévision belge. Nommé Directeur culturel en 1953, il fut désigné au poste nouveau de Directeur des programmes lorsque l'I.N.R. se mua en R.T.B. À ce niveau de responsabilités, il accomplit un travail à ce point exemplaire que les membres de la Communauté des télévisions francophones, après sa mort, lui rendirent un ultime hommage en créant le Prix Louis-Philippe Kammans, décerné chaque année à une œuvre dramatique spécialement conçue pour le petit écran.

Après *Dièzes et bémols*, Kammans publia sept plaquettes : *Calendrier. Douze poèmes* (Roma, 1957), *Inventaire* (Bruxelles, Imprimerie H. Kumps, 1957), *Mes grinçants carrousels. Fantaisies poétiques* (H. Kumps, 1957), *Rien ne reste vivant* (H. Kumps, 1957), *Litanie de l'an trente* (H. Kumps, 1957), *Carnet de route* (H. Kumps, 1957), *Poisons des profondeurs* (Bruxelles, André De Rache, 1970).

Imprégné de formes classiques, Kammans s'en écarte tout naturellement lorsqu'il lui semble que son inspiration requiert le non-conformisme d'expression ou de pensée des poètes modernisants de son époque et de leurs prédécesseurs (Laforgue, Apollinaire). Sa manière apparaît ostensiblement dans maints poèmes. Voici quelques exemples :

Ce monde est clos comme une boule,
 Par où le prendre, le sais-tu ?
 Tu vas, tu viens comme une poule
 Que la peur d'être poussé au cul.

(“ Ce monde est clos ”, dans *Inventaire*.)

Je passe ma vie à rien... à rêver de bonheur...
 Des fois, la nuit, le vent bouscule un peu ma tête,
 Et sous mon toit cassé, la nuit siffle sa fête !
 Et moi ! Avec mes doigts perclus, j'vais tâter l'heure
 Dessous la grande horloge de chêne dur
 Qui dort debout, contre le mur...

(“ Le petit Laforgue ”, dans *Mes grinçants carrousel*.)

ô gestes oubliés rameurs sur les galères
 meneurs d'esclaves noirs
 gabiers dresseurs de voiles
 À MOI
 la nuit pourrit la mer se gonfle
 le furoncle d'aimer dégorge ses noirceurs
 et crève de grotesques ardeurs

(Extrait de *Litanie de l'an trente*.)

Si le sujet l'y convie, Kammans adopte la forme ordonnée et harmonieuse d'un poème parnassien. Paestum lui inspire ces beaux quatrains :

L'espace est prisonnier de ta géométrie,
 Pure maison des dieux debout dans l'éternel.
 Tu dessines dans l'air une pensée agie,
 Où se mesure à nu le pouvoir des autels.

Comme une arche lancée entre l'homme et le monde,
 Entre le sol friable et le ciel souverain,
 Les colonnes debout sont le signe qui sonde,
 Partant d'un rêve bref vers les âges lointains.

Aux lignes de ce toit tout le ciel se repose,
 À sa tranquillité meurt l'ombre du désir.

Sa puissance est douceur ; un miracle transpose
 En un bonheur profond l'angoisse de mourir.

(Extrait de *Carnet de route.*)

C'est dans *Poisons des profondeurs*, recueil publié tard, deux ans avant sa mort, que Kammans a déposé ses poèmes les plus troublants — la fascination de la mer et des abysses — et les plus émouvants — l'attente de l'heure ultime par un homme qui sait que le ciel est vide et qui se prépare, depuis toujours, à rejoindre le néant :

Allez

prenez donc le chemin de la dernière escale
 vous n'irez pas plus loin que ce havre de paix
 vous êtes fatigué d'apprendre ce dédale
 où tant de nœuds de fils d'haussières vous tenaient
 vous êtes fatigué de lire un trop gros livre
 une langue étrangère où vous êtes quinaud
 vous aurez le repos dans ce port qui délivre
 voici le grand moment du monde qui se clôt

Allez

ne craignez pas de passer la frontière
 au-delà c'est tranquille et parfaitement beau
 c'est le noir du néant c'est la tombe dernière
 la Grande Profondeur le monde sans oiseaux

Louis-Philippe Kammans laissait quelques inédits : *Le Chat botté*. Jeu radiophonique. Musique de Marcel Poot (1936), *Le Phoque Ugène et autres contes de mer et de terre* (1969, " Le Phoque Ugène ", le premier conte, a été inséré dans *Poèmes choisis*) ; *Quand bien même...* Roman d'un journal intime (ou journal d'un roman), sans date.

Il fut initié à la loge " Les Amis Philanthropes n° 3 " le 21 mai 1934. Il s'affilia à " Prométhée " le 12 mai 1937.



Né à Manhanwez, sur les bords du Hoyoux, un lieu qui dépendait alors de la commune de Vierset-Barse et qui est rattaché actuellement à l'entité de Huy, ALBERT DOPPAGNE (1912-2003) était très imprégné de ses origines campagnardes et condruziennes.

Ses études primaires qu'il avait commencées à Marchin, il les poursuivit à l'École moyenne de l'État à Huy, ses parents ayant acheté une maison au thier de Duresse, à Huy, pas loin de Manhanwez. L'instituteur de sixième primaire conseilla de l'orienter vers l'Athénée et les humanités gréco-latines. Un avis malencontreux du préfet des études à son père : « N'importe quoi, Monsieur, mais pas Philosophie et Lettres » lui fit perdre l'année qu'il passa sans plaisir et sans résultat à la Faculté de médecine de l'Université de Liège. Inscrit en première candidature de la philologie romane en automne 1931, il obtint en juillet 1935 le diplôme de licencié. Plein d'admiration pour Jean Haust, le professeur de dialectologie wallonne, l'auteur du *Dictionnaire liégeois*, il aurait aimé consacrer son mémoire de licence à la toponymie de Nandrin. Mais ce sujet exigeait une telle somme de recherches qu'il ne pouvait terminer le travail dans le délai qu'il s'était fixé pour libérer ses parents le plus vite possible de la charge de ses études et de son entretien. Il choisit un sujet littéraire dont le professeur Robert Vivier assumait la direction : « L'égoïsme d'André Baillon », mémoire qu'il retoucha et publia en 1950 sous le titre *André Baillon, héros littéraire* et le sous-titre « Prix André Baillon 1950 ».

Le 31 juillet 1935, il commença son service militaire aux carabiniers cyclistes. La remilitarisation de la Rhénanie par Hitler ayant amené le gouvernement belge à porter la durée du service militaire à dix-huit mois, Albert, pour éviter cet allongement, s'inscrivit en Sciences pédagogiques à l'Université de Liège, où il obtint le diplôme de licencié en un an. En 1936, il reçut une charge de cours à l'Athénée royal d'Ixelles. Logé à proximité de l'Institut des Hautes Études, qui avait son siège rue de la Concorde, il y suivit les cours d'hébreu et d'akkadien, ainsi que ceux relatifs aux techniques de l'orientation professionnelle. C'est comme étudiant de cette spécialité que nous fîmes sa connaissance et liâmes avec lui une amitié profonde, que nous avons à cœur de ranimer après les périodes où nos relations étaient interrompues.

Mobilisé pendant quelques jours en octobre 1938 lorsque la Belgique se mit sur le « pied de paix renforcé », Albert eut la désagréable surprise, à son retour, de ne pas retrouver son poste de professeur à l'Athénée d'Ixelles. C'est ainsi qu'il passa à un établissement tout nouveau, l'Athénée d'Etterbeek, où l'attendaient des cours de français, de latin et de morale. Il y resta jusqu'en 1957, l'année de son accession à l'enseignement supérieur.

Mobilisé en août 1939, il était sur le Canal Albert le 10 mai 1940.

Prisonnier, il ne subit pas le sort des soldats wallons déportés en Allemagne : domicilié à Ixelles-Elsene, il fut considéré *ipso facto* comme un Flamand. Ayant souhaité le revoir en automne 1940, il nous proposa de le retrouver à son domicile. Il nous offrit un tiré à part de l'étude " Le parler des lamineurs de la vallée du Hoyoux " qu'il avait publiée dans *Les dialectes belgo-romans*, avril-décembre 1939. Détourné de la dialectologie pour des raisons d'ordre pratique, il y était venu, poussé par une vocation forte, encouragé intellectuellement et moralement par les marques d'intérêt que, étudiant, il avait reçues de Jean Haust, " le seul homme, disait-il, qui ait correspondu pour moi à l'image même du savant " .

En 1948, l'U.L.B. lui décerna le titre de docteur en philologie romane après soutenance d'une thèse sur *Le Parler de Louette-Saint-Pierre*. Les mots l'amenaient à s'intéresser à ce qu'ils désignent, outils et objets, usages, traditions et croyances. La dialectologie le conduisait au folklore. Ce glissement, il aurait voulu le concrétiser et le valoriser par l'obtention d'un diplôme. En 1951, il présenta au Jury central les épreuves de candidat en histoire, afin de subir ensuite à l'U.L.B. les examens de la licence avec un mémoire traitant des blasons populaires ou des sobriquets collectifs dans les communes wallonnes. Mais les professeurs concernés refusèrent un tel sujet, trop proche, selon eux, du folklore !

Se disant que le folklore et particulièrement les arts et traditions populaires peuvent entrer dans le cadre de l'histoire de l'art, Albert s'inscrivit une nouvelle fois à l'U.L.B. et, en 1960, à l'âge de quarante-huit ans, il décrocha le diplôme de licencié en histoire de l'art et archéologie. Mais alors qu'il songeait à un mémoire traitant de l'art populaire au Portugal ou de l'art baroque à Salamanque, il dut se replier sur un sujet plus limité : les gravures illustrant le théâtre de Pierre Corneille et parues du vivant de celui-ci.

À partir de 1950 et durant des décennies, les participations d'Albert à des congrès, des colloques, des commissions, des cycles de cours, en Belgique et à l'étranger, se succédèrent à un rythme étonnant. Cette activité, qui supposait une exceptionnelle capacité de travail et des contacts suivis avec les grands réseaux des sciences humaines, s'associait heureusement à sa passion des voyages, à sa curiosité des ailleurs.

Un dromomane ? Oui. Jamais cependant il ne se déplaçait sans avoir à son programme de villégiateur ou de touriste un objet à observer, un sujet à examiner, une enquête à mener. En congé au Zoute, allait-il flâner sans but ? Il s'amusa à relever les noms que les propriétaires accolèrent aux belles villas des avenues résidentielles, et cela fit la matière

d'une étude " Les villas du Zoute ou les vacances du linguiste ", parue à Göteborg en 1952, dans les *Mélanges de philosophie romane offerts à M. Karl Michaelsson par ses amis et ses élèves*.

Pour continuer à enrichir sa connaissance de la langue espagnole, il se rendait en Espagne plusieurs fois par an. Il suivit des cours d'été dans les universités de Barcelone, de Ségovie, de Santander. Il parcourut l'Amérique latine, on le vit à Cuba. Il s'intéressait aux autres langues romanes, l'italien, le portugais, le roumain.

En 1957, il fut nommé professeur d'espagnol à l'Institut supérieur de Commerce de l'État à Anvers (institution devenue en 1965 Université de l'État). À ses cours de langue espagnole on ajouta bientôt l'enseignement de trois matières : dialectologie générale, sociologie du langage et (à destination des futurs traducteurs et interprètes) stylistique générale.

En 1964, l'Université libre de Bruxelles l'invita à occuper la chaire qu'elle venait de créer : Arts et traditions populaires d'Europe. Par la suite, ce cours — le premier de ce genre en Europe — s'enrichit d'un " séminaire " qui servait de cadre aux enquêtes des étudiants dans tous les coins de la Wallonie. Ayant sous la main un chercheur et un pédagogue aux diverses facettes, l'U.L.B. lui confia, au fil des années, plusieurs cours : Lecture de textes espagnols, Sociologie du langage, Technique du rapport et du mémoire.

En quoi consistait la particularité du cours consacré aux arts et traditions populaires, Claire Anne Magnès l'a montré excellemment dans les " Mélanges Albert Doppagne " publiés en 1987 par *Tradition wallonne*, la revue annuelle de la Commission royale belge de Folklore :

De 1964 à 1982, Albert Doppagne est donc titulaire de la chaire d'Arts et Traditions populaires d'Europe à l'U.L.B. Ce cours est inscrit au programme de la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques. On s'en doute : c'est à la sociologie qu'il ressortit. Les étudiants d'histoire de l'art et de journalisme peuvent le choisir en option.

L'objet du cours est l'étude des activités et des manifestations folkloriques liées au déroulement de la vie humaine. Il comporte une introduction qui est permanente alors que le thème du cours varie chaque année. La pleine mesure peut être donnée lors de la création du séminaire de Questions approfondies d'Arts et de Traditions

populaires. Munis d'un questionnaire conçu par le professeur pour le fond et l'esprit mais dont la formulation leur incombe — ils doivent s'adapter aux personnes qu'ils interrogent — étudiantes et étudiants se rendent dans des villages de Wallonie pour y réaliser leurs enquêtes. Dans un premier temps, Delphine Manet — c'est elle qui organise les séminaires — ou Albert Doppagne les accompagne, groupés par deux ou trois. Puis ils se rendent seuls dans les localités pour y poursuivre leurs recherches auprès des habitants. Pas de place pour le livresque dans ce travail : tout s'effectue sur le terrain, dans les divers coins de la Wallonie. Des excursions nombreuses contribuent à donner à ce cours une dimension humaine supplémentaire : celle des relations amicales et des échanges en dehors des auditoriums. Les activités de ces séminaires trouvent un prolongement dans une jonction avec les colloques organisés par le Centre des A.T.P. On s'en souvient, ces colloques sont eux-mêmes réalisés sous le patronage de la Commission de Folklore — qui en publie les Actes — et en collaboration avec la Commission des traditions populaires de la Fondation Plisnier — dont Delphine Manet assume le secrétariat. Il y a là une belle unité de vues et une cohésion remarquable.

Parmi les thèmes principaux abordés par le cours des arts et traditions populaires, citons : les rites de passage, les kermesses, les êtres fantastiques, le culte des saints.

Pour qu'on se fasse une idée du rayonnement d'Albert Doppagne entre 1964, l'année où il inaugura le cours Arts et traditions populaires, et 1982, l'année où il atteignit l'âge de la retraite à l'Université d'Anvers et à l'Université de Bruxelles, nous énumérons ici les organismes — tous prestigieux — où il exerça une fonction importante.

Membre correspondant en 1964 de la Commission royale belge de Folklore, membre effectif en 1965, il fut porté à la présidence en 1976.

En 1964, le Musée de la Vie wallonne à Liège le nomma membre correspondant.

En 1965, il reçut la direction du Centre des arts, traditions et parlers populaires créé au sein de l'Institut de Sociologie de l'U.L.B.

En 1967, il fut l'un des membres fondateurs du Conseil international de la langue française.

Depuis 1968 secrétaire général de l'Office du bon langage, à la Fondation Charles Plisnier, il en assumait la présidence, au départ de Joseph Hanse en 1981.

En 1970, la Société de langue et de littérature wallonnes, siégeant à Liège, le nomma membre effectif.

En 1974, il dota la Fondation Charles Plisnier d'une Commission des traditions populaires, laquelle, sous sa présidence, tenait un colloque annuel en l'une ou l'autre ville de Wallonie, en association avec le Centre des arts, traditions et parlers populaires de l'U.L.B. et la Commission royale belge de Folklore.

En 1977, il reçut la présidence du Folk Art Audiovisual Research, rebaptisée aussitôt Centre wallon de films ethnographiques. Luc de Heusch lui succéda en 1980.

Homme des médias, Albert jouit d'une popularité, en marge de son activité scientifique, réservée aux spécialistes et forcément confidentielle. Rappelons ses contacts avec le grand public : à l'I.N.R. de 1955 à 1957, la chronique hebdomadaire " Parlons mieux " ; de 1960 à 1975 les " Chroniques du langage " dans le quotidien *Le Soir* ; de 1979 à 1981, à la R.T.B. (Namur), la chronique hebdomadaire d'arts et de traditions populaires " Deux poutrelles levées ".

Il a écrit de nombreux livres. Plusieurs étaient et sont toujours destinés au grand public — ouvrages d'un savant de haut niveau mettant sa science à la portée de tous, vulgarisant avec élégance, n'abaissant jamais. Il s'agit principalement de volumes consacrés au langage, dans la parole et dans l'écriture, à ses particularités régionales, aux multiples difficultés qui résultent du fait qu'il faut avec les vingt-six lettres de l'alphabet exprimer les trente-sept sons du français... : *L'Art de composer et de rédiger* (1957, plusieurs rééditions), *Trois aspects du français contemporains* (Larousse, 1966), *La bonne ponctuation. Clarté, efficacité et précision de l'écrit* (Duculot, 1978, plusieurs rééditions), *Les Régionalismes du français* (Duculot, 1978), *Les Pièges du français... et comment les éviter* (Rossel, 1979), *Majuscules, abréviations, symboles et sigles. Pour une voilette parfaite du texte* (Duculot, 1979, plusieurs rééditions), *Belgicismes de bon aloi* (Office du bon langage, 1979), *Le Roseau vert. Chroniques du langage* (Office du bon langage, 1985), *Le français à la sauce anglaise* (1982).

À ces ouvrages, il convient de joindre ces deux-ci, écrits en collaboration : Joseph Hanse, Albert Doppagne, Hélène Bourgeois Gielen, *Chasse aux belgicismes* (Office du bon langage, 1987), *Nouvelle chasse aux belgicismes* (Office du bon langage, 1995).

Groupons à part les livres de Doppagne qui s'adressent aux spécialistes, sans rebuter pour autant l'honnête homme : *Les Noms de personnes de*

Louette-Saint-Pierre (Didier, 1953), *Les grands feux* (Duculot, 1972), *Esprits et génies du terroir* (Duculot, 1977), *Les Sarrasins en Wallonie* (Duculot, 1977), *Le Diable dans nos campagnes* (Duculot, 1978).

Réserveons un sort spécial à une œuvrette délectable : *Petite Anthologie des genres lyriques* (Labor, s.d.), et son complément inattendu, *Japonaiseries* (1967), un recueil de sonnets qu'Albert Doppagne a construits en vers monosyllabiques. Un jeu de l'esprit, un tour de force !

Les livres qu'il a signés ne représentent qu'une petite partie de l'ensemble de ses écrits dispersés dans les volumes d'actes et de mélanges, les ouvrages collectifs, les catalogues d'exposition et dans les revues belges et étrangères : *Les Dialectes belgo-romans*, *Revue des langues vivantes*, *Annales du Cercle hutois des sciences et des beaux-arts*, *Bulletin de la Fondation Albert Marinus*, *Francophonie vivante*, *Le français moderne*, *Vie et Langage*, *Le français dans le monde*, *L'Ethnie française*, *Idioma*, etc.

C'était un grand travailleur. C'était aussi un homme qu'on aimait parce qu'il était bon, joyeux, généreux, curieux de tout et profondément tolérant.

Initié en 1948 à la loge "Prométhée", à l'Orient de Bruxelles, il demanda sa mise en sommeil le 25 février 1987.



JOHN BARTIER (1915-1980), né en Angleterre où ses parents s'étaient réfugiés au début de la Première Guerre mondiale, fit ses études à l'Athénée communal de Schaerbeek, école dont l'esprit progressiste, affirmé dès sa fondation en 1913, explique sans aucun doute que bon nombre de ceux qu'elle a formés sont entrés en Maçonnerie.

Inscrit en 1934 à l'Université libre de Bruxelles — choix normal pour tout disciple de l'Athénée schaarbeekois —, John Bartier, étudiant brillant, distingué par ses professeurs, notamment par Frans Van Kalken (voir *supra*), fut proclamé licencié en philosophie et lettres (groupe histoire) en 1938, avec un mémoire sur l'époque bourguignonne qui préluait à sa carrière scientifique. Il avait suivi aussi des cours de droit.

Blessé et fait prisonnier pendant la campagne des dix-huit jours, il ne revint de Prusse orientale qu'en 1941. Il allait bientôt se marier avec Suzanne Drapier, historienne comme lui. En 1942, il enseigna l'Introduction historique au droit civil, dans le cadre des cours clandestins que

la ville de Bruxelles organisait à l'intention des étudiants privés de professeurs depuis la fermeture de l'U.L.B. par les Allemands. Chargé de divers intérim dans l'enseignement secondaire, surveillant à l'Athénée royal de Forest, il trouva le temps d'écrire une belle biographie, *Charles le Téméraire*, publiée en 1944, couronnée par l'Académie royale de Belgique (prix Léon Leclère, 1948), rééditée en 1970, traduite en néerlandais (1970), en allemand (1976).

Professeur à l'École normale moyenne de l'État à Mons en 1947-1948, professeur d'histoire à l'Athénée royal de Forest de 1948 à 1951, désigné en 1949 comme assistant à la Faculté des sciences sociales, politiques et économiques de l'U.L.B., il reçut en 1950 le titre de docteur en philosophie et lettres (groupe histoire) après soutenance d'une thèse d'histoire médiévale, publiée par l'Académie royale de Belgique en 1955-1957 sous le titre *Légistes et gens de finance au XV^e siècle. Les conseillers des ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire* (2 volumes).

Chargé de cours à la section francophone de l'Institut supérieur de Commerce à Anvers de 1951 à 1956, il fut chargé de cours à l'U.L.B. en 1951, pour un remplacement partiel du professeur Frans Van Kalken. Médiéviste de formation, il s'était tourné depuis quelque temps vers l'histoire contemporaine. Cette conversion explique l'orientation des nombreux cours qu'il assumait en 1956, lorsqu'il fut nommé professeur ordinaire : Histoire diplomatique depuis le Congrès de Vienne, Exercices sur des questions d'histoire contemporaine, Politique coloniale comparée, Étude approfondie de questions de politique coloniale, Problèmes actuels de politique internationale, Étude approfondie de questions de politique internationale, Critique historique. Président de la Faculté des sciences sociales, politiques et économiques de 1967 à 1970, la faculté qui l'avait accueilli dès 1949, il fut invité, en 1960, à donner également des cours en Philosophie et lettres et en Droit.

Son dévouement inlassable à toute action digne d'intérêt étant de notoriété publique et l'efficacité de ses collaborations faisant l'objet d'éloges unanimes, on ne cessait de le solliciter. Il siégea dans de multiples commissions et organismes scientifiques ou culturels, universitaires ou non-universitaires, belges ou étrangers. Son éloquence naturelle, allègre, maniant le trait d'esprit, charmait ses étudiants et les auditeurs des conférences qu'il faisait partout, à Bruxelles, en province, en France, au Canada, en Afrique.

En vérité, cette prodigalité, si étonnante qu'elle fût, n'était que la mousse d'un labeur dont on ne voyait rien, la patiente collecte des faits,

des documents et des études antérieures, l'exploitation méditée de cette masse, puis la rédaction dont la forme, la clarté, la lisibilité revêtaient autant d'importance que le fond.

Historien du moyen âge et spécialiste des temps contemporains, passionné par l'étude de mouvements qu'il faut suivre à travers les siècles, la laïcité, le libéralisme, le socialisme, l'institution maçonnique, John Bartier a exploré de vastes domaines avec l'ardeur d'un pionnier et la rigueur d'un homme de science. Lui-même, faisant un jour l'inventaire de sa production d'historien, s'étonnait du nombre des articles qu'il avait publiés. À ce propos, dans une notice signée Pierre Cockshaw et Jacques Willequet, placée en tête du volume *Libéralisme et socialisme au XIX^e siècle* où Guy Cambier, en 1981, a recueilli une vingtaine d'études de Bartier, on lit ceci, beau témoignage :

Même ses intimes le voyaient s'éveiller avec lenteur avant midi, faire cours après le déjeuner, se montrer à l'une ou l'autre réception, donner force conférences, et ils se demandaient quand il parvenait à travailler. C'est bien simple : il travaillait la nuit, pendant que nous dormions, ou encore le dimanche, après une visite exploratoire au Vieux Marché. Un travail en trois étapes, d'ailleurs, dont la première se déroulait en partie dans des trams et des trains. La lecture, d'abord, et quel liseur il fut ! Jadis, en première candidature, Frans Van Kalken l'appelait déjà son encyclopédie. Sans négliger les sources d'archives, certes non, sa préférence allait aux livres, aux brochures rarissimes dont la plupart, et il le répétait souvent, étaient à peu près aussi inédites que des documents manuscrits. Et ces imprimés s'empilaient sur sa table, frangés de petits signes qu'il arrachait à des bouts d'enveloppes et de journaux. Second stade, réservé aux heures de lassitude ou de moins bonne disponibilité : reporter sur des fiches les renseignements acquis. Enfin venait, beaucoup plus tard et quand il le fallait absolument, un travail de rédaction dont nous avons dit le minutieux parcours, émaillé de repentirs et de remaniements. Douze mois avant sa disparition, il avait commencé à ressentir une sorte d'inquiétude : n'était-il pas temps de commencer à valoriser ce demi-siècle de fiches accumulées ? Quelque six ou sept cents pages nous restent : des ébauches, des premiers jets, des pierres d'attente. « C'est à refaire », disait-il. Le refaire, impossible. Mais le sauver avec le maximum de respect, ce sera notre tâche nécessaire, notre devoir envers lui — mais après tout également au

profit de ceux qu'il a quittés, et qui ont le droit d'hériter de son savoir.

À qui voudrait s'approcher de John Bartier et plus spécialement du contemporainiste, nous recommanderions les deux recueils publiés par les éditions de l'Université de Bruxelles en 1981, *Libéralisme et socialisme au XIX^e siècle* et *Laïcité et Franc-Maçonnerie*, et les deux ouvrages posthumes, *Odilon Delimal, un journaliste franc-maçon au temps de la première Internationale*, publié par Francis Sartorius aux éditions de l'Université de Bruxelles (1983), et *Naissance du socialisme en Belgique*, publié par Arlette Smolar-Meynart (Bruxelles, Mémoire ouvrière P.A.C., 1985).

John Bartier fut initié le 10 janvier 1951 à "Prométhée", à l'Orient de Bruxelles.

À ses funérailles, le Vénérable Maître de sa loge prononça un hommage qui nous paraît inséparable de ce que nous avons essayé d'exprimer :

D'autres que moi ont dit l'importance de l'œuvre de John Bartier, l'étendue exceptionnelle de sa culture, son rôle en tant que membre de l'université.

C'est mon privilège de pouvoir rappeler quel trésor d'humanité recelait son cœur.

Il a été pour nous l'incarnation des qualités qu'on peut attendre d'un Franc-Maçon.

Sa tolérance n'était limitée que par son horreur de la méchanceté. Nul n'était plus sensible que lui aux souffrances des hommes, dans les petites choses de la vie aussi bien que vis-à-vis des grandes injustices humaines.

Combien de Frères ont pu, comme moi, trouver la paix et le réconfort, lorsqu'ils étaient dans l'affliction, par sa tendresse pleine de pudeur, tendresse profonde d'un esprit qui comprenait tout et d'un cœur débordant de sympathie.

Son talent était trop grand et sa personnalité trop forte pour qu'il ne fût pas l'objet de mesquines attaques personnelles. Ces attaques, il les accueillait avec sérénité, et trouvait même des excuses à ses détracteurs.

Lorsqu'il commençait l'exposé d'une opinion politique par ces mots : « Moi, qui suis un vieux réactionnaire... », nous savions tous que la suite de son propos serait un plaidoyer pour la liberté et le

progrès, et il concluait souvent un entretien avec un cadet un peu excité par : « Tu verras, mon jeune ami, tu finiras dans la peau d'un vieux libéral. »

Sa bienveillance était telle qu'il arrivait, lui si fin, si cultivé, si sensible au ridicule, à supporter avec patience la vanité, la fatuité, même la bêtise.

Il réservait le côté acéré de son humour aux fanatiques et aux malveillants, et son esprit devenait alors une arme redoutable.

La veille de sa mort, il dictait encore une réfutation de calomnies répandues contre notre Ordre.

Il cachait, sous une apparente nonchalance, un dévouement inlassable à la Libre Pensée. Jamais une organisation laïque ne fit appel en vain à sa collaboration et à ses talents de conférencier, quelle que fût la modestie de la manifestation.

Lui qui pouvait tenir en haleine des auditoires de centaines de personnes n'hésitait pas à entreprendre des voyages presque aventureux, souvent piloté par un ami, pour prendre la parole devant les auditoires les plus réduits. Je me rappelle qu'il me confiait, avec son sourire ironique, au retour d'une de ses expéditions : « J'ai battu mon record, ils étaient trois. »

John, mon Frère.

Toi qui guidais les premiers pas de tant de jeunes Maçons, toi qui fus la mémoire et l'honneur de la Maçonnerie, tu resteras à jamais un exemple. Ta place restera vide dans notre Chaîne d'Union, nous nous efforcerons de rester dignes de toi.



La Première Guerre mondiale fit naître ROBERT DEBEVER (1915-1998) à Wadebridge, un petit village des Cornouailles, où ses parents avaient trouvé asile. C'est une particularité biographique qu'il partageait avec son Frère John Bartier, né lui aussi en Angleterre et en 1915.

L'intérêt qu'il porta aux lettres belges de langue française et qui justifie sa présence ici doit étonner ceux qui ont ignoré ce jardin secret de l'éminent spécialiste de la géométrie différentielle et de la relativité générale.

Porteur du diplôme de licencié en sciences physiques délivré par l'U.L.B. en 1937, Robert Debever, impressionné par les travaux de

l'équipe de mathématiciens et de physiciens qui s'était constituée autour des professeurs De Donder et Lejeune, s'orienta vers les mathématiques fondamentales et, intégré à la susdite équipe, amorça une carrière au Fonds national de la Recherche scientifique. Mobilisé au début de la guerre et combattant de la campagne des dix-huit jours, il échappa à la déportation en Allemagne et ainsi se trouva en mesure de présenter sa thèse de doctorat en sciences physiques en mai 1941, quatre ans à peine après sa licence et six mois avant la fermeture de l'U.L.B. qui refusait de se plier aux exigences des Allemands. Il se joignit alors à ceux qui parèrent au plus urgent en organisant des cours clandestins.

Entré dans le corps professoral de l'U.L.B. à la Libération, il devint, en cours de carrière, directeur du séminaire de mathématique physique et directeur *partim* du séminaire de mécanique analytique. Convaincu du rôle considérable que l'informatique allait jouer, il accéléra la création d'une section informatique à la Faculté des sciences.

En marge de ses travaux scientifiques proprement dits qui lui valurent d'être élu à la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique, Robert Debever organisa deux expositions qui eurent grand succès, "Einstein et la Belgique", "Haley, la comète, Newton et d'autres", et il étudia la correspondance "Élie Cartan-Albert Einstein".

Ces initiatives-là le maintenaient à proximité des disciplines de sa spécialité. Ce qu'on ne peut dire de la curiosité que lui inspirait l'époque de la Jeune Belgique. Il y avait là une attirance qui relevait d'affinités électives, liées au jeu mystérieux des rencontres et des coups de cœur.

Sous le pseudonyme de Robert Galand, il publia trois études importantes : "Charles Van Lerberghe et le procès Zola" (*Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, 1964), "Il y a B. et B." (*Annales de la Fondation Maurice Maeterlinck*, 1966) ; "Charles Van Lerberghe et Alphonse Willems" (dans *Regards sur les lettres françaises de Belgique*, 1976). Pourquoi recourait-il à un pseudonyme ? Pour ne pas mélanger les genres, disait-il. Peut-être parce que, par modestie, il se considérait comme un amateur traitant de matières qui avaient leurs spécialistes.

Après un temps de réflexion, il décida de signer de son patronyme l'excellente édition qu'il donna, en collaboration avec Jacques Detemmerman, des lettres de Charles Van Lerberghe à Albert Mockel :

Lettres à Albert Mockel (1887-1906). Édition établie, présentée et annotée par Robert Debever et Jacques Detemmerman. Préface de Roland Mortier. Deux volumes. I. Textes. II. Notes et index. Bruxelles, Labor, 1986 (collection "Archives du Futur"). Un travail fouillé, impeccable ; un modèle du genre.

Cherchant tous les documents (lettres, dessins, photographies), de préférence inédits, en relation avec l'objet de sa dilection littéraire, Robert Debever s'était constitué une collection originale et de premier ordre. Sa famille a accepté de confier ce trésor à la Réserve précieuse des Bibliothèques de l'U.L.B. Lors des Journées du patrimoine, le samedi 16 et le dimanche 17 septembre 2000, une partie de ce remarquable ensemble a été exposée.

Robert Debever fut initié le 16 avril 1947 à la loge "Prométhée", à l'Orient de Bruxelles.



Victor Bohet, François Closset et Albert Baiwir ne sont pas les seuls écrivains belges francs-maçons qui, spécialistes d'une littérature étrangère, ont parfois traité de leur matière favorite en français et avec un bonheur de style.

CLAUDE BACKVIS (1910-1998) fut une sommité belge de la slavistique. Élève d'Armand Abel à l'Athénée communal de Schaerbeek comme John Bartier et tant d'autres futurs Maçons, il obtint en 1931 à l'U.L.B. le titre de docteur en philosophie et lettres (groupe philologie classique). S'étant orienté vers l'étude de la langue et de la littérature polonaises et bénéficiant du soutien du FNRS de 1935 à 1947, il acquit très vite la notoriété d'un "polonisant" exceptionnel. Dès 1937, il publiait à Paris *Un grand poète polonais du XVIII^e siècle, Stanislas Trembecki*. Titulaire d'une charge d'assistant à l'U.L.B. à partir de 1934, il entra en 1947 dans le corps professoral de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves annexé à la Faculté de philosophie et lettres. En 1952, il était nommé professeur ordinaire.

Son œuvre maîtresse, en langue française, est sans conteste sa magistrale étude *Le dramaturge Stanislas Wyspianski 1869-1907* (1952), consacrée à une figure marquante du mouvement néo-romantique "Jeune Pologne" qui s'étendit de 1890 à 1914 et dont l'appellation

était calquée sur celui de notre “Jeune Belgique”. On retiendra également “Slowacki et l’héritage baroque” publié dans *Julius Slowacki* (Londres, 1951). Tous les écrits de Claude Backvis se distinguent par la finesse des analyses et l’élégance de la forme. L’homme, inoubliable, était d’un commerce délicieux, avec des délicatesses qui semblaient d’un autre âge. Il avait été initié en 1932 à la loge “Prométhée”, à l’Orient de Bruxelles.

IRÈNE SIMON (1916-1997) appartenait à la brillante école liégeoise d’anglicistes (Bohet, Closset, Baiwir). Professeur à l’Université de Liège, et jouissant d’un prestige international, elle fut accueillie comme “Visiting Professor” dans de nombreuses universités étrangères : Groningen, Oslo, Bergen, Nottingham, Londres (University College), Leeds, Sheffield, Poznan, Cracovie, Caen. Elle occupa en 1961-62 la chaire belge de l’Université de Londres (King’s College) et la chaire Franqui à l’Université de Gand en 1976-77.

La plupart de ses publications parurent en anglais, cela va de soi. Elle se rattache cependant aux lettres françaises par quelques études importantes. Il s’agit principalement de son monumental ouvrage, dédié à Victor Bohet, “notre Maître vénéré”, *Formes du roman anglais de Dickens à Joyce* (1949, 464 pages). Un siècle de création romanesque : Dickens, William M. Thackeray, Emily Brontë, George Eliot, Georges Meredith, Thomas Hardy, Henry James, Joseph Conrad, D.H. Lawrence, Virginia Woolf, Joyce...

Signalons que, de 1939 à 1948, elle assura la “chronique des lettres anglaises” dans la *Revue des langues vivantes*, fondée par le Frère Closset et qu’on lui doit, éditées par sa Faculté, deux études d’un grand intérêt, “Small Latin and Less Greek. Littérature anglaise et auteurs classiques” (1983) et “La trilogie de Samuel Beckett. *Molloy, Malone meurt, L’Innomable*” (1987).

Initiée en 1932 à la loge “Tolérance”, de l’Ordre maçonnique mixte international le Droit humain, Irène Simon est la seule écrivaine qu’il nous a été possible d’enregistrer après Nelly Schoenfeld, alias Serge Brisy.

Lorsqu’elle passa à l’Orient éternel, il fut dit en loge qu’elle avait été “une femme chaleureuse et passionnée”. On rappela qu’elle mettait en pratique les valeurs humanistes de la Maçonnerie dans la vie de tous les jours, payant de sa personne pour aider les Juifs pendant la guerre, pour soutenir l’indépendance de l’Algérie et

pour venir en aide, dans la plus grande discrétion, aux étudiants en difficulté ”



Une certaine littérature maçonnique ne peut être que confidentielle. Elle est constituée de textes composés pour des cérémonies rituelles ou à l'occasion de circonstances particulières de la vie maçonnique. Il en est de très beaux. Nous connaissons un petit volume, *Partager le pain et le sel*, où le juriste LOUIS BERTAUX (1918-1975), membre de “ La Parfaite Union ” à l'Orient de Mons, a recueilli des textes “ destinés à ses Frères en Maçonnerie ” et, du point de vue formel, proches de la poésie de son ami Fernand Demoustier, en littérature Fernand Dumont (voir *supra*). Nous tenons Louis Bertaux pour un poète authentique. Par la qualité de son lyrisme, il s'élève bien au-dessus de la coutumière poésie de circonstance. Qu'on en juge par ces quelques vers, qui évoquent le passage des ténèbres à la lumière :

T'en souvient-il ?

Le bruit de cette porte invisible
au-delà des ténèbres qui nous bandaient les yeux...

On n'était pas allé nous chercher,
on ne nous avait pas appelés,
on ne nous avait pas attirés.

Mais par une lente progression,
à travers les ombres profanes,
nous avons atteint à ce seuil
et nous venions, aveuglément,
à la lumière...

T'en souvient-il ?



C'est en wallon liégeois que MARCEL HICTER (1918-1979), né à Haneffe, écrivit son œuvre dialectale, dont une partie seulement fut

imprimée : *Awè, vî frè* (1939), *Gentils Gallans de France* (1956), *Cous d'àbes-souches* (1975). Sa contribution à la littérature dialectale fut intermittente. Et pour cause : directeur général de la Jeunesse et des Loisirs au ministère de l'Éducation nationale et de la Culture, professeur à l'Université libre de Bruxelles, fondateur de la W.A.Y. (Assemblée mondiale de la jeunesse), président du Comité de l'éducation et du développement culturel du Conseil de l'Europe, bourgmestre de Momalle, où il allait se revivifier au contact de sa Hesbaye natale, membre de la loge " L'Amitié Victor Bohet " (initié en 1956), il fut, sa vie durant, entraîné dans un tourbillon d'activités et d'obligations. Le miracle, c'est qu'il trouvait, malgré tout, le temps d'écrire. Ses textes wallons ne constituent qu'une petite partie de son œuvre d'écrivain. Philologue classique formé à l'Université de Liège, il publia dans sa jeunesse *Apulée, conteur fantastique* (1942). Amené peu après, comme fonctionnaire, à se consacrer aux problèmes de la jeunesse, de l'éducation permanente et du développement culturel, il en fit les thèmes majeurs de ses articles, communications, rapports et discours. Pour commémorer le premier anniversaire de sa mort, ses amis réunirent en un seul volume l'essentiel des textes conservés : *Pour une démocratie culturelle* (1980) met en lumière l'ampleur de son action, l'originalité de sa pensée, la vivacité de sa plume et son talent oratoire.



PIERRE VANBERGEN (1919-2002) fut l'un de ces hauts fonctionnaires qui doivent à leur compétence exceptionnelle et au rayonnement de leur personnalité d'occuper des postes élevés en dehors de leur administration, sans se détacher pour autant de celle-ci, toujours au centre de leur activité.

Après des études à l'École moyenne B de la ville de Bruxelles, rue des Riches-Claïres, puis à l'Athénée royal de Bruxelles, il s'inscrivit en 1937 à l'Université libre de Bruxelles et en sortit en octobre 1941 avec les diplômes de licencié en philosophie romane. En 1939, il avait acquis le titre de candidat en philosophie, un complément qui attirait assez souvent les romanistes doués. Président du Cercle de philologie romane, cercle estudiantin, il avait lancé une revue, *Carrefour*.

En novembre 1941, l'U.L.B., rejetant les injonctions allemandes, ferma ses portes. Les étudiants de l'U.L.B. et les frais émoulus sans emploi étaient très menacés. Pour échapper au travail obligatoire,

Vanbergen se réfugia, de juillet 1943 à octobre 1944, dans l'administration de la Corporation nationale de l'agriculture et de l'alimentation. Pendant l'occupation, avec de jeunes " anciens " de l'U.L.B., Raymond Rifflet, Georges Goriely, Robert Wangermée — appelés à faire de brillantes carrières et à devenir Maçons —, il collabora à la publication clandestine des *Cahiers socialistes* (1944-1953), une revue de critique sociale qui, sortant de l'ombre après la Libération, allait être pendant des années l'organe de la pensée socialiste à la fois le plus intéressant et le plus indépendant.

Passé en octobre 1944 au ministère du Ravitaillement avec le grade de sous-directeur, il entra dans l'enseignement secondaire en octobre 1946. D'abord surveillant-éducateur à l'Athénée royal de Bruxelles, ensuite professeur de français à l'Athénée royal d'Etterbeek, il appartient au secondaire durant une dizaine d'années, à l'exception de la période (1954-1958) où il fut attaché au cabinet du ministre de l'Instruction publique Léo Collard, auteur de la loi (juillet 1955) qui, en décrétant à bon droit que les appointements du libre seraient versés aux enseignants et non plus aux écoles, privait l'enseignement libre d'une subside indirecte et ralluma la guerre scolaire.

En 1957, nommé inspecteur de l'enseignement moyen et normal, il fut titulaire de cette fonction jusqu'au 31 décembre 1963. Cela ne signifie pas qu'il l'exerça sans interruption. De 1961 à 1965, il fut le chef de cabinet du ministre de l'Éducation nationale et de la Culture : du Frère Victor Larock pendant deux ans, du Frère Henri Janne pendant les deux années suivantes. Il vécut donc de près la période troublante des affrontements linguistiques et le vote des lois de 1962 et 1963.

On estima en haut lieu qu'il avait un rôle à jouer dans l'administration centrale du ministère. De 1964 à 1978, il occupa le poste de directeur général de l'organisation des études. Il assumait avec enthousiasme la responsabilité d'introduire dans le secondaire les principes de l'enseignement dit rénové, un ensemble de conceptions qui tendaient à assouplir les structures, à moderniser les méthodes et à diversifier les programmes afin de mieux répondre aux intérêts et aux aptitudes des élèves. Partant de l'idée fondamentale que le système scolaire doit favoriser l'épanouissement des personnalités, donc des différences individuelles, et respecter la liberté de changer d'orientation à tout moment du parcours, le rénové mêlait à son audace un brin d'utopie. Il eut des partisans ardents et des adversaires acharnés. Il s'est étiolé, peut-être parce qu'il concrétisait le rêve d'une génération et non de la suivante.

Inspecteur ou membre de cabinet ministériel, Vanbergen n'enseignait plus. En état de manque, il dut se réjouir lorsque, en octobre 1961, il obtint des cours à l'Institut de traducteurs et d'interprètes, département du Centre universitaire de l'État à Anvers. Chargé de cours *part time*, ensuite professeur extraordinaire (également *part time*), il enseigna à Anvers, jusqu'en 1984, la littérature française contemporaine et la linguistique diachronique du français.

Accédant en 1978 au grade de secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale et de la Culture, il arrivait au sommet de sa carrière administrative. Il y resta jusqu'à l'heure de la retraite, en 1984.

Les *Cahiers socialistes*, spécialement par la plume du Frère Raymond Rifflet, s'étaient trouvés à l'avant-garde du combat pour l'union européenne. Tout imprégné de l'esprit des *Cahiers*, Vanbergen était chaleureusement acquis à l'idée européenne en un temps où elle tenait encore de la vision idéaliste. Très tôt, il s'engagea dans les structures qui se constituaient pour faire progresser le beau projet. En 1956, il fonda la filiale belge de l'Association européenne des enseignants (A.E.D.E.), et, de 1958 jusqu'à sa mort, il assumait la présidence de la section belge – enseignement officiel de l'A.E.D.E. Vice-président international de l'Association de 1983 à 1985, il fut élu à la présidence internationale en 1985 et il s'y maintint jusqu'en 1995. Ce retraité, toujours sur la brèche, aurait pu dire, lui aussi : « Repos ailleurs ! »

À sa mort, survenue le 12 mars 2002, Paolo Farnararo, son successeur à la présidence internationale de l'A.E.D.E., rendit un vibrant hommage à son action européenne. Nous en extrayons les propos qui caractérisent l'homme plutôt que l'œuvre :

À certains moments, il semblait bourru dans sa manière, mais quand on l'avait bien connu, on reconnaissait sa forte sensibilité et sa grande humanité.

J'ai beaucoup aimé Pierre Vanbergen qui, pour moi, mais je pense pour toute l'Association, a représenté un point de repère et un exemple par sa manière de penser et d'agir.

[...]

Pierre était un homme " concret " dans le sens le plus positif qu'on peut donner à cet adjectif. Il désirait entrer directement et immédiatement dans les problèmes et il attendait des réponses concrètes, sans discussions inutiles.

[...]

Son impulsion et ses aimables reproches nous manqueront, comme ce fut le cas à Bruxelles quand il nous dit avec son habituelle sincérité qu'il ne partageait pas les pertes de temps à propos de sujets qui lui semblaient peu concrets et nous invita à préparer un programme précis et détaillé sur les choses que nous allions faire pour l'avenir de l'A.E.D.E.

L'A.E.D.E., qui a été une des choses les plus importantes de sa vie, le commémorera dans quelques jours.

Les quatre livres de Pierre Vanbergen parurent aux éditions Fenand Nathan et Labor, dans la collection " Problèmes " qu'il dirigeait et qui accueillit des ouvrages d'auteurs proches de lui philosophiquement, par exemple *Freud* de Jean Dierkens, *Bachelard* de Marcel Voisin, *La Tolérance* de Robert Joly.

Où en est la question scolaire ? (1970) ne relève pas de la littérature entendue *stricto sensu*. C'est un essai politique. La première partie retrace l'histoire de la querelle scolaire, " aussi vieille que la Belgique ", depuis l'époque autrichienne jusqu'au pacte scolaire signé en 1958 et objet d'une loi votée en 1959. La seconde partie, deux fois plus longue, analyse ce pacte pour démontrer qu'il était un compromis financier et doctrinal, fondé sur un pluralisme déjà anachronique en 1958 et incapable de résoudre les prévisibles problèmes administratifs, sociaux et pédagogiques. La paix scolaire ? Seulement un armistice.

Éthique et condition humaine (1971) est un essai philosophique qui repose sur la conviction que la morale est une œuvre de raison et propose une éthique qui n'aurait ses racines que dans l'homme, une éthique centrée sur la personnalité, " le lieu où s'entrecroisent et se nouent les mille et un fils dont se tisse le moi ".

Aspects de la littérature française contemporaine (1973, 2^e édition revue et complétée), et *Pourquoi le roman* (1974, préface de Henri Mitterand) résultent vraisemblablement des cours de littérature que l'auteur donnait à l'Université d'Anvers. Le premier de ces deux essais se présente sous la forme traditionnelle des ouvrages d'histoire littéraire, suivant dans l'ordre chronologique l'apport des précurseurs et l'évolution des genres, la poésie, le roman, le théâtre. Le second suit un plan original, adapté aux deux questions que se pose l'auteur : 1. Qu'est-ce que le roman ? 2. Qu'est-ce que le roman contemporain (d'Anatole France à Claude Simon en passant par Gide, Sartre et

Camus) nous dit de nous-mêmes ? Oui, qui sommes-nous ? La question existentielle, la seule qui compte, celle qui résume toutes les autres.

Pierre Vanbergen a écrit énormément. Il y a d'une part les innombrables articles qu'il a publiés dans les revues belges et étrangères : *Les Cahiers socialistes*, *Socialisme*, *Revue universitaire de science morale*, *Documents pour l'enseignement*, *Revue internationale de philosophie*, *Réseaux*, *Revue européenne des enseignants*, *La Pensée et les hommes*, *Revue de l'Université de Bruxelles*, *Tribune laïque*, etc. Il y a d'autre part les nombreux et copieux rapports qu'il a rédigés à la demande des organisations internationales : Conseil de l'Europe, O.C.D.E., C.E.R.I. (Center for Educational Research and Innovation), Union européenne, Unesco.

Cet homme d'action et de réflexion, qui se déclarait humaniste, rationaliste, démocrate, socialiste et européen, a laissé pas mal de pensées bien frappées. Elles le définissent. Nous en citons quelques-unes, prises ici et là, des exemples :

Il n'est certes pas question de nier l'existence des règles ; on les suit, on les transgresse, c'est en leur nom qu'on approuve ou qu'on désapprouve, qu'on loue ou qu'on punit.

L'école aujourd'hui s'essaie malaisément à devenir ce qu'elle aurait dû être hier. Trouvera-t-elle le sursaut par lequel elle pourra s'approprier, dès aujourd'hui, à se transformer en ce qu'elle devra être demain ?

Tout accroissement de liberté suppose un accroissement de responsabilité, car il n'y a pas de liberté sans prise en charge de soi et sans implication dans la vie sociale.

Il arrivait à Pierre de consigner sous une forme poétique une pensée intime, une impression fugitive. Il ne songeait pas, semble-t-il, à publier ces textes très personnels. Ses proches en ont déposé quelques-uns dans la brochure *Messages de Pierre Vanbergen*, éditée par l'A.E.D.E. en octobre 2002, six mois après sa mort, ainsi que dans un fascicule plus modeste titré " Qui était Pierre Vanbergen ? ", où nous découvrons ce message ultime, daté janvier 2002, émouvant :

Temps en allé
Temps qui s'en va
Temps qui vient.

La vie
passant et sans cesse passée
Riche de souvenirs qui s'estompent.

Mais faite d'attentes, d'espoirs, de désirs
Tapis en nous et entremêlés
qu'il faut transformer en avenir
pour vivre
En leur donnant vie.

Pierre Vanbergen fut initié en 1949 à la loge " Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis ", à l'Orient de Bruxelles.



Journaliste, auteur dramatique, écrivain de radio et de télévision, essayiste, JEAN FRANCIS (à l'état civil Jean Lucien Vankerkhove, 1920-1996), fit, dans le monde des lettres, une carrière qui évoluait au rythme de ses coups de cœur. C'était une nature dynamique, passionnée et impulsive.

Initié en 1963 à l'atelier bruxellois " L'Heureuse Rencontre " de la Grande Loge de Belgique, il n'était plus tout jeune, il avait vécu déjà pas mal de choses lorsqu'il entra en Maçonnerie. Un fait dont le biographe doit se souvenir.

Bruxellois (il était né à Koekelberg), il se transporta à Paris dès que la situation d'après-guerre le permit, vers la fin de 1945. Il fréquenta Boris Vian, Catherine Sauvage, les Frères Jacques. Il courut les théâtres. À son retour, six mois plus tard, riche de relations parisiennes, il se mit à aménager des rencontres. Il fit venir à Bruxelles *Liliom*, la pièce de Ferenc Molnar, interprétée par la Compagnie Grenier-Hussenot, et *Parade pour vivre et pour pleurer* de Maurice Fombeure, avec les Frères Jacques.

Critique dramatique à *Germinal*, il s'intéressa forcément à des auteurs contemporains, Salacrou, Cocteau, Ghelderode. Celui-ci, qui allait occuper une place éminente dans sa vie, il le rencontra pour la première fois en 1946, au Coq. Il a relaté l'évènement dans *L'Éternel Aujourd'hui de Michel de Ghelderode* (1968) :

Sa silhouette tordue, appuyée sur une canne, se détachait,

immobile sur les dunes et la mer. Il m'attendait. Tout de suite, il me parla théâtre. Tout de suite, il me mit en contact avec sa souffrance.

“ Rongé de soucis, je dois vivre de miracles et de bouts d'articles que vous appréciez peut-être mais me coûtent un labeur infini. (...) Le théâtre lui-même a cessé de m'intéresser après tant de recherches gratuites ” (Le Coq – juin 1946). *

Et ce théâtre qui ne l'intéressait plus, disait-il, ne cessait de hanter ses conversations. Croyant n'avoir jamais été compris, il s'expliquait, décortiquait ses œuvres, insistait sur tel ou tel aspect. Il vivait au Coq, retiré de tout, écoeuré, triste à un point indicible. Dans toute cette indifférence qui l'entourait et qui ne cessait d'être indifférence que pour devenir hostilité. Et personne pour rompre la consigne du silence.

Michel de Ghelderode, en août 1946, était encore sous le coup de la décision du conseil communal de Schaerbeek qui, le 12 janvier 1945, l'avait relevé de sa fonction de commis, en raison de la collaboration qu'il avait apportée pendant la guerre à Radio-Bruxelles, contrôlée par les Allemands comme tous les autres média. La participation avait été purement culturelle : deux jeux radiophoniques (*D'un fou qui se croyait empereur* le 27 mars 1941, *Scènes de la vie d'un bohème : Franz Schubert* le 12 avril 1941) et 115 chroniques hebdomadaires sous le titre *Choses et gens de chez nous*, diffusées entre le 25 avril 1941 et le 18 août 1943. Malgré les circonstances atténuantes qu'il invoquait — l'absence d'une quelconque prise de position en faveur de l'ordre nouveau et le fait que, très malade et ruiné par les soins de santé, il lui avait fallu accepter le seul revenu complémentaire qui s'offrait à lui —, il payait cher une inconséquence (une erreur de calcul ?) que beaucoup, à un moment de patriotisme exacerbé par quatre années d'occupation, tenaient pour une connivence avec l'ennemi.

Il s'était pourvu en appel devant la Députation permanente du Brabant, qui, le 23 mars 1945, cassa la révocation prononcée par la commune de Schaerbeek, laquelle usa de son droit de recours auprès du ministre de l'Intérieur. Adolphe Van Glabbeke, le ministre concerné,

* Le paragraphe entre guillemets est extrait de la première lettre de Ghelderode à Francis, datée du 16 juin 1946 (*Correspondance de Michel de Ghelderode 1946-1949*. Établie et annotée par Roland Beyen. Bruxelles Labor, 2000, p. 115). Une note de Beyen (lettre 62 bis) précise que la rencontre au Coq eut lieu le 6 août.

promit de traiter l'affaire personnellement. Mais l'arrêté du Régent transformant la révocation en une simple suspension de trois mois sans traitement ne fut signé que le 19 février 1946 et ne parut au *Moniteur* qu'à la date du 4-5 mars. Le 20 avril, veille de Pâques, Ghelderode, rassuré, alla avec sa femme s'installer au Coq, chez sa sœur et son beau-frère qui tenaient un petit commerce de crème glacée. Le 4 mai, le collègue échevinal de Schaerbeek l'autorisa, sur la foi d'un certificat médical, à différer son retour à l'administration jusqu'à la fin de l'été et lui annonça la liquidation de ses arriérés d'appointement. C'était trop beau ! Le 24 mai, le collègue lui fit savoir que le conseil communal, en sa séance du 17, avait rejeté à l'unanimité l'inscription budgétaire des crédits nécessaires à la liquidation annoncée. Nouvelles démarches... Le 3 octobre, il réintégra son domicile schaarbeekois, rue Lefrancq, dans l'attente de la parution imminente de l'arrêté royal qui régulariserait sa situation. Le 25 novembre, il toucha une première avance sur les arriérés dus. Mais il ne reprit pas sa place d'archiviste à la commune. On le pensionna pour cause de maladie.

Jean Francis était donc venu à Ghelderode après la décision schaarbeekoise du 17 mai 1946 qui le replongeait dans l'anxiété et renforçait sa conviction obsessionnelle d'être depuis longtemps la victime de persécuteurs attachés à sa perte. Journaliste porté à l'action, il estima qu'il devait mettre sa plume et son entregent au service d'un grand écrivain incompris et outragé. Dès le 23 juin, dans *Septembre* ("Théâtre. À propos de Michel de Ghelderode"), il plaidait pour qu'on se décidât à jouer les œuvres de l'auteur dramatique belge le plus original. Il récidiva le 24 août 1947 dans la même publication ("La saison 1946-1947. Éléments d'un bilan. IV. Et le théâtre belge ?"); mais cette fois, il pouvait faire état d'un évènement parisien : la création, le 13 juin 1947, de *Hop Signor !* et du *Ménage de Caroline* par la compagnie du Myrmidon, que dirigeaient André Reybaz et son épouse Catherine Toth.

Contrairement à ce qu'il prétendit plus tard, Francis n'avait pas révélé Ghelderode aux animateurs du Myrmidon. Mais il est exact qu'il avait alerté plusieurs hommes de théâtre français en faveur de l'auteur belge. C'est ainsi que le directeur de *La Revue théâtrale*, Paul Arnold, enthousiasmé, amena son ami Roger Iglésis à monter en juillet 1949 *Mademoiselle Jaire*.

Il est remarquable que, sur les neuf troupes qui se disputèrent à Paris, en juillet 1949, le Grand Prix des Jeunes Compagnies, deux se présentaient avec une œuvre de Ghelderode : le Myrmidon (classé premier)

avec *Fastes d'Enfer* et la Compagnie Roger Iglésis (classée troisième) avec *Mademoiselle Jaire*. C'était le début d'une " guelderodite " parisienne qui se prolongea jusqu'en 1953, jusqu'au moment où Bruxelles prit (modérément) la relève de Paris.

Ghelderode reconnut ce qu'il devait à son démarcheur, à son propagandiste. Il lui écrivait le 28 juillet 1949, au lendemain du Concours des Jeunes Compagnies : " Je vous dois cette résurrection, due à votre fervente obstination, votre foi en une cause que je croyais perdue. Enfin, je vous dois, ce passage de l'ombre à la lumière, et au soleil des vivants, quand je n'espérais plus que le soleil des morts — pas même... "

En novembre 1949, Jean Francis publia à Bruxelles, chez Labor, *Michel de Ghelderode. Dramaturge des pays de par-deçà*. Ghelderode ne s'était pas contenté d'écrire la préface. Roland Beyen, qui a pu consulter chez le collectionneur Carlo De Poortere le manuscrit dactylographié de l'essai, a constaté que le dramaturge, en corrigeant, en retouchant, en ajoutant, améliora et enrichit l'ouvrage. La page de titre est entièrement de sa main : il faut en déduire que le complément " des pays de par-deçà ", claquant comme une oriflamme, est de son invention. Il est un ajout que Francis, par prudence et pour éviter une polémique pénible, n'a pas retenu :

Ils lui ont même fait subir ces dernières années la plus odieuse persécution qui fût jamais infligée en Belgique à un écrivain indépendant, et qui n'est comparable qu'aux sévices que durent supporter en d'assez semblables circonstances et de la part des mêmes individus le pauvre et grand Georges Eekhoud et l'irréductible Edmond Picard, au lendemain de la précédente guerre.

La relation amicale entre Ghelderode et son exégète se maintint de juin 1946 à décembre 1952 ; elle reprit brièvement de mars à décembre 1956 ; elle s'éteignit définitivement le 12 janvier 1957. Après la mort de Ghelderode, Francis se prévalut d'avoir été son " secrétaire privé " tout au long de leurs années d'intimité. Cela n'a pas de sens : Ghelderode n'avait pas les moyens de payer appointements ou honoraires. Mais demeurent les témoignages de l'intérêt que Francis portait à l'homme et à l'œuvre : outre l'essai de 1949, une trentaine d'articles et de comptes rendus, une demi-douzaine d'interviews. Demeurent les marques de dévouement : démarches diverses auprès des autorités, des institutions, des organisateurs d'activités culturelles. L'amitié des deux

hommes se mesure au nombre des missives qu'ils se sont adressées : 165 de Ghelderode, 122 de Francis. Celles de Ghelderode forment une courbe révélatrice : 4 en 1946, 8 en 1947, 22 en 1948, 50 en 1949, 49 en 1950, 14 en 1951, 13 en 1952, 1 en 1956.

L'amitié qui liait Ghelderode à Francis subit le sort de la plupart des grandes amitiés d'un homme égocentrique, exigeant, méfiant, versatile, injuste, ingrat, pour tout dire malade. À côté d'énormes qualités, Francis avait sans doute quelques défauts agaçants : il promettait plus qu'il ne pouvait tenir, il se dispersait trop, il manquait d'ordre ; mais il méritait qu'on lui pardonnât. Lorsque, par une carte du 12 janvier 1957 (restée introuvable) où il était question d'un dossier prêté et non restitué, Ghelderode lui signifia qu'il mettait fin à leur relation, Francis réagit dignement, avec une tristesse mêlée d'amertume. Il écrivait le 21 janvier : " Je suis certain de ne pouvoir justifier ni l'épithète de malhonnête, ni votre mépris. Et pour mon néant je n'ai pas assez de vanité pour que cela ne provoque pas en moi uniquement de la peine. Vos insultes me font mal. Vraiment. Je les accepte. Moi je vous garde mon admiration et un dévouement qui ne se relâche pas à votre œuvre. Je garde aussi mes souvenirs et quelques illusions. "

Projetant de consacrer un second grand essai à Ghelderode, Francis commença à l'interviewer en août 1951. L'ouvrage, *L'Éternel Aujourd'hui de Michel de Ghelderode. Spectographie d'un auteur*, ne parut qu'en mars 1969, à Bruxelles, chez Louis Musin (les volumes portent la date de 1968). De nombreux passages ont été empruntés à l'essai de 1949. Il s'agit cependant d'un travail considérable, qui fit l'objet d'une vingtaine de comptes rendus élogieux. On savait gré à l'auteur d'avoir déclaré qu'il fallait utiliser avec circonspection les informations biographiques fournies par Ghelderode lui-même : " À certains moments, il s'en tenait à la réalité, à d'autres, il se laissait emporter et racontait à ses auditeurs des histoires et des faits non pas tels qu'ils s'étaient réellement passés, mais ainsi qu'il aurait voulu qu'ils se passassent. Il pliait la réalité à sa personnalité et essayait de la faire cadrer avec le personnage qu'il prétendait être, qu'il aimait imaginer qu'il était. "

Abondamment illustré, confirmant ainsi les affinités de Ghelderode avec les peintres flamands d'autrefois, *L'Éternel Aujourd'hui de Michel de Ghelderode* est un beau livre. Mais il est impossible de lui accorder une totale confiance, car Francis, tout en sachant que son étude était jalonnée de pièges, n'a pas poussé assez loin la critique de sa documentation et de ses intuitions d'exégète. Publiés peu après son ouvrage, les

impressionnants travaux de Roland Beyen (*Michel de Ghelderode ou la hantise du masque. Essai de biographie critique*, 1971 ; *Ghelderode*, 1974 ; *Michel de Ghelderode ou la Comédie des apparences*, 1980, etc.) ont révélé les lacunes, les vues approximatives et les erreurs d'un exposé où l'ardeur du sentiment l'emporte sur le souci de l'exactitude.

Jean Francis assista aux obsèques de Ghelderode, décédé le 1^{er} avril 1962. Attaché depuis quelques années à la rédaction du *Pourquoi Pas ?*, il publia dans le numéro du 6 avril un article nécrologique sous un titre rappelant une œuvre du défunt, " Sortie de l'acteur ".

Il resta en contact avec Madame de Ghelderode, qui appréciait son dévouement et prenait ses conseils. À la mort de celle-ci, il fut mêlé aux mesures qui décidèrent du sort des collections de l'écrivain. En 1982, sur proposition de la Commission française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles et avec le généreux consentement des héritiers, Monsieur et Madame Marchant-Gérard, les livres, les meubles et les objets constituant le cabinet de travail de Michel de Ghelderode furent confiés à l'Université libre de Bruxelles. Ils sont réunis et accessibles dans les locaux de la Réserve précieuse des bibliothèques, avenue Franklin Roosevelt.

Ghelderode encouragea Francis à écrire pour le théâtre. Son premier essai fut heureux : *Thyl Ulenspiegel*, joué en 1951 au château de Beersel où Jean-Pierre Rey, depuis 1949, montait des spectacles très suivis. Le branle était donné. Il allait produire pour la scène, pour la télévision ou pour la radio une vingtaine de textes dramatiques, parmi lesquels une demi-douzaine d'adaptations (Shakespeare, Stendhal, Maupassant, Georges Eekhoud, Franz Hellens, Stanislas André Steeman).

Faisons un choix.

Willem van Saeflinge ou le Pêché de violence (1965, édité par Pierre de Méyère, représenté au Théâtre royal du Parc avec Roger Dutoit, Jacques Courtois, Pierre Dermo, Marcel Jozs, Vandéric) met en scène un personnage dont on ne sait pas grand-chose, un moine de l'abbaye de Ter Doest, près de Lissewege. Il aurait participé, le 11 juillet 1302, à la bataille de Groeninghe, dite des Éperons d'or, et, entré en conflit avec son ordre religieux, serait mort en Orient. Sur cette mince donnée historique, qu'il tenait de Ghelderode, Francis se mit à broder. Il imagina que Willem était un homme déchiré doublement : alors qu'il professait la non-violence, il se livra à son démon de la violence sur le champ de bataille, et, à la suite de sa révolte contre l'autorité ecclésiastique, il dut choisir entre mourir hors de l'Église ou combattre en Orient pour un christianisme qui n'était plus le sien.

Groeninghe dominant la première partie de la pièce, Francis ne voulait pas qu'on se méprît sur la signification qu'il donnait à la fameuse bataille. Dans la préface du texte édité, il déclarait avec la fermeté du Maçon qu'il était depuis peu :

Ce n'était pas le nationalisme que l'on inventait en Flandre en 1302. C'était plus et bien mieux : la démocratie.

Ce qui naissait alors sur les bords de la Lys ou de l'Escaut, le long des canaux de Bruges ou de Gand, dans le port de Damme, au bout du Zwyn, ce n'était pas un nationalisme étriqué écrasant l'individu mais bien une idée neuve de l'homme. Coincé entre l'Église et la noblesse, prisonnier d'un carcan social forgé par les possédants, c'était — peut-être pour la première fois — l'homme qui se dressait, seul, face à Dieu et à la société. C'était déjà un avant-goût de la Renaissance, une première main tendue, par delà les siècles, à tous ceux qui, plus tard, seront les martyrs de la Libre Pensée dans cette même Flandre piétinée par l'Espagne et l'Inquisition.

L'opéra *Willem van Saefinghe* tiré de la pièce de Francis — livret en langue néerlandaise de Dries Waterschoot, musique de Frédéric Devreese — fut créé le 21 novembre 1964 sur la scène de l'Opéra royal d'Anvers. Diffusée par la B.R.T., la télévision de langue néerlandaise, cette œuvre obtint le prix Italia. C'était la première fois que la Belgique figurait au palmarès de cette importante distinction internationale.

Entre 1963 et 1965, Rolf Hochhuth, Heinar Kipphardt et Peter Weiss, inspirés par les conceptions d'Erwin Piscator (*Das Politische Theater*, 1929), lancèrent le mouvement du théâtre-document, un théâtre d'actualité politique, livrant les données historiques à l'état brut afin de mieux toucher l'opinion publique. En Belgique, Jean Sigrid adapta pour le Théâtre royal du Parc (saison 1964-1965) *En cause : J. Robert Oppenheimer* de Heinar Kipphardt — une admirable adaptation mise en scène par Piscator lui-même. Mais à Jean Francis revient le mérite d'avoir été le premier auteur belge d'une œuvre originale illustrant la dramaturgie du document : *Dallas, 22 novembre 1963*, " rapport scénique " relatif à l'assassinat de John Kennedy et monté au Théâtre royal du Parc à la fin de 1966. Une pièce très représentative, une application de la plupart des procédés propres au théâtre documentaire. Les emprunts au rapport Warren et aux volumineuses annexes alternent avec les paroles des personnages chargés d'exprimer les réactions de

l'opinion ou de faire progresser la relation. Des films et des diapositives sont projetés sur un écran placé au milieu du plateau ; comme les voix " off " qui se font souvent entendre, ils commentent, ils confirment ou ils contredisent. L'un des deux journalistes qui apparaissent dans le prologue explique au public la nature et le but du spectacle qu'il va voir :

Nous sommes des hommes de notre temps et à ce titre nous avons le droit de poser des questions auxquelles d'autres ont le devoir de répondre. Nous n'allons pas vous jouer la vie et la mort de Kennedy, ni vous interpréter une pièce. Nos ambitions sont limitées. Simplement réfléchir à ce qui s'est passé ; reprendre tous les éléments d'un problème et retrouver, peut-être, au détour d'un incident, d'un dialogue, d'une phrase, ce peu d'ombre et d'incertitude qui fait l'homme.

Signalons encore *Les Quatre Saisons de Pierre Brueghel*, pièce montée par le Rideau de Bruxelles (saison 1969-1970), créée au Cirque Royal en commémoration du quatre centième anniversaire de la mort du peintre.

Mentionnons que Francis écrivit trois pièces pour enfants, toutes trois créées par le Théâtre du Carrousel : *Le Trésor du Corsaire* (1959, pièce en huit épisodes), *L'Étoile du Far-West* (1964) et *Notre agent secret* (1965).

On peut supposer que sa relation très amicale et très féconde avec Louis Musin date de son entrée à la Grande Loge de Belgique. Le Frère Louis Musin, de la même obédience, l'incita à cultiver de préférence le genre de l'essai et s'institua l'éditeur de ses livres : *L'Éternel Aujourd'hui de Michel de Ghelderode* (1968 ou 1969), *Brueghel contre les pouvoirs* (1969), *Hugo van der Goes* (1970), *Uccle et ses bourgmestres* (1973), *Affaire vous concernant ou les scandales de la R.T.T.* (1974), *Lettre ouverte à trois millions cent quatre-vingt mille cent dix-huit Wallons* (1974), *Mes belges années* (1974) et la série intitulée *La Chanson des rues*, huit volumes parus (en 1975, Ixelles, Molenbeek Saint-Jean, Schaerbeek, Uccle, Woluwé Saint-Pierre ; en 1976, Etterbeek, Forest ; en 1977, Watermael-Boitsfort).

Parmi ceux de ces ouvrages qui ne relèvent pas de la littérature journalistique ou de la compilation, nous aimons bien *Mes belges années*, réflexion d'un citoyen cherchant à comprendre l'évolution de la

Belgique vers le fédéralisme inéluctable. Nous en détachons la page où la Franc-Maçonnerie est située dans l'histoire des Belges : le raisonnement historique est sommaire, mais la conviction est entraînante !

En fait, tout au long de ces années, ce sont deux religions qui s'opposent. Celle des dogmes et de l'allégeance inconditionnelle à Rome, trop encline à confondre pouvoir spirituel et pouvoir temporel, et celle de l'homme et de l'allégeance raisonnée aux principes civiques et démocratiques. Certains réduisent ce conflit à sa plus simple expression en le limitant à une agression contre l'Église catholique, agression conçue et menée par la Franc-Maçonnerie.

Ce qui est vrai, c'est que, depuis des années, depuis la Révolution brabançonne, la Franc-Maçonnerie, face à une Église se confondant avec le pouvoir, avait pris en charge la défense des droits de l'homme et du citoyen. Inspiratrice de la Révolution de 1789, elle ne pouvait, en Belgique, demeurer insensible à la sujétion de l'État à la religion. C'est dans les Loges que les Vonckistes se retrouvaient ; c'est dans les Loges que fut conçue la revendication de l'enseignement public. Cette revendication-là représentait d'ailleurs la suite logique de la doctrine politique de ceux qui renâclaient devant la mainmise de l'Église sur l'État. Pour eux, et tout naturellement, l'émancipation du citoyen par l'instruction devait le conduire à une plus juste notion de ses devoirs civiques. L'instruction obligatoire et organisée par l'État était le complément indispensable de la démocratie.

Parallèlement, cette instruction généralisée devait, par raisonnement logique, porter à la défense et à la promotion du suffrage universel contre le suffrage censitaire, réservé aux seuls possédants.

Tout naturellement, l'Église et son parti s'opposèrent, avec une rare violence, à la fois à l'enseignement public et au suffrage universel. Si la Franc-Maçonnerie ne s'était pas levée pour défendre les principes de l'État, celui-ci, pendant des années encore, eût été aux mains de la cléricature.



JACQUES ORIOL (à l'état civil, Jacques Vandievoet, 1923-1993) fut initié en 1951 aux "Amis Philanthropes", à l'Orient de Bruxelles. Nous avons siégé avec lui, en 1982, dans le jury du prix Louis Musin (destiné cette année-là à l'œuvre d'un poète). C'était un homme d'une

grande affabilité, et d'un jugement sûr. Il va de soi que son œuvre poétique nous a appris de sa personnalité infiniment plus que trois ou quatre séances de comité.

Porteur du diplôme de régent, Jacques Vandievoet, alias Jacques Oriol, fut "homme d'école" jusqu'en 1978. Spécialisé en géographie, il parcourut l'Europe, une partie de l'Afrique et de l'Asie. Il accumulait dans ses cartons pièces en vers et en prose. Il en retarda longtemps la publication.

En 1973, membre de l'expédition appelée à observer l'éclipse solaire du 30 juin sur les bords du lac Rodolphe (lake Rudolf), au Kenya, il se fit l'historiographe de cette mission dans cinq articles du journal *Le Soir* (septembre 1973), signés Jacques Vandievoet, republiés en brochure par les éditions de l'Arbre à paroles (Amay, 1991).

En 1983, Jacques Oriol publia pour la première fois un recueil, c'est *Quarantaine*, aux éditions Louis Musin (145, rue Royale, Bruxelles) *. La page 2 de la couverture porte une notice digne d'une grande attention, car elle dit beaucoup de choses :

L'auteur ne croit pas que sa ligne de vie passionne assez pour qu'il en propose le dessin. Il avait tenté un petit portrait naïf, mais ses intimes qui ont plus d'humour que lui, ont fait la moue.

Il a vu le siècle refermer la porte sur un passé qui avait été sa jeunesse. Les charnières grinçaient.

Les valeurs qu'il tenait pour sûres n'ont plus cours, ou sont si mal cotées.

Il est né pauvre et il aime toujours les pauvres.

La guerre a saccagé ses belles années. Il hait la guerre.

L'école, qui avait été son marchepied et son piédestal, n'est plus ce qu'elle était. Il s'en est consolé.

Ce n'est pas rendre indifférence pour indifférence. Dans les recueils suivants, qui n'attendent que l'édition, il prendra plus de risques que de sûretés. L'instabilité de ce monde lui importe, et pas pour savoir de quel côté il tomberait. S'il venait à basculer, il tendrait la main pour le retenir.

La fleur qu'il préfère (comme dans le questionnaire Proust) est la rose. L'homme qu'il déteste le plus s'appelle Smith.

Il dédie ce livre à la mémoire de Maurice Gauchez, qui fut son bon maître.

* Le Frère Louis Musin est décédé en 1981. Sa maison d'édition a gardé son nom.

Très rapprochés, les quatre recueils suivants portèrent également la marque des éditions Louis Musin : *Dédicaces* (1984), *Midi, déjà minuit* (1985), *Nous ferons se lever une clarté très haute* (1985), *L'un, le multiple et le tout* (1985).

Ce qui frappe dans ce premier ensemble de recueils, c'est la diversité des formes, les structures traditionnelles alternant avec les moins traditionnelles, les poèmes en vers impairs, en vers libres ou en prose succédant aux poèmes en alexandrins ou en octosyllabes.

Il y a de beaux sonnets, comme celui-ci (dans *Quarantaine*) :

ÉLOGE

Chat, seigneur ombrageux comme une nuit d'Espagne,
Fier et feutré, frôleur ensemble et dédaigneux,
Promène ton humeur sur la sage campagne
Où je repose en vain mon passé besogneux.

J'aurais dû comme toi, sans rien qui l'accompagne,
Pousser mon bon plaisir d'un mouvement soigneux,
Au logis d'un auteur, amant de sa compagne,
Et laisser à son cours un univers hargneux.

Mâle félin, bel élégant, presque femelle,
Recevoir du destin une faveur jumelle,
Aimé pour le panache et pour le primesaut,

Distraitement flatté par des doigts sans reproche,
Paraître satisfait, tandis que les fantoches
Se démènent en vain, et par bonds et par sauts.

De *Dédicaces* (dont chacun des poèmes est adressé à une poétesse belge), nous détachons un texte où Oriol se libère de toute contrainte, par goût du contraste, pour le plaisir du jeu :

ULTIMA, PROXIMA
à *Françoise Wacken*

À l'horizon
chante l'appel

des tours au-delà
 de la ligne d'ombre.
 Passe, nuage rose,
 l'herbe hésite
 au premier frisson.
 Fou qui retourne
 le regard,
 la ville
 en rêve d'autrefois
 ne s'élève plus dans le ciel.
 Fêlure
 le cri désespéré
 retenu
 malgré l'évasion,
 la tête
 vide.

En 1984, Jacques Oriol fonde et préside le groupe " Années quatre-vingt ", association de poètes et de plasticiens qui organise des colloques et des expositions, et qui lance, en 1989, la collection " Temps réel " aux éditions de l'Arbre à paroles, à Amay.

En 1985, il reçoit le Prix de la ville d'Arras, décerné par la célèbre Société des Rosati. En 1986, la Fédération nationale des écrivains de France lui donne le Prix François Villon. Le faire-part de son décès, en 1993, met bien en vue un titre qui devait lui plaire : membre d'honneur de l'Académie des écrivains des provinces de France.

Un second ensemble de recueils paraît entre 1986 et 1992 : *Voyage* (chez l'auteur, 1986), *Douze chants pour renouer les liens d'amour en floreal* (Paris, Groupe de recherches polypoétiques, 1989), *Dernier deuil* (Amay, éditions de l'Arbre à paroles, 1990, collection " Temps réel "), *Dilecta* (Paris, Groupe de recherches polypoétiques, 1992).

Comme son titre le suggère, *Dilecta* mêle aux pièces inédites plusieurs pièces déjà parues.

Constitué du vivant du poète, le recueil *Assemblage de pièces détachées* (Gilly, Jacques Bonivert éditeur, 1993) sortit des presses trois mois après sa mort, survenue le 7 juillet 1993.

Les recueils de la seconde série, y compris le posthume, présentent deux caractéristiques qui les distinguent de la série précédente : les textes en prose apparaissent en plus grand nombre et le poète choisit la

prose, de préférence au vers, lorsque son inspiration glisse vers la réflexion morale, politique ou sociale ; d'autre part, il est visible qu'il recherche avec une délectation grandissante les effets inattendus, surréalistes, qu'on obtient en juxtaposant, sans se soucier de la logique, vocables ou bouts de phrase.

Nous proposons quelques citations éclairantes.

Réflexion morale (désabusée) :

LE BON CHOIX

Exprimer sa pensée est le plus sûr moyen d'attirer d'ineptes critiques. Se taire décourage les détracteurs, mais ceux qui vous tiennent en valent quatre. Parler pour ne rien dire vous expose par ailleurs, il se trouve toujours une foule pour témoigner son insupportable pitié... Varier d'opinion ruine la confiance qu'on vous faisait ! Courtiser le pouvoir renvoie à soi-même, juge patient et irrévocable ; certes la plupart s'en accommodent. À se demander s'il n'est pas préférable de disparaître ? Mais à ce prix, mieux vaut encore suivre son premier mouvement.

(Extrait de *Demi-deuil*.)

Jeux de mots (dirigés) :

DROITS DE L'HOMME

Tabou
 Ta gueule
 T'as pas fini
 de vomir la lave visqueuse
 et déjà froide
 des soupirs
 bouche molle
 épouvantail triste
 Tamerlan des coffres-forts
 avarié de sueur
 à cheval
 sur le chevalet
 Fais-tu le beau
 est-il possible !
 Est-il permis

petit lambeau
 d'avoir ainsi
 à soi tout seul
 de si grands
 rêves ?

(Extrait de *Demi-deuil*.)

Jeu de mots (non dirigés) :

TOUR DU MONDE

Royaume de Danemark, cuir de Russie, tête de Turc, secret d'Égypte, parfums d'Arabie, dieux de l'Inde, nuits de Chine, cerisiers du Japon, or du Pérou, noix du Brésil, bois de Panama, îles sous le Vent, oncle d'Amérique, cabane au Canada, triangle des Bermudes, fil d'Écosse, querelle d'Allemand, blanc d'Espagne, soleil d'Italie, mal napolitain, petites femmes de Paris.

Vous filez à l'anglaise, vous avez le charme slave, vous êtes saoul comme un Polonais, vous aimez les petits suisses, vous auriez les portugaises ensablées ? Allez vous faire voir chez les Grecs.

En bon français.

(Extrait de *Assemblage de pièces détachées*.)

La bibliographie de Jacques Oriol comporte quelques essais où l'écrivain, en bon Maçon, estime qu'il doit faire entendre sa voix de citoyen. Nous mentionnons spécialement : " Pour prendre mesure ", dans *État critique* (Virton, La Dryade, 1986) ; *Bruxelles, à venir* (Éditions Bruxelles libre européenne, 1987), avec l'exergue " Un pays à l'intérieur de nous, un pays autour de nous " ; et *Poète aujourd'hui, comment dire ?* (Amay, L'Arbre à paroles, 1989).



" J'ai poussé mon premier cri — strident — à l'aube d'un jour faste pour mon père, dans une grande maison de briques rouges, entourée de vergers, de pâtures et de bois ", a raconté LOUIS MUSIN (1924-1981) dans *Ma guerre et mes dentelles*, ajoutant : " J'en ai conservé un timbre de voix assez puissant et une âme de paysan enraciné dans sa glèbe nourricière et vibrant au rythme des éléments et des saisons. " Le lieu évoqué ainsi est le village d'Audregnies (province de Hainaut), à moins

de quatre kilomètres de Quiévrain, la petite ville frontière. Au bout du jardin de "la grande maison de briques rouges" coulait la Petite Honnelle, familière à Verhaeren lorsqu'il séjournait au Caillou-qui-bique.

Après les études primaires au village, Louis est mis en pension à l'Athénée royal de Tournai, ses parents imaginant que l'internat disciplinera sa nature turbulente. Il s'y ennue ferme, prend en horreur école et scolarité obligatoire. Il rêve d'une existence où se réaliseraient simultanément ses deux vocations : être poète (très tôt, il s'est mis à écrire des vers) et naviguer sur les océans. Il ne se doute pas que la guerre va répondre, d'une certaine façon, à son besoin de dépaysement.

Son père qui, en mai 1940, a été tenu, comme fonctionnaire des P.T.T., à se replier avec sa famille dans le Sud de la France, meurt des conséquences d'une maladresse médicale en août 1941, moins d'un an après le retour de l'exode. Louis, révolté par ce coup du destin, annonce à sa mère qu'il abandonne ses études. Il a seize ans et demi.

Ne pourrait-il pas devenir marin — rêve tenace — en gagnant l'Angleterre et en s'engageant dans la Royal Navy ? Après l'échec d'une première tentative d'évasion, il apprend que, s'il se porte volontaire pour des travaux de la Wehrmacht dans le Grand Nord norvégien et qu'il déserte à un moment favorable, une chance lui sera donnée de passer en Suède, pays non occupé par le Grand Reich. En compagnie de trois Bruxellois, déterminés comme lui à joindre l'Angleterre, et avec l'aide combien précieuse d'une jeune Norvégienne, il surmonte tous les obstacles de ce plan plein de risques. En mars 1943, il est accueilli, ainsi que ses compagnons d'évasion, à la légation belge de Stockholm. Si l'on excepte deux marins belges qui ne sont pas remontés à bord d'un bateau allemand arrivé en Suède, ils sont les premiers de notre nation à avoir choisi l'itinéraire nordique pour atteindre le sol anglais. Mais l'attente sera longue. C'est un an plus tard, le 9 février 1944, qu'ils prendront place dans un avion de la R.A.F. qui les amènera à Édimbourg.

Malgré ses multiples tentatives et démarches pour obtenir une affectation à la marine, Musin est incorporé le 2 avril dans le First Belgian Group, connu plus tard sous l'appellation de Brigade Piron. Une déficience cardiaque constatée au cours d'une manœuvre lui vaut d'être déclaré inapte à faire partie d'un peloton d'assaut. Le 1^{er} août, amené par un Liberty Ship, il débarque en France. Versé au 7^e peloton-transport de la Brigade Piron, il participe à la campagne de Normandie. Son unité pénétrant en Belgique par le petit village de Rongy au début

de septembre, il retrouve son pays natal, le pays picard. Mais l'épreuve n'est pas finie : il y aura encore la campagne de Hollande.

Musin ne sortira pas indemne de son temps de guerre : on lui reconnaîtra une invalidité de 20 %.

Démobilisé et installé à Bruxelles, il doit songer à la matérielle. Il compense l'absence de diplômes par un savoir-faire acquis précocement et surtout par une intelligence qui permet d'entreprendre avec succès toute activité nouvelle ou imprévue. En 1946, cette faculté d'adaptation et sa connaissance de l'anglais lui permettent d'occuper un poste intéressant à la Pan American Airways. Il y reste une demi-douzaine d'années, engagé ensuite par Macy's, la chaîne américaine de magasins, qui lui confie la fonction d'acheteur de produits européens.

En août 1948, il épouse Laura Schmitt, Laurette, qui lui est apparue le jour de la libération de Bruxelles et qu'invoque sans aucun doute certaine chanson des *Gens d'Azur* :

Les ans que j'ai connus naguère
 Sans ton regard et sans ta voix,
 C'était avant l'heure première,
 Avant le vert tendre des bois,
 Avant le feu, l'eau, la lumière,
 Avant l'éveil, avant la joie.

De cette union naîtront deux filles : Katia en décembre 1949, Dominique en juin 1953.

À partir de 1956, c'est comme indépendant que Musin exerce son activité professionnelle. On voit aisément ce qui l'a déterminé. Depuis 1950, il est administrateur, à Paris, des Éditions de l'Occident, spécialistes de la presse et des publications pour les enfants. Au même moment, il entre en littérature. En 1951, il publie son premier recueil poétique, *Fenêtre sur la nuit*, accueilli favorablement. En 1952 paraît *L'Humain Voyage*, qui obtient le Prix Max Rose. En 1953, l'éditeur parisien Pierre Seghers place sous son enseigne *Silences de la terre*. Tout converge pour que Louis s'établisse dans le monde du livre et de l'édition.

En 1960, il est l'un des fondateurs, à Luxembourg, de l'Association européenne des éditeurs de publications pour la jeunesse, en abrégé "Europress Junior", première fédération de presse créée au sein du Marché Commun.

Devenu travailleur indépendant, il se partage entre Bruxelles et Paris,

siège d'une partie de ses activités. C'est dans un atelier parisien de la Grande Loge nationale de France qu'il est initié, en 1956, selon ses proches. Le 28 janvier 1963, il obtient son affiliation à l'atelier bruxellois "Tradition et Solidarité", relevant de la Grande Loge de Belgique, constituée, rappelons-le, en 1959.

Cette affiliation coïncide avec sa participation à la politique active, militante. Membre du Parti libéral, il a vu d'un œil favorable ce parti devenir, en octobre 1961, le Parti de la liberté et du progrès, le P.L.P., qui lui semble plus ouvert à la jeunesse et aux idées neuves. En 1963, il entre au comité du P.L.P. de la ville de Bruxelles et accède bientôt à la fonction de secrétaire de cette association nombreuse et encore puissante. En 1965, il est élu conseiller communal. Il occupera ce siège jusqu'à sa mort, mais finalement comme représentant du Front démocratique des francophones, le F.D.F., aux succès électoraux foudroyants. Il sera conseiller littéraire dans le cabinet de François Persoons, lorsque celui-ci, passé au F.D.F., détiendra, de 1977 à 1981, le portefeuille de secrétaire d'État adjoint au ministre de la Culture française.

Les Éditions de l'Occident, désignées ensuite plus simplement Louis Musin éditeur, avaient leur siège, dès 1958, au domicile privé de l'écrivain, avenue de la Brabançonne 99 à Bruxelles. Durant la vingtaine d'années de leur existence à Bruxelles, elles ont publié des œuvres intéressantes, parmi lesquelles, citées pêle-mêle : *Le Cabinet chinois* de Louis Dubrau, *Le Joker* de Jean Munro, *Pipe de sommeil* de Jean-Luc Vernal, *La Valise de verre* d'Albert Lepage, *Femme de mes saisons* de Robert Vandamme, *Hauteur du silence* et *L'Invisible Oiseau* de Suzanne Scheinert-Servais, *L'Éternel Aujourd'hui* de Michel de Ghelderode de Jean Francis, *Les Gens d'Azur* et *Ma guerre et mes dentelles* de Louis Musin.

Les Gens d'Azur (1958, avec une préface de Lucienne Plisnier ; réédition augmentée en 1967, avec un avant-dire de Charles Spriet et un portrait dessiné par Serge Creuz) présentent la confession-bilan de l'homme qui, arrivé au seuil de la maturité, évoque vingt ans d'un beau voyage illuminé d'aurores et s'identifie aux êtres partagés, comme lui, entre la fascination du bleu de l'éternité et l'apaisante immersion dans le quotidien de la vie terrestre :

Une femme apaisée
 A pris du sable fin
 Pour bâtir une lune
 Qui suspendra la nuit.

Un homme, à perdre haleine,
 Berce un enfant joyeux
 Que son jeune alphabet
 A figé dans le rire.

Le tic-tac sublimé
 D'un cadran de papier
 Scande les contes bleus
 Du fuyant livre d'heures.

Et l'ouvrier des champs,
 Crucifié sur sa herse,
 Avec ses bras-moulins
 Sème du sable fin.

Homme de lettres, homme politique, homme d'action, Louis Musin avait de multiples attaches. Peu avant sa mort, à l'âge de 56 ans, il en a dressé la liste. Nous épinglons quelques-uns de ses titres : président honoraire des Jeunesses littéraires de Belgique, vice-président de l'Union wallonne des écrivains et des artistes, administrateur du Théâtre royal du Parc, membre perpétuel de l'Académie des poètes de la mer (Rouen), administrateur de la Société de l'Ommegang, Administrateur du Cercle royal borain, président (de 1965 à 1976) de la Société intercommunale belge de Crémation.

La liste, à destination profane, n'indiquait pas qu'il avait fondé en 1979 la fraternelle maçonnique " Phoibos, Arts et Lettres " et qu'il la présidait. Elle existe toujours et décerne tous les deux ans le Prix Louis Musin, attribué à un plasticien, un écrivain ou un musicien, voire à un artiste de variété.



Tous ceux qui ont eu l'occasion et le bonheur de connaître SERGE CREUZ (1924-1996) gardent de lui un souvenir ineffaçable. Il se dégageait de sa parole et de toute sa personne une chaleur communicative qui engendrait, comme par miracle, une ambiance amicale, favorisant le libre échange des opinions et des sentiments.

Quelle était la source de cette chaleur qui avait le pouvoir de rassembler et d'unir ? Pour nous, il est clair que c'était l'élan spontané vers les

autres. Serge Creuz aurait pu dire, comme le Frère Montesquieu : " J'aime les gens. " Il l'a dit à sa manière, dans *La Ligne du cœur*, parlant de la tendresse :

Oui, je revendique le mot " tendre ". Il est mon étoile. Fussent-ils les plus intelligents des hommes et des femmes, les amputés de la tendresse n'ont aucun attrait pour moi. Seule, elle n'est rien. Isolée, elle n'est que bêtasse mollesse. Avançant main dans la main, avec d'autres facultés, avec d'autres vertus, avec d'autres défauts, même de forte taille, la tendresse reste le plus vibrant secret des animaux et des hommes. Sans elle, il n'est pas d'intelligence pleine et entière. Sans elle, les plantes fanent, les êtres sèchent sur pied. Le cerveau sclérose dès que le cœur est racorni.

Né à Molenbeek Saint-Jean, dans l'agglomération bruxelloise, Victor (dit Serge) Creuz avait un patronyme qui n'est pas de chez nous. Son grand-père Creuz avait vu le jour à Cologne en 1868. Enfant naturel recueilli par un oncle brutal, curé d'une paroisse qu'il menait à la schlague, il s'échappa, dès qu'il put, d'un foyer qui le privait de toute affection. Il courut les routes, apprit la mécanique, fut compagnon du tour de France, devint maître ouvrier. Passant par la Belgique, il rencontra, lui dont la langue usuelle restait le bas-allemand, une jeune fille de Hennuyères (Brabant), qui ne parlait que le wallon. Ils s'entendirent, se marièrent et s'installèrent à Molenbeek Saint-Jean.

La substitution de Serge à Victor date de 1940. Les hommes de 16 à 35 ans avaient reçu l'ordre de rejoindre un centre de recrutement de l'armée belge. Le jeune Creuz, au terme d'un parcours sinueux, se trouva à Carnon-Plage, sur la Méditerranée, pas loin de Sète. En ce bout du monde, il tombe amoureux d'une adorable compatriote, catholique et flamingante, qui s'appelle Simone et qu'il rebaptise Ninotchka, en souvenir de Greta Garbo et du film d'Ernst Lubitsch. Simone est d'accord pour Ninotchka à la condition qu'il renonce à Victor, trop latin à son goût, et qu'il se nomme dorénavant Zeger, un équivalent qui plaît à son oreille flamande. Très vite, Zeger a glissé vers Serge. L'amourette était sans avenir, mais le prénom Serge demeura.

Pendant la drôle de guerre, Creuz — gamin de quinze ans — avait proposé avec succès des dessins à l'hebdomadaire *Le Barbelé*, que les frères Haesaerts, Luc et Paul, continuèrent d'animer tout en étant mobilisés. Dès les premières rencontres, il trouva en Luc un conseiller,

un guide, un éveilleur. Un évènement dont il souligna l'importance dans *La Ligne du cœur* : " Ah oui, c'est une fameuse chance d'avoir un tel aîné pour ami. Il est Socrate, il est Dionysos. Fou et sage. Enthousiaste. Enthousiasmant. Il déborde d'idées, sait apprécier celles des autres. Il est l'éveilleur. Le remue-méninge. "

Après l'École moyenne de Laeken et un court passage au Collège Saint-Pierre, Serge Creuz, qui en avait marre de l'école, dira-t-il, commença ses études artistiques en 1939, à l'Académie royale des beaux-arts, rue du Midi, à Bruxelles (professeur Henri Van Haelen). En 1941, il les poursuivit, sur les conseils de Luc Haesaerts, à l'École nationale supérieure d'architecture et des arts décoratifs, appelée plus souvent École de la Cambre, dirigée alors par le Frère Herman Teirlinck et où il eut pour maître Joris Minne. Des années plus tard, artiste consacré, il retourna à la Cambre, comme enseignant, nommé en 1962 professeur d'illustration et de gravure et en 1965 professeur de scénographie.

Pendant l'occupation, Creuz se mêla aux mouvements de résistance. Il lui fut demandé de créer à la Cambre une section d'étudiants engagés. Il dessina pour des feuilles clandestines. Il dira modestement que l'un ou l'autre de ses camarades firent beaucoup plus.

Dans *Les Couleurs de la vie*, il s'est situé par rapport aux tendances de la peinture durant les années où lui-même se formait, se construisait ; deux figures émergent : Permeke et Picasso.

Pour le jeune peintre que j'étais dans les années 40-50, je naviguais comme beaucoup d'autres dans un chenal. Il y croisait des voiliers de tonnages variés, des barcasses et des navires de haut-bord. Leurs noms : Rembrandt et Ensor, Le Titien et Fra Angelico, Dufy et Botticelli, Bonnard et d'autres, au hasard des heureuses rencontres, des reproductions douteuses, des expositions trop rares... Dominant le tout, au bout des deux rives : à babord, Permeke trouait les brumes, Picasso, à tribord, irradiait.

Le jus, la puissance, la liberté de Permeke. Cette façon de balayer les grands ciels de Flandre. Peinture évidente comme la terre. Partage inégal pourtant où le ciel occupe le plus grand espace de la toile pour écraser tout en bas la pesante argile. Le soufflé impérial du Septentrion commande la brosse. Mélange de fumier et d'or, le brun fécal, boue originelle, le putride d'où surgit le printemps, la lumière.

Picasso lui aussi était notre grand fanal sacrilège. Picasso et

Permeke, des potes libertaires, fracasseurs d'interdits, nous encourageaient au délire, à la gourmandise de peindre.

Ces deux phares, à chaque bout de l'estacade, nous ont indiqué la haute mer.

La diversité de ses dons et sa puissance de travail permirent à Creuz de parcourir simultanément (ou presque) quatre carrières : comme peintre et dessinateur, comme scénographe, comme graphiste illustrateur, comme journaliste et écrivain. C'était beaucoup pour un seul homme, qui, en plus de son travail artistique, assumait vaillamment ses devoirs de citoyen !

Peintre et dessinateur, il participa très tôt à des expositions. Dès 1946 (il avait alors vingt-deux ans), on en comptait cinq. Il est impossible de dénombrer exactement celles qui suivirent. Plusieurs chaque année. En Belgique, en France et en Suisse, aux États-Unis, au Japon et en U.R.S.S. : Creuz apparaissait aux cimaises du monde entier.

Le beau livre (que nous venons de citer), *Les Couleurs de la vie* (1986), consacré à son œuvre picturale et à ses dessins, réunit des hommages inédits (de Norge, Paul Delvaux, Georges Sion, Jean Muno, Anne-Marie La Fère, Paul Emond, Sophie Creuz, etc.), reproduit des commentaires et témoignages (de Charles Bernard, Charles Bertin, Paul Caso, Jean Cocteau, Michel de Ghelderode, Luc et Paul Haesaerts, Stéphane Rey, alias Thomas Owen, Alain Bosquet de Thoran, etc.), insère des notes marginales du peintre. Un livre document, abondamment illustré. En guise de préambule, cette déclaration de l'artiste, une profession de foi :

Je sais que je peins pour chanter mon allégeance à la vie.

Je fais un paysage pour lui dire affectueusement merci. Je déclare mon amour à un visage d'enfant, de femme, de vieillard quand je trace ou peins un portrait.

C'est ma manière à moi de dire ma répulsion pour la bêtise, le médiocre, le laid, l'injuste, ma haine de la haine.

Suivre le parcours d'une ligne, épier les mouvements de la lumière est une façon de prier, de combattre en pacifiste, en peintre.

(Texte publié dans le livre sous sa forme manuscrite.)

Creuz excellait dans l'art du portrait. Analysant une de ses plus belles toiles, le portrait d'Anne Molitor (1976), Stéphane Rey — le nom

sous lequel Thomas Owen écrivait ses critiques d'art — a montré de manière éblouissante le pouvoir magique d'un réalisme qui parvient à révéler l'invisible par la représentation du visible :

Ce beau visage de femme, grave, secret [...] permet une approche réfléchie d'un art qui mérite une grande attention. Ces traits jeunes encore et déjà marqués par l'ombre des regrets, cette bouche fine et ferme dont les coins hésitent au bord du sourire, ces pommettes bien accusées, ces yeux perdus dans une rêverie profonde, tout concourt à livrer notre âme à cette figure pathétique. L'étrange pouvoir de séduction de Serge Creuz, c'est cette habileté à doubler la réalité de l'image d'un contenu intérieur contre quoi l'on se défend mal. *Ce peintre de la vérité formelle est aussi un peintre de la pensée déguisée* et jamais peut-être, autant qu'en cette exposition *, n'a-t-on pu s'en rendre compte. L'artiste aime la vie et les spectacles qu'elle nous ménage. Filles jeunes avec toute leur inconvenante fraîcheur, enfants heureux dans un climat de bonheur familial, paysages rapportés du Mexique ou d'Indonésie, un chat, des marguerites, à la fois la douceur de la vie simple et la tentation de l'aventure.

Les dessins de Creuz sont d'une nature qui les distingue absolument des huiles. Charles Bertin estimait avec raison que l'artiste, en recourant à la forme dépouillée du dessin, livrait un autre aspect de sa personnalité :

C'est la grâce du trait qui règne ici en maîtresse. Dans ces paysages, ces arbres, ces fleurs, ces ravissants visages de jeunes filles qui s'offrent à nous sur la nudité du papier, une pureté souveraine se fait jour. Et la valeur d'émotion qui s'en dégage provient autant de l'extrême dépouillement de la pensée que de la rigoureuse économie des moyens employés. Le combat du peintre avec son sujet dont je parlais tout à l'heure, semble avoir pris fin, ou, du moins, il est devenu invisible. Nous accédons, purifiés, à l'essentiel, par la simple vertu d'une ligne qui semble ignorer l'hésitation et le repentir.

Comme scénographe, Creuz débuta très tôt, vers 1941. Mais c'est à

* Il pourrait s'agir de l'exposition Serge Creuz organisée en 1981 à Rhode Saint-Genèse par le Crédit communal. Le texte de Stéphane Rey a été reproduit aussi dans le catalogue de l'exposition Serge Creuz au Rouge Cloître (12 septembre-18 octobre 1981).

Paris qu'il se forma dans les premières années de l'après-guerre, suivant des stages chez Jean-Louis Barrault, Christian Bérard et Félix Labisse. Il collabora à la création de spectacles à la Rose rouge (Saint-Germain-des-Prés), au théâtre Édouard VII, au théâtre Montmartre, aux marionnettes des Champs-Élysées. Il a évoqué cette époque de sa vie en termes émus :

Saint-Germain-des-Prés. Un village, la clé des songes, nos vingt ans s'ébrouant. Parmi les belles années, c'en furent de bien belles. Des petits travaux, mal payés, mais l'amitié militante, les amours des petits matins s'achevant aux halles. Le monde était à nous. D'ailleurs il défilait tout entier (ou presque) dans nos caves où sonnaient le jazz, Claude Luter, Sidney Bechet, Boris Vian et, à ma chère Rose rouge, les Frères Jacques, quelques débutants, Greco, Girardot, Piccoli, Dufilho, Devos et, bien sûr, Yves Robert, Hussenot, Rosy Varte et combien d'autres.

En Belgique, il décora de nombreux spectacles montés par les principales institutions théâtrales : le Rideau de Bruxelles, le Théâtre National, le Théâtre royal du Parc, le Théâtre royal de la Monnaie, le Koninklijke Vlaamse Schouwburg, Opéra et Ballet de Wallonie.

En France, il participa à la décentralisation théâtrale, au Centre dramatique de l'Ouest (Rennes) et au Centre dramatique de l'Est qui devint le Théâtre national de Strasbourg. De 1962 à 1972, il dirigea comme professeur l'atelier de décoration théâtrale de l'École supérieure d'art dramatique de Strasbourg. Pendant des années, il se partagea entre la France et la Belgique.

Le va-et-vient entre deux pays, cette errance de l'artiste menant une vie de saltimbanque, lui a inspiré, dans *La Ligne du cœur*, une réflexion lourde de questions sans réponse claire :

Dites-moi, vous qui suivez mes " aller-retour ", pourquoi je vais ainsi de Bruxelles à Rennes, de Paris à Strasbourg, de l'Alsace à la Principauté de Liège, des bords de Meuse aux bords de l'Escaut d'Anvers, de Gand ? Dites-moi si vous avez deviné l'irrésistible appel des théâtres de ces villes. Appel d'au-delà la fragile mémoire des spectateurs. Peut-être. Appel qui frémit, retentit, se clame et se tonne dans le silence d'exil où je suis tenu. À vrai dire, quel trésor cette certitude " d'en avoir été " à part entière, sans retenue, sans épargner

l'illusion, sans ménager l'effort. Quelle richesse ces surmenages effrénés dont il ne reste rien que de mauvaises photos jaunies, déchirées, quelques maquettes rongées par les " petites souris du temps ", des coupures et encore des coupures de presse. Thalie, Melpomène, Terpsichore, je garde encore le sel de vos morsures, le miel de vos baisers, le sang de vos cruautés. Mes trois muses tant aimées, Comédie, Tragédie, Danse. Ajoutons Téléchypie, la muse ingrate du petit écran. Ingrate ? Chypie ? Qu'est-ce que je raconte là ?

Il prit une part active aux émissions de la télévision belge dès la période expérimentale en 1952. À l'I.N.R. et à la N.I.R., ensuite à la R.T.B., il créa décors, costumes et illustrations pour d'innombrables émissions dramatiques, de variétés ou de ballets.

Dans deux paragraphes de *La Ligne du cœur*, il a résumé son parcours d'homme du spectacle :

Impossible de faire le relevé de toutes les victoires petites ou grandes. Impossible d'énumérer les défaites, les désillusions. Elles sont le lot de tous les saltimbanques. Et j'en suis. Inutile de rêver sur les songes réalisés, sur ceux qui se sont envolés. Ce que je puis, ce que je sais faire, c'est remercier les hommes et les femmes avec qui j'ai partagé ces intensités-là. Demander pardon pour mes humeurs de perfectionniste intransigeant. Crier merci une fois de plus aux artisans avec qui j'ai eu l'honneur de travailler. Crier merci aux comédiennes, aux comédiens. Merci au public qui m'a fait ce merveilleux cadeau d'aimer parfois ce que je lui donnais à voir.

Que dire de mon périple théâtral ? Que je fus à un moment donné le plus enclaudelisé des rouges. Et comblé par le verbe et les déchirances de *L'Échange*, du *Partage de Midi*, du *Soulier de satin*. Que je fus le plus embrechtisé des non-brechtiens. *La Bonne Âme de Se-Tchouan*, *Le Cercle de craie caucasien*, *Mère Courage*, etc. furent de belles et bonnes et saines réflexions sur l'essence du théâtre. Que les théoriciens ne sont pas arrivés à me séparer des auteurs que j'aime malgré leur fallacieux brouillard, leurs inextricables discours d'araignées mentales. [...]

Creuz avait la stature d'un rassembleur. En 1958, il fonda et présida l'Union belge des décorateurs de théâtre, de télévision et de cinéma. Il démissionna en 1960. Mais cette profession, mal définie, doit se

définir et se défendre, il en était conscient. En 1977, il prit la présidence de l'Association belge des scénographes, techniciens et architectes de théâtre (ABSTAT). En 1985, il fut porté à la vice-présidence de l'Organisation internationale des scénographes, techniciens de théâtre (OISTAT). En 1971, 1979 et 1983, il exerça la fonction de commissaire général de la participation belge à la Quadriennale du théâtre à Prague. C'était avant la chute du mur de Berlin. Creuz eut des contacts secrets avec des dissidents tchèques.

Après des années de démarches, il réalisa en 1982, avec l'aide de la ville de Bruxelles, un projet qui lui tenait à cœur : la création d'une Maison du spectacle, centre de documentation et lieu de rencontres. Cette maison rêvée, il ne fallut pas la construire ; elle existait, elle attendait depuis plus de deux siècles, la Maison de la Bellone, rue de Flandre, à Bruxelles. Serge Creuz a raconté cette belle histoire dans un livre, *La Maison de la Bellone* (Presses de la Bellone, 1984), dont il a repris la matière en édition luxueuse, *Bellone. Alchimie d'une maison* (Éditions Racine, 1995).

Sa troisième carrière fut celle d'un graphiste illustrateur. Il dessina de nombreuses affiches de spectacles (par exemple, *Les Enfants terribles* de Cocteau, le Cirque de Moscou) ou en faveur d'organisations qui correspondaient à ses convictions et à ses sentiments (Droits de l'homme, Morale laïque, Amnesty International, Terre des hommes, Semaine de l'enfance abandonnée...). Il illustra une vingtaine de livres, dont les auteurs étaient : Paul Fort, Norge, René Henoumont, Jules Romains, Maurice Carême (illustré à quatre reprises)... Il s'amusa à réunir 47 dessins humoristiques pour le plaisir des enfants et des adultes qui ont gardé le don d'enfance : *Fakirs et éléphants* (Bruxelles, Éditions Jacques Antoine, 1973). Ajoutons qu'il créa deux timbres-poste belges et qu'il obtint pour l'un des deux le prix du meilleur timbre de l'année.

Journaliste, il le fut toute sa vie, ayant toujours quelque chose à dire, une cause à défendre, une indignation à exprimer. Énumérons les organes auxquels il collabora principalement. En Belgique : *Le Drapeau rouge*, *Le Peuple*, *Pourquoi Pas ?* (collaboration écrite et dessinée), *Carnets du Séminaire des arts*, *Journal des Beaux-Arts* (dont il fut le correspondant à Paris durant des années), *De Vlaamse Gids*, *Clé pour les Arts*, *Actualité de la Scénographie*. En France : *Action*, *Les Lettres françaises*, *Arts*, *Le Livre*.

Belle endurance, il fut " Art-Director " de *Sabena Revue* de 1961 à 1981. Il conçut et réalisa totalement quelques numéros spéciaux : Tjil Uylenspiegel, Quand le regard a des ailes, Rubens, Indonésie, Mexique, Irlande.

Écrivain authentique, spontané, alerte, allègre, il nous a laissé quatre livres : *La Maison de la Bellone* (1984), *Bellone-Alchimie d'une maison* (1995), *La Ligne du cœur* (Lausanne, Éditions Pierre-Marcel Favre, 1985), *Les Peintres de mon chemin* (Bruxelles, Éditions Racine, 1996). Quatre livres auxquels on retourne avec un plaisir que chaque lecture renouvelle.

De *La Ligne du cœur*, il nous plairait d'extraire une dizaine de morceaux dignes de figurer dans une anthologie. Nous nous résignons à n'en retenir que deux. Le premier, évoquant un petit tailleur juif, "vieux et pas beau", "tout rond et fier de son savoir-faire", doit rappeler que Serge Creuz conçut l'émouvant Mémorial belge d'Auschwitz inauguré par le roi Baudouin en 1984 :

Ma mère me conduit chez lui, près de la place de la Duchesse. C'est aussi le marché aux chevaux. Des hommes en sarrau, le foulard rouge noué autour du cou, glissent leur canne noueuse sous le bras pour taper sec et dur dans la paume d'un collègue. Cela signifie : marché conclu ! Aucun contrat écrit ne vaut ce pacte-là. Nous traversons la grande place pavée, semée de paille et de crottin fumant.

La boutique du petit tailleur, grise. Il recommande un velours de brasseur, ultra-solide, une doublure de Bedford, inusable, dit-il. Et il ne ment pas. L'artisan est mort lui aussi près de Cracovie dans un lieu dont il ignorait tout : Auschwitz.

Le costume est toujours là. Devenu trop étroit pour moi, mon ami Paul l'a mis et remis. Mon ami Paul est mort. Le velours et sa doublure tiennent toujours, paraît-il, quarante ans après.

Salut à toi, petit tailleur martyr ! Que n'étais-tu d'un tissu plus résistant ? Je veux, toi aussi, te faire revivre. C'est peu de chose pour toi qui n'en sais rien. C'est beaucoup pour moi qui t'envoie respectueusement un tendre bonjour par-dessus la nuit et par-delà le brouillard, vilain petit tailleur, sublime petit tailleur.

Quand je fis le pèlerinage d'Auschwitz, à tout hasard, je t'ai salué en silence. J'ai peut-être murmuré : « Vous savez, monsieur le tailleur, votre costume est toujours impeccable. »

Je n'ai pas osé te tutoyer...

Le second morceau constitue le petit chapitre intitulé "Le maçon". Creuz, petit-fils et fils d'ouvrier, honore "la majesté" du travail manuel :

La vive lumière d'après la pluie exalte, jusqu'au cri, les couleurs de la rue, les couleurs des champs. Briques roses, lavées, se dressant sur fond de ciel bleu ou gris. Gris ou bleu, ni l'un ni l'autre, plomb bleuté, azur de plomb. Je ne puis voir autre chose. Je regarde intensément ce morceau de mur sans importance qui devient le centre même de l'univers, de tous les temps. Comme si je voulais en retour hypnotiser ces briques. Parallélépipèdes rectangles sortis du ventre de la Terre mère, empilés après démoulage, élevés en temple de feu. Argile faite de l'eau des morts, des vivants, des entre-deux. Depuis toujours, par la paille, par le feu, cette terre molle durcit, rougeoie, se couvre de croûtes, de cendres, devient la pierre du pauvre. La brique. Œuvre de potier. Grand œuvre du sorcier. Transmutation de la matière. Dans la tour du briquetier couve longtemps le sourd foyer. On respire mal auprès de lui, il pompe le bel oxygène.

Aujourd'hui, je fixe sans ciller ce petit mur dressé sur fond de ciel. Entre les briques, déborde une tartinade de ciment. Figés, soudés l'un à l'autre, brique et ciment. En quinconce, alternées savamment, les briques, dans leur bel appareil, témoignent de l'art du maçon. Niveau d'eau, fil à plomb, règle, tout l'antique outillage du bâtisseur, sans cesse contrôlé et reconstruit en une chorégraphie très ancienne. Gestes efficaces sans luxe inutile.

L'homme se redresse dans le soleil ; il ruisselle ; d'un revers de manche, il essuie la sueur de son front. Il est fier. Heureux. Il a construit un mur. Bien assis, bien droit. Vainqueur. Il saisit son cruchon de fer, l'applique à ses lèvres craquelées, roses et grises, brique et ciment. Il boit. La tête jetée en arrière. Un peu de café froid coule en un mince filet depuis la commissure des lèvres. Il est des myriades d'autres merveilles. Rien ne dépasse la majesté de cet ouvrier, de son mur et de la lumière d'après l'orage.

Dans le propos liminaire (" Bienvenue à bord ") des *Peintres de mon chemin*, Creuz annonce : " J'écrirai ceci comme je peins. Pour celles et ceux qui ont des yeux en face du cœur. Que les autres n'aillent pas plus avant. Ceci ne les concerne en rien. Il s'agira, je le répète, de connivences, ce qui suppose que l'on ne se souciera guère de chronologie ou de méthode. "

C'est tout de même une contribution considérable à l'histoire de la peinture contemporaine et de son environnement culturel. Avec un index comportant plus de six cents noms, cet ouvrage est une mine

d'informations. Au lecteur, Creuz offre en prime son talent de conteur savoureux. Ici également, nous aimerions multiplier les citations. Nous n'en ferons qu'une : c'est un peintre prince qui en bénéficiera, Karel van Vlaanderen.

Un jour, le journaliste Jo Gérard me téléphone, me prévenant que Charles viendrait tel jour à l'exposition que je présentais à la galerie Racines, rue Ravenstein. « Mais je ne suis pas libre ce jour-là, j'ai une répétition à l'Opéra de Wallonie, je ne pourrai pas être à Bruxelles. » « Ça n'est pas pensable », fait Jo Gérard, « Monseigneur va être furieux. On ne peut pas décliner une telle proposition d'un prince royal. » « Ce n'est peut-être pas permis, mais je ne peux pas faire autrement. Tu diras à Monseigneur que mon père, comme le sien, a fait la guerre de 14-18. Le mien était simple soldat et de plus, lui, il ne m'a pas laissé d'héritage. Je dois gagner ma vie. Or, j'ai fait les décors et les costumes d'un opéra à Liège, donc je ne serai pas à Bruxelles. » Je ne crois pas que mon discours fut rapporté entièrement, mais Monseigneur ne m'en tint pas rigueur et il vint un autre jour, à ma convenance et à la sienne.

Il avait un regard d'aigle, le regard d'acier bleu de la reine Élisabeth, sa mère. Il était deux fois plus grand qu'elle, ou trois ? Sa barbe avait poussé. Il se voulait tellement artiste qu'il s'était fait une tête de Van Gogh. Je lui dis que j'aimerais bien faire son portrait. « D'accord », répondit-il, et, bon prince, il ajouta : « Je ferai le vôtre en échange. » Plusieurs fois, sa secrétaire, Mademoiselle Sterling, m'appela pour me proposer un rendez-vous. Hélas, je n'étais jamais libre à ces dates. Un jour, il s'empara lui-même du téléphone et je l'entendis me dire : « Écoutez, je ne peux plus attendre, je vais couper ma barbe parce que ça me gratte trop. » Je le voulais avec sa barbe et nous avons trouvé une date. Il vint chez moi, à Rhode-Saint-Genèse à l'époque. J'ai fait deux ou trois lavis aquarellés de cet homme pour qui j'éprouvais une réelle sympathie. Il semblait surgir d'un Moyen Âge bavarois. Une large ceinture lui venait d'un aïeul Wittelsbach, chasseur d'ours ; il me la fit admirer avec fierté. Tous, nous avons une famille qui remonte aux origines de l'humanité. Certains éprouvent la peu modeste assurance de plonger leurs racines plus loin que d'autres. Tant que cette naïve illusion ne les incite pas à brandir le fouet ou le sabre, ce n'est pas gênant. Il y a là de la candeur un peu folklorique. Cette hautaine conviction force parfois la passivité des autres. Quand

Charles vous regardait, ses yeux vous fixaient comme ceux de l'aigle de l'héraldique du gotha. Il scrutait comme le moyenâgeux Albrecht de Hohenlohe, par la fente de son heaume, hypnotisant un baron ennemi. Ce regard du prince m'emmenait, je l'avoue, sous le rocher de la Lorelei, voire en plein cœur de la pinacothèque de Munich, dans la mêlée où Altdorfer peignit le choc des armures d'Alexandre.

Ainsi, un fils de la duchesse de Bavière, Élisabeth Wittelsbach, par sa conviction, emportait l'imagination de ce fier descendant que je suis d'un compagnon ouvrier [...]

L'après-midi du 15 janvier 1996, Serge Creuz téléphonait à son éditeur qu'il avait terminé son second livre de souvenirs et qu'il en avait trouvé le titre, *Les Peintres de mon chemin*. Il mourait le lendemain.

Il avait été initié en 1963 à la loge " Action et Solidarité n° 1 ", à l'Orient de Bruxelles.



GEORGES GRAIVE (à l'état-civil Georges De Greef, 1925-1987) est l'auteur de beaux recueils poétiques dont l'édition volontairement confidentielle explique qu'ils soient absents des répertoires des lettres françaises de Belgique.

Quel homme était le poète dans la vie quotidienne, quelle fut sa carrière dans le monde où il n'est pas permis de rêver ?

Né à Woluwé Saint-Lambert, mort à Schaerbeek, c'était un Bruxellois, un citadin accrochant parfois au décor urbain familial les lambeaux de ses souvenirs et les banderoles de ses questionnements :

Ce sera au seuil d'une maison,
ou sur un banc public,
ou bien sur le quai d'une gare
qu'il vient ce jour,
le jour où des mots te brisent,
te renvoient à toi-même,
et tu pleures ton enfance de sable et de vent.
... As-tu bien déchiffré ce que te dit le sable,
ce que te dit le vent ?
Et que te dira le temps ?

(Extrait de *Solitudes*, 1986.)

Élevé dans la croyance catholique, il fit ses humanités gréco-latines à l'Institut Saint-Louis, fleuron de ce qu'on appelle en Belgique l'enseignement libre. Ses parents n'étaient pas mariés, il portait le nom de sa mère, un statut de bâtard que les bien-pensants du catholique collège ne manquaient pas, paraît-il, de lui rappeler.

Le moment venu d'entamer des études universitaires, c'est la médecine qui l'attirait, une attirance qui lui resta et dont son œuvre littéraire porte quelques traces *. Mais il opta pour les sciences économiques. L'U.L.B. lui délivre en juillet 1952 le diplôme de licencié en sciences économiques et financières, en octobre de la même année celui (complémentaire) de licencié en sciences administratives.

Pendant vingt ans, il resta lié à son Alma Mater par l'exercice d'une fonction scientifique. C'est à l'Institut de sociologie Solvay que se déroula son parcours. Dès octobre 1950 chargé de recherches (sans subside), il est nommé en octobre 1952 secrétaire (avec subside) du centre d'étude des problèmes de l'emploi et en décembre 1953 secrétaire chargé de recherches. À partir de février 1955 (au moment où il entre à la Caisse générale d'Épargne et de Retraite), il passe dans la catégorie C (*part time*) pour les diverses charges qu'il assume à l'U.L.B. : chargé de recherches et chargé de conférences d'octobre 1955 à octobre 1956, chargé de recherches d'octobre 1956 à octobre 1966 avec mission d'assistant auprès du professeur Henri Janne pour le séminaire de questions de sociologie et, en 1964-1965 et 1965-1966, pour le cours Étude approfondie de questions de sociologie. De 1966 à 1970, il porte le titre de membre associé à l'Institut. Plus tard, en 1978 et en 1981, il accèdera à la vice-présidence du Conseil d'administration de l'Université. En ces mêmes années, il fut président du conseil de gestion de l'hôpital universitaire Érasme.

En 1955, Georges De Greef entra au service des études économiques de la C.G.E.R., le vivier intellectuel de cette institution publique. Il aimait rappeler que la Caisse avait été fondée en 1865 par le ministre libéral Walthère Frère-Orban, après que la Société Générale eut refusé de s'intéresser à la collecte de l'épargne des petites gens.

Il était de conviction socialiste. Son entourage familial se souvient encore des longues discussions qu'il avait chez lui, le samedi, avec des amis partageant ses idées politiques : Henri Janne, Guy Spitaels, Nicole Delruelle, René Deschutter, Jacques Coenen. Il est normal qu'on l'ait

* Titres de poèmes : " Dans l'âme de l'aorte ", " Les gisants de neuro-chirurgie ", " Tachycardie " .

pressenti pour enseigner l'économie politique à l'École ouvrière supérieure. Il y fut professeur jusqu'en 1974.

Son dossier à l'U.L.B. indique qu'il enseigna également en deux autres établissements bruxellois : l'Institut des Arts et Métiers et l'École d'infirmières Édith Cavell.

À la C.G.E.R., fort marqué alors par l'inféodation des dirigeants au tout-puissant C.V.P. (Christelijke Volkspartij), il dut attendre assez longtemps pour obtenir le grade de directeur. Nommé en 1977, il changea complètement de métier, bifurquant vers le marketing, ouvrant avec enthousiasme de nouvelles agences, organisant des expositions. C'était un amateur d'art. Il s'était constitué une collection personnelle, où figuraient des peintres qu'il aimait : Jean Van den Eeckhoudt, Alice Frey, Armand Vanderlick, Henri-Victor Wolvens, Taf Wallet, Roger Somville. La musique le passionnait. Bien que ne jouant d'aucun instrument, il avait une étonnante oreille de mélomane. Il présidait avec plaisir l'Harmonie de la C.G.E.R.

En 1983, en application de la loi qui modifiait le statut des institutions publiques de crédit, sa fonction de directeur lui attribua d'office un siège au Conseil d'administration de la Caisse. Il porta dès lors le titre d'administrateur directeur.

L'œuvre poétique de Georges Graive comporte six recueils publiés au cours des dernières années de son existence et tous les six édités à Bruxelles par Jacques Antoine, avec un soin extrême : *Pierre libre* (1977), *Le Nom secret de la chanson* (1979), *Ce corps en mon regard*, avec des dessins de Maria Noppen de Matteis (1980), *L'Amour se mange ou la cuisine amoureuse*, vue par Marie [sic] Noppen de Matteis et Georges Graive. Préface de Herman Liebaers (1982), *Révérance parler* (1985, collection "Le Vice impuni"), *Solitudes*, avec des photos d'Odile Binard (1987, collection "Odeur du temps").

Le poète pratique peu le vers classique, et quand il s'y adonne, il prend des libertés avec l'e dit muet et le compte des pieds. Le poème que voici montre, accessoirement, qu'il ne résiste pas au plaisir de créer des néologismes :

CORPS À CŒURS

Extase bleue cambrée, fentes paraboliques
 où s'étirent, gémelles, des fesses vénériennes
 et des seins nostalgés d'accouplements lyriques,

désirs, courez, fleurs rouges, corolles magiciennes
 où des bouches boiront des saveurs jouvencelles,
 sources de reins nouveaux, corps à cœurs triomphés
 en de savants combats où halètent rebelles
 les croupes isomères, mamelons érectés.
 Promesses de capture, dites à ma mémoire
 vos signes murmurants, vos délivrés envols
 en litières profondes, le délirant savoir
 de ce peintre amoureux d'imaginaires viols.

(Extrait de *Pierre libre*.)

Il préfère le vers libre ou la prose rythmée. Il en use avec bonheur.

LES ENFANTS

Ils sont venus,
 ils sont venus,
 les enfants,
 les merveilleux enfants,
 dans le secret de mes mains solitaires,
 les enfants,
 disant le jour et les soleils,
 disant l'aube et le demain,
 les pommes mûres et les cerises noires,
 le miel heureux des sourires,
 le chant muet des galaxies,
 ils sont venus les merveilleux enfants,
 disant,
 les enfants,
 le blé de leurs cheveux,
 dans le secret solitaire de mes mains,
 le blé, les coquelicots, les fleurs, les trèfles à quatre feuilles,
 les enfants,
 disant la main donnée, la vérité première
 et puis la vérité seconde et d'autres vérités,
 les enfants,
 les merveilleux enfants,
 qui sont venus,
 disant des noms de dieux et d'autres mots d'amour et d'amitié,

disant des perles d'émeraude et des roses joyeuses,
 des bouquets de lilas et des haies d'aubépine,
 ils sont venus,
 puis ils viendront,
 les enfants,
 les merveilleux enfants,
 disant l'Apocalypse, les épées d'or et les archanges,
 les nébuleuses vertes et bleues,
 les cavaliers arqués sur des cavales blanches,
 — toujours dans le secret de mes mains —,
 disant des oiseaux blancs,
 les enfants,
 les merveilleux enfants,
 disant,
 criant,
 et puis,
 enfin,
 chantant
 la naissance d'une fleur inconnue,
 la naissance d'un parfum inconnu,
 la naissance d'une pierre inconnue,
 la naissance des enfants,
 des merveilleux enfants.

(Extrait de *Le Nom secret de la chanson.*)

Deux œuvres de Georges Graive présentent chacune une particularité que l'on peut considérer, dans les deux cas, comme très originale.

Dans le titre *L'Amour se mange ou la cuisine amoureuse*, le mot *cuisine* n'est pas métaphorique. Le somptueux ouvrage tiré à 150 exemplaires nominatifs et hors commerce recueille, en effet, des recettes culinaires. Trente-trois recettes conçues et illustrées artistiquement par Marie Noppen de Matteis (Coq au vin rouge, Pudding à la Cyrano, Steak haut-fourneau, Langue à la sauce verte, Crème d'avocat du diable, Saumon à la Grand Maréchal, Sole meunière, Œufs Prix Nobel, Brochet à la rose, Poire au vinaigre de la Présidente, etc.), dédiées respectivement (avec un clin d'œil) à André Cools, Paul Danblon, Étienne Davignon, Henri et Betty Janne, Roger Lallemand, Herman Liebaers, Thomas Owen, Ilya Prigogine, Henri Simonet, Antoinette Spaak, etc. et commentées en vers réguliers ou libres par Georges

Graive. Lequel s'est amusé à dédier à Georges De Greef le quatrain " Le don de Marie " inspiré par les " Escargots de Bourgoigne à la poète " :

Ne chante plus, poète (ou ainsi supposé) :
mire-toi, narcissique, dans ce don de Marie
où règnent sans combats, amants hermaphrodites,
êtres de volupté, ces mollusques d'Eros.

L'Amour se mange a dû faire les délices des lecteurs triés sur le volet et tous à même d'entrer dans le jeu subtil des allusions. Que Georges Graive ait fait de recettes culinaires une table des matières ne les aura pas étonnés. Ils savaient que Georges De Greef cuisinait avec art et qu'il avait une relation privilégiée avec le grand restaurateur Pierre Romeyer.

L'originalité de *Révérance parler* est d'une autre espèce. C'est l'histoire d'un amour racontée au fil de treize messages de l'amant à la femme aimée. Cinquante-deux pages seulement, mais d'une grande densité. L'histoire ne retient que les faits majeurs, les moments intenses, les souvenirs lumineux, les peurs qui ne se raisonnent pas, les obsessions qui ne se dissipent pas. Les messages changent de forme au gré de l'évolution de la liaison et du sentiment : la lettre dans les premiers temps (" Sans doute ne suis-je pour vous, Madame, que le souvenir flou d'une rencontre fortuite... "), le petit mot qui dit très vite une chose très importante, la confidence qui pourrait être la page d'un journal intime, l'aveu délirant, le poème en prose, le poème en vers libres, la méditation qui confère à l'individuel les dimensions de l'universel... C'est le treizième et dernier message :

Souvent, je songe à l'absurde.
Absurdité de la vie.

Quoi ! ces frissons, ces battements éperdus du cœur, ces étreintes, ces plaisirs et ces peines parfois, ces chaleurs indicibles bues au corps de l'autre, ineffables orgasmes, rires après, heures lourdes de tendresses légères, désirs de possession éternelle, quoi ! tout cela que le néant aspire, boit, mange et digère : nos corps triomphants, nos mains tendues vers des caresses, nos reins furieux, nos yeux qui dansent de désir, qui dansent de plaisir.

C'est le néant qui gagne.

Laisserons-nous le néant gagner ?

Moi, je voudrais t'aimer si bien et si fort, t'offrir en présent les mots les plus beaux, tisser avec eux des songes, mettre tant d'ardeur à jouir ensemble, te désirer si fort que, même loin, ton ventre en brûlerait, faire couler en toi des flots et des flots de vie, te protéger du mal et des pleurs et des chagrins et de toute souffrance, je voudrais que nous nous aimions si bien et si fort que, le jour venu, le néant nous refuse.

Georges De Greef fut initié le 8 mars 1971 à la loge " Les Amis Philanthropes ", à l'Orient de Bruxelles.

Il était membre du Conseil d'administration de la C.G.E.R. lorsque celle-ci accueillit la très belle exposition sur la Franc-Maçonnerie (mars-juillet 1983) dont le principal artisan fut le Frère André Uyttebrouck, professeur à l'U.L.B.



Un homme perd son patronyme au profit du métier qu'il exerce avec talent : ce fut le cas de JULES METZ (1925-1995) que le grand public, à l'écoute de ses prévisions quotidiennes, appelait tout uniment Monsieur Météo, comme s'il portait ce nom à l'état civil.

Né à Neufchâteau, Jules Metz avait la force tranquille et la ténacité qu'on prête généralement aux Ardennais. Il suivit le cycle des humanités scientifiques à l'Athénée de sa ville natale. À l'époque où le troisième Reich, vaincu sur tous les fronts mais encore agressif, lançait ses V1, il s'engagea à la section belge de la Royal Air Force et, après un stage à la Marine Craft Training School de la RAF, il devint membre de l'équipage d'une vedette rapide de l'Air Sea Rescue, qui repêchait les aviateurs perdus en mer. Il découvrait l'importance stratégique de savoir le temps qu'il fait et le temps qu'il fera.

Rentré en Belgique, il participa avec le lieutenant Bastin à la création du service météorologique de la force aérienne. Ayant obtenu en 1948 le brevet de prévisionniste à la Régie des voies aériennes, il fut chargé, l'année suivante, d'assurer la protection météorologique du 1^{er} Wing de chasse de Beauvechain, une fonction qu'il occupa pendant vingt-sept ans. Montant à bord de tous les biplaces de la Force aérienne, du Mosquito au TF104, il acquit une solide expérience de la navigation aérienne militaire.

Il s'était marié en mars 1948. Yvette, son épouse, et Michèle, née en

1949, connurent la mélancolie des longues séparations. La première, en 1951, lorsque le jeune technicien passa neuf mois aux États-Unis pour étudier la météorologie balistique à l'Académie militaire de Fort Still. Peu après, il était à Francfort, recevant un enseignement relatif à la météorologie pour avions à réaction, organisé par l'U.S. Air Force. Il était de ceux qui estiment qu'ils n'en savent jamais assez : en 1962, il compléta à l'Université libre de Bruxelles sa formation de météorologiste. Devenu un spécialiste reconnu, il prit part plusieurs fois aux grands exercices de l'OTAN.

Comment devint-il un collaborateur de l'I.N.R., l'ancêtre de la R.T.B.F. ? Gérard Valet, qui réalisait, depuis 1961, l'émission matinale "Musique au petit déjeuner", devait chaque jour lire le bulletin du temps communiqué par l'Institut royal météorologique sans avoir le droit de le modifier, de le rendre moins guindé, plus radiogénique. Il s'en plaignait, mais rien ne bougeait. Le lancement d'une nouvelle émission servit son rêve de diffuser sur antenne un bulletin météo mis à la portée de tout le monde et attrayant.

Chargé en 1967 de concevoir, avec Henri Roanne, un programme de 12 à 14 heures pour remplacer "Actualités de midi", il partit à la recherche de l'homme qui répondrait à l'idée qu'il se faisait d'un Monsieur Météo parlant familièrement de la pluie et du beau temps. C'est ainsi qu'Henri Roanne et lui, après examen discret de quelques candidatures inadéquates, rencontrèrent un adjudant-chef de la Force aérienne que recommandait Joseph Buron, un de leurs jeunes collègues. Celui-ci, lorsqu'il était sous l'uniforme, avait eu l'occasion d'assister aux briefings de ce Jules Metz, dit Julot, et il en avait apprécié le style et le ton.

En juin 1997, deux ans après la mort de Monsieur Météo, Gérard Valet a raconté dans un magazine :

Mes souvenirs du service militaire étant encore assez frais, je dois dire que l'idée de faire appel à un homme en uniforme, et de plus à un adjudant, me semblait un dernier recours. J'avais tort. Je me souviens des trois minutes nécessaires et suffisantes pour mettre au point une collaboration de plus de quinze ans et une amitié de près de trente.

Pour Julot, nous avons appelé cette émission "Vol 12-14". Jo Van Wetter nous a composé un indicatif spécial, style "La Playa" avec caravelle à réacteurs. Une hôtesse de la Sabena est venue enregistrer des messages introduisant les différentes rubriques de l'émission sur un ton "invitation au voyage".

Tout cela pour qu'à 12 heures 55, le 2 octobre 1967, les auditeurs entendent, un peu surpris, un message ouaté, énigmatique comme ceux de Londres pendant la guerre, destiné peut-être à ne pas être répété deux fois : " Et à présent, nous nous tournons vers la tour de contrôle pour écouter Monsieur Météo ", " Bonjour Monsieur Valet ", qui devait se poursuivre, non seulement le midi, mais aussi le matin dans " Musique au petit déjeuner " et plus tard dans " Point de mire ".

Puis, Jules Metz vint conquérir les téléspectateurs en 1983. Son stock de proverbes à propos du baromètre parut longtemps inépuisable. Puis l'on s'aperçut que Monsieur Météo était poète et qu'il en inventait, en vers bien entendu.

Comment croire à la possibilité d'un tel succès alors qu'en 1967, nous avions tremblé une bonne semaine ? Mais le raz-de-marée enthousiaste fut tel qu'il balaya les dernières barricades élevées par les plus intégristes.

Jules Metz entra dans le monde de l'écriture quand il accepta de tenir une rubrique météorologique dans l'hebdomadaire *Le Soir illustré*. Cette expérience journalistique l'incita à publier un premier livre, *Les Coulisses du temps* (Duculot, 1976). Le préfacier, Paul Danblon, homme de science et maître dans l'art de diffuser les connaissances, déclarait : " Ce que fait quotidiennement, depuis bien des années déjà, Monsieur Météo et les pages que vient de signer Jules Metz, c'est très exactement — qui le niera ? — de la *vulgarisation scientifique*. " Le lecteur, en effet, y apprend énormément de choses, qui vont de l'information pratique à l'enrichissement culturel et qui lui parviennent sous une forme claire, agréable, souriante. Le vulgarisateur qui a le souci de plaire ne se rattacherait-il pas *ipso facto* au monde des lettres ?

Couleurs du ciel (Rossel, 1986) compléta *Les Coulisses du temps*. Cette fois encore, la forme assaisonnait le fond, le langage favorisait l'assimilation de la matière.

Le 5 décembre 1945, à 14 heures 10, les cinq avions T.B.M. (Torpedo bomber medium) Gruman Avenger constituant la patrouille 19 de l'École des torpilleurs qui a son siège à la station navale de Fort Lauderdale (Floride), décollent, sous le commandement du lieutenant de vaisseau Charles Taylor, pour effectuer un vol d'entraînement se déroulant entièrement au-dessus de la mer. La mission à remplir, appelée " problème de navigation n° 1 " (simulation du torpillage d'une cible en mer, ensuite survol des Bahamas et retour à Fort Lauderdale), a été exécutée sans aucune difficulté par les promotions successives d'élèves pilotes

brevetés à l'École des torpilleurs. Chaque Avenger a un équipage de trois hommes (le pilote, le mitrailleur et l'opérateur radio). La patrouille 19 devrait donc compter quinze hommes ; elle n'en totalise que quatorze, un opérateur radio ayant été exempté en raison d'une indisposition.

Il était prévu que la patrouille 19 serait de retour à Fort Lauderdale aux environs de 16 heures. Elle n'y revint jamais. L'un des deux hydravions Martin Mariner envoyés à 19 heures 30 vers la zone probable de l'amerrissage de la patrouille 19 disparut également, avec les treize membres de son équipage.

Cette catastrophe aérienne, la plus importante que l'aviation militaire américaine eût subie en temps de paix, surexcita les journalistes. Ils assaillirent de questions les autorités de Fort Lauderdale, mais ils se heurtèrent aux consignes de silence qui sont de règle pendant toute la durée d'une enquête officielle. Les articles de presse colportant opinions incompétentes, informations inexactes et commentaires farfelus déchaînèrent l'imagination d'écrivains à sensation, qui créèrent de toutes pièces la légende du triangle des Bermudes. Après que la Commission eut publié son rapport objectif et sensé le 3 avril 1946, les explications mystifiantes gardèrent une audience. Il ne faut pas s'en étonner. Comme le dit Jules Metz : " Des bonnes fées aux soucoupes volantes, c'est son insatiable appétit de mystérieux, de sensationnel, de fantastique qui caractérise l'être humain. "

Loin de le décourager, ce constat le poussa à élucider tous les éléments du dossier qui conservaient une apparence énigmatique. Il se rendit sur les lieux, il dépouilla les énormes archives de la question, examinant chaque pièce à la lumière de son expérience personnelle de la navigation aérienne et de la météorologie. Ses recherches aboutirent à *La Vérité sur le triangle des Bermudes* (Paris, Robert Laffont, 1988, collection " Les énigmes de l'univers "), qu'on admire pour sa rigueur scientifique et qu'on lit comme un roman.

La patrouille 19 traversait une zone exposée à de redoutables phénomènes atmosphériques. L'instructeur responsable, le lieutenant de vaisseau Charles Taylor, le savait. Il semble cependant qu'il fut surpris par un changement brusque de la direction et de la vitesse du vent, alors qu'il se trouvait sur la route du retour, à une demi-heure de vol de Fort Lauderdale. En difficulté, il s'entêta à garder sa liaison radio sur la fréquence normale, qui était très perturbée, au lieu de passer à la fréquence de détresse, nettement plus audible. Cette erreur fut fatale, et elle le fut parce que — coïncidence fréquente dans le cas des grandes

catastrophes — une série de petits faits (incidents, négligences, hasards fâcheux) en accentuèrent la gravité. Par exemple, le rapport d'enquête signala qu'aucun des cinq avions n'avait de montre au tableau de bord : les montres avaient été emportées comme souvenir par les pilotes du stage précédent, larcin quasi traditionnel et tacitement admis ! Et Taylor, ce jour-là, avait laissé à la maison sa montre bracelet... Jules Metz reconstitue toutes les circonstances de la tragédie avec une précision méticuleuse et un talent narratif exploitant les effets de suspense.

Pour montrer par quels mécanismes un accident a pu engendrer la légende du triangle des Bermudes, Jules Metz, dans la première partie de son livre, évoque les disparitions mystérieuses les plus célèbres ; il rappelle, par exemple, tout ce qu'on imagina au sujet de la *Marie-Céleste*, une brigantine de 282 tonnes qui fut retrouvée, le 4 décembre 1872, en bon état, abandonnée sans raison apparente par un équipage volatilisé.

En 1990, il publia chez Laffont *Croyances, légendes et dictons de la pluie et du beau temps*. Personne n'aurait pu réaliser mieux que lui une encyclopédie de ce genre. Vers le même temps, il concevait les scénarios de bandes dessinées (dessins de Willy Vassaux) : *Le Triangle des Bermudes*, *Le Prix de la liberté*.

Son dernier livre, *Le Temps, stratège des batailles* (Ottignies, Éditions Quorum, 1996), paru peu après sa mort (28 juin 1995), montre que, à toutes les époques, les conditions atmosphériques ont joué un rôle déterminant dans les guerres, les batailles, les révolutions.

Depuis le passage de la mer Rouge par Moïse, vers 1250 avant Jésus-Christ, jusqu'à la guerre du Golfe en 1990-1991, que de fois le Général Temps a pesé sur l'issue des combats et, par conséquence, sur l'histoire des nations, des États, des régimes politiques ! Le "Vent divin", en 1281, sauva le Japon de l'invasion organisée par l'empereur mongol Khubilai Khan, l'hiver russe vainquit Charles XII de Suède, Napoléon et Hitler, les tempêtes causèrent le désastre de l'Invincible Armada... Jules Metz relate plusieurs dizaines d'événements comparables, sans omettre la Seconde Guerre mondiale, mêlée à ses souvenirs personnels.

Lorsqu'il arriva à la retraite comme prévisionniste, les auditeurs de la radio eurent encore le plaisir de l'entendre dans des émissions très écoutées, "La Semaine infernale" et "Le Jeu des dictionnaires".

Il fut initié en 1971 à la loge "Action et Solidarité n° 1", à l'Orient de Bruxelles.



De GEORGES RENOY (à l'état civil Georges Winterbeek, 1925-2001), son ami Paul Louka disait récemment qu'il avait toujours fait plus jeune que son âge : " C'est qu'il avait su garder sa vie durant — expliquait-il — la taille fine des authentiques ferrailleurs, ceux qui pourfendent l'injustice, le mensonge et l'imposture. " Nous suggérons, quant à nous, que cette jeunesse persistante, il la devait sans doute aussi à la diversité des carrières qu'il avait parcourues : chaque fois qu'on emprunte une nouvelle voie d'activité, on retrouve, à n'importe quel âge, la jeunesse du débutant !

Formé à l'École normale Charles Buls, porteur du diplôme de régent, c'est-à-dire d'agrégé de l'enseignement secondaire du degré inférieur, il fut professeur de français à l'Athénée Léon Lepage de la ville de Bruxelles jusqu'en 1975.

Dès 1962, il apporta sa collaboration à la télévision belge de langue française. Il s'y s'affirma comme concepteur et producteur, notamment avec l'animateur vedette Robert Frère, d'émissions culturelles et littéraires très appréciées. Les téléspectateurs se souviennent d'elles : À vos marques, Bibliothèque, Vient de paraître, Histoire de lire, Génies en herbe.

Entré en 1950 à la SABAM, la Société belge des auteurs, compositeurs et éditeurs, coopté en 1985, élu administrateur par l'Assemblée générale du 4 mai 1986, il présida tour à tour plusieurs commissions et, en 1994, il fut porté à la vice-présidence francophone du conseil d'administration. Paul Louka témoigne : " Il y fut toujours présent, déclare-t-il, avec la ponctualité et l'attention d'un collectionneur de montres. " En 2000, il abandonna son poste d'administrateur, mais il resta rédacteur en chef du trimestriel *SABAM Magazine*.

Il mourut le 31 mai 2001, à l'âge de 76 ans.

L'avis nécrologique dans le quotidien *Le Soir* indiqua, à la suite de ses titres professionnels, artistiques et littéraires, qu'il était " ancien Vénérable Maître de la Respectable Loge Action et Solidarité n° 2 du Grand Orient de Belgique ". Il avait été initié le 25 janvier 1961.

Georges Renoy a laissé une œuvre imposante : il est présent, à la Bibliothèque royale de Belgique, avec cinquante titres, la plupart parus au cours du dernier tiers de son existence, ce qui accroît l'étonnement que suscite leur nombre. Aucun de ses ouvrages n'est de valeur négligeable ; mais en raison de leurs objets dissemblables, ils ne se situent pas tous au même niveau littéraire. Bref, une répartition selon les genres et un tri s'imposent.

Dans le roman *Visa pour la vie* (1983), Renoy dénonce le danger potentiel des divertissements de masse conçus dans les studios.

L'action se déroule à New York. Une émission télévisée du dimanche après-midi, " Visa pour la vie ", connaît un immense succès. C'est un jeu macabre qui exploite les sentiments les moins avouables du citoyen téléspectateur. Un condamné à mort est gracié et libéré s'il répond correctement aux questions de connaissances qui lui sont posées durant les six séances hebdomadaires prévues ; s'il échoue, il est exécuté, sous les yeux des voyeurs benoîtement installés autour de leur petit écran. Il s'agit toujours d'un volontaire. Il peut se tromper neuf fois, pas davantage. Sur le plateau, dix ballons de baudruche concrétisent la règle inexorable. Tirée au sort, une famille, nantie d'une encyclopédie, peut l'aider à sa demande, quand il se trouve en difficulté. Le règlement exige qu'un policier soit présent au domicile de la famille participante pour vérifier la régularité des opérations.

Ayant imaginé un tel jeu de la vie et de la mort, l'auteur met en scène les personnages, les animateurs du spectacle, le condamné soumis aux questions, les membres de la famille désignée par le hasard, le policier de service, les voisins curieux, et il les mêle à une succession d'événements inattendus. *Visa pour la vie* se lit comme un roman policier à suspense. C'est une réussite dans le genre de la parodie démonstrative.

Renoy a écrit deux autres romans, mentionnés dans *Le Nouveau Dictionnaire des Belges* (1998), mais inconnus à la Bibliothèque royale. Nous ne les avons pas lus : *Un homme à la mer* et *Jeux d'échecs* (celui-ci publié à Bruxelles en 1992, aux éditions de la Truffe noire).

Auteur dramatique, il a fait jouer *Mourir un peu* au Théâtre national de Belgique (saison 1969-1970) et il a daté du 9 octobre 1966 une amusante comédie parue sans doute à Bruxelles (éditions " Auteurs belges "), *Les Entrecôtes ont des oreilles*, qui parodie les fictions d'espionnage à l'époque où les espions étaient forcément des soviétiques.

Regroupons ses autres ouvrages conformément aux centres d'intérêt que nous repérons. Signalons que Renoy était un homme d'images. Aquarelliste, il illustra plusieurs de ses livres. Iconographe passionné, il prenait des photos, il collectionnait les cartes postales, les étiquettes, les frontispices, et il demanda à ces images de faire un duo avec bon nombre de ses textes.

Bruxelles l'inspira beaucoup : *Bruxelles d'un siècle à l'autre* (1974), *Bruxelles au temps des chapeaux boules* (1975), *Bruxelles à cœur ouvert* (1977), *Bruxelles, plume au vent* (1978), *Bruxelles sous Léopold 1^{er}*,

25 ans de cartes postales 1840-1865 (1979), *Bruxelles aux iris* (1979), *Ixelles-Boondael en cartes postales anciennes* (1979), *Quartier royal* (1980), *Le Sablon* (1982), *De-ci de-là à Bruxelles et en Brabant avec Amédée Lynen* (1986).

Nous détachons de cet ensemble *Bruxelles à cœur ouvert*, parce que cette histoire de la ville, depuis ses origines jusqu'à l'époque contemporaine, nous permet de montrer la clarté et la fluidité du narrateur Renoy à l'occasion d'une question, celle du suffrage universel, souvent évoquée par les écrivains belges francs-maçons. Il s'agit ici, plus précisément, de la consultation populaire de 1893 :

Deux spectres hantent la vie quotidienne du Bruxellois de 1893 : celui du Suffrage Universel qui rétablirait — dit-on — une certaine égalité politique des citoyens et celui de la grève générale dont les Jeunes Gardes socialistes affirment qu'elle seule pourra la leur procurer. Encore faudrait-il connaître l'opinion de l'homme de la rue sur cette grave question de la réforme électorale. Soucieux de donner aux événements la seule démarche démocratique possible, huit conseillers présentent en séance une proposition qui surprend plus d'un confrère : Le conseil communal décide : " L'administration fera procéder, dans le plus bref délai, à une consultation générale de tous les Belges, mâles et majeurs, habitant Bruxelles et y domiciliés depuis un an au moins, à l'effet de connaître exactement le sentiment de la population bruxelloise sur le suffrage universel et la nécessité d'en faire la base de nos institutions politiques. " La discussion qui suit est agitée : ce n'est pas la mission du pouvoir communal de vouloir régler les intérêts de toute la nation ! Ce serait, déjà, du Suffrage Universel avant la lettre ! Ce mode de " votation " est extra-légal ! Les échanges de vues sont bien partis pour s'éterniser lorsqu'un honorable membre de l'assemblée a la bonne idée de faire remarquer que l'application d'une telle mesure entraînerait une dépense de 7.600 francs. La question est aussitôt réglée et le Conseil peut passer à un autre point de l'ordre du jour. Ce qui ne fait l'affaire ni des radicaux ni des socialistes qui rêvent de réussir une retentissante démonstration de la volonté populaire. En marge de toute aide officielle, ils décident de mettre sur pied l'organisation du premier " referendum " jamais utilisé sur le sol belge. À grands frais, ils s'en vont relever dans les registres de la population les noms et les adresses de tous les citoyens " mâles et majeurs " — la formule a fait

fortune — qu'ils mobilisent ensuite par voie d'affiches, de circulaires suggestives, de meetings enfiévrés, de cortèges à travers la ville. Chaque "appelé" reçoit à domicile la visite d'un referendiste convaincu qui lui remet un bulletin de vote et le presse d'aller, le dimanche 26 février, le déposer dans l'urne de l'un des nombreux estaminets improvisés en bureaux de vote. Tel qu'il est conçu, le bulletin comporte toutes les éventualités de révision constitutionnelle... sauf celle d'une dissolution des Chambres faute de pouvoir se mettre d'accord sur un des cinq systèmes proposés :

Êtes-vous partisan :

1. du Suffrage Universel à 21 ans ? (proposition Janson)
2. du Suffrage Universel à 25 ans ? (proposition Nothomb)
3. de l'exclusion des assistés et de ceux qui ne savent ni lire ni écrire ? (proposition Graux)
4. de l'habitation et du capacitarat combinés ? (proposition gouvernementale)
5. de l'exclusion de ceux qui ne possèdent pas les connaissances de l'instruction primaire ? (proposition Frère-Orban)

Ce dimanche 26 février donc, dès 8 heures, Bruxelles sort de son sommeil au son du tambour. Une heure plus tard, les bureaux de vote ouvrent leurs portes tandis que les rues de la ville sont sillonnées d'hommes-sandwiches socialistes qui encouragent, par la pancarte et la circulaire glissée dans la main, les indifférents et les tièdes à "faire leur devoir". Des macarons de papier ont été imprimés et gommés à la façon des timbres-poste et portent cet ordre impératif : "Pas d'abstention ! Tous au scrutin pour le suffrage universel !" On le retrouve partout en ville, sur les portes, sur les façades, sur les fenêtres des beaux hôtels de maître, sur celles du palais royal, sur la guérite des factionnaires, sur la capote des "garde-ville", sur le fourreau de leur sabre, sur les réverbères, les urinoirs, les piédestaux de nos héros de pierre... Rien ni personne n'a été épargné. À l'intérieur des "bureaux de vote", le spectacle est partout le même. Il y a là, derrière la table du scrutin où se trouve l'urne — une cassette en bois blanc scellée "par la main du peuple" — un citoyen président flanqué de deux assesseurs imperturbables, tous trois pénétrés de l'importance de leur mission. Près d'eux, sur le poêle de fonte, la soupe mijote.

La ville a deux points chauds : la Maison du Peuple — alors place de Bavière, future place de Dinant — où Volders s'époumone sans fin sous les acclamations de ses partisans, et l'Hôtel Continental,

place de Brouckère, où l'Association Libérale radicale a installé son siège. Paul Janson, l'ardent promoteur du mouvement révisionniste, y recueille un extraordinaire succès populaire.

À la surprise générale, travailleurs et " intellectuels de gauche " ne sont pas seuls à prendre part au referendum. Les votants appartiennent à toutes les catégories de citoyens et l'électeur bien mis du quartier Léopold apporte le même sérieux à l'accomplissement de son geste politique que le pilier de comptoir de la rue des Vers. Un beau succès d'estime pour les organisateurs.

À l'heure du dépouillement, on constate avec satisfaction que 60.000 mâles ont fait entendre leur voix majeure. Près de 49.000 se sont prononcés en faveur du suffrage à la Janson. Huit mille autres ont préféré celui prôné par le catholique Nothomb. Reste à voir si les parlementaires prêteront leur oreille à cette opinion " spontanée "... Les semaines à venir seront décisives.

Le mardi 11 avril, la décision tombe ; après des semaines de phraséologie stérile, la Chambre coupe le cou, par 115 voix contre 26, au Suffrage Universel version Janson. Ce n'est pas même une surprise mais, au moins, la situation est franche.

Puisque l'accès direct à la vie politique lui est refusé, le populaire sait ce qui lui reste à faire : donner raison à Defnet qui proclamait, il y a quelques jours, dans l'organe du P.O.B. : " Un peuple peut et a pour devoir de s'insurger... le dernier mot, dans cette lutte pour les droits du peuple, appartiendra à la racaille. " Même si elle doit être une erreur, la grève générale est décrétée. Fait nouveau, elle est politique. Le pays entier entre en ébullition mais il apparaît très vite que le "grand coup" se donnera à Bruxelles.

Renoy aimait Paris, particulièrement le Paris de naguère : *Paris au temps des omnibus* (1976), *La Tour Eiffel au temps de Monsieur Eiffel* (1976), *Transports publics* (1979), *Grands magasins* (1979), *Paris* (1990).

Ce *Paris* de 1990 est à joindre aux trois autres livres sortis de sa plume que publia la célèbre collection belge Artis-Historia : *Venise* (1987), *Florence* (1992), *Châteaux d'Europe* (1994).

De même que *La Tour Eiffel au temps de Monsieur Eiffel*, ouvrage mentionné ci-dessus, *Le Vélo au temps des belles moustaches* et *L'Automobile au temps des teufs-teufs* prirent place dans la collection des Guides rétro des éditions Rossel à Bruxelles.

À notre connaissance, Georges Renoy est le seul Belge à avoir obtenu le Grand Prix littéraire de l'Académie du Vin de Bordeaux. C'est son beau livre *Les Mémoires du Bordeaux* (1984) qui lui valut cette récompense. Il avait déjà écrit *Les Mémoires du champagne* (1983) et il allait publier *Les Mémoires du Bourgogne* (1985, avec des aquarelles de lui) : la trilogie des grands vins serait réalisée. Les étiquettes des bouteilles avaient éveillé sa curiosité, émoustillée par son goût des inventaires et sa manie des collections. Trois volumes accueillirent son étude : *Les Étiquettes du vin : un monde merveilleux* (1981, avec une préface de Bernard Clavel), *Le Livre de l'étiquette de vin* (1995) et *L'Étiquette du champagne* (1996).

On peut imaginer que la truffe du gourmet ne laisse pas indifférent l'amateur du vin. En tout cas, Georges Renoy en collaboration avec Luigi Ciciriello lui consacra un essai de 192 pages : *La Truffe au cœur* (1999), dont il existe une version en néerlandais, en anglais et en italien. Le début de cet ouvrage très particulier est amusant :

Il est admis que Colomb a découvert l'Amérique, Magellan le détroit qui porte son nom, Graham Bell le téléphone, Alexander Fleming la pénicilline, son homologue James Bond, Dunlop le pneumatique, Copernic l'héliocentrisme, Auguste Comte le positivisme, Marx le marxisme, Hergé Tintin et Milou... Mais la truffe ? Quel primitif anonyme en mal de racines à dévorer eut-il l'insigne honneur de s'en mettre une sous la dent pour la première fois après l'avoir déterrée au pied d'un chêne pubescent puis, l'ayant croquée, se sentit traversé de cet éclair fulgurant auquel seuls les êtres d'exception ont droit ? Et en quel endroit de la planète la découverte eut-elle lieu et en laquelle des ères qui tranchent l'histoire des hommes ?

Il nous plaît de garder pour la fin de notre aperçu d'une œuvre volumineuse et variée trois livres et une " lettre ouverte " dont nous sentons très fort l'esprit maçonnique.

La publication aux éditions Racine de *Histoire de la Poste. Trait d'union universel* (1999) a coïncidé avec le 150^e anniversaire du premier timbre belge. Admirablement écrite et illustrée, cette histoire se hausse bien au-dessus du traditionnel ouvrage de circonstance. Outre son passionnant intérêt documentaire, c'est un hymne à la communication entre les hommes, à " la chaîne d'union ", pour reprendre l'expression maçonnique que Renoy emploie dans son avant-propos :

De toutes les organisations mondiales fondées sur la solidarité entre les peuples, la Poste est l'une des rares — la seule ? — qui ait réussi dans son entreprise. Sa politique de la main tendue n'est jamais prise en défaut et c'est une chose bien étrange, dans notre univers de divergences aiguës, d'animosités prolongées, de désaccords répétés, voire de haine entretenue, qu'il puisse se trouver des hommes et des femmes, indifférents aux excès de l'intolérance, sourds aux slogans de la désunion, pour se préoccuper uniquement de rapprocher ceux et celles que l'éloignement menace sans cesse. Ce miracle de la chaîne d'union, seule la Poste pouvait le réussir. On ne saurait trop lui redire cet hommage.

Renoy s'adresse aux lecteurs profanes. Il ne peut dire que la Maçonnerie, en son sein et en secret, réalise ou tend à réaliser " la chaîne d'union " !

Publié par la Bibliothèque européenne (Zaltbommel, Pays-Bas, 1979) — qui édita au total sept livres de Renoy, y compris leur traduction en néerlandais —, *Nous, Léopold II* (1979) porte sur le deuxième roi des Belges un jugement qui ne concède rien aux bonnes manières. C'est clairement annoncé en quatrième page de couverture :

Cet ouvrage n'ambitionne aucunement de rétablir une quelconque " vérité historique ", tant il est vrai qu'à ce jeu du portrait, les données s'embrouillent à merveille. Tout au plus les pages que voici réussiront-elles à allumer l'un ou l'autre projecteur que les admirateurs béats du roi barbu avait volontairement court-circuité. C'est le droit de chacun de préférer la lumière à l'obscurité. Si, de surcroît, l'on veut bien admettre que la somme d'images ici rassemblées constitue un exploit peu banal, il apparaîtra à chacun qu'un " autre " Léopold II est né sous la plume et par la volonté de Georges Renoy.

Quant à déplorer que l'on pût ainsi déterrer ce que l'on croyait définitivement enfoui, c'est là un regret dont la liberté d'expression ne s'accommode guère.

En ce qui concerne Hitler, il ne s'agit pas de déterrer une réalité cachée, mais de rappeler avec force une réalité que l'humanité ne peut oublier. Renoy appartient à la génération dont l'adolescence s'est déroulée sous l'occupation allemande. Dans *Hitler* (Paris-Gembloux, Duculot,

1980), il déclare : “ J’ai gardé de tout cela la haine la plus farouche du fanatisme et la foi en la tolérance s’est installée en moi. Chaque jour que l’occasion m’en est donnée, je dénonce l’un et prône l’autre. Un jour viendra où celle-ci l’emportera définitivement sur celui-là. Ce jour-là, il sera inutile d’en encore parler de Hitler. ”

Le quatrième texte que nous retenons, c’est la “ Lettre ouverte à Paul Louka : Portrait d’un saltimbanque ”, vingt-cinq pages que Georges Renoy a fait insérer immédiatement après la préface de Raymond Devos au recueil de Paul Louka, *Chansons*. L’intégrale chronologique de 1958 à 1984. Textes et poèmes (Bruxelles, Présence et Action culturelle, 1984). C’est le témoignage d’une amitié, de la seule espèce d’amitié que concevait Georges : solide, franche, fidèle à l’engagement, respectueuse de la liberté de l’autre.

Nous avons dit que c’était un homme d’images. Il l’était dans toute la force du terme. Il peignait avec grand talent. Ses toiles furent exposées en divers lieux : à Bruxelles (à la Galerie Bortier et à La Truffe Noire), à Saint-Idesbald (L’Aquilon) et au château d’Opheyllissem.



ROBERT FRICKX (1927-1998), alias Robert Montal, né d’un père instituteur, puis directeur d’école, et d’une mère institutrice, choisit la carrière avec laquelle ses parents l’avaient familiarisé. Après des humanités gréco-latines commencées à l’École moyenne B de la ville de Bruxelles (le futur Athénée Léon Lepage) et achevées à l’Athénée Robert Catteau, il parcourut le cycle de la philologie romane à l’U.L.B., qui lui délivra le diplôme de licencié en 1949. Surveillant à Nivelles, puis enseignant à Comines, il retourna, en septembre 1950, à l’Athénée Robert Catteau, où sa désignation comme professeur s’inscrivait dans une tradition de la ville de Bruxelles, portée à favoriser la candidature des anciens élèves de ses écoles.

Le goût de la littérature lui était venu très tôt. À quatorze ans déjà, il composait des poèmes, ébauchait des romans. Dès 1945, il se fit connaître du milieu littéraire bruxellois. Il collabora à des revues (*Le Faune*, *Le Thyse*, *La Revue nationale*) sous le pseudonyme Robert Montal, qu’il réserva généralement à ses écrits de pure littérature, gardant son patronyme pour les travaux qu’il associait à sa fonction de professeur de lettres.

En avril 1948, alors qu’il était encore étudiant, les éditions Le

Nénuphar, à Bruxelles, publièrent son recueil poétique, *Chansons des jours inquiets*, essai prometteur d'un talent qui devait encore mûrir. Nous en détachons une pièce courte, assez réussie, parce que plus naturelle, moins ambitieuse que les autres compositions.

MADRIGAL

Voici le madrigal
 Des amours en allées
 Robes de premier bal
 À jamais déchirées
 Ariettes oubliées
 Feux follets carnaval
 Voici le madrigal
 Des amours en allées

Voici le madrigal
 Des larmes oubliées
 Monsieur Robert Montal
 Quoi déjà tant d'années
 Les lettres sont brûlées
 Allons venez au bal
 Dans ce cœur de cristal
 Toutes les fleurs sont nées

Jeune professeur d'athénée, le voilà tenté par une activité de chansonnier. Avec quelques amis, il fonda un cabaret littéraire dans une cave de la rue Saint-Esprit, au cœur d'un quartier du vieux Bruxelles. Il y fit venir des débutants qui s'appelaient Christiane Lenain, Stéphane Steeman, Christian Barbier, Jacques Brel... Il composait des textes que Jacques Say, Michel Legrand ou José Vèranne mettaient en musique et que chantèrent Suzy Solidor ou Barbara.

C'était une pause avant l'activité considérable que Frickx-Montal allait déployer à partir du moment où, sans le moindre espoir d'un allègement de sa tâche de professeur d'athénée, il souhaita acquérir le titre de docteur. L'époque symboliste retenait son attention. Arthur Rimbaud l'y avait amené, à qui il consacra un essai, *L'Adolescent Rimbaud* (1954), et plusieurs articles parus entre 1952 et 1954. Le professeur Émilie Noulet, de l'U.L.B., spécialiste de Mallarmé, de Valéry et

de Rimbaud, lui suggéra d'examiner le cas du poète et théoricien René Ghil (1862-1925). Un génie ou un mystificateur ? Depuis soixante-dix ans, on s'interrogeait.

Cette question troublante et difficile n'avait jamais été traitée sous tous ses aspects, dans toute sa complexité. Robert Frickx se mit au travail, sans se laisser rebuter par le style amphigourique de l'auteur de *Légende d'Âmes et de Sangs* (1885), du *Traité du Verbe* (dont la première version de 1886 était ornée du fameux *Avant-dire* de Mallarmé), de *En méthode à l'Œuvre* (1891) et des quinze volumes constituant *Œuvre* (1889-1926). Mettant en lumière les idées originales et créatrices cachées sous l'écriture volontairement obscurcie, il parvint à montrer pourquoi la théorie de l'instrumentation verbale fit des adeptes au début du mouvement symboliste, bénéficia des encouragements de Mallarmé, de Verlaine, de Huysmans, de Mockel, et pourquoi, plus tard, la conception (inspirée de l'évolutionnisme) d'une poésie cosmique à l'image d'un monde en perpétuel devenir marqua Verhaeren, toucha les poètes de l'Abbaye, en particulier le juvénile Georges Duhamel de *Des Légendes, des Batailles* (1907), et exerça une influence directe sur Paul Jamati et le groupe de *Rythme et Synthèse*, fondé en 1919.

René Ghil. Du symbolisme à la poésie cosmique parut en 1962, sous le nom de Robert Montal. Nous regrettons que l'essayiste ait évalué très injustement le symbolisme — “ une époque littéraire qui a poussé en graine sans arriver jamais à maturité ”, “ le disparate lui tient lieu de programme et l'anarchie de principe directeur ”, “ frappé d'asthénie dès son apparition ” — alors que tout l'art moderne en est issu. Il reste que son étude de Ghil, poussée aussi loin que possible, impose le respect et enrichit la passionnante histoire des idées esthétiques.

Il n'avait pas attendu d'être promu docteur (en 1960) pour répondre à ses inspirations de poète et de conteur. En 1956, il publia son premier récit pour la jeunesse, *La Boîte à musique* (nouvelle édition en 1965) ; en 1958, Julliard accueillit *Fleur d'Oronge* dans *Nouvelles IV* ; en 1959 parurent *Poèmes du temps et de la mort*. Cette poésie, de forme encore très classique, révèle la hantise du temps qui s'écoule trop vite, l'angoisse des échéances qui se succèdent pour aboutir à la finale déchéance. Les trois premiers quatrains du premier poème, “ Anniversaire ”, donnent le ton :

Le poète a gravi la moitié de son âge
Il s'appuie un instant à l'arbre convoité

N'osant tourner la tête et voit les yeux fermés
 Monter vers lui l'autre versant du paysage

Il sait combien d'étés il a fallu qu'il rende
 En échange du fruit qu'il s'apprête à cueillir
 Il peut s'apparier au prix de ses désirs
 Mais il ignore tout des hivers qui l'attendent

Le dur présent du tronc lui meurtrit les épaules
 Il respire à longs traits le passage du vent
 Et les yeux toujours clos exorcise l'instant
 Où Dieu lui soufflera la suite de son rôle

Le recueil suivant, *Patience de l'été* (1965), montre que fantaisie et humour donnent parfois congé à hantise et désespérance. Du coup, la versification s'accorde des libertés :

Les sélénites ont bien de la chance
 De pouvoir changer de quartier de temps en temps
 Et d'avoir une nouvelle lune
 Quand ils sont fatigués de l'autre.

Nous, on n'a jamais de nouvelle terre.

Mais le temps viendra
 Où les moutons ne se laisseront plus faire
 (Et force nous sera de tondre les loups),
 Où les chevaux de bois en auront marre
 De tourner toujours dans le même sens,
 Où je me lasserai
 De pleurer quand tu ris.

Alors, je sifflerai mon chien,
 Je prendrai du pain dans l'armoire
 Et je m'en irai sur la lune.

La même année que ce recueil, le poète, passant à la prose mais conservant le pseudonyme, confiait à la Renaissance du Livre une biographie de Nerval sous le joli titre *Un prince d'Aquitaine ou la Vie*

tragique de Gérard de Nerval, une biographie non romancée, fondée sur des faits authentifiés ou considérés (parfois avec un peu d'imprudance) comme tels. Dans l'avertissement, l'auteur déclarait que sa seule ambition était " de faire connaître à ceux qui les ignorent encore la vie et l'œuvre d'un écrivain auquel les manuels d'histoire littéraire commencent enfin à rendre justice ". Il annonçait qu'un ouvrage ultérieur approfondirait certaines questions. Cet ouvrage sortit en 1987, sous le nom de Robert Frickx, *Suite nervalienne*, édité à Cologne et regroupant quatre études : 1. " De l'imitation à l'emprunt dans le théâtre de Nerval " (le mémoire de licence de Frickx traitait de ce théâtre) ; 2. " À propos d'*Octavie* " ; 3. " Nerval et Gide : d'*Aurélia* aux *Cahiers d'André Walter* " 4. " Gérard de Nerval et la Franc-Maçonnerie ". Les trois premières études avaient paru dans *Le Thyrses*, octobre 1960, novembre 1964, novembre-décembre 1966. La quatrième était inédite : le fait que Frickx était Maçon depuis 1979 en accroît la crédibilité et l'intérêt.

Les nombreuses allusions, dans les écrits de Nerval, à la cabale, aux illuminés et à la Franc-Maçonnerie, provoquent évidemment la question : a-t-il été initié ? On ne trouve aucune mention de son nom dans les archives des loges françaises. *Le Dictionnaire de la Franc-Maçonnerie* de Daniel Ligou laisse la question ouverte, se bornant à signaler que le père de Nerval, le docteur Étienne Labrunie, chirurgien de la Grande Armée, faisait partie de la loge " Les Enfants de Mars ". Robert Frickx cite un passage de la lettre que Nerval écrit à son père, le 22 octobre 1853, de la maison de santé du docteur Émile Blanche : " La prolongation de mon séjour est due surtout à certaines bizarreries qu'on avait cru remarquer dans *ma conduite*. Fils de Maçon et simple louveteau *, je m'amusaï à couvrir les murs de figures cabalistiques et à prononcer ou à chanter des choses interdites aux profanes ; mais on ignore ici que je suis compagnon-égyptien (refik) **. Enfin, j'en suis sorti et je ne souhaite à personne de passer par les mêmes épreuves. " Mais Frickx observe très justement que l'appartenance à telle ou telle société plus ou moins secrète n'autorise aucune déduction valable en faveur de l'incorporation à la Maçonnerie spéculative régulière. Il cite également la lettre du 17 octobre 1854 où Nerval veut se faire passer

* Louveteau : fils d'un Maçon ; mais le titre n'existe que s'il a été conféré, au cours d'une cérémonie, par la loge qui adopte l'enfant.

** Rafiq (turc refik) : mot arabe signifiant camarade, compagnon de voyage.

pour Maître Maçon aux yeux du docteur Blanche en lui assénant vocables et mots de passe qu'il a pu trouver dans des livres relatifs à la Maçonnerie. C'est une lettre folle : si Nerval avait été Maçon, le docteur Blanche l'aurait su depuis longtemps, et il était superflu de lui faire une démonstration.

Après examen de toutes les œuvres de Nerval susceptibles d'éclairer le problème — *Les Illuminés, Voyage en Orient, Les Chimères, Aurélia* —, Frickx conclut :

Au terme de ce chapitre, il est permis de s'interroger sur les raisons pour lesquelles Nerval, qui vécut entouré de Maçons, ne fut sans doute jamais initié. Tout pourtant le désignait comme un candidat idéal : sa tolérance, sa sociabilité, son inquiétude métaphysique, son érudition vaste et variée, sa curiosité des religions et des mythes, son goût profond pour le symbolisme, pour les sociétés initiatiques, pour les mystiques et les illuminés.

Mais, nous l'avons vu, aucun élément de critique interne ou externe ne nous permet de conclure avec certitude à l'appartenance de Gérard à la Maçonnerie ; nous ne pouvons prendre au sérieux la lettre au D^r Blanche du 17 octobre 1854, dans laquelle l'auteur fait état de son affiliation à l'Ordre des Mopses, ni même, étant donné le contexte romanesque de la scène, l'épisode du cheik druse et l'exhibition du diplôme maçonnique*.

En l'absence de documents catégoriques, nous restons donc sur nos positions. Le problème, d'ailleurs, ne nous paraît pas d'une importance capitale. L'intérêt considérable de Nerval pour la Franc-Maçonnerie, sa sympathie manifeste à l'égard de l'Ordre, le rôle qu'il lui attribue dans la régénération spirituelle d'une société que les philosophies du XVIII^e siècle ont plongée dans l'incertitude et dans le désarroi, s'ils ne peuvent tenir lieu d'une initiation rituelle, suffisent néanmoins, pensons-nous, pour faire de lui, à défaut d'un Frère, un ami précieux et irremplaçable.

Après avoir publié en 1968 son second récit pour la jeunesse, *Le Jeu*

* Dans *Voyage en Orient*, Nerval, tombé amoureux de la fille d'un cheik druse, tente de montrer à celui-ci la similitude entre la religion druse et la Franc-Maçonnerie. Il exhibe, comme preuve, un beau diplôme maçonnique qu'il a dans ses papiers ! Terrassé par une maladie mystérieuse, il renonce au mariage, dégage la parole donnée au cheik. Sans doute une fabulation, mêlant rêve et réalité. (Note de P. Delemme.)

du prince et du printemps, et un *Rimbaud*, destiné à la série des "Classiques du XX^e siècle" (Paris, Éditions universitaires), Robert Montal fit une nouvelle offrande à la poésie en 1969, *Un royaume en Brabant*, titre métaphorique pour désigner le monde intérieur de l'auteur, vingt-huit poèmes qui s'amuse à varier la strophe et le vers et qui parfois taquinent la prose, c'est le cas du gracieux texte numéroté IX :

J'ai une amie qui s'appelle Youne. Elle a treize ans, un cœur pointu comme une étoile et des cheveux qui sentent la mer. Elle sait parler aux oiseaux et aux chats. Parfois, elle capture la lune au filet et s'amuse à la peler comme une orange.

D'un doigt subtil, elle ouvre un bouton de coquelicot et déplie savamment les pétales. Elle dit :

– Regarde : je suis l'hirondelle qui fait le printemps.

Un jour, elle a tracé deux cercles dans le sable et m'a dit :

– On va jouer aux oiseaux. Je serai l'hirondelle. Et toi ?

J'ai choisi l'alouette. Mal m'en a pris. Elle a sauté dans le plus grand des cercles, puis m'a dit en riant :

– Alouette ? Je te plumerai.

Et je me suis laissé prendre au miroir de ses yeux.

Ce recueil, dont la fantaisie respecte l'ordonnance du poème et l'intelligibilité du sens, est conforme aux idées générales de l'essai *Introduction à la poésie française*, publié l'année suivante, en 1970. Que la poésie ne soit, par essence, "qu'une façon particulière d'utiliser les mots" ne justifie pas que le poète refuse absolument la contrainte formelle, la difficulté à vaincre. Il ne faut pas non plus que, dans sa tour d'ivoire, il oublie qu'il est un communicateur. Il est tout aussi déraisonnable ou déplacé qu'il se prenne pour un initié aux mystères de l'inconnaissable : "La mission de la poésie n'est pas de doubler la science, ni la philosophie ou la religion ; son rôle n'est pas d'inventer ce qui n'existe pas, mais de révéler ce qui existe. Elle est, dans cette optique, une fin en soi, et non un moyen pour découvrir l'inconnaissable." Pour ceux qui s'attribuent le pouvoir d'inventer poétiquement l'inexistant, voilà une théorie d'un intolérable conservatisme !

Les sections néerlandophones de l'Université libre de Bruxelles devenant en 1969 un ensemble autonome sous le nom de *Vrije Universiteit Brussel*, Robert Frickx y fut nommé chargé de cours à temps partiel. Dès 1971, sa charge constitua un horaire complet : littérature française

des XIX^e et XX^e siècles, explication de textes, théorie de la dissertation, lettres françaises de Belgique.

Ce fut un moment faste de son existence. Il s'élevait dans la hiérarchie de l'enseignement et, en 1970, il sortait son premier roman, *La Traque*, aux éditions de la Francité.

Un premier roman, mais non l'œuvre d'un débutant. Robert Montal est dans la quarantaine. Il écrit depuis plus de vingt ans. Le style à la fois rigoureux et coulant de *La Traque* maintient sans défaillance l'intérêt d'un récit constitué de petits faits produisant des états d'âme analysés en profondeur. Ce type de réalisme, pour éviter toute déviation, s'attache de préférence aux existences sans relief et aux personnages sans panache. François Demay, l'anti-héros de *La Traque*, timoré, velléitaire, mène une vie frileuse aux côtés d'une mère possessive, dont une amie, aux charmes fanés, fournit clandestinement un médiocre exutoire à la sensualité de l'adolescent attardé. Cécile, jeune, jolie, intelligente et qui s'éprend de lui, pourrait l'arracher à l'emprise de sa mère et l'amener à vivre normalement, en adulte. Il recule devant les risques de ce qui lui paraît une aventure. Il met fin à sa relation avec Cécile.

Sans rien perdre de son cachet personnel, le roman de Montal rappelle des œuvres significatives du réalisme nourri de petits détails dont la vérité est criante. François Demay et le Salavin de Duhamel ont des traits communs. Les notations à la limite du supportable que Joris-Karl Huysmans multiplie dans *En ménage* reviennent à l'esprit quand on lit à la page 10 de *La Traque* :

Je me suis assis sur le divan pour ôter mes chaussures ; quand maman a le dos tourné, je passe rapidement la main sous mes pieds afin de m'assurer qu'ils ne sont pas humides ; cela arrive par périodes, même quand il fait froid, je ne sais pas à quoi c'est dû, il y a des gens qui disent que c'est nerveux. Mais j'ai peur qu'on s'en aperçoive à l'odeur, et je vérifie chaque soir l'état de mes chaussettes avant d'enfiler mes pantoufles.

Dans les dernières pages du roman, François Demay, non pratiquant, assiste à l'enterrement religieux de son père. À l'église, l'oncle Octave, athée déclaré, lui propose de le rejoindre en Maçonnerie et, sur le chemin du cimetière, il s'obstine à le convertir. François, trouvant l'insistance incongrue en ces lieux, déclare qu'il ne peut prendre

position. Peu après, écoutant la prière du prêtre devant la fosse, il se demande ce qu'il dirait s'il devait, en cette même circonstance, s'adresser à Dieu, et il improvise en son for intérieur " une sorte de prière profane et maladroite " :

" Mon Dieu, je ne crois pas en vous. Quatre siècles de rationalisme, ressuscités par mes lectures, m'ont rendu la foi impossible. Descartes, Fontenelle, Diderot, m'ont appris à ne croire que ce que je voyais ; Montaigne et Renan m'ont enseigné le scepticisme ; Voltaire m'a dégoûté du fanatisme, de l'intolérance et de la présomption. Pourtant, il m'est arrivé d'imaginer parfois que tel événement qui survenait était indépendant de ma volonté, qu'il avait été décidé à ma place par une force supérieure, et que rien ni personne n'eût pu en modifier le cours ; il m'est arrivé parfois de sentir sur mon épaule le poids d'une main invisible et de croire que je n'avais échappé au malheur que par une espèce de miracle ; ce que j'ai souhaité ardemment, je l'ai presque toujours obtenu ; mais il ne s'agissait pas nécessairement de joies pures ou innocentes et comment croire, si vous existez, que vous encouragez aussi le mal ? Mon Dieu, j'abhorre les simagrées dont s'entoure votre église, le luxe et le faste dont se parent vos prêtres, cette mollesse, cet abêtissement, et cette humilité qui n'est que de l'orgueil ; j'imagine que si vous existiez, il vous serait insupportable que les pauvres aient moins de droits que les riches à votre clémence ; je sais bien que tout se paie ici-bas ; mais je ne veux pas d'un Dieu qui mette son amour à l'encan. Pourtant, quand je me suis senti menacé dans mon intégrité physique ou morale, c'est vous que j'ai appelé à mon aide, et vous ne m'avez jamais abandonné. Mon Dieu, je ne crois pas en la survie de l'âme ; je ne crois pas au paradis des justes ni à l'enfer des méchants ; je crois qu'il n'y a ni méchants ni justes, et que nous retournons à la terre après notre mort pour nous y décomposer tout entiers. Mais je ne puis supporter l'idée de ce sommeil sans rêves, de ce silence éternel, de cette absence, de ce vide, de ce néant. Mon Dieu, je ne puis croire que vous préféreriez aux athées sincères des chrétiens hypocrites ni que vous condamniez sans rémission ceux qui, par grandeur et par dignité, préfèrent assumer leur destin tout seuls, plutôt que ceux qui, par lâcheté, ont besoin de votre règne pour vivre. Mon Dieu, je ne suis ni fort, ni faible ; mais si vous existez, je sais que vous me pardonneriez de ne pas avoir cru en vous. "

Discours d'un personnage fictif ? Difficile d'imaginer que Frickx-Montal n'y ait rien révélé de lui-même. Dix ans plus tard, il entrait en Maçonnerie.

En 1937, le manifeste du " Groupe du lundi ", signé par 21 écrivains très représentatifs — notamment Franz Hellens, Charles Plisnier, Michel de Ghelderode, Marcel Thiry, Robert Vivier —, avait proclamé que la littérature française de Belgique fait partie intégrante de la littérature de France et qu'il est donc absurde de l'étudier en dehors de ce cadre. C'était, comme dira Maurice Piron, " le coup décisif porté au concept d'une « littérature belge d'expression française ». On en discuta longtemps, on en discute encore. En 1938, Gustave Charlier constatait que les lettres belges de langue française ne sont pas nationales au sens strict du mot, mais qu'elles " possèdent néanmoins une unité réelle, qui ne permet pas de les confondre tout à fait avec la littérature de la France de Louis XIV, de Napoléon III ou de M. Albert Lebrun ".

En 1964, Joseph Hanse, dans une communication à l'Académie, exprimait la même opinion. L'histoire de la littérature française de Belgique, disait-il, " n'a jamais été celle d'un département français ".

Elle a eu à certains moments ses propres centres, ses propres foyers de rayonnement, ses propres affinités électives. Tout cela ne peut être mis en évidence que dans une étude particulière de la littérature française de Belgique et dans l'exposé des relations entre la Belgique et la France.

En 1971, dans sa leçon inaugurale à la Vrije Universiteit Brussel, Robert Frickx allait dans le même sens :

Il n'en demeure pas moins que nier l'existence d'une littérature française de Belgique, c'est rejeter tout à la fois, au nom d'un critère purement linguistique, non seulement un passé politique et une tradition culturelle qui lui sont propres, mais encore un ensemble particulier de coutumes, de croyances, d'habitudes et de mœurs dans lequel, nous semble-t-il, elle a toujours puisé son inspiration la plus originale.

Titulaire à la V.U.B. du cours consacré aux lettres françaises de Belgique, Frickx publia, en association avec des écrivains amis, quatre ouvrages qui offrent chacun une belle et intéressante synthèse de

l'histoire littéraire belge, depuis 1830 ou depuis 1880 : avec Robert Burniaux, *La Littérature belge d'expression française* (1973, dans la collection " Que sais-je ? " et sous un titre imposé par l'éditeur, les Presses universitaires de France) ; avec Michel Joiret, *La Poésie française de Belgique de 1880 à nos jours* (1977) ; *Littérature française de Belgique* (1979, ouvrage collectif édité au Québec sous la direction de Robert Frickx et de Jean Muno, pseudonyme de Robert Burniaux (ouvrage incorporant la littérature pour les jeunes, la bande dessinée et le cinéma) ; avec Jean-Marie Klinkenberg, *La Littérature française de Belgique* (1980). Nous aimons beaucoup ce dernier ouvrage, malheureusement épuisé et non réédité : c'est un panorama sous la forme d'une anthologie, et les textes cités sont expliqués à la lumière de la conception sociologique de l'histoire littéraire.

Porté en 1981 à la présidence de la Société d'étude des lettres françaises de Belgique, en abrégé Selfb (dont la création résultait d'une initiative de Victor Martin-Schmets), Robert Frickx confirma les qualités d'animateur et d'organisateur qui faisaient son succès, depuis 1965, à la tête du Groupe du roman. En avril 1982 parut le premier numéro du *Bulletin de la Selfb* et en mai 1983 se tint, dans les locaux de l'U.L.B., le premier colloque organisé par la Société et dont le sujet était " les relations littéraires franco-belges de 1890 à 1914 " (actes édités par Raymond Trousson en 1984). Dès 1982, Robert Frickx et Raymond Trousson, vieux amis, mirent en chantier *Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des œuvres*, monumental ouvrage collectif dont les quatre tomes sortirent de presse entre 1988 et 1994. Une encyclopédie de ce genre n'échappe pas aux critiques des lecteurs attentifs et exigeants. Celle-ci n'a pas fait exception ; mais elle avait le mérite d'exister, et elle continue à rendre des grands services aux chercheurs et curieux.

Revenons un peu en arrière. En 1973, Robert Montal (et non Frickx) livre un *Lautréamont* (qui prenait place dans " Les Classiques du XX^e siècle ") bien documenté et maintenu à distance des interprétations qui propulsent les personnalités énigmatiques dans l'univers des mythes. Raymond Trousson, recevant Frickx à l'Académie en 1994, dira : " En face de ceux qui tiennent les mythes pour explicatifs et les légendes pour des démonstrations et croient volontiers l'œuvre d'autant plus noble que ses origines sont mystérieuses, vous posez les exigences des faits. Vous jouez volontiers, Monsieur, les plumeurs d'archanges. "

Ionesco, l'essai paru l'année suivante, en 1974, portait la signature de

Robert Frickx, c'est qu'il s'agissait d'un livre de professeur : une monographie présentant les œuvres dans l'ordre chronologique et répartissant les fondements de l'inspiration dans des chapitres distincts. Clarté, agencement méthodique et intention pédagogique ne gommement cependant pas la nature essentielle et troublante d'un " anti-théâtre " qui débouche sur les abîmes de la dérélition. Ionesco n'a pas manqué d'apprécier, disant avec humour dans la lettre-préface au " cher Monsieur Frickx " : " [...] je peux constater ceci : j'ai très bien compris ce que vous avez dit sur moi, vous avez très bien compris ce que j'ai dit. Cela n'est pas une chose si courante. "

En 1974, la Librairie Saint-Germain-des-Prés (Paris) éditait *La Courte Paille* dans sa collection " Nouvelles de poètes ", où figuraient déjà des ouvrages belges : *Le Partage des jours* d'Albert Ayguesparse, *L'Étranger intime* de Renée Brock (Prix Victor Rossel 1971), *Contes du dragon blanc* d'André Miguel, *La dernière Journée* de Marianne Pierson-Piérard. Robert Montal excellait dans le genre de la nouvelle, et il l'avait pratiqué très tôt : *Les Mains du fleuve* (1946), *Le moindre Mal* (1951). Deux recueils succédèrent à celui de 1974 : *La Main passe* (1988), *Sortie des artistes* (1996).

Montal nouvelliste puise à la même source que Montal poète. Il abolit la frontière entre le réel et l'imaginaire, il prend de grandes libertés à l'égard de la vraisemblance, il se moque de la logique. Puisque tout est permis, il ouvre la porte au fantastique et, sous couvert de réalisme, à l'érotisme, un érotisme mécanique et sans joie. Les traits d'humour, nombreux, sont ambigus : camouflent-ils une angoisse existentielle, expriment-ils la volonté de vivre malgré tout, consistent-ils plus simplement à mettre toutes choses à leur vraie place ? Le lecteur a l'embaras du choix.

Par leurs sujets, les nouvelles de Montal se situent dans un univers où règne l'esprit de Marcel Aymé quand ce n'est pas celui d'Ionesco. Quelques exemples...

Jean-Maxime, à quinze ans, s'est mis à manger du papier, et il y a pris un tel goût que sa passion, devenue de plus en plus dévorante (c'est le cas de le dire), lui vaut les pires ennuis. Adulte, il découvre que la papyromanie est très répandue et que la police la pourchasse. Il n'en continue pas moins à battre sa coulpe, à se voir sous les traits d'un monstre. Désespéré, il décide de se constituer prisonnier, pour en finir. Le commissaire bon enfant qui le reçoit lui fait valoir que la société lui demande une seule chose, c'est de dissimuler ; il l'engage à tricher, bonne règle de

vie. Jean-Maxime suit ce conseil, fait des études et un beau mariage, entre dans la diplomatie, et là un bonheur l'attend : nommé attaché d'ambassade, puis consul de France en Utopie, pays qui tolère la papyromanie, il trouve chaque matin sur son bureau une rame du meilleur papier, choisi la veille par sa secrétaire (" Parabole du papyromane ", dans *La Courte Paille*).

Jacques Laurent, jeune enseignant, reçoit l'ordre, par télégramme du Ministère, d'occuper le poste de professeur de latin vacant au lycée de Pont-Aval. Il fait le voyage, éprouve quelque peine à trouver le lycée, dont le préfet lui apprend que son corps professoral est au complet. Il déjeune au Grand Hôtel des Voyageurs et s'apprête à regagner Liège d'où il vient. Mais, à l'hôtel, on met des heures à retrouver sa valise, et lorsqu'il arrive enfin à la gare avec l'impression d'avoir vieilli de vingt ans, il a sous les yeux un bâtiment délabré et des quais déserts, envahis de mauvaises herbes. Il pourrait rejoindre le train de Liège à Erpenne, lui dit-on ; par malheur, le bus qui l'y conduirait quitte Pont-Aval trop tard. Alors, un taxi ! Oui, mais le taxi tombe en panne bien avant Erpenne, et Jacques doit revenir à Pont-Aval à pied, traînant sa valise et suivant tant bien que mal le taximan qui a pris un raccourci à travers champs. La nuit tombe... Il ne distingue plus bien le visage du chauffeur, qui, faisant une pause, lui demande ce qu'il vient faire dans ce pays. Allons, c'est un rêve, lui dit l'homme : il n'y a pas de lycée à Pont-Aval et la gare est désaffectée depuis plus de dix ans ! Jacques loge au Grand Hôtel, bien minable par rapport à ce qu'il était à midi. Le lendemain, il veut prendre le bus pour Erpenne, mais le trafic routier entre Pont-Aval et Erpenne est interrompu à hauteur d'un pont qui vient de s'écrouler dans les eaux du canal qu'il franchissait. Il n'y a plus de bus. Un automobiliste aimable l'ayant déposé à proximité du pont détruit, Jacques tente d'atteindre Erpenne à pied. Il n'y réussit pas : en l'absence du pont, le canal est infranchissable ! À l'aube, on le découvre, épuisé, étendu sur le chemin de halage. On le ramène à l'hôtel. Dès lors, il va de mal en pis. La fièvre le consume, il ne quitte guère son lit. Les semaines passent. Il fait un rêve atroce : sa chambre se rapetisse, le plafond descend contre sa poitrine. Il suffoque... (" Les débuts dans la vie ", dans *La Main passe*).

Après une maladie dont elle garde une psychose catatonique — c'est-à-dire qu'elle n'émerge plus d'un état de passivité, d'inertie —, Annie aurait besoin d'un hobby qui la motiverait. C'est le remède qu'un médecin suggère à son mari. Celui-ci, avec l'aide d'une amie du couple, obtient qu'Annie se décide à suivre les cours du soir d'une

académie locale. La section où elle s'est inscrite d'abord la décourage, mais un miracle se produit lorsqu'elle bifurque vers la céramique. Elle est bouleversée, enthousiasmée. Tout ce qu'on peut créer à partir d'une matière molle et informe ! Les choses se gâtent dès la seconde année des cours. Il y a les pièces qu'elle ramène de l'école, il y a celles qu'elle façonne dans le garage transformé en atelier. Le logis est envahi d'objets hétéroclites dont Annie refuse de se défaire sous prétexte qu'elle n'a pas le droit d'imposer ses goûts à autrui. Le mari voit son espace vital se rétrécir de semaine en semaine. Il s'en ferait une raison s'il ne constatait la prolifération de pièces de plus en plus inquiétantes : animaux effrayants, personnages d'allure spectrale, idoles monstrueuses. Il en devient malade, il fait d'horribles cauchemars. Le médecin consulté naguère l'encourage à supporter la frénésie créatrice de son épouse, puisque c'est le signe de sa guérison. Cependant, elle semble ne lui savoir aucun gré de sa patience. Elle ne lui adresse plus la parole. Rien ne l'intéresse en dehors de sa passion. Elle ne s'occupe plus du ménage et des repas. Elle laisse la maison aller à vau-l'eau. Le mari doit se rendre à l'évidence : pour elle, il n'existe plus. Un jour, il lui crie son désespoir. Elle le regarde distraitement de ses grands yeux bien tranquilles. Il l'étrangle. (" La Prolifération ", dans *Sortie des artistes*.)

Le récit "Fleur d'Oronge", paru chez Julliard en 1958 et republié dans *La Courte Paille*, contraste avec l'inspiration douce-amère de la plupart des autres nouvelles. Ici, tout est fraîcheur et féerie. Montal sourit. Voici le début, titré " Genèse " :

GENÈSE

Il y eut un printemps souterrain qui ne fut pas pareil aux autres. La terre était si fatiguée que le hibou dormait la nuit. Le ciel en avait assez d'être le ciel et d'être bleu par surcroît. La mer voulait être de sable sur fond d'eau, et le sapin, pommier au paradis, pour voir le serpent de près.

Les animaux se réunirent dans un jardin qui prolongeait exprès l'hiver. Un grand bouleau tout nu ravaudait un nuage. L'araignée travaillait sans filet ; elle avait bu pour oublier. C'était l'heure où Dieu se penche aux rambardes du ciel et s'amuse à regarder les anges cracher dans la mer Noire pour la faire blanchir. Il écouta les animaux parler à tour de rôle sous la neige de mai.

Le singe voulait être perroquet pour moins ressembler à l'homme.

Le perroquet voulait être singe pour la même raison. La souris voulait être chat dans une maison pleine de souris ; et la fourmi, cigale, pour donner le ton à La Fontaine.

L'âne eut une idée — il avait de longues oreilles, mais n'était point bête pour autant, Donc, l'âne remua les oreilles et dit :

– Il nous faut un poète.

– Un poète ! répéta le chat. Un poète qui parle de moi !

Et il se mit à réciter les vers de Baudelaire ;

Dans ma cervelle se promène,

Ainsi qu'en son appartement,

Un beau chat, fort, doux et charmant.

– Un poète ! crièrent les autres.

Dieu les entendit. Il leur donna Fleur d'Oronge.

Alors, le ciel cessa d'être le ciel, la mer fut de sable sur fond d'eau, et le sapin devint pommier au paradis et vit le serpent de tout près.

Montal, au milieu de toutes ses activités, continue à cultiver les formes traditionnelles du lyrisme. En 1978, il publie *Topiques*, son cinquième recueil poétique, qui confirme son habileté dans le genre du poème très court qui dit beaucoup. Par exemple :

Araignée qui fais la morte
 Pour ne pas mourir déjà,
 Apprends-moi par quelle porte
 On s'évade ainsi de soi,

Comment je pourrais moi-même,
 Dans ma toile de soucis,
 Sans mourir à ce que j'aime,
 Ne plus être qui je suis.

Les trois romans que Montal écrivit après *La Traque* montrent que, sensible sans doute à l'évolution du genre depuis les expériences du Nouveau Roman, il abandonnait la classique structure linéaire pour une construction très élaborée où les changements brusques de lieu, de temps, de voix exigent un effort d'attention, mais répondent au souci

de rendre mieux les mouvements de la vie intérieure, la bousculade des perceptions et le tout-venant des pensées spontanées.

Comme les deux romans suivants, *Le Bon Sommeil* (1980) n'est pas subdivisé en chapitres ; le passage du caractère romain au caractère italique est, ici, le seul poteau indicateur. Pierre Lagnault, jeune professeur du secondaire, a déchargé son revolver sur ses élèves, sans cause apparente. Jugé irresponsable, il est interné. Le narrateur, son ami d'enfance va le voir à l'hôpital psychiatrique :

J'avais pu craindre, au début, que Lagnault se montre hostile, qu'il refuse même de me voir ou de m'écouter ; en fait, je fus très vite rassuré sur ce point. Autant il s'était replié sur lui-même durant l'instruction, opposant aux questions du juge un mutisme quasi total, autant il se montre à présent disert et détendu ; la réclusion ne semble pas trop le faire souffrir (son seul sujet de préoccupation sérieuse étant la santé de sa mère) et, à tout prendre, je lui trouve meilleure mine qu'avant les événements.

Le narrateur cherche à comprendre les raisons, toujours mystérieuses, du geste qui a tué deux adolescents, blessé trois autres. Il questionne son ami, prend des notes, commence la rédaction d'un livre où Pierre Lagnault s'appellerait Benoît Quentin. Son enquête a un résultat imprévu qui le surprend et l'angoisse : elle l'arrache à l'ignorance où il était de lui-même, il découvre ses faiblesses, ses pulsions coupables, les régions troubles de sa personnalité. Il se regarde en Pierre, alias Benoît, comme dans un miroir, et l'image qui lui apparaît a de quoi l'effrayer.

Tous feux éteints (1992) se situe également dans un asile psychiatrique. Pourquoi Marie — le personnage qui dit *je* — s'y trouve-t-elle ? Sa confession décousue intrigue, brouille les pistes, mêle passé et présent. On devine que le drame de Marie est lié à des amours enfantines dont la sensualité précocement développée l'a marquée et la hante. Pourquoi s'est-elle mise à haïr Gibou, son cousin ? Le mystère de Marie est traité comme l'énigme d'une histoire policière.

Une mesure pour rien (1994) se rapproche vraiment du genre policier. À son oncle Raoul qui l'a convoqué peu avant de mourir, Antoine Sorgue a promis d'enquêter sur les circonstances de la disparition tragique de son cousin Jean-Paul (le fils de l'oncle) en France, lors de l'exode de 1940, il y a cinquante ans. Il se rend à Pontaval et s'installe à l'Hôtel des Voyageurs (clin d'œil de l'auteur, ce Pontaval rappelle le

Pont-Aval de la nouvelle “ Les débuts dans la vie ”, du recueil *La Main passe*). Les autochtones n'aident guère Antoine. Cependant, il a cherché à détourner tout soupçon en racontant qu'il se documente pour un roman. Montal, dans cette œuvre-ci, crée l'insolite par la juxtaposition de séquences appartenant à des entités narratives différentes. C'est un exercice d'équilibre, une opération de dosage.

Une étude complète de la vie et de l'œuvre de Franz Hellens manquait : la synthèse définitive, nous voulons dire celle que personne, durant des décennies, ne songera à refaire. Cette grande étude, Robert Frickx l'a écrite, et l'Académie royale de langue et de littérature françaises l'a publiée en 1992, manière pour elle de célébrer le vingtième anniversaire de la mort d'un écrivain qui, par goût de l'isolement, souhaitait ne pas être de la compagnie.

Franz Hellens ou le Temps dépassé (titre du dernier recueil de vers paru du vivant d'Hellens) comporte quatre parties : 1. La vie de Franz Hellens (les nombreux événements restés dans l'ombre sont éclairés par des documents jamais utilisés). 2. L'œuvre (les livres non réédités et difficilement accessibles sont résumés avant tout commentaire). 3. La personnalité (Hellens et la femme, et l'amitié, et la politique, et les Juifs, et son temps, et la foi, et la Flandre). 4. L'art (la poésie, le roman et le conte — l'écriture, le fantastique réel, les procédés narratologiques, héros et anti-héros — le théâtre, la critique et l'essai, les sources).

Nous apprécions beaucoup la troisième partie. L'admiration et la sympathie n'ont jamais détourné Robert Frickx de son devoir à l'égard de la vérité. Il ne cherche pas à dissimuler ou à édulcorer l'antisémitisme d'Hellens, qui ne s'en prit jamais au peuple juif, mais qui éprouvait, en face des artistes et intellectuels juifs, un malaise mêlé parfois d'aversion. Qu'Hellens, par dégoût de la démocratie et du capitalisme, jugeait favorablement, avant la Seconde Guerre mondiale, la politique des dictateurs, Frickx n'en fait pas mystère. Objectivement, il enregistre les déclarations, note les dates, relève les mouvements de repli et l'aveu des erreurs.

Ce *Franz Hellens* est dédié à Jacqueline. Robert Frickx s'était marié en 1955 avec Jacqueline Godefroid, qui fut la compagne attentionnée, compréhensive, d'un grand travailleur. Ce couple très uni eut le bonheur d'avoir deux enfants, Dominique en 1956, Olivier en 1957, et l'effrayant malheur de perdre le second.

Robert Frickx fut élu à l'Académie royale de langue et de littérature françaises, au titre de philologue, le 12 juin 1993. Il succédait à Joseph

Hanse. Reçu par Raymond Trousson en séance publique, le 26 février 1994, il tint à s'expliquer sur sa double identité littéraire. Il le fit avec la clarté qui caractérisait tous ses propos et la douce fermeté qui marquait toutes ses prises de position :

À l'étonnement d'être, hérité sans doute de quelques auteurs qui ont marqué mon adolescence, se joint aujourd'hui l'étonnement d'exister ; au plaisir d'écrire et de publier se superpose à présent la joie de voir ce plaisir sanctionné, reconnu comme un mérite. Une ombre, cependant, sur ce bonheur qui est le mien : c'est que mon travail de chercheur ait offusqué quelque peu mon œuvre de poète et de romancier. Parce qu'il est l'aboutissement de recherches patientes et de lectures nombreuses, le produit d'une longue fréquentation avec un auteur et son œuvre, on n'est jamais totalement le père d'un essai ; alors que le récit, le poème sont, pour l'écrivain authentique, des morceaux vivants de lui-même. Dans son discours de réception, prononcé il y a plus de vingt ans déjà, Roland Mortier déclarait, avec trop de modestie :

“ La Philologie, même associée à Mercure (ce qui, reconnaissons-le, lui arrive rarement au sens courant du symbole), aura beau s'ingénier jusqu'à épuiser ses prestiges : elle ne peut rien de plus pour ses adeptes, voués au rôle de serviteurs d'un art dont ils ne seront jamais les grands prêtres. ”

Ce n'est pas que je me prenne pour un grand prêtre, loin de là ; mais ceux d'entre vous qui écrivent parce que c'est pour eux une nécessité existentielle comprendront certainement que j'accorde plus d'importance à mon œuvre de romancier — fût-elle médiocre — qu'à mon travail de chercheur. Mais laissons cela : entre l'historien et le poète, mes chers Confrères, il vous fallait choisir ; on ne pouvait décentement m'octroyer deux fauteuils — ni m'asseoir entre deux chaises.

Robert Frickx fut initié le 16 novembre 1979 à la loge “ Sagesse et Raison ”, à l'Orient de Wavre. Il s'affilia ensuite à la loge “ Victor Horta ”, à l'Orient de Villers-la-Ville.



Porteur d'un diplôme d'assistant social qu'il utilisa professionnellement, FRANÇOIS VAN LAERE (1934-1975) fit un détour avant

d'aborder les études de philologie romane à l'U.L.B. Plus âgé, plus mûr que ses condisciples et riche d'un acquis culturel qu'une sensibilité littéraire d'une rare finesse amplifiait, il s'imposa dès les candidatures comme l'étudiant brillant auquel les maîtres prédisent un avenir académique. En mars 1964, le professeur Maurice-Jean Lefebve, titulaire principalement de cours d'explication d'auteurs français, le faisait nommer élève-assistant et, dès octobre 1965, il obtenait que, proclamé depuis peu licencié en philologie romane, il fût attaché à sa chaire avec le titre d'assistant catégorie A, c'est-à-dire à temps plein.

Jacques De Decker, alors étudiant en philologie germanique, put observer François Van Laere dans l'exercice de sa fonction pédagogique. Le journal *Le Soir* (14 mai 1975) a publié le souvenir qu'il gardait d'un homme remarquable et attachant, mort à l'âge de quarante et un ans :

Ce personnage sans pareil, dont la pensée, l'activité et les publications concouraient à faire ce qu'on appelle un " brillant universitaire " n'avait nullement l'apparence des magisters ordinaires. Énorme énergumène à la voix de stentor, à l'immense barbe que le *temps blanchit* prématurément, aux gestes amples et aux humeurs spectaculaires, il ne cadrait pas tout à fait avec le milieu académique. C'est qu'il ne parlait pas de littérature, qu'il n'en discourait pas, mais qu'il la vivait. À travers lui, les étudiants découvraient Balzac, Flaubert, Baudelaire, Mallarmé sur le vif. Il incarnait leur passion, ce vertige permanent qu'est la pensée créatrice, qui frôle les abîmes ou n'est pas. Van Laere ne résumait pas, ne réduisait jamais : il transmettait les ondes des grandes œuvres sans les raccourcir. Il était le parfait médium.

En plus de nombreux articles, il reste de François Van Laere deux livres : *Une lecture du temps dans " La Nouvelle Héloïse "* (1968) et — de moindre volume (69 pages) — *Jean-Jacques Rousseau. Du phantasme à l'écriture : les révélations du "Lévite d'Éphraïm"* (1967).

Nourri des travaux de Georges Poulet sur la temporalité, lecteur attentif des études rousseauistes de Bernard Guyon, Jean Rousset, Jean Starobinski, Jean Guéhenno et Marcel Raymond, Van Laere montre que l'auteur de *Julie ou La Nouvelle Héloïse* a écrit avant Flaubert, avant Proust, un roman du Temps, un roman mettant en scène le Temps. Il constate :

Contrairement à la thèse qui veut que chaque époque prenne

conscience d'elle-même dans ses romans, le roman français n'a mesuré l'importance du temps que bien après la pensée scientifique et la pensée philosophique. Seul Rousseau a su exprimer et mettre en forme le bouleversement de la conscience temporelle dont il fut l'exact contemporain. Précurseur en cela comme dans quelques autres domaines (l'ethnologie, la sociologie...), il fut le premier romancier du temps, — donc le premier romancier moderne.

Il s'attache à établir que tous les thèmes de *La Nouvelle Héloïse* — la société, la civilisation, la morale, la politique, l'économie domestique, l'éducation, la religion — sont subordonnés à celui du temps. L'amour lui-même est "temporalisé". La comparaison entre le dénouement de *La Nouvelle Héloïse* et la légende de Tristan et Iseut est éclairante :

Il apparaît donc que Rousseau, après avoir hésité, a choisi de nous montrer non pas un amour qui, parvenu à son propre paroxysme, préfère se fixer dans l'éternité de la mort par crainte de ne pouvoir, dans l'existence, se maintenir à son comble, mais une amante qui, ayant honnêtement tenté de composer avec les forces de vie et constaté que la lutte ne pouvait être que vaine, se résigne alors, mais alors seulement, à la mort.

Au thème simple de Tristan, Rousseau ajoute une sorte de preuve par l'existence illustrant la thèse que l'amour s'avilit dans la durée et que seule la mort le purifie.

L'autre livre commente *Le Lévitte d'Éphraïm*, un opuscule que Rousseau affectionnait : " *Le Lévitte d'Éphraïm*, dit-il dans les *Confessions*, s'il n'est pas le meilleur de mes ouvrages en sera toujours le plus chéri. " Il a relaté lui-même les circonstances de la composition. Informé par la maréchale de Luxembourg qu'il était décrété de prise de corps pour avoir publié *Émile* et pressé par elle de fuir sans tarder, il quitta précipitamment Montmorency le 10 juin 1762 et en trois jours atteignit Yverdon, " cette terre de justice et de liberté qu'il ne fallait jamais quitter ", écrivit-il. La veille de sa fuite, il avait lu les trois derniers chapitres du livre des Juges (XIX, XX, XXI), et l'année précédente, les *Idylles* de Gessner lui étaient parvenues dans la traduction française de Michel Huber. Durant son voyage de Montmorency à Yverdon, le texte biblique racontant l'histoire du Lévitte et le lyrisme pastoral du poète zurichois se mêlèrent curieusement dans son esprit. Quand il

arriva à Yverdon, il avait fait trois des quatre chants du poème en prose où il traite, à la manière de Gessner, le sombre récit qui se trouve à la fin du livre des Juges. Sombre ? Le mot est trop faible. Cette histoire est une des plus épouvantables que contienne la Bible. — En un temps où il n'y a pas de roi en Israël, un Lévite, habitant des monts d'Éphraïm, est abandonné par sa concubine, qui retourne chez son père, à Bethléem. Au bout de quatre mois, le Lévite se rend à Bethléem pour convaincre la jeune femme de reprendre la vie commune. Elle y consent. Sur la route du retour, le couple est surpris par la nuit tombante à Gabaa (graphie de Rousseau), ville appartenant à la tribu de Benjamin. Personne n'accepte d'héberger les deux voyageurs, excepté un vieillard, originaire lui aussi des monts d'Éphraïm. Pendant la nuit, des Benjamites pervers somment le vieillard de livrer le Lévite à leur vice. Finalement, ces homosexuels se contentent de la concubine. Ils en abusent toute la nuit. Le matin, le Lévite la trouve morte devant la porte de son hôte. Il transporte le cadavre chez lui, le coupe en douze morceaux qu'il envoie aux douze tribus d'Israël. Les Benjamites refusant de livrer les coupables, les Israélites organisent une expédition punitive contre les rebelles. C'est un massacre, après lequel il ne reste de Benjamin que six cents hommes, qui seront pourvus de femmes afin que soit assurée la renaissance d'une nouvelle tribu de Benjamin. Quatre cents reçoivent des filles vierges de Jabès dont tous les autres habitants sont exterminés, c'est le châtimement de Jabès qui n'a pas participé à la guerre contre Benjamin. Les deux cents Benjamites restants obtiennent des compagnes grâce à un rapt collectif, un stratagème pour contourner le serment qu'avaient fait les tribus de ne pas donner volontairement leurs filles en mariages aux Benjamites.

Van Laere reconnaît que *Le Lévite d'Éphraïm*, poème en prose de quelques pages, est un ouvrage médiocre. Mais il est intrigué par le choix du sujet et par la discordance stylistique entre ce sujet tiré de la Bible et la forme empruntée aux *Idylles* de Gessner.

Il entreprend de montrer que l'histoire du Lévite biblique devait rappeler à Rousseau certains moments de sa vie ou certains traits de sa personnalité. Sans le suivre dans les méandres de sa subtile démonstration, retenons le paragraphe où il suppose que Rousseau établissait un rapprochement entre les Benjamites infâmes et ses propres persécuteurs :

L'angoisse, nécessairement, a dû érotiser le rapport fictif qui, du

point de vue de Rousseau, se noue entre lui et ceux qui le pourchassent : il est la victime innocente, vierge de crime, qui fuit une volonté puissante décidée à s'emparer de lui, à le " posséder ", — ne s'agit-il pas d'une " prise de corps " ? Le comportement des Benjamites lui fournit opportunément une métaphore de la situation : c'est bien d'une sorte de " viol " qu'il se sent menacé, dans sa vie (s'il doit périr), dans sa liberté (s'il est condamné à la réclusion) ou dans son intégrité morale (si on le force à se rétracter).

Si Rousseau n'avait pas signalé lui-même l'influence de Gessner sur le style du *Lévite d'Éphraïm*, Van Laere estime qu'on n'y songerait pas en lisant cet opuscule. Selon lui, la référence à Gessner signifie simplement que la lecture récente de la traduction française des *Idylles* avait ramené Rousseau à son vieux rêve arcadien. Opération curieuse, déconcertante : ce rêve, Rousseau l'introduisit de force dans un récit qui en était la négation.

En janvier 1971, François Van Laere démissionna de sa fonction d'assistant à l'UBL pour assumer la direction du département de français de l'Université Monash de Melbourne (Australie). Il s'y dépensa sans compter, comme professeur et en marge de ses cours, animant un ciné-club, montant avec ses étudiants des pièces de théâtre jouées en français et prenant l'initiative d'inviter des personnalités.

Parallèlement, il travaillait à une thèse sur la structure de *La Comédie humaine* de Balzac qu'il ne put achever, et, passionné de James Joyce, il s'était lancé dans l'exégèse de *Finnegan's Wake*.

Il revint en Belgique quelques mois avant sa mort. Jacques De Decker dira : " Ici, cet homme de désir ne retrouva pas le goût des choses. Le bon géant avait atteint le terme de sa course en regagnant son pays. Monique Dorsel l'invita quelques soirs au Théâtre-Poème, où il tint des séminaires qu'une poignée de fidèles suivaient avec ferveur. Ils furent les derniers à l'entendre parler, comme personne, de cette littérature qu'il sondait avec toute sa science et sa connivence exemplaire. "

Le 30 avril 1975, à la cérémonie d'incinération, les amis philosophiques du défunt lui rendirent un fraternel hommage.

Il avait été initié le 17 février 1968 à la loge " Action et Solidarité n° 3 ", à l'Orient de Bruxelles.



Comme Robert Gilsoul et Pierre Ruelle évoqués *supra*, LÉON SOMVILLE (1934-2003) est un romaniste brillant issu de l'U.L.B. et entré en Maçonnerie.

Diplômé licencié en philosophie et lettres (groupe philologie romaine) en 1957, il enseigna à l'Athénée royal de Wavre de 1958 à 1968. Proclamé docteur en 1965, il accéda à l'enseignement supérieur : professeur à l'Université Laval à Québec de 1968 à 1971, professeur à partir de 1972 à la Vrije Universiteit Brussel, qui l'admit à l'éméritat en 1994. Le recueil d'études édité sous le titre *Le Sens à venir* qui lui fut remis l'année suivante, au nom de ses amis, de ses collègues et de ses anciens étudiants, rendit hommage à sa belle carrière scientifique et à sa personnalité qualifiée justement de noble et forte.

Publiée en 1971, son œuvre majeure, *Devanciers du Surréalisme. Les groupes d'avant-garde et le mouvement poétique 1912-1913*, couvre une période, allant de la fin du Symbolisme à l'émergence du Surréalisme, pour laquelle on ne disposait pas d'une grande étude d'ensemble. Il était entendu que Saint-Georges de Bouhélier et les Naturistes avaient contesté dès 1897 les fondements du Symbolisme ; mais il était clair que le Naturisme n'avait pas été à la hauteur de son ambition : succéder au Symbolisme, comme celui-ci avait succédé au Naturalisme. À partir de 1905, des cénacles décorés d'un mot en isme foisonnèrent, déconcertant, déroutant les critiques et amusant les journalistes férus de plaisanteries faciles. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, les adeptes du Surréalisme commencèrent à se manifester ; en 1925, ayant frappé quelques grands coups, ils régnaient seuls. Que s'était-il passé ? Le Surréalisme, une révolution ou une évolution, une nouveauté ou un héritage ? C'est la question que se pose Somville. Pour y voir clair, il se penche sur la génération de 1910, il démêle son apparente anarchie. Ayant trié les écoles qui avaient poussé comme champignons, il attache une attention à six d'entre elles, à leurs poétiques et à leurs chefs de file : l'intégralisme (Adolphe Lacuzon), l'impulsionnisme (Florian-Parmentier), le dynamisme (A.-M. Gossez), le paroxysme (Nicolas Beauduin), le dramatisme (Henri-Martin Barzun), le synchronisme (Marcello-Fabri).

Sous l'impulsion de ces groupes, la littérature évolua résolument vers un modernisme à la fois théorisé et mobile. " Tout était mouvement, a dit Georges Ribemont-Dessaignes dans *Déjà jadis*, et c'était bien de printemps qu'il s'agissait, avec une vitalité sans cesse grandissante. " Le groupe surréaliste en a pris de la graine. Mais s'il a reconnu avec éclat

sa dette à l'égard des " gloires lointaines ", Sade, Lautréamont, Rimbaud, etc., il s'est montré assez discret au sujet de l'influence qu'a exercée sur lui la génération de l'avant-guerre. Paul Éluard a salué en Saint-Paul Roux (le père de l'idéoréalisme) le fondateur d'une doctrine qui réconcilie l'homme avec lui-même, la matière avec l'esprit. Somville s'étonne :

Quel besoin pour les surréalistes de remonter au manifeste si lointain de " l'idéoréalisme " alors que la plupart des écoles d'avant-garde, de l'Intégralisme (1904) au Synchronisme (1919), n'ont cessé de proclamer la même identité de l'émotion et du réel ?

Professeur de lettres, Léon Somville fut évidemment amené à expliquer des textes. Son esprit rigoriste le mettant en garde contre les nonchalances de l'impressionnisme et les flottements de l'empirisme, il se constitua un système d'approche fondé sur quelques-unes des théories qui, au XX^e siècle, se sont détournées de la critique traditionnelle, biographique, historique, pour se charpenter d'éléments empruntés aux sciences humaines en plein essor : linguistique, sociologie, anthropologie, psychanalyse, sémiologie. Il se référa donc à certains maîtres de la nouvelle analyse : Roman Jakobson, Jean-Pierre Richard, Gérard Genette, Michael Riffaterre, Julien Greimas. À ce propos, Michel Décaudin, dans *Le Sens à venir*, observe :

Les recherches sur l'imaginaire l'ont particulièrement retenu, peut-être parce que, traversant divers champs méthodologiques (sans pour autant tomber dans un syncrétisme illusoire et inefficace), elles constituent la meilleure approche de cette herméneutique du texte littéraire qui reste son seul but.

Mais qu'il étudie la description ou l'intertextualité, l'isomorphie ou les motifs, qu'il s'attache à la thématique de Jean-Pierre Richard ou aux problèmes d'analyse textuelle et d'analyse sémiotique, il a le souci constant du passage de la théorie à la pratique et à l'enseignement.

Sa bibliographie — articles, collaborations à des publications collectives — nous apprend vers quels auteurs ses goûts et ses curiosités le portèrent : au premier rang, Apollinaire et Cocteau, puis les Belges Émile Verhaeren, Henri Vandeputte, Henri Michaux, Paul Nougé, Marcel

Lecomte, les Français Rimbaud, Pierre Reverdy, Saint-Pol-Roux, Paul Claudel, André Gide. Et une friandise : “ Le poème *Les Chats* de Baudelaire, essai d'exégèse ”, dans *Études littéraires* (Québec, août 1972).

À la VUB, il présidait le groupe “ Motievenstudie ”, du Centrum voor Taal- en Literatuurwetenschap.

Le curriculum vitae maçonnique de Léon Somville est sinueux !

Initié en 1961, à “ La Bonne Amitié François Bovesse ”, à l'Orient de Namur, il fut cofondateur, en 1965, de “ Sagesse et Raison ”, à l'Orient de Wavre. En 1988, il fut cofondateur et premier Vénérable Maître de “ Les Degrés du Temple ”, à l'Orient de Jodoigne.

Au Droit Humain, l'Ordre maçonnique mixte international, il fut affilié en 1981 à “ 1142 Beauté ”, à l'Orient de Loupoigne. En 1984, il fut cofondateur de la loge bilingue “ 1363 Les Deux Colonnes. De Twee Colommen ”, à l'Orient de Saint-Jean Geest. En 2002, un an avant sa mort, il s'affilia à “ 1285 Le Point ”, à l'Orient de Waterloo.

TROISIÈME PARTIE

ÉCRIVAINS
DE
LANGUE NÉERLANDAISE

Le nombre des écrivains belges néerlandophones dont nous avons repéré l'attache maçonnique est impressionnant ; la qualité de leurs écrits ne l'est pas moins. Dans notre recensement apparaissent, en effet, des auteurs qui figurent parmi les plus éblouissants au palmarès des lettres néerlandaises de Belgique : Cyriel Buyse, Herman Teirlinck, Raymond Brulez, Johan Daisne. Quant aux autres, on peut dire que tous, presque tous, retiennent l'attention pour un mérite : la faveur dont ils jouirent de leur temps, l'image qu'ils nous donnent de leur présent devenu notre passé, ou pour une particularité qui étonne (une pratique qui ne se pratique plus, un usage qui est sorti de l'usage, une mode qui est passée de mode...). Ces mérites, ces particularités prennent parfois une couleur exotique sous le regard du francophone dépaysé. Ce francophone doit accommoder sa vue ; cela en vaut la peine.

I

DÉMOCRATIE ET LANGUE

Ancien étudiant de l'Université de Paris, le Flamand KAREL AUGUST VERVIER (1789-1872), qui avait publié en 1820 *Gedichten*, son premier recueil de vers, occupait le poste de receveur des contributions du district d'Eecloo (aujourd'hui Eeklo) lorsque la révolution de 1830 brisa son cœur orangiste. Bien que l'État belge ne fit jamais obstacle à sa carrière (il devint directeur de l'Académie des beaux-arts de Gand et il siégea au Conseil provincial jusqu'en 1860), il ne se consola jamais d'être séparé des Bataves. En 1861 encore, son fameux poème *Verbroedering. De Zuidnederlanders aan hune broeders in Noord-Nederland* retentissait de son désespoir.

En voici la conclusion :

Bedenk dat reeds van oude dagen,
Trots volkentwist en jammernacht,
Een band, om Zuid en Noord geslagen
Het nakroost knoopt aan 't voorgeslacht ;
De Taal doet ons aan Neerland kleeven,
Door haar blijft ge in ons midden leven,
Tot ons de jongste kracht begeev' ;
Dan, schoon de tong reeds zij bezweken,
Dan zal ons hart nog innig spreken :
Vergeet ons niet, Bataaf ! en leev !

On pouvait être, sans incompatibilité, tout à la fois orangiste, flamingant, libéral et Franc-Maçon. Vervier fut tout cela. Vénérable Maître, pendant de longues années, de la loge " Les Vrais Amis " à l'Orient de Gand, il témoigna, là aussi, d'un orangisme sans concession : il mit toute son énergie à maintenir sa loge sous l'obédience du

Grand Orient des Pays-Bas. La loge “ Le Septentrion ” lui conféra le titre de Vénérable Maître d'honneur.



S'il a été dit que Hendrik Conscience apprit à lire à son peuple, on a pu écrire que JAN VAN BEERS (1821-1888) fut le premier qui amena son peuple à connaître et aimer la poésie.

Après des études en français au Petit Séminaire de Malines, il parcourut les étapes d'une carrière rectiligne : en 1841, professeur au Collège Pitzemburg (Malines), plus tard Athénée royal ; en 1844, attaché à la Bibliothèque de la ville d'Anvers ; en 1849, professeur de néerlandais à l'École normale de Lierre ; en 1860, professeur de néerlandais à l'Athénée d'Anvers, fonction qu'il cumula plus tard avec celle de professeur de déclamation à l'École de musique d'Anvers, appelée à devenir le Conservatoire.

Parallèlement, il évoluait du catholicisme vers le laïcisme et l'anticléricalisme. Écrivain de langue française tout au début, il passa à la langue flamande pour accomplir l'œuvre qui lui valut une grande popularité aux Pays-Bas comme en Flandre.

Pour lui comme pour beaucoup d'écrivains flamands du XIX^e siècle, l'action culturelle allait de pair avec l'action politique : conseiller communal libéral à Anvers en 1875, il fut réélu en 1881 et en 1887. Il agit en faveur du théâtre flamand, du Conservatoire de musique et de la néerlandisation de l'enseignement anversoise. Il échoua aux élections législatives de 1880.

Poète, Jan Van Beers est l'auteur de recueils qui font date dans l'histoire des lettres néerlandaises de Belgique : *Jongelingsdromen* (1853), tout imprégné d'une sentimentalité romantique dont les pièces les plus connues sont révélatrices, “ De zieke jongeling ”, “ Eene bloem uit het volk ” et “ Bij 't kerkportael ”, *Levensbeelden* (1858) et *Gevoel en leven* (1869) où se manifeste la progression vers un réalisme timide ; *Rijzende blaren* (1884) qui confirme le rejet de la sentimentalité larmoyante et cède parfois au pessimisme. Écrits en hexamètres, *De Bestedeling* (1858) et *Begga* (1868) mettent en valeur le talent d'un délicieux conteur.

Dans des poèmes tels que “ De stoomwagen ”, “ Maerlant ” et “ Confiteor ”, Van Beers a évoqué sa rupture avec le catholicisme et exprimé en libre penseur sa vision de la vie.

Il était membre de la loge anversoise “ Les Élèves de Thémis ”.



Le Gantois FELIX ALFONS BOONE (1821-1870), initié au “ Septentrion ” en 1857, figure parmi les journalistes francs-maçons qui marquèrent de leur conviction libérale les organes de presse auxquels ils collaboraient. Sous son impulsion, *De Broedermijn*, dont il fut le rédacteur en chef de 1850 à 1859, devint un journal de tendance nettement libérale et anticléricale. À partir de 1859, il dirigea, avec Napoléon Destanberg, la rédaction du quotidien *De Stad Gent*.

Pour beaucoup de Flamands progressistes, la défense du néerlandais, la langue du peuple, devait être considérée comme une application logique de l'esprit libéral. Au Nederlandsch Taal- en Letterkundig Congres de 1856, Boone plaida pour la mise en route d'une enquête qui révélerait avec exactitude l'étendue du domaine linguistique néerlandais et le nombre des néerlandophones vivant à l'extérieur de ce domaine.

Boone écrivain a laissé quelques ouvrages : *Mijn eerste blik in de wereld* (1847), *Zannequin* (drame, 1848), *De Schoone Vrouw van de veldblad* (1848), *Bergenkruize* (1849), *De Arme Jongen* (1849), *De Landbouwkunst in de Nederlanden. Noord-Nederland* (1867, traduction néerlandaise du livre d'Émile de Laveleye), *Maast en Danneels* (1869), *De Tooverdrank* (1870), *De Uitvinding der boekdrukkunst, 1430* (essai non daté). Joignons à son œuvre les articles qu'il publia dans des périodiques : *Nederduitsch Letterkundig Jaarboekje. Het Taelverbond, De Eendragt*.



Originaire de Zele, appelé à Bruxelles en 1845 pour y exercer les modestes fonctions de sous-instituteur, EMMANUEL VAN DRIESSCHE (1824-1897) s'imposa, par sa puissance de travail, dans les trois directions qu'il imprima à sa carrière : l'enseignement, la littérature et la politique.

Professeur de néerlandais à l'Athénée de Bruxelles de 1850 à 1855, il se répandit dans les cercles culturels flamands de la capitale, tout en édifiant une œuvre littéraire considérable : une dizaine de comédies et de drames, quelques romans et de nombreuses nouvelles. Marquée du goût incertain d'une époque partagée entre le réalisme et le romantisme — un réalisme douceâtre et un romantisme assagi —, cette œuvre, bien

accueillie à sa date, n'avait aucune chance de survie. Le littérateur Emmanuel Van Driessche a coulé à pic. Demeure cependant un souvenir tangible de son action dans le domaine théâtral, qu'il privilégiait. Auteur dramatique à succès, il prit la tête du mouvement en faveur de l'installation d'un théâtre flamand à Bruxelles, et il obtint gain de cause : en 1887, le K.V.S. était officiellement inauguré, rue de Laeken ; il est toujours là.

Parallèlement, il faisait carrière politique, sous le signe du libéralisme progressiste. Conseiller provincial du Brabant, conseiller communal d'Ixelles, il dirigea, de 1884 à 1888, l'échevinat de l'Instruction publique de sa commune.

Il parcourut une quatrième carrière, non moins féconde, dans le secret des temples maçonniques. Initié en 1856 à la loge "Le Septentrion" à l'Orient de Gand, affilié en 1874 aux "Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis" à l'Orient de Bruxelles, membre à deux reprises de la commission des officiers dignitaires de sa loge, il occupa la stalle de Grand Secrétaire du Grand Orient de Belgique de 1893 à 1895.



Lorsque JULIUS DE GEYTER (1830-1905), originaire de Lede, vint occuper en 1848 un poste de sous-instituteur à Anvers, il n'aurait pu échapper à l'influence du flamingantisme qui y régnait plus que partout ailleurs, pour les raisons historiques que Paul Hamelius a mises en lumière. Il adhéra au flamingantisme en homme d'action ; il vit en lui non seulement un levier culturel, mais aussi une arme dans le combat de la démocratie contre l'oppression et de la libre pensée contre l'obscurantisme. Défense de la langue flamande, démocratie et libre pensée ne formaient pour lui qu'un seul mot d'ordre.

Les faits marquants de sa carrière le confirment. En 1853, il prend en charge le secrétariat de la Maatschappij ter bevordering der Nederduitsche Taal- en Letterkunde. En 1855, il rompt avec le catholicisme et se range du côté des libéraux libres penseurs. En 1857, il entre au comité directeur de l'Association libérale. En 1858, il livre sa conviction profonde dans *De Waerheid over de Vlaemsche Beweging* : le mouvement flamand, c'est la lutte contre des siècles de fanatisme religieux et de soumission à l'arbitraire des princes ; pour gagner la bataille, il n'est d'autre moyen que l'école obligatoire, organisée sur la base des principes démocratiques. En 1861, il publie *Drie menschen van in de*

wieg tot in het graf, son œuvre poétique la plus curieuse, un essai original d'épopée moderne. Deux fils du peuple et un jeune patricien croisent leurs destinées dans un récit enjoué, parfois pathétique, dont la trame est constituée par les conceptions morales et sociales de l'auteur. La même année, il participe à la fondation du Nederduitsche Bond, la première association électorale flamingante. Comme les catholiques y exercent une influence grandissante qui n'est pas à son goût, il démisionne et, en 1866, il fonde le Liberale Vlaamsche Bond. En 1873, il compose son célèbre chant de guerre : *De Vlaamsche Leeuw en de Geuzen*. En 1874, il donne de *Reinaert de Vos* une adaptation moderne qui fait date. Son dernier ouvrage important, *Keizer Karel en het Rijk der Nederlanden* (1855), vaste poème versifié à l'ancienne, est de l'histoire rêvée, rêvée par un nostalgique de la Grande-Néerlande.

Le petit instituteur, devenu successivement journaliste, commis-greffier et avoué, atteint le sommet de sa progression sociale lorsqu'il reçut, en 1874, la direction du Mont-de-piété d'Anvers, fonction qui lui laissait pas mal de loisirs pour le travail littéraire. En 1903, on le proposa pour le Prix Nobel ; la tentative échoua, mais elle constituait en soi un bel hommage à l'homme et à l'œuvre.



Aujourd'hui encore, les Schaerbeekois nés natifs s'obstinent à appeler « place Pogge » le lieu qui porte officiellement le nom d'Emmanuel Hiel. Triste sort d'un poète célèbre en son temps et à ce point oublié de notre que même la modeste gloire de la plaque de rue lui est partiellement refusée !

EMMANUEL HIEL (1834-1899) mériterait cependant que la postérité lui manifestât quelques égards. Tout d'abord, quelle belle leçon de courage que l'histoire de sa vie ! Né à Sint-Gillis-Dendermonde, issu d'une famille plus que pauvre, indigente, lancé dans l'existence sans la moindre formation intellectuelle, obligé, pour survivre, de pratiquer d'obscurs métiers, il se donna, à force de persévérance, la vaste culture qui lui permit de faire œuvre d'écrivain et de traduire en sa langue Goëthe et Schiller, Heine et Uhland, Shakespeare et Shelley, Charles d'Orléans et Victor Hugo... Cette irrésistible ascension d'un homme du peuple tenait du conte de fées. Emmanuel Hiel entra vivant dans la légende, une légende que, à dire vrai, son passé exemplaire n'eût pas suffi à créer s'il n'avait été aussi un personnage haut en couleur, un orateur breughelien, un prophète d'estaminet.

Son œuvre poétique, abondante (édition définitive de 1933-1934 : six volumes), confirme sa devise : “ La poésie doit surtout servir à être chantée. ” Les genres destinés au chant dominent, et les titres génériques sont révélateurs : *Liederen, Kinderliederen, Oratorio's, Cantaten, Symphonieën, Hymnen, Feestzangen en Rouwzangen, Historische zangen*. Presque tout cela a fait naufrage. Ce n'est pas un accident. Impulsif, Emmanuel Hiel s'abandonne à l'emphase qui sonne creux, à la facilité qui se contente du premier jet. Comme beaucoup d'autodidactes, il ignore l'autocritique.

Mais il ne faut pas qu'un jugement global et définitif éloigne de nous pour toujours les grandes réalisations de Hiel, notamment les trois oratorios, écrits entre 1866 et 1868 et mis en musique par Peter Benoit, son ami (non son Frère comme on le croit parfois) : *Lucifer, Prometheus, De Schelde*. Ce sont des poèmes puissants et suggestifs. Charles De Coster, émerveillé par *Lucifer*, en rendit compte dans la *Revue trimestrielle*, en octobre 1866 : “ Le poème de M. Emmanuel Hiel est écrit dans ce grand style lyrique flamand dont l'harmonie, la sonorité, l'ampleur du rythme, peuvent rivaliser avec ce que l'Allemagne a produit de plus beau sous ce rapport. ” Mais il reprochait à l'auteur sa fidélité à la conception antithétique traditionnelle (Dieu, ordre et harmonie ; Lucifer, désordre et violence) : “ A-t-il oublié que l'homme, avec ses qualités primordiales de virilité, de combinaison, de libre arbitre, d'orgueil même, de curiosité, d'avidité de savoir, de lutte contre le pouvoir qui s'impose et les éléments qu'il veut dompter ; oublie-t-il que cet homme n'est que le symbole vivant de la splendide figure de Lucifer, nommé l'esprit du mal, parce qu'il ne se soumit pas en aveugle, Lucifer qui représente si bien la résistance odieuse aux despotes, Lucifer, l'ange découronné, l'éternel Vaincu, l'infatigable lutteur debout et fier malgré ses blessures, et qui doit finir par triompher du mensonge et de l'hypocrisie agitant en vain leurs antiques épouvantails. ”

Avec quelques réminiscences romantiques et baudelairiennes, c'est sa vision maçonnique de Lucifer que De Coster communiquait à Hiel, qui n'avait pas encore reçu la lumière. Initié aux “ Amis Philanthropes ” en 1868, il fut un bon Maçon. Il écrivit la cantate qui fut chantée, sur une musique du Frère Gustave Huberti, lors de la consécration du temple des “ Amis du Commerce et de la Persévérance réunis ” à l'Orient d'Anvers, en 1883. Nestor Cuvelliez signale qu'il apporta pareille collaboration à la loge montoise “ La Parfaite Union ”, en 1890.



JULIUS VUYLSTEKE (1836-1903) se prête à un parallèle avec Julius De Geyter. Ils avaient plusieurs points communs. Champions avec une égale ardeur de la cause flamande, du libéralisme démocratique et de la libre pensée, ils se donnèrent beaucoup aux organisations locales, l'un à Gand, l'autre à Anvers, et quand ils rayonnaient à l'extérieur, c'était le plus souvent par des actions dont l'inspiration leur était venue dans leur milieu urbain. À la différence de son homologue anversoise, Vuylsteke, issu d'une famille libérale assez fortunée, docteur en droit (1859) de l'Université de Gand, joua un rôle important dans le monde estudiantin. C'est à l'Athénée de Gand, sous l'influence du germaniste Jacob Frans Johan Heremans, plus tard professeur à l'Université, qu'il se convertit au flamingantisme militant. Élève de la classe de poésie, il fonda, à l'âge de seize ans, la société " 't Zal wel gaan ", qui, transférée peu après à l'Université, avec sa devise " Clauwaert en Geus " résonnant comme cri de guerre, électrisa la jeunesse des auditoires facultaires.

Vuylsteke fit ses débuts en littérature vers 1855, dans les almanachs de " 't Zal wel gaan ". Poète né — d'une plus grande authenticité que De Geyter —, il produisit peu et s'arrêta de produire vers 1870. On le déplora. En 1886-1887, il rassembla ses œuvres poétiques. Ses *Verzamelde Gedichten* comprennent *Zwijgende Liefde* (1860), une soixantaine de " Lieder " à la manière de Heine ; *Uit het studentenleven* (1868), qui, en marge des thèmes chers aux étudiants — l'ivresse, l'amitié, l'amour —, exalte le peuple flamand et sa langue ; *Mijmeringen*, trois longs poèmes de grande envolée, publiés jadis dans les almanachs estudiantins, trois professions de foi : la Flandre, la libre pensée, la démocratie.

Reprochant à la direction francisante de l'Association libérale de Gand de ne pas soutenir les griefs flamands, il suscita, en 1867, la Vlaamsche Liberale Vereeniging et, par ricochet, des groupements similaires à Anvers, Bruges et Bruxelles. Élu au conseil communal de Gand en 1869, il dit adieu à la politique en 1875. Mais il ne renonça jamais à l'action culturelle qu'il menait au sein du Willemsfonds (voir *infra*) et dans les congrès néerlandais (Nederlandse Taal- en Letterkundige Congressen) où s'établissaient des relations intellectuelles entre la Flandre et la Hollande. Auteur de divers " prozaschriften " et de quelques essais historiques, il fut élu en 1892 membre de l'Académie royale de Belgique.

Son caractère sombre et peu gracieux n'était pas de nature à servir sa situation matérielle. Avocat sans succès, il dut se résoudre à ouvrir un commerce de librairie. Il était membre de la loge " Le Septentrion ".



Né à Gand comme son ami Vuylsteke, la même année que lui, KAREL VERSNAEYEN (1836-1910) eut un parcours professionnel sinueux : employé au gouvernement provincial de la Flandre occidentale, ensuite marchand de tableaux à Paris, enfin journaliste à Bruxelles. Il mourut à Etterbeek, faubourg de la capitale.

Initié au "Septentrion" en 1860, il s'affilia en 1866 à "La Flandre", également à l'Orient de Gand.

Il s'engagea très jeune dans la voie du libéralisme radical et flammingant. En 1856, il fonda, avec Emiel Moyson, une association de cette tendance, *Het Jonge Gent*, qui se désagrégea assez vite. Cela ne le découragea pas. Au début de 1862, il apporta son soutien à Moyson qui constituait le *Vlaamsche Broederbond*. À Bruges, il collabora, en compagnie de Moyson, à un journal populaire, *Peper en Zout*, sans appartenance politique, mais qui s'efforçait de rattacher le *Vlaamsche Broederbond* au mouvement ouvrier international.

Avec Vuylsteke, il fut élu membre du comité de la *Vlaamsche Gezelschap*, créé à Gand en 1846 plus particulièrement dans le but de mettre sur pied un parti flamand indépendant.

Toujours dans la ligne qu'il avait choisie, Versnaeyen participa activement aux *Nederlandsche Taal- en Letterkundige Congressen*, spécialement dans le domaine théâtral.

Ses œuvres publiées relèvent de genres différents : *Douze romances* (1855), *Liefde, Vreugde, Vaderland* (1860, poèmes), *Jacob van Maerlant en zijn werken* (1861), *De Slekker* (1863, comédie en trois actes), *Het Woud* (1867, cantate).



En 1866, au moment où l'Anversois MAX ROOSES (1839-1914), docteur en philosophie et lettres de l'Université de Liège, se fixe à Gand pour enseigner le néerlandais à l'Athénée, la littérature flamande oscille entre un romantisme essoufflé et un réalisme hésitant. On écrit, on écrit beaucoup ; mais — nous l'avons constaté — les chances de survie sont minces. Hendrik Conscience mis à part, deux écrivains demeureront ; mais en 1866, le pronostic ne pouvait en être fait : Anton Bergmann n'a pas encore publié son ravissant *Ernest Staes* et, depuis *Gedichten*,

Gezangen en Gebeden (1862), Guido Gezelle se tait, il ne retrouvera l'usage de la parole poétique qu'une dizaine d'années plus tard. Contemporain de cette époque terne, Max Rooses en prend une vue de haut, dresse le constat et songe à l'avenir. Il détecte les jeunes talents prometteurs, encourage, morigène, conseille. Les ouvrages où il a recueilli ses analyses d'alors et de plus tard — *Schetsenboek* (1877), *Nieuw Schetsenboek* (1882), *Derde Schetsenboek* (1885), *Letterkundige Studiën* (1894) — sont révélateurs du mode d'approche et de la sagacité du critique. Sa mission de guide, il l'accomplit avec une autorité accrue à Anvers, où il revient en 1876 pour occuper les fonctions de conservateur du Musée Plantin-Moretus. Alors que le critique, selon la conception habituelle, juge les œuvres d'aujourd'hui, parfois d'hier, Max Rooses soutient la gageure d'être le critique de la littérature de tout à l'heure. Cette littérature sera profondément flamande et, tout à la fois, ouverte aux grands courants de l'art européen.

Sa curiosité l'entraîna vers d'autres domaines de l'art et de la pensée.

Les études qu'il a consacrées à la peinture flamande (notamment *Rubens' Leven en Werken*, 1903 ; en français, *L'Œuvre de P.P. Rubens*, 1886-1892) et à l'imprimeur Christophe Plantin sont considérées comme des classiques en la matière.

Il était membre de la loge "Les Élèves de Thémis", à l'Orient d'Anvers.



JULIUS OCTAEV DE VIGNE (1844-1908), docteur en droit de l'Université de Gand et inscrit en 1868 au barreau de Gand, sa ville natale, fut un des premiers collaborateurs de la *Revue de droit international* fondée en 1869 par le libéral gantois Gustave Rolin Jaequemyns, appelé à faire une brillante carrière politique. À partir de 1874, il publia des écrits juridiques également dans *Nederlandsch Museum*.

Comme homme de lettres, il fit ses débuts dans les almanachs de " 't Zal wel gaan ", où il déposa des vers et de la prose. Ainsi que nous le constaterons, sa vocation politique parla plus fort que son attirance pour la chose littéraire.

En 1867, il devint un collaborateur de l'hebdomadaire *Het Volksbelang*, organe des libéraux flamingants de sa ville. En 1869, il traduisit en français l'introduction à *Korte Statistiek Beschrijving van België* de Julius Vuylsteke.

Secrétaire de l'association Het Vlaamsche Volk, qui réunissait des flamingants sans attache politique, membre de la section gantoise du Willemsfonds, président de la libérale et démocratique Van Crombrughe's Genootschap, secrétaire puis président de la Vlaamsche Liberale Vereeniging de Gand, Julius De Vigne se préparait évidemment à entrer en politique active. Il franchit les étapes du parcours : conseiller provincial (1873-1876), conseiller communal (1876-1907), échevin des Finances (1888-1907, il libéra des fonds pour les travaux au port et pour l'assainissement de certains quartiers, député à la Chambre pour l'arrondissement de Gand-Eeklo (1878-1886, 1900-1908).

La question des langues à l'école le préoccupait. Il préconisait d'enseigner le français dans les sections préparatoires de telle manière que les élèves fussent à même de suivre avec fruit les leçons données en français dans l'enseignement moyen. Il reçut le soutien de *Het Volksbelang*, mais il déclina contre lui les flamingants d'Anvers et de Bruxelles, y compris les catholiques. Il plaidait en faveur d'une section flamande au sein de l'Académie royale et marquait son hostilité à l'érection d'une académie flamande autonome à Gand, où le néerlandais serait, à vrai dire, envoyé en exil ! Sa position dans la lutte pour la flamandisation de l'Université de Gand provoqua une levée de boucliers. Ce qu'il souhaitait, c'était une institution bilingue. Il s'opposait à la flamandisation complète, parce que cette réforme extrême mettrait en péril la seule Université d'État en pays flamand, c'est-à-dire " een brandpunt van liberalisme ", un foyer de libéralisme. Son refus des solutions radicales l'isolait.

Son œuvre imprimée sous la forme de livre est d'un publiciste plutôt que d'un homme de lettres : *Kiezershandboek of uitleggingen op de belgische kieswetten* (1871), *Belgisch kieswetboek van 18 mei 1872, nederlandsche vertaling met ophelderingen* (1872), *De Zuidnederlandsche Schrijvers van het tijdstip van Fransche overheersching* (1873), *De Deelneming der katholieken aan de Pacificatie van Gent* (1876), *Snipper uren. Een novellenkrans* (1899).

Il faisait partie de la loge " La Flandre ", à l'Orient de Gand.



JULIUS SABBE (1846-1910), docteur en philosophie et lettres (1869) de l'Université de Gand, nommé, l'année même de son diplôme,

professeur à l'Athénée de Bruges, exerça dès lors — et avec talent — un second métier : le journalisme. La place que nous lui faisons ici, il la doit à son amour pour Bruges, sa ville d'adoption, qui lui inspira, sur le tard, les poèmes de *Mijn Brugge. Gedichten* (1911). À cette date, il n'était pas un poète débutant. Élève de Heremans à l'Athénée de Gand, il avait subi, comme Vuylsteke, l'influence de ce propagandiste du flamingantisme libéral et, passé à l'Université, il n'avait pas manqué d'adhérer à " 't Zal wel gaan " et de collaborer — avec des poésies — aux almanachs de la société.

Le Willemsfonds, organisation culturelle flamande, créée à Gand en 1851 par une alliance de catholiques et de libéraux, prit une orientation nettement libérale sous l'influence de Julius Vuylsteke, son secrétaire général de 1862 à 1883, son président de 1883 à 1896. Ce qui provoqua le départ des catholiques et la fondation, en 1875, du Davidsfonds, en souvenir de Jan Baptist David (1801-1866), prêtre, philologue et historien.

Julius Sabbe, très actif à la section gantoise du Willemsfonds, mit sur pied en 1872 la section brugeoise et la dirigea jusqu'en 1902. Il estimait que la mission première des " Willemsfonders " consistait à obtenir des bourgeois flamands de langue française qu'ils admissent la légitimité des revendications linguistiques du peuple et qu'ils consentissent à se flamandiser. " Ils doivent comprendre, déclarait-il en 1894, que leur aristocratie linguistique, appartenant, depuis l'extension du droit de vote, au passé, il n'y aura plus pour eux à Bruges aucun avenir politique s'ils ne font pas l'effort de se rapprocher de la classe populaire en apprenant le flamand. Ils doivent comprendre que s'ils veulent le réveil du libéralisme, celui-ci ne pourra être que flamand et flamingant. "

Pour démontrer l'aptitude de la langue néerlandaise à aborder tous les domaines de la pensée, il organisait des conférences et des cours traitant de sujets de haut niveau intellectuel. En 1881, il racheta l'hebdomadaire *De Brugsche Beiaard* et le mit au service de " la renaissance linguistique, littéraire et artistique de la race flamande à Bruges. " Il concentrait évidemment son action sur une minorité de la société, cela faisait partie à la fois de sa stratégie culturelle et de son libéralisme conservateur, hostile au suffrage universel. Les progressistes lui reprochaient cette orientation élitaire ; ils finirent par l'emporter au sein du Willemsfonds brugeois.

Julius Sabbe était membre de la loge " La Flandre ".



Surnommé « Vader Hoste » pour le distinguer de son fils, le « politicus », doté du même prénom, JULIUS HOSTE (1848-1933) appartient en ordre principal à l'histoire de la presse flamande, comme fondateur de l'hebdomadaire *De Zweep* (en 1869), où il signait Julius van Thielt des articles féroce­ment anticléricaux, et du quotidien *Het Laatste Nieuws* (en 1888). Toutefois, la place qu'il occupe dans une autre histoire, celle du théâtre belge de langue néerlandaise, ne peut être négligée. Pendant une décennie (*grosso modo* 1880-1890), il écrivit pour les scènes flamandes quelques drames — notamment *De Brusselse Straatzanger* (1883) et *De Kleine Patriot* (1889) — dont l'éclatant succès lui valut d'être appelé le « Vlaamsche d'Ennery ». À l'inauguration du Koninklijke Vlaamsche Schouwburg le 1^{er} octobre 1887, c'est *De Brusselse Straatzanger* qui eut l'honneur d'être à l'affiche. La représentation revêtit une solennité d'autant plus grande que, ce jour-là, le roi Léopold II prononça pour la première fois un discours officiel en néerlandais !

Il reçut la lumière aux « Amis Philanthropes n° 2 », à l'Orient de Bruxelles.



Comme Charles Moureaux au siècle suivant, le notaire VICTOR VAN DE WALLE (1849-1927) était poète. Diplômé de l'Université libre de Bruxelles en 1869, nommé successivement notaire à Duffel (1879) et à Malines (1883), conseiller communal et échevin de cette ville où il acheva son existence, député libéral progressiste de 1900 à 1919, il publia entre 1874 et 1898 quatre recueils. Dans le second, *Een kranse zangen en gedichten* (1877), nous relevons ces quatre vers au rythme martial qui dépeignent bien sa nature optimiste et volontaire :

Il stap in den rechten weg met vertrouwen
 Voorwaarts, zonder ter zijde te schouwen,
 Verheffend stoutmoedig en fier het hoofd,
 Met den moed van den man die zijn harte gelooft.

Réfugié en Grande-Bretagne au début des hostilités, il lui sembla que le genre romanesque convenait mieux aux impératifs de l'heure. Les trois romans auxquels il travailla durant l'exil parurent d'abord en français, dans sa propre adaptation : en 1915, *Pax mundi*, « premières scènes

du drame belge en 1914 ” (édité en néerlandais à La Haye en 1917, traduit en anglais) ; en 1917, *Vers l’immortalité*, “ roman historique belge ” (le texte néerlandais, remanié, ne fut publié qu’en 1927, sous le titre *Onsterfelijk*) ; et, en 1920, *L’École de Cransdonck* (en néerlandais, *De Schoolvrede*, “ Vlaamsche zedenroman ”). De toute évidence, *Onsterfelijk* est la plus intéressante des trois œuvres, en dépit du style désuet. Le héros, Adolphe Stevin, artiste peintre et athée, qui “ doit sa première éducation à une certaine société philanthropique secrète, dont il est devenu un membre zélé ”, ne situe pas l’immortalité dans l’au-delà, mais sur terre, où elle est assurée par les générations successives des hommes probes et libres qui transmettent leur message.

Il fut initié le 26 avril 1884 à la loge “ Les Vrais Amis de l’Union et du Progrès réunis ”, à l’Orient de Bruxelles.



Avec ISIDOR TEIRLINCK (1851-1934) et REIMOND STIJNS (1850-1906), écrivant en commun quatre romans, quatre recueils de nouvelles, trois pièces de théâtre et un vade-mecum pour botanistes débutants, la littérature flamande abrita une association comparable à celle, en France, d’Erckmann et de Chatrian, également Maçons.

Enseignants tous deux, l’un instituteur, l’autre régent (à l’Athénée de Bruxelles), beaux-frères, liés par la fraternité maçonnique, ils restèrent unis, sur le plan littéraire, de 1877 à 1884. Collaboration interrompue assez tôt, mais singulièrement féconde à en juger par le nombre des publications. Les nouvelles, dont l’inspiration est clairement explicitée par le titre d’un des recueils, *Uit het leven van ons volk* (1882), ont été parfois traduites en français. L’un des romans, *Arm Vlaanderen* (1884), où il était question de la guerre scolaire, jouit d’une popularité dont témoignèrent les nombreuses rééditions.

Ayant cessé de travailler ensemble, Reimond Stijns prit une direction qui le rapprocha du naturalisme (voir *Hard Labeur*, 1904) et Isidor Teirlinck, sacrifiant parfois encore à la littérature, consacra le meilleur de ses forces à l’étude du folklore et à des travaux de philologie.

Stijns ne survécut pas longtemps à la publication de son œuvre maîtresse, *Hard Labeur*. Après sa mort, son neveu Herman Teirlinck (évoqué *infra*) fit paraître les fragments d’un roman inachevé, *Van Arme Menschen*.

L’œuvre érudite de Teirlinck, prodigieuse si l’on considère qu’elle était

d'un autodidacte, reçut le tribut d'hommages qu'elle méritait. En 1900, l'écrivain entra à la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde et, en 1931, le recteur Georges Smets de l'Université libre de Bruxelles lui remettait le diplôme de docteur *honoris causa* de la Faculté de philosophie et lettres. Il avait été initié aux "Amis Philanthropes" à l'Orient de Bruxelles en 1882, comme Reimond Stijns.



Professeur à l'École normale d'Anvers et journaliste libéral, ARTHUR CORNETTE (1852-1907) ne toucha pas à la littérature. Mais il est l'auteur de deux ouvrages, *De Vrijmetselarij en hare beschavende rol in de XIX^e eeuw* (1870) et *Vrij denken* (1880), si étroitement liés à sa féconde activité maçonnique — en 1888, il fonda la loge flamande (flamande de langue) "Marnix van Sint-Aldegonde" à l'Orient d'Anvers — qu'il serait impardonnable de l'écarter de la présente étude.



Élève de Max Rooses à l'Athénée de Gand, THEOPHIEL COOPMAN (1852-1915) fit au ministère des Chemins de fer une carrière qu'il termina au grade de directeur. Auteur, dans sa jeunesse, de poèmes et de chansons romantiques où s'exprimait son amour de la Flandre,

Mijn Vlaanderen heb ik hartelijk lief,

il se tourna, riche de cette sensibilité, vers les travaux d'histoire littéraire. Dès 1880, il composait, avec son ami le poète Victor de la Montagne, l'anthologie *Onze dichters. 1830-1880*. Intimement associé aux activités de la société culturelle flamande "De Veldbloem" (fondée à Bruxelles en 1852), il en évoqua le passé récent dans *De Vlaamsche Strijd te Brussel. 1869-1884* (1886). En 1910, il publia avec L. Scharpé, un ouvrage d'un intérêt plus général : *Geschiedenis der vlaamsche letterkunde*. Dans les dernières années de sa vie, il s'attela — avec Jan Broeckaert — à une énorme compilation qui fait de lui *mutatis mutandis* l'homologue flamand de Jean-Marie Culot (voir *supra*) : *Bibliographie van den vlaamsche taalstrijd* (1904-1914), demeurée inachevée, néanmoins encore très utile. Il devint membre en 1886 de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde.

Il appartenait à la loge “ Les Amis Philanthropes n° 2 ” à l’Orient de Bruxelles.



Fils de Jan, l’auteur de *Het Woord Gods*, neveu de Theodoor, le poète-misère, JAN VAN RIJSWIJCK junior (1853-1906) fut le moins littéraire des trois. La vie politique l’accaparait trop pour qu’il suivît les traces de son père et de son oncle. Docteur en droit (1876) de l’Université libre de Bruxelles, avocat à Anvers, il franchit allègrement les étapes d’une carrière politique heureuse : conseiller provincial (1878-1884), conseiller communal d’Anvers (1881-1906), échevin de l’Instruction publique (1889-1892), bourgmestre (1892-1906), député (1900-1906). Élevé dans la religion catholique, il la renia très tôt et rallia le libéralisme démocratique et anticlérical. Il entra fort jeune dans la Maçonnerie : dès 1877, il frappait à la porte du temple des “ Élèves de Thémis ” à l’Orient d’Anvers. Pour fêter sa nomination de bourgmestre en 1892, les loges anversoises organisèrent une séance commune. En 1908, son ami Max Rooses rassembla ses écrits éparpillés et y joignit une notice biographique : *Geschriften, redevoering en brieven* (deux volumes).



POL DE MONT (1857-1931) avait une personnalité qu’il nous est difficile d’enfermer dans un médaillon. Né à Wambeek, dans le Pajottenland resté cher à son cœur, ancien élève du Petit Séminaire de Malines, candidat en philosophie et lettres de l’Université catholique de Louvain, où il gagna l’amitié d’Albrecht Rodenbach et perdit la foi, professeur à l’Athénée d’Anvers de 1882 à 1904, élu conseiller provincial libéral en 1896, conservateur du Musée des beaux-arts d’Anvers de 1904 à 1919, vivement attaqué, au lendemain de la guerre, pour la neutralité qu’il avait affichée pendant le conflit, résignant sa charge de conservateur à la suite de la campagne menée contre lui, passé dès lors au journalisme professionnel, il parcourut une carrière passablement sinieuse, jalonnée de publications multiformes, qui nous obligeraient à le considérer tour à tour comme poète, auteur dramatique, critique littéraire, historien de l’art, folkloriste, si nous voulions cerner complètement son œuvre. Bornons-nous à caractériser l’influence qu’il voulut

exercer sur la littérature flamande. Comme Max Rooses un peu avant lui, il s'efforça de la mettre en contact avec l'étranger, en particulier de l'amener à la conception impressionniste dont il observait, d'un œil favorable, les applications *extra muros* et de la convertir à la théorie de l'art pour l'art afin de la libérer des contraintes éthiques. Mais la génération de " Van Nu en Straks " ne lui en sut pas gré. Elle se méfiait de ce touche-à-tout ; elle le tint à distance.

Initié en 1908 (en même temps que son fils, l'architecte Fritz de Mont) à la loge " Marnix van Sint-Aldegonde ", Maître en 1910, il occupa la stalle de l'Orateur de 1910 à 1912.

Comme beaucoup des écrivains que nous avons répertoriés, il se prodigua dans les publications périodiques. Rédacteur en chef de la revue *De Vlaamsche School* (1886-1901), il fonda *Volkskunde* en 1886 et *Kunst en Leven* en 1901. Il collabora à des revues françaises : *Le Monde poétique*, *La Revue félibréenne*, *La Plume*, *La Revue provinciale*, notamment.

II

VAN NU EN STRAKS, DANS SON SILLAGE ET EN DEHORS

La revue *Van Nu en Straks* (1893-1901) — dont la dénomination “ de maintenant et de tout à l’heure ” s’inspirait du titre d’un livre célèbre, manifeste du mouvement symboliste en France, *La Littérature de tout à l’heure* (1889) de Charles Morice — marqua la volonté d’amener la littérature belge de langue néerlandaise dans les grands courants de la littérature européenne, tout en veillant à développer ses particularités flamandes. Une visée qu’August Vermeylen, chef de file, a résumée dans une phrase lapidaire fameuse : “ Nous voulons être flamands pour devenir européens. ”



CYRIEL BUYSSE (1859-1932) se trouva, en 1893, parmi les fondateurs de *Van Nu en Straks*, avec August Vermeylen, Emmanuel De Bom et Prosper Van Langendonck.

Élevé dans un milieu libéral, neveu des romancières Rosalie et Virginie Loveling, aux idées avancées, Cyriel Buysse entra en conflit avec son père pour des raisons étrangères aux convictions philosophiques. Il lui reprochait de diriger sa fabrique de chicorée, à Nevele, en patron tyrannique, indifférent à la personnalité de ses ouvriers. C’est, du moins, sous ce jour-là, qu’il le présente dans son roman *Zoo als het was* (1921). Quoi qu’il en soit, il reste que le père Buysse, irrité contre Cyriel qui refusait de travailler à ses côtés, lui coupa les vivres. En 1896, son mariage avec une veuve hollandaise fortunée, descendante du célèbre amiral Marten Tromp, le tira d’embarras et le fixa à La Haye.

En 1893, l’année même où se constituait le groupe “ Van Nu en Straks ”, il avait publié, dans une édition hollandaise, *Het Recht van den sterkste*, le premier ouvrage intégralement naturaliste écrit par un

Flamand. Le roman fit scandale. La revue *Belfort* (1894) fulmina contre cette “ littérature cochonne ” :

Jusqu'à présent, les lettres flamandes avaient été épargnées et n'avaient pas connu d'imitateurs serviles de Zola. Elles avaient mis leur point d'honneur dans le respect de la moralité : aucun écrit n'a jamais dû être caché aux yeux des enfants. Mais il paraît qu'on trouve maintenant parmi nous un romancier qui, plein d'admiration pour les saletés de Zola — ce véritable exemple de la société française pourrie — et jaloux des “ lauriers ” que l'auteur dévergondé de *Nana* a cueillis dans l'ordure et la crasse la plus répulsive de Paris, a l'intention de faire entendre un langage semblable aux lecteurs flamands. Nous ne donnons ni le nom du livre, ni celui de l'auteur, de crainte qu'un lecteur, ne fût-ce qu'un lecteur, poussé par la curiosité, ne prenne en main ce livre honteux ! (Traduction de Paul van Vreckem.)

Établi en Hollande, Buysse confond dans la même rancune ses contempteurs hargneux et les milieux flamingants qui ne le soutiennent pas. Dans un article qu'il donne au journal *De Amsterdammer* du 17 janvier 1897, il accuse les flamingants d'agir sans conviction et d'utiliser leur mouvement à des fins politiques, “ als een politieken hefboom ”. Il se fait qu'à ce moment même, le Parlement belge examine un projet de loi sur l'égalité de la législation en langue française et en langue flamande. Les adversaires du projet brandissent l'article de Buysse, et le vote de la loi est remis à plus tard. Cet incident achève de gâter ses relations avec le public flamand.

Pendant, la nostalgie, à partir de 1902, le ramena chaque été en Flandre, à Afsnee et à Nevele, sur les bords de la Lys. Son œuvre s'enrichissait de romans diversement inspirés : idéaliste, *Sursum corda!* (1894) ; idyllique, *Op 't Blauwhuis* (1897) ; évoquant les conflits sociaux à Gand vers 1890, *'n Leeuw van Vlaanderen* (1900)...

En 1900, il fut initié à la loge “ La Liberté ”, à l'Orient de Gand.

La récupération récente des archives maçonniques belges que les Russes conservaient, les ayant prises aux Allemands, qui les avaient saisies pendant la guerre, nous a permis d'avoir connaissance des réponses de Buysse aux questions écrites qui lui avaient été posées avant l'Initiation. Nous en retenons deux. Tout se passait en français ; il répondait en français, avec une facilité évidente.

Que pensait-il des devoirs envers la patrie ?

Ma patrie, c'est le coin de terre où je suis né, où j'ai vécu, aimé, souffert. Un tout petit coin, où je me suis implanté comme un arbre, avec de profondes racines. Et je considère comme mes vrais compatriotes tous ceux qui, individuellement, sentent comme moi. C'est le groupement de ces identités très définies et très fortes en qui se résume pour moi l'idée de patrie. La langue, ou les langues, lorsqu'on en parle deux comme dans ce pays, et les mœurs semblables expriment, communiquent et étendent ce sentiment et cette idée. C'est donc là ma Patrie pour laquelle je ferais tout, parce que vraiment je me sens une partie vivante d'elle, parce qu'elle est moi-même. Mais je ne sens rien pour la patrie conventionnelle, fanfaronne et puérilement susceptible sur d'enfantins points d'honneur, pour la patrie du soi-disant orgueil national que nous représentent trop d'uniformes galonnés et trop de discours parlementaires.

Croyait-il à l'influence que peut avoir un romancier sur les mœurs et les idées de ses contemporains ? De quelle façon le romancier doit-il comprendre sa mission ?

Je ne le crois guère, et préfère, pour ma part, me renfermer dans la doctrine de l'art pour l'art. Je pense, tout en regrettant de devoir ainsi penser, que l'œuvre d'art, quelle qu'elle soit, peinture, roman, musique, sculpture, ne sera jamais comprise que par une élite assez restreinte. Je ne vois, ni pour l'art, ni pour l'artiste, d'autre mission que de se manifester avec la plus complète sincérité et dans le plein élan de toutes ses forces. Apprendre aux foules à goûter la beauté d'une œuvre d'art est un métier, utile peut-être, de professeur. L'artiste, lui, n'a qu'à créer.

Ce ne doit pas être une coïncidence due au hasard. Après son entrée en Maçonnerie, il manifeste, plus nettement encore, sa solidarité avec les opprimés, son hostilité aux cléricaux, son anticonformisme. En 1903, le Multatuli's Kring, socialiste, crée à Gand *Het Gezin van Paemel*, son drame des petits paysans exploités honteusement. En 1906, *'t Bolleken*, qui dépeint la déchéance des alcooliques, est dédié aux "compatriotes". Ceux-ci s'indignent : les prend-on tous pour des pivrots ? En 1910, *Het Ezelken* décrit avec un humour féroce la bigoterie

et les manœuvres du clergé qui en tire profit. Les bien-pensants et les nantis boycottent tous ces livres gênants. En 1911, Buysse reçoit publiquement l'hommage de ses amis outrés ; mais les libéraux doctrinaires refusent de s'y associer. On donne lecture du message de Maurice Maeterlinck : " Je place mon vieil ami Buysse parmi les trois ou quatre conteurs rustiques de ces cinquante dernières années. C'est notre Maupassant... "

Résidant une partie de l'année au pays natal, le " Maupassant flamand " mourut à Afsnee le 25 juillet 1932. D'avoir été probe et libre lui avait coûté cher plus d'une fois. La première loge gantoise de langue flamande de l'Ordre maçonnique mixte " Le Droit humain " porte son nom.



Cyriel Buysse aimait éprouver, par ses incartades, l'étendue de sa liberté, de son indépendance. En cela, son Frère CAMILLE HUYSMANS (1871-1968) lui ressemblait. Peu d'hommes politiques furent aussi légendaires que l'admirable, le caustique, le déconcertant Kamiel, comme le prénommaient ses adversaires " fransquillons " ! Faut-il rappeler les hautes fonctions publiques qu'exerça ce militant du Parti ouvrier belge : bourgmestre d'Anvers, député, ministre de l'Instruction publique, président de la Chambre ? Ce qu'on ignore parfois, c'est que, germaniste distingué, formé à l'École normale des Humanités de Liège, il consacra ses loisirs à la recherche littéraire et philologique, à la toponymie, à l'histoire, à l'histoire de l'art, à la démonologie. De cette œuvre marginale, mais combien estimable, bornons-nous à citer trois livres : en français, *Quatre types. Le Renard et Ulenspiegel. Le Démon et le Diable* (1937) et *Le Roman d'Ulenspiegel et le roman de Charles De Coster* (1960) ; en néerlandais, *Toponymische studie over de oude en nieuwere plaatsnamen der gemeente Bilsen* (1897).

Initié aux " Amis Philanthropes " en 1900, membre en 1914-1918 de la loge " Albert de Belgique " à l'Orient de Londres, Camille Huysmans fut affilié à la loge anversoise " Marnix van Sint-Aldegonde " en 1920.



Le Brugeois MAURITS SABBE (1873-1938), fils de Julius (voir *supra*), germaniste formé à l'Université de Gand, professeur d'athénée de 1900 à 1919, conservateur du Musée Plantin-Moretus à partir de cette

dernière date, successeur en 1923 d'August Vermeylen à la chaire d'histoire de la littérature néerlandaise de l'U.L.B., publia, en plus de ses ouvrages d'érudition (histoire littéraire, histoire de l'art, folklore), quelques nouvelles de longueur variable (notamment *De Filosoof van 't Sashuis*, 1907) et trois romans, dont le plus connu est *'t Pastoorcken van Schaerdycke* (1919). L'action se situe toujours à Bruges, la ville natale. Maurits Sabbe pratique un réalisme intimiste, d'atmosphère ; il s'exprime avec une distinction un peu mièvre, agrémentée d'un humour de bonne compagnie. Contemporain de " Van Nu en Straks ", il n'en a rien voulu. Il était membre de la loge " Marnix van Sint-Aldegonde ", à l'Orient d'Anvers, où il avait été initié le 24 février 1912.

On estime de nos jours que les travaux de Maurits Sabbe sur les Pays-Bas méridionaux aux XVI^e et XVII^e siècles (*Uit het Plantijnsche Huis*, 1924 ; *De Moretussen en hun Kring*, 1928 ; *Brabant in 't verweer*, 1933 ; *De Meesters van den Gulden Passer*, 1938) et sur la musique flamande (*Wat Oud-Vlaanderen zong*, 1920 ; *Peter Benoit, zijn leven en zijn werk*, 1925 ; *De Muziek in Vlaanderen*, 1928) ont mieux vieilli que ses œuvres de fiction.



Bibliothécaire en chef de l'importante bibliothèque publique de la ville d'Anvers, LODE BAEKELMANS (1879-1965) représente, lui aussi, le réalisme anecdotique, pittoresque et sentimental contre lequel " Van Nu en Straks " a réagi. C'est, du moins, ce réalisme-là, assorti d'un brin d'ironie, qui caractérise ses nouvelles (*Zonnekloppers*, 1906 ; *Menschen*, 1917 ; *Idealisten*, 1919). Auteur, en 1904, d'un roman situé dans le quartier du port d'Anvers (*De Doolaar en de weidsche stad*), il évoqua à nouveau ce milieu de sa prédilection en 1912 : *Tille*, son chef-d'œuvre, décrit avec une profonde sympathie et une grande sobriété d'expression l'infinie misère morale des pauvres qui vivent sans espoir. Initié le 9 janvier 1904 à la loge " Les Amis du Commerce et de la Persévérance réunis ", à l'Orient d'Anvers, il s'affilia aux " Élèves de Thémis " en 1911 et à " Marnix van Sint-Aldegonde " en 1933.



Avec HERMAN TEIRLINCK (1879-1967), fils d'Isidoor (voir *supra*), nous reprenons contact avec " Van Nu en Straks ", nous percevons de

nouveau — comme chez Buysse — son grand souffle novateur. Le Frère Raymond Brulez a précisé : “ Au sein de la brillante phalange des Van Nu en Straksers, Herman Terlinck aura été l'écrivain le plus fécond, le plus divers et le plus raffiné. ”

Pour donner une idée de cette diversité et de ce raffinement, énumérons les œuvres les plus significatives du parcours littéraire et intellectuel de l'écrivain : *De Wonderbare Wereld* (1902), trois récits à mi-chemin du naturalisme et de l'impressionnisme, *Mijnheer J. B. Serjanszoon, orator didacticus* (1908), roman sceptique, ironique et discrètement sensuel dans la veine du dilettantisme, une œuvre capitale, très proche d'Anatole France ; *Het Ivoren Aapje* (1909), évocation, à propos de la bourgeoisie bruxelloise, d'une société artificielle mise en péril par l'hyper-individualisme ; *De Vertraagde Film* (1922), dont le thème préfigure celui de *L'Inconnue d'Arras* (1935) d'Armand Salacrou, et *Ik dien* (1923), variante de la légende médiévale de Sœur Béatrice, les deux drames poignants qui inaugurent le théâtre expressionniste de l'auteur ; *Maria Speermalie* (1940), histoire d'une Lady Chatterley flamande, le premier des quatre derniers romans de Terlinck, converti à la philosophie vitaliste, les trois autres étant *Rolande met de bles* (1944), *Het Gevecht met de engel* (1952) et *Zelfportret of het Galgemaal* (1955).

Zelfportret, profession de foi, testament philosophique, fait écho au message maçonnique par son impitoyable lucidité et son souci d'authenticité.

Le Frère Herman Terlinck, initié aux “ Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis ” en 1910, s'affilia par la suite à la loge flamande “ Balder ” à l'Orient de Bruxelles. C'était une personnalité rayonnante. Professeur à l'École normale Charles Buls (1910-1936) et à l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers (1925-1938), directeur de l'École nationale supérieure d'architecture et des arts décoratifs de Bruxelles (1938-1951), directeur du *Nieuw Vlaams Tijdschrift* (1946-1967), sociétaire dynamique du Vlaamse Club et du Pen Club, membre de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde, toute sa vie fut, selon l'expression de Jean Weisgerber, “ une longue leçon d'intelligence, de distinction, de style ”.

III LE XX^e SIÈCLE

ARY DELEN (1883-1960), à la fin de sa carrière de conservateur en chef du Musée des beaux-arts d'Anvers, socialiste d'extrême gauche, collaborateur de la *Volksgeziet*, se distingua comme historien de l'art. On lui doit, entre autres ouvrages, une *Geschiedenis van het poppenspel in Vlaanderen* (1916). Il fut initié à " Marnix van Sint-Aldegonde ".



Engagé volontaire en 1914, nommé " docent " à l'École royale militaire à son retour du front, FRANZ DE BACKER (1891-1961) conquiert en 1923 le diplôme de docteur en philologie germanique à l'U.L.B. et, dès 1925, se voyait attribuer par l'Université de Gand les cours de langue et de littérature anglaises, ainsi que l'enseignement de l'histoire des littératures modernes. Auteur déjà d'un roman d'analyse psychologique, *Het Dochterke van Rubens*, il publia ses souvenirs de guerre en 1934, sous le titre symbolique de *Longinus*. Longinus est le centurion romain qui perça le flanc du Christ d'un coup de lance et, pour ce crime, condamné par Dieu à se réincarner jusqu'à la consommation des siècles afin de répéter indéfiniment le geste sacrilège. Le héros du récit s' imagine qu'il s'identifie avec ce personnage frappé de damnation. Le Frère de Backer a donné là le chef-d'œuvre de la littérature flamande inspirée par la guerre. Initié à " Marnix van Sint-Aldegonde ", il fut l'un des fondateurs de la loge " De Zwijger ", à l'Orient de Gand, en 1935.



Avec *Het Huis der Smart* (1920), FRANS SMITS (1891-1968), professeur dans l'enseignement normal, directeur (à partir de 1945) des écoles

normales de la ville d'Anvers, appartient aussi à la " Vlaamse oorlogsliteratuur ". Après ce recueil d'histoires relatives à un hôpital du front, il publia un roman de mœurs, son œuvre la plus intéressante, *Onder het oog van Mercurius* (1931). On lui doit, en outre, *De Fransche Letterkunde sinds 1914* (1936) et *Willem Elsschot. Zijn leven, zijn werk en zijn betekenis als prozaschrijver en dichter* (1952), le premier essai important consacré à l'auteur de *Het Dwaallicht*.

Il fut initié le 29 août 1926, à la loge " Marnix van Sint-Aldegonde ", à l'Orient d'Anvers.



Instituteur entré dès 1920 dans la carrière administrative, JULIEN KUYPERS (1892-1967) s'y distingua par sa puissance de travail, son talent d'organisateur et son envergure intellectuelle. Chef de cabinet ministériel à plusieurs reprises — lorsque les socialistes participaient au gouvernement —, secrétaire général du ministère de l'Instruction publique, ministre plénipotentiaire, il marqua de son influence les institutions culturelles belges et européennes.

Comme écrivain, il a laissé quelques romans, notamment le récit historique *Heer Van Lembeke, rijd aan !* (1942), et une œuvre d'essayiste, nombreuse et variée. Parmi les essais qu'il a consacrés aux lettres flamandes, nous retiendrons : *Herman Teirlinck* (1924), *Het Werk van Camille Huysmans* (1928), *Vertellers uit Vlaanderen. Lode Baekelmans, Cyriel Buysse, Emmanuel de Bom, Antoon Thiry. Felix Timmermans* (1933), *Raymond Brulez, de gelijkmoedige toeschouwer*, communication (1960) à l'Académie flamande, où il était entré en 1947.

Il fut initié le 15 décembre 1951 à la loge " Balder ", à l'Orient de Bruxelles.



« Een toeschouwer », un spectateur qui porte sur le monde le regard du Voltaire des contes philosophiques, un spectateur dont la sérénité pourrait être celle de Brotteaux, le personnage des *Dieux ont soif* d'Anatole France, c'est ainsi qu'apparaît RAYMOND BRULEZ (1895-1972) à travers son œuvre, peu volumineuse et destinée aux « happy few » : *André Terval of Inleiding tot een leven van gelijkmoedigheid* (1930), fiction dont la partie autobiographique fait allusion à son appartenance maçonnique (il était membre de la loge " La Flandre "), *Sheherazade of Literatuur als*

losprijs (1932), recueil de contes moraux, *De Laatste Verzoeking van Antonius* (1932), *Mijn woningen* (1950-1954), ses souvenirs d'égoïsme, *De Verschijning te Kallista* (1953), dont l'intrigue, qui se déroule sous le règne d'Alexandre le Grand, sert de prétexte à une réflexion, tantôt désabusée, tantôt satirique, sur l'homme et les mœurs. Abordant le théâtre (*De Schoone Slaapster*, 1936 ; *De Beste der Werelden*, 1953), Raymond Brulez opère, comme dans ses récits, le difficile amalgame de la fiction et de l'essai, de la fantaisie et de l'idée. Amené à la culture française par ses études à l'Athénée royal d'Ixelles et à l'Université libre de Bruxelles, c'est en français qu'il rédigea une précieuse mise au point : *Écrivains flamands d'aujourd'hui* (1938). Directeur général adjoint de la BRT, la radio télévision flamande, il entra en 1960 à la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde.



Fonctionnaire au Sénat, journaliste attaché au *Vooruit* et au *Peuple*, RAYMOND HERREMAN (1896-1971) a joué un rôle historique dans les lettres flamandes en fondant, avec Karel Leroux, Richard Minne et Maurice Roelants, la revue *'t Fonteintje* (1921-1924), qui signale, en un temps de doutes et de remises en question, le retour à l'individualisme des Van Nu en Straksers et à leur souci de la forme, par opposition à l'expressionnisme iconoclaste.

Séduit à ses débuts (*Eros*, 1914, en collaboration avec Maurice Roelants) par l'image recherchée, Herreman aboutit au style dépouillé de *De Minnaars gevolgd door Het Wit Papier en Art poétique* (1942), évolution artistique qui coïncide avec son itinéraire personnel d'ironiste sentimental de plus en plus ouvert à la spéculation philosophique.

Titulaire dès 1929 de la rubrique "Boekuil" dans le *Vooruit*, par la suite collaborateur de l'émission "Vergeet niet te lezen" à la télévision flamande, Herreman, critique fort lu, très écouté, a recueilli une partie de cette œuvre vulgarisatrice dans *Boekuiltjes* (1960), et il en a explicité le sens dans *Zeg mij hoe gij leest* (1941).

Faisons une place à part à son essai *Vergeet niet te lezen* (1943), "klein handboek van het geluk" (petit manuel du bonheur), dont le souriant épïcùrisme ne trahit pas la morale maçonnique.

Il faisait partie de la loge "Balder", à l'Orient de Bruxelles.



Attiré toujours par le cinéma, auteur — entre autres ouvrages spécialisés — de *Filmatiek of de film als levenskunst* (1956), c'est grâce au 7^e art que JOHAN DAISNE (1912-1978), de son vrai nom Herman Thiery, toucha le grand public néerlandophone et francophone que son œuvre littéraire, volumineuse, complexe, pouvait déconcerter. C'est par l'intermédiaire des deux films du Frère André Delvaux (*L'Homme au crâne rasé*, 1965 ; *Un soir, un train*, 1968) qu'il accéda à la renommée internationale. Le cinéaste belge, germaniste de formation, avait fait un choix de connaisseur : *De man die zijn haar kort liet knippen* (1947) et *De Trein der traagheid* (du recueil de nouvelles, *Met dertien aan tafel*, 1950) sont des récits particulièrement significatifs du "réalisme magique" (magisch-realisme) dont Johan Daisne a été le théoricien et l'illustrateur. Le titre de son premier roman, *De Trap van steen en wolken* (1942), suggère de quoi il s'agit : c'est l'éclair que produit, à des moments favorables, la rencontre du réel (steen) et de l'imaginaire (wolken), du tangible et du surnaturel. L'univers ainsi éclairé, peuplé de signes à décrypter et de correspondances à saisir, l'écrivain y fut amené tout à la fois par le platonisme (auquel Gaston Colle, l'un de ses maîtres à l'Université de Gand, l'avait initié), par les romantiques allemands et par les romanciers russes. Il était capable de lire dans le texte les auteurs slaves et scandinaves.

Docteur en sciences économiques de l'Université de Gand, directeur (à partir de 1945) de la bibliothèque de la ville de Gand, sa ville natale, Herman Thiery, alias Johan Daisne, fut initié à la loge gantoise "De Zwijger", l'année de la création de celle-ci, en 1935 — le même jour que son père, instituteur et homme de gauche.

Son œuvre romanesque comporte maintes allusions à la Maçonnerie : par exemple, dans *Lago Maggiore* (1957), il est question de "een vreemd huis met een gezelschap van louter mannen", de "broederlijke bejegening", de "goedwillende beoefenaars van naastenliefde"... Mais il se défendait d'avoir honoré des valeurs, des vertus spécifiquement maçonniques : "Bovendien ben ik niet typisch, écrivait-il à Caderius van Veen le 22 août 1975 ; in mijn werk huldig ik spirituele waarden, schoonheid, goedheid, wijsheid, verdraagzaamheid, mensenliefde, etc. die net zo goed christelijk kunnen worden genoemd." Prenons acte de la déclaration, dictée sans doute par l'honnêteté intellectuelle.

Il reste que la célèbre nouvelle *De Trein der traagheid* (*Un soir un train*) est tout imprégnée du symbolisme maçonnique. Le texte

contient 33 chapitres, ce n'est pas un hasard. Ce qui arrive au narrateur et à ses deux compagnons, avant et après l'arrêt du train mystérieux, ressemble à un voyage initiatique. Hernhutter, le nom du vieux professeur, l'un des trois personnages, évoque, dans l'esprit du narrateur, les frères Moraves et, par association d'idées, la Bohême et ses portes d'or ouvertes sur l'Orient. Un Orient qui pourrait être l'Orient éternel des Francs-Maçons, puisque tout le récit peut suggérer le passage de la vie à la mort. Lorsque, le train étant reparti sans eux, le narrateur et Hernhutter rejoignent le jeune Val, abandonné comme eux en un lieu désert et obscur, le professeur déclare : « Nous voici maintenant trois amis dans la nuit. » Une auberge leur offrira la lumière. Mais ce ne sera pas la fin de leur étrange aventure.

Johan Daisne a laissé deux romans inédits : *De mens is van elke mens een stuk*, dont le titre correspond à la conception maçonnique de la chaîne d'union ; et *Prins van de Libanon*, écrit en 1951, en hommage au père devenu un Frère par l'initiation. La revue littéraire *Yang* a publié, en janvier 1978 (n° 80-81), la préface de ce second inédit (un manuscrit de 600 pages). Johan Daisne y livre une réflexion que nous tenons à reproduire ici :

Sinds onheuglijke tijden zoeken vrije en rechtschapen mannen, bij elkaar en voor een ieder, naar de koninklijke kunst om met al de mogelijkheden waarover de mens beschikt, als een verlicht vorst zijn leven te besturen. Zij eerbiedigen het mysterie van ons bestaan en vinden hun zekerheid in het besef der deugd. Wie zich bij hen aansluit, heet aanvankelijk, naar aloud gebruik, "leerling", als een uitnodiging om zich te bezinnen op het ideaal dat ieder voorgaand geslacht met zijn arbeid aan het volgende heeft overgeleverd. Later, wanneer men op zijn beurt tot dit levendig erfgoed bijdragen kan, verkrijgt men de titel van "meester", maar hoe hoog ook de graad die ik naar verdienste bereiken mag, zelfs een "prins van de Libanon" weet zich slechts een broeder onder zijn broeders in leerlingenschap.

En 1967, Johan Daisne fut élu à la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde au siège de son ami le Frère Herman Teirlinck.

Membre de l'Association des écrivains belges, Johan Daisne figure dans le répertoire de 1957 de cette société avec cinq ouvrages publiés en langue française :

La Charade de l'Avent, 3 actes (Bruxelles, Librairie générale, 1943) a

paru en néerlandais l'année précédente : *De Charade van Advent*. Toneelspel in drie bedrijven met voor- en naspel (Brussel, A. Manteau, 1942).

Goyim. Conte. Textes français et russes juxtaposés (Bruxelles Gelezniakoff, 1945) a été publié en néerlandais dès 1939 : *Gojim*. Een winter verhaal. Geïllustreerd door Frits van den Berghe (Gent, Uitgave Klaverendrie, 1939).

Tine van Berken, 3 actes (Gand, Éditions Daphné, 1945) n'aurait pas de version néerlandaise.

L'Épée de Tristan, 3 actes (Bruxelles, Éditions de la Cité, 1948) et *Véva*, 3 actes (Bruxelles, Dutilleul, 1956) existent en langue néerlandaise.

Signalons à la curiosité du lecteur francophone que le roman de Daisne, considéré généralement comme le meilleur, *De man die zijn haar kort liet knippen*, parut chez Albin Michel sous le titre *L'Homme au crâne rasé* (1965), traduction française due à Maddy Buysse, la fille du Frère Cyriel Buysse. Ce roman fut également traduit en anglais, en allemand et en russe. L'autre œuvre célèbre, également traduite par Maddy Buysse, *Un soir un train*, fut publiée par Complexe en 1973 (collection "Le plat pays"), avec une préface de Marcel Brion, de l'Académie française, et une postface de Jacques De Decker. Quant à *Als kantwerk aan de kim*. Een roman van de Stille Week (Manteau, 1964), il en existe une version française, *Les Dentelles de Montmirail*. Un roman de la Semaine Sainte (Bruxelles, Éditions Wellprint, 1966).



Natif d'Anvers, LEOPOLD FLAM (1912-1995), porté par sa vocation de philosophe et sa conception encyclopédique de la philosophie, fit des études de philosophie, d'histoire, de chimie et de mathématiques à l'Université de Gand. Lors de l'invasion allemande, il professait dans un établissement d'enseignement secondaire.

On peut imaginer que, singulièrement lucide, il perdit assez vite l'illusion que les nazis épargneraient la communauté juive de Belgique, dont il était. Il fut arrêté le 11 mai 1943 et envoyé à la sinistre caserne Dossin de Malines. Il tenait un "dagboek", dont une partie a paru sous le titre *Naar de dageraad* (Vers l'aube). Il notait à la date du 19 juin 1943 (nous traduisons) :

Sans livres, avec le seul secours de ma mémoire, j'entretiens quelques jeunes gens de Platon, d'Aristote et de Descartes. Nous avons même ouvert secrètement une école pour les enfants juifs. C'est ainsi que j'ai appris à lire et à écrire à quelques enfants de huit et dix ans. Maintenant seulement je prends conscience de ce que signifie une vie spirituelle. On est libre de sourire, comme Bouddha qui sait ce qui arrivera et qui accepte l'inéluctable dans le calme. Oui, accepter tout dans le calme. Tout. Même la mort.

Il assista au départ de deux convois vers les camps, le vingt et unième et le vingt-deuxième. Cinquante personnes dans chacun des wagons à bestiaux, quatre jours au moins de voyage dans des conditions épouvantables. On le saura plus tard : les trois quarts des déportés juifs allaient directement aux chambres à gaz.

Relâché le 19 octobre, il notait le 16 janvier 1944 : " La seule force pour un Juif se trouve dans la lutte active contre l'ennemi. " Deux jours plus tard, il énumérait les formes de son " activisme " : pourvoir d'argent et de faux papiers les persécutés, éditer un feuillet d'information, régler chaque jour toutes sortes d'affaires et de problèmes. L'heure n'était plus à la méditation. Il agissait comme un automate. Il allait comme un somnambule. Les mots qu'il échangeait avec les gens n'étaient plus que d'ordre pratique.

Arrêté à nouveau le 15 mars 1944, il fut déporté à Buchenwald, où il arriva le 7 mai 1944. Porteur du numéro 148753, il n'y resta que deux semaines. Vêtu de l'uniforme rayé et d'une paire de sabots, il fut envoyé à Hadmersleben, une petite localité près de Magdebourg, avec un groupe constitué d'une soixantaine de Belges et de quelques quatre-vingt-dix Russes, Polonais et Tchèques. Travaillant dans une mine de sel, ils sont affectés aux tâches les plus lourdes : remplir de sel les wagonnets, faire du béton. Huit heures dans la mine, une heure pour y aller, une heure pour en revenir, deux heures pour l'appel du soir et la soupe. Il s'agit ensuite de se laver, de réparer les vêtements. Le temps réservé au sommeil, déjà fort limité, est encore réduit par des réveils en pleine nuit, pour quelque raison absurde.

Le " dagboek " devrait être cité *in extenso*. Nous nous bornons à traduire quelques extraits, émouvants témoignages d'un voyage au bout de la nuit :

22 juin 1944

Notre vie est pire que la mort. Le contraire de la vie n'est pas la

mort, mais l'état dans lequel sont tombés tant de mes malheureux compagnons : apathie, absence de tout désir, indifférence. Finalement, ils ne mangent plus. Ils vendent leur pain pour des cigarettes. Malades, sans force, ils fixent d'un regard perdu l'horizon d'un monde indéfinissable. Puis, ils meurent, ils sont dénudés et portés au four crématoire.

[...] Nous avons faim, nous sommes fatigués, nos pieds font mal et parfois nous sommes si tristes. Sur quoi pourrions-nous encore réfléchir ? Nous ne pensons absolument plus. Que sera la soupe aujourd'hui ? Que recevrons-nous avec le pain ? Des cigarettes seront-elles distribuées ? Comment doit-on s'y prendre pour obtenir un petit travail tranquille ? Et parfois, comme une vision lointaine et imprécise, le souvenir de notre foyer et de nos proches passe soudainement devant nos yeux, et nous sommes sur le point d'éclater en sanglots. Mais cela, nous ne pouvons nous le permettre. Ici, on apprend à être dur.

[...] Je ne suis plus qu'un numéro. Les civils allemands nous regardent avec mépris, parfois avec compassion. Personne ne nous demande jamais notre nom ; on regarde le morceau d'étoffe cousu sur notre défroque, du côté gauche de la poitrine, et on connaît notre nationalité et notre numéro de prisonnier, cela suffit. Il me semble que je n'ai plus de visage. Je dois ressembler totalement à ceux qui partagent mon sort et dont le visage a perdu tout caractère, toute particularité. Ce sont des faces décharnées, dont le regard est angoissé, tourmenté. Je ne me suis plus vu dans un miroir depuis mon arrivée en Allemagne, et mon miroir intérieur se tait. Je pense par bribes et morceaux au passé, aux amis et connaissances ; mais tout paraît si loin dans cette vie-ci pleine de dangers, dans cette insécurité menaçante.

24 juin 1944

[...] J'ai pensé à une phrase de Pascal : Le Christ est perpétuellement crucifié *. Je l'ai entendu haleter et soupirer, exprimant sans fin

* Leopold Flam évoque vraisemblablement une phrase de la pensée 87 de l'édition de Brunshwicg : " Jésus sera en agonie jusqu'à la fin du monde : il ne faut pas dormir pendant ce temps-là. " Son interprétation est toute personnelle et très émouvante, parce qu'elle ne tient pas compte de la seconde partie de la phrase.

sa muette véhémence *. Et j'ai pensé à Dieu. Qu'est-ce que Dieu ? Ce n'est pas un seigneur dans le ciel. Il n'y a pas de ciel. Dieu est l'inexprimable souffrance qui, sur cette mauvaise route allemande, se traîne en silence et, parfois, en blasphémant.

Après une marche qui commença le 10 avril 1945, suivie d'un trajet en bateau, quasi sans nourriture, Leopold fut libéré par l'Armée rouge le 8 mai 1945 à Lobovitz sur l'Elbe, dans les Sudètes. Le 20 mai, il était à Bruxelles.

Sa carrière reprit son déroulement. Plus que jamais, il croit que l'intellectuel a le devoir de s'engager. Les événements l'ont rapproché à la fois du marxisme, qu'il rattache aux philosophies dont la grandeur, selon lui, tient au fait qu'elles insistent sur " le sens de la vie ", et des mouvements fondés sur le principe que la quête individuelle de la vérité ne peut subir aucune entrave. Il fut initié dès 1946 à la loge néerlandophone " Balder ", à l'Orient de Bruxelles. Plus tard, il demanda son affiliation à la loge francophone " Les Amis Philanthropes n° 2 Alpha ", également à l'Orient de Bruxelles.

Professeur à l'Athénée royal de Bruxelles, il fut nommé en 1955 inspecteur de l'enseignement secondaire et normal pour le cours d'histoire, une charge qu'il assumait jusqu'en 1968. Dès 1956 et jusqu'en 1969, il enseigna à l'Université libre de Bruxelles. En 1969, il passa à la Vrije Universiteit Brussel, où il avait sa place comme éminent philosophe de langue néerlandaise. Il y dirigea le Centrum voor de Verlichting en de Vrije Gedachte.

Comme son confrère et son Frère, le philosophe Leo Apostel, dont il sera question *infra*, Leopold Flam publia énormément et, comme lui, il passait aisément du néerlandais au français. Nous ne mentionnons ici que les ouvrages qui nous semblent correspondre aux thèmes majeurs de la réflexion de l'écrivain. Notre énumération est chronologique : *De morale crisis van onze tijd* (1958), *Ontbinding en protest. Van marquis de Sade tot Sartre* (1959), *Ethisch socialisme* (1960), *Zelfbewust-zijn* (1961), *Filosofie van de geschiedenis* (1961), *La philosophie au tournant de notre temps* (1961, réédition 1971), *Verleden en toekomst van de filosofie* (1962), *L'homme et la conscience tragique. Problèmes du temps présent* (1964),

* Nous traduisons ainsi : " Ik hoorde hem hijgend ademhalen en zuchten, zonder een woord, heftig, eindelooos. "

Geschiedenis van het atheïsme (1964), *Denken en bestaan* (1964), *Zelfvervreemding en zelfzijn* (1966), *Le crépuscule des dieux et l'avenir de l'homme* (1966), *Wording en ontbinding van de filosofie* (1969), *Démocratie et marxisme* (1969), *Passé et avenir de la philosophie* (1970), *Filosofie van de eros* (1973), *De betekenis* (1975), *Bevel en gehoorzaamheid* (1978), *Mors et vita* (1979), *De eenzaamheid* (1979), *Protest tegen de catastrofale werkelijkheid* (1981).

Cet ensemble d'ouvrages constitue-t-il une œuvre littéraire ? Oui, si l'on considère que chacun de ces ouvrages se rattache au genre de l'essai et pose d'ailleurs telle ou telle grande question que l'homme de lettres traite aussi, à sa manière, au gré de son inspiration. Mais, de toute évidence, Leopold Flam n'a pas les soucis d'un styliste. Il écrit pour communiquer, non pour plaire ou éblouir. Cela n'empêche pas les historiens de la littérature néerlandaise de lui faire une place. Ils apprécient surtout les dialogues philosophiques de *Fluisterende stemmen* (1955) et de *Het innerlijk tehuis* (1957), le roman philosophique *Het Huis van de Wereld* (1966) et la forme originale de la méditation dans *De bezinning* (1968) et dans *De bron* (1973). L'impressionnante bibliographie de Leopold Flam comporte, outre une quarantaine de livres (nous ne les avons pas cités tous), les innombrables articles qu'il publia dans les revues auxquelles il collabora à partir des années 1955-1960 : *Nieuw Vlaams Tijdschrift*, *Diogenes*, *De Vlaamse Gids*, *Education*, *Geschiedenis in het onderwijs*, *Revue de l'Université de Bruxelles*, *Morale et Enseignement*, *De Moralist*, *Tijdschrift van de Vrije Universiteit Brussel*, *Dialogo*, *Vorming*, *Proces*, *Revue internationale de philosophie...*

Comme Leo Apostel, Leopold Flam estimait que le philosophe doit avoir un contact direct avec le grand public. La philosophie n'est pas uniquement l'affaire de quelques spécialistes ; elle concerne tout le monde. En tête du tome I du *Liber Amicorum* qui lui fut offert en 1973, il déclara comment il entendait communiquer avec ses lecteurs ou ses auditeurs :

Je ne veux pas convaincre les autres par des arguments qui prouveraient la vérité de ce que je dis, je ne veux pas être prophète, mais provocateur ou plutôt inspirateur, d'une façon telle que je provoque la réflexion chez les autres, dont la liberté qui agit sur moi-même fait l'essence de ma liberté.

Que le philosophe doit arriver à “ la communion dialogique ” est

l'idée fondamentale du " provocateur " Flam. La philosophie doit entrer dans la vie quotidienne par l'enseignement, le théâtre, le cinéma, les média et par la parole des philosophes qui s'adressent régulièrement au public. Flam donne en exemples Sartre et Francis Jeanson.

Dans *Démocratie et marxisme* (1969), il a longuement caractérisé cette philosophie qui s'extériorise et dont la finalité est d'amener l'individu, désorienté, plongé dans le désarroi, à se retrouver et à se situer en face des problèmes fondamentaux de l'être humain. Nous reproduisons le début de son explication. Cela en dit long :

Ici commence la tâche philosophique de la philosophie. Elle n'est nullement une psychologie ou une pédagogie dans le sens de la méthode Coué, mais avant tout une prise de conscience réfléchie qui ne reste pas muette, mais qui est prise de conscience par le fait même qu'elle secoue et éveille les autres et ce faisant s'éveille elle-même de plus en plus. L'existence est appel d'autrui vers soi-même, vers la libération de tout ce qui est étranger en lui, elle est par excellence l'acte de la réflexion philosophique. Cela n'est pas possible d'une façon purement académique ou universitaire. Il faut que le philosophe se donne entièrement dans une problématique issue de la réalité brûlante et souvent déprimante de son existence réelle. Il ne peut traiter aucun problème ex cathedra. Ainsi, il ne peut parler du déterminisme en soi, mais bien de certains problèmes qui le concernent. Il se trouve qu'il est juif et que de ce fait il a hérité d'une animosité presque naturelle du fait de son milieu ; il est prédestiné à la haine, à la jalousie et souvent à la persécution. Il a, par cette situation même, hérité d'une sensibilité presque exagérée, d'une mélancolie inhérente, qu'il exprime par l'ironie amère et l'humour résigné ou révolté. Voilà un problème du déterminisme bien souvent atroce qu'il s'agit de résoudre. Ou prenons-le autrement, songeons à l'exemple que donne Marx. Imaginons qu'un Scythe puisse devenir un philosophe grec raffiné. Pourra-t-on dire pour cela que les Scythes ne sont pas barbares ? Et quel est le rapport entre sa prouesse personnelle et le peuple dont il est issu ou avec lequel il entretient toujours des rapports ? Ce n'est pas ainsi que la philosophie universitaire a traité le problème du déterminisme. La philosophie est une prise de conscience individuelle par laquelle l'individu tâche de se justifier. La prise de conscience individuelle est une réflexion sur le sort, le destin, la finalité de l'individu concret. Toute philosophie

est une réflexion sur la destinée humaine, non d'abord en général, mais concrètement. Alors le problème de la culpabilité se pose d'une façon double. D'une part, je sais que je dois faire quelque chose, parce que j'existe, ce devoir est en soi une culpabilité ; il l'est en outre parce que je ne puis jamais l'accomplir parfaitement, je le manque plus ou moins. D'autre part, toute existence individuelle est culpabilité aux yeux des autres ; quoi que nous fassions, c'est mal et ils ont quelque chose à nous reprocher, même s'ils sont contraints à nous applaudir. Il s'agit donc de se disculper en se justifiant. Une philosophie est ainsi une sorte d'autobiographie intellectuelle par laquelle l'auteur s'efforce de se justifier envers les autres. Socrate explique à ses juges pourquoi il s'est mis à la recherche de la vérité : ce n'est point lui, mais c'est le dieu qui l'a incité à cette besogne terrible et il ne rechigne pas, il l'accepte comme un soldat qui reste sur place, là où ses supérieurs l'ont placé. Platon fait de même dans la septième lettre, il veut justifier la "course aventureuse et son insuccès en Sicile" et en même temps toute son entreprise philosophique. Descartes dans le Discours de la Méthode, se justifie pleinement et même Kant trouve nécessaire de se disculper et de se justifier dans les introductions à la "Critique de la Raison pure" et aux "Prolégomènes à toute Métaphysique pure". Plus près de nous, Karl Jaspers a quelquefois repris cette tentative de justification. Même si un philosophe ne se justifie pas explicitement, il le fait dans son œuvre. [...]

Il nous semble que trois thèmes dominent la réflexion philosophique de Flam : la mort de Dieu, la conscience tragique et la révolte. Trois thèmes qui s'enchaînent, bien qu'ils apparaissent de manière dispersée dans l'œuvre volumineuse. Nous essayons ici d'en fixer la signification par des citations choisies arbitrairement et restant fort en deçà d'une définition précise. Si contestable qu'elle soit, cette présentation est, pensons-nous, suffisamment explicite.

1. La mort de Dieu

L'homme n'a pas tué Dieu, car il serait plus fort que Dieu, ce qui contredit la notion même d'un Dieu unique ; Dieu s'est éteint de lui-même, c'était dans sa nature que de s'éteindre car il n'était que Législateur d'un monde sans loi. La différence entre Nietzsche et

Kafka est très importante. Chez Nietzsche, la mort de Dieu est due à la révolte de l'homme qui voulait prendre son propre destin en mains. Pour Kafka par contre, Dieu est d'abord allé en exil et puis, il s'est lentement défait. Le sort du peuple juif est une préfiguration de la mort de Dieu. Dieu a délaissé le monde, il s'est enfui, il n'est nulle part, il ne faut même plus le chercher, car il est introuvable. [...] L'angoisse de Kafka n'est pas celle de Heidegger, elle est plutôt le sentiment de l'absurde dont parle Albert Camus, mais avec une différence, l'angoisse de Kafka ne menant nulle part, car elle est la conscience qu'il n'y a pas d'issue, qu'il ne faut pas et qu'on ne peut prendre aucune décision en rien. Kafka se trouve dans un couloir et il attend qu'un maître l'appelle. C'est l'image la plus terrible et la plus parfaite de l'abdication humaine. Quand on est arrivé si loin, il n'y a plus rien à faire que de se laisser aller. Cet état d'esprit rend l'homme apte à n'importe quel saut, et en premier lieu le *fascisme*. Le nihilisme négatif de Kafka et de tant d'autres peut préparer l'homme à accepter et à subir l'état totalitaire. Était-ce le but de Kafka ? Non, car il était encore un survivant de l'humanisme classique ; mais il voyait arriver le temps de la fin de l'homme ou de la fin de cet humanisme. [...] Pour Nietzsche, la mort de Dieu signifie bien la fin du Législateur et la fin de la morale comme distinction du bien et du mal. Le monde double que cela suppose, s'est écroulé. C'est la petite raison qui s'est enfuie. Au fond, la mort de Dieu, événement catastrophique, c'est pas si grave : c'est maintenant que l'homme est arrivé à une toute nouvelle tâche. Avec la mort de Dieu, l'homme aussi est mort, cet homme dont Zarathoustra porte le cadavre, ce saltimbanque qui se meut sur une corde. Une tâche toute nouvelle se dessine. Celui qui a passé par la nuit frémissante de la grande déception, qui a vu la leur s'enfuir des choses, devenues ternes, ne reste pas là, il ne reste pas près du Dieu dont l'agonie est terminée. La mort de Dieu signifie pour l'homme le réveil pour sa grande tâche qui consiste à devenir le sens de la terre. À l'ombre de la mort de Dieu se lève le Surhomme. Il n'est certainement pas le grand chef politique avec des intuitions infaillibles, il n'est pas non plus le génie ou le grand homme, car alors Nietzsche n'aurait rien dit et il n'aurait pas connu la mort de Dieu. Car celui qui croit au héros, croit à l'idéal. Or la déception est telle qu'il n'y a plus d'idéal, qu'il n'y a plus que le continuel dépassement de soi-même, l'inquiétude infinie qui ne s'apaisera plus jamais. Pour Nietzsche aussi, le temps

s'est arrêté, car l'éternel retour de tout fait que rien ne se meut, qu'une destinée éternelle est introduite pour tout le monde, que tout progrès abolit toute idée de révolte et annonce, comme chez Kafka, la grande résignation.[...]

Marx aussi connaît la mort de Dieu. Il ne l'a pas formulée ainsi, mais il a constaté l'échec de tout fondement du monde par un surmonde (*Ueberwelt*), car cela mystifie la réalité et la falsifie en même temps. Le fétichisme de la marchandise est un exemple frappant en ce sens. La prise de conscience consiste à démystifier la société qui règne sur les relations humaines comme un Destin inexorable et à donner à l'homme la tâche grandiose de se fonder et de se construire soi-même. Cette nouvelle tâche signifie la fin de l'histoire jusqu'à présent, qui est donc préhistoire, et le début d'une nouvelle histoire surhumaine, car elle dépassera de loin le stade humain ou l'histoire humaine caractérisée par l'homme déchiré (lutte des classes) et angoissé. Vient un espoir tout nouveau qui sera la grande joie de l'homme nouveau.

Il y a néanmoins une différence profonde entre Nietzsche et Marx. Nietzsche veut dépasser la mort de Dieu par l'individu qui pense et qui fait appel, comme maître de la vie et de la pensée, à d'autres. Ce sera l'individu, libéré de toute morale bourgeoise qui refondra l'humanisme. Pour Marx, par contre, l'établissement d'un nouvel humanisme se fera par la libération de la classe dans laquelle l'homme est aliéné, par elle-même, par sa propre lutte, grâce à la philosophie qui s'alliera à la misère. Pour Nietzsche, l'individu qui pense n'a rien à voir avec la masse qui, elle, reste dans ses mythes. [...]

(La philosophie au tournant de notre temps, 1970.)

2. La conscience tragique

Toute tragédie amène la conscience sur des hauteurs inaccoutumées, là où se trouve la raison profonde et, quand l'individu l'a saisie, sa culpabilité tombe et, pourtant, il n'est pas innocent. Nul n'est innocent, dès qu'il s'est mis à marcher sur ses deux jambes, car pour obtenir quelque chose, il fallait l'enlever à un autre. Même un amour n'est pas innocent. Pourquoi cette femme peut-elle aimer un tel homme, elle seule, à l'exclusion de toutes les autres femmes ? Il y a une jalousie d'être qui considère toute conquête, toute obtention comme un vol, comme un accaparement, comme une injustice. Il y a une rancune, un ressentiment du monde qui n'admet pas que quel-

qu'un puisse obtenir quelque chose. Le succès d'un individu lui ôte son innocence et le rend coupable aux yeux du monde, mais la raison profonde le disculpe sans l'innocenter.

L'homme tragique n'est pas coupable et il n'est pas innocent, voilà sa souffrance réelle et profonde qu'il tâchera d'écarter en payant son dû. Il faut payer chèrement tout ce qu'on obtient, ainsi l'homme tragique pense redevenir innocent. Il s'est bien disculpé par la raison profonde, mais, pour s'excuser, il a besoin d'une existence créatrice. Peut-être la philosophie, elle-même, n'est-elle qu'une excuse pour un homme qui ne se sait pas coupable, mais qui ne se sent pas innocent non plus.

*(L'homme et la conscience tragique.
Problèmes du temps présent, 1964.)*

3. La révolte

[...] La révolte ne se fait pas au nom de principes purs contre ceux qui ne les appliquent pas, elle n'est pas prophétique, ni moralisante. La révolte se pose à partir d'une réalité humaine libérée de tout système et de toute doctrine systématique. Elle refuse la carapace d'un dogme ou des principes éternels, ayant, en même temps que la conscience d'un monde agonisant ou déjà mort, celle de la naissance d'un monde tout à fait nouveau, jamais vu dans le passé et cela en une fois, déjà et maintenant. Il ne s'agit pas ici d'un problème illusoire ou imaginaire, car il pose le problème de la participation de chacun au mouvement de l'histoire, délibérément, et non pas par un ordre venant " d'en haut ". Il est possible, nous dit-on, de faire agir les masses par une propagande intelligente et efficace et elle accomplira des merveilles, tout comme l'hypnose remet les soldats peureux et récalcitrants au feu de la bataille. Mais voilà le problème que la philosophie a posé depuis ses débuts jusqu'à nos jours : ne pas agir comme des somnambules ou comme des automates, comme des objets de l'histoire d'un sujet absolu, quel qu'il soit, mais consciemment, librement, par la connaissance et la conscience des nécessités du moment, devenant un sujet authentique de l'histoire humaine, c'est-à-dire soumis à elle librement.

(Le crépuscule des dieux et l'avenir de l'homme, 1966.)

Flam savait ce que la pensée libre et la saine révolte doivent au siècle

des Lumières, au siècle qui vécut l'écllosion de la Franc-Maçonnerie. Son tout premier livre — bien modeste par rapport à ses écrits ultérieurs — en porte le témoignage. *La Morale du siècle des Lumières* (Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1949, 52 pages) présente un florilège de textes courts, mais lumineux, empruntés à Locke, Pierre Bayle, Shaftesbury, Montesquieu, Voltaire, Diderot, Helvétius, d'Alembert, d'Holbach, Lessing, Herder, Goethe, etc. Dans l'avant-propos, Flam observe que les philosophes du XVIII^e siècle, en France, en Angleterre, en Allemagne, ont étudié dans un esprit profondément libéral les fondements de l'entendement humain, de la vie sociale et de la politique, et il conclut :

L'universalité de Dieu ou de la Nature a pour conséquence l'égalité des hommes. Celle-ci n'existe pas en fait parce que la société est mal organisée : la cause profonde des maux de cette société décadente est l'ignorance de ses membres. Il est émouvant de constater l'unanimité sur ce point des philosophes du XVIII^e siècle, Kant compris. Tous reviennent à la pensée de Socrate : l'homme n'est méchant que par ignorance. Le savoir vaincra les ténèbres, non seulement de notre connaissance, mais aussi de notre vie morale. La lumière pénétrera en tout et partout si les hommes arrivent à penser raisonnablement par eux-mêmes, en ne tenant compte d'aucune autorité, d'aucune révélation, d'aucun livre.

Nous pouvons donc constater et affirmer que le XVIII^e siècle est l'aboutissement d'une évolution qui a commencé avec Montaigne, Érasme et leurs amis. Les humanistes mettaient déjà l'accent sur l'importance de l'effort individuel dans l'élaboration d'une conception du monde. Le rationalisme des philosophes du XVIII^e siècle n'est ni stérile ni vague. Ces hommes savent bien que notre raison ne dénouera pas toutes les énigmes du monde et de l'homme, mais ils sont convaincus qu'elle est seule à pouvoir mettre un peu de lumière dans l'obscurité opaque où l'humanité est plongée. À cette conviction, qui est à l'origine de notre libre-examen, s'ajoute une foi fervente dans l'homme et dans son avenir, un optimisme enthousiaste, mais nullement béat. La pensée des " Philosophes des Lumières " ne se perd pas dans les nuées. Ils veulent améliorer cette société dans laquelle ils vivent. Ils ne sont point des professeurs érudits et pesants. Ce sont des personnages actifs, remuants, qui s'adressent au public. Ils veulent influencer l'opinion, mener à l'action. Il se dégage de leur

œuvre un esprit juvénile et audacieux qui les a fait parfois passer pour superficiels. Pourtant Kant est un enfant du XVIII^e siècle et son message aurait été tout autre sans Hume, Rousseau et Voltaire. La profondeur de la pensée ne doit pas être mesurée à l'érudition du philosophe, ni au caractère majestueux ou obscur de son langage.

“ Des personnages actifs, remuants, qui s'adressent au public. Ils veulent influencer l'opinion, mener à l'action... ” : Leopold Flam fut un penseur de cette espèce-là.



Ne séparons pas deux Maçons, deux poètes, morts à la fleur de l'âge et de la même façon, dans un accident d'auto : Remy C. Van de Kerckhove et Jan de Roek.

Lorsqu'il fut enlevé à l'affection de ses Frères de la loge “ Balder ”, REMY VAN DE KERCKHOVE (1921-1958) avait déjà publié six recueils : *De Andere Weg* (1941), *Gebed voor de kraaien* (1948), *De Schim van Memling* (1950), *Een kleine ruïnemuziek* (1951), *Veronica* (1952), *Gedichten voor een Kariatide* (1957). C'était un poète-prophète, dit Louis-Paul Boon dans la préface de l'anthologie posthume publiée en 1964 ; et de citer ces vers de *Een kleine ruïnemuziek* :

boven het experiment van het woord
leeft de volledige vrijheid der poëzie
gesublimeerd door het beeld een eigen vrij
geestdriftig leven dat geboren werd uit
OPSTANDIGHEID.



À sa mort, JAN DE ROEK (1941-1971), germaniste, assistant à la Vrije Universiteit Brussel, laissait une œuvre de qualité, éparpillée dans les périodiques, notamment dans *Ruimte* et *Impuls*. Elle a été réunie dans deux volumes : *Verzamelde gedichten*, *Verzamelde Essays* (1980). Il déploya une intense activité maçonnique au Limbourg. En 1971, il édita, en collaboration avec le Studiekring Vrij Onderzoek, une anthologie de dix

jeunes poètes libres penseurs, *Utopie 1970. Tien jonge vrijzinnige dichters*, pour laquelle il écrivit une remarquable introduction.



Philosophe de réputation internationale, auteur de 31 livres et de 322 articles (en néerlandais, en français ou en anglais, les trois langues qu'il pratiquait couramment), membre-fondateur de trois revues de haut niveau, *Logique et Analyse*, *Communication and Cognition* et *Philosophica Gandensia*, LEO APOSTEL (1925-1995) n'imaginait sans doute pas qu'on pût songer à lui faire une place dans le monde des lettres. Il nous semble cependant qu'il s'y est trouvé de manière indirecte toutes les fois où, en marge des matières et des techniques relevant de ses spécialités de philosophe (la logique, la philosophie des sciences, la dialectique), il a traité en termes quotidiens les questions morales, philosophiques ou religieuses que se pose le commun des mortels et qui alimentent souvent la littérature. Écarter Leo Apostel d'une étude comme celle-ci est impensable. La langue néerlandaise étant celle dont il usa plus fréquemment, il apparaît, cela va de soi, aux côtés des écrivains flamands que nous avons recensés.

Il fit une carrière brillante. Issu de l'Athénée royal d'Anvers, sa ville natale, il s'inscrivit, après la libération, à l'Université libre de Bruxelles — francophone et unilingue —, y obtint en octobre 1948 le titre de licencié en philosophie et, l'année suivante, reçut un mandat d'assistant auprès du professeur Chaïm Perelman (pour le cours de logique en langue néerlandaise). Une bourse de la Belgian-American Educational Foundation lui permit, en 1951-1952, de participer à des travaux de logique à l'Université de Chicago, sous la direction du professeur Rudolf Carnap, et à l'Université de Yale, sous la direction du professeur Carl Hempel. Une étape importante de sa carrière.

Aspirant du Fonds national de la Recherche scientifique (FNRS) de 1952 à 1954, il fut proclamé docteur en philosophie en 1954, après soutenance d'une thèse sur "La Loi et les Causes". Chargé de recherches au FNRS de 1954 à 1956, il résida à Genève en 1955-1956 comme membre du Centre international d'Épistémologie génétique, dirigé par le professeur Jean Piaget. Une autre étape déterminante. Il resta attaché à ce centre jusqu'en 1980.

À l'occasion du dédoublement linguistique de la section de philosophie, l'U.L.B. attribua à Leo Apostel, à partir d'octobre 1956, et avec le

titre de chargé de cours, cinq enseignements en néerlandais : Logique, Exercices sur des questions de philosophie, Étude approfondie de questions de logique, Analyse critique d'un traité philosophique, Métaphysique (partim). Il donna sa leçon inaugurale le 18 octobre : " Wat is Wijsbegeerte ? "

Nommé en 1957 docent (chargé de cours) à la Faculté de philosophie et lettres de la Rijksuniversiteit Gent (l'Université de l'État à Gand), il dut réduire ses prestations à l'U.L.B., où il accéda — mais en catégorie B — au titre de professeur extraordinaire en 1958, à celui de professeur ordinaire en 1961, conservant évidemment ce titre lorsque se constitua la Vrije Universiteit Brussel (V.U.B.). À la R.U.G., il devint professeur ordinaire en 1960 et occupa peu après la fonction de *dekaan* (doyen) de la Faculté de philosophie et lettres.

Ses charges professionnelles dans deux universités et son œuvre scientifique énorme, sous la forme du livre, de l'article, de la communication et de l'exposé vulgarisateur, l'obligeaient parfois à rappeler aux sollicitateurs que sa puissance de travail n'était pas *illimitée*. Nous en donnerons un exemple. Le 30 septembre 1963, Maurice Leroy, recteur de l'U.L.B., prie Apostel de répondre au professeur Hacquaert, secrétaire général de l'Association internationale des professeurs et maîtres de conférences des universités, qui demande un article mettant en relief l'importance du libre examen dans la recherche scientifique et l'enseignement supérieur. Apostel écrit, en réponse à la lettre du recteur :

J'ai bien reçu votre lettre, et je me sens honoré par votre suggestion d'écrire un article concernant l'importance du libre examen dans la recherche scientifique et la vie universitaire. Toutefois, Monsieur Hacquaert, avec qui je suis entré en contact, m'a fait savoir qu'il lui faudrait l'article pour octobre. Or, vous n'ignorez pas que nous commençons notre nouvelle candidature et licence en morale cette année-ci (nous espérons d'ailleurs vous voir à cette Séance Académique et vous recevrez très bientôt une invitation personnelle à ce sujet). Pour cette séance académique, je dois préparer un exposé sur " Fondements Pluralistes d'une Morale Scientifique ". Si vous ajoutez à ce travail, les charges que j'ai comme secrétaire de Faculté et les multiples demandes d'inscription et d'information pour notre nouvelle section, vous ne m'en voudrez pas d'avoir répondu au professeur Hacquaert qu'il m'était impossible de lui fournir l'article dans un délai utile. Toutefois, je ne voudrais pas qu'on interprète ce refus

comme si je me désintéressais de la question. Si donc on avait besoin de moi, pour une tâche semblable, je suis entièrement à la disposition, à condition qu'on me laisse quelques mois.

En formulant mes vœux pour une excellente année académique à l'ULB, et pour une brillante réussite de vos impressionnants projets d'extension, je vous prie, Monsieur le Recteur, de croire à mes sentiments les plus collégiaux et les plus respectueux.

En 1976, Leo Apostel renonça à ses enseignements à la V.U.B., dont le conseil d'administration, le 12 juillet 1977, lui conféra le titre de professeur honoraire. Deux ans plus tard, il abandonnait également la R.U.G. qui l'honora, comme il se devait, du titre d'*emeritus*. Son départ de l'enseignement supérieur à l'âge de 54 ans pouvait surprendre.

Interrogé à ce sujet en novembre 1979 par un journaliste de la B.R.T., Yvan Van den Bergh (interview émise sur les ondes le 15 février 1980), il livra les trois raisons majeures de sa décision. Nous les interprétons comme suit : 1. Le rythme accéléré de l'évolution scientifique exige qu'on puisse se libérer des obligations professionnelles afin de se mettre à jour et de se retrouver au bon niveau du savoir. 2. Le renouvellement de la pédagogie universitaire s'impose si fort et depuis si longtemps que, pour le réaliser, il faudrait sacrifier le temps requis par la recherche, un sacrifice dont on peut reconnaître la nécessité sans accepter pour cela de le vivre. 3. Les tâches administratives du professeur pèsent de plus en plus lourdement sur son travail d'enseignant et de chercheur.

Il faut être philosophe — et spécialement logicien — pour exposer avec compétence la philosophie d'Apostel. Pour rester dans les généralités, disons qu'il a subi l'influence de trois maîtres, Chaïm Perelman, Rudolf Carnap et Jean Piaget, donc de trois écoles : la théorie de l'argumentation (Perelman), l'empirisme logique (Carnap), l'épistémologie génétique (Piaget). Dans la préface du tome I de *Matière et forme* (1974), il reconnaît qu'il a tenté d'unir la sociologie de Perelman, le structuralisme de Carnap et le dynamisme de Piaget. Il a dû parfois se séparer de ses maîtres, mais il tient à déclarer : " Leur humanité autant que la profondeur de leur pensée nous ont permis d'être, grâce à eux, et par eux, indépendants d'eux. "

Fernand Vanhamme, dans le *Dictionnaire des philosophes* (Presses universitaires de France, 2^e édition, 1993), situe le travail original d'Apostel dans les domaines suivants :

a) la théorie de la connaissance, b) la philosophie du langage, c) la dialectique, d) la causalité, e) l'interdisciplinarité, f) la philosophie appliquée : la politique scientifique, l'éthique, la théorie d'action, l'esthétique, la religion, et g) la philosophie de la nature.

Nous ne songeons pas à commenter, même sommairement, cette énumération, révélatrice d'une réflexion philosophique de grande étendue. Limité par nos possibilités, nous envisageons seulement de montrer ce qui, chez Apostel, lorsqu'il fait de la " philosophie appliquée ", rappelle son adhésion aux valeurs maçonniques.

Initié en 1952 à la loge (de langue néerlandaise) " Balder ", à l'Orient de Bruxelles, affilié à la loge " De Zwijger ", à l'Orient de Gand, en 1961 — l'année où il fut nommé professeur ordinaire à la R.U.G. —, Leo Apostel changea d'obédience en 1971, rejoignant pour raison d'amitiés personnelles l'atelier " Pieter De Zutter ", inféodé à la Grande Loge de Belgique. Au moment où paraissait son ouvrage *Freemasonry. A Philosophical Essay* (1985), il demanda sa mise en sommeil, reprochant à son obédience et à son atelier de ne pas vouloir prendre position sur la question du désarmement, une question morale, selon lui, et non une question politique. Publié en 1992, son essai *Vrijmetselarij. Een wijsgerige benadering* attesta que son éloignement ne constituait ni une rupture, ni une condamnation. Il croyait toujours à l'avenir de la Franc-Maçonnerie ; mais il préconisait des adaptations, dont nous parlerons.

Comme son collègue Leopold Flam, Apostel estimait que le philosophe, porteur d'une pensée orientée vers la sagesse, a le devoir de prendre contact avec le grand public, pour l'éclairer et le guider. C'est pourquoi il se prêtait volontiers aux interviews. Ses bibliographes en ont relevé 55. Nous constatons que les deux tiers au moins ont paru dans des quotidiens (*De Morgen, De Gentenaar, Het Volk, Gazet van Antwerpen*), dans des périodiques populaires (*Humo, Knack*) ou dans des publications sans visée scientifique (*Links, De Groenen, Het Vrije Woord, De Vrije Micro, De Nieuwe Maand, Onderwijskrant, De Bond. Weekblad van het gezin...*).

Parmi les sujets qu'il traite dans ces entretiens ou dans des articles destinés à des lecteurs étrangers aux disciplines de la philosophie, il en est trois qui reviennent avec une fréquence significative : la libre pensée, l'athéisme, la Franc-Maçonnerie.

En ce qui concerne la libre pensée et le libre examen, notons

quelques textes. À trois reprises, Jaak Vanlandschoot soumet ce sujet au philosophe : “Vrijzinnigheid en Vrij Onderzoek” (*Het Vrije Woord*, octobre 1982), “Vrijzinnigheid en Maatschappij” (Actuele Facetten van Vrijzinnigheid in Vlaanderen. Studiereeks van het *Tijdschrift van de Vrije Universiteit Brussel*, 1983), “Een vrijzinnige levenshouding” (*Het Vrije Woord*, mai 1983). En décembre 1987, ayant en point de mire le prêtre dominicain Edward Schillebeeckx, théologien influent, auteur d’une grande christologie, il répond, dans *Vlaams Marxistisch Tijdschrift*, à la question : “Waarom ik Vrijzinnig ben ?” On y trouve de ces remarques de simple bon sens qui font réfléchir. C’est la méthode Apostel. Par exemple :

Vrijzinnigheid is geen toestand maar een activiteit. Tijdens momenten dat ik werkelijk twijfel en een onderzoek naar de gegrondheid van mijn overtuigingen uitvoer, ben ik werkelijk vrijzinnig. Ik heb geen redenen om eraan te twijfelen dat sommige katholieken in die zin nu en dan vrijzinnig zijn. Zij onderwerpen soms hun eigen geloofsinhouden aan een analyse op dezelfde wijze als ikzelf bij tijd en wijle mijn overtuigingen herzie. Op dat punt kan er dan ook tussen Schillebeeckx en mezelf geen verschil bestaan. De bewering dat hij als priester eraan zou gehouden zijn “dogma’s” te aanvaarden en ik niet, is misleidend.

La question “pourquoi suis-je libre penseur ?”, il la pose à nouveau dans *Tijdschrift voor Geestelijk Leven* (avril 1988) et dans *Tijdschrift van Vermeylenkring* (1988).

Peu avant sa mort, ils sont trois à l’interroger sur ce sujet, Jan Broeckx, Michel Oukhow (voir *infra*) et Jenny Walry : “Naar aanleiding van de Prijs Vrijzinnig Humanisme” (*De Vrije Micro*, 4/1995). Et puis, il y a la succession des articles qui ne résultent pas d’un entretien. Notamment : “Vrijzinnigheid en religie” (*De Nieuwe Stem*, 1961), “Vrij onderzoek : van negatie naar bevestiging, van leuze naar beginsel”, *Oudstudentenbond*, U.L.B., 1962), “De toekomst van de vrijzinnigheid in Vlaanderen : verdeeld of verenigd ?” (*De Vlaamse Gids*, 1964, n° 3), “Wat een vrijzinnige van het concilie hoopt. Waarheen met Kerk en kristendom ?” (*Universitas Tijdschrift*, 1965, n° 10), “Vrijzinnigheid tussen Vervreemding en Bevrijding” (*Het Blad*, novembre 1980), “Het begrip Vrijzinnigheid” (*Testimonia Macionica, Tema*, 1985), “Vrij Onderzoek in de Eenentwintigste Eeuw” (*Liber Amicorum Adriaan Verhulst*, 1995).

C'est à partir des années 1970 qu'Apostel commença à traiter de l'athéisme dans des études spécialement consacrées à ce thème. Nous avons relevé : "Religieus atheïsme en atheïstische religie" (*Centrum voor Godsdienswetenschappen*. Werkdocument n° 1, 1977), "Atheïstische mystiek in de dienst van een positief atheïsme" (*Centrum voor Godsdienswetenschappen*. Werkdocument n° 5, 1978), "Is een atheïstisch religieus ritueel mogelijk?" (*Centrum voor Godsdienswetenschappen*. Werkgroep Religie en Moderniteit. Werkdocument n° 7, 1979), "Mysticism, ritual and atheïsme" (Gent, Story Scientia, 1982), "Athéisme et agnosticisme" (Bruxelles, *Problèmes d'histoire du christianisme*. Édités par Jacques Marx, 1986), "Atheïstische religieuze zingeving" (*Ruimte, Vandaag en Morgen*, 1988), "Atheïstische spiritualiteit. Een verkenning" (*School voor Comparatieve Filosofie*, juillet 1990), "A—theïstische spiritualiteit" (*Kultuurleven*, 1991, n° 5), "Een ander geloven. Een nieuwe transcendentie. Over niet—theïstische spiritualiteit" (*De Geur van de Roos*. Davidsfonds, 1994), *Atheïstische Spiritualiteit* (Brussel, VUB Press, 2000, livre posthume).

Rédigée en français, la contribution d'Apostel au volume *Problèmes d'histoire du christianisme. Athéisme et agnosticisme* (Éditions de l'Université de Bruxelles, 1986, pp. 167-178) offre une excellente synthèse de ses idées sur l'athéisme. Essayons de résumer en quelques paragraphes un texte déjà très concentré.

En introduction, Apostel fait observer que, par leur choix, le croyant, l'athée ou l'agnostique donnent un sens à leur vie, un point commun qui, sur le plan humain, les rapproche. Le croyant qui dit "Dieu existe" et l'incroyant qui dit "Dieu n'existe pas", affirment l'un et l'autre quelque chose qui concerne la structure de la réalité. Ils peuvent en discuter. Donc, il n'y a pas d'abîme entre eux.

Apostel raisonne en logicien. La position de l'agnostique est illogique ; il la rejette. L'agnostique, estimant que l'existence de Dieu dépasse sa faculté de compréhension, refuse de se prononcer. Dès lors, ou bien l'affirmation "Dieu existe" est absurde, ou bien Dieu ne désigne aucun être particulier et peut être remplacé par un x inconnu et indéfinissable, incapable d'inspirer respect ou amour, donc de signifier que Dieu existe. L'agnosticisme est logiquement inacceptable.

Ceci dit, Apostel démontre que, à la lumière de la logique, le Dieu de la théologie naturelle est impossible.

1. Si Dieu est éternel et infini, il ne peut être personnel. "Être une

personne ” implique une intégration au sein d’une réalité extérieure et indépendante et cela se passe à un moment donné. Pour Dieu, il n’existe ni une réalité indépendante puisque tout dépend de lui, ni un temps donné puisqu’il est éternel. Dieu, qui n’a pas d’objet, ne saurait être sujet.

2. Si Dieu existe, il ne peut être la cause de l’univers. Être parfait, il ne peut créer qu’un autre être parfait. Mais l’existence de deux êtres parfaits est impossible puisqu’ils seraient nécessairement identiques. Ne pouvant créer, Dieu ne peut être la cause de l’univers. S’il en était la cause, il ne pourrait en être le but : ou bien le but est atteint et nous avons alors soit la destruction de l’univers en Dieu, soit l’impossible existence de deux divinités ; ou bien le but n’est pas atteint, Dieu échoue, il est donc impuissant.

3. Si Dieu existe, il ne peut être infiniment parfait parce qu’il y a des perfections incompatibles. C’était un argument d’Eugène Dupréel, prestigieux professeur de l’U.L.B. : toute valeur étant à la fois consistante et précaire, Dieu ne saurait être valeur puisqu’il n’est pas précaire.

4. L’omniscience est impossible, parce que Dieu, s’il existe, ne saurait connaître : connaître, c’est répondre à des questions, arriver à des conclusions. L’éternité de Dieu est incompatible avec une quelconque science que Dieu aurait.

5. Si par omnipotence on entend le pouvoir de faire ce qui est logiquement impossible, l’omnipotence de Dieu serait contradictoire, puisqu’il serait possible pour lui de faire l’impossible. S’il s’agit seulement du pouvoir de faire ce qui est logiquement possible, Dieu ne peut pas le faire dans un ordre quelconque. Or tout ordre quelconque est une séquence possible. Donc Dieu ne peut être tout-puissant.

6. Dieu ne peut être une essence nécessairement existante. Car, pour l’être, il faudrait que son existence soit déductible de sa définition. Mais une définition est analytique, tandis que l’affirmation d’une existence est synthétique. D’un énoncé analytique on ne peut déduire un énoncé synthétique.

Au terme de la première partie de son exposé, Apostel conclut que les propriétés attribuées à Dieu par la théologie naturelle sont à la fois contradictoires intrinsèquement et contradictoires les unes avec les autres.

Ici, Apostel émet une réflexion dont on sent tout le poids. Il constate que la pensée et l’affectivité humaines désireront toujours l’existence d’un être infiniment parfait et que l’action historique humaine aspirera toujours à un but pour l’univers. Dès lors, vivre avec la claire conscien-

ce que l'omniscience, la toute-puissance, l'infinie perfection et la finalité de l'univers ne peuvent exister suppose un ascétisme exigeant. Apostel déclare à ce sujet : " Il n'est pas possible ici de donner une esquisse des conséquences éthiques et politiques de l'athéisme, mais en regardant agir les agnostiques (dont la plupart se comportent comme si l'existence de Dieu était sans importance ou comme si l'incertitude à cet égard avait une valeur positive), je dois avouer que je me sens beaucoup plus près de Nietzsche, qui dans son magnifique passage sur la mort de Dieu (dont il est convaincu) se rend compte qu'il s'agit de tirer ces conséquences — et que ces conséquences sont immenses. "

De la théologie naturelle, Apostel passe aux mystiques et aux prophètes. C'est la seconde partie de son étude de l'athéisme et de l'agnosticisme.

Pour le mystique, Dieu est l'être qui mérite tout son amour et qui, d'ailleurs, lui donne un amour de loin supérieur à l'amour que les hommes reçoivent les uns des autres. Le prophète est celui qui parle aux collectivités, celui qui exhorte les hommes à instaurer " le règne de Dieu ". Un aspect actuel de l'action prophétique pourrait être la théologie de la Libération, inspirée par le catholicisme. Le mystique et le prophète sont des êtres engagés qu'on ne peut pas ne pas prendre au sérieux. Selon Apostel, ils se trouvent " au-delà de la dispute entre l'athéisme et le théisme ", et une chose, en revanche, leur est profondément étrangère, c'est l'agnosticisme.

Cette catégorie religieuse (le mysticisme) amène Apostel à évaluer la théologie fondée sur le " credo quia absurdum " : les contradictions de Dieu cessent d'être des objections contre la foi pour devenir des arguments en sa faveur, et se donner à l'impossible, c'est se donner vraiment. Apostel réagit négativement :

[...] je comprends le désir de dévouement et de service, mais je crois qu'il y a tant d'absurdités et de contradictions auxquelles on pourrait se donner (et qui nous y invitent) que précisément le caractère rationnel et éthique de l'homme doit l'empêcher d'accepter le "Credo quia absurdum". Loin de moi de comparer Jésus à Hitler, mais si on considère l'absurdité comme un argument, le dévouement au mal vaut le dévouement au bien et les absurdités racistes (bien que moins improbables que l'identité du fini et de l'infini) * étaient

* Allusion d'Apostel à la contradiction favorite du philosophe et théologien Sören Kierkegaard : l'identité de l'absolu et de l'infini avec un homme historique et fini, Jésus.

suffisamment grandes. Mais il ne faut pas aller aussi loin : il y a tant de religions contradictoires qui demandent notre dévouement ! Si l'absurdité doit être le critère, nous ne pouvons plus choisir.

En conclusion du jugement qu'il porte sur le religieux existentiel (opposé au théologien naturel), Apostel déclare :

[...] étant donné ce qu'est l'homme, il connaîtra toujours cette soif du pur amour qui embrase le mystique et cet appel en faveur de la justice totale qui anime le prophète. Et cet amour de l'amour comme cette exigence de justice atteindront toujours chez certains une intensité telle qu'ils *ne pourront* subjectivement paraître que comme émanant d'une Exigence Suprême. Un Christianisme athée, un Judaïsme athée (peut-être un Islam athée) qui incarnent partiellement ces attitudes existent certainement. Mais l'athée que je suis doit même devant ce transport humain émouvant, continuer — presque la mort dans l'âme — un refus qui cependant ne peut rester authentique que pour autant qu'il ressent l'appel du théisme existentiel. Il serait tellement plus satisfaisant de pouvoir aimer l'Aimé plutôt que l'amour et de lutter pour le Messie autant que pour l'humanité souffrante. *Et cependant* il faut refuser : nous ne pouvons cesser de chercher l'aide et le garant et nous n'avons jamais le droit et le pouvoir d'en jouir.

Cette conclusion partielle débouche sur une conclusion générale, où Apostel expose une idée qu'il ne cessera de développer au cours de ses dernières années : l'idée d'un athéisme religieux. L'existence de Dieu étant non seulement improbable, mais aussi contradictoire, l'athéisme est inévitable. Mais faut-il pour autant rejeter l'attitude religieuse ? Tout dépend du sens que l'on donne au mot religieux. La matière est subtile. Nous citons Apostel *in extenso* :

J'appelle " religieuse " une attitude qui place la totalité de l'individu et de sa collectivité devant l'ensemble de l'univers, de sa propre histoire et en présence de sa propre intimité. Le Juif, le Chrétien ou le Musulman adopte cette attitude d'une manière immédiate, en se fondant sur des mythes que je crois falsifiés et des croyances que je crois fausses. Il se place en effet dans le champ de la providence divine (la totalité de l'histoire est confusément présente), devant

l'ensemble de l'univers (considéré comme la création de Dieu qui en est le fondement) et en face de sa vie intérieure (nue et dépouillée devant le regard inéluctable de son Dieu). Une attitude radicale, globalisante, impliquant l'ensemble de la personne est — me semble-t-il — nécessaire pour mobiliser et fonder une culture. Toutefois il faut rejeter tous les mythes consolants, tous les anthropomorphismes superficiels, toutes les métaphysiques contradictoires et tous les absolutismes et fanatismes qui historiquement sont et restent associés à cette prise de position intégrale. Je voudrais défendre l'idée que l'athée actuel se doit de trouver une nouvelle attitude religieuse, qui le place, armé de la seule science, et des intuitions ou anticipations que son développement personnel et l'évolution de la matière vivante ont déposées en lui, devant la totalité du cosmos, de l'histoire et du moi pour l'engager à méditer (selon des formes à trouver) sur l'histoire, le cosmos et sa vie intérieure ; toutes choses avec lesquelles il est solidaire, dont il fait partie, qu'il doit assumer et dans une certaine mesure transformer. La vie politique séculière, l'auto-analyse psychologique ou l'étude et la jouissance de la nature ne sont pas suffisants. Il faut, comme l'homme religieux, mais chargé d'une responsabilité plus implacable, d'une nostalgie plus inassouvie et d'un sens tragique des limites, reconstruire une nouvelle culture areligieuse recréant entre l'individu et la totalité la même tension chargée de sens que le religieux trouve devant Dieu et dans son engagement, par Dieu, envers les hommes. Cet athéisme religieux ne sera d'ailleurs authentique que dans la mesure où il ressent de l'intérieur (*et refuse constamment*) le désir de Dieu. Mais nous ne rencontrons Dieu en tant que Dieu que dans la mesure où nous n'avons pas besoin de lui, nous disent les meilleurs des croyants. Et nous avons tellement besoin de celui qui n'existe pas. C'est en réalisant cette profonde contradiction, que l'athéisme religieux (l'irréligion de l'avenir, pour M.J. Guyau) doit commencer sa lutte difficile et nécessaire.

C'est beau. La Franc-Maçonnerie serait-elle un lieu favorable à l'athéisme religieux ?

Apostel a consacré à la Maçonnerie quelques écrits destinés au monde profane : " De maçonnieke precepten " et " Une expérience de l'initiation " dans *Tema*, vol. IV (1978), " La Franc-Maçonnerie et son avenir " dans *Cahiers marxistes* (n° 193), février-mars 1993. Ce

troisième article est, en vérité, la traduction française du dernier chapitre d'un livre que nous avons mentionné *supra* : *Vrijmetselarij. Een wijsgerige benadering* (Antwerpen, Hadewijch, 1992).

Comme l'ouvrage précédent, *Freemasonry. A Philosophical Essay*, paru à la V.U.B. en 1985, *Vrijmetselarij* comporte deux parties de nature différente : la première (la plus longue) expose le point de vue du philosophe sur les origines, la spécificité et l'histoire de la Franc-Maçonnerie ; la seconde exprime la réflexion de l'initié sur la pratique maçonnique. Dans *Freemasonry*, cette seconde partie consiste principalement à énumérer les mesures qui, selon l'auteur, purifieraient l'institution. Dans *Vrijmetselarij*, elle est plus développée, elle pose la question de l'avenir de la Franc-Maçonnerie. C'est pourquoi nous fixerons notre attention sur cet ouvrage-là, plus récent, plus poussé, et uniquement sur le dernier chapitre, très constructif et, pour cette raison, passablement dérangeant.

Apostel pose donc une question, la grande question : la Franc-Maçonnerie a-t-elle un avenir ? Dans l'affirmative, quel avenir ? Va-t-elle se transformer ou se maintenir sous sa forme actuelle ? Risque-t-elle de disparaître ?

Apostel fournit une réponse très détaillée, très nuancée ; nous devons la résumer fortement.

1. Les grands problèmes

1° Par sa nature, la Franc-Maçonnerie doit tendre en son sein à un brassage des classes sociales, des nationalités, des cultures. Or, au XX^e siècle, aucun progrès décisif n'a été réalisé dans ce sens. On n'a guère pressenti les ouvriers. Aux États-Unis, on a continué à voir des ateliers exclusivement composés de blancs et des ateliers exclusivement composés de noirs. En Europe, les loges n'ont pas cherché à attirer les émigrés de l'Afrique, de l'Asie, des pays lointains. Par contre, l'existence d'une Maçonnerie mixte et d'une Maçonnerie purement féminine a été admise et plus ou moins reconnue par la Maçonnerie purement masculine. C'est un pas en avant, sans qu'on puisse dire que l'allergie à la présence féminine ait complètement disparu dans les loges masculines.

2° Les rapports de la Franc-Maçonnerie avec les Églises posent toujours des problèmes. La Franc-Maçonnerie elle-même se partage entre deux tendances irréductibles, d'un côté la tendance positiviste et laïque, de l'autre la tendance spiritualiste, hostile aux manifestations de l'anticléricalisme. Quelques tentatives de rapprochement entre l'Église

catholique et la Franc-Maçonnerie ou entre les deux grands courants qui divisent la Maçonnerie permettent-elles d'espérer que l'institution sera, un jour, la passerelle qu'elle rêve d'être ? Leo Apostel n'ose se prononcer.

2. *Les petits problèmes*

Au XX^e siècle, la Maçonnerie présente quelques symptômes de déclin.

1° La majorité des Maçons ignorent l'histoire et la spécificité de la Maçonnerie, et ils ne souhaitent pas s'en instruire.

2° L'engagement de la majorité des Maçons — mais non de la totalité — est faible : leur présence est irrégulière et, même s'ils sont assidus, leur présence est passive.

3° De nombreux ateliers sont trop homogènes : membres exerçant des professions connexes, membres de même couleur politique, membres regroupés autour d'une personnalité forte.

4° Mains ateliers sont marqués par le prestige de quelques membres, plus âgés ou mieux placés socialement ou meilleurs orateurs : ils font — discrètement — le pluie et le beau temps.

5° Pas mal de Maçons adhèrent pour des raisons non maçonniques. Généralement, ils disparaissent aussi vite qu'ils sont venus.

6° L'absentéisme est très élevé, parce que — Apostel *dixit* — “ le sens du groupe n'est pas clair pour tout le monde, ce qui est source de démotivation ”.

7° Avoir des relations en profondeur avec chacun des Frères qu'on fréquente, pratiquer la philanthropie au sens large du terme, se comporter dans le monde extérieur selon les principes d'une institution dont on a juré de ne pas révéler les secrets : l'idéal maçonnique a des exigences auxquelles il n'est pas facile de se soumettre totalement et concrètement. Cela peut décourager.

8° Les initiatives maçonniques, spontanées et gratuites, ont souvent un caractère d'improvisation. Il est exceptionnel qu'elles s'inscrivent dans la durée. Une inefficience qui peut être une autre cause du découragement.

Il importe, selon Apostel, de voir parallèlement le bel idéal maçonnique et la réalité maçonnique. Il le dit avec une grande fermeté :

On a accusé la franc-maçonnerie de satanisme, de conspiration internationale, de complot politique, de clientélisme organisé,

d'immoralité. Tout cela est absurde. Ce qui n'est pas absurde, c'est la distance qui reste étonnante entre des idéaux élevés, de grande valeur et très spécifiques (que l'on ne trouve nulle part ailleurs avec une telle transparence et une telle profondeur) et la pratique, bien souvent décevante. Lorsqu'on entre en maçonnerie sans y être préparé, on risque d'éprouver les pires désillusions. On retrouve là, *mutatis mutandis*, l'écart qui sépare la dignité du christianisme et l'indignité des chrétiens. *

3. Les problèmes "moyens"

Les conflits entre les différentes obédiences gonflent exagérément quelques divergences mineures. Malheureusement, ils amènent les Maçons à se poser des questions, à se demander si seul le hasard a décidé dans quelle obédience ils recevraient la lumière. S'enfermer dans une obédience n'est-ce pas se couper des autres ? Que devient l'universalité à laquelle aspirent les Maçons ? Cette situation affaiblit l'engagement maçonnique.

4. Les contradictions maçonniques : dialectique de la Franc-Maçonnerie

Dans l'avenir, la Maçonnerie devrait résoudre ses problèmes. Elle devrait aussi échapper à la pression de ses contradictions.

1° Tendante à l'universalité, elle cherche à recruter beaucoup d'adhérents ; mais exigeant que ses élus soient de grande qualité, elle procède à une sélection minutieuse et sévère.

2° Elle veut agir au niveau mondial ; mais dans la pratique, elle se limite à des relations locales.

3° Elle aspire à réaliser rapidement ses projets ; mais elle agit avec une lenteur qui risque d'exaspérer ou de désespérer.

4° Ses trois caractéristiques, la fraternité, les rites et l'engagement éthico-actif, entrent en conflit : la fraternité rend les rites subsidiaires ; les rites diminuent l'importance de la fraternité ; l'engagement éthico-actif relativise la fraternité et les rites, comme, à leur tour, fraternité et rites relativisent cet engagement.

5° Se voulant universelle, la Maçonnerie nie quelle ait une éthique, une esthétique et une interprétation du monde exclusives d'autres conceptions. Mais il lui faut reconnaître que le fait d'admettre la

* Les citations, ici, viennent de la traduction française, dans *Cahiers marxistes* n° 193, du dernier chapitre de *Vrijmetselarij*.

coexistence de conceptions différentes constitue, en soi, une idéologie très spécifique.

6° Voulant préserver son identité, elle fuit le changement, entretient ses traditions ; mais tendant à une pluralité maximale, elle accumule les règlements, elle cumule les rites nouveaux et les rites anciens.

7° Elle cherche à réaliser ses objectifs de manière interne, en invitant ses membres à se perfectionner, et pour maintenir la concorde entre les Frères, elle s'abstient de sujets qui provoqueraient, à coup sûr, des affrontements pénibles. Mais comme elle est engagée en faveur de valeurs qu'elle tient pour fondamentales, elle veut prendre position publiquement, dans le monde profane, contre l'intolérance, le racisme, le nationalisme, le militarisme...

5. *Quelques propositions au service d'un ressourcement*

1° Ouverture et secret

Au profane pressenti, il faut dire clairement ce qu'est la Maçonnerie, son idéal, mais aussi ses problèmes et ses contradictions.

Le secret fait partie de la vie maçonnique. Sous ses diverses formes, il doit être respecté strictement. *La confiance dont vous investit la loge* ou un Frère en particulier ne peut jamais être trahie. Tout ce qui se dit en loge doit rester entre ceux qui s'y rencontrent.

Mais à côté des secrets légitimes de la Maçonnerie, il y a les secrets qu'Apostel considère comme illégitimes : l'adresse des ateliers, la liste de leurs membres, la nature du travail maçonnique. Il exprime là un point de vue très personnel, qui va à l'encontre de ce que pense la masse des Francs-Maçons. Aussi faut-il reproduire textuellement ses raisons :

Les adresses doivent être connues pour que les personnes intéressées puissent facilement s'adresser aux ateliers situés près de chez eux.

Les listes des membres doivent être connues parce qu'un groupe qui s'arroge le droit d'agir publiquement dans un État de droit démocratique (même si l'action extérieure n'est qu'exceptionnelle) doit combattre à visière ouverte. De plus, les personnes qui ne sont psychologiquement pas prêtes à faire savoir qu'elles adhèrent aux idées maçonniques, ou qui seraient socialement trop faibles pour pouvoir se le permettre ne sont pas les membres qu'il convient.

Les idées de la franc-maçonnerie sont suffisamment élevées pour que nul n'éprouve de honte à ce que son adhésion devienne de

notoriété publique. Il est de plus en plus nécessaire, pour défendre ces mêmes idéaux, qu'un maximum de francs-maçons, appréciés en tant que personnes au sein de leur communauté, se réclament de la franc-maçonnerie. Cela ne veut pas dire qu'ils doivent céder à l'exhibitionnisme et déployer sans cesse l'étendard de leur engagement maçonnique : mais ils doivent faire savoir clairement qu'ils soutiennent les idéaux de l'ordre et qu'ils défendent l'ordre en tant que groupe.

2° Les ateliers en tant que groupes représentatifs

Apostel répète ici qu'un atelier, pour respecter l'idéal maçonnique, doit rassembler des personnes qui représentent la diversité du milieu profane où elles évoluent.

Il ajoute que pour éviter la formation de hiérarchies au sein des ateliers, il faut que toutes les fonctions, y compris celle du Vénérable Maître, soient confiées par rotation et sans élection, à tour de rôle, à tous les membres. C'est ce qui se fait en Angleterre.

Pour favoriser l'entrée de personnes aux revenus modestes, il faut abaisser au maximum les cotisations. Pour cela, vendre les bâtiments trop onéreux et remplacer les grands banquets par des agapes très simples.

Apostel ose lever des lièvres de belle taille !

3° Les ateliers en tant que centres d'éducation

La formation intellectuelle (rites, fondements philosophiques) des nouveaux initiés n'est pas la seule nécessaire : il faut prévoir aussi une formation psychologique et sociale. Les aînés (en maçonnerie) doivent, lentement et avec précautions, se dévoiler tels qu'ils sont et inciter ainsi les nouveaux à en faire autant. Parfois, il faudra recourir à la dynamique de groupe. Il ne suffit pas de s'appeler Frères. La fraternité est une tâche collective et progressive, qui exige continuité et initiatives.

4° L'atelier en tant que groupe de déconfinement

Le mot *déconfinement* ne figure pas dans les dictionnaires de la langue française. Mais on comprend qu'il s'agit du contraire de *confinement*, " isolement forcé ".

La diversité doit caractériser le recrutement des membres d'un atelier. Mais la diversité peut poser des problèmes de communication. D'où la nécessité d'abolir les barrières entre les groupes, afin qu'ils ne deviennent pas des clans.

5° Les ateliers et les organisations centrales

Les visites personnelles des membres d'un atelier à d'autres ateliers, les relations entre les ateliers et entre les obédiences se situent d'évidence dans le prolongement de l'idéal maçonnique.

6° La démocratie des degrés

La seule chose importante et fondamentale, c'est la démocratie dans les trois degrés symboliques de base. Ceci dit, Apostel émet quelques considérations au sujet des degrés supérieurs :

On sait que les degrés supérieurs sont nés au dix-huitième siècle, partiellement pour accentuer les détails des trois premiers degrés, partiellement pour satisfaire un penchant pour la hiérarchie, la variété et le baroque. À mon sens, ces degrés nouveaux n'ajoutent rien aux messages de la maçonnerie. Même s'ils sont gérés, à notre époque, par des organisations indépendantes (le Chapitre et l'Aréopage), les liens personnels entre la franc-maçonnerie de base et le degré supérieur restent très forts. Les personnes qui sont dotées d'une curiosité maçonnique suffisante et qui disposent pour ce faire d'assez de temps ne veulent pas manquer l'occasion d'approfondir leur connaissance. La plupart des grades supérieurs n'existent plus que de nom, mais quelques rituels (en tout cas le dix-huitième et le trentième) paraissent passionnants et enrichissants. Pour empêcher que ces degrés supérieurs forment malgré tout un groupe au sein du groupe et suggèrent un progrès illusoire, il serait peut-être préférable de les offrir de temps à autre dans la franc-maçonnerie de base, en l'occurrence pour servir d'instruments d'analyse des trois initiations de base.

La créativité symbolique, l'expérimentation avec des nouveaux contenus et de nouvelles formes ne peuvent assurément pas conduire à la profusion, comme cela a été le cas au dix-huitième siècle avec trente-trois ou nonante-neuf grades ; il ne faut pas non plus créer des effets paralysants, ce qui est bien souvent arrivé au vingtième siècle. On se demande si la juxtaposition purement externe (avec la suggestion illusoire d'une progression par l'utilisation de la série des chiffres) est bien la meilleure pour garantir à la fois la clarté et la richesse des formes.

7° L'unité de l'ordre supérieur

Toutes les obédiences forment des Maçons dignes de ce nom : pour

Apostel, c'est ainsi. En pratique, cela implique ou devrait impliquer qu'elles se reconnaissent, qu'elles se fréquentent, chacune conservant ses particularités.

8° Fonctionnement interne et activités extérieures

Logiquement, la Franc-Maçonnerie devrait prendre position contre toute action qui, dans le monde extérieur, menace la communication universelle. En pratique, il faut qu'elle examine chaque cas avec le plus grand soin et une extrême prudence avant de décider si elle parlera ou si elle gardera le silence. Mais le Maçon, en tant qu'individu, doit avoir un engagement socio-politique ; du fait de son initiation, il ne lui est pas possible de se dérober ou de rester indifférent. C'est, du moins, l'opinion d'Apostel.

9° *De minimis non curat praetor*

Prise de position très réfléchie et exceptionnelle, dans les grandes circonstances, oui. Mais il est exclu que l'Ordre intervienne dans de petites affaires du monde profane, que des Maçons, comme cela se faisait parfois au XIX^e siècle, se réunissent pour désigner le titulaire d'une formation, d'une charge !

10° Critères d'initiation

Apostel en propose cinq :

- Pour être initié, il faut avoir le besoin de mieux se connaître et se comprendre, de mieux connaître et comprendre les autres, d'être prêt à changer, d'avoir donc la capacité de souffrir.
- Pour être initié, il faut savoir parler de soi et accepter de s'ouvrir à autrui.
- Pour être initié, il faut savoir écouter les autres et aspirer à avoir avec les autres des contacts plus profonds que ceux qu'on établit dans le monde profane.
- Pour être initié, il faut être disposé à se battre sans animosité, être à même de décider en toute autonomie et de défendre des positions impopulaires.
- Pour être initié, il faut manifester un engagement fort au bénéfice d'au moins un objectif supra-personnel.

Conditions nécessaires pour travailler au sein de la Maçonnerie de manière fructueuse. Apostel ne dit pas qu'elles sont suffisantes. L'atelier qui initie, le profane qui est initié courent l'un et l'autre le risque de

l'échec. Ce risque, selon Apostel, est de nature psychologique et sociale. Il est imprévisible. Personnellement, nous dirions que c'est un des mystères de la Maçonnerie.

11° Franc-Maçonnerie, Églises et laïcité

Un Maçon peut-il être athée, agnostique, catholique, protestant, juif ou musulman ?

Apostel fait un rapide tour d'horizon, estime (par exemple) qu'un catholique peut être reçu Maçon depuis que l'Église romaine a accepté, en 1965, le principe du libre examen. Il conclut : " On peut affirmer de manière générale que tous les croyants œcuméniques peuvent être des francs-maçons. Du point de vue de l'idéal maçonnique, il est souhaitable qu'ils adhèrent à la franc-maçonnerie. "

Selon lui, le problème de ceux qui militent en faveur d'une société laïque se pose dans les mêmes termes. Mais le lien que la Franc-Maçonnerie a noué, dès sa fondation, avec la rationalité et la raison le conduit à une réflexion que nous ne voulons pas tronquer :

Sans chercher ici à trouver une définition de la rationalité, nous pouvons dire de façon générale que les arguments rationnels ont un caractère essentiellement social : ils sont universellement communicables et leur validité n'est pas déterminée par des expériences en principe incommunicables. La rationalité n'est pas une condition suffisante, mais bien une condition nécessaire pour la rencontre. Une société, dans laquelle les Églises peuvent vivre leur vie mais qui en dépendent, est comme une arche universelle qui surmonte toutes les particularités. Le franc-maçon — quel que soit son sentiment religieux, quel que soit l'attrait qu'exerce sur lui la vie des rites et des symboles — défendra toujours une société séculière, dont le militant laïque est le défenseur parfois efficace, parfois inefficace. Un militant — laïque — s'il est tolérant, peut donc être un franc-maçon. Il est souhaitable, à partir de l'idéal du centre d'unité, que de telles personnes adhèrent aux ateliers. L'auteur de ces lignes croit que même les francs-maçons athées souscrivent à cette opinion.

On peut évidemment se poser ces mêmes questions sous l'angle inverse : est-il utile et souhaitable pour un croyant (qu'il soit chrétien, catholique, protestant ou orthodoxe) d'être aussi franc-maçon ? Est-il souhaitable pour un athée radical, qu'il soit ou non militant laïque, d'être franc-maçon ? En fait, ces questions dépassent le cadre

de notre étude parce qu'elles ne concernent pas la franc-maçonnerie, mais le christianisme, l'athéisme et la laïcité. Aussi, ne nous y étendrons-nous pas. Nous croyons qu'il peut être utile pour certains chrétiens d'être francs-maçons, si l'on considère certaines radicalisations de l'amour chrétien. Nous croyons aussi qu'il pourrait être utile pour certains laïques de devenir francs-maçons lorsque le mythe de la franc-maçonnerie en tant que bastion de pouvoir laïque sera détruit comme le veut l'idéal maçonnique. En effet, le militant laïque voudra édifier une vie sociale symbolique et rituelle en dehors de l'Église et ressentir la rencontre en profondeur avec ceux qui ne pensent pas comme lui comme un ancrage social et émotif de la raison. Cette analyse vaut aussi pour certains athées.

Mais nul ne peut affirmer que tous les athées ou laïques authentiques devraient souhaiter être ou devenir francs-maçons. Une affirmation aussi générale n'aurait pas plus de valeur pour eux que pour les croyants.

En conclusion, Apostel croit que la Franc-Maçonnerie a un grand avenir si elle procède à un *aggiornamento* des onze suggestions qu'il fait. Mais il ajoute qu'on ne peut savoir s'il en sera ainsi.

Le philosophe a le mérite d'avoir mis la Maçonnerie en question sans cesser d'être objectif et sans craindre de prendre le contre-pied de plusieurs idées tabous et habitudes ancrées.



MARK (ou MARC) BRAET (1925-2003) fit don de sa vie à la poésie et à ses convictions politiques.

Natif de Nieuwpoort (Nieuport) et très marqué par le cataclysme de mai 1940 (la maison parentale fut écrasée sous les bombes), il était encore étudiant à l'Athénée royal de Bruges lorsque, en mars 1943, il se joignit au groupe de jeunes résistants " Revolutionnaire Volks-Jeugd ", section du Front de l'Indépendance. Ensuite, il se fit membre du Parti communiste de Belgique, auquel il resta attaché avec une fidélité à toute épreuve.

Son premier recueil, *Achtien stappen in de storm* (1950), est tout imprégné des sentiments qui l'ont bouleversé au cours des années de guerre, d'occupation, de résistance, de mort. Le poème, *Rebel*, dont nous détachons la première et la dernière strophe, et sur lequel se

ferme la plaquette, retentit du cri de sa juvénile révolte contre l'ordre établi :

Bourgeois, —
 vermoord of kerker me,
 maar zwijgen zal ik niet.
 Of snoer mijn jonge hals,
 doorscheur mijn borst met kogels :
 toch zwijg ik nimmer niet.
 [...]
 Bourgeois, —
 de dag vlekt rood,
 en gans de wereld wordt getooid
 met vlaggen als voor Eerste Mei :
 en ik — Rebel,
 geknecht of vrij,
 zwijg nooit, nooit, nooit !

L'époque inquiétante suscitait, dans les milieux de la gauche, des appels en faveur de la paix, du désarmement, de la liberté. Avec *Vrede* (Paix, 1952), Braet offrit une transposition du célèbre poème de Paul Éluard, *Liberté*. En 1957, il lança un mouvement contre l'arme atomique. Il fit campagne auprès des écrivains et des artistes. Ernest Claes, Blanka Gyselen, Johan Daisne et Ward Ruyslinck apparurent parmi les nombreux signataires du manifeste, auquel l'initiateur avait joint *Ik ben het kleine meisje uit Hiroshima*, son adaptation d'un poème de l'écrivain turc communiste Nazim Hikmet.

Tandis que ses recueils se succédaient, exprimant dans une forme de plus en plus riche, aux effets de plus en plus contrastés, les élans d'une nature généreuse, attendrie par les souvenirs et croyant aux promesses de l'avenir, capable d'enthousiasmes non contrôlés et de grandes indignations — *Variaties op een gegeven thema* (1954), *Tussen gisteren en vandaag* (1955), *Liefde mijn huis* (1958), *Afscheid nemen* (1965), *Een voltooide zomer* (1975), *Van de vuurrode bloem* (1980) —, Mark Braet se dépensait dans les amicales unissant la Belgique à l'U.R.S.S., la Belgique à la D.D.R. Il était le militant convaincu qu'il se trouvait du côté des bons.

En 1972, il publiait avec le poète et romancier Paul Vanderschaeghe *De Groene Bomen*, een bloemlezing poëzie uit de Duitse Democratische Republiek (Brugge, J. Sonnevile). Dans la préface, il relate son premier

contact à Knokke, en 1953, avec Anna Seghers et Bertolt Brecht, une réunion restée clandestine (par ordre du ministère belge des Affaires étrangères), à laquelle assistaient notamment Sartre, Elsa Triolet, Vercors, Carlo Levi, le poète et romancier polonais Jaroslaw Iwaszkiewicz.

Son second contact avec des écrivains de l'Allemagne de l'Est a lieu en décembre 1959, lors d'un séjour en D.D.R. Il s'est souvenu alors qu'il avait vu en 1949 le film américain *The Seventh Cross* (Fred Zinnemann, 1944), avec Spencer Tracy, tiré du roman *Das Siebente Kreuz* de Anna Seghers. Il admire la remarquable activité éditoriale de la D.D.R. : par an 8.000 à 10.000 ouvrages ; au total, plus de 100 millions d'exemplaires. Un livre sur dix est traduit d'une langue étrangère. L'anthologie présente des poèmes de 19 écrivains, plus spécialement de Johannes Robert Becher, Johannes Bobrowski, Bertolt Brecht, Volker Braun.

Il se passionna pour Pablo Neruda. Avec Willy Spillebeen et Bart Vonck, il réalisa la traduction intégrale du *Canto General*, œuvre maîtresse (Masereelfonds, 1983). En 1974, il avait déjà consacré au poète chilien un petit livre, *Pablo Neruda* (Brugge, Uitgeverij Orion, Desclée De Brouwer), 45 pages seulement, mais une excellente information, bien charpentée.

Il aimait traduire. Signalons la version néerlandaise qu'il donna de l'œuvre de Heinrich Heine, *Duitsland. Een wintersprookje* (Leuven – Amersfoort, Acco, 1997).

Son inspiration lyrique restait vivace : *Verdriet waarop men danst* (Brugge, Pablo Nerudafonds, 1986), *Ik ben bedroefd maar niet wanhopig* (Brugge, Pablo Nerudafonds, 1994), *Taalspoor* (Amsterdam, De Beuk, 2002).

Ce dernier recueil se termine par un poème d'une simplicité émouvante, que nous avons essayé de transposer, en hommage à un poète qui nous touche profondément :

HET WONDER

Roof uit de hemel het vuur van de liefde, vang in je droomnet de maan. Laat ze te water.

Kijk hoe ze straalt
in haar spiegel.

Schuif de nacht open.
Vlieg uit, strijk neer
op Saturnus.

Spring doorheen de wolken
van weleer,
een staart sterren achterlatend
in je spoor.

Niemand kan ze doven.

Blijf leven, Blijf
in het wonder geloven.

LE MIRACLE

Dérobe au ciel le feu de l'amour, saisis dans le filet de tes rêves la
lune. Laisse-la tomber à l'eau.

Vois comme elle brille
dans son miroir.

Ouvre la fenêtre de la nuit.
Prends ton envol et installe-toi
sur Saturne.

Saute à travers les nuages
du passé,
laissant derrière toi
une traînée d'étoiles.

Personne ne peut les éteindre.

Continue à vivre. Continue
à croire au miracle.

Initié le 9 janvier 1974 à la loge " La Flandre ", à l'Orient de Bruges,
Mark Braet fut cofondateur de la loge " Tanchelijn ", à l'Orient de
Bruges aussi, le 20 mars 1982.

Ses titres littéraires et son action politique occultent, dans les notices qui lui sont consacrées, les métiers qu'il exerça. À l'âge de vingt ans, il travailla dans l'entreprise de son père à Nieupoort ; il s'agissait de travaux concernant les voies navigables. En 1954, il fut attaché à un grand magasin de Bruges comme décorateur. En 1958, il démissionna de cet emploi et devint importateur de disques classiques de la D.D.R. En 1960, il s'occupa pendant peu de temps de la librairie " Du Monde Entier " à Bruxelles.

Il faut signaler qu'il fut mêlé à la fondation et à la rédaction de diverses publications : *Voorpost* (1948), *Kruispunt* (qu'il fonda en 1959 avec Georges van Acker), *Vlaams Marxistisch Tijdschrift* (1966).



Fils d'un Russe blanc exilé, MICHEL OUKHOW (1926-1997) naquit à Uccle, dans l'agglomération bruxelloise. Établi à Anvers, c'est sous l'influence de Maurice Gilliams, poète et prosateur de haute volée, qu'il entreprit des études d'histoire à l'Université de Gand, qui lui délivra le diplôme de docteur en philosophie et lettres.

Il se rattache à la littérature considérée *stricto sensu* par un roman de grande signification, *Het verbrande testament* (1979, Le testament brûlé), où il raconte, se référant à ses souvenirs personnels, l'existence de Russes transplantés, politiquement très engagés. De ce milieu, qu'il a observé de près, il fait l'exemple représentatif de toutes les émigrations, de toutes les minorités coupées de leurs racines et en état d'infériorité.

En tant qu'historien, Oukhow a publié : *Jean Cox. De Martelgang* (1990) et *De Kringloop van het straatleven. Deel I* (1981).

Il fut initié en 1963 à la loge " Les Élèves de Thémis ", à l'Orient d'Anvers.



EDDY VAN VLIET (1942-2002), formé à l'Université libre de Bruxelles, diplômé docteur en droit et licencié en droit maritime et droit aérien, s'inscrivit au barreau d'Anvers, sa ville natale. En marge de sa carrière d'avocat traitant des affaires de droit civil et de droit du travail, il composa une œuvre poétique qui lui valut d'occuper très tôt une place de premier plan dans les lettres belges de langue néerlandaise et de recevoir d'ailleurs des récompenses importantes, notamment le prix Jan

Campert (1975), le prix biennal de poésie du Vlaamse Gids (1980) et le prix triennal de poésie de l'État (1989).

Son recueil *Na de wetten van Afscheid & Herfst* (1978), sous-titré (ironiquement) "fragmenten uit het leven van een burger", témoigne de la tension à laquelle le soumettait sa double appartenance d'avocat-poète : alors que son métier le rangeait dans une classe sociale étiquetée bourgeoise, il devenait, en tant que poète et en vertu d'une opinion courante, un représentant de l'esprit anti-bourgeois. Il disait à propos de ce recueil (nous traduisons) : " D'autre part, il est impossible de mettre en parallèle la langue juridique et la langue poétique. Ce sont deux manières différentes de penser. L'obligation professionnelle d'exprimer les idées aussi exactement que possible, a sans doute influencé quelque peu ma poésie. Le fantastique, l'imagination sont discernables dans mes tout premiers poèmes, mais les suivants ne s'éloignent plus de la réalité, les autobiographiques aussi bien que ceux manifestant une prise de position. "

Les œuvres se sont succédé à intervalles réguliers, une dizaine de recueils et quelques anthologies : *Het lied van ik* (1964), *Duel* (1967), *Colombus tevergeefs* (1969), *Van bittere tranen, kollebloemen, e.a. blozende droefheden* (1971), *De vierschaar*, (1973, sous ce titre, " Le tribunal ", une anthologie des quatre recueils parus), *Het grote verdriet* (1974), *Na de wetten van Afscheid & Herfst* (1978), *Glazen* (1979), *Jaren na maart* (1983), *De binnenplaats* (1987), *De toekomstige dief* (1991), *Zoals in een fresco de kleur* (1996), *Vader* (2001), *Gigantische dagen : een keuze uit de gedichten 1978-2001* (2002). Anthologies de la poésie néerlandaise : *Geen dag zonder liefde* (1994, nombreuses rééditions), *Tussen droom en daad* (1998) ; en collaboration avec C. Buddingh, *Poëzie is een daad van bevestiging* (1978), *Is dit genoeg : een stuk of wat gedichten*. Honderd jaar Noord-en Zuidnederlandse poëzie 1880-1980 (1982).

À l'exception de *Het lied van ik*, constitué principalement de poèmes écrits à l'âge de dix-huit ans, et dont l'atmosphère irréaliste de conte de fées s'inspire des premiers recueils de Paul Snoek (*Archipel, Noodbrug, Aardrijkskunde*), l'œuvre d'Eddy Van Vliet a suivi la courbe de l'évolution personnelle de l'auteur, qui observait les courants littéraires contemporains mais restait en dehors.

Des titres comme *Duel* et *Columbus tevergeefs* sont significatifs.

Dans *Duel*, il s'agit de conflits de nature universelle : l'individu se heurte à la réalité, les obstacles que rencontre l'aspiration à un monde

meilleur engendrent désillusion et désespérance, et le poète engagé se sent tout à la fois responsable et impuissant. Le poème sur Dresde identifie le bombardement de février 1945 avec le poète lui-même, témoin-complice de la mauvaise conscience du monde.

Columbus, le fabuleux Christophe Colomb, revêt une triple signification symbolique : en premier lieu, il est le poète, c'est-à-dire celui qui fait œuvre vaine, car " *dichten is een vergeefse daad* " ; ensuite, découvreur de l'Amérique, il est le responsable de tous les malheurs, de toutes les guerres que l'évènement entraîna ; enfin, il incarne la science et le progrès, facteurs de calamités sans nombre. L'écrivain engagé se donne pour devoir de parler, de faire prendre conscience. Mais qui l'écoute ? Il crie dans le désert.

Avec *Het grote verdriet*, Eddy Van Vliet a changé de direction et d'accent. Il accueille plus d'éléments autobiographiques. L'agressivité et l'ironie qui imprégnaient la poésie engagée de naguère cède la place au chagrin, non seulement le chagrin de constater la vanité des protestations contre l'injustice et le mal dans le monde, mais aussi et surtout le chagrin de l'être humain éprouvé par une séparation, la perte de l'amour, la mort. Deux évènements survenus lorsque Eddy avait treize ans, la mort de sa grand-mère et le départ de son père, n'ont cessé de le hanter : les thèmes de la séparation et de la mort dominent *Het grote verdriet*.

Glazen occupe, dans l'œuvre de Van Vliet, une place à part, singulière et curieuse. Ayant consacré par hasard deux poèmes au verre à eau, il s'est engoué pour cet objet, il s'est mis à décrire le verre à genièvre et d'autres sortes de verres. Finalement, le thème a pris les proportions d'un recueil que Van Vliet lui-même comparait à *Stoel* de J. Bernlef et à *Savon* de Francis Ponge.

Dans les dernières années de sa vie — une vie qui lui fut enlevée prématurément —, Eddy Van Vliet élaborait et préfaçait deux anthologies poétiques qui obtinrent un succès considérable : *Geen dag zonder liefde*, 365 poésies inspirées par le sentiment amoureux depuis la fin du XIX^e siècle, et *Tussen droom en daad*, recueil des 200 poèmes les plus célèbres de la littérature flamande, depuis le moyen âge.

La mort avait été toujours un thème de son inspiration. Le pressentiment de sa fin prochaine l'y ramena de manière obsessionnelle. *Vader*, publié en 2001, est comme la préfiguration de sa propre mort. Son dernier poème, *Dood*, montre qu'il dialoguait sereinement, familièrement avec la grande faucheuse : " *Dood. Heb geen angst. Talm niet voor mijn*

deur. Kom binnen. Lees mijn boeken. In negen van de tien kom je voor. Je bent geen onbekende [...]. ” “ Mort, n’aie pas peur. Ne traîne pas devant ma porte. Entre. Lis mes livres. Sur les dix, il y en a neuf où tu apparais. Tu n’es pas une inconnue [...]. ”

Le 11 septembre 2002, alors qu’il était très malade, ses amis, pour fêter son soixantième anniversaire, lui offrirent *Gigantische dagen*, une anthologie de son œuvre. Un mois plus tard, ses cendres étaient répandues sur une prairie de Watou, village de la Flandre occidentale, siège de sessions poétiques estivales dont Eddy était un hôte assidu et honoré.

Le 16 octobre 1976, lors de la séance solennelle de la Vlaamse Conferentie au barreau d’Anvers, Eddy Van Vliet prononça un discours sur la poésie : “ Poëzie een pleidooi. ” Un sujet original et inattendu dans ce milieu. Le texte parut dans le *Rechtskundig Weekblad* du 15 janvier 1977. Un écrit qu’on estima mémorable. Nous en traduisons ici un fragment qu’on pourrait intituler “ l’Utilité de la poésie ” :

C’est un des paradoxes de la poésie : tout comme la pratique quotidienne de la communication, elle se sert de la langue. Si nous nous en tenons à la conception courante de la communication, c’est-à-dire le fait d’être en relation avec autrui, de partager avec les autres ou de recevoir des autres, de participer à un effort commun, il apparaît immédiatement et clairement que, au cours de nos contacts ordinaires, nous ne communiquons pas avec les gens, nous nous bornons à échanger une petite quantité de mots codés établis par la société, sans que nous accédions jamais au plus profond des hommes et des choses. Cependant, si terre à terre, si pragmatiques et réalistes que nous soyons, je crois et — mieux encore — j’espère qu’il nous arrive à tous, en certains moments de notre existence, lorsque nous sommes confrontés à de grands mystères, la naissance, l’amour ou la mort, de sentir que notre langue quotidienne, mal ajustée, tire trop court, que le mot amour ne dit pas assez, même pour ceux qui prétendent que l’amour est seulement une affaire d’hormones. Notre langue de tous les jours, avec ses mots conventionnels et impersonnels, est incapable de saisir l’ineffable, l’indicible.

Qui n’a jamais ressenti, dans ses relations humaines, les limites pénibles, l’impuissance de la parole ? Teesing se demande, à bon droit, si cela ne constitue pas un appauvrissement, un dépérissement de nos sentiments. Car s’il est vrai, dit-il, que l’homme fait la langue,

la langue, de son côté, fait l'homme. Ce que l'homme ne parvient pas à nommer, à exprimer ne prive pas seulement ses interlocuteurs, mais lui-même aussi, dans une certaine mesure. Comme la psychiatrie l'a montré, cela risque de laisser en lui un corpus alienum, une chose étrangère, opaque qu'il ne peut intégrer dans sa personnalité. À ce propos, le philosophe Ludwig Wittgenstein dit : " Die Grenzen meiner Sprache bedeuten die Grenzen meiner Welt. " Nous pouvons parler d'une tragédie, écrit Teesing, quand nous constatons que la structure de la langue fait obstacle fondamentalement à l'expression de ce qui nous est le plus particulier et le plus cher. Ici apparaît clairement la tâche du poète : exprimer l'inexprimable, afin de compenser ce que Wordsworth appelle " the sad incompetence of human speech ".

La poésie nous apprend aussi que les frontières de l'imagination sont incommensurables et que cette imagination, finalement l'unique liberté de l'homme, jamais ne put être enchaînée, quelle que fût l'époque ou la forme du pouvoir. On enferme, on châtie, on exécute un homme : on ne peut emprisonner ou tuer ce qu'il a dit. Longue est la liste de ceux dont les paroles, dont les poèmes ont survécu aux juges et aux bourreaux.

Personne vraisemblablement ne découvrira jamais le secret de la puissance du verbe poétique, de même que le mystère de l'homme ne sera jamais complètement élucidé. Une chose est certaine : aussi longtemps que l'homme existera, il exprimera ses émotions dans une des plus anciennes formes de la culture, la poésie, l'un des plus beaux cadeaux dont fut gratifié l'esprit humain.

Eddy Van Vliet appartenait à la loge " De Geuzen ", à l'Orient d'Anvers.

CONCLUSIONS

DES ÉCRIVAINS ENGAGÉS ET LIBRES

Ayant lié le mot *écrivain* à la notion de *belles-lettres*, nous avons été amené à écarter des auteurs qu'il nous aurait plu d'évoquer, mais qu'il nous a été impossible de rattacher à la littérature, même entendue au sens large. Nous imaginons que, dans certains cas, on nous accusera d'avoir, en pesant les œuvres, fait pencher la balance d'un côté plutôt que de l'autre. Ce sont les cas où nous avons hésité et pris un risque.

Nous sommes exposé également au reproche de n'avoir pas repéré l'appartenance maçonnique de tel ou tel écrivain, plus ou moins notoire. Là, les silences des archives maçonniques atténuent notre responsabilité. Outre que, par discrétion, elles désignent souvent les Frères par de simples initiales, ces archives ont subi les conséquences des condamnations, interdictions et persécutions qui ont frappé l'organisme tout au long de son histoire : beaucoup de documents ont disparu, détruits, dérobés ou volatilisés. Il en résulte que, d'une part, l'absence de toute trace exclut une appartenance plausible, mais dont on n'a que l'intuition, et que, d'autre part, l'information existante est assez fréquemment lacunaire, notamment en ce qui concerne la date de l'initiation, repère important pour qui veut situer l'œuvre de l'écrivain franc-maçon dans la perspective de l'histoire littéraire, c'est-à-dire avec la curiosité des rencontres, des échanges, des influences. On aura relevé ici et là, dans notre étude, une imprécision chronologique. Exceptionnellement, le lieu de l'initiation fait défaut. Il ne faut pas en déduire que l'appartenance maçonnique est douteuse ; puisqu'elle est mentionnée, cela signifie qu'elle repose sur des témoignages sûrs.

C'est en historien de la littérature que nous avons étudié les écrivains belges francs-maçons. Nous pensons que l'adhésion à la Franc-Maçonnerie constitue dans la carrière de tout individu, *a fortiori* d'un

écrivain, un fait biographique marquant, un évènement. Il est cependant très rare qu'elle soit mentionnée dans les encyclopédies, les recueils de notices biographiques, les inventaires des œuvres. L'information passe à la trappe comme si le monde profane se soumettait, sans aucune obligation, à la règle maçonnique de la discrétion ! Nous estimons que l'histoire littéraire a le droit et le devoir d'enregistrer le fait maçonnique, à la condition que les auteurs évoqués ne soient plus en vie.

Le mutisme des écrivains initiés a bloqué les abords de notre étude ; c'était prévisible. Leo Apostel livrant ses réflexions sur la Maçonnerie est isolé, car nul ne songerait à mettre sur le même plan ce bilan maçonnique ordonné et les propos du prince Charles-Joseph de Ligne au sujet d'une fréquentation qu'il n'avait guère prise au sérieux, à en juger par le ton léger, voire désinvolte, de la relation qu'il en a faite. Trois de nos écrivains seulement — Charles De Coster, Victor Van De Walle, Johan Daisne — imbriquèrent dans leurs fictions quelques allusions à la Maçonnerie, allusions destinées au lecteur initié, signes d'une connivence qui, en principe, doit échapper au profane. *De Trein der traagheid* de Johan Daisne en offre un exemple intéressant. Mais nous avons vu que l'œuvre de De Coster contient moins de sous-entendus maçonniques que d'aucuns ne l'imaginent.

En dernière analyse, ce qui unit les écrivains que nous avons recensés, c'est leur convergence vers les valeurs fondamentales auxquelles se réfère la Franc-Maçonnerie depuis trois siècles : la liberté de pensée, la tolérance, la fraternité. Chacun d'eux a subi, complémentirement, l'attrait des courants d'idées qui touchaient la Maçonnerie de son époque : le laïcisme, le positivisme, la démocratie élargie, les droits du travailleur, la justice sociale. Un ensemble d'aspirations découlant des principes fondateurs : liberté, égalité et fraternité.

Ce mouvement idéologique, qui progresse au XIX^e siècle et atteint des aboutissements au XX^e, a divisé l'opinion publique et parfois les loges elles-mêmes. Les écrivains francs-maçons ont adopté — généralement bien avant leur initiation — le comportement d'intellectuels engagés. Nous employons là deux mots qui sont anachroniques si on les applique à des écrivains du XIX^e siècle. Dans le dictionnaire (édition 1889) de Littré — du Frère Émile Littré —, *intellectuel* figure uniquement comme adjectif " qui appartient à l'intellect ", c'est-à-dire à l'esprit. Le mot, employé comme nom, apparut seulement à la fin du

XIX^e siècle, utilisé de manière péjorative par les adversaires de Dreyfus, en faveur de qui beaucoup d'écrivains avaient manifesté. Quant au mot *engagé*, nous l'entendons dans le sens sartrien qu'on lui donna au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'intellectuel engagé est celui qui, sur la base de ses convictions profondes et en pleine conscience de sa responsabilité, prend position devant les problèmes politiques, sociaux, moraux, religieux de son temps.

Aucun des auteurs que nous avons eu à examiner ne se réfugia furtivement dans une tour d'ivoire. Chacun d'eux aurait pu prendre à son compte les paroles de Victor Hugo :

Malheur à qui dit à ses frères :
 Je retourne dans le désert !
 Malheur à qui prend ses sandales
 Quand les haines et les scandales
 Tourmentent le peuple agité !
 Honte au penseur qui se mutile
 Et s'en va, chanteur inutile,
 Par la porte de la cité !

Il est significatif qu'une bonne trentaine parmi eux exercèrent un mandat politique, dont plus de la moitié au niveau national. Que ce fût dans les Chambres, dans les conseils provinciaux ou communaux, au gouvernement, dans les députations permanentes ou dans les collèges échevinaux, ils agirent, le moment venu, en citoyens responsables : Goswin de Stassart, Louis De Potter, Karl August Vervier, Jan Van Beers, Emmanuel Van Driessche, Julius De Vigne, Louis Hymans, Julius Vuylsteke, Charles Buls, Eugène Hins, Léon Vanderkindere, Karl Grün, Eugène Goblet d'Alviella, Victor Van de Walle, Lucien Solvay, Jan Van Rijswijck junior, Pol de Mont, Célestin Demblon, Gustave Rahlenbeck, Paul Hymans, Émile Vandervelde, Marius Renard, Charles Gheude, Camille Huysmans, Olympe Gilbert, Frans Fischer, Désiré Horrent, Louis Piérard, François Bovesse, Clovis Piérard, Paul-Aloïse De Bock, Victor Larock, Henri Janne, Marcel Hicter, Louis Musin.

Quel que fût leur engagement — politique, philosophique, scientifique, social ou artistique —, nos écrivains furent amenés à se manifester dans la presse, de préférence dans la presse périodique, généralement plus ciblée. On aura observé que, pour s'assurer tribune et

audience, plusieurs écrivains figurant dans notre étude, fondèrent la revue qui diffuserait leurs idées, le plus souvent celles d'une petite équipe constituée au préalable. Ils sont nombreux : Louis-Vincent Raoul (*Mercurie belge*), Théodore Weustenraad (*Revue belge*), Édouard Wacken (*Revue de Belgique*), Honoré Chavée (*Revue de linguistique et de philologie*), Charles Potvin (*Revue de Belgique*, celle lancée en 1869), Joseph Demoulin (*Le Dimanche, Le Bien-Être, La Semaine, Le Petit Courrier*), Louis Hymans (*La Causerie politique et littéraire*), Félicien Rops (*Uylenspiegel*), Paul Heusy, à l'époque où il signait Alfred Guinotte, son nom d'état civil (*La Belgique contemporaine*), Julius Hoste (*De Zweep*), Maurice Kufferath (*Le Guide musical*, qu'il n'avait pas fondé, mais qu'il dirigea pendant trente ans, à partir de 1890), Pol de Mont (*Volkskunde, Kunst en Leven*), Eugène Monseur (*Revue-Journal*), Georges Marlow (*Le Masque*, avec Louis Dumont-Wilden et Grégoire Le Roy), Marius Renard (*Savoir et Beauté*), Sander Pierron (*Le Mouvement social*, avec Frans Fischer ; *La Revue rouge*), Fernand Mallieux (*Wallonia*), Charles Delchevalerie (*Floréal*, avec Paul Gérardy), Léopold Rosy (*Le Thyrsé*), Christian Beck (*Vie nouvelle* ; *Antée*, avec Louis Piérard et Henri Vandeputte), Louis Piérard (*Le Passant*, avec André Blandin), Alix (Alex) Pasquier (*La Bataille littéraire*, avec le poète catholique Désiré-Joseph Debouck, nommé plus tard D'Orbaix ; *Minerve*), François Bovesse (*Sambre et Meuse, Les Lettres mosanes*), Fernand Rigot (*Panurge, Littérart*), Aimé Declercq (*Les Jeunes, Demain littéraire et social, Le Geste*), Georges Linze (*Anthologie du Groupe moderne d'art de Liège*), François Closset (*Revue des langues vivantes*), Hem Day (*Rebelle, Pensée et Action*), Robert Frickx (*Bulletin de la Société d'étude des lettres françaises de Belgique*, avec Victor Martin-Schmets), Leo Apostel (*Logique et Analyse, Communication and Cognition, Philosophica Gandensia*), Mark Braet (*Voorpost, Kruispunt, Vlaams Marxistisch Tijdschrift*).

Comme nous avons essayé de le montrer par des citations, les œuvres antérieures à l'initiation sont presque toujours imprégnées des idées et des sentiments qui s'expriment dans le milieu maçonnique. Ce fait explique évidemment que les auteurs ont été, tôt ou tard, pressentis par des Maçons disposés à les parrainer. On peut supposer que l'entrée en Maçonnerie eut généralement pour effet de consolider, chez nos écrivains, les conceptions qui leur avaient valu d'être remarqués et appelés. Parfois, nous avons même décelé, après l'admission, un renforcement des convictions et une activité plus militante. Nous avons

observé ce mouvement en particulier chez Cyriel Buysse et chez Christian Beck ; nous le sentons chez De Coster. Quant à l'anarchiste Léo Campion, venu à la Maçonnerie alors qu'il était encore assez prévenu contre elle, il présente le cas d'une conversion que résume admirablement sa déclaration : " La Maçonnerie ne ressemble à rien d'autre. Elle est la seule association à laquelle puisse adhérer celui qui n'adhère à rien. "

Le Maçon qui s'absente indéfiniment ou qui demande sa mise en sommeil demeure un Maçon. Statutairement, cela signifie qu'il reprend une activité maçonnique quand il le souhaite ; sur le plan humain, cela signifie qu'il porte en lui l'empreinte d'une adhésion à laquelle il ne peut renoncer qu'en se reniant, qu'en décidant d'être un autre. C'est pourquoi nous estimons que les écrivains regroupés dans notre étude forment une famille où il serait vain de distinguer des clans correspondant au degré d'assiduité. Prenons le cas extrême d'un Alfred Guinotte, Maçon zélé de 1862 à 1866, quittant sa loge sur un coup de tête et sans esprit de retour : tout au long de sa carrière d'homme de lettres sous le pseudonyme de Paul Heusy, il témoigna de sa fidélité aux principes qui l'avaient amené à la Maçonnerie, nous l'avons montré.

L'unité idéologique de cette famille d'auteurs n'a pas été compromise, nous osons l'affirmer, par la remarquable diversité des individus, des caractères, des intérêts, des talents. Quelle galerie de personnages ! Cependant, si différents qu'ils soient, il est possible de les imaginer dialoguant entre eux, par delà les décennies, toutes générations confondues, sur leur sujet de prédilection : l'édification d'un monde meilleur.

Longtemps la Maçonnerie a été exclusivement masculine. Depuis la fondation d'un Ordre mixte et de loges féminines, les effets d'un parti pris rétrograde sont atténués. La présence féminine en Maçonnerie étant récente, nous n'avons répertorié que deux écrivaines, Serge Brisy, pseudonyme très masculin de Nelly Schoenfeld, et l'angliciste Irène Simon. Mais d'ores et déjà, il est assuré que plusieurs noms, après passage à l'Orient éternel, figureront un jour au palmarès féminin de la littérature d'inspiration maçonnique.

BIBLIOGRAPHIE

(Nous ne mentionnons pas les notices de la *Biographie nationale*
ni de la *Nouvelle Biographie nationale*.)

FRANC-MAÇONNERIE

- John Bartier, *Laïcité et Franc-Maçonnerie*. Études rassemblées et publiées par Guy Cambier. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1981.
- John Bartier, *Libéralisme et socialisme au XIX^e siècle*. Études rassemblées et publiées par Guy Cambier. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1981.
- La Belgique maçonnique*. Bruxelles, Librairie Tillot, 1887.
- Bruxelles. *Les Francs-Maçons dans la cité* (sous la direction de Andrée Despy-Meyer). Marot S.A. et Parcours maçonnique, 2000.
- Pierre Chevallier, *Histoire de la Franc-Maçonnerie française*. Paris, Fayard, 1974-1975, 3 vol.
- F. Clément, *Histoire de la Franc-Maçonnerie belge au XIX^e siècle*. Première partie : de 1800 à 1850. Deuxième partie : de 1850 à 1900. Bruxelles, 1948 et 1949.
- Maurice Cock, *À l'assaut de la Franc-Maçonnerie*. Bruxelles, 1934.
- Maurice Cock, *Dictionnaire maçonnique et liste des Maçons célèbres*. Bruxelles, Édition M. Cock, 1951 (3^e édition).
- Pierre Cockshaw, " Observations sur les deux premières bulles de condamnation des Francs-Maçons (1738-1751) et leur réception dans nos régions ", dans *Visages de la franc-maçonnerie belge du XVIII^e au XX^e siècle*, 1983, p. 73-87.
- Roger Dachez, " La naissance de la maçonnerie spéculative : hypothèses et problèmes ", dans *Points de vue initiatiques*, décembre 1995-février 1996.
- " De la Maçonnerie opérative à la Franc-Maçonnerie spéculative : filiations et ruptures ", *Renaissance traditionnelle*, avril-juillet 1999.
- Marcel De Schamphelaere, *Histoire de la Franc-Maçonnerie belge depuis*

1830. I. Période 1830-1914, Bruxelles, GOB, 1987. II. Période 1914-1983, Bruxelles, GOB, 1986.
- Roger Desmed, "L'évolution du sentiment religieux chez les Francs-Maçons belges entre 1830 et 1914. L'exemple des loges bruxelloises", dans *Problèmes d'histoire du christianisme*, 7, édités par Jean Préaux. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1976-1977 (p. 57-86).
- Dictionnaire de la Franc-Maçonnerie* (sous la direction de Daniel Ligou). Paris, Presses Universitaires de France, 1998 (nouvelle édition mise à jour).
- Paul Duchaine, *La Franc-Maçonnerie belge au XVIII^e siècle*. Bruxelles, Pierre Van Fleteren, 1911.
- Encyclopédie de la Franc-Maçonnerie* (sous la direction d'Éric Saunier). Librairie générale française, 2000 (La Pochothèque, le Livre de poche).
- José Antonio Ferrer Benimeli, *Archives secrètes du Vatican et de la Franc-Maçonnerie. Histoire d'une condamnation pontificale*. Préface de Michel Riquet, S.J. Traduit de l'espagnol par E. Brossard. Paris, Dervy-Livres, 1989.
- "La Franc-Maçonnerie : documents fondateurs", Cahier dirigé par Frédéric Tristan. Paris, Éditions de l'Herne, 1992.
- La Franc-Maçonnerie et l'Europe*, dossier édité par Jacques Lemaire. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1992.
- O. Hennebert, *Aperçu de l'histoire de la loge des Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis à l'Orient de Bruxelles*, depuis sa fondation en 1782 jusqu'à l'heure actuelle, rédigé d'après les documents authentiques. Bruxelles, 1892.
- Histoire d'une loge. Les Amis Philanthropes de 1876 à 1998*. Bruxelles, Les Amis Philanthropes, 1999.
- Histoire de la Fédération belge du Droit Humain*. Tome I. Des origines à la guerre de 1940-1945, 2^e édition, 1984. Tome II. De 1945 à 1978. Trente-trois ans de maçonnerie. Volume 1, 1982 ; volume 2, 1982.
- Fédération belge du Droit Humain, 75 ans de maçonnerie mixte*. 1978-2003 (2003).
- Louis Lartigue, *Loge des Amis Philanthropes à l'Orient de Bruxelles*. Précis historique. Bruxelles, 2 tomes, 1893 et 1897.
- Jacques Lemaire, *Les origines françaises de l'antimaçonisme (1744-1797)*. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1985.
- Jacques Lemaire, "Franc-maçonnerie et laïcité en France et en Belgique", dans *Les francs-maçons dans la cité. Les cultures politiques de la Franc-Maçonnerie en Europe (XIX^e-XX^e siècles)* (sous la direction de Luis-P. Martin). Rennes, Presses universitaires Rennes, s.d.

- Jacques Lemaire, *L'antimaçonnerisme. Aspects généraux (1738-1998)*. Paris, Éditions maçonniques de France, 1998.
- Jacques Lemaire, "La *Revue trimestrielle* (1854-1868) : une « œuvre » maçonnique au service de la littérature ", *Massoneria e cultura*, Bologna, Cooperativa Libreria Universitaria Editrice Bologna, 2000, p. 153-179.
- Eugen Lennhoff et Oskar Posner, *Internationales Freimaurerlexikon*. Wien, 1932 (réimprimé en 1980).
- Philippe Libert, *Histoire de la plus ancienne loge de Bruxelles. Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis. Premier siècle 1782-1888*. Bruxelles, Union et Progrès a.s.b.l., 1996.
- Liège. *Loges et chapitres du XVIII^e au XX^e siècle*. Souverain chapitre Charles Magnette de la Parfaite Intelligence et l'Étoile réunies, 1985.
- Maçonnerie, maçonneries* (éditeur Jacques Marx). Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1990.
- Massoneria e cultura. Il contributo della Massoneria alla formazione della cultura nel Belgio francofono (1830-1914)*. A cura di Licia Reggiani. Bologna, Cooperativa Libreria Universitaria Editrice Bologna, 2000.
- André Miroir, "Franc-maçonnerie et politique en régime censitaire. Essai sur l'abrogation de l'article 135 des Statuts et règlements généraux (1854-1870) ", dans *Visages de la franc-maçonnerie belge du XVIII^e au XX^e siècle*, 1983, p. 229-244.
- Luc Nefontaine, *Église et Franc-Maçonnerie*. Paris, Éditions du Chalet, 1990.
- Luc Nefontaine, *La Franc-Maçonnerie*. Les Éditions du Cerf, 1990.
- Luc Nefontaine, *Symboles et symbolisme dans la Franc-Maçonnerie*. Tome 1. Histoire et historiographie. Tome 2. Phénoménologie et herméneutique. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1994, 1997.
- Luc Nefontaine et Jean-Philippe Schreiber, *Judaïsme et franc-maçonnerie. Histoire d'une fraternité*. Paris, Albin Michel, 2000 (Spiritualités)
- L.J. Peellaert, *La représentation maçonnique dans la collection philatélique de Belgique*, 1979.
- L.J. Peellaert, *La représentation maçonnique dans les noms de rues à Bruxelles*, 1982.
- René Pieyns, *Encyclopedie van de Blauwe Vrijmetselarij*. Brussel, O. Brussel, Fondation Marcel Hofmans, 2003.
- Henri Prouteau, *Littérature et Franc-Maçonnerie*. Paris, Henri Veyrier, 1991.
- Guy Schrans, *Vrijmetselaars te Gent in de XVIII^{de} eeuw*. Gent, Liberaal Archief, 1997.

- David Stevenson, *Les Premiers Francs-Maçons*. Traduit par Patrick Sautrot. Bagnolet, Éditions Ivoire-Clair, 1988.
- Andries Van den Abeele, *Les Enfants d'Hiram. Francs-maçons et franc-maçonnerie*. Bruxelles, Roularta Books, 1992.
- Visages de la franc-maçonnerie belge du XVIII^e au XX^e siècle* (direction scientifique Hervé Hasquin). Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1983.
- Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis. 5782-5982*. U.P., 1982.
- Els Witte, " La Franc-maçonnerie belge face au mouvement flamand du XIX^e siècle ", *Visages de la franc-maçonnerie belge du XVIII^e au XX^e siècle*, 1983, p. 245-255.
- Els Witte, " Het debuut van het liberaal flamingantisme in de hoofdstad (1868-1875) ", dans *Handelingen van de Koninklijke Zuidnederlandse Maatschappij voor Taal- en Letterkunde en Geschiedenis*, 1973, p. 311-354.
- Els Witte, avec la collaboration de Fernand V. Borné, *Documents relatifs à la Franc-Maçonnerie belge du XIX^e siècle (1830-1855)*. Paris-Louvain, Nauwelaerts, 1973.

LAÏCITÉ, HISTOIRE LITTÉRAIRE, HISTOIRE DE BELGIQUE

- Paul Aron, *Les Écrivains belges et le socialisme (1880-1913)*. L'expérience de l'art social d'Edmond Picard à Émile Verhaeren. Bruxelles, Labor, 1997, édition corrigée (Archives du Futur).
- Paul Aron, *La Mémoire en jeu. Une histoire du théâtre de langue française en Belgique*. Bruxelles, Théâtre national de Belgique. La lettre volée, 1995.
- Paul Aron et Pierre-Yves Soucy, *Les Revues littéraires belges de langue française de 1830 à nos jours*. Édition revue et augmentée. Bruxelles, Labor, 1998.
- Belgique. Wallonie-Bruxelles. Une littérature francophone*. Actes du Huitième Colloque international francophone. Paris, Association des écrivains de langue française, 1999.
- Lionel Bertelson, *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*. Bruxelles, Section bruxelloise de l'Association générale de la presse belge, 1960.
- Gustave Charlier, *Le mouvement romantique en Belgique (1815-1850)*. I. La bataille romantique. II. Vers un Romantisme national. Bruxelles, Palais des Académies, 1948 et 1959 (Académie royale de langue et de littérature françaises).

- Virginie Devillers (sous la direction de), *Passage d'écrivains à l'U.L.B. De Charles De Coster à Amélie Nothomb*. Bruxelles, U.L.B. Créations, 2000.
- Dictionnaire d'histoire de Belgique* (sous la direction de Hervé Hasquin). Bruxelles, Didier Hatier, 1988.
- H. J. Elias, *Geschiedenis van de vlaamse gedachte*. Antwerpen, De Nederlandsche Boekhandel, 1970-1971 (4 vol.).
- Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*. Tielt-Utrecht, Lannoo, 1975, 2 tomes.
- Robert Frickx et Raymond Trousson (sous la direction de), *Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des œuvres*. I. Le roman. II. La poésie. III. Le théâtre. L'essai. Paris-Gembloux, Duculot, 1988-1989. IV. 1981-1990. Louvain-la-Neuve, Duculot, 1994.
- Eugène Goblet d'Alviella, *L'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle. 1884-1909*. Bruxelles, 1909.
- Camille Hanlet, *Les écrivains belges contemporains de langue française 1800-1946*. Liège, Dessain, 1946.
- Histoire de la laïcité. Principalement en Belgique et en France* (direction scientifique Hervé Hasquin). Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1979.
- Histoire de la littérature belge. 1830-2000*. Paris, Fayard, 2003.
- Laïcité et classes sociales. 1789-1945*. En hommage à John Bartier (Sous la direction d'André Miroir). Bruxelles, Éditions du Centre d'Action laïque, 1992 (Espace de libertés).
- Camille Lemonnier, *La Vie belge*, Paris, Charpentier, 1905.
- Camille Lemonnier, *Une vie d'écrivain*. Préface et notes de Georges-Henri Dumont. Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises, 1994 (collection " Histoire littéraire ").
- R.F. Lissens, *De Vlaamsche Letterkunde van 1780 tot heden*. Anastatische Herdruk, Brussel-Amsterdam, Elsevier, 1973.
- Nieuwe encyclopedie van de Vlaamse Beweging*. Tielt, Lannoo, 1998 (3 vol.).
- Le nouveau dictionnaire des Belges* (sous la direction de Yves-William Delzenne et Jean Houyoux). 2 volumes. Bruxelles, Le Cri, 1998.
- René Rémond, *L'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*. Nouvelle édition, revue et augmentée. Paris, Fayard, 1999.
- Jean Stengers, *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918*. Tome 1. Les racines de la Belgique. Bruxelles, Éditions Racine, 2000.
- Anne-Marie Trekker et Jean-Pierre Vander Straeten, *Cent auteurs. Anthologie de littérature française de Belgique*. Bruxelles, Éditions de la Francité, 1982.
- Raymond Trousson, *Histoire de la libre pensée. Des origines à 1789*. Bruxelles, Centre d'action laïque, 1993.

- Paul van Aken, *Letterwijs, letterwijzer. Een overzicht van de nederlandse literatuur*. Brussel-Amsterdam, Manteau, 1979.
- Paul van Aken, *Niemand te hoog. Humanisme, Vrijzinnigheid en Vlaamse literatuur*. Brussel, V.U.B. press, 1995.
- Jean Weisberger, *Formes et domaines du roman flamand 1927-1960*. Bruxelles, La Renaissance du livre, 1965.

À PROPOS DE QUELQUES ÉCRIVAINS

ARMAND ABEL

- Armand Abel in memoriam*. Bruxelles, Acta Orientalia Belgica, 1995.
- Raymond Trousson, "Belges Antigones", dans *Le Sens à venir*. Hommage à Léon Somville. Bern, Berlin, Frankfurt/M, New York, Wien, Peter Lang, 1995.

LEO APOSTEL

- Dictionnaire des philosophes* (sous la direction de Denis Huisman). Tome I. 2^e édition. Paris, Presses universitaires de France, 1993 (notice signée Fernand Vanhamme).
- Archives de l'U.L.B. et de la R.U.G.
- The Philosophy of Leo Apostel. A life history*. Communication and Cognition, 1989.
- Curriculum. Leo Apostel. Wijsgeer*. Een B.R.T.-Programma : Dienst Kunstzaken. B.R.T., 1980 (Bibliothèque royale sous la cote B15932).
- Leo Apostel, *Freemasonry. A Philosophical Essay*. Brussel, V.U.B., 1985.
- Leo Apostel, *Vrijmetselarij. Een wijsgerige benadering*. Antwerpen, Hadewijch, 1992.

JOHN BARTIER

- John Bartier, *Libéralisme et socialisme au XIX^e siècle*. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1981 (p. IX- XXXVI).
- Laïcité et classes sociales 1789-1945*. En hommage à John Bartier, sous la direction d'André Miroir. Bruxelles, Éditions du Centre d'Action laïque (Espace de libertés), 1992.

CHRISTIAN BECK

- Antonio Mor, "Christian Beck", dans *Lettres romanes*. t. VII, 1953.
- Robert Van Nuffel, *Poètes et polémistes*. Christian Beck, Arthur Cantillon,

Charles Plisnier, Edmond Vandercammen. Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1961.

Marianne Pierson-Piérard, " Christian Beck écrivain fantôme ", dans *Les Cahiers du groupe* [du roman]. 4. Connus. Méconnus. Inconnus, 1970. *Souvenir des Journées Christian Beck* (octobre 1964). Textes réunis par André Blavier. Verviers, Temps mêlés, 1966.

Michel Décaudin, " L'année 1908 et les origines de la N.R.F. ", dans *Revue des Sciences humaines*, octobre-décembre 1952.

Béatrix Beck, *Confidences de Gargouille*. Recueillies par Valérie Marin La Meslée. Paris, Grasset, 1998 ; réédition avec une lecture de Michel Décaudin, Bruxelles, Labor, 2002 (collection " Espace Nord ").

MARK BRAET

Jan Van der Hoeven, " Een roos op de bajonet ", dans *Vereniging West-Vlaamse Schrijvers, Cahier over Mark Braet*, jaarg. 21, 1986, n° 3.

Bart Vanck, *Mark Braet, zuerven tussen strijd en liefde*. Torhout, V.W.S., 1989.

Jos Joosten, " De Poëzie van Mark Braet. Dichter op een hogere uitkijk ". *Kruispunt*, 31^{ste} jaarg., september 1990.

SERGE CREUZ

Serge Creuz, *La Maison de la Bellone*. Bruxelles, Aux presses de la Bellone, s.d [1984]

Serge Creuz, *La Ligne du cœur*. Lausanne, Éditions Pierre-Marcel Favre, 1985.

Les Couleurs de la vie. Paris-Gembloux, Duculot, 1986.

Serge Creuz, *Les peintres de mon chemin*. Bruxelles, Éditions Racine, 1996.

JEAN-MARIE CULOT

René Fayt, " Jean-Marie Culot, 1895-1958 ", dans *La Revue Nationale*, en 1968.

HEM DAY

Bibliographie de Hem Day. Paris-Bruxelles, Éditions Pensée et Action, 1964.

PAUL-ALOÏSE DE BOCK

" Séance publique du 11 février 1978. Réception de M. Paul-Aloïse De Bock ", dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, tome LVI, n° 1, p. 5-28.

Anne Morelli, " *Les Chemins de Rome* : mesure des réalités historiques et

- des fictions d'un roman à clé ", dans *Bulletin de la Société d'étude des lettres françaises de Belgique*, janvier 1984, p. 1-8.
- Paul Aron, " Paul-Aloïse De Bock et les chemins de l'engagement ", *Ibidem*, p. 9-16.
- " Paul-Aloïse De Bock. La vie, l'oeuvre, l'époque ", annexe de *Terres basses*. Préface de Anne Richter. Bruxelles, Jacques Antoine, 1984 (collection " Passé Présent ").
- " Biographie de Paul-Aloïse De Bock ", annexe de *Le Sucre filé*. Préface de Jacques De Decker. Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises, 1994 (collection " Histoire littéraire ").
- Notice De Bock, dans *Correspondance de Michel de Ghelderode 1919-1927*. Établie et annotée par Roland Beyen. Bruxelles, Labor, 1991 (p. 393-394).

AIMÉ DECLERCQ

- Honoré Lejeune, *Bruxelles – Théâtre 37*. Verviers, Nautet-Hans, 1938.
- Notice Declercq, *Correspondance de Michel de Ghelderode 1919-1927*. Établie et annotée par Roland Beyen. Bruxelles, 1991 (p. 394-397).

CHARLES DE COSTER

- Joseph Hanse, *Charles De Coster*. Bruxelles, Palais des Académies, 1928 (Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Mémoires. Tome III).
- Charles De Coster*. Pages choisies publiées avec une notice et des notes par Gustave Charlier, Bruxelles, Office de Publicité, 1942.
- Charles De Coster journaliste*. 44 articles politiques de l'auteur d'Ulenspiegel. Préface de Camille Huysmans, Bruxelles, Esseo, 1959.
- Georges de Froidcourt, " La légende de l'origine de Charles De Coster ou Comment on écrit l'histoire ", dans *La Vie Wallonne*, XXXIV, 1960, p. 143-196.
- John Bartier, " Charles De Coster et le jeune libéralisme ", dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, octobre-décembre 1968 ; repris dans John Bartier, *Libéralisme et socialisme au XIX^e siècle*. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1981 (p. 289-312).
- Roland Mortier, " La Légende d'Ulenspiegel, une épopée de la liberté ", dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, octobre-décembre 1968.
- Jean-Marie Klinkenberg, " Uylenspiegel fut-il le témoin d'une époque ? ", dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, XLVI, 1968, n° 1, p. 16-39.

- Joseph Hanse, “ De Coster – Rops ”, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, 1977, 3-4, p. 368-382.
- Jean-Marie Horemans, “ Charles De Coster probe et libre ”, dans *La Pensée et les hommes*, juin 1980, p. 13-30.
- Adolphe Nysenholc, “ *La Légende de Thyl Ulenspiegel*, chef-d'œuvre maçonnique ? ”, dans *Problèmes d'histoire du christianisme*. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1981 (Institut d'histoire du christianisme et de la pensée laïque).
- Raymond Trousson, “ Charles De Coster du rêve à la légende ”, dans *La Légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au pays de Flandres et ailleurs*, Grand Orient de Belgique, 1982.
- Henri Plard, “ Ulenspiegel espiègle, rebelle et fils de la lumière ”, dans *La Légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au pays de Flandres et ailleurs*, Grand Orient de Belgique, 1982.
- Raymond Trousson, *Charles De Coster ou La vie est un songe*. Biographie. Bruxelles, Labor, 1990 (Archives du Futur).
- Raymond Trousson, “ Charles De Coster journaliste. Politique sociale et anticléricalisme ”, dans *Laïcité et classes sociales. 1789-1945*. Bruxelles, Centre d'action laïque, 1992, p. 31-44.
- Charles De Coster, *Lettres à Éliisa*. Édition établie et annotée par Raymond Trousson. Bruxelles, Labor, 1994 (Archives du Futur).
- Rops – De Coster. Une jeunesse à l'Université libre de Bruxelles*, Bruxelles, “ Cahiers du Gram ”, s.d.
- Raymond Trousson, “ Charles De Coster et la Franc-Maçonnerie ”, dans *Massoneria e cultura*. Bologna, Comparativa Libreria Universitaria Editrice Bologna, 2000, p. 181-199.

CÉLESTIN DEMBLON

Maurice Kunel, *Un tribun, Célestin Demblon*, Bruxelles, Éditions de la Fondation Joseph Jacquemotte, 1964.

ALBERT DOPPAGNE

- “ Mélanges Albert Doppagne ”, dans *Tradition wallonne*, 1987.
Spécialement : Claire Anne Magnès, “ Albert Doppagne ou le chasseur sachant chasser. Une biographie ” (p. 19-38).
- “ Albert Doppagne. Ce siècle avait douze ans ”, dans *Francophonie vivante*, juin 2002, p. 62-102.

LEOPOLD FLAM

Provocatie en inspiratie. Provocation et inspiration. Liber Amicorum Leopold Flam. Tomes 1 et 2. Antwerpen, 1973.

JEAN FRANCIS

Anne-Marie Trekker et Jean-Pierre Vander Straeten, *Cent auteurs. Anthologie de littérature française de Belgique.* Bruxelles, Éditions de la Francité, 1982 (p. 153-156). Une notice imprécise, souvent inexacte, utile tout de même.

Roland Beyen, *Michel de Ghelderode ou la hantise du masque. Essai de biographie critique.* Bruxelles, Palais des Académies, 1980.

Roland Beyen, *Bibliographie de Michel de Ghelderode.* Bruxelles, Palais des Académies, 1987 (Académie royale de langue et de littérature françaises). Voir surtout p. 264-266.

Notice Jean Francis, dans *Correspondance de Michel de Ghelderode 1946-1949.* Établie et annotée par Roland Beyen. Bruxelles, Labor, 2000 (p. 614-617).

ROBERT FRICKX – ROBERT MONTAL

Anne-Marie Trekker et Jean-Pierre Vander Straeten, *Cent auteurs. Anthologie de littérature française de Belgique.* Bruxelles, Éditions de la Francité, 1982 (pp. 302-304, notice par Roger Foulon).

Lettres de Belgique. En hommage à Robert Frickx. Mélanges réunis par Raymond Trousson et Léon Somville. Köln, Janus, 1992.

Raymond Trousson, “ Robert Frickx, alias Robert Montal ”, dans *Revue générale*, août-septembre 1992 (pp. 85-88).

Raymond Trousson, “ Réception de M. Robert Frickx ”, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, tome LXXII (1994), n^{os} 1-2 (p. 5-26).

ROBERT GILSOUL

Fonds Gustave Vanwelkenhuysen, à la Réserve précieuse des Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles.

EUGÈNE GOBLET D'ALVIELLA

Luc Nefontaine, “ Dans les pas d'un Vénérable : Eugène Goblet d'Alviella ”, dans *Revue générale*, février 1991, p. 41-46.

Alain Dierkens (éditeur), *Eugène Goblet d'Alviella, historien et franc-maçon.* Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1995 (Problème d'his-

toire des religions). En particulier : Lemaire (Jacques), " Goblet d'Alviella, la loge des Amis Philanthropes et le Grand Orient de Belgique ".

Ruggero Campagnoli, " Goblet d'Alviella romanziera ", dans *Massoneria e cultura*. Bologna, Cooperativa Libreria Universitaria Editrice Bologna, 2000, p. 227-241.

GEORGES GRAIVE

Archives familiales de Georges De Greef.

Archives de l'Université libre de Bruxelles.

Archives de la C.G.E.R.

Louis Amade, " Quand il est mort, le poète... ", dans le supplément de la *Revue C.G.E.R. Plus*, avril 1988.

PAUL HEUSY

Paul Heusy, *Gens des rues*. Préface et notes de Paul Delseemme. Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises, 1994 (collection " Histoire littéraire ").

LOUIS HYMANS

Jean Stecher, " Louis Hymans ", dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 1886, p. 258-376.

HENRI JANNE

" Hommage à Henri Janne ", dans *L'Écho de l'Aprbr*, Bulletin de l'Association des professeurs issus de l'Université libre de Bruxelles, juin 1992.

Robert Henrion et Marcel Bolle de Bal, " Henri Janne ", dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 1994, p. 117-149.

LOUIS-PHILIPPE KAMMANS

Louis-Philippe Kammans, *Poèmes choisis*. Portrait par Alain Bosquet. Préface de Jeanine Moulin. Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises, 1992 (collection " Poésie Théâtre ").

Jacques-Gérard Linze, " Louis-Philippe Kammans. *Poèmes choisis* ", dans *Journal des Poètes*, septembre 1993.

Pierre Halen, " Louis-Philippe Kammans. *Poèmes choisis* ", dans *Textyles*, n° 11 (1994), p. 332-333.

EDMOND KINDS

Hélène Fréché, *Edmond Kinds : parcours d'une vie*. Mémoire présenté sous la direction de M. Paul Aron, en vue de l'obtention du titre de licencié en Langues et Littératures romanes. U.L.B., année académique 2000-2001.

MAURICE KUFFERATH

Lucien Solvay, "Notice sur Maurice Kufferath", dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 1924, p. 123-192.

Lionel Renieu, *Histoire des théâtres de Bruxelles depuis leur origine jusqu'à ce jour*. Paris, Duchartre et Van Buggenhoudt, 1928, tome II.

Jacques Chailley, *La Flûte enchantée. Opéra maçonnique*. Quatrième édition revue et augmentée. Paris, Laffont, 1991.

ALBERT LACROIX

Francis Sartorius, "L'éditeur Albert Lacroix", dans *Les Éditeurs belges de Victor Hugo et le banquet des "Misérables"*. Bruxelles 1862. Crédit communal, 1986.

CHARLES-JOSEPH DE LIGNE

Prince de Ligne, *Fragments de l'histoire de ma vie*. Publiés par Félicien Leuridant. Paris, Plon, 1928, 2 vol.

Henri Lebasteur, "Le Prince de Ligne et la religion", dans *Annales Prince de Ligne*, 1930, p. 58-73.

Daniel Acke, "Le prince de Ligne, moraliste", dans *Nouvelles Annales Prince de Ligne*, 1987, pp. 77-161.

Philippe Mansel, "Les Europes du prince de Ligne", dans *Nouvelles Annales Prince de Ligne*, 1994, p. 217-234.

Roland Mortier, "Le prince de Ligne et les minorités", dans *Nouvelles Annales Prince de Ligne*, 1994, p. 207-215.

Roland Mortier, "Le prince de Ligne romancier", dans *Belgique Wallonie-Bruxelles. Une littérature francophone*. Paris, Association des écrivains de langue française, 1999.

Guy Schrans, *Vrijmetselaars te Gent in de XVIII^e eeuw*, Gent, Liberaal Archief, 1997 [Prince Charles-Joseph de Ligne, p. 329 et suiv.].

Raymond Trousson, "Le Prince de Ligne et l'autobiographie", dans *Nouvelles Annales Prince de Ligne*, 1998, p. 93-117.

Prince Charles-Joseph de Ligne, *Œuvres romanesques*. Tome I. Textes

édités, présentés et annotés par Roland Mortier et Manuel Couvreur. Paris, Honoré Champion, 2000.

Prince Charles-Joseph de Ligne, *Fragments de l'histoire de ma vie*. Édités par Jeroom Vercreyusse. Paris, Honoré Champion, 2000-2001, 2 vol.

GEORGES LINZE

Claude Raucy, *Hommage à Georges Linze*. Vieux-Virton, Collection Petite Dryade, 1959.

Marcel Hennart, *Georges Linze*. Tournai, Unimuse, 1970 (collection " Le Miroir des poètes ").

Jean-Marie Bentein, *L'Humain et la Machine*. 1971.

Panorama d'une époque. Anthologie. Groupe moderne d'art de Liège. 1920-1940. Préface de J. G. Linze et René Moirant. Bruxelles, Éditions Malgré Tout, 1973.

Claudine Cassart et René Moirant, *Georges Linze et son époque*. Bruxelles, Éditions Malgré Tout, 1974.

L'Exposition Georges Linze et son époque. 1920-1940. Du 8 au 14 février 1974 à la Maison de l'Amérique latine, 1050 Bruxelles.

Le livre chez les amis de Georges Linze. Musée d'Ixelles du 23 septembre au 3 octobre 1976.

Claudine Cassart et René Moirant, *Georges Linze de Xhovémont de Laiche*. Citoyen du monde poétique. Bruxelles, Éditions Malgré Tout, 1979.

Robert Montal, " Le personnage de Sébastien dans l'œuvre romanesque de Georges Linze ", dans *Les Cahiers du groupe [du roman]*, 4, Connus. Méconnus. Inconnus, 1970.

GEORGES MARLOW

Charles Bernard, " Notice sur Georges Marlow (1872-1947) ", dans *Galerie des portraits*, tome III. Bruxelles, Palais des Académies, 1972.

Raphaël de Smedt, " Les Années malinoises de Georges Marlow ", dans *Itinéraires et plaisirs textuels*. Mélanges offerts au professeur Raymond Pouillart, Louvain-La-Neuve, Bruxelles, 1987.

Francesca Bianca Crucitti Ullrich, *La littérature belge d'expression française au miroir de la correspondance Albert Mockel – Georges Marlow (1894-1943)*. Frankfurt am Main, Peter Lang, 1998 (Studien und Dokumente zur Geschichte der Romanischen Literaturen).

Roland Mortier, " Pour saluer Marlow ", dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, 1998, n^{os} 3-4, p. 449-457.

JULES METZ

Jacques Mercier, “ Jules Metz, auteur de monographies et de scénarios de BD ”, *Service du Livre luxembourgeois*, Dossiers L, 13 avril 2003 (article daté 1993).

Gérard Valet, “ Jules Metz, dit Monsieur Météo ”, dans *Télépro*, 7-13 juin, 14-20 juin, 21-27 juin 1997.

LOUIS MUSIN

Louis Musin, *Ma guerre et mes dentelles*. Avant-dire de Jean Francis. Bruxelles, Éditions Louis Musin, 1972.

Louis Musin, *Les Gens d'Azur*, avec un avant-dire de Charles Spriet. Bruxelles, Éditions Louis Musin, 1967.

Archives familiales.

JACQUES ORIOL

Jacques Oriol. Quatrième fascicule du numéro 27 des Dossiers L. Littérature française de Belgique. Présenté par Marcel Bauwens. Arlon, Service du Livre luxembourgeois, [décembre 2002].

MICHEL OUKHOW

Paul van Aken, *Niemand te hoog*. Humanisme, vrijzinnigheid en vlaamse literatuur. Brussel, V.U.B. Press, 1995 (p. 197-201).

CHARLES POTVIN

Maurice Wilmotte, “ Charles Potvin ”, dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts*, 1921 (p. 257- 279).

Charles Conrardy, *Charles Potvin (1818-1902)*. Bruxelles, La Renaissance de l'Occident, 1925.

Christian Berg, “ Hommes de lettres au XIX^e siècle : les académiciens de la Thérésienne ”, dans *Textyles* n° 15 (1999), p. 123-131.

Marcel Voisin, “ Charles Potvin, témoin de nos lettres ”, dans *Lettres ou ne pas lettres*. Mélanges de littérature française de Belgique offert à Roland Beyen. Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2001 (p. 89-97).

MARIUS RENARD

Marius Renard, *Gueule-Rouge*. Préface et notes de Paul Delsemme. Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises, 1998 (collection “ Histoire littéraire ”).

GEORGES RENOY

Paul Louka, " Georges Renoy, un ami caméléon ", dans *SABAM Magazine*, juin 2000.

FERNAND RIGOT

Dossier personnel au Service des archives de la commune de Schaerbeek.

FÉLICIEN ROPS

D'art, de rimes et de joie. Lettres à un ami éclectique. Correspondance de Félicien Rops à Théodore Hannon. 1875-1887. Présentée et annotée par Véronique Leblanc. Namur, Musée Félicien Rops, 1996.

Félicien Rops – Joséphin Péladan, *Correspondance*. Réunie, présentée et annotée par Hélène Védrine. Paris, Séguier, 1997.

Félicien Rops, *Mémoires pour nuire à l'histoire artistique de mon temps.* Choix de textes et lecture d'Hélène Védrine. Bruxelles, Labor, 1998 (collection " Espace Nord ").

René Fayt, *Un aimable faubourien, Alfred Delvau (1825-1867)*, " The Romantic Agony " et Émile Van Balberghe Libraire, 1999.

Michel Draguet, " Rops amer libertaire ou les premiers pas d'un « jeune membre » ", dans *Rops – De Coster, Une jeunesse à l'Université libre de Bruxelles*, Bruxelles, " Cahiers du Gram ", s.d.

Pierre Van den Dungen, " L'Université libre de Bruxelles au temps des Crocodiles ", dans *Rops – De Coster, Une jeunesse à l'Université libre de Bruxelles*, Bruxelles, " Cahiers du Gram ", s.d.

PIERRE RUELLE

" Réception de M. Pierre Ruelle ", dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, tome LIII, nos 3-4 (1975), p. 206-231.

Hommages à la Wallonie. Mélanges offerts à Maurice A. Arnould et Pierre Ruelle. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1981.

RAOUL RUTTIENS

Robert Goffin, " Souvenirs de la rue des Sols ", dans Jean-Paul de Nola, *Les Poètes de la rue des Sols.* Anthologie des poètes de l'Université libre de Bruxelles. Paris, Éditions universitaires, 1963.

Ch. V. R. [Van Reepinghen], " Raoul Ruttiens - Mansart ", dans *Journal des tribunaux*, 4 juillet 1965.

Lettres à Gustave Vanwelkenhuyzen. Réserve précieuse des Bibliothèques de l'U.L.B.

LÉON SOMVILLE

Le Sens à venir. Création poétique et démarche critique, Hommage à Léon Somville. Peter Lang S.A., 1995.

ALEXIS SLUYS

Tobie Jonckheere, *La Pédagogie d'Alexis Sluys*, Bruxelles, Labor, 1952.

PIERRE VANBERGEN

Association européenne des enseignants (AEDE), *Messages de Pierre Vanbergen*. En hommage à Pierre Vanbergen, octobre 2002.

FRANS VAN KALKEN

John Bartier, " Notice sur la vie et les travaux de Frans Van Kalken ", dans *Université libre de Bruxelles. Rapport sur l'année académique 1960-1961*. Bruxelles, 1970, p. 286-288.

Jacques Willequet, " Notice sur Frans Van Kalken ", dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts*, 1984, vol. 150, p. 105-133.

FRANÇOIS VAN LAERE

Jacques De Decker, " Contre l'oubli. François Van Laere, un découvreur à découvrir ", *Le Soir*, 14 mai 1975.

Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau (publié sous la direction de Raymond Trousson et Frédéric S. Eigeldinger), Paris, Honoré Champion, 2001, p. 544-547 (*Le Léviite d'Ephraïm*, notice par Aubrey Rosenberg).

JULIUS VUYLSTEKE

J. Verschaeren, *Julius Vuylsteke (1836-1903). Klauwaard en Geus*. Kortrijk, J. Van Ghemmert, 1984.

ÉDOUARD WACKEN

Igor Recht, *Édouard Wacken et le théâtre romantique en Belgique*. Bruxelles, Office de Publicité, 1943 (Collection Nationale).

THÉODORE WEUSTENRAAD

Fernand Severin, *Théodore Weustenraad, poète belge*, Bruxelles, Éditions de la Belgique artistique et littéraire, 1914.

INDEX DES NOMS CITÉS

- Abel, Armand, 18, 315-318, 344, 373
Abel, Gustave, 280
About, Edmond, 54, 87
Acke, Daniel, 60
Adams, John Quincy, 77
Adenet le Roi, 261
Adriaensen, Cornelis (broer), 110
Alary, Pierre Joseph, 39
Albe (duc d'), 144
Albert 1^{er} (roi des Belges), 205
Albert Édouard, prince de Galles (futur Édouard VII), 157
Albert et Isabelle (archiducs), 88, 105, 144
Albrecht de Hohenlohe, 409
Alchar, Louis (pseudonyme de Moureaux, Charles)
Alcibiade, 347, 348
Alériel, Paul (pseudonyme de Marlow, Georges)
Alfieri, Vittorio, 54
Alphonse XIII (roi d'Espagne), 312
Altmeyer, Jean-Jacques, 80, 92, 100, 103, 104
Anacréon, 125
Anciaux, Robert, 315
Anderson, James, 28, 29, 63
André, Edgard, 288
Anneessens, François, 273
Anouilh, Jean, 291
Ansel, Franz, 209
Antin (duc d'), 33, 34
Antoine, Jacques, 289, 405, 411
Antoine, Marcel, 324
Apol, Armand, 284
Apollinaire, Guillaume, 296, 359, 450
Apostel, Leo, 18, 485, 486, 494-512, 524, 526
Apulée, 376
Arago, Émile, 89
Aragon, Louis, 331
Aristote, 15, 483
Arland, Marcel, 359
Arnold, Paul, 383
Arnould, Victor, 133, 145, 201
Aron, Paul, 200, 290
Artan, Louis, 104
Artevelde, Jacques van, 71, 129
Artois, Robert d', 71
Ascaso, Francisco, 312, 321
Attila, 184
Aubanel, Édouard, 264
Auguste (empereur), 76
Ayguesparse, Albert, 332, 438
Aymé, Marcel, 438
Bach, Jean Sébastien, 181, 184
Bachelard, Gaston, 379
Backvis, Claude, 373-374
Baekelmans, Lode, 475
Baillon, André, 234, 263, 362

- Bailly, Albert, 269
 Baiwir, Albert, 18, 328-331, 373, 374
 Bakounine, Michel, 146, 201, 306, 326
 Bal, Willy, 356
 Balat, Georges, 239
 Balzac, Honoré de, 279, 445, 448
 Bancel, François-Désiré, 79-80
 Banville, Théodore de, 131
 Barbara, 428
 Barbier, Christian, 428
 Barbey d'Aurevilly, 122
 Barbusse, Henri, 311
 Baron, Auguste, 18, 19, 47, 76-79, 80, 82, 86, 92, 129
 Barrault, Jean-Louis, 291, 324, 403
 Barrès, Maurice, 12
 Bartier, John, 18, 62, 85, 119, 203, 251, 367-371, 373
 Bartier, John (Madame), 367
 Barzun, Henri-Martin, 449
 Bastin, Julia, 355
 Bastin (lieutenant), 415
 Baudelaire, Charles, 121, 124, 127, 445, 451
 Baudouin 1^{er} (roi des Belges), 406
 Bayle, Pierre, 492
 Beau, Victor, 139
 Beauvain, Nicolas, 269, 449
 Beauharnais, Eugène de, 36
 Beauharnais, Joséphine de, 35
 Becher, Johannes Robert, 514
 Bechet, Sidney, 403
 Beckett, Samuel, 374
 Beck, Béatrix, 236, 238, 244, 246, 247
 Beck, Christian, 21, 224, 228, 235, 236-247, 526, 527
 Beck, Henri, 236
 Beethoven, Ludwig von, 181, 184, 186
 Bell, Graham, 425
 Bellem (Madame de), 249
 Bénard, Auguste, 227, 247
 Benoît XIV (pape), 36
 Benoît, Peter, 460, 475
 Béranger, Pierre-Jean de
 Bérard, Christian, 403
 Berg, Christian, 91
 Bergé, Henri, 92, 133
 Bergmann, Anton, 462
 Bergson, Henri, 349
 Berlioz, Hector, 183
 Bernard, Charles, 401
 Berneri, Arthuro, 288, 290
 Bernlef, J. (pseudonyme de Marsman, Hendrik Jan), 518
 Bertaux, Louis, 375
 Berthe, Germain, 260
 Bertin, Charles, 401, 402
 Bertrand, Louis, 201
 Besant, Annie, 256
 Beublet, Maurice, 311
 Beyen, Roland, 288, 382, 384, 386
 Billen, Henri, 359
 Binard, Odile, 411
 Blacs, Jean-Baptiste, 92, 145
 Blanc, Louis, 87, 95, 131
 Blanche, Émile, 431, 432
 Blandin, André, 526
 Blanqui, Louis Auguste, 95, 109
 Blasco Ibáñez, Vicente, 54
 Blaunstein, Julian, 343
 Blavier, André, 238
 Blockx, Jan, 154, 179, 184
 Blondiaux, Jean, 260
 Blum, Léon, 323
 Blume, Daniel, 311, 322
 Blume, Isabelle, 311
 Bobrowski, Johannes, 514
 Bodart, Roger, 344
 Bode, Wilhelm von, 184
 Bohet, Victor, 266-268, 328, 373, 374
 Boigelot, Jean-Luc, 24
 Bolívar, Simón, 54
 Bonaparte, Joseph, 35, 69
 Bonaparte, Louis, 35

- Bonaparte, Napoléon, 35, 37, 69, 71, 99,
103, 319, 349, 419
- Boniface, Joseph (pseudonyme de De
Fré, Louis)
- Bonnard, Pierre, 400
- Boon, Louis-Paul, 493
- Boone, Felix Alfons, 457
- Bopp, Franz, 86
- Borde, Frédéric, 201
- Borremans (député de Nivelles), 231
- Bosquet de Thoran, Alain, 401
- Bossi, Joseph (pseudonyme de Beck,
Christian)
- Bost, Théophile, 149, 163
- Botticelli, Sandro di Mariano Filipepi,
dit, 400
- Bouchery (ministère), 232
- Bouddha, 483
- Bougeard, Alfred, 132
- Boumal, Louis, 271
- Bourbon-Condé, Louis de, 34
- Bouré, Félix, 111
- Bourgeois, Pierre, 269, 293, 294
- Bourgeois, Victor, 292, 293, 300
- Bourgeois Gielen, Hélène, 366
- Bourgues, Paul (pseudonyme occasion-
nel de De Bock, Paul-Aloïse)
- Bourguignon, Arthur, 271
- Bournouf, Eugène, 86
- Bovesse, François, 18, 270-271, 525, 526
- Bovie, Félix, 18, 79, 83-84, 150
- Brabant, Hyacinthe, 18, 305, 345-346
- Brachet, Pierre, 335
- Bracops, Joseph, 308
- Bracquemond, Félix, 121
- Braet, Mark, 512-516, 526
- Braet, Mark (Madame), 24
- Braun, Thomas, 269
- Braun, Volker, 514
- Brecht, Bertolt, 514
- Breitkopf et Härtel (éditeurs), 181
- Brel, Jacques, 428
- Breton, André, 317, 331
- Breydel, Jan, 71
- Brion, Marcel, 359, 482
- Brisson, Henri, 87
- Brisy, Serge (pseudonyme de Schoenfeld,
Nelly), 22, 255-259, 374, 527
- Brock, Renée, 438
- Broeckaert, Jan, 468
- Broeckx, Jan, 498
- Brontë, Emily, 13, 374
- Broodcoorens, Pierre, 269
- Brouez, Jules, 201
- Brouez, Fernand, 15, 201
- Brueghel, Pierre, 388
- Brulez, Raymond, 454, 476, 478-479
- Brulmans, Roland, 24
- Bruneel, Charles, 60
- Brunschvicg, Léon, 484
- Buddingh, C., 517
- Buls, Charles, 18, 43, 92, 139-141, 147,
174, 175, 249, 525
- Buls, Charles-Jacques, 140
- Burne-Jones, Edward, 353
- Burniaux, Constant, 253, 254, 255, 269,
294
- Burniaux, Robert : voir Muno, Jean
- Burns, Robert, 54
- Buron, Joseph, 416
- Buschmann, J.-E., 264
- Butler, William, 328
- Buysse, Cyriel, 19, 454, 472-474, 478, 527
- Buysse, Maddy, 482
- Cahen, Michel, 372
- Cain, Henri, 179
- Cambacérés, Jean-Jacques Régis de, 35
- Cambier, Guy, 369
- Campert, Jan, 517
- Campion, Léo, 18, 307, 308, 309, 310,
311, 312, 320-326, 527
- Camus, Albert, 380, 489
- Capelle, Aristide, 228

- Caravage, Michelangelo Amerighi ou Merisi, dit le, 125
- Carducci, Giosué, 54
- Carême, Maurice, 405
- Carnap, Rudolf, 494, 496
- Carpenter, Edward, 201
- Cartan, Élie, 374
- Carton de Wiart, Henry, 280
- Caso, Paul, 401
- Cassart, Claudine, 293
- Cassou, Jean, 359
- Castiau, Adelson, 143
- Catherine II (impératrice), 59
- Céard, Henry, 123
- Cendrars, Blaise, 331
- Cervantes Saavedra, Miguel de, 106
- Chailley, Jacques, 187
- Chalon, Jean, 92, 154-156
- Champfleur, Jules François Félix
Husson, dit, 131
- Chamfort, Nicolas-Sébastien Roch, dit, 54
- Chamson, André, 359
- Charlemagne, 114, 176, 240
- Charles XII (roi de Suède), 419
- Charles X (roi de France), 47, 74
- Charles, prince de Belgique, comte de Flandre, 408, 409
- Charles d'Orléans, 459
- Charles-Quint, 85, 94, 107, 459
- Charles le Téméraire, 368
- Charlier, Guillaume, 179
- Charlier, Gustave, 12, 60, 83, 304, 352, 353, 354, 436
- Charpentier, Gustave, 184
- Chatelion, Hubert, 286
- Chausson, Ernest, 183
- Chavée, Achille, 327, 344
- Chavée, Honoré, 85-88, 526
- Chénier, André, 81
- Chenoy, Léon, 269, 292, 293
- Cherbuliez, Victor, 134
- Chevtchenko, Tarass, 146
- Choderlos de Laclos, Pierre Ambroise François, 54
- Chomé, Henri, 274
- Ciciriello, Luigi, 425
- Cimaraosa, Dominico, 125
- Cladel, Léon, 16, 134, 135
- Claes, Ernest, 513
- Claretie, Jules, 87, 235
- Clarke, S.H., 50
- Claudé, Paul, 242, 451
- Clavel, Bernard, 425
- Clays, Paul-Jean, 104
- Clément XII (pape), 35, 36
- Clément, Jean-Baptiste, 306
- Clerckx, Hubert, 218
- Clesse, Antoine, 18, 80, 82-83, 92, 150
- Closset, François, 305-306, 330, 373, 374
- Cock, Maurice, 128, 154
- Cockshaw, Pierre, 369
- Cocq, Fernand, 224
- Cocteau, Jean, 381, 401, 405, 450
- Coenen, Jacques, 410
- Cohen, Gustave, 357
- Coigny, Aimée de, 81
- Colin, Paul, 179, 323
- Colinet, Paul, 260, 344, 345
- Colins de Ham, Jean Guillaume, 75
- Collaer, Paul, 358
- Collard, Léo, 377
- Collart, Muriel, 24
- Colle, Gaston, 480
- Collin, Isi, 235, 242
- Colomb, Christophe, 137, 517, 518
- Colson, Bruno, 60
- Combes, Émile, 45
- Comenius (Amos Komensky), 175
- Comte, Auguste, 86, 425
- Condé, Louis II de (dit le Grand Condé), 34
- Confucius, 257
- Conrad, Joseph, 374
- Conrardy, Charles, 269

- Conscience, Hendrik, 13, 456, 462
 Considérant, Nestor, 104, 144
 Cools, André, 413
 Coopman, Theophiel, **468-469**
 Copernic, Nicolas, 425
 Corneille, Pierre, 125, 363
 Cornette, Arthur, **468**
 Couperus, Louis, 13
 Courtois, Jacques, 386
 Cousin, Charles, 87
 Coustos, Jean, 37
 Couvreur, Manuel, 60, 66
 Cox, Jan, 516
 Creuz, Serge, 397, **398-409**
 Creuz, Sophie, 401
 Crommelynck, Fernand, 269, 358
 Crucitti Ullrich, Francesca Bianca, 221
 Crudeli, Tommaso, 36
 Culot, Jean-Marie, 18, 235, **280-281**, 468
 Curtis, Jean-Louis, 359
 Cuvelliez, Nestor, 460

 Dabit, Eugène, 214
 Daisne, Johan (pseudonyme de Thiery, Herman), 19, 20, 23, 454, **480-482**, 513, 524
 d'Alembert, 492
 Danblon, Paul, 413, 417
 Dante, 239
 d'Ardenne, Jean (pseudonyme de Dommartin, Léon), 123, 125, 180, 224
 Daudet, Alphonse, 134
 David, Jan Baptist, 465
 Davignon, Étienne, 413
 Dearden, Basil, 343
 De Backer, Franz, 477
 Debever, Robert (pseudonyme : Robert Galand), 371-373
 De Bock, Aloys, 282
 De Bock, Jean, 24
 De Bock, Madeleine, 286
 De Bock, Paul-Aloïse, **282-291**, 525

 De Bock, Raymond, 286
 De Boeck, Auguste, 184
 De Boeck, Jean, 217
 De Bom, Emmanuel, 471, 478
 De Bongnie, Émile, 269, 277, 278
 Deboucq, Désiré-Joseph : *voir* D'Orbaix, Désiré-Joseph
 Debresse, René, 299
 de Brouckère, Charles, 79
 de Brouckère, Louis, 140, 205, 206, 208
 De Broux, Alexandre (abbé), 144
 Debusscher, Gilbert, 330
 Debussy, Claude, 183, 184, 286
 Décaudin, Michel, 242, 450
 Declercq, Aimé, **291-293**, 526
 De Coster, Augustin, 99
 De Coster, Augustin (Madame), 99, 101, 102, 109
 De Coster, Caroline, 99, 101, 102, 111
 De Coster, Charles, 11, 17, 20, 21, 54, 83, 85, 92, **98-111**, 118, 119, 120, 121, 132, 189, 245, 252, 262, 351, 460, 474, 524, 527
 De Decker, Jacques, 445, 448, 482
 De Donder, Théophile, 372
 Defacqz, Eugène, 92, 100, 114
 De Fré, Louis (pseudonyme : Joseph Boniface), 92, 105, 129, 199
 Defrenne, Joseph, 47, **68**
 De Geyter, Julius, **458-459**, 461
 De Gheyndt, Jean-Jacques, 24
 De Greef, Georges : *voir* Graive, Georges
 De Greef, Guillaume, 145, 201
 De Greef, Michel, 24
 de Groux, Henri, 13
 Deharveng, Joseph (abbé), 274
 De Kock, Paul, 279
 Delacre, Jules, 291
 Delahaut, Jean-Robert, 353
 Delattre, Louis, 198, 201, 224
 de Laveleye, Émile, 162, 163, 174, 457
 Delchevalerie, Charles, 197, 224, **225-228**, 235, 526

- Delen, Ary, 477
 Delève, Ernest, 331, 343, 344
 Delhasse, Félix, 92, 180
 Delille, Jacques (abbé), 54, 76
 Delimal, Odilon, 370
 Delmotte, Henri, 92
 Delruelle, Nicole, 410
 Delvau, Alfred, 121
 Delvaux, André, 480
 Delvaux, Paul, 286, 291, 401
 Deman, Edmond, 218
 de Man, Henri, 206, 208
 de Marès, Roland, 224
 Demblon, Célestin, 21, 190-192, 194, 213, 525
 Demeur, Adolphe, 92
 Demolder, Eugène, 122, 198, 262
 de Mont, Fritz, 470
 de Mont, Pol, 13, 469-470, 525, 526
 Demoulin, Joseph, 95-98, 150, 526
 Demoustier, Fernand : *voir* Dumont, Fernand
 Denhaene, Godelieve, 24
 Denis, Frédéric, 263, 269
 Denis, Hector, III, 145, 147, 201
 de Paepé, César, 201
 De Poortere, Carlo, 384
 De Potter, Agathon, 201
 De Potter, Louis, 72-75, 92, 525
 De Rache, André, 335, 339, 344
 de Reul, Paul, 329
 Dermo, Pierre, 386
 Dermott, Laurence, 32
 Dermoz, Germaine, 292
 De Roek, Jan, 493
 De Rosa, Fernando, 287, 290
 Désaguliers, Jean-Théophile, 28, 29, 30, 33
 Descartes, René, 28, 236, 483, 488
 Descaves, Pierre, 359
 De Schutter, Colette, 24
 Deschutter, René, 410
 Desmoulins, Camille (Madame), 133
 des Ombiaux, Maurice, 201
 Desprechins, Émile, 269
 Destanberg, Napoléon, 457
 Destrée, Annette, 316
 Destrée, Jules, 198, 200, 201, 224, 228, 241, 290
 Destrée, Olivier-Georges, 280
 Deswarte, A., 308
 Detemmerman, Jacques, 24
 de Tière, Nestor, 154
 Devèze, Albert, 224, 248, 310, 312
 De Vigne, Julius Octave, 463-464, 525
 Deville, Michel, 324
 de Vivier, Marie, 344
 Devos, Raymond, 403
 Devreese, Frédéric, 387
 Devroey, Jean-Pierre, 24
 Dewez, Louis, 77
 De Witte, Adrien, 228
 Dickens, Charles, 139, 374
 Diderot, Denis, 492
 Diefenbach, Lorenz, 87
 Dierickx, Jean, 330
 Dierkens, Jean, 379
 Dieu, Marcel : *voir* Hem Day
 Dillens, Adolf, 104
 Discailles, Ernest, 18, 141, 235, 251
 Dollfuss, Engelbert, 207
 Domela-Nieuwenhuis, Ferdinand, 201
 Dominique, Jean (pseudonyme de Closset, Marie), 246, 269
 Dommartin, Léon : *voir* d'Ardenne, Jean
 Donald, Charles (pseudonyme de Weustenraad, Théodore)
 Donnay, Auguste, 227, 228
 Dopagne, Georges, 304
 Doppagne, Albert, 18, 361-367
 D'Orbaix, Désiré-Joseph (pseudonyme de Debouck, Désiré-Joseph), 268, 526
 Dorgelès, Roland, 359
 Dorsel, Monique, 448
 Dostoïevski, Fiodor Mikkaïlovitch, 13, 146, 286

- Dotremont, Christian, 344
 Doyle, Conan, 54
 Dreyfus, Alfred, 359
 Druon, Maurice, 359
 du Bois, Léon, 179
 Dubrau, Louis, 397
 Ducroy-Duminil, François-Guillaume, 279
 Dufilho, Jacques, 403
 Dufrane, Abel, 282
 Dufrane, Joseph, 128
 Dufy, Raoul, 400
 Duhamel, Georges, 303, 311, 429, 434
 Dukas, Paul, 184
 Dulait, Charles, 246
 Duluc, Aurélie, 122
 Duluc Léontine (dite Lily), 122
 du Mas, Caroline, comtesse de Peysac, 69
 Dumas père, Alexandre, 79, 279
 Dumercy, Charles, 264
 Dumont, Fernand (pseudonyme de Demoustier, Fernand), 16, 23, 326-328, 344
 Dumont-Wilden, Louis, 200, 526
 Dumoulin, Roméo, 260
 Dumur, Louis, 212
 Dunstan, Robert, 339
 Dupierreux, Richard, 271
 Dupont, Auguste, 180
 Dupont, Gabriel, 184
 Dupont, Joseph, 180
 Dupont et Lapidissa (directeurs du Théâtre de la Monnaie), 181, 183
 Dupont Delporte, P.N., 72
 Dupréel, Eugène, 350, 500
 Dupuis, Albert, 184
 Dupuis, Sylvain, 183
 Durruti, Buenaventura, 312
 Duruy, Victor, 43
 Dutoit, Roger, 386
 Dwelshauwers, Georges, 140, 201
 Dwelshauwers, Jacques : voir Mesnil, Jacques
 Eckermann, Johann Peter, 55
 Eekhoud, Georges, III, 189, 197, 198, 200, 201, 210, 211, 216, 261, 262, 263, 264, 314, 352, 386
 Eichhoff, Frédéric, 86
 Eiffel, Gustave, 424
 Eliot, George, 374
 Einstein, Albert, 372
 Elisabeth (reine des Belges), 408, 409
 Elskamp, Max, 14, 15, 220, 225, 242, 254, 269
 Elsschot, Willem, 478
 Éluard, Paul, 327, 450, 513
 Emond, Paul, 401
 Engel, Raoul, 271
 Ennery, Adolphe Philippe, dit d', 466
 Ensor, James, 241 244, 400
 Érasme, 314, 320
 Erckmann, Emile et Chatrian, Alexandre, 54, 132, 467
 Erlanger, Camille, 185
 Ernestan (pseudonyme de Tanrez, Ernest), 307, 314
 Esterzon, Alain, 24
 Étienne, Claude, 358
 Étienne, Servais, 331
 Eugène (prince), 59
 Eyndels (sénateur), 231
 Fabre, Lucien, 359
 Fabre d'Églantine, 252
 Falloux, Frédéric de, 42
 Fargue, Léon-Paul, 331
 Farnararo, Paolo, 378
 Fast, Henri, 278
 Faure, Sébastien, 306, 314
 Fayt, René, 24
 Feller, Jules, 87
 Ferdinand VII (roi d'Espagne), 36
 Féron, Émile, 147, 160
 Ferrari, Francesco Luigi, 288
 Ferrer, Francisco, 306, 307, 314

- Ferry, Jules, 44, 45
 Feuillet, Octave, 134
 Féval, Paul, 279
 Février, Henry, 184
 Feyder, Jacques, 292
 Fichte, Johann Gottlieb, 54
 Fierens-Gevaert, 294
 Fischer, Frans, 22, 230-232, 525, 526
 Flam, Léopold, 18, 482-493, 497
 Flaubert, Gustave, 96, 134, 254, 279, 445
 Fleming, Alexander, 425
 Florian-Parmentier, 449
 Fombeure, Maurice, 381
 Fonson, Lucien, 291
 Fontainas, André, 98, 140
 Fontaine (docteur), 231
 Fontaine, Pierre, 311, 321
 Fort, Paul, 359, 405
 Fouinet, Ernest, 279
 Fra Angelico, 400
 France, Anatole, 334, 379, 476, 478
 Francis, Jean (pseudonyme de
 Vankerkhove, Jean-Lucien), 21, 381-
 389, 397
 Franck, César, 240
 Francken, Paul, 231
 Franklin, Benjamin, 54
 Frédéric II (roi de Prusse), 33, 59, 65
 Frédéric (prince des Pays-Bas), 19, 45, 46,
 47
 Frederick Lewis (prince de Galles), 33
 Frédéricq, Paul, 94
 Frenay-Cid, Herman, 294
 Frère, Robert, 420
 Frère-Orban, Georges, 163
 Frère-Orban, Walthère, 161, 175, 203, 410
 Freud, Sigmund, 379
 Frey, Alice, 411
 Frickx, Robert (pseudonyme : Robert
 Montal), 22, 235, 427-444, 526
 Frickx, Robert (Madame), 443
 Froidcourt, Georges de, 22, 99, 251-252
 Frontier, Jaak, 24
 Fuchs, Léon (pseudonyme de Delvau,
 Alfred)
 Gaggia, Pietro, 76
 Galand, Robert : voir Debever, Robert
 Gambetta, Léon, 87, 243
 Garbo, Greta, 399
 Garden, Yvonne, 339
 Garibaldi, Giuseppe, 54, 95, 103
 Garnir, George, 12, 14, 147
 Gauguin, Paul, 13
 Gauthier, Jean-Jacques, 359
 Gautier, Judith, 183
 Gautier, Théophile, 196
 Gendebien, Alexandre, 74, 97
 Genette, Gérard, 450
 Génicot, Georges, 339
 George, Henry, 201
 Gérard, Jo, 408
 Gérard, P.A.F., 92
 Gérardy, Louise, 238
 Gérardy, Paul, 225, 238, 526
 Gérôme, Raymond, 358
 Gessner, Salomon, 446, 447, 448
 Gevaert, François-Auguste, 180, 181
 Gevers, Marie, 269
 Gezelle, Guido, 463
 Ghelderode, Michel de, 14, 286, 287,
 292, 293, 381, 382, 383, 384, 385, 386,
 401, 436
 Ghelderode, Michel de (Madame), 386
 Ghéon, Henri, 242
 Gheude, Charles, 214-216, 235, 525
 Ghil, René, 429
 Gide, André, 225, 237, 238, 241, 242, 379,
 431, 451
 Gilbert, Olympe, 22, 224, 228-229, 525
 Gilkin, Iwan, 21, 198, 353
 Gille, Valère, 21, 198
 Gilliams, Maurice, 516
 Gilson, Paul, 184

- Gilsoul, Robert, 352-354
 Girardot, Annie, 403
 Giraud, Albert, 21, 98, 135, 197, 198, 201, 224, 353
 Giron, Robert, 286
 Gladstone, William Ewart, 340
 Glesener, Edmond, 224
 Gluck, Christoph Willibald, 184
 Gobert, André, 271
 Goblet, Albert Joseph, 156
 Goblet d'Alviella, Eugène, 21, 50, 149, 156-170, 197, 205, 525
 Goblet d'Alviella, Louis, 156
 Godfrinon, Ernest, 284
 Goemans, Camille, 344
 Goering, 319
 Goethe, Johann Wolfgang von, 17, 54, 55, 184, 459, 492
 Goffin, Arnold, 269
 Goffin, Robert, 260
 Gogol, Nicolas, 13, 146
 Goncourt, Edmond de, 134
 Goncourt (Les), 211
 Gontcharov, Ivan, 146
 Goossens, J.E., 260
 Gordon, Charles George, dit Gordon Pacha, 340
 Goriely, Georges, 377
 Gorki, Maxime, 139, 254
 Gosselin et Renduel (éditeurs), 130, 131
 Gossez, A.-M., 449
 Gozlan, Léon, 279
 Graive, Georges (pseudonyme de De Greef, Georges), 409-415
 Greco, Juliette, 403
 Green, Julien, 359
 Gregh, Fernand, 359
 Grégoire XVI (pape), 243
 Grégoire, Henri (abbé), 65
 Grégoire, Henri, 315
 Grégoire, Herman, 269
 Grégoire, Joseph, 112
 Greimas, Julien, 450
 Grétry, André Modeste, 215, 252
 Greyson, Émile, 83, 117
 Grignard, Roger, 24
 Grün, Karl, 148-152, 525
 Grün, Karl (père), 148, 149
 Guéhenno, Jean, 445
 Guidé, Guillaume, 183, 185
 Guiette, Robert, 269
 Guilbeaux, Henri, 311
 Guillaume le Taciturne, 106, 144
 Guillaume 1^{er} (roi des Pays-Bas), 19, 46, 47, 73, 75, 114
 Guillaume, prince d'Orange, 19, 46
 Guinotte, Alfred : voir Heusy, Paul
 Guinotte, Berthe, 138, 139
 Guinotte, Henri, 139
 Guinotte, John, 134
 Guinotte, Laure, 133, 136, 138
 Guinotte, Lucien, 133, 138
 Guinotte, Mary Margaret (dite Marguerite), 134, 135, 138
 Guinotte, Paul, 135, 138
 Guislain, Albert, 272
 Gurvitch, Georges, 350
 Guy, Basil, 60
 Guyau, Marie Jean, 503
 Guyon, Bernard, 445
 Gyselen, Blanka, 513
 Habsbourg-Lorraine, François de, 33, 36
 Hachette, Louis, 130
 Hacquaert (professeur), 495
 Haeckel, Ernst Heinrich, 164
 Haesaerts, Luc, 399, 400, 401
 Haesaerts, Paul, 399, 400, 401
 Hallaux, Victor, 120
 Hamelius, Paul, 56, 458
 Hamon, Augustin, 201, 306
 Hamsum, Knut, 139
 Hanlet, Camille (abbé), 278
 Hannon, Théodore, 123, 125, 189

- Han Ryner (pseudonyme de Ner, Henri), 306, 307, 311, 314
- Hanse, Joseph, 351, 354, 365, 366, 436, 444
- Haraucourt, Edmond, 269
- Hardy, Thomas, 374
- Harrison, Harriett, 87
- Harry, Gérard, 224
- Harsboom (pseudonyme de Vanderkindere, Léon)
- Hart, Laurent, 49
- Hasquin, Hervé, 23
- Haulleville, Eric de, 206
- Hauptmann, Gerhart, 13, 15
- Haust, Jean, 362, 363
- Havrenne, Marcel, 344
- Héger, Paul, 208
- Heidegger, Martin, 489
- Heine, Heinrich, 54, 196, 459, 461, 514
- Hellens, Franz, 22, 234, 269, 386, 436, 443
- Helvétius, 54, 492
- Hem Day (pseudonyme de Dieu, Marcel), 18, 287, 307-314, 321, 322, 526
- Hempel, Carl, 494
- Hénault, Jean François, 39
- Henne, Alexandre, 84-85, 92, 104
- Henneuse, Armand, 294
- Henoumont, René, 405
- Henri III, duc de Brabant, 261
- Henriquez, René, 357
- Henry, Albert, 355
- Herbert, Arthur, 244
- Herder, Johann Gottfried, 54, 492
- Herdies, Eugène, 269
- Heredia, José Maria de, 225
- Heremans, Jacob Frans Johan, 461, 465
- Hergé, 425
- Herreman, Raymond, 479
- Hervey, John, 157
- Heston, Charlton, 343
- Hetzel, Jules, 130, 131
- Heupgen, Paul, 282
- Heusy, Paul (pseudonyme d'Alfred Guinotte), 14, 16, 18, 92, 132-139, 526, 527
- Hibbert, Robert, 166
- Hicter, Marcel, 375-376, 525
- Hiel, Emmanuel, 19, 92, 163, 459-460
- Hiernaux, Jules, 271
- Hikhmet, Nazim, 513
- Hins, Eugène, 92, 133, 145-147, 201, 525
- Hitler, Adolf, 206, 248, 320, 323, 335, 419, 426, 427
- Hocart, James, 163
- Hochhuth, Rolf, 387
- Hock, Auguste, 156
- Hoffschmidt de Resteigne, Edmond, baron, 282
- Holbach, Paul Henri Thiry, baron de, 492
- Hons, Gaspard, 24
- Hoogvorst, baronne d', 99
- Hookham Carpenter, William, 112
- Horace, 76, 78, 125
- Horemans, Jean-Marie, 105
- Horion, Constant de, 294
- Horrent, Désiré, 247-248, 271, 525
- Horta, Victor, 444
- Hoste, Julius (pseudonyme occasionnel : Julius van Thielt), 466, 526
- Hougardy, Maurice, 304
- Houyoux, Georges, 340
- Houzeau, J.C., 92
- Houzeau de Lehaie, Jean, 282
- Huber, Michel, 446
- Huberti, Gustave, 460
- Hugo, Charles, 130
- Hugo, Victor, 42, 76, 95, 128, 130, 131, 132, 152, 211, 459, 525
- Huisman, Jacques, 358
- Hume, David, 493
- Hussenot, Olivier, 403
- Huydens, Gustave (pseudonyme de Hymans, Louis)

- Huysmans, Camille, 19, 101, 102, 235,
 474, 478, 525
 Huysmans, Joris-Karl, 128, 429, 434
 Hymans, Louis, 85, 112-119, 202, 525,
 526
 Hymans, Paul, 18, 202-203, 205, 525

 Ibsen, Henrik, 13, 147, 148
 Iglésis, Roger, 383, 384
 Indy, Vincent d', 183
 Ionesco, Eugène, 437, 438
 Iserentant, Pierre, 217
 Ithier, Paul, 92, 104
 Iwaszkiewicz, Jaroslaw, 514

 Jacobs, Alfons, 311
 Jacquemart, Jules, 121
 Jacques (les Frères), 381, 403
 Jakobson, Roman, 450
 Jaloux, Edmond, 242, 331
 Jamar (éditeur), 113
 Jamati, Paul, 429
 Jammes, Francis, 241, 242
 Janin, Jules, 279
 Janne, Betty, 413
 Janne, Henri, 18, 346-351, 377, 410, 413,
 515
 Jans, Adrien, 332
 Janson, Paul, 92, 133, 161, 203, 224
 Janson, Paul-Émile, 140, 290
 Jarry, Alfred, 237
 Jaspas, Henri, 206
 Jaspas, Marcel-Henri, 347
 Jaspers, Karl, 488
 Jaurès, Jean, 230
 Jeanson, Francis, 487
 Jeniello, 260
 Joiret, Michel, 437
 Joly, Robert, 379
 Jonckheere, Tobie, 249
 Jongen, Joseph, 184
 Joseph II (empereur), 19, 37, 38, 59, 143

 Josquin des Prés, 240
 Jozs, Marcel, 358, 386
 Jottrand, Lucien, 91, 92
 Jouret, Léon, 102, 120
 Joyce, James, 374, 448
 Juin, Hubert, 344
 Juvénal, 76

 Kafka, Franz, 489
 Kâlidâsa, 146
 Kalisky, René, 15
 Kammans, Louis-Philippe, 318, 357-361
 Kant, Emmanuel, 488, 493
 Karr, Alphonse, 279
 Karsky, Ceslaw, 120
 Kaunitz-Rietberg, Wenzel von, prince,
 33, 37
 Kazantzakis, Nikos, 54
 Kennedy, John Fitzgerald, 388
 Kerchove, Oswald de, 92
 Kerenski, Alexandre Feodorovitch, 206
 Khubilai Khan, 419
 Kielland, Alexander, 196
 Kierkegaard, Sören, 501
 Kimbangu, Simon, 337, 338
 Kinds, Edmond, 22, 331-345
 Kinker, Johannes, 80, 247
 Kipling Rudyard, 54, 55
 Kipphardt, Heinar, 387
 Kistemaeckers, Henry, 16, 135, 211, 212
 Klinkenberg, Jean-Marie, 437
 Klopstock, Friederich Gottlieb, 54
 Koenig, Théodore, 344
 Kornell, Lore, 288
 Kotzebue, August, 54
 Krains, Hubert, 111, 198, 201, 224, 228,
 234, 269
 Kropotkine, Piotr Alexeievitch, prince,
 159, 201
 Kufferath, Ferdinand, 180
 Kufferath, Maurice, 18, 180-188, 526
 Kuypers, Julien, 478

- Labisse, Félix, 403
 La Boétie, Étienne de, 314, 318
 Labrunie, Étienne, 431
 Lacomblez, Paul, 111
 Lacordaire, Henri, 42
 Lacroix, Albert, 60, 80, 92, 104, 105,
 128-132
 Lacroix, Jules, 279
 Lacuzon, Adolphe, 449
 Laensberg, Mathieu, 223
 La Fère, Anne-Marie, 401
 La Fontaine, Henri, 180, 201
 Laforgue, Jules, 359
 Lagye, Gustave, 154
 Laisant, Charles-Ange, 306
 Lallemand, Roger, 413
 Lalou, René, 359
 Lamennais, Félicité Robert de, 42, 75,
 107
 Lange, Wilhelm, 147
 Langenaken, Frank, 24
 Langlois, Jean-Baptiste, 92
 Lannoy, Ghillebert de, 88
 Lao-Tseu, 257
 Larguier, Léo, 242
 Larock, Victor, 18, 318-320, 377, 525
 Lartigue, Émile, 271
 La Ruelle, Sébastien, 81
 La Tour du Pin, Cécile, 99
 La Tour du Pin, Henriette, 99
 Laudy, Jean, 284
 Lauters, Jacques, 173
 Lautréamont, Isidore Ducasse, dit comte
 de, 132, 437, 450
 Lauweryns, Georges, 184
 Lawrence, D. H., 374
 Lebasteur, Henri, 60
 Lebrun, Albert, 436
 Lecat, Maurice, 311
 Leclercq, Émile, 100, 102, 117, 120
 Lecocq, Charles, 150
 Lecomte, Marcel, 269, 344, 451
 Le Corbusier, Édouard Jeanneret-Gris,
 dit, 305
 Lefebve, Maurice-Jean, 445
 Lefèvre, Émile, 194
 Lefèvre, Théodore, 350
 Lefèvre, Victor, 83, 84, 92, 150
 Le Goffic, Charles, 269
 Legrand, Michel, 428
 le Hardy de Beaulieu, Adolphe, 92
 le Hardy de Beaulieu, Camille, 136
 le Hardy de Beaulieu, Laure : voir
 Guinotte, Laure
 le Hardy de Beaulieu, Louis-Joseph
 Barthold, 133
 Lejeune, Émile, 233
 Lejeune (professeur), 372
 Lejour, Robert, 308
 Lély, Georges, 325
 Lemaire, Jacques, 92, 160
 Lemaître, Victor, 95
 Lemonnier, Camille, 16, 88, 89, 100, 104,
 111, 117, 118, 124, 129, 131, 135, 138, 189,
 197, 200, 201, 210, 211, 213, 224, 234,
 262, 263
 Lemonnier, Paul, 213
 Lempereur-Haut, 294
 Lenain, Christiane, 428
 Lénine, Vladimir Ilitch Oulianov, dit, 207
 Leoncavallo, Ruggero, 185
 Léopold 1^{er} (roi des Belges), 47, 48, 49,
 68, 85, 97, 98, 114, 116, 133
 Léopold II (roi des Belges), 71, 116, 141,
 205, 425
 Léopold III (roi des Belges), 207
 Léopold 1^{er} (grand-duc de Toscane), 73
 Lepage, Albert, 339, 357, 397
 Lerat, Marcel, 256
 Leroux, Xavier
 Le Roy, Grégoire, 269, 526
 Leroy, Maurice, 495
 Lesbroussart, Philippe, 77
 Lessing, Gotthold Ephraïm, 17, 54, 55, 492

- Leuridant, Félicien, 60
 Levi, Carlo, 514
 Lévy, Michel, 130
 Levy, Paul, 232
 Lhermine, Léon, 212
 Liagre, Jean-Baptiste (lieutenant-général), III
 Liebaers, Herman, 411, 413
 Liebknecht, Wilhelm, 146
 Liebrecht, Henri, 280
 Ligne, Charles Joseph de, prince, 16, 17, 20, 21, 23, 40, 54, 59-67, 129, 524
 Ligne, Charles de, 61
 Ligou, Daniel, 324, 431
 Lingier, Louis, 24, 338
 Linze, Georges, 18, 293-305, 346, 526
 Linze, Jacques-Gérard, 298, 305
 Liszt, Franz, 180
 Littré, Émile, 43, 44, 54, 87, 524
 Lobet, Marcel, 272, 304
 Locke, John, 492
 Lohse, Otto, 185
 Lorent, André, 327
 Lorraine, Charles de, 33, 34, 142
 Louis (saint), 34
 Louis XIV, 28, 34, 76, 436
 Louis XV, 34
 Louis XVIII, 41
 Louis-Napoléon, prince : voir Napoléon III
 Louis-Philippe 1^{er} (roi des Français), 41
 Louka, Paul, 24, 420, 427
 Loumaye, Marcel, 294
 Louÿs, Pierre, 185, 225
 Loveling, Rosalie et Virginie, 471
 Lubitsch, Ernst, 399
 Ludé, Albert, 327
 Ludovic, Édouard (pseudonyme de Wacken, Édouard)
 Ludwig, Emil, 342
 Luter, Claude, 403
 Luxembourg, maréchale de, 446
 Luxemburg, Rosa, 205
 Lynen, Amédée, 264, 422
 Maanen, Corneille van, 73
 Macé, Jean, 43
 Mac-Mahon, Edme Patrice Maurice de, comte, 44
 Mac Orlan, Pierre, 359
 Madou, Jean-Baptiste, 272
 Madoux, Alfred, 179
 Maerlant, Jacob van, 456, 462
 Maes-Jelinek, Hena, 24
 Maeterlinck, Maurice, 198, 201, 208, 209, 210, 221, 224, 225, 242, 270, 474
 Magellan, Fernand de, 425
 Magnette, Charles, 50, 224
 Magnès, Claire Anne, 364
 Magritte, René, 263, 344
 Mahutte, Franz, 200, 269
 Maine de Biran, Marie François Pierre Gonthier de Biran, dit, 54
 Maistre, Joseph de, 54
 Mallarmé, Stéphane, 12, 220, 225, 428, 429, 445
 Mallieux, Fernand, 223-225, 526
 Malon, Benoît, 201
 Malot, Hector, 131, 139
 Mambour, Auguste, 300
 Manet, Delphine, 365
 Manners, Roger, comte de Rutland, 191
 Mansel, Philippe, 60, 64
 Mantreau, Angèle, 304
 Marat, 132
 Marcel, Gabriel, 339
 Marcello-Fabri, 449
 Marchant-Gérard (M. et M^{me}), 386
 Mardens, Léonce, 317
 Maret, Henry, 136
 Margueritte, Victor, 311
 Marie II de Bragançe, 156
 Marie-Antoinette (reine de France), 59
 Marie-Christine (archiduchesse), 34
 Marie-Josée, princesse de Belgique, 287
 Marie-Thérèse (impératrice), 33, 34, 36, 37, 59, 91, 142

- Marin, Auguste, 280
 Marin La Meslée, Valérie, 238
 Marinetti, Filippo Tommaso, 295, 296
 Marinus, Albert, 367
 Marinus, Ferdinand, 119
 Marlow, Georges, 197, 217-223, 235, 269, 526
 Marlowe, Christopher, 15
 Marmontel, Jean-François, 54
 Marnix de Sainte-Aldegonde, Philippe de, 90, 93, 94, 129, 144, 249
 Marsant, Léon : voir Ruttiens, Raoul
 Martin (Madame Georges), 194
 Martin-Schmets, Victor, 437, 526
 Marx, Jacques, 499
 Marx, Karl, 425, 490
 Mason, James, 54
 Masquelier, Jean, 260
 Massart, Jean, 204
 Massenot, Jules, 184
 Massignon, Louis, 316
 Masson, Fulgence, 189
 Masui, Jean-Baptiste, 282
 Mathieu, Émile, 179
 Maubel, Henry, 197, 201, 224
 Maupassant, Guy de, 19, 386, 474
 Maurice, Paul, 87
 Maus, Octave, 13, 127, 180, 183
 Mazade, Fernand, 269
 Mazaud, Émile, 358
 Mazzini, Giuseppe, 54
 Mechelynck, Édouard, 260
 Melnikov, Pavel Ivanovitch, 146
 Mélot du Dy, Robert (pseudonyme de Robert E. Mélot), 269
 Mendelssohn-Bartholdy, Felix, 185
 Mercy d'Argenteau, Charles, 17, 99, 102, 252
 Meredith, Georges, 374
 Merlino, Saverio, 201
 Mérode, Félix de, 74
 Merrill, Stuart, 225
 Mesens, E.L.T., 269, 327
 Mesnil, Jacques (pseudonyme de Dwelshauwers, Jacques), 201
 Mestré (pseudonyme de Gilbert, Olympe)
 Metz, Jules, 18, 415-419
 Metz, Michèle, 415, 416
 Metz, Yvette, 415, 416
 Meunier, Constantin, 253
 Meurice, Paul, 87
 Michaelsson, Karl, 364
 Michaux, Henri, 269, 450
 Michel Ange, 125
 Michelet, Jules, 42, 132
 Mickiewicz, Adam, 13
 Miguel, André, 438
 Millioutine, Dimitri Alexeïevitch, comte, 146
 Millet, Jean François, 125
 Minne, Joris, 400
 Minne, Richard, 479
 Mirabeau, Honoré-Gabriel Riqueti, comte de, 65
 Mitterand, Henri, 379
 Mockel, Albert, 98, 190, 194, 195, 218, 219, 220, 221, 222, 224, 225, 241, 242, 269, 280, 374, 429
 Mockel, Marie, 221
 Mockel, Robert, 221
 Mohamed Ahmed, le Mahdi, 340, 343
 Moirant, René, 293
 Moke, Henri, 112, 113, 114, 247
 Molière, 128, 180, 271
 Molitor, Anne, 401
 Molnar, Ferenc, 381
 Monseur, Alphonsine et Sidonie, 192
 Monseur, Eugène, 192-194, 226, 526
 Monseur-Sury, Louise, 193
 Montagne, Victor dela, 468
 Montagu, John (duc), 33
 Montaigne, 236
 Montalembert, Charles Forbes, comte de, 42, 168

- Montal, Robert (pseudonyme de Frickx,
 Robert, *voir à ce nom*)
 Montellier, Ernest, 271
 Montespan (marquise de), 33
 Montesquieu, 39, 54, 399, 492
 Montfort, Eugène, 237
 Moréas, Jean, 12
 Morice, Charles, 12, 13, 223, 240, 471
 Moris, Charles, 311
 Morris, William, 353
 Mortier, Roland, 60, 66, 374, 444
 Motley, John Lothrop, 104
 Moulin, Jeanine, 357
 Moureaux, Charles, 315, 466
 Moyson, Emiel, 462
 Mozart, Wolfgang Amadeus, 184, 186,
 187, 188, 284
 Müller, Friederich Max, 165
 Multatuli, Eduard Douwes Dekker dit,
 54, 473
 Muno, Jean (pseudonyme de Burniaux,
 Robert), 397, 401, 437
 Murciaux, Christian, 359
 Musin, Louis, 18, 346, 385, 388, 390, 391,
 394-398
 Musin Louis (Madame), 24, 396, 525
 Musset, Alfred de, 125
 Mussolini, Benito, 335

 Napoléon 1^{er} : *voir* Bonaparte, Napoléon
 Napoléon III, 42, 43, 79, 94, 95, 103,
 106, 120, 147, 436
 Nautet, Francis, 111, 197, 198
 Nautet-Hans (éditeur), 150
 Neefs, Jules, 232
 Nepveu-Degas, Jean, 339
 Neruda, Pablo, 514
 Nerval, Gérard de, 430, 431, 432
 Nertl, Paul, 187
 Neuhuys, Paul, 269
 Neuray, Fernand, 235
 Newcastle (duc de), 37

 Newton, Isaac, 28, 30, 374
 Nietzsche, Friederich, 13, 186, 488, 489, 501
 Nizet, Henri, 16
 Noailles, Anna de, 242
 Nola, Jean-Paul de, 260
 Noppen de Matteis, Maria, 411, 413
 Norve, 401, 405
 Nothomb, Jean-Baptiste, 248
 Nothomb, Pierre, 269
 Nougé, Paul, 327, 450
 Nougès, Jean, 184
 Noulet, Émilie, 428
 Nysenholc, Adolphe, 105
 Nyssen, Eugène, 255
 Nyst, Raymond, 212

 Ochs, Jacques, 232
 Olin, Pierre-M., 194
 Olivier, Laurence, 343
 Oppenheim, Adolphe, 131, 387
 Oriol, H., 135
 Oriol, Jacques (pseudonyme de
 Vandievoet, Jacques), 389-394
 Orsini, Neri (cardinal), 36
 Orts, Auguste, 79, 92
 Oukhow, Michel, 498, 516
 Owen, Thomas ou Rey, Stéphane, 401,
 402, 413

 Pagnerre fils, 131
 Palmerston, Henry Temple, vicomte, 114
 Pante, Constantino, 339
 Papini, Giovanni, 296
 Parent, Ernest, 102, 104, 120
 Parfondry, Marcel, 327
 Parny, Évariste Désiré de Forges, cheva-
 lier de, 54
 Pascal, Blaise, 484
 Paschal, Léon, 236
 Pasquier, Alix ou Alex, 18, 235, 268-270,
 274, 526
 Pater, Walter, 353

- Patskevitch, Marie, 146
 Payró, Jules, 286
 Payró, Roberto, 286, 288
 Péladan, Joséphin, 122, 123
 Pelletan, Eugène, 131
 Perelman, Chaïm, 494, 496
 Pergameni, Hermann, 22, 152-153
 Périclès, 76
 Perier, Gustave-Denys, 269
 Perier, Odilon-Jean, 234, 269
 Permeke, Constant, 400, 401
 Perse, 76
 Persoons, François, 397
 Petit-Musin, Katia, 24, 396
 Pêtre, Georges, 271
 Petronio, Arthur, 294
 Phidias, 125
 Philippe le Bon, 368
 Philippe II (roi d'Espagne), 85, 107, 144
 Philippe Égalité, 34
 Philippe, Charles-Louis, 237
 Philipppson, Martin, 140
 Pia, Pascal, 269
 Piaget, Jean, 494, 496
 Picard, Edmond, 16, 118, 121, 126, 127,
 135, 183, 197, 200, 210, 259, 270, 272
 Picasso, Pablo, 331, 400, 401
 Piccoli, Michel, 403
 Picqué, Camille, 108
 Pie VI (pape), 73
 Pie IX (pape), 162, 176, 242, 243, 244
 Piérard, Clovis, 281-282, 525
 Piérard, Louis, 224, 225, 235, 242, 253-
 255, 269, 525, 526
 Pierron, Sander, 197, 216-217, 235, 269,
 526
 Pierson-Piérard, Marianne, 438
 Pigault-Lebrun, 279
 Pirenne, Henri, 163, 250
 Pirmez, Octave, 123, 125, 228
 Piron, Maurice, 436
 Piscator, Erwin, 387
 Plantin, Christophe, 463, 475
 Plard, Henri, 329
 Platon, 483, 488
 Plaute, 178
 Plisnier, Charles, 16, 308, 365, 366, 436
 Plisnier, Lucienne, 397
 Poe, Edgar, 286
 Poelaert, Joseph, 272
 Polain, Eugène, 156
 Polet de Faveaux, Charlotte, 120
 Pombal (marquis de), 37
 Ponge, Francis, 518
 Poot, Marcel, 318, 358, 361
 Pope, Alexander, 54
 Potvin, Charles, 18, 56, 88-91, 92, 103,
 105, 106, 108, 109, 111, 129, 144, 174,
 526
 Pouchkine, Aleksandr, 54
 Poulet, Georges, 445
 Poulet-Malassis, Auguste, 121
 Poulet, Prosper, 206
 Prescott, W.-H., 104
 Prigogine, Ilya, 413
 Prins, Adolphe, 152, 153-154
 Prod'homme, J.G., 187
 Proudhon, Pierre, 54, 93, 95, 100, 131,
 132, 149, 306
 Proust, Marcel, 332, 343, 445
 Puccini, Giacomo, 183, 184
 Queneau, Raymond, 359
 Quetelet, Adolphe, 77
 Quinet, Edgar, 42, 79, 93, 131
 Rabaud, Henri, 185
 Rachel, Élisabeth Rachel Félix, dite
 Mademoiselle, 81
 Radcliffe, Charles, 31
 Radcliffe, James, 31
 Rahl, Charles (pseudonyme de
 Rahlenbeck, Charles)
 Rahlenbeck, Charles, 93-94, 104, 163, 194

- Rahlenbeck, Gustave, 21, **194-196**, 525
- Ramaekers, Guy, 269
- Ramel-Nogaret, Dominique Vincent, 46
- Rancé, abbé de, 81
- Raoul, Louis-Vincent, 21, **75-76**
- Rapière, Gustave (pseudonyme de Rahlenbeck, Gustave)
- Rasse, Charles Alexandre, prince de Gavre, 46
- Rasse, François, 184
- Rassenfosse, Armand, 123
- Ravel, Maurice, 286
- Raveline, Henry (pseudonyme de Van Hassel, Valentin), **188-189**, 282
- Raway, Érasme, 240
- Raymond, Marcel, 445
- Reclus, Élie, 201, 306
- Reclus, Élisée, 140, 159, 201, 306, 314
- Reclus, Paul, 306
- Régnier, Henri de
- Reider, Paul (pseudonyme de Scaron, Ernest), 120
- Rembrandt, 400
- Renan, Ernest, 43, 165
- Renard, Marius, 14, 197, **210-214**, 264, 525, 526
- Rency, Georges, 224, 269, 270
- Renoir, Jean, 324
- Renoy, Georges (pseudonyme de Winterbeek, Georges), **420-427**
- Renson, Guillaume, 105
- Reverdy, Pierre, 451
- Réville, Albert, 165
- Rey, Jean-Pierre, 291, 386
- Rey, Stéphane : voir Owen, Thomas
- Reybaz, André, 383
- Ribemont-Dessaignes, Georges, 449
- Ricci, Scipione de', 72, 73
- Richard, Jean-Pierre, 450
- Richter, Hans, 186
- Richter Jean-Paul, 54
- Rectus, Jehan, 212
- Riffaterre, Michael, 450
- Rifflet, Raymond, 377, 378
- Rigot, Fernand, 235, 269, **272-280**, 526
- Rigot, Jean, 24, 280
- Rimbaud, Arthur, 428, 429, 433, 450, 451
- Rimski-Korsakov, Nicolaï Andreïevitch, 185
- Rivet, Jules, 311
- Roanne, Henri, 416
- Robert, Eugène, 133
- Robert, Yves, 403
- Robin, Paul, 306
- Rocheport, Henri, 131
- Rodenbach, Albrecht, 469
- Rodenbach, Georges, 135, 197, 200, 201
- Roeckel, Auguste, 186
- Roettiers de Montaleau, Alexandre-Louis, 35
- Roger, Yves, 357
- Rogier, Charles, 74, 82, 87, 144
- Rogier, Firmin, 144
- Roland de La Platrière, Jeanne-Marie, 133
- Rolin Jaequemyns, Gustave, 463
- Romains, Jules, 405
- Roman, Julien, 233
- Romeyer, Pierre, 414
- Roses, Max, **462-463**, 469, 470
- Rops, Félicien, 16, 18, 21, 100, 102, 104, 108, 109, 118, **119-128**, 134, 199, 526
- Rops, Juliette, 121
- Rops, Paul, 121
- Rosay, Françoise, 292
- Rose, Max, 278, 396
- Rosmel, Georges (pseudonyme de Rahlenbeck, Gustave)
- Rossetti, Dante-Gabriel, 353
- Rossini, Gioacchino, 125
- Rosy, Léopold, **233-235**, 281, 526
- Roty, Carlos, 274
- Rouart, Louis, 244
- Roupepe, Nicolas Jean, 47
- Rousseau, Félix, 270

- Rousseau, Jean-Jacques, 174, 445, 446, 447, 448, 493
- Rousset, Jean, 445
- Rouvier, Maurice, 45
- Rouyer, Jean Pascal, 46
- Rozcz, Charles, 193
- Rubens, Pierre Paul, 112, 463, 477
- Rückert, Friedrich, 54
- Ruelle, Pierre, 18, 354-357
- Rukmini-Devi, 257
- Ruskin, John, 353
- Rutland (lord) : voir Manners, Roger, comte de Rutland
- Ruttiens, Didier, 24
- Ruttiens, Henri, 24
- Ruttiens, Ramon, 260
- Ruttiens, Raoul ou Ruttiens-Mansart, Raoul (pseudonyme Léon Marsant), 259-266
- Ruttiens, Constance, 260, 263
- Ruusbroec, Jan van, 265
- Ruyslinck, Ward, 513
- Sabbe, Julius, 464-465
- Sabbe, Maurits, 474-475
- Sacco, Nicola, 307
- Sade, Donatien Alphonse François, marquis de, 324, 325, 450, 485
- Sainte-Beuve, Charles Augustin, 78, 279
- Saint-Genois, Jules, 247
- Saint-Georges de Bouhélier, Stéphane Georges de Bouhélier-Lepelletier, dit, 236, 237, 242, 449
- Saint-Martin, Louis Pierre, 252
- Saint-Pol-Roux, 450, 451
- Saint-Saëns, Camille, 184
- Saint-Victor, Paul de, 108
- Salacrou, Armand, 381, 476
- Salazar, Antonio de Oliveira, 210
- Salvemini, 290
- Samuel, Adolphe, 93, 180
- Samuel, Charles, 111
- Samuel, Henri, 93
- Sand, George, 279
- Sandeau, Jules, 279
- Sartine, Antoine de, 34
- Sartorius, Francis, 370
- Sartre, Jean-Paul, 326, 379, 485, 487, 514
- Sasse, Éric, 271
- Sauguet, Henry, 343
- Saunier, Éric, 325
- Sauvage, Catherine, 381
- Saxe, Maurice de, dit le maréchal de Saxe, 59
- Saxe-Teschén, Albert-Casimir, duc de, 34
- Say, Jacques, 428
- Scaron, Ernest : voir Reider, Paul
- Scharpé, L., 408
- Scheinert-Servais, Suzanne, 397
- Scheler, Auguste, 86
- Schikaneder, Emmanuel, 187
- Schillebeeckx, Edward, 498
- Schiller, Friederich von, 459
- Schoenfeld, Nelly : voir Brisy, Serge
- Schopenhauer, Arthur, 186, 187
- Schott, Pierre, 181
- Schubert, Franz, 382
- Scott, Walter, 54
- Scutenaire, Louis, 327, 344
- Seghers, Anna, 514
- Seghers, Pierre, 396
- Senghor, Léopold Sédar, 338
- Servais, Jean, 260
- Severin, Fernand, 91, 194, 224, 225, 242
- Sévigé (Madame de), 123
- Sforza, Carlo, comte, 288
- Shaftesbury, Anthony Ashley Cooper, comte de, 492
- Shakespeare, William, 128, 129, 191, 192, 386, 459
- Shaw, George Bernard, 328
- Shelley, Percy Bysshe, 459
- Sheridan, Richard Brinsley Butler, 54
- Sienkiewicz, Henryk, 13

- Sigrid, Jean, 387
 Simon (syndicaliste), 232
 Slowacki, Julius, 374
 Simon, Claude, 379
 Simon, Henri, 228
 Simon, Irène, 374-375, 527
 Simond, Victor, 136
 Simonet, Henri, 413
 Simonson (librairie), 263
 Sion, Georges, 332, 401
 Siville, Maurice, 195
 Sluys, Alexis, 170-178
 Smets, Georges, 251, 468
 Smits, Frans, 477-478
 Smolar-Meynaert, Arlette, 370
 Snoek, Paul, 517
 Socrate, 400
 Sodenkamp, Andrée, 343, 344
 Soffici, Ardenzo, 296
 Soldevila (cardinal), 312
 Solidor, Suzy, 428
 Solvay, Ernest, 178
 Solvay, Lucien, 154, 178-179, 184, 325
 Somville, Léon, 449-451
 Somville, Léon (Madame), 24
 Somville, Roger, 411
 Sottiaux, Jules, 224
 Soudan, Eugène, 287
 Soulié, Frédéric, 279
 Soupault, Philippe, 359
 Spaak, Antoinette, 413
 Spaak, Charles, 292
 Spaak, Paul, 185
 Spaak, Paul-Henri, 207, 208, 287, 311, 350
 Speers, Kathleen, 246
 Spencer, Herbert, 163, 165, 236
 Speyer, Lalla, 205
 Spillebeen, Willy, 514
 Spinoza, 236
 Spitaels, Guy, 410
 Spriet, Charles, 397
 Spruyt, Élisa, 101, 102, 111
 Stael (Madame de), 60, 76
 Staline, Joseph, 323
 Stanhope (lord), 32
 Starobinski, Jean, 445
 Stassart, Goswin de, baron, 18, 19, 47, 48, 68-72, 80, 86, 92, 525
 Stavisky, Alexandre, 349
 Stecher, Jean, 108
 Steeman, Stanislas-André, 386
 Steeman, Stéphane, 428
 Stendhal, Henri Beyle, dit, 279, 386
 Sterckx, Engelbert, 48
 Sterling (Mademoiselle), 408
 Steven, Fernand, 301
 Stevens, Alfred, 124
 Stevens, Arthur, 124
 Stevens, Joseph, 124
 Stiernet, Hubert, 269
 Stiévenart, Pol, 233
 Stijns, Reimond, 467-468
 Stoumon et Calabresi (directeurs du Théâtre de la Monnaie), 182, 183
 Strauss, Richard, 183
 Strindberg, August, 13
 Stur, Karl (pseudonyme de Parent, Ernest)
 Sue, Eugène, 13, 95, 279
 Swinburne, Algernon, 353
 Taine, Hippolyte, 43
 Tanrez, Ernest : voir Ernestan
 Tardieu, Charles, 180
 Tardieu, Jean, 343, 344
 Tasse (Le), 125
 Taylor, Charles, 417, 418
 Teesing, 519, 520
 Teirlinck, Herman, 19, 400, 454, 467, 475-476, 478, 481
 Teirlinck, Isidoor, 467-468, 475
 Tempels, Pierre, 50, 93, 94, 158, 174, 175
 Termonia, Giliane, 256
 Thackeray, William M., 374
 Thérive, André, 213

- Theux de Meylandt, Barthélemy, comte de, 48, 71
- Thier, Jules de, 229
- Thiery, Herman : voir Daisne, Johan
- Thiery, Michel, 24
- Thiry, Antoon, 478
- Thiry, Jacques, 315
- Thiry, Marcel, 304, 436
- Thomas ou Didyme (saint), 167
- Thomas d'Aquin (saint), 45
- Thonar, Paul, 232
- Thone, Georges, 223, 227
- Thoran, Corneil de, 185
- Tiberghien, Guillaume, 140
- Tiele, Cornelus Petrus, 165
- Timmermans, Felix, 478
- Tindemans, F., 129
- Tinel, Edgar, 184
- Tirso de Molina, 88
- Titien, 400
- Titz, Louis, 264
- Tocqueville, Alexis de, 150
- Toisoul, Arthur, 235
- Tolstoï, Léon, 15, 186, 244
- Toth, Catherine, 283
- Tourgueniev, Ivan, 15, 146, 343
- Tousseul, Jean, 263
- Tracy, Spencer, 514
- Trembecki, Stanislas, 373
- Triolet, Elsa, 514
- Trochet, Léon, 224
- Tromp, Marten, 471
- Trousson, Raymond, 60, 98, 99, 101, 105, 139, 437, 444
- Tylor, Edward, 165
- Tyssens, Jeffrey, 24
- Twain, Mark, 54
- Uhde, Fritz von, 212
- Uhland, Ludwig, 459
- Umberto (prince héritier du royaume d'Italie), 287
- Urussof, prince, 241
- Uyttebrouck, André, 415
- Vaillant, Auguste, 159
- Vaillant-Carmanne, 227
- Valéry, Paul, 317, 428
- Valet, Gérard, 416
- Vallès, Jules, 54, 135, 306
- van Acker, Georges, 516
- van Aken, Paul, 24
- Van Arenbergh, Emile, 208
- Van Beers, Jan, 456-457, 525
- Van Bommel, Eugène, 21, 86, 89, 100, 101, 118, 129, 131, 133
- Vanbergen, Jean-Pierre, 24
- Vanbergen, Pierre, 376-381
- Van Bommel, Corneille Richard, 49, 70
- Van Cutsem, Henri, 179
- Vandamme, Robert, 397
- Van de Kerckhove, Remy, 493
- Van den Berghe, Yvan, 496
- Van den Eeckhoudt, Jean, 411
- Van den Eeden, Jean-Baptiste, 184
- Van den Neucker, P., 269
- Vandeputte, Henri, 235, 242, 269, 450, 526
- Vanderborght, Paul, 269
- Vandercammen, Edmond, 269
- Van der Elst, Pierre Constant, 93
- Van der Goes, Hugo, 388
- Vandéric, 386
- Vanderkindere, Léon, 147-148, 159, 160, 165, 525
- Vanderlick, Armand, 411
- Vander Mersch, Jean André, 144
- Vander Noot, Henri, 249
- Vanderschaeghe, Paul, 513
- Vandersmissen, L., 205
- Vandervelde, Émile, 18, 140, 201, 203-210, 311, 525
- Vandervelde, Jeanne Émile, 207, 208
- Van de Walle, Victor, 20, 315, 466-467, 524, 525

- Van de Weyer, Sylvain, 74, 77
 Vandievoet, Jacques : *voir* Oriol, Jacques
 Vandievoet, Jean, 24
 Van Driessche, Emmanuel, 457-458, 525
 Van Dyck, Antoine, 112, 125
 Van Eyck, Jan, 240
 Van Glabbeke, Adolphe, 382
 Van Glabbeke (administrateur de la Monnaie), 185
 Van Gogh, Vincent, 253, 254, 408
 Van Kersbeecke (député), 232
 Van Haelen, Henri, 400
 Vanhamme, Fernand, 496
 Van Hassel, Valentin : *voir* Raveline, Henry
 Van Humbeeck, Pierre, 157, 176
 Van Kalken, Frans, 18, 203, 249-251, 367, 368, 369
 Vankerckhove, Jean Lucien : *voir* Francis, Jean
 Van Laere, François, 18, 444-448
 Vanlandschoot, Jaak, 498
 Van Langendonck, Prosper, 471
 Van Lerberghe, Charles, 225, 241, 242, 374
 Van Meenen, François-Joseph, 93, 128-129
 Van Offel, Horace, 269
 Van Rossum, Jacques, 322
 Van Reepinghen, Charles, 259
 Van Rijswijck, Jan, 469
 Van Rijswijck, Jan junior, 469, 525
 Van Rijswijck, Theodoor, 469
 Van Swieten, Gerard, 33
 van Veen, Caderius, 480
 Van Vliet, Eddy, 19, 516-520
 van Vreckem, Paul, 472
 Vanwelkenhuyzen, Gustave, 14, 266, 352
 Van Wetter, Jo, 416
 Van Zeeland, Paul, 207
 Vanzetti, Bartolomeo, 307
 Vanzype, Gustave, 280
 Varte, Rosy, 403
 Vassaux, Willy, 419
 Védrine, Hélène, 123
 Velbruck, François-Charles, comte de, 252
 Véranne, José, 428
 Verboeckhoven, Eugène, 83, 129
 Verboeckhoven, Hippolyte, 80, 104, 129, 130
 Vercors, 514
 Vercruyse, Jeroom, 60
 Verhaegen, Eugène, 93
 Verhaegen, Théodore, 18, 19, 47, 71, 77, 79, 93, 129, 199
 Verhaeren, Émile, 15, 81, 135, 197, 198, 200, 201, 209, 210, 224, 234, 241, 242, 254, 262, 280, 286, 429, 450
 Verhesen, Fernand, 357
 Verlaine, Paul, 12, 429
 Vermeylen, August, 471
 Vernal, Jean-Luc, 397
 Verne, Jules, 326
 Verschoore, Nicole, 24
 Verstraete, Théodore, 179
 Versnaeyen, Karel, 462
 Vervier, Karel August, 19, 76, 455-456, 525
 Veydt, Max, 178
 Vian, Boris, 381, 403
 Viane, Charles, 233
 Viaud, Francis, 322
 Vielé-Griffin, Francis, 225, 241, 242
 Vieuxtemps, Henri, 186
 Villiers de l'Isle-Adam, Auguste, 81
 Villon, François, 392
 Vinçotte, Auguste, 138, 139
 Virrès, Georges, 269
 Vivier, Robert, 269, 304, 362, 436
 Vogüé, Eugène-Melchior de, 147
 Voisin, Marcel, 379
 Volders, Jean, 230
 Vollgraff, J.-C., 140
 Voltaire, 54, 65, 478, 492, 493
 Vonck, Bart, 514
 Vuylsteke, Julius, 461, 463, 465, 525

- Wacken, Édouard, 79, **81-82**, 93
Wagner, Richard, 13, 180, 181, 182, 183,
184, 185, 186
Waldeck-Rousseau, Pierre, 45
Waller, Max, 118, 197, 262, 353
Wallet, Taf, 411
Wallner, Léopold, 15
Walry, Jenny, 498
Wangermée, Robert, 377
Warren, Earl, 387
Waterschoot, Dries, 387
Watteau, Louis, 109
Wauters, Alphonse, 85
Weiler, Julien, 133
Weisgerber, Jean, 476
Weiss, Peter, 387
Weustenraad, Théodore, 18, **80-81**, 92,
247, 248, 526
Wharton (duc de), 32
Wieland, Christoph Martin, 54
Wilde, Oscar, 15, 54, 183
Willems, Alphonse, 140, 374
Willems, Jan Frans, 465
Willems, Paul, 357
Willequet, Jacques, 369
Willy, Henry Gauthier-Villars, dit, 238
Wilmotte, Maurice, 139, 193, 228
Winterbeek, Georges : *voir* Renoy, Georges
Wittgenstein, Ludwig, 520
Wolvens, Marie-Victor, 411
Woolf, Virginia, 374
Wordsworth, William, 520
Wouters, Alphonse, 85
Wyspianski, Stanislaw, 13, 373
Wyzewa, Teodor de, 13, 238, 246
Ysaye, Eugène, 183
Zinneman, Fred, 514
Zola, Émile, 16, 132, 134, 374, 472

Achévé d'imprimer le 31 janvier 2004
sur les presses
de l'Imprimerie F. Paillart
à Abbeville (France)
pour les Bibliothèques
de l'Université libre de Bruxelles.

S'adressant à l'initié comme au profane, à l'amateur comme au spécialiste, l'ouvrage de Paul Delsemme se propose de mettre en évidence les destins individuels de plus de 140 écrivains belges, dans la perspective de leur appartenance à la Franc-Maçonnerie. Au fil des pages de cette étude historique consacrée aux Francs-Maçons romanciers, poètes, auteurs dramatiques, essayistes et mémorialistes, le lecteur découvre un tableau original et pénétrant de la Belgique intellectuelle, sociale et politique.

Une précieuse et utile histoire condensée de la Franc-Maçonnerie, en préambule, permet de mesurer l'engagement philosophique pris par ces écrivains.



Né à Schaerbeek (Bruxelles) en 1913, Paul Delsemme, historien de la littérature, est professeur honoraire à l'Université libre de Bruxelles et membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises.

SOMMAIRE

Partie I. - Une histoire condensée de la Franc-Maçonnerie

1. Le premier siècle de la Franc-Maçonnerie moderne
2. Vers une Franc-Maçonnerie rationaliste
3. Littérature et Franc-Maçonnerie

Partie II. - Écrivains de langue française

1. Charles-Joseph de Ligne
2. Contemporains du Romantisme
3. Au temps du Réalisme
4. L'époque de la Jeune Belgique et du Renouveau littéraire
5. Le tournant du siècle
6. Le XX^e siècle

Partie III. - Écrivains de langue néerlandaise

1. Démocratie et langue
2. *Van Nu en Straks*, dans son sillage et en dehors
3. Le XX^e siècle

Conclusions. - Des écrivains engagés et libres

“ Paul Delsemme manie la plume avec un bonheur d'expression qui témoigne à la fois de connaissances sûres et d'un enthousiasme communicatif. ” – Raymond Trousson, *membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*

ISBN 2-930149-02-7



9 782930 149028

Couverture : Thyl Ulenspiegel et Nele, monument à Charles De Coster par Charles Samuel, 1894 (Bruxelles, place Sainte-Croix). Gravure de E. Drot, 1903.

Photographie de P. Delsemme : © Nicole Hellyn, A.M.L.

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

Pour les œuvres soumises aux droits d'auteur, les A&B ont pris le soin de conclure un accord avec leurs auteurs ou ayant droits afin de permettre leur numérisation, le cas échéant, leur mise à disposition en ligne et leur utilisation dans les conditions régies par les règles d'utilisation précisées dans le présent texte. Ces conditions particulières d'utilisation, de reproduction et de communication du document numérisé sont précisées sur la dernière page du document protégé.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre de l'œuvre, le titre de la revue ou de l'ouvrage dont l'œuvre est extraite, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur des Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, titre de la revue ou de l'ouvrage dont l'œuvre est extraite, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.